Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
E. 403.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE

DEPUIS

LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

E. 498.

Digitized by Google

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de reproduction à l'étranger. — Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (direction de la librairie), en 1865.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
8, Rue Garancière.

Digitized by Google

HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS

LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. C. DARESTE

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

TOME TROISIÈME

DEPUIS CHARLES VI JUSQU'A FRANÇOIS Ier

PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
8, RUE GARANCIÈRE

1865

Tous droits réservés

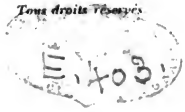

Digitized by Google

LIVRE QUINZIÈME.

CHARLES VI (SUITE.)

XV. — Charles VI ne devait plus être que le témoin de son règne. Il avait fallu pourvoir à la tutelle de ses enfants, et à la régence dans le cas où il serait venu à mourir avant la majorité de l'aîné. Cette régence appartenait à son frère le duc d'Orléans. Mais tant qu'il vivait, ni le duc ni ses oncles ne devaient avoir de titres particuliers. Aussi la cour devint-elle bientôt un théâtre de cabales et d'intrigues, prélude de luttes sanglantes.

Le chef de tous ces princes, le plus puissant, le plus ambitieux et le plus habile, était le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. Les ducs de Berry et de Bourbon acceptaient sa supériorité, et se laissaient dominer par lui. Le duc de Berry, vieilli de bonne heure, passait pour n'avoir plus qu'une passion, celle de l'argent. Le duc d'Orléans était jeune et d'un caractère léger. Après avoir subi d'abord l'ascendant de Philippe le Hardi, il ne tarda pas à lui disputer le premier rang. Il y fut d'ailleurs encouragé par un parti de jeunes seigneurs qui s'étaient attachés à lui. Chacun des deux rivaux s'efforça d'arracher au malheureux roi, durant ses intervalles lucides, des décisions favorables à ses prétentions personnelles.

Cette rivalité divisa la cour et inquiéta l'opinion. Ce qui est digne de remarque, c'est que le roi devint de plus en plus un objet de respect et de pitié, tandis que les princes portèrent toute la responsabilité d'un gouvernement peu populaire. Plus la guérison de Charles VI parut désespérée, plus on la désira comme le salut de la France. Les princes au contraire furent accusés par tout le monde; on leur reprocha l'augmentation des impôts, leur luxe, leurs prodigalités, les scandales d'une cour très-corrompue. On fit courir à leur sujet les bruits les plus absurdes, comme d'avoir causé par des sortiléges la maladie du roi. Au reste ces bruits, accueillis par l'ignorance publique, s'expliquent par la manière dont on traitait le malheureux

Digitized by Google

Charles VI. Comme les médecins l'abandonnaient, on admettait près de lui des empiriques et des charlatans. Ceux-ci entreprenaient sa guérison à leurs risques et périls. On le livra ainsi à deux moines augustins, qui disaient avoir des secrets pour lui rendre la santé. Ils lui firent une opération dangereuse à la tête, et le mal s'aggrava. On les mit à la question. Ils avouèrent leur ignorance, furent dégradés de la prêtrise, condamnés comme sorciers, et écartelés aux halles de Paris.

En 1399, Henri de Derby, duc de Lancastre, souleva l'Angleterre contre Richard II, le renversa du trône et y monta à sa place. Cette révolution rendit quelque temps douteux le maintien de la trêve de 1396. On songea d'abord en France à reprendre la Guyenne; on savait les Aquitains attachés à Richard II, qui était né au milieu d'eux, et qu'on appelait communément Richard de Bordeaux. Ils faisaient difficulté de reconnaître le nouveau roi d'Angleterre, qu'ils regardaient comme un usurpateur. On envoya le duc de Bourbon à Agen pour les solliciter de se donner à la France. Mais les villes de Bordeaux, de Bayonne et de Dax calculèrent qu'il était de leur intérêt de rester anglaises, à cause de leur commerce. « Nous avons, disaient-elles, plus de marchandises, de vins, de laines et de draps aux Anglais que nous n'avons aux Français[1]. » Elles craignirent aussi de payer plus d'impôts si elles se livraient à la France. D'un autre côté, la noblesse se croyait liée par ses serments. En présence de ces sentiments si contraires à ceux qui avaient éclaté trente ans plus tôt dans les provinces voisines, il fallut renoncer à occuper le pays. On se contenta de donner à l'aîné des fils du roi le titre de duc de Guyenne, ce qui était une manière de déclarer que la France maintenait ses prétentions. On obligea seulement Archambaud de Grailly, frère du célèbre captal de Buch, à faire hommage pour le comté de Foix, dont il avait hérité depuis peu. Henri IV, qui avait besoin de la paix pour s'affermir, tint peu de compte de l'hostilité impuissante qu'il trouvait dans le conseil de Charles VI, et confirma la trêve de vingt-huit ans.

L'Allemagne eut l'an 1400 une révolution presque semblable à celle de l'Angleterre. Les électeurs y prononcèrent la déchéance de Venceslas de Luxembourg, dont ils accusaient l'incapacité et la mollesse, et proclamèrent à sa place le comte palatin Robert ou Rupert, qu'ils jugeaient plus capable de

[1] Froissart, liv. IV, c. LXXXI.

Digitized by Google

gouverner l'Empire et de le défendre contre les Turcs. Le duc d'Orléans, qui avait acquis de Venceslas le duché allemand de Luxembourg, voulut se faire le champion du prince détrôné, et dans tous les cas s'assurer la conservation du duché. Mais, arrivé à Reims, il apprit que Venceslas acceptait la sentence des électeurs. Il se contenta dès lors de mettre des garnisons dans les places du Luxembourg (1401).

Le duc d'Orléans, jeune, entreprenant et belliqueux, désirait faire la guerre. Il avait proposé de soutenir, puis de venger Richard II, en se fondant sur ce que ce prince était fiancé à une fille de France. En Allemagne, il avait embrassé le parti de Venceslas; en Orient, il s'était proposé de conduire une croisade. Mais partout il se trouvait en contradiction avec ses oncles. Il l'était également sur la question du schisme, car il tenait pour Benoît XIII, et c'était lui qui avait obtenu la levée du siége du château d'Avignon. Mécontent de cette opposition continuelle, il n'y vit qu'un aiguillon pour ses projets ambitieux. Il se fit donner par le roi, outre la ville et le comté d'Orléans qu'il possédait, plusieurs autres comtés, ceux de Périgord, de Dreux, de Valois et de Beaumont. Ces donations ne se faisaient guère sans soulever les plaintes des intéressés; car les pouvoirs particuliers qu'elles conféraient aux princes facilitaient les abus et les dilapidations, en gênant le contrôle des agents administratifs. Les Orléanais adressèrent des remontrances dont on tint peu de compte. Le duc de Berry se fit rendre de son côté le gouvernement du Languedoc; toutefois, il n'y alla pas en personne et y nomma pour lieutenant le comte Bernard d'Armagnac, son gendre, qui n'y était pas impopulaire comme lui.

Quand le duc d'Orléans revint du Luxembourg vers la fin de 1401, il ramena à Paris une partie de ses hommes d'armes. Le duc de Bourgogne, effrayé, s'empressa d'en faire venir à son tour. La ville, tout ouverte, sans murailles et sans milice urbaine, se trouva exposée au choc de deux armées qui s'observaient et grossissaient tous les jours. Le duc de Berry et la reine Isabeau de Bavière arrêtèrent cette première menace d'une guerre civile, en se jetant entre les deux princes rivaux. On obtint d'eux une réconciliation apparente; ils promirent de garder la paix et de licencier leurs troupes (janvier 1402).

Quelques mois après, le duc d'Orléans, profitant de l'absence de Philippe le Hardi et de l'influence que sa femme

Digitized by Google

Valentine Visconti exerçait sur le roi, se fit nommer par Charles VI président des conseils généraux des aides et des finances dans toute la Langue d'oil, avec un pouvoir absolu et indépendant (18 avril 1402). Il se trouva par là maître de l'administration financière dans la plus grande partie du royaume, et put régler à son gré les *états de dépense* ou les budgets. On avait fait, en 1389 et en 1390, des ordonnances sur la manière dont ces états devaient être arrêtés chaque année. Ces ordonnances, pleines de sages dispositions, cessèrent d'être exécutées.

Le duc d'Orléans, à peine investi de ses nouveaux pouvoirs, décréta un emprunt forcé, auquel on assujettit même les membres du clergé, puis un impôt extraordinaire, pour lequel on n'admit également aucune exception. Philippe le Hardi protesta, fut appuyé par les autres princes, et écrivit au prévôt de Paris une lettre qu'il le pria de rendre publique. Les archevêques de Reims et de Sens joignirent leurs protestations aux siennes et défendirent le privilége du clergé. Le peuple, encouragé par cette opposition, murmura, surtout à Paris. Le duc d'Orléans se vit obligé de révoquer ses décrets. Le duc de Bourgogne fut replacé le 24 juin à la tête des finances, mais ses combinaisons financières n'eurent pas un meilleur succès. Il avait imaginé de faire vérifier tous les contrats passés entre particuliers, pour imposer des taxes dans le cas où il y aurait abus ou lésion. Cette recherche parut si vexatoire qu'on y renonça presque aussitôt.

Ainsi les princes du sang furent les premiers auteurs des troubles qui ne tardèrent pas à éclater. La guerre qui suivit, a dit avec beaucoup de vérité M. Mignet, « ne fut point une résistance à l'administration royale; elle fut une dispute pour son exploitation. Les deux partis et leurs chefs recherchèrent également la possession de l'autorité et la direction des affaires sous le nom du roi, frappé de folie [1]. » Les complots et les révolutions qui en résultèrent furent préparés dans les hôtels d'Artois, de Nesle, de Bohême et d'Armagnac, dont les trois premiers appartenaient aux ducs de Bourgogne, de Berry et d'Orléans, et qui formaient comme autant de cours particulières autour de celle de Charles VI à l'hôtel Saint-Paul.

La composition du conseil avait déjà été l'objet de plusieurs édits. On le modifia encore en 1403. La présidence en fut donnée à la reine, malgré son peu d'aptitude aux affaires. On

[1] Mignet, *Formation territoriale et politique de la France.*

Digitized by Google

enjoignit à tous les princes et sujets d'obéir toujours au roi, et il fut statué qu'en cas de vacance du trône, ce serait le Dauphin qui gouvernerait, quel que fût son âge. On espérait amortir ainsi les rivalités et constituer un pouvoir supérieur aux factions particulières. Le duc d'Orléans accueillit cette combinaison, dans l'espérance de rester le maître; car la reine, peu active et d'un esprit médiocre, lui avait laissé prendre sur elle un empire tel, qu'il donna lieu de suspecter la nature de leur intimité. La licence qui régnait à la cour, la légèreté du duc et celle d'Isabeau de Bavière, autorisaient de pareils soupçons. Il faut pourtant observer que les bruits les plus injurieux s'accréditaient facilement au milieu de l'inquiétude publique, et que la plupart des annalistes contemporains qui les répètent appartenaient au parti de Bourgogne, c'est-à-dire à celui de l'opposition. Philippe le Hardi se soumit de son côté aux décisions du conseil. Seulement, pour maintenir son crédit, il négocia diverses promesses de mariage entre les enfants de son fils Jean et ceux du roi.

XVI. — Le duc d'Orléans s'était toujours montré contraire à la soustraction d'obédience; il voulut la révoquer. On commençait à s'apercevoir qu'elle ne facilitait en rien le rétablissement de l'unité catholique, et qu'elle aggravait les inconvénients du schisme. Le clergé était le premier à la regretter, car depuis cinq ans qu'elle était prononcée, et que le pape Benoît XIII vivait dans une sorte de captivité au château d'Avignon, ses priviléges ou ses libertés souffraient beaucoup des prétentions des laïques. L'Église, sans courir en France les mêmes dangers qu'en Aragon, où les nobles la menaçaient de lui reprendre les donations de leurs ancêtres, était entièrement tombée sous le bon plaisir du roi et des princes, qui la chargeaient de taxes arbitraires, et disposaient de ses bénéfices sans contrôle. L'université ne réussissait pas mieux à faire respecter ses droits. Clémenges et Gerson furent d'avis que la voie de cession se trouvant impraticable, il fallait restituer l'obédience. Agir autrement eût été, comme on l'a dit, faire et perpétuer un schisme dans un schisme [1]. Le duc d'Orléans saisit cette occasion pour convoquer au mois de mai 1403 une nouvelle assemblée du clergé. L'assemblée consulta par écrit les prélats et les docteurs de chaque diocèse, et l'on obtint de

[1] Christophe, *Histoire de la papauté au quatorzième siècle*, t. III.

Digitized by Google

cette manière une grande majorité en faveur de la restitution d'obédience, qui fut prononcée immédiatement. Les ducs de Bourgogne et de Berry, soutenus par quelques-uns des docteurs les plus ardents, essayèrent, mais sans succès, d'empêcher cette déclaration.

La mesure se justifiait encore par d'autres raisons. La soustraction n'avait pas été approuvée par la France entière; elle avait été l'objet d'une protestation de l'université de Toulouse. Elle était loin d'avoir produit les effets espérés. Les états de l'obédience de Benoît XIII n'avaient pas tous suivi l'exemple qu'on leur donnait. Ceux de l'obédience de Boniface IX s'y montraient encore moins disposés, malgré les promesses qu'ils avaient faites. Ce n'était pas tout que de s'être assuré l'adhésion des souverains à un plan de neutralité générale; il fallait encore obtenir celle du clergé et celle des peuples. Or le clergé et les peuples étaient partout divisés ou opposés à la mesure. Les démarches de Venceslas pour que l'Allemagne se déclarât neutre avaient été une des causes de sa déposition; elles lui avaient aliéné plusieurs des électeurs ecclésiastiques et des prélats les plus influents de l'Empire.

Toutes ces raisons firent craindre aux partisans de Benoît XIII qu'en persistant dans la neutralité ils ne servissent la cause de l'autre pape, Boniface IX. D'ailleurs, l'exemple d'énergie et d'inflexibilité donné par Benoît XIII ne pouvait manquer de frapper les esprits. Sa sortie du château d'Avignon en 1403 fut un vrai triomphe; il vit les cardinaux, le clergé, les peuples revenir à lui, et l'accabler d'honneurs.

La voie de cession étant abandonnée, il restait à recourir au concile ou au compromis. Le concile fut demandé par Pierre d'Ailly. Les ambassadeurs du roi de Castille exprimèrent le même vœu à Avignon et à Paris. Benoît XIII préféra un compromis, et envoya des nonces à Rome pour négocier une conférence avec le Pape romain. Malheureusement la mort de Boniface IX qui arriva en 1404, et les troubles qui la suivirent en Italie, prolongèrent les négociations outre mesure.

XVII. — Dès 1402, quoique la trêve avec l'Angleterre eût été confirmée, Louis d'Orléans défia Henri IV, qu'il rendait responsable de la mort de Richard II, et il lui proposa un duel, ou un combat d'un nombre déterminé de chevaliers anglais contre un égal nombre de chevaliers français. Henri IV répondit par

Digitized by Google

d'autres accusations qui n'étaient pas moins outrageuses ; mais il n'accepta pas le défi, car il avait à combattre assez d'ennemis sur les différents points de son royaume.

Si cet échange de cartels injurieux entre les deux princes n'amena pas une dénonciation de la trêve, cependant des actes indirects d'hostilité commencèrent de plusieurs côtés. Le roi d'Angleterre, qui avait épousé la veuve de Jean V de Montfort [1], voulut gagner la Bretagne. Mais le jeune duc Jean VI était sous la tutelle de Philippe le Hardi, et les Bretons montraient autant d'attachement à la France que de haine pour les Anglais. Le duc d'Orléans prétexta de son côté des pirateries commises dans la Manche par des vaisseaux anglais, et autorisa quelques gentilshommes à faire en Angleterre une descente combinée avec les mouvements des mécontents d'Écosse et du pays de Galles. Ces gentilshommes étaient la plupart des Bretons, sous les ordres de deux frères, Guillaume et Tanneguy Duchâtel. Ils pillèrent Jersey et Guernesey, puis brûlèrent Plymouth ; les Anglais se vengèrent en exerçant le même traitement à Saint-Mahé, près de Brest. Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol et beau-frère de Richard II, descendit dans l'île de Wight, mais il en fut repoussé par les habitants.

La guerre était ainsi engagée indirectement, quand Philippe de Bourgogne mourut dans les Pays-Bas, le 27 avril 1404, à l'âge de soixante-deux ans. Il laissa la réputation du prince le plus riche de l'Europe et en même temps le plus nécessiteux, car sa prodigalité et sa magnificence ne connaissaient aucune borne, et la grandeur des entreprises l'avait rarement arrêté. On lui avait longtemps reproché de subordonner les intérêts du royaume à ceux de ses États particuliers, et d'avoir entraîné la France dans des guerres où son ambition personnelle avait la principale part. Cependant c'était lui qui, depuis douze ans, montrait le plus de circonspection et de prudence dans la direction des affaires. Il semblait avoir pris à tâche de modérer la fougue du duc d'Orléans.

Ce dernier, ayant dès lors la carrière plus libre, ne se contenta plus d'armer contre les Anglais des corsaires et des aventuriers. Pressé par les sollicitations d'Owen Glendower, descendant des anciens princes du pays de Galles, il lui promit de le soutenir et de rétablir sa principauté, détruite par Édouard Ier. Il ordonna dans ce but d'équiper à Brest une

[1] Mort en 1399.

Digitized by Google

flotte qui devait porter une armée française au delà de la Severn; mais l'argent manqua, et les préparatifs traînèrent en longueur. L'expédition fut retardée encore par les lenteurs du chef qui devait la commander, le jeune comte de la Marche, fils du duc de Bourbon; elle ne mit à la voile qu'au mois d'août et se réduisit à une attaque inutile sur Falmouth. Les hostilités eurent plus de succès sur les frontières de la Guyenne, où le comte de Clermont enleva trente petites places. Henri IV, assailli de tous côtés et réduit dès lors à la défensive, dissimula son ressentiment et le désir d'une vengeance dont il légua le soin à son fils, le vainqueur d'Azincourt.

On se plaignit en France de la manière dont cette guerre avait été conduite et des sommes qu'elle avait coûté. Ces plaintes sont répétées complaisamment par les chroniqueurs contemporains. Presque tous, il est vrai, appartiennent au parti bourguignon. Au fond, il est permis de douter que les taxes de guerre fussent une grande charge. La France jouissait depuis douze ou quinze ans d'une paix à peu près complète; les sources de la richesse publique n'étaient pas taries, comme elles le furent quelques années plus tard [1]. Mais l'arbitraire qui continuait de présider à l'établissement des impôts nouveaux, les désordres de l'administration, le luxe de la cour, les prodigalités et les folles dépenses du prince chef du gouvernement, causaient partout un mécontentement sérieux et légitime. Le duc d'Orléans était brillant, magnifique, ami des arts et de la grandeur. Il construisait de superbes châteaux. Il était généreux et libéral jusqu'à la profusion. Il puisait dans les coffres de l'État au gré de ses caprices personnels et ne souffrait aucun contrôle.

Au mois de mars 1405, il fit voter par le conseil, composé des princes du sang, une taille destinée à conquérir la Guyenne. Deux de ces princes protestèrent et s'opposèrent à ce qu'elle fût levée dans leurs États. Ce furent le nouveau duc de Bourgogne, Jean Sans-peur, et Jean VI, duc de Bretagne, son cousin, élevé à la cour de Philippe le Hardi. Jean Sans-peur, le combattant de Nicopolis, avait encore dans le caractère plus de hauteur et de violence que d'énergie. Il se posa vis-à-vis du duc d'Orléans moins en rival qu'en adversaire, et il quitta Paris avec éclat, comme le chef futur des mécontents.

[1] Sismondi, qui, comme on sait, n'est jamais disposé à juger le passé favorablement, insiste sur cette observation.

Digitized by Google

Le duc d'Orléans ne tarda pas à se heurter à d'autres obstacles. Il voulut se faire donner le gouvernement de la Normandie par le roi. Les Normands, qui n'avaient pas été consultés, et qui avaient toute raison de craindre pour leurs franchises, résistèrent. Rouen prit les armes, et les capitaines qui commandaient les places fortes refusèrent de les livrer. Les murmures gagnèrent Paris. Le conseil s'effraya, et les princes qui en faisaient partie obtinrent de Charles VI, dans un de ses rares intervalles lucides, qu'il y rappelât les absents, y compris le duc de Bourgogne. Jean Sans-peur était allé recueillir la succession de sa mère Marguerite de Flandre, et avait été reçu par les Flamands avec l'enthousiasme ordinaire qui accueille les nouveaux princes. Il prit aussitôt la route de Paris (au mois d'août 1405).

XVIII. — La reine et le duc d'Orléans avaient à peine quelques troupes pour les garder, quand ils apprirent que Jean arrivait et qu'il était à Louvres, aux portes de la ville, avec huit cents lances, suivi de près par quelques mille cavaliers. Ils s'enfuirent en toute hâte à Melun, laissant au duc de Bavière, frère d'Isabeau, et au maréchal Boucicaut, l'ordre d'emmener dès le lendemain le jeune Dauphin et ses frères, qu'ils craignaient de voir tomber entre les mains de leur ennemi.

Jean Sans-peur traversa Paris sans s'y arrêter, se mit à la poursuite des fugitifs, et enleva près de Juvisy le jeune Dauphin, qu'il ramena au Louvre, au milieu des applaudissements du peuple. Il reçut les adhésions des ducs de Berry et de Bourbon, du roi de Sicile Louis II d'Anjou, qui était rentré en France en 1400 après avoir été chassé de Naples, du roi de Navarre Charles III et de son frère le comte de Mortain; tous ces princes l'avouèrent et se déclarèrent prêts à le soutenir. Le lendemain de son entrée au Louvre il convoqua une assemblée, composée, outre les princes et les prélats, de représentants du parlement, de l'université et de la bourgeoisie. Il en donna la présidence au Dauphin, malgré son âge, et fit lire un mémoire étendu sur la mauvaise direction de la guerre, le désordre de la justice, celui des finances, les charges énormes dont la noblesse, l'Église et le peuple étaient accablés. « Ceux qui se disaient avoir le gouvernement gâtaient tout [1] ». Il déclara ne connaître à une situation pareille qu'un remède, c'était de

[1] Juvénal, an 1405.

Digitized by Google

réunir les états généraux. Des chevaliers bourguignons s'avancèrent ensuite, et défièrent quiconque prétendrait que le duc avait, en prenant cette initiative, empiété sur l'autorité du roi.

Le duc d'Orléans convoqua ses vassaux et fit des armements. Jean Sans-peur, quoique maître de Paris et sûr du concours d'une partie des princes, se prépara de son côté à la guerre. Ses frères, le comte de Nevers et le duc de Brabant, ses cousins et ses nombreux alliés de France et des Pays-Bas, lui amenèrent de nouvelles troupes. La ville de Paris s'alarma du danger qu'elle courait, étant exposée au choc de deux armées. Jean, pour la rassurer et s'y concilier les esprits, en releva les murailles, y reconstitua la milice urbaine, et permit aux habitants de rétablir les chaînes qui leur servaient à barrer les rues. Il leur rendit ainsi les moyens, non-seulement de se défendre contre le péril présent, mais encore d'exercer une prépondérance assurée dans les guerres civiles qui se préparaient.

Cependant le duc de Berry, nommé gouverneur de Paris, fit signer à Charles VI un édit qui défendait de recourir aux voies de fait. Il empêcha l'effusion du sang, au moins dans l'intérieur de la ville, et obtint du duc de Bourgogne et de ses partisans qu'ils ne se lasseraient pas de négocier. Les négociations furent difficiles. Le duc d'Orléans croyait son honneur intéressé à refuser une transaction; la reine surtout ne voulait rien entendre. Des députations de princes, de chevaliers, de prélats, de gens du parlement, de membres de l'université et de bourgeois, échouèrent successivement. Pendant ces délais, la campagne était pillée par les gens d'armes; ceux qui étaient venus de Lorraine et d'Armagnac, à l'appel du duc d'Orléans, commettaient de grands excès. Les troupes des deux partis s'observaient dans l'attitude la plus menaçante. Il fallut deux mois pour arriver à signer un accord, le 17 octobre. Le duc d'Orléans s'y décida, parce qu'il voyait la plupart des princes et des grands personnages dans le camp de son rival; le duc de Bourgogne, parce que, déjà traité de rebelle par ses ennemis, il craignait de s'avancer plus loin. On commença par licencier les hommes d'armes; après quoi la reine fit sa rentrée à Paris « à grande pompe, tant de litières, chariots branlants couverts de draps d'or, et haquenées, que divers autres parements[1]. » Les princes, tous réunis, formaient son cortége. Gerson prononça en faveur de la paix, sur le texte *Vivat rex*, un discours

[1] Juvénal.

Digitized by Google

célèbre, où il démontra la nécessité de la concorde et exprima les vœux les plus ardents pour la santé du roi, dont dépendaient la guérison politique de la France et la guérison spirituelle de la chrétienté.

Le conseil, chargé de répondre à l'attente d'une réforme et de réaliser les promesses faites, modéra les taxes et diminua le nombre et les gages des officiers royaux. Il rendit, suivant Juvénal des Ursins, « plusieurs belles ordonnances, qui toutefois ne durèrent guères. » En effet une réconciliation obtenue si laborieusement offrait peu de sûreté. Le duc de Bourgogne crut devoir se faire garantir par un nouvel acte du roi la place que son père avait eue dans le conseil, et la garde du Dauphin mineur, pour le cas où Charles VI viendrait à mourir. Il était facile de juger que c'étaient là mes des gages de paix que les préliminaires d'une guerre prochaine.

Les hostilités contre les Anglais, loin d'avoir cessé, étaient poursuivies avec succès dans la Guyenne par Bernard, comte d'Armagnac, et par le maréchal de Rieux dans le pays de Galles. On promit au duc de Northumberland, révolté contre Henri IV, de le soutenir, et au comte de March, un des petits-fils d'Édouard III, d'appuyer ses prétentions au trône d'Angleterre. On ne s'inquiétait même plus de paraître observer la trêve. En 1406, on décida que le duc d'Orléans attaquerait la Guyenne et le duc de Bourgogne Calais. Les préparatifs se firent sur une grande échelle. Mais le duc d'Orléans se rendit tard à l'armée de Guyenne, n'obtint que des avantages insignifiants, se laissa surprendre par l'hiver, et fut accusé d'avoir perdu au jeu une partie des sommes consacrées à l'expédition. Ses ennemis profitèrent du mauvais résultat de la campagne pour lui reprocher d'être un général incapable. L'entreprise de Calais ne réussit pas mieux; seulement Jean Sans-peur attribua son insuccès au mauvais vouloir du conseil, qui ne lui avait pas fait tenir en temps utile les subsides promis; et il s'en plaignit dans les termes les plus vifs.

L'hiver venu, on voulut renouveler la trêve. Henri IV s'y prêta, du moins pour la Flandre, la Bretagne et la Guyenne; car il avait toujours trop de difficultés à l'intérieur de l'Angleterre pour ne pas chercher au moins un ajournement des hostilités.

La passion du jeu faisait alors d'extrêmes ravages à la cour et dans les armées : les princes et les seigneurs la portaient

Digitized by Google

partout avec eux. Elle s'était développée par l'invention récente des cartes, dont le premier usage avait été d'amuser Charles VI pendant sa folie. Comme les désordres s'enchaînent, les princes ne connaissaient plus de loi. Accablés de dettes, privés de crédit, n'ayant plus la ressource des taxes extraordinaires, ils faisaient enlever de force par leurs officiers tout ce qui était nécessaire à l'entretien de leurs hôtels. Il fallut qu'une ordonnance royale de 1407, d'ailleurs inefficace comme tant d'autres, le leur interdît expressément.

L'année 1407 se passa paisiblement, malgré les inquiétudes causées par la rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne. Les autres princes veillaient à tenir entre eux la balance égale; le duc de Berry les fit communier ensemble. Trois jours après, le 23, le duc d'Orléans revenait de souper chez la reine à huit heures du soir, suivi seulement de deux pages, lorsqu'en passant dans la rue Vieille-du-Temple il fut assailli par une vingtaine d'hommes armés, sous les ordres de Raoul d'Anquetonville (ou d'Octonville), ancien général des finances, destitué par lui. Il demeura sur la place percé de mille coups; les meurtriers s'acharnèrent sur son cadavre et prirent la fuite, en jetant derrière eux des chausse-trapes pour empêcher qu'on les poursuivît.

Cet attentat jeta Paris dans la stupeur. Le prévôt entreprit des recherches et ne tarda pas à découvrir qu'un des assassins avait trouvé asile dans l'hôtel d'Artois, chez le duc de Bourgogne. On obligea le duc à le livrer. Lorsque Jean Sans-peur se vit accusé par la voix publique, il jeta le masque et déclara au roi de Sicile que tout s'était passé par son ordre. Le duc de Berry, désespéré, s'écria qu'il avait le même jour perdu ses deux neveux. Le duc de Bourbon se rendit au conseil, et reprocha aux autres princes de n'avoir pas ordonné immédiatement l'arrestation du coupable. Jean de son côté s'y présenta dès le lendemain pour y prendre sa place ordinaire. Toutefois, il ne s'y crut pas en sûreté. Il ne voulut pas laisser aux princes le temps de revenir de leur première consternation; il se hâta de monter à cheval et de courir en Flandre. D'anciens serviteurs du duc d'Orléans se mirent à sa poursuite; mais il avait quelques heures d'avance : il fit couper le pont de l'Oise à Pont-Sainte-Maxence, et grâce à la rapidité de sa fuite, il arriva sans avoir été atteint au château de Bapaume, dans ses États.

La France entière partagea le douloureux étonnement de

Digitized by Google

Paris, à la nouvelle d'un meurtre depuis longtemps sans exemple dans ses annales. On fit courir tous les bruits imaginables. Les uns soutinrent que Jean Sans-peur, menacé lui-même d'un assassinat, n'avait fait que prévenir son rival; d'autres prétendirent qu'il avait voulu laver un outrage personnel dans le sang de l'amant de la duchesse de Bourgogne. Ces bruits sans valeur font du moins connaître la profonde impression exercée sur le public par un attentat qui semblait inexplicable.

Louis d'Orléans, en dépit de sa légèreté, des fautes de son gouvernement, des abus qu'il commettait ou laissait commettre, en dépit même de l'impopularité qu'il avait bravée, possédait ces qualités brillantes qui frappent chez les princes. Il était aimé de la cour, idolâtré des femmes; il plaisait aux gentilshommes par son caractère franc et généreux, aux gens graves par son savoir et la facilité de sa parole. Il avait des serviteurs dévoués et puissants, prêts hier à le soutenir, maintenant à le venger. Tous exprimèrent hautement leur indignation, et cette indignation trouva de l'écho. L'émotion fut générale quand la duchesse veuve, Valentine de Milan, vint à Paris en habits de deuil avec ses deux jeunes enfants demander justice au roi. Charles VI, ému lui-même et attristé profondément, lui promit qu'elle serait satisfaite. Mais la volonté du roi ne comptait plus, et si parmi les princes le duc de Bourbon et ses fils étaient décidés à punir le meurtrier, la crainte chez les autres était plus forte que la colère.

XIX. — Jean Sans-peur ne perdit pas de temps. Après avoir exposé à ses peuples qu'il avait agi uniquement pour le bien et le service du roi, il s'assura le concours des états de Flandre et celui de ses vassaux d'Artois et de Bourgogne envers et contre tous, Charles VI et le Dauphin seuls exceptés. Puis, accompagné de ses frères et de ses barons, il rentra en France avec une armée, apportant la guerre ou la paix. Il ne voulait ni livrer les assassins ni permettre que le parlement instruisît leur procès. On voulut lui interdire l'entrée de Paris, au moins s'il ne congédiait ses hommes d'armes. Il s'y refusa et se présenta résolu à faire la loi, sachant qu'il ne trouverait d'impunité qu'à la condition d'être le maître. Le duc de Berry, le roi de Sicile et plusieurs autres membres du conseil allèrent au-devant de lui pour le détourner de son projet. Tout fut en vain.

Digitized by Google

Comme on n'avait pas fait les préparatifs suffisants pour lui résister, il fallut le recevoir bon gré mal gré. Il entra à la tête de ses troupes. Le petit peuple, qui était habitué à le regarder comme le défenseur de ses intérêts et se souvenait de lui devoir le rétablissement de la milice urbaine, cria : Noël! à sa venue (février 1408).

Le 8 mars, Jean réunit à l'hôtel Saint-Paul les princes et le conseil, avec un certain nombre de barons, de docteurs et de bourgeois notables. Il donna la présidence de cette assemblée au jeune Dauphin Louis, marié, quoique enfant, à sa fille Marguerite de Bourgogne, et il fit présenter aux assistants une apologie du meurtre dont il se déclarait l'auteur. Le cordelier Jean Petit, théologien à ses gages, fut chargé de cette tâche. Cet orateur du régicide prononça un discours verbeux, chargé de divisions et de subdivisions, dans le mauvais goût du temps, et aussi ridicule par la forme qu'odieux par le fond. Il y accumula contre la mémoire du duc d'Orléans les accusations les plus graves, et conclut que c'était pour sauver le roi, le Dauphin et la France, que le duc de Bourgogne, en qualité de sujet, de vassal et de prince du sang, avait été obligé de punir des crimes de lèse-majesté divine et humaine.

Jean, profitant de la terreur qu'il inspirait et de l'espèce de popularité qu'il s'était acquise à Paris, fit signer à Charles VI des lettres patentes qui le justifiaient et le mettaient à l'abri de toutes poursuites. Ni son audace ni son sang-froid ne se démentirent, quoique le sentiment des honnêtes gens protestât, que « la chose, dit Juvénal, parût bien étrange à aucunes gens notables », et qu'enfin les princes et les grands ne pussent supporter une telle humiliation sans frémir.

Pendant quatre mois il resta le maître. Il disposa des offices à son gré. Il destitua l'amiral et le prévôt de Paris, qui l'avaient poursuivi à sa sortie de la ville, et il donna leurs charges à des hommes dont il était sûr. Il flatta l'université, et y soutint le parti des docteurs indépendants qui redemandaient la soustraction d'obédience. Il ne put cependant empêcher quelques-uns des princes de s'éloigner et de protester par leur absence. La reine avait commencé par se retirer avec le Dauphin Louis, duc de Guyenne, à Melun, ville de son douaire.

Le duc de Bourgogne fut bientôt rappelé dans le pays wallon par une révolte des Liégeois contre Jean de Bavière, son beau-frère. Ce dernier, quoique destiné dès l'enfance à l'évêché

Digitized by Google

de Liége, n'avait pas encore reçu les ordres, menait la vie d'un soldat, et guerroyait sans cesse à la tête d'une troupe d'hommes d'armes. Les Liégeois ayant eu quelques contestations avec lui au sujet de leurs priviléges, se plaignirent qu'il ne vécût pas en prince de l'Église, et finirent par se soustraire à son autorité, en déclarant qu'étant de l'obédience du Pape de Rome, ils ne pouvaient pas rester soumis à un évêque nommé par celui d'Avignon. Jean de Bavière ne garda bientôt plus dans tout son évêché qu'une seule place, celle de Maëstricht; il dut appeler à son secours le duc de Hainaut, son frère, puis le duc de Bourgogne. Jean Sans-peur résolut de marcher en personne contre les Liégeois, dans la crainte que le mouvement populaire ne gagnât la Flandre, toujours pleine d'éléments pour une insurrection. Il donna l'ordre à tous ses vassaux de se rendre en armes à Tournay au mois de juillet.

Mais dès qu'il eut quitté Paris, tout y changea de face. Le duc de Bourbon, qui n'avait pas paru au conseil depuis le meurtre du duc d'Orléans, courut avec son fils, le comte de Clermont, à Melun, près de la reine et du Dauphin. Les ducs de Berry, de Bretagne et les autres princes s'y trouvaient déjà ou ne tardèrent pas de leur côté à s'y rendre. Ils avaient à eux tous des compagnies qui formaient environ trois mille hommes d'armes. Ils résolurent de ramener la reine à Paris. Elle y rentra en effet le 26 août. On vit reparaître aussitôt les anciens serviteurs du duc d'Orléans et tous ceux qui n'avaient pas voulu subir la loi du meurtrier. Valentine de Milan quitta le château de Blois où elle s'était retirée, et vint une seconde fois demander justice, accompagnée de l'aîné de ses fils. Le petit peuple de Paris était généralement favorable à Jean Sans-peur; mais les compagnies qui marchaient à la suite des princes contînrent les sentiments hostiles, et la réaction s'accomplit avec une facilité et une promptitude merveilleuses.

Le 5 septembre, les princes attribuèrent le gouvernement et la présidence du conseil au Dauphin Louis, assisté de sa mère. Six jours après, le 11, on réunit une grande assemblée, pareille à celle qui avait écouté Jean Petit. Là, un nouvel orateur, l'abbé de Serizy, rappela dans un long et éloquent discours que la justice était le premier attribut et le premier devoir des rois, vengea le duc d'Orléans des accusations posthumes lancées contre lui par son meurtrier, et dévoila toutes les basses passions qui avaient fait agir Jean de Bourgogne. La cour

Digitized by Google

s'empressa d'applaudir à ce plaidoyer, qui la relevait à ses yeux d'une humiliation forcée. Un avocat, maître Cousinot, posa des conclusions au nom de la duchesse; il demanda que Jean, duc de Bourgogne, fût tenu de faire amende honorable, condamné à payer un million d'or pour des fondations pieuses, à voir raser son hôtel et les maisons qu'il possédait à Paris, à quitter enfin la France pour vingt ans. Ces conclusions furent adoptées. On déclara nulles les lettres de pardon que le duc de Bourgogne avait obtenues, et on le cita à Paris pour y être jugé. Quant à sa querelle avec les Liégeois, le roi devait se charger de la régler en se portant pour médiateur entre l'évêque et ses sujets.

XX. — Jean Sans-peur se trouvait en ce moment même avec des forces considérables en face des Liégeois, qu'il obligeait à lever le siége de Maëstricht. Il avait plus de six mille lances, sans compter sa cavalerie légère et ses corps d'archers et d'arbalétriers. Les Liégeois, renforcés par les milices des communes voisines, de Huy, de Tongres, de Dinant, comptaient environ trente-six mille hommes de pied, sous le commandement d'un chevalier du pays, le sire de Perweiss; mais ils disposaient à peine de cinq cents cavaliers. Malgré cette insuffisance de cavalerie, ils résolurent d'affronter l'ennemi en rase campagne. Une bataille que le chroniqueur traite d'horrible et d'épouvantable, fut livrée dans la plaine du Hasbain, près de Tongres, le 23 septembre. Les milices liégeoises furent écrasées, et les chevaliers bourguignons se vantèrent d'avoir tué dans la journée plus de vingt mille ennemis. Quelle que fût l'exagération d'un pareil chiffre, le carnage put être comparé à celui de Rosebecque. Jean Sans-peur remporta une victoire complète. Liége, Tongres, Dinant, toutes les villes de la vallée de la Meuse lui ouvrirent leurs portes et se rendirent à merci. Le sire de Jumont, son lieutenant, et l'évêque Jean de Bavière, qu'on appela depuis lors Jean Sans-pitié, ordonnèrent partout des exécutions sanglantes. Les communes insurgées virent démanteler leurs murailles, et perdirent la plupart de leurs priviléges, entre autres le droit de choisir elles-mêmes leurs magistrats et leurs officiers.

La nouvelle de la victoire du duc de Bourgogne fut un coup de foudre pour les princes réunis à Paris. La reine aurait voulu se défendre, mais elle n'avait autour d'elle qu'un petit nombre

Digitized by Google

de gens d'armes, et le peuple était favorablement disposé pour les Bourguignons. Elle voulut faire un emprunt, elle ne trouva point de prêteurs. Hors d'état de résister au vainqueur du Hasbain, elle quitta l'hôtel Saint-Paul à son approche, emmenant avec elle le roi et le Dauphin à Tours, où les princes se donnèrent rendez-vous. Le 24 novembre, Jean Sans-peur fit dans Paris une entrée triomphale aux acclamations du peuple.

Sa victoire sur les princes et le parti d'Orléans était plus complète encore que sur les Liégeois; car ses ennemis de France n'osaient l'attendre et ne le bravaient qu'en son absence. Il n'était cependant maître ni du roi ni du Dauphin, dont la présence et le concours pouvaient seuls valider ses actes. Il voulut s'emparer d'eux, et il proposa dans ce but un traité dont il dictait d'ailleurs les conditions. La mort de la duchesse d'Orléans, arrivée sur ces entrefaites et attribuée à l'excès de ses chagrins, facilita les négociations. Les princes finirent par accepter la loi que leur faisait le vainqueur du Hasbain. On stipula que le duc de Bourgogne et les enfants d'Orléans seraient réconciliés en présence du roi, et que l'une des filles du duc serait fiancée au second de ces jeunes princes, le comte de Vertus. On convint d'une entrevue qui eut lieu à Chartres le 9 mai 1409, dans la cathédrale, en grande solennité; il y assista des députés du parlement et de la chambre des comptes. Le duc mit un genou en terre devant le trône ; puis un seigneur qui lui servait d'avocat dit en son nom : — « Sire, voici monseigneur de Bourgogne, votre cousin et serviteur, qui est venu par devers vous parce qu'on lui a dit que vous étiez indigné contre lui à cause du fait qu'il a commis et fait faire sur la personne de monseigneur d'Orléans, votre frère, pour le bien de votre royaume et de vous. Il est prêt à vous le prouver et faire savoir quand vous le voudrez : pourtant mondit seigneur vous prie, tant et aussi humblement que possible, qu'il vous plaise ne conserver dans le cœur ni colère ni indignation, lui rendre votre bonne grâce, et le croire prêt à vous servir et obéir en toute chose, sauf le plaisir de Dieu. » Le roi accorda un pardon qu'il ne pouvait refuser; le jeune duc d'Orléans, son frère, le comte de Vertus, et le bâtard d'Orléans, comte de Dunois, répétèrent les paroles du pardon. La paix fut jurée par les autres princes, quoiqu'elle fût sur les lèvres et non dans les cœurs. Le duc de Bourgogne rentra dans Paris, le roi ne tarda pas à l'y suivre. Pour les princes d'Orléans, ils se retirèrent à

Digitized by Google

Blois, et persistèrent à demeurer éloignés de la cour. Le duc de Bretagne suivit leur exemple.

Jean Sans-peur s'affermit en faisant contracter à sa maison plusieurs alliances avec de grandes maisons françaises et étrangères. Pour flatter les bourgeois de Paris, il leur accorda diverses faveurs, entre autres le droit de posséder des fiefs nobles, et de jouir de toutes les franchises attachées à ces fiefs. Il réinstalla l'ancienne prévôté des marchands avec ses prérogatives. Il voulut signaler son gouvernement par une réforme générale des finances; il poursuivit plusieurs financiers, changea ou destitua les comptables, et donna leurs offices à des hommes à lui.

La principale victime de cette réforme fut Montaigu, grand maître de l'hôtel du roi et surintendant. Montaigu avait réuni en trente ans une fortune énorme; rien n'égalait le luxe et la magnificence de ses châteaux; il était appuyé sur de puissantes alliances, et soutenu par la reine, le duc de Berry, presque tous les princes. Il avait su au milieu des luttes de partis et des troubles publics, non-seulement se maintenir, mais s'élever; il avait été le négociateur principal du dernier traité. Le duc de Bourgogne, convaincu de ses dilapidations, ou ce qui est plus probable, jaloux de sa fortune et craignant son habileté, arracha au conseil l'ordre de l'arrêter. Cet ordre fut exécuté aussitôt par le prévôt des Essarts, et le procès instruit par des commissaires du parlement. Montaigu, mis à la torture, fit tous les aveux qu'on voulut. Il les rétracta ensuite, mais n'en fut pas moins condamné. On le décapita aux halles, le 17 octobre 1409, après quoi son corps fut pendu au gibet. Son énorme fortune fut confisquée, et des Essarts reçut pour récompense la charge de surintendant.

Comme les procès intentés pour malversations ou pour crimes d'État demeuraient secrets, il est malaisé aujourd'hui de les tirer de l'obscurité qui les couvre. Celui-là offre pourtant une particularité curieuse et exceptionnelle. Montaigu était aimé; le peuple de Paris fit presque une émeute lors de son supplice.

Jean Sans-peur ne voulait plus admettre ni partage d'autorité ni influence, quelle qu'elle fût, indépendante de la sienne. Il fallait qu'il fût le maître et qu'il le fût seul; la sécurité pour lui n'était qu'à ce prix. Or il se croyait certain de l'être, à la seule condition d'avoir le roi, la reine et le Dauphin entre ses mains.

Digitized by Google

Il comptait sur la vieillesse et la lassitude du duc de Berry. Il tenait déjà le roi et le Dauphin. Mais la reine s'était retirée à Melun et paraissait plus difficile à gagner. Isabeau de Bavière, dont l'hostilité pour les Bourguignons ne s'était pas encore démentie, se montrait plus animée contre eux que jamais. D'un autre côté elle était d'un caractère léger, sans portée, aimant le plaisir, uniquement occupée d'elle-même; enfin elle vivait dans une indolence qu'un embonpoint précoce avait portée à l'excès. Le duc, à force de flatteries ou de sacrifices faits à sa vanité et à ses goûts, parvint à la ramener à Paris. Il alla plus loin; il obtint qu'elle approuvât ses actes. Il se fit alors donner par le roi la *garde* et le *gouvernement* du jeune Dauphin, duc de Guyenne, qu'il entoura d'hommes à lui, et il se crut en mesure de défier les complots. La France rentra dans un calme apparent qui dura près d'une année.

XXI. — Les révolutions intérieures n'empêchaient pas que le schisme continuât d'occuper les esprits. On avait renoncé à négocier directement l'abdication des deux papes, et la France était rentrée en 1403 dans l'obédience de Benoît XIII. On n'en persistait pas moins à vouloir le rétablissement de l'unité; or il se présentait deux moyens, des conférences entre les cours de Rome et d'Avignon, ou un concile.

Le premier de ces deux moyens fut celui auquel on s'attacha d'abord. Rien ne fut négligé pour amener les deux papes à un compromis. Ni Boniface IX ni le successeur que les cardinaux romains lui donnèrent, Innocent VII, ne se prêtèrent aux négociations; mais Benoît XIII parut mieux disposé. Il se montra comme toujours ombrageux et défiant; il craignit de céder à une pression : d'ailleurs il refusait de reconnaître les collations de bénéfices faites pendant la soustraction d'obédience, et il triomphait de ce que la France avait été obligée de revenir à lui. Cependant il quitta Marseille, où il résidait depuis qu'il avait fui du château d'Avignon, et il s'avança jusqu'à Gênes, la ville de son obédience la plus rapprochée de Rome. Gênes s'était mise en 1395 sous le protectorat français; c'était depuis 1401 le maréchal Boucicaut qui la gouvernait.

Personne ne voulut croire que ces négociations fussent sincères. L'eussent-elles été, elles offraient encore de grandes difficultés. La première de ces difficultés consistait à trouver un terrain neutre, où la sécurité et la liberté des deux pontifes et

Digitized by Google

de leurs cours fussent pleinement garanties. Les deux *seigneurs* de Rome et d'Avignon, comme on les appelait, étaient également entourés de complots et obligés de recourir à une protection étrangère. Benoît XIII dut se mettre sous celle des troupes françaises; Innocent VII, plus menacé encore, car Rome était livrée à l'anarchie populaire, sous celle du roi de Naples, Ladislas. Or, ni la France ni le roi de Naples ne prêtaient leur appui gratuitement. Ladislas ne protégeait Innocent VII à Rome que pour y être lui-même le maître. Il voulait se faire souverain de l'Italie entière; il avait pris pour devise: — *Aut Cæsar, aut nihil.* Son attitude menaçait tellement les autres États italiens, que Florence, Venise, et les petites républiques du nord de la Péninsule crurent devoir se liguer contre lui pour leur propre défense. Ainsi les deux papes et leurs cardinaux, de quelque côté qu'ils se tournassent, n'apercevaient que des dangers et redoutaient des piéges. Cette difficulté de trouver un terrain neutre encourageait les mauvais vouloirs et les oppositions secrètes.

On se lassa en France de ces lenteurs et de ces incertitudes. Les membres les plus ardents de l'université, le parlement, toujours hostile à quelques-unes des prétentions pontificales, les bénéficiers pourvus pendant la soustraction et que Benoît XIII avait ensuite refusé de confirmer, demandèrent qu'on retirât l'obédience une seconde fois et qu'on revînt aux mesures de coercition. Dans une assemblée du clergé tenue au mois de novembre 1406, une grande majorité, argüant de l'inefficacité des voies pacifiques, se prononça de nouveau pour la neutralité. D'Ailly, devenu évêque d'Amiens, Gerson, et les autres chefs du parti modéré, combattirent inutilement cette décision. Tout ce qu'ils obtinrent, ce fut que l'exécution en serait différée, et que pendant ce délai on se contenterait de retirer à Benoît XIII la collation des bénéfices et la faculté de lever des taxes. Un décret royal fut rendu dans ce sens, au mois de janvier 1407; mais ce moyen terme, comme il était naturel, ne satisfit personne.

Cependant les négociations continuaient, et les premières déclarations du nouveau Pape romain Grégoire XII, successeur d'Innocent VII[1], réveillèrent un instant l'espérance d'obtenir l'entente désirée. Une grande ambassade française fut envoyée à Marseille et à Rome pour hâter la conclusion du compromis,

[1] Il fut élu le 30 novembre 1407.

Digitized by Google

ou si le compromis était impossible, préparer la réunion d'un concile. Gerson en faisait partie. Les ambassadeurs avaient pour instruction de n'agir que par prières.

Quand ils arrivèrent à Marseille, ils apprirent que les deux papes étaient convenus de se voir au mois de septembre à Savone, ville du territoire génois, proposée par Benoît XIII. Déjà des délégués avaient réglé les conditions et les formes de l'entrevue. Les envoyés n'en furent pas plus satisfaits de l'accueil qu'ils reçurent, soit à Marseille, soit à Rome. Ils n'obtinrent de Benoît XIII que des promesses pleines de réserves. Quant à Grégoire XII, son zèle s'était refroidi. Il rejetait le choix de Savone, qu'il avait d'abord accepté ; il craignait de se brouiller avec Ladislas et de se mettre dans les mains des Français. Il finit par demander que l'entrevue eût lieu à Rome même ou dans une autre ville de son obédience. Ces réserves, ces hésitations, faisaient toujours douter que la conférence se réunît, et encore plus qu'elle pût aboutir au résultat désiré. Les envoyés, n'ayant pas réussi à persuader les deux pontifes, ne cherchèrent plus qu'à s'assurer dans les deux cours la coopération d'un certain nombre de cardinaux, disposés à procurer l'union.

La conférence n'eut pas lieu. Benoît XIII se rendit à Savone à l'époque marquée, et s'avança même jusqu'à Porto-Venere. Grégoire XII ne vint que jusqu'à Lucques; là, après l'échange de diverses propositions, il finit par refuser l'entrevue et déclarer, contrairement à l'avis de ses cardinaux, les négociations rompues (mars 1408). Il allégua entre autres raisons la crainte de complots qu'on lui dénonçait tous les jours, et la jalousie que la France inspirait aux États de son obédience en prétendant dicter la loi à l'Église, elle dont le schisme était l'ouvrage. On ne manqua pas en France de récriminer et d'accabler la cour de Rome ou plutôt le Pape romain sous le poids des plus graves accusations.

Le mauvais succès des négociations tentées en désespoir de cause par le parti le plus modéré de l'université de Paris, rendit toute sa force au parti de la rigueur et de la coercition; d'ailleurs le premier de ces partis avait été appuyé par le duc d'Orléans; maintenant le second était flatté et soutenu par le duc de Bourgogne. Le roi annonça qu'il déclarerait de nouveau la neutralité du royaume, si l'unité n'était rétablie dans un délai fixé. Benoît XIII, qui rejetait toute la responsabilité de la rup-

Digitized by Google

ture sur Grégoire XII, répondit à la menace de Charles VI en le menaçant à son tour de prononcer contre lui les peines canoniques. Mais on était convaincu en France que ses démarches n'avaient pas été plus sincères que celles de son rival. Sa bulle fut lacérée en plein conseil ; on infligea un châtiment public à ceux qui l'avaient apportée. On prononça une seconde soustraction d'obédience, et des poursuites furent dirigées contre les opposants; on en jeta même quelques-uns en prison. On ne s'en tint pas là. On voulut, comme on l'avait déjà entrepris une fois, s'emparer de la personne du vieux Pape; l'ordre fut donné à Boucicaut de l'arrêter, et il n'échappa au danger qu'en se retirant à temps hors du territoire de Gênes.

La rupture ainsi consommée, Charles VI écrivit aux cardinaux de Rome et d'Avignon pour les engager à s'entendre et à réunir un concile, seul moyen qui restât de terminer le schisme, puisqu'on était convaincu de l'impossibilité d'un compromis ou d'une abdication réciproque. Il existait, dans les deux colléges, des cardinaux favorables à ce dernier parti; quelques circonstances les conduisirent à se rapprocher. Il s'en fallait de beaucoup que tous les cardinaux romains eussent approuvé la dernière déclaration de Grégoire XII. Plusieurs d'entre eux, lui reprochant d'avoir voulu leur interdire de communiquer avec le parti opposé, quittèrent Lucques où ils ne se jugeaient pas assez libres, et se retirèrent à Pise. Les cardinaux d'Avignon étaient restés à Gênes; trouvant dans la retraite de Benoît XIII l'occasion de prendre une initiative naturelle, ils s'en emparèrent et entreprirent de traiter directement avec ceux de Pise. Les représentants des deux colléges eurent une entrevue à Livourne, s'entendirent et se promirent de poursuivre en commun le rétablissement de l'union. Ils convoquèrent un concile à Pise pour l'année suivante, et adressèrent une encyclique dans ce but à tous les souverains et à tous les prélats de la chrétienté.

La nécessité d'un concile était si bien comprise que les deux papes eux-mêmes la reconnurent. Car ils convoquèrent chacun de leur côté, à bref délai, les cardinaux et les prélats qui leur étaient restés fidèles, Grégoire XII à Aquilée, et Benoît XIII à Perpignan, alors ville du royaume d'Aragon. Ces deux assemblées se réunirent avant celle de Pise. Celle d'Aquilée n'eut aucune importance. Celle de Perpignan fut plus nombreuse et parut approuver la conduite de Benoît XIII, mais elle voulut

Digitized by Google

obtenir de lui une promesse conditionnelle de cession et l'envoi de négociateurs à Pise. Benoît se refusa, comme il avait toujours fait, à la première de ces demandes; quant à la seconde, il déclara qu'il regardait l'assemblée de Pise comme illégale, et ne pouvait par conséquent traiter avec elle.

C'était en effet une question grave et nouvelle que celle de savoir si les cardinaux pouvaient convoquer un concile seuls et de leur propre autorité; cette question, devenue l'objet de controverses extrêmement vives au sein des universités, divisait les théologiens. D'après les canons, ce droit n'appartenait qu'aux papes. Aussi la légitimité du concile de Pise fut-elle attaquée par de nombreux et puissants contradicteurs, et les anathèmes que Benoît XIII et Grégoire XII lancèrent contre cette assemblée trouvèrent-ils de redoutables échos. Cependant la validité du concile eut aussi des défenseurs, parmi lesquels Gerson fut un des plus habiles et des plus énergiques. Ces défenseurs se fondèrent sur l'obligation où étaient les cardinaux de procurer le rétablissement de l'unité, et sur l'inefficacité démontrée de tous les autres moyens. En admettant que la convocation ne fût pas d'une légitimité incontestable, elle était d'une nécessité évidente dans des circonstances exceptionnelles. Sans elle le schisme ne pouvait finir; or il fallait qu'il finît, et pour y parvenir, l'initiative des cardinaux était indispensable.

Dans le fait, la convocation avait été saluée par la plus grande partie de l'Europe avec une satisfaction manifeste. Beaucoup d'États envoyèrent leurs prélats à Pise. Le concile d'Aquilée compta peu d'assistants. Celui-ci de Perpignan en eut davantage, mais la plupart se retirèrent après le refus que fit Benoît XIII de poursuivre les négociations. Les deux papes furent donc généralement abandonnés. Ils ne conservèrent chacun dans leur obédience que quelques États de second ordre. Benoît XIII continua d'être reconnu par l'Aragon, sur le territoire duquel il s'était retiré, et Grégoire XII d'être soutenu par le roi Ladislas de Naples. Ladislas menaça un instant de dissiper l'assemblée de Pise par les armes; mais les Florentins s'unirent aux républiques voisines et levèrent des troupes pour la protéger.

Le concile de Pise se réunit au mois de mars 1409. Il compta plus de sept cents membres ecclésiastiques, indépendamment des princes et des ambassadeurs qui représentaient les pre-

Digitized by Google

mières puissances de l'Europe. Il commença par citer Grégoire et Benoît à comparaître personnellement devant lui, sous peine d'être déclarés contumaces à l'expiration de certains délais. Cette double citation demeura sans réponse. Grégoire XII finit par envoyer des nonces et parut consentir à discuter les termes d'une transaction. On ne put décider que beaucoup plus tard Benoît XIII à en envoyer de son côté, et il les chargea uniquement de protester contre les pouvoirs que l'assemblée s'arrogeait. En conséquence de ces tergiversations ou de ces refus, les deux papes furent, après les délais expirés, convaincus de se refuser au vœu général, et déposés par défaut. C'était la première fois que la vacance du saint-siége était déclarée par un concile.

Après cette déclaration, l'assemblée jugea qu'on devait élire un nouveau pontife, et les cardinaux portèrent leur choix sur un des personnages les plus vénérés de l'Église, l'archevêque de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V. Quelques assistants combattirent cette nouvelle élection, comme inopportune et prématurée.

L'évêque d'Amiens, Pierre d'Ailly, la blâma et crut devoir, à cette occasion, quitter le concile. Il était d'avis qu'avant d'élire un troisième pape, on s'assurât l'adhésion des diocèses et des États qui n'avaient pas encore abandonné les deux autres. Mais cet avis ne fut pas adopté. La grande majorité des assistants pensa que le corps principal de l'Église, dont ils étaient les représentants incontestables, ne pouvait rester sans tête et sans chef, et ce fut pour cette raison qu'on procéda au couronnement d'Alexandre V, après lequel l'assemblée se sépara.

Par une fortune inespérée, le nouveau Pape ne tarda pas à être mis en possession de Rome et d'Avignon, les deux capitales du saint-siége. Elles furent occupées à peu de temps l'une de l'autre par des troupes que les princes ses adhérents mirent à son service. Louis II d'Anjou crut l'occasion favorable pour tenter une nouvelle entreprise sur le royaume de Naples; il conduisit quelques centaines de lances françaises en Italie, et aida les Romains à chasser les lieutenants de Ladislas. Pour Avignon et les châteaux qui l'entouraient, on les enleva facilement à la bande aragonaise chargée de leur défense. Mais avant que cette dernière conquête fût achevée, Alexandre V avait cessé de vivre. D'un autre côté, Grégoire XII et Benoît XIII conservaient encore une certaine obédience. Le premier conti-

Digitized by Google

nuait d'être reconnu par Naples, la Hongrie et la Pologne, le second par les royaumes espagnols et l'Écosse. Ainsi, le schisme n'était nullement terminé. L'œuvre commencée au concile de Pise ne devait être achevée que cinq ans après, par un autre concile plus considérable et plus célèbre, celui de Constance.

XXII. — Le duc de Bourgogne, qui avait imposé aux princes le traité de Chartres, occupé Paris, gagné la reine, qui s'était fait donner le gouvernement du Dauphin et avait mis partout des hommes à lui, paraissait maître de la France. Il gouverna pendant près d'un an sans contradicteur. On n'en était pas moins convaincu que la paix serait de peu de durée.

Ce pressentiment empêcha de porter une grande attention aux affaires étrangères. Une entreprise tentée pour reprendre Calais fut abandonnée aussitôt. On apprit que Boucicaut avait été forcé par le mécontentement des Génois de renoncer au protectorat de leur république, et on ne lui fournit aucun moyen de le rétablir. La seule entreprise étrangère de quelque importance fut celle du roi de Sicile, Louis II d'Anjou, qui, ayant reçu l'investiture de Naples des mains d'Alexandre V, l'élu du concile de Pise, crut l'occasion favorable pour attaquer son rival Ladislas, le vassal et le soutien de Grégoire XII. Il enleva Rome en passant; mais malgré la sympathie qu'il trouva chez les barons angevins, malgré une victoire même qu'il remporta à Rocca-Secca en 1411, il ne put se rendre maître du royaume, dont la conquête eût exigé des forces plus considérables.

Au printemps de 1410, le jeune duc d'Orléans, déjà veuf à dix-neuf ans d'une fille de Charles VI, épousa en secondes noces la fille du comte d'Armagnac, qui passait pour un des plus habiles et surtout des plus audacieux capitaines de France. Ces noces, célébrées à Mehun-sur-Yèvre, donnèrent aux princes d'Orléans l'occasion de réunir leurs principaux amis. D'accord avec les comtes de Clermont et d'Alençon, ainsi qu'avec le connétable d'Albret, ils résolurent de renverser le duc de Bourgogne. De Mehun ils se rendirent à Gien, où ils virent les vieux ducs de Berry et de Bourbon, le premier mécontent du rôle subalterne auquel Jean Sans-peur et la reine l'avaient réduit, le second toujours convaincu qu'il fallait tirer un châtiment exemplaire de l'assassinat de 1407. L'entente fut aisée. Le duc de Bretagne vint aussi à Gien et promit son concours; il avait été élevé à la cour de Philippe le Hardi, mais depuis

Digitized by Google

il s'était séparé de Jean Sans-peur, qui avait marié l'une de ses filles à un fils de Clisson, comme pour le menacer personnellement. Tous ces princes, unis par les mêmes sentiments, tombèrent d'accord de présenter au roi une double requête. Ils devaient lui demander de faire justice du meurtre de Louis d'Orléans, et de régner seul désormais, sans que nul pût abuser de son nom. Ils couvinrent de soutenir cette requête les armes à la main, d'appeler à eux leurs vassaux, et de réunir toutes les forces dont ils pourraient disposer.

Le duc de Bourgogne ne perdit pas de temps pour se mettre en état de défense; il convoqua tous ses vassaux et ses alliés du nord et de l'est. Il établit une taille dans ses États et y fit une retenue sur les gages de ses officiers. Il n'osa pas agir de même en France, mais il taxa arbitrairement ceux des habitants de Paris qu'il savait du parti contraire. Le malheureux Charles VI, peu capable de discernement, entraîné d'ailleurs par la reine, qui subissait toujours avec la ténacité d'un esprit faible des volontés étrangères, se laissa persuader facilement que la prise d'armes des princes était un attentat contre lui. Le duc de Bourgogne eut soin de se donner pour le protecteur du roi et le gardien de la paix. A ce titre il prétendit rester sur la défensive, quoiqu'il disposât d'une armée nombreuse.

Les princes d'Orléans avaient leur quartier général à Chartres; ils virent leurs troupes grossir rapidement; des hommes d'armes leur venaient de toutes les parties du royaume. Le comte d'Armagnac leur amena le reste des anciennes bandes du Midi; ces soldats devinrent bientôt la terreur des pays où ils parurent. On les appela les Armagnacs, nom qui fut ensuite étendu à tous les partisans de la maison d'Orléans. La campagne entre Chartres, Orléans et Paris, fut en peu de temps remplie de gens de guerre et d'aventuriers dont la présence fut signalée par tous les désordres.

Charles VI effrayé convoqua le ban et l'arrière-ban pour sa défense personnelle, sans pouvoir rallier autour de lui qu'un petit nombre de seigneurs. Il restait peu de place pour un tiers parti. Les hommes qui craignaient la guerre civile et la jugeaient d'autant plus redoutable qu'ils la voyaient de plus près, auraient voulu que les plus riches bourgeois de Paris, l'université, le parlement, quelques-uns des princes, se groupassent pour rendre le pouvoir au roi et arrêter l'effusion du sang. Mais la folie de Charles VI, l'enfance du Dauphin, l'aveuglement de la

Digitized by Google

reine, l'absence de la noblesse, rangée à peu près tout entière sous les drapeaux des factions rivales, empêchaient que le tiers parti eût un chef ni des soldats. Il ne pouvait prétendre qu'à un rôle de médiateur, rôle toujours difficile et subordonné aux circonstances.

Il essaya pourtant de le remplir, et de nouvelles négociations furent entamées. Les discours, les sermons, roulaient uniformément sur ce texte : « Tout royaume divisé est condamné à périr ». Deux mois se passèrent dans les plus vives inquiétudes. Après de longs débats, les princes acceptèrent les propositions qui leur étaient faites par le duc de Bourgogne. On signa le 2 décembre, au château de Bicêtre, propriété du duc de Berry, un traité ou plutôt un accord provisoire, en vertu duquel les troupes devaient être licenciées de part et d'autre, et chacun devait se retirer sur ses domaines sans qu'on recherchât le passé. Le conseil, dont tous les princes étaient également éloignés, demeurait composé de quatre prélats, douze chevaliers et quatre membres du parlement. Jean Sans-peur renonçait au gouvernement, à la condition que ses adversaires en seraient écartés aussi. Il stipulait seulement que le duc de Berry ne serait jamais appelé auprès du roi sans qu'il y fût appelé lui-même de son côté. La prévôté de Paris fut enlevée à sa créature des Essarts.

Cette sorte d'abdication réciproque des deux partis n'était pas sérieuse; on ne constituait qu'un gouvernement impuissant composé d'hommes sans autorité, et le champ demeurait libre aux intrigues. Les Bourguignons continuèrent de s'agiter dans le conseil et dans la ville pour reprendre indirectement le pouvoir qu'ils avaient quitté. Les Armagnacs, peu satisfaits de leur demi-succès, augmentèrent chaque jour leurs prétentions. Il y eut sept mois de tiraillements qui aboutirent à une rupture.

Le 14 juillet 1411, Charles d'Orléans, accusant Jean Sans-peur de ne s'être pas conformé à quelques-unes des clauses du traité, lança un manifeste éloquent dont Gerson passa pour l'auteur. Après avoir exposé tous les griefs de sa maison, depuis le meurtre de son père, aggravé par les circonstances odieuses qui l'avaient préparé, accompagné ou suivi, jusqu'aux traités de Chartres ou de Bicêtre, violés, selon lui, par le duc de Bourgogne, après avoir dénoncé les actes illégaux et tyranniques de Jean Sans-peur, il déclara que son honneur et celui du royaume exigeaient que justice se fît. Il demanda au roi le châ-

Digitized by Google

timent des meurtriers, l'éloignement de soixante personnes qui seraient bannies de la cour, et ajouta que c'était une obligation pour lui et les siens de poursuivre le redressement de ses torts « par toutes voies de fait ou autrement ». Ce manifeste fut suivi d'un défi adressé à Jean Sans-peur. Le temps des transactions était passé.

XXIII. — Le gant était jeté, et jeté par les Armagnacs. Les Bourguignons leur renvoyèrent la responsabilité de la guerre civile. Ces derniers avaient le roi avec eux, ce qui importait beaucoup; car la présence du roi était comme le drapeau de la France, auquel les incertains se ralliaient et en face duquel beaucoup des plus hostiles se croyaient forcés de s'abstenir. Le duc de Bourgogne publia un manifeste où il répéta qu'il défendait le roi. En même temps il assembla des gens d'armes et leva des impôts.

Charles VI et le Dauphin déclarèrent le soulèvement des princes un attentat contre la couronne, et défendirent aux vassaux de ces derniers de répondre à la convocation qui leur était adressée. Mais les Armagnacs ne tinrent point compte de cette interdiction, dictée par Jean Sans-peur. Ils couvrirent de troupes tout le pays au nord de Paris, la Picardie, le Valois, le Soissonnais. Ces troupes étaient d'autant plus ardentes qu'on avait différé plus longtemps les hostilités. Elles commencèrent à faire aux Bourguignons une guerre active et sans quartier.

L'effroi que les Parisiens éprouvèrent à la nouvelle des excès commis par ces bandes, permit au parti bourguignon, nombreux et surtout populaire dans la ville, de se lever et d'agir résolûment. On demanda au roi d'ôter le titre de capitaine de Paris au duc de Berry, et de le donner au comte de Saint-Pol, beau-frère de Jean Sans-peur. Le nouveau capitaine arma aussitôt la plus puissante des corporations urbaines, celle des bouchers, que dirigeaient les trois familles des Saint-Yon, des Legoix et des Thibert. Ces familles, enrichies depuis longtemps à la faveur de priviléges héréditaires, disposaient de toute une armée d'hommes forts et redoutables, les écorcheurs et les valets de boucherie, outre les pelletiers, les couturiers, les corroyeurs et autres gens de métier dont les intérêts se liaient aux leurs. Saint-Pol obtint du roi qu'il les autorisât à mettre sur pied une milice de cinq cents hommes. On les appela les Cabochiens, du nom d'un de leurs chefs, l'écorcheur

Digitized by Google

de bêtes Caboche. Un chirurgien, maître Jean de Troyes, homme violent et doué de ce genre d'éloquence qui réussit dans les temps de troubles, se joignit à eux. Des agitateurs populaires s'élevèrent partout ; il en sortit même de l'université.

Dès que la nouvelle milice fut organisée, ses chefs entrèrent au conseil et lui imposèrent leurs volontés. Jean Culdoë, prévôt des marchands, ne voulut pas subir cette violence et se retira à Melun avec trois cents bourgeois des plus considérables et des plus modérés. Les Cabochiens s'assurèrent alors de la personne du roi et de celle du Dauphin ; ils les transférèrent de l'hôtel Saint-Paul au Louvre et les y mirent sous bonne garde, de peur qu'on ne les leur enlevât. Ils firent prendre à tous les habitants de la ville, y compris les femmes et les enfants, la croix de saint André, marque distinctive du parti de Bourgogne. Ceux qui étaient du parti d'Orléans ou réputés tels furent bannis ou emprisonnés, quelques-uns même tués ou jetés à la rivière. L'effervescence ne fit que croître quand on vit les paysans des environs accourir de tous côtés, racontant les excès commis par les soldats armagnacs, et portant aussi la croix blanche et le chaperon de Bourgogne en drap pers ou vert. On fortifia les abords de Paris. On fit donner par le roi au duc Jean le commandement des vassaux de la couronne. Les princes d'Orléans et leurs fauteurs furent déclarés coupables de lèse-majesté. Quelques membres de l'université, trouvant une bulle d'excommunication fulminée depuis plus de quarante ans par Urbain V contre une bande que commandait un comte d'Armagnac, s'empressèrent de la publier de nouveau. Les Parisiens écrivirent aux villes voisines pour les engager à s'unir à eux ; mais Orléans fut à peu près la seule qui se laissa persuader.

Jean Sans-peur, qui se trouvait en Flandre, marcha en Picardie contre les Armagnacs avec la noblesse de ses États et une infanterie nombreuse de milices flamandes qu'il entraîna en leur promettant la liberté du pillage [1]. Il chassa partout l'ennemi devant lui, mais quand il arriva sur les bords de l'Oise, les quarante jours qui faisaient la durée régulière du service étaient expirés. Les Flamands chargèrent leurs chariots du butin enlevé au pillage de Ham et de toutes les campagnes du Vermandois, puis retournèrent chez eux sans que le duc pût les retenir.

[1] Monstrelet, I, 84.

Digitized by Google

Les Armagnacs, au lieu d'attaquer et de poursuivre l'armée de Jean Sans-peur affaiblie par cette défection, se replièrent sur Saint-Denis et Saint-Cloud; ils coupèrent les arrivages de Paris par le cours inférieur de la Seine, et entourèrent la ville. Ils avaient avec eux des bandes d'aventuriers bretons et gascons que les habitants de l'Ile-de-France prenaient pour des étrangers à cause de leurs costumes nationaux et de leurs langues particulières. Ces aventuriers, obligés de vivre de maraude, se livraient à d'affreux excès; ils enlevaient les paysans et les torturaient pour leur arracher des rançons. Les Bourguignons n'en commettaient guère moins de leur côté; les milices parisiennes brûlèrent dans une sortie le magnifique château de Bicêtre (ou Winchester) que le duc de Berry avait bâti, et où il avait réuni, sans parler des tapisseries, des vitraux et d'un mobilier d'une richesse extraordinaire, la plus précieuse collection de tableaux alors connue.

Jean Sans-peur avait recherché et obtenu l'appui des Anglais. Douze cents lances anglaises s'étant jointes à lui sous les ordres du comte d'Arundel, il marcha rapidement sur Paris, y entra sans avoir été arrêté au passage, et encouragea ses partisans par sa présence. L'apparition de ses nouveaux alliés fut d'abord froidement accueillie. Le premier jour personne ne voulait les loger[1]. Cependant les Parisiens, se sentant soutenus, firent plusieurs sorties que dirigèrent le comte de Saint-Pol et le sire de Bournonville; ils reprirent Saint-Cloud et Saint-Denis. Les Armagnacs, forcés de quitter cette dernière place, enlevèrent en partant le trésor de la reine qui y était déposé. Ils finirent par s'éloigner, et se retirèrent du côté d'Orléans. On prit quelques-uns de leurs chefs, qui furent mis à mort sans quartier.

Jean Sans-peur ayant dégagé les environs de Paris, y envoya saisir les terres, les châteaux, les seigneuries des princes du parti opposé. Il se vit maître en peu de temps des châteaux d'Étampes, de Dourdan et de Coucy. Il distribua les seigneuries qui étaient dans ses mains et les charges de l'État aux hommes qui l'avaient servi. Il rendit aux Parisiens ceux de leurs priviléges qu'ils n'avaient pas encore recouvrés, y compris leur ancienne organisation militaire, détruite en 1383 pour prévenir les émeutes. Enfin il frappa de nouvelles contributions les partisans vrais ou supposés des Armagnacs.

[1] Juvénal, an 1411.

Digitized by Google

A la fin de la campagne il était maître de Paris et de tout le Nord. Ces succès décidèrent plusieurs provinces du centre et du Midi à se prononcer pour lui. On prit la croix de saint André dans le Poitou et le Languedoc ; ce dernier pays se laissa facilement entraîner par la haine qu'il portait au duc de Berry. Les princes s'étaient repliés sur l'Orléanais et au sud de la Loire, où la rareté des vivres diminuait leurs forces tous les jours.

Les deux partis recherchaient également l'appui des Anglais. Le duc de Berry offrit à Henri IV de lui céder la Guyenne et le Poitou et de lui livrer plusieurs forteresses. Les troubles de la France donnaient ainsi au roi d'Angleterre l'espérance de reprendre ce que ses prédécesseurs avaient perdu. Prêt à vendre tour à tour aux deux partis un concours intéressé, il parut vouloir abandonner Jean Sans-peur. Celui-ci ayant eu connaissance des propositions du duc de Berry par des dépêches interceptées, s'empressa de les publier, accusa le duc de haute trahison, et fit répandre le bruit que les Armagnacs voulaient ôter la couronne à Charles VI pour la donner à Henri IV. Ce bruit souleva le peuple partout.

Le printemps venu, le duc de Bourgogne résolut de prévenir l'ennemi. Il fit prendre au roi l'oriflamme et le conduisit assiéger Bourges, capitale de l'apanage du duc de Berry (mai 1412). Il comptait sur la supériorité de ses forces et sur l'embarras des Armagnacs, obligés, pour faire vivre leurs soldats, de les disséminer dans le Berry, la Touraine et l'Anjou. Cependant Bourges résista et fut héroïquement défendue.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans progrès sensibles pour les assiégeants. Ils commencèrent alors à se lasser ; ils souffraient de la disette, et une violente épidémie s'était déclarée dans le camp. On murmurait d'une guerre qui ne devait profiter qu'aux Anglais. Quelques seigneurs de l'entourage du roi, partisans de la paix, crurent le moment venu de la conclure. Ils conseillèrent au Dauphin Louis, duc de Guyenne, qui approchait de la majorité requise pour la régence, d'en devancer le terme, de s'emparer de l'autorité, et de couper court à une lutte doublement désastreuse. Le Dauphin suivit l'avis et exigea du duc de Bourgogne qu'il eût une entrevue avec le duc de Berry. L'*appointement*, c'était le mot du temps, fut conclu le 12 juillet à Bourges et ratifié peu après à Auxerre par les autres princes. On revint aux bases du traité de Chartres. La réconciliation des

Digitized by Google

deux partis fut stipulée aux mêmes conditions et le passé mis en oubli. Les Armagnacs renoncèrent à toute confédération contre la couronne ou alliance avec l'étranger. On restitua de part et d'autre les biens confisqués. Enfin, on convint d'unir toutes les forces de la France pour marcher contre les Anglais, dont on annonçait une descente prochaine en Normandie.

La nouvelle de cette paix inespérée fut accueillie avec un transport général. « Quant au peuple, dit Monstrelet, dont il y avait grand multitude et autres bonnes gens, il ne faut pas demander s'ils avaient grand'joie..., si leur semblait être proprement miracle de Dieu. »

L'avantage du traité d'Auxerre était qu'il n'y avait en réalité ni vainqueurs ni vaincus. Si les Armagnacs étaient forcés d'accepter la réconciliation contre laquelle ils avaient protesté, d'un autre côté le duc de Bourgogne perdait sa dictature. Le gouvernement allait maintenant appartenir au Dauphin Louis. Le jeune prince, malgré son âge, prétendit agir lui-même et débuta par quelques actes d'autorité. Il affecta de se montrer impartial, témoigna cependant beaucoup de faveur au duc d'Orléans qui n'était guère plus âgé que lui, et commença par lui accorder la révision du procès de Montaigu.

On avait appelé les Anglais ; il fallait les éloigner. Le duc de Clarence, second fils de Henri IV, avait débarqué en Normandie avec huit mille hommes et pénétré jusque dans le Maine. On obtint de lui, en payant sa retraite, qu'il se dirigeât sur Bordeaux. Mais le duc d'Orléans dut lever une taille dans ses domaines propres, mettre en gage les reliquaires des églises et donner un de ses frères en otage pour garantir ses engagements. Les Anglais se montrèrent très-exigeants, ravagèrent tout le pays qu'ils traversèrent, et ne consentirent à gagner la Guyenne que dans l'espérance de s'y faire de nouveaux alliés. Ils comptaient sur l'appui du comte d'Armagnac, mécontent du traité d'Auxerre, et sur celui du sire d'Albret, à qui Jean Sans-peur avait ôté le titre de connétable dans la dernière guerre pour le donner au comte de Saint-Pol. La mort de Henri IV, qui arriva l'année suivante, retarda l'exécution de ces projets, mais de peu de temps.

XXIV. — Une guerre civile produit toujours plus de maux qu'une guerre étrangère. En 1412, la situation de la France était déplorable ; les campagnes se dépeuplaient, les ravages

Digitized by Google

des armées avaient causé la famine [1]. Dans ces circonstances critiques, les états généraux, dont il n'y avait point eu de convocation sérieuse depuis le roi Jean, furent réunis le 30 janvier 1413.

Cette assemblée pouvait remplir un beau rôle en assurant la paix et la conciliation des partis. Jamais il n'y en eut de plus insignifiante. Elle fut très-incomplète, ne comprenant que les représentants d'un petit nombre de diocèses et de villes. Elle se contenta de faire des plaintes sur les nouvelles taxes et de présenter quelques remontrances au sujet des finances ou de l'administration. Ces remontrances mêmes eurent un caractère de généralité des plus vagues. L'orateur, Benoît Gentien, prononça une harangue obscure et ampoulée qui ne conclut à rien, mécontenta les princes et ne satisfit personne. L'assemblée fut congédiée au bout de neuf jours. Son insignifiance fut telle que les auteurs contemporains lui accordent à peine une mention en passant.

L'université et le corps de ville de Paris, ce dernier toujours, il est vrai, dominé par les bouchers, résolurent de présenter directement leurs plaintes aux princes. On voulut entraîner le parlement, mais il eut soin de rester sur la réserve. Le 14 février, un carme, docteur en théologie, Eustache de Pavilly, fut admis à prononcer, en présence du Dauphin et des princes, un long discours politique. Après avoir insisté, avec beaucoup plus de force que n'avait fait l'orateur des états, sur la nécessité d'une paix durable et surtout du bon ordre dans les finances, il aborda une véritable discussion de budget, exposa des chiffres, soutint que les deux tiers du produit des domaines étaient détournés par les trésoriers, les généraux et les receveurs, dénonça les coupables, qu'il nomma, demanda enfin qu'on fît une enquête sévère au sujet des détournements de fonds, et que leurs auteurs fussent renvoyés et punis, y compris le surintendant des Essarts, redevenu prévôt de Paris depuis la rentrée des Bourguignons. Tous les dons et pensions devaient être annulés. Pavilly passait

[1] A Rouen, en 1411, la famine était déjà telle que les habitants arrêtaient au passage les bateaux de blé qui descendaient la Seine. — Rouen avait beaucoup souffert depuis le châtiment qui lui avait été infligé en 1382. Son port était abandonné. La ville est représentée déjà dans une ordonnance de 1408 comme « moult diminuée et dépeuplée, les maisons d'icelle démolies et la marchandise comme de tout déchue, tant pour l'occasion des guerres et des mortalités, comme pour le fait des grandes charges, etc... »

Digitized by Google

ensuite en revue les abus qui existaient dans les différentes parties de l'administration et au sein des cours souveraines, sans épargner le parlement, la chancellerie, ni le conseil du roi.

Jean Sans-peur, qui appuyait toujours les projets de réformes et cherchait à flatter les Parisiens, insista pour qu'on fît droit à ces remontrances. En conséquence, une ordonnance rendue le 24 février suspendit tous les officiers de finances qui demeuraient à Paris, et révoqua sans aucune exception les dons et les pensions assignés sur le trésor. Des Essarts perdit la prévôté de Paris et fut menacé d'être poursuivi en sa qualité de surintendant ; il s'était exposé aux défiances du duc de Bourgogne, à cause des intelligences qu'il se ménageait de tous les côtés. Il craignit le sort de Montaigu, courut s'enfermer à Cherbourg dont il était capitaine, et déclara qu'il se justifierait en prouvant qu'il avait remis au duc deux millions d'or sur son ordre. Cependant ces mesures causèrent une grande agitation. Des querelles s'élevèrent à propos des restitutions que le traité d'Auxerre avait stipulées en faveur des princes. Il n'y avait que trouble et défiance dans tous les esprits.

Le duc de Guyenne, jaloux du duc de Bourgogne, rappela des Essarts et l'introduisit le 28 avril dans la Bastille. Aussitôt les bouchers se soulevèrent et convoquèrent la milice, malgré la résistance des prévôts et des échevins. Les chefs de la milice voulurent s'opposer à une prise d'armes; elle eut lieu malgré eux. Un chevalier bourguignon, Hélyot de Jacqueville, prit le commandement des forces parisiennes et assiégea la Bastille pour s'emparer de des Essarts. Pendant ce temps, une bande d'hommes armés, se portant à l'hôtel du duc de Guyenne, y pénétra de vive force, obligea le jeune prince à se couvrir des nouveaux insignes du parti, c'est-à-dire du chaperon blanc adopté en l'honneur des Gantois, et enleva plusieurs de ses conseillers, qui furent jetés en prison ou massacrés. Des Essarts se rendit sur parole.

A partir de ce moment, les bouchers furent maîtres de Paris. La faction, dirigée par Jean de Troyes, s'imposa au Dauphin et l'obligea de légitimer tout ce qu'il lui plut d'entreprendre. Alliée des Gantois, dont elle traita magnifiquement les députés à l'hôtel de ville, elle rechercha encore l'alliance de plusieurs villes françaises ou bourguignonnes. Elle envoya des chaperons blancs à Sens et à Reims. Charles VI lui-même prit ce chaperon, ainsi que le duc de Berry.

Digitized by Google

Le roi et le duc de Guyenne furent traités par les bouchers comme ils l'avaient été autrefois par Jean Sans-peur, c'est-à-dire tenus en tutelle ; ils n'étaient plus que des instruments aux mains des partis, qui avaient appris à abuser de leurs noms. On les accabla de respects apparents, mais incapables de tromper personne. Jean de Troyes et les Cabochiens s'attachèrent à rendre de plus en plus étroite cette espèce de captivité, qui, dit Monstrelet, « semblait aux gens sages être piteuse chose. » On craignait qu'ils n'entrassent en intelligence avec les Armagnacs.

Les plus modérés de la faction prétendaient imposer au Dauphin une réforme de sa conduite, et l'arracher à une vie de plaisirs d'autant plus dangereuse qu'on craignait qu'elle ne le jetât dans une folie pareille à celle de son père. Le peuple était scandalisé du luxe de la cour, qui avait pris, depuis le commencement du règne, des proportions insolites. Il n'y avait qu'un cri dans la bourgeoisie économe et rangée, contre « les merveilleuses pompes qui régnaient en France. »

Les Cabochiens voulaient aussi une réforme des abus ; on les satisfit en promulguant la grande ordonnance du 25 mai 1413, qu'on appela l'ordonnance cabochienne, et qui soumit tous les corps de l'État à des obligations et à des règles formelles et étroites. C'était la reproduction étendue et corrigée de toutes les ordonnances particulières rendues autrefois sur le conseil, le parlement, les chambres des comptes, etc. — On a remarqué comme une singularité très-frappante en effet, que le parti populaire, alors maître de Paris, se soit contenté de la réforme du code administratif, et n'ait rien prétendu changer aux institutions du gouvernement.

Il arriva pourtant à ce parti ce qui était inévitable : devenu le maître, il se divisa, et ce furent les plus violents qui l'emportèrent. Au bout de peu de temps, les bouchers, ou plutôt les milices qu'ils avaient armées, ne connurent plus de loi. Ils arrêtèrent en une seule fois soixante personnes dont ils confisquèrent les biens, et dont ils firent instruire le procès par des commissaires choisis exprès. Nul ne leur devenait suspect sans être aussitôt incarcéré. Un soir qu'on dansait chez le Dauphin, Jacqueville monta chez lui avec des hommes armés, arrêta le duc de Bavière, le propre frère de la reine, et emmena une soixantaine de personnes qui furent jetées en prison. Treize dames de la cour étaient du nombre.

Digitized by Google

De tels actes soulevèrent l'indignation publique. Le parlement et l'université s'empressèrent de les désavouer. Les Bourguignons s'associèrent eux-mêmes à ce désaveu. On parla tout haut de délivrer les princes. Le duc d'Orléans et les siens s'armaient pour faire observer le traité d'Auxerre. Jacqueville et ses satellites, se sentant entourés d'ennemis, redoublèrent de violence. On assassina dans les prisons. Des exécutions publiques eurent lieu aux halles; le sire de la Rivière et l'ancien prévôt des Essarts furent les premières victimes. On leva une taxe proportionnelle à la fortune présumée de chacun des habitants de la ville, sorte d'impôt progressif qu'on disait destiné à la guerre contre les Anglais. Cette taxe étant établie illégalement, quelques personnes, entre autres Juvénal des Ursins et Gerson, refusèrent de la payer. Mais le premier fut mis en prison et le second eut sa maison pillée.

Comme il était naturel au milieu de pareils désordres, le travail fut tout à coup arrêté, le commerce suspendu, les métiers chômèrent. L'inquiétude gagna tout le monde; la bourgeoisie exprima son mécontentement; les ouvriers se plaignirent de manquer d'ouvrage; l'université s'agita et déplora son impuissance.

Le Dauphin, impatient de sortir de captivité, voulut envoyer des ambassadeurs aux princes d'Orléans qui avaient rassemblé leurs forces sur les bords de la Loire. Le parlement approuva ce projet. Les amis de la paix, poussés en secret par le duc de Berry et Juvénal des Ursins, tinrent des réunions à l'hôtel de ville, malgré l'opposition de Jacqueville et des Cabochiens. Ils avaient à leur tête les officiers de la milice urbaine, quarteniers, cinquanteniers et dizeniers, écartés naguère par les Cabochiens et maintenant décidés à reprendre leurs commandements. Dès que la réaction eut des chefs avoués, elle marcha promptement. La bourgeoisie s'empressa de se rallier autour d'eux. Les commissaires qu'on avait chargés de juger les prisonniers en délivrèrent une partie, de peur de causer trop d'irritation.

Le 2 août, une grande réunion fut convoquée à l'hôtel de ville pour délibérer sur un projet de traité avec les princes d'Orléans. Ces princes offraient de s'en tenir aux articles de la paix d'Auxerre, mais voulaient que Paris désarmât. La réunion comptait plus de mille personnes. Les bouchers, très-hostiles à un pareil traité, s'emportèrent et firent des menaces; heureu-

Digitized by Google

sement ils avaient cessé d'être les plus forts ; on décida malgré eux que le peuple serait consulté le lendemain, dans les assemblées de quartier. Le 3, ces assemblées se réunirent et demandèrent la paix par acclamations. Les Cabochiens durent céder, pour ne pas engager une lutte inégale. Les chefs de la bourgeoisie se mirent aux ordres du duc de Guyenne. Le 4, les Cabochiens firent un dernier effort pour se maintenir. Ils occupèrent l'hôtel de ville, mais se trouvant en face de trente mille hommes rassemblés par leurs adversaires, ils n'osèrent pas livrer le combat, et se dispersèrent de côté et d'autre ; les chefs, comprenant que leur règne était passé, se hâtèrent de fuir de Paris.

On changea aussitôt les officiers municipaux. La prévôté fut donnée à Tanneguy Duchâtel, qui était Armagnac ; les gouvernements de la ville, du Louvre et de la Bastille, aux ducs de Berry, d'Aquitaine et de Bar.

Jean Sans-peur avait abandonné les Cabochiens lorsqu'il s'était vu trop compromis par leurs excès, mais il fit une dernière tentative pour s'emparer de la personne du roi et l'enlever du château de Vincennes; il échoua et dut se retirer. Au même moment le duc d'Orléans arrivait à Paris avec les rois de Navarre et de Sicile. Le parlement annula tous les arrêts rendus contre les princes. La réaction fut si complète qu'on abolit l'ordonnance cabochienne, comme un monument de la tyrannie démagogique. Les Parisiens prirent tous l'écharpe d'Armagnac ; on réintégra dans leurs charges les personnages destitués ; la connétablie fut rendue à Albret. Les auteurs des crimes commis pendant le règne des écorcheurs furent recherchés et poursuivis. Enfin les Armagnacs obtinrent sans coup férir le triomphe le plus entier, et se virent à leur tour maîtres du gouvernement et du roi.

XXV. — Jean Sans-peur, en s'éloignant de Paris, eut soin de demeurer armé. Il réunit des troupes dans l'Artois et la Flandre, dont les chevaliers s'engagèrent à le servir contre tout le monde, le roi et le Dauphin seuls exceptés. Il sentait qu'il avait exaspéré contre lui la plupart des princes par son peu de fidélité aux traités, la haute bourgeoisie parisienne par l'appui qu'il avait prêté aux bouchers et aux gens de troubles. Il craignait une vengeance, et ne voulait pas laisser à ses ennemis le temps de le prévenir. Il chercha donc une occasion ou un pré-

Digitized by Google

texte pour reprendre un rôle agressif. L'occasion ne se fit pas attendre.

Le Dauphin, toujours jaloux d'exercer seul une autorité qu'on lui contestait, vit de très-mauvais œil que les princes prétendissent avoir part au pouvoir ou le tenir en tutelle. Il eut quelques démêlés avec le duc d'Orléans. Jean Sans-peur en fut instruit et marcha aussitôt sur Paris, annonçant l'intention de le délivrer de la tyrannie qui pesait sur lui. Il arriva au mois de janvier 1414, précédé d'un manifeste où il exposait les motifs de sa détermination. Il s'avança jusqu'à Dammartin, puis jusqu'à Saint-Denis.

Sa situation était exactement celle où les Armagnacs s'étaient trouvés en 1411 ; son manifeste ressemblait au leur. Les princes, pour conjurer le danger, demandèrent au duc de Guyenne de se déclarer formellement pour eux, et d'éloigner quatre conseillers bourguignons qu'il avait gardés. Ils montèrent à cheval, firent fermer les portes de Paris, et empêchèrent tout mouvement populaire en faveur du duc de Bourgogne. Ce dernier ne pouvait plus se dire appelé par le Dauphin, et ne trouvant pas dans le peuple de Paris l'appui qu'il avait espéré, il reprit le 9 février la route de Flandre.

Cependant les princes avaient convoqué en toute hâte l'arrière-ban et les milices des villes. Charles VI en prit le commandement, et marcha en personne à la poursuite des Bourguignons. Leurs garnisons furent chassées de Compiègne et de Soissons. La première de ces places fut rançonnée. La seconde, enlevée d'assaut après un siége en règle, fut mise à sac et traitée avec la plus grande rigueur, parce que, faisant partie de l'héritage du duc d'Orléans, elle s'était donnée à son ennemi. On s'assura ainsi la soumission de toute la Picardie.

Jean Sans-peur se vit alors dans un péril sérieux. Jusque-là il avait disposé de forces militaires supérieures à celles des autres princes ; maintenant que le roi était contre lui, un grand nombre de ses vassaux l'abandonnaient. Sa conduite et ses actes étaient discutés par les siens. Ses frères furent les premiers à le quitter et à rentrer en grâce. Les Flamands entreprirent de négocier sans lui. Il résolut de s'enfermer à Arras et de s'y défendre avec les troupes qui lui restaient. L'armée royale l'y assiégea.

Mais il arriva au siége d'Arras ce qui était arrivé deux ans auparavant au siége de Bourges. Comme les opérations traînaient en longueur, les partisans de la paix agirent auprès du

Digitized by Google

Dauphin et l'engagèrent à traiter. Le Dauphin suivit ce conseil, d'autant mieux qu'il ne voulait pas se livrer aux princes, et qu'en offrant la paix il pouvait en dicter les conditions. Le traité fut signé le 4 septembre. Jean Sans-peur remit les clefs d'Arras, prit l'engagement d'éloigner de lui les hommes suspects au parti d'Orléans, et de ne pas négocier avec les Anglais. Le duc de Brabant, la comtesse de Hainaut et les députés des communes flamandes se portèrent garants de ces conventions. Les troupes furent licenciées de part et d'autre et se retirèrent, mais en pillant, suivant l'usage.

Au fond, ce traité ne devait pas être plus durable que les précédents. Les princes d'Orléans le signèrent à regret, et les conférences qui suivirent pour le règlement des intérêts particuliers prouvèrent que les haines demeuraient toujours aussi vives. Mais la trêve, car c'en était une, fut un peu plus longue que les précédentes, parce que le parti bourguignon était vaincu. Le malheur voulut que la retraite forcée de Jean Sans-peur fût aussi funeste à la France, exposée maintenant à l'invasion des Anglais, qu'avaient pu l'être ses prétentions au gouvernement.

XXVI. — Le concile de Pise avait fait faire un grand pas à la question du schisme, mais sans la résoudre. Si le nouveau Pape élu à Pise, Alexandre V, avait obtenu l'obédience de la plus grande partie de l'Europe, s'il était devenu presque en même temps maître des deux capitales de l'Église, Rome et Avignon, Grégoire XII et Benoît XIII n'en conservaient pas moins chacun un petit nombre d'États fidèles. Aussi les adversaires du concile lui reprochaient-ils d'avoir partagé la chrétienté entre trois papes, tandis qu'avant lui elle l'était entre deux seulement.

Alexandre étant mort à Bologne en 1410, presque subitement, les cardinaux qui l'entouraient s'empressèrent de lui donner un successeur. Ils choisirent le légat de Bologne, Balthazar Cossa, un des hommes qui avaient le plus contribué à la réunion de l'assemblée de Pise. Le nouvel élu, qui prit le nom de Jean XXIII, était riche et puissant; il possédait un grand crédit en Italie et des troupes dont il disposait; malheureusement il était sans considération et sans mœurs. Il pouvait avoir les qualités d'un prince, il n'avait pas celles d'un pape, et ce choix fut accueilli peu favorablement hors de la Péninsule.

Digitized by Google

Jean XXIII commença par se rendre à Rome pour s'y établir et s'assurer du gouvernement des États romains. Or il trompa les espérances que sa prétendue habileté politique avait fait concevoir. Il ne put se maintenir dans la Ville éternelle. Après avoir fatigué l'Italie de ses tergiversations et soulevé de toutes parts contre lui des accusations de duplicité, il fut obligé en 1413 d'abandonner sa capitale en toute hâte, pour ne pas tomber avec sa cour aux mains du roi de Naples Ladislas, qui avait repris le projet de créer l'unité italienne et de la créer à son profit.

Pendant ce temps, l'œuvre de pacification religieuse demeurait suspendue, les réformes mêmes que le schisme avait rendues nécessaires ne s'accomplissaient pas. Un concile, convoqué à Rome en 1412, d'après le vœu exprimé à Pise, n'eut que peu de séances, et presque point de résultats. Il fallut recourir à une autre assemblée. L'occupation de Rome par Ladislas en 1413 et les troubles de la haute Italie firent désirer à la plupart des prélats que cette assemblée se tînt de l'autre côté des Alpes. Les envoyés français exprimèrent ce vœu; mais la France, elle aussi, était en proie à la guerre civile. L'Allemagne, dont les divisions ordinaires avaient alors cessé exceptionnellement, et qui se trouvait unie sous le sceptre pacifique de l'empereur Sigismond de Luxembourg, prit le genre d'initiative que la France avait exercé pendant les années précédentes. Sigismond se rendit en Italie ; il y eut avec Jean XXIII plusieurs entrevues, et finit par lui persuader de convoquer le concile général à Constance, pour l'an 1414. Le Pape laissa percer l'effroi que ces assises générales de l'Église et de l'Europe lui inspiraient, et le regret qu'il éprouvait de les voir tenir dans une ville de l'Empire. Ce dernier regret fut plus vif encore quand la mort assez imprévue de Ladislas vint rendre à l'Italie l'espérance de la sécurité. Mais alors les engagements pris étaient trop formels pour qu'on pût les éluder.

Le concile s'ouvrit donc, le 5 novembre 1414, à Constance. Jamais on n'en avait vu d'aussi nombreux. Plus de dix mille personnes s'y rendirent. Outre les députations de presque toutes les églises et universités de la chrétienté, l'Empereur y parut entouré d'une foule de princes de l'Allemagne ou du reste de l'Europe, et des ambassadeurs de la plus grande partie des souverains. Ces princes, ces ambassadeurs, avaient chacun une suite brillante. Rien ne manqua de ce qui pouvait ajouter à

Digitized by Google

la solennité d'une réunion sur laquelle l'Europe entière tenait les yeux fixés.

Les premiers débats s'engagèrent sur la validité des actes du concile précédent. Il semblait que ces actes dussent être tous confirmés, puisque le concile de Constance procédait de celui de Pise, et n'en était que la continuation. Pierre d'Ailly obtint cependant qu'on ne se prononçât pas à cet égard, tant pour rassurer les consciences timorées que pour ménager une réconciliation possible avec Grégoire XII, Benoît XIII et les États de leur obédience qui n'avaient pas adhéré aux actes de Pise. Cette décision avait une grande portée. Elle remettait tout en question, car elle enlevait à Jean XXIII le seul titre qui fît sa légitimité. On pouvait dès lors lui demander, aussi bien qu'à ses deux rivaux, de renoncer à la tiare.

Avant qu'on en vînt à cette mesure, qui était probable du jour où elle était possible, le premier vote du concile de Constance eut un effet immédiat; ce fut d'assurer à l'Empereur une prépondérance à peu près exclusive au sein de l'assemblée, et de lui donner la direction des débats. Dès que Sigismond fut arrivé, Jean XXIII put s'apercevoir que les *congrégations*, c'est-à-dire les commissions nommées pour régler les questions préparatoires, échappaient à son influence. Il affecta dès lors de se tenir sur la réserve, et témoigna une défiance naturelle, à laquelle les membres du concile répondirent par une défiance égale.

Pierre d'Ailly fit décider, malgré son opposition, que les députés des deux autres papes seraient admis comme ceux de pontifes légitimes, et qu'on entrerait en négociations avec eux. Ces députés, en discutant sous toutes réserves et en acceptant plus ou moins la pensée d'une cession, y mirent pour condition que la cession fût imposée aussi à Jean XXIII. L'assemblée éprouva un grand embarras. Convoquée par Jean XXIII, elle craignit d'infirmer ses propres pouvoirs en infirmant les titres du pape dont elle les tenait. L'hésitation fut d'abord extrême, et les esprits parurent très-divisés. Cependant, comme la pensée qui prévalait était celle d'arriver à un accord général et définitif par quelques moyens et quelques concessions que ce fût, le cardinal Guillaume Fillastre, qui était Français, aborda nettement la solution de la difficulté, et fit dans un mémoire la proposition formelle de déclarer la voie de cession également obligatoire pour les trois papes.

Deux autres propositions préparatoires furent en même temps

Digitized by Google

soumises au concile, qui les adopta. La première était d'admettre au vote, non-seulement les prélats, mais tous les docteurs en droit canon et les laïques qui représentaient les princes. D'Ailly soutint ce système, en alléguant ce qui s'était fait à Pise, à Rome, et dans plusieurs autres grandes assemblées ecclésiastiques, et en insistant sur la considération qu'il ne s'agissait d'aucune question ou définition dogmatique. La seconde proposition consistait à faire voter les assistants, extrêmement nombreux, non par tête, mais par nation. L'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, et un peu plus tard l'Espagne, formèrent cinq nations qui devaient délibérer séparément et dont les votes devaient ensuite être portés à la *session* ou séance générale du concile. Toutes ces mesures tournèrent nécessairement contre Jean XXIII, qui n'était ni populaire dans la masse du clergé ni aimé des princes, et que les Italiens paraissaient à peu près seuls disposés à soutenir.

Le 13 février 1415, la triple abdication proposée par le cardinal Fillastre, fut décrétée par les Allemands, les Anglais et les Français, comme l'unique moyen de rétablir la paix de l'Église. Les Italiens l'avaient seuls combattue. Jean XXIII présenta des réserves et débattit les termes de la formule, qu'il finit cependant par accepter. Le 2 mars, il fit une promesse conditionnelle de cession.

Au fond, il ne pouvait la faire autrement. Mais elle ne satisfit pas les meneurs du concile. Ceux-ci craignirent que, dans les termes où elle était conçue, elle pût être un jour éludée. Ils voulurent avoir des garanties de son exécution; ils demandèrent que le Pape s'engageât à ne jamais dissoudre le concile ni à le transférer ailleurs, ce qui eût été une manière de dissolution. Les discussions ne tardèrent pas à prendre dans les assemblées particulières des nations un caractère irritant; les questions de personnes, d'abord écartées avec soin, finirent par occuper une place inévitable dans les débats. Jean XXIII n'avait pas le caractère de sainteté qui lui eût été nécessaire pour lui assurer les respects de tous et le mettre à l'abri d'attaques personnelles. On faisait circuler à Constance un mémoire où la vie antérieure de Balthazar Cossa était diffamée. Ce mémoire fut discuté publiquement par les nations allemande et anglaise. Les délibérations devinrent tumultueuses; l'union, sans laquelle on ne pouvait terminer le schisme, fut sérieusement compromise.

Digitized by Google

L'Empereur, en voulant calmer l'effervescence, l'aggrava. Comme il interposa son autorité pour le règlement de quelques points, un parti, dirigé par le cardinal de Cambrai, Pierre d'Ailly, l'accusa d'attenter à la liberté du concile.

Tout à coup, le 22 mars, on apprit que le Pape s'était échappé sous un déguisement, qu'il avait traversé le lac et cherché un asile sur les terres du duc d'Autriche, dont il s'était assuré la protection.

Le concile fut d'abord frappé de stupeur, comme s'il eût été dissous par le fait. Mais Sigismond ne lui laissa pas le temps de l'hésitation. Il réunit les nations sur-le-champ, et leur fit voter l'envoi d'une députation à Jean XXIII. Les députés devaient solliciter le retour du Pape, ou tout au moins obtenir de lui qu'il acceptât des négociations. Les membres du concile de Constance se trouvaient alors dans la position où s'étaient vus ceux du concile de Pise avant l'élection d'Alexandre V. Gerson s'attacha, dans un discours qui est demeuré célèbre, à les convaincre que la retraite du Pape ne leur enlevait pas leur autorité; qu'il y avait des circonstances où un concile pouvait agir sans l'ordre et même sans l'aveu du souverain pontife, et qu'on était dans une de ces circonstances exceptionnelles; qu'il fallait enfin achever l'œuvre glorieuse de la pacification de l'Église, œuvre déjà très-avancée, qu'une dissolution de l'assemblée rendrait plus hypothétique et plus difficile que jamais. L'opinion que le concile n'était point dissous et ne pouvait l'être avant qu'il eût achevé son œuvre, c'est-à-dire effacé toute trace du schisme, l'emporta, parce que la nécessité l'exigeait. Dès le 26 mars une déclaration solennelle fut rendue en ce sens par les nations réunies. On ne compta que fort peu d'opposants; sept cardinaux seulement se retirèrent pour suivre Jean XXIII.

Les premières déclarations de ce dernier donnèrent l'espérance d'un accord, mais ses actes ranimèrent les défiances presque aussitôt. Au lieu de se rapprocher du concile, il s'en éloigna, se retirant successivement de Schaffhouse à Laufenbourg, puis à Fribourg en Brisgau. Il tint un langage plein de contradictions et garda l'attitude la plus indécise. Tantôt il donnait comme raisons de sa fuite les craintes qu'il avait éprouvées pour sa sûreté, et la contrainte morale exercée sur l'assemblée par l'Empereur; il semblait vouloir frapper de nullité les actes du concile et prononcer sa dissolution. Tantôt il paraissait disposé à exécuter la promesse qu'il avait faite de quitter

Digitized by Google

la tiare; il élevait seulement des difficultés de détail et marchandait son abdication. Peut-être cherchait-il à gagner du temps, et à jeter par son absence prolongée le trouble dans les résolutions de l'assemblée. Quoi qu'il en soit, il put se convaincre, au bout de peu de semaines, que le seul effet de sa retraite avait été d'augmenter l'aigreur des esprits. Le concile ne s'était pas dissous, et les princes ne s'étaient pas divisés.

Jean XXIII s'était placé sous la protection de Frédéric, duc d'Autriche. Ce prince fut mis au ban de l'Empire; les troupes impériales entrèrent sur son territoire, et Sigismond l'obligea de licencier tous ses soldats. Jean XXIII se vit, par ce seul fait, à la merci du concile. Il pouvait y reparaître pour se défendre ou pour abdiquer. Il aima mieux laisser sans réponse la citation qu'on lui adressa. Dès lors on procéda contre lui en son absence. On commença par le frapper d'une suspension provisoire, et ouvrir une enquête sur sa vie passée. Le résultat de cette enquête fut de le convaincre d'indignité personnelle et de simonie, sans préjudice du scandale qu'il avait causé et de l'attentat qu'il avait commis contre l'unité de l'Église en prenant la fuite. Jean XXIII n'attendit pas cette décision pour se résigner et implorer la clémence du concile. Sa déposition fut prononcée le 29 mai; il accepta l'arrêt et voulut remettre lui-même aux envoyés qui le lui portèrent les insignes du pontificat.

Restait à obtenir l'abdication des deux autres papes. La chose fut aisée pour Grégoire XII, dont l'obédience diminuait tous les jours; il abdiqua au prix de quelques concessions qui sauvegardèrent son honneur et son droit. Benoît XIII se montra plus opiniâtre; aux avances du concile, à celles de l'Empereur, qui l'alla trouver en Aragon, il répondit par des exceptions dilatoires, puis, après de longues négociations, par un refus définitif. Les rois de Castille, de Navarre, d'Aragon, d'Écosse, et presque tout le clergé qui lui était resté fidèle, s'emparèrent de ce refus pour lui retirer leur obédience. Le concile de Constance le déposa en 1417. Le vieux pontife, plus que nonagénaire, s'enferma avec un petit nombre de serviteurs dans la forteresse de Peniscola, au bord de la mer, protesta contre l'arrêt de déchéance, et ne cessa pas de fulminer des anathèmes contre ses adversaires. Il vécut encore sept ans, abandonné de l'Europe et de l'Église, mais inébranlable, et résistant à toutes les demandes d'abdication avec autant d'énergie qu'il résistait à l'âge et à la mort.

Digitized by Google

Quand le concile de Constance eut déposé deux papes, Jean XXIII et Benoît XIII, obtenu la cession du troisième, Grégoire XII, et terminé le schisme par la réunion de l'Europe entière à une seule et même obédience, il songea, mais alors seulement, à donner à la chrétienté un nouveau chef. Les cardinaux élevèrent au trône pontifical l'un d'entre eux, Othon Colonna, qui prit le nom de Martin V, après quoi l'assemblée se sépara, au mois d'avril 1418.

En mettant fin au schisme, elle avait tari dans leur source les maux qui en étaient résultés. On vit cesser la division religieuse de l'Europe, les attaques qui s'élevaient contre la légitimité des pouvoirs ecclésiastiques, l'incertitude qui troublait les esprits. L'Église, retrouvant son unité, retrouva aussi plus de liberté et plus de force. Toutefois il s'était établi presque partout un droit nouveau pour régler ses rapports avec les gouvernements, et ce droit subsista.

Les membres du concile de Constance s'étaient encore occupés de réformer les mœurs et la discipline, de corriger les abus du gouvernement pontifical, de combattre les hérésies qui s'élevaient dans l'Allemagne et la Bohême. Mais ils laissèrent inachevées ces différentes parties de leur œuvre, qui, malgré leur importance, ne venaient qu'en seconde ligne, et dont une au moins est étrangère à cette histoire. Ils léguèrent ces nouveaux soins au pape qu'ils avaient élu, à l'Église romaine qu'ils avaient rétablie dans la plénitude de son droit et de sa force, et aux autres conciles du quinzième siècle.

XXVII. — Pendant que la France se reposait de la guerre civile après la conclusion du traité d'Arras, et que ses évêques et ses docteurs rétablissaient à Constance l'unité de l'Église, le nouveau roi d'Angleterre, Henri V, se préparait à descendre sur le continent pour y renouveler les entreprises d'Édouard III et du prince Noir. Il voulait affermir sa dynastie, encore mal assurée, par une conquête chère à la nation ; car la perte d'une partie des provinces françaises était vivement ressentie en Angleterre, et surtout à Londres. Il voulait tirer vengeance des attaques nombreuses dirigées contre ses États par des aventuriers, au mépris des trêves, pendant le règne de son père. Il voulait enfin profiter des troubles de la France, qui ouvraient un champ libre à son ambition. Les Anglais avaient vu leur alliance également sollicitée par les factions d'Armagnac et de

Digitized by Google

Bourgogne, et avaient déjà prêté leur appui tour à tour à l'une et à l'autre.

Henri V commença par demander en mariage Catherine de France, fille de Charles VI. Il prétendait qu'on lui cédât, à titre de dot, la Normandie, l'Anjou, le Maine et la Touraine; de plus il réclamait l'exécution complète du traité de Brétigny, c'est-à-dire la restitution des pays enlevés par du Guesclin au prince Noir et à ses successeurs. L'Angleterre n'avait jamais abandonné ses droits sur ces derniers pays; elle les avait réservés dans toutes les trêves. Henri V déclarait que le temps des trêves était fini, et que si ses demandes et ses réclamations n'étaient pas admises, il prendrait les armes pour rétablir l'ancien empire des Plantagenets. On ne pouvait accueillir en France de pareilles prétentions, même avec les tempéraments que les envoyés anglais y apportèrent. Le duc de Berry offrit d'acheter la paix en cédant quelques cantons de la Guyenne. Henri V répondit que l'offre était illusoire. Il obtint de son parlement des subsides considérables, prit le titre de roi de France, et revendiqua la couronne des fleurs de lis, en qualité de descendant d'Édouard III et d'héritier légitime de Philippe le Bel.

Au mois d'août 1415, les Anglais parurent à l'embouchure de la Seine, descendirent devant Harfleur et en firent le siége; le Havre n'existait pas encore. Ils avaient plus de trente mille hommes, sans compter les gens de métier, avec de grands approvisionnements d'armes et de vivres. Harfleur, uniquement défendu par les habitants et un corps de noblesse qui s'y jeta sous la conduite du sire d'Estouteville, résista plusieurs semaines. Le connétable d'Albret et le maréchal Boucicaut se contentèrent de couvrir Rouen, où Charles VI avait assigné le rendez-vous des vassaux de la couronne. Les préparatifs militaires coûtaient toujours plus de temps en France qu'en Angleterre; l'argent manquait, quoiqu'on eût imposé tout exprès une taille aux communes et un décime au clergé.

Le jeune Dauphin, qui était jaloux des princes et les redoutait non sans raison, leur enjoignit d'envoyer leurs vassaux à la convocation, mais leur défendit de s'y rendre eux-mêmes. De plus, il limita le contingent du duc de Bourgogne. Il avait un motif particulier et nouveau de défiance envers Jean Sans-peur; il venait de lui renvoyer sa fille, qu'il avait épousée quelques années auparavant. Jean Sans-peur, irrité de cette injure per-

Digitized by Google

sonnelle et d'ailleurs sollicité par les Anglais, refusa d'armer ses chevaliers et ne permit qu'à un très-petit nombre de ses vassaux flamands et bourguignons de se rendre isolément à Rouen. Les autres princes firent le contraire et accoururent en personne, malgré la défense du Dauphin. Charles VI et son fils voulaient prendre le commandement de l'armée; mais le vieux duc de Berry, qui se souvenait de Poitiers, les en empêcha. Le connétable, qui attendait la réunion des troupes, ne put marcher à temps au secours d'Harfleur, qui fut obligée de capituler. Le roi d'Angleterre respecta la capitulation; il affecta même de traiter la ville et le pays moins en conquérant qu'en souverain légitime; mais ses soldats ne montrèrent pas les mêmes ménagements. La nouvelle de la perte d'Harfleur, qui était la clef de la Normandie, souleva un murmure général dans tout le royaume. Il n'y eut qu'un cri contre les lenteurs et l'inaction des princes; le peuple les accusa de trahison, comme il faisait à chaque triomphe des Anglais.

Cependant Henri V n'était pas dans une situation florissante. Il avait perdu pendant le siége, par la mauvaise nourriture et les maladies, à peu près le tiers de ses forces. Il voyait toutes les villes du pays de Caux en état de défense, et les troupes du connétable grossir de jour en jour. Il craignait d'être enfermé à l'extrémité de la Normandie, entre la Seine et la mer; il mit une garnison à Harfleur, et résolut de gagner Calais avant la mauvaise saison. Il leva son camp au mois d'octobre et se dirigea vers le Nord, espérant passer la Somme au gué de la Blanchetache; il en trouva tous les passages gardés. Il fut obligé de remonter le long de la rive gauche du fleuve, en s'éloignant de la mer, au risque d'être enfermé entre les places fortes. Il put enfin traverser la Somme près de Saint-Quentin, ayant à peine sur les Français quelques heures d'avance. Ceux-ci continuèrent de le poursuivre sur la route de Calais et lui envoyèrent un défi qu'il accepta. La bataille se livra le 25 octobre, en vue du château d'Azincourt.

Les Français étaient les plus nombreux. Les calculs les plus modérés leur donnent cinquante mille hommes. Jamais peut-être on n'avait réuni plus de chevaliers avec leurs suivants d'armes. La chevalerie de la Normandie, de la Picardie et de l'Ile-de-France s'y trouvait tout entière; celle des autres provinces était moins complète; on attendait encore le ban de la Bretagne et de la Champagne. Quelques vassaux de Jean Sans-

Digitized by Google

peur, entre autres ses deux frères les ducs de Nevers et de Brabant, étaient venus malgré sa défense. L'infanterie, il est vrai, était moins brillante et presque uniquement composée des milices communales de la Picardie et du Vermandois. Paris et d'autres villes avaient offert d'équiper des troupes, mais l'offre avait été rejetée.

Une grande impatience régnait dans le camp. La nuit qui précéda l'action fut remplie de tumulte. Le maréchal Boucicaut arma cinq cents nouveaux chevaliers. Comme la plaine était trop resserrée pour le nombre des combattants, ce qui obligeait de diminuer le front et d'augmenter la profondeur de l'ordre de bataille, chacun prétendit à l'honneur d'être au premier rang. Les princes du sang revendiquèrent cet honneur comme un droit. Le connétable eut beaucoup de peine à concilier ces différentes prétentions.

Les Anglais, moins nombreux [1], attendirent le combat avec calme, presque avec recueillement. Quoique peu éloignés de Calais, ils étaient réduits à vaincre ou à périr. Ils n'avaient d'espérance que dans l'excellence de leurs archers, d'ailleurs à demi nus et fatigués de marches pénibles. Henri V promit aux gens de pied de leur accorder les franchises de la noblesse et de leur abandonner la rançon des chevaliers ennemis dont ils se rendraient maîtres. La veille de la bataille fut consacrée à des cérémonies religieuses. Le roi répétait que Dieu avait déjà reconnu la justice de sa cause en lui livrant Harfleur, et qu'il voulait se servir de lui pour châtier les vices de la France.

Contrairement à leur usage, les Français attendirent l'ennemi. Ce furent les archers anglais qui engagèrent l'action. Ils s'avancèrent en courant, et firent pleuvoir leurs traits sur la chevalerie de l'avant-garde. Celle-ci se mit en mouvement et les chargea par le centre et les deux ailes, dans l'espérance de les envelopper. Mais ils se rallièrent à temps pour soutenir le choc derrière des rangées de pieux ferrés qu'ils plantaient en terre devant eux. La charge de la chevalerie française fut gênée par ces pieux, qui arrêtaient son élan, par le peu de largeur du champ d'attaque, enfin par le désavantage du terrain, que la pluie avait détrempé. Les chevaliers des premiers rangs durent

[1] Suivant l'évaluation la plus élevée, celle de Juvénal des Ursins, l'armée anglaise aurait compris trente-six mille hommes; mais il faut réduire ce chiffre, les cadres n'étant pas complets. Les autres évaluations sont très-inférieures.

Digitized by Google

mettre pied à terre pour marcher à l'ennemi. La grêle des flèches anglaises les força de rompre leurs rangs. Les hommes d'armes qui n'étaient pas descendus de cheval donnèrent à leur tour, et ne purent avancer davantage. Les chevaux, effrayés et fuyant de toutes parts, augmentèrent la confusion. Alors les Anglais, jetant leurs arcs, se précipitèrent avec leurs dagues, leurs couteaux et leurs masses d'armes, pour achever la déroute des assaillants.

La seconde division française, que commandait le duc d'Alençon, accourut pour rétablir le combat. Elle rencontra devant elle la chevalerie anglaise, qui n'avait fait jusque-là que soutenir les archers, et que Henri V conduisait en personne. La bataille recommença avec fureur. Les Français y montrèrent leur valeur ordinaire; mais ne pouvant engager leurs forces que successivement, ils ne tirèrent aucun parti de leur supériorité numérique, et se firent tuer sans parvenir à gagner du terrain. Le désastre fut aussi grand qu'à Crécy ou à Poitiers. Le duc d'Alençon, cinq autres princes du sang, le connétable, cent vingt chevaliers portant bannières, près de dix mille hommes enfin, dont les trois quarts appartenaient à la noblesse, demeurèrent sur la place. Le duc de Nevers, frère de Jean Sans-peur, fut tué des premiers; le duc de Brabant, son autre frère, qui arriva à la dernière heure du combat, paya également de sa vie la dette de la maison de Bourgogne.

Le champ d'Azincourt fut pour la noblesse, qui avait été engagée tout entière et presque seule, un véritable tombeau. Une circonstance aggrava ses pertes. Henri V, embarrassé du nombre des prisonniers qui encombraient son camp, et craignant de se les voir enlever par une bande d'infanterie française qui s'était jetée sur ses tentes, donna l'ordre de les passer au fil de l'épée. Les soldats hésitant à obéir, de peur de perdre les rançons qu'on leur avait promises, il fit exécuter l'ordre par ses chevaliers, et n'arrêta le massacre que lorsqu'il se vit sûr de sa victoire. Les Anglais gardèrent à peu près quinze cents captifs, parmi lesquels les ducs d'Orléans et de Bourbon, le maréchal Boucicaut, les comtes d'Eu et de Vendôme. Leurs pertes se montaient à environ seize cents hommes; un seul de leurs princes avait péri. Ils ne voulurent pourtant pas compromettre leur succès. Satisfaits d'avoir assuré leur retraite, ils dépouillèrent le champ de bataille en toute hâte et continuèrent leur marche vers Calais. Henri V s'empressa de retourner

Digitized by Google

à Londres, où il fit une entrée triomphale, suivi des princes français dont la captivité était le trophée le plus brillant et jusque-là le profit le plus réel de sa victoire.

Philippe, comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, sortit du château d'Aire où son père l'avait laissé inactif, et vint rendre les derniers devoirs aux morts de l'armée française. Les restes de cette armée s'étaient débandés ou repliés sur Paris, où la consternation fut au comble. On murmura contre les princes, qui avaient perdu le royaume par leurs divisions, et dont la bravoure n'avait pu le défendre contre l'étranger. On contestait même cette bravoure. Le plus grave des historiens du temps, le religieux de Saint-Denis, apostrophe vivement la jeune noblesse et lui reproche d'avoir dégénéré de l'antique valeur de ses pères. Les écrivains ecclésiastiques s'accordaient avec les Anglais à voir dans le désastre d'Azincourt une punition du Ciel pour les vices de la nation.

XXVIII. — Le duc de Bourgogne était resté spectateur éloigné, mais avec des troupes autour de lui. Il n'eut pas plus tôt reçu la fatale nouvelle, qu'il prit la route de Paris, pensant que la captivité des princes d'Orléans et la défaite éprouvée par les Armagnacs tourneraient au profit de son ambition. Arrivé à Lagny, il reçut l'ordre de s'y arrêter. Le Dauphin refusa de le recevoir, et fit même difficulté d'admettre ses envoyés. La ville de Paris se mit en mesure de lui résister; car elle craignait de retomber aux mains de Jacqueville et des Cabochiens, qui revenaient avec lui. Jean Sans-peur aurait pu entrer de vive force, la garnison étant insuffisante. Mais il voulait éviter toute hostilité contre le roi ou le Dauphin; il aima mieux séjourner à Lagny et négocier, convaincu que la cour serait forcée de se livrer à lui. Sur ces entrefaites, le Dauphin tomba malade presque subitement et mourut le 18 décembre, âgé de vingt ans à peine. Hors d'état de dominer des partis rivaux, il avait contracté dans les périls de sa situation des habitudes de défiance et de duplicité qui nuisirent à sa mémoire. Il laissa personnellement peu de regrets.

Le titre de Dauphin passait à l'aîné de ses deux jeunes frères, Jean, duc de Touraine, qui avait épousé une princesse de Hainaut, nièce du duc de Bourgogne. Le nouveau Dauphin se trouvait alors près de son beau-père. On pensa qu'il rendrait le pouvoir aux Bourguignons. Le duc de Berry résolut de ne pas

Digitized by Google

attendre sa venue. D'accord avec le duc de Bretagne, le roi de Sicile et les autres princes, il augmenta ses forces, appela du Midi en toute hâte le comte d'Armagnac, et lui donna la connétablie, que la mort d'Albret, tué à Azincourt, laissait vacante. Le comte entra le 29 décembre à Paris avec ses deux lieutenants, les sires de Barbazan et Ramonet de la Guerre; il amenait un corps de Gascons. Il somma l'armée bourguignonne de se retirer immédiatement. Jean Sans-peur obéit et rentra en Flandre.

Les Armagnacs avaient, depuis la journée d'Azincourt, l'avantage et l'honneur d'être le parti national. Ce rôle, ils le soutinrent sinon avec succès, du moins avec constance et dévouement. Mais le connétable, leur chef, crut devoir exercer une dictature militaire pour se maintenir, lui et les siens, contre les Anglais, contre les Bourguignons, contre les conspirations incessantes que ses ennemis tramaient dans Paris, enfin contre les intrigues de la cour. Outre la connétablie, il se fit donner les titres de capitaine de toutes les forteresses et de gouverneur général des finances, ce dernier afin d'assurer la subsistance et la solde des troupes. Il ôta aux Parisiens leurs armes et les chaînes de leurs rues. Il interdit les assemblées de gens de métier, il supprima la grande boucherie, et rendit l'état de boucher entièrement libre. Il bannit de sa propre autorité dix-huit des serviteurs du roi. Ayant découvert des conspirations, il en punit les auteurs des peines les plus dures. Il invita le Dauphin Jean, qui était à Valenciennes, à revenir à Paris, mais refusa de l'y laisser entrer, tant qu'il ne se serait pas déclaré formellement contre les Bourguignons; il le tint écarté ainsi pendant quatorze mois. Dans cet intervalle il devint lui-même maître absolu de son parti par la mort du duc de Berry, arrivée au mois de juin 1416, et par la retraite du roi de Sicile Louis d'Anjou. Un contemporain, Bourguignon forcené il est vrai, dit de lui que « c'était un diable en fourrure d'homme[1] ».

Dès qu'il eut assuré son autorité, sa première pensée fut de reprendre Harfleur. Il leva de l'argent et des hommes et rassembla des forces en Normandie.

L'empereur Sigismond, qui était alors occupé de rétablir la paix religieuse de l'Europe au concile de Constance, essaya aussi d'exercer sa médiation, soit entre l'Angleterre et la France,

[1] Le Bourgeois de Paris, auteur d'un journal du temps. On croit que c'était un clerc de l'Université.

Digitized by Google

soit entre les factions d'Armagnac et de Bourgogne. Il vint à Paris, puis se rendit à Londres et à Calais. Mais ses tentatives restèrent sans succès. Il trouva en France une certaine jalousie du rôle qu'il jouait comme pacificateur de l'Église, et une défiance causée par sa prétention de revendiquer les droits de l'Empire sur le Dauphiné [1].

Le connétable déclara qu'on ne traiterait pas de la paix à d'autres conditions que la restitution d'Harfleur. Il repoussa l'offre que faisait Henri V de mettre la ville en séquestre entre les mains du comte de Hainaut. Il entraîna dans ses sentiments patriotiques le conseil, le parlement, l'université, les bourgeois de Paris. Il tint Harfleur bloquée un certain temps par terre et par eau, grâce à l'appui que des vaisseaux génois et castillans prêtèrent à la flotte française. Cependant les Anglais parvinrent à battre cette flotte, à ravitailler la place et à en rester maîtres.

Le connétable fut naturellement affaibli par cet échec. Le parti d'Armagnac l'était déjà d'une autre manière, par la perte de presque tous ses chefs. Parmi les princes qui étaient naguère à sa tête, les uns avaient été tués à Azincourt, d'autres emmenés captifs en Angleterre : le duc de Berry était mort ; il ne restait plus en France que le duc de Bretagne et le roi de Sicile, qui demeuraient à l'écart, le premier par jalousie du comte d'Armagnac, le second par suite d'une maladie grave. Le connétable demeurait, il est vrai, entouré de lieutenants actifs et habiles, mais ces lieutenants n'appartenaient pas à la haute noblesse et n'étaient la plupart que des soldats de fortune.

Jean Sans-peur n'attendait que le moment de prendre une revanche qu'il croyait certaine. Il ménageait les Anglais, il alla trouver Henri IV à Calais. Les Anglais lui proposèrent de partager avec eux les conquêtes qu'ils feraient en France ; il n'accepta pas la proposition, mais ne la refusa pas non plus, se réservant d'agir suivant les occurrences. Il comptait sur le jeune Dauphin Jean, qui vivait à Valenciennes à la cour de Hainaut, et qui lui était entièrement dévoué. Il se ménageait donc. Toutefois il laissa des compagnies, composées en partie de bannis parisiens et commandées par des capitaines bourguignons, tenir la campagne et piller les environs de Paris. Comme les Armagnacs poursuivaient ces compagnies et exer-

[1] L'Empereur songea en 1417 à envahir le Dauphiné, pour le donner en fief à un frère du roi d'Angleterre.

Digitized by Google

çaient des représailles, les hostilités se trouvèrent engagées de côté et d'autre sous forme de brigandages, avant qu'il y eût de guerre déclarée.

Le comte de Hainaut conduisit le Dauphin Jean, son beau-fils, à Compiègne, où il entra en conférences avec la reine. Il voulait faire entrer le jeune prince à Paris, en y mettant pour condition que le duc de Bourgogne reprendrait sa place au conseil. La reine, rappelée au conseil depuis l'année précédente, souffrait du joug que les Armagnacs faisaient peser sur elle, et désirait le secouer. Le comte de Hainaut vint traiter directement à Paris avec les autres membres du conseil, et s'assura l'appui du duc de Bretagne. Mais le conseil, dirigé par le connétable, repoussa ces propositions. Sur ces entrefaites, le Dauphin Jean tomba malade et mourut à Compiègne, le 4 avril. Par cette mort inopinée, son frère Charles, qui fut plus tard Charles VII, devint à l'âge de dix-sept ans héritier du trône. Ce troisième Dauphin, marié depuis quelque temps à la jeune Marie d'Anjou, fille de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, et d'Yolande ou Violante d'Aragon, avait été élevé au milieu des Armagnacs, dont il partageait les passions. La mort de son beau-père, arrivée quelques semaines après, le 29 avril, le livra sans réserve aux volontés du connétable, qui avait eu soin déjà de l'appeler à Paris l'année précédente, et avait su prendre sur lui un grand empire.

Le connétable se défiait de la reine. Dans ce même mois d'avril 1417 il fit arrêter Louis de Bosredon, capitaine des gardes d'Isabeau et grand maître de son hôtel. Bosredon fut jugé secrètement par le prévôt de Paris et jeté à la Seine dans un sac. La reine fut ensuite enlevée du château de Vincennes, en vertu d'un ordre signé par Charles VI et son fils, et reléguée près de Tours, où on la tint dans une captivité peu déguisée. Tous les bruits imaginables coururent à l'occasion de cette espèce de coup d'État. La vérité est que le connétable craignait un complot d'Isabeau de Bavière, qu'il savait Bosredon son principal conseiller, et qu'il voulait la dépouiller tant d'un reste de pouvoir que des sommes énormes qu'elle avait accumulées. Car il éprouvait de grands besoins d'argent, les impôts rentraient avec peine, et tous les expédients de finance étaient épuisés [1]. Le connétable, une fois entré dans la voie des exécutions arbitraires, ne s'y arrêta pas. Il exila d'un seul coup trois cents no-

[1] Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. Ier.

Digitized by Google

tables de Paris, bourgeois ou membres du parlement et de l'université, dont le crime était de vouloir la paix et de désirer un rapprochement avec les Bourguignons.

XXIX. — Jean Sans-peur mit ces violences à profit. Il lança le 24 avril un manifeste adressé aux bonnes villes du royaume. Il y énumérait les illégalités commises par ses adversaires, et se déclarait le champion des lois et des libertés violées. Ces accusations, intéressées et peu sincères, n'en étaient pas pour cela moins fondées. Il y ajoutait les imputations les plus absurdes et les plus odieuses; il dénonçait le connétable et les chefs des Armagnacs comme ayant fait périr les princes, dont la perte récente leur avait laissé la libre direction de leur parti, et le dernier Dauphin Jean leur ennemi. Quelque étranges que pussent paraître de pareilles calomnies, surtout dans la bouche du meurtrier du duc d'Orléans, les exécutions et les guets-apens politiques dont le connétable n'était pas innocent, leur donnèrent un certain crédit. Enfin Jean Sans-peur attribuait le désastre d'Azincourt à l'impéritie de ses adversaires, et annonçait qu'il emploierait le feu et le sang pour délivrer la France de leur tyrannie.

Les villes étaient toujours prêtes à bien accueillir ceux qui leur parlaient du respect des lois, du maintien des priviléges et de la diminution des impôts. Troyes, Reims, Châlons, Amiens, reçurent le manifeste avec faveur. A Rouen le parti bourguignon courut aux armes et assassina le bailli du roi, avec son lieutenant. Mais le château tint bon contre l'émeute. Le nouveau Dauphin, Charles, à qui le connétable venait de donner la présidence du conseil (14 juin), marcha contre la ville et y rétablit son autorité. Il confirma d'ailleurs aux habitants la jouissance de leurs priviléges les plus importants, en leur déclarant qu'il avait besoin de leur patriotisme contre les Anglais.

Le royaume était en effet envahi des deux côtés, par le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre.

Jean Sans-peur entra en Picardie, où toutes les villes lui ouvrirent leurs portes, franchit l'Oise par le moyen du sire de l'Isle-Adam qui lui en livra le passage, et s'avança sans obstacle jusque sous les murs de Paris. Les Armagnacs s'y préparèrent à soutenir un siége; ils rassemblèrent des approvisionnements, levèrent de nouvelles taxes, firent argent de tout, et allèrent

Digitized by Google

jusqu'à dégarnir la châsse de saint Louis, conservée à Saint-Denis, des joyaux qui l'entouraient. Quiconque osait parler de paix était banni et frappé de contributions extraordinaires.

Au moment même où Jean Sans-peur marchait d'Arras à Paris, le roi d'Angleterre débarquait une seconde fois en Normandie, près de Honfleur. La province, dont le connétable venait de retirer ses troupes, n'avait pour défense que ses milices et quelques garnisons dans les villes fortes ou les châteaux. Les Anglais enlevèrent sans peine Caen, dont le château voulut résister, mais capitula au bout de deux jours, faute d'être secouru. Ils entrèrent ensuite sans coup férir à Argentan, Alençon et Bayeux. Du mois d'août au mois de novembre, ils se rendirent maîtres d'un tiers au moins de la Normandie. Ils auraient même pu avoir des succès plus rapides; mais Henri V procédait méthodiquement, assurait partout ses garnisons, établissait une administration bien ordonnée. Les ducs de Bretagne et d'Anjou se crurent obligés de faire des trêves particulières avec lui pour garantir la neutralité de leurs États, comme le duc de Bourgogne avait fait pour les siens. Cette marche triomphale des vainqueurs d'Azincourt, cette attitude neutre ou inactive des grands vassaux de la couronne, causèrent en France une alarme vive et naturelle. Armagnacs et Bourguignons s'accusèrent réciproquement d'avoir abandonné et trahi le pays. Mais la responsabilité en fut généralement renvoyée au duc de Bourgogne, qu'on prétendait avoir concerté sa marche avec celle des Anglais.

Arrivé devant Paris au mois de septembre, Jean Sans-peur voulut occuper dans les environs les points qui dominaient les rivières, pour couper aux Armagnacs les communications par eau. Il enleva successivement la plupart des villes et des châteaux, jusqu'à Chartres et Étampes. En même temps il envoya remettre une lettre ou une supplique à Charles VI. Le Dauphin, qui la reçut et qui devait être Charles VII, chargea le héraut de répondre au duc qu'il eût à tourner ses armes contre les Anglais, s'il voulait réellement témoigner sa fidélité à la couronne. Il ajouta : « Et ne die plus que monseigneur (le roi) et nous soient à Paris en servage de nulle personne ; car nous sommes tous deux en notre pleine liberté et franchise. »

Jean Sans-peur se trouvait, malgré la rapidité de ses premiers succès, arrêté au siége de la petite place de Corbeil que défendait Barbazan, quand il reçut un émissaire de la reine,

Digitized by Google

qui le priait de la tirer de captivité. Isabeau avait toujours redouté le duc de Bourgogne; elle avait même été son ennemie, autant du moins que le permettait la mollesse de son caractère. Maintenant, l'injure qu'elle venait de recevoir du comte d'Armagnac avait changé ses sentiments. Reléguée loin de la cour, dépouillée de ses trésors, privée de la société de ses enfants, exposée à des accusations outrageantes, elle résolut de se venger, fût-ce aux dépens du Dauphin Charles, son fils, complice de tous les actes du connétable. Jean Sans-peur accueillit ses ouvertures, et un enlèvement fut concerté. Quelques cavaliers bourguignons parurent à point nommé au moment où la reine entrait dans l'église de Marmoutiers; ils mirent en fuite son escorte et l'emmenèrent elle-même avec eux.

Le duc était à peu de distance; il accourut, et la conduisit à Chartres. Arrivée là, elle adressa le 12 novembre une première lettre aux bonnes villes du royaume pour les engager à renoncer à l'obéissance du roi et du Dauphin. Le malheureux Charles VI ne comptait plus pour rien; les dernières lueurs de raison l'avaient abandonné. Le Dauphin venait de prendre, six jours auparavant, le 6 novembre, le titre de lieutenant général du royaume; mais il était jeune, et passait pour n'être qu'un instrument dans les mains des Armagnacs. Le tiers parti n'existait plus. Beaucoup de gens commençaient à se lasser d'obéir à des enfants, qui, n'ayant qu'une autorité nominale, laissaient la guerre civile se perpétuer, avec les pilleries et les brigandages qu'elle entraînait.

La reine spécula sur ces sentiments. Elle affecta dans son manifeste et dans ses actes de se présenter comme reconstituant le gouvernement légitime, en face de celui qu'elle accusait les Armagnacs d'avoir usurpé. Elle commença par instituer à Amiens une cour souveraine de justice avec une chancellerie, pour remplacer le parlement, qu'elle regardait comme captif. Elle alla ensuite, au mois de janvier 1418, se fixer à Troyes, près du duc de Bourgogne, qu'elle nomma gouverneur général du royaume; elle appela près d'elle tous les officiers royaux, de justice ou de finance, qui voulurent suivre sa fortune, et elle destitua les autres. Elle donna l'épée de connétable au duc de Lorraine. Elle organisa enfin un contre-gouvernement, qu'elle déclara le seul légitime.

Le parti de Bourgogne dut à la présence, aux actes et aux proclamations d'Isabeau de Bavière une force qui lui manquait,

Digitized by Google

au moins depuis le traité d'Arras. La guerre civile prit un caractère nouveau et plus grave. Jusque-là il n'y avait eu qu'un gouvernement, incapable sans doute de détruire les factions, mais les dominant encore de temps à autre, et ramenant le pays à l'unité, chaque fois qu'on arrivait à conclure un traité ou une trêve. Maintenant il y en eut deux, se prétendant également légitimes et se renvoyant l'un à l'autre le reproche d'usurpation. Jusque-là aussi les effets de la guerre civile avaient été circonscrits à quelques provinces. Maintenant la division s'étendit au royaume entier. Des villes comme Rouen, des provinces comme le Languedoc, arborèrent les couleurs de la reine et du duc de Bourgogne. Le Languedoc se souleva contre son gouverneur, fils du comte d'Armagnac, à cause des taxes arbitraires dont il était grevé. Le soulèvement éclata sur la promulgation d'une ordonnance de la reine, qui y décrétait une réunion des états et déclarait illégales les taxes que cette assemblée n'aurait pas consenties. L'arrivée de cinq cents lances bourguignonnes acheva d'enlever la province aux Armagnacs.

Cependant les environs de Paris demeurèrent le théâtre principal des hostilités. Comme les troupes des deux partis n'étaient pas soldées, elles se payaient elles-mêmes, vivaient de pillage, et traitaient le cœur de la France en pays conquis. La campagne était dévastée, désolée, menacée de la famine et réduite au désespoir. Paris devenait un foyer de conspirations, que la vigilance du connétable et du prévôt Tanneguy Duchâtel éprouvait beaucoup de peine à déjouer. Le roi d'Angleterre n'attendit pas la fin de l'hiver pour reprendre le cours de ses conquêtes. Il occupa Falaise le 1er février; ses troupes entrèrent ensuite à Vire, à Coutances, à Saint-Lô, à Carentan, à Pontorson et à Évreux. « Et toujours, dit Monstrelet, conquestait et prenait places, et ne rencontrait résistance, sinon d'aucunes gens de bonne volonté. » Au mois de mai, il se trouva maître de toute la Normandie, depuis la frontière de Bretagne jusqu'à Évreux, sauf quelques petites places isolées. Il exigeait partout que les habitants lui prêtassent le serment de fidélité, sous peine de perdre leurs biens. Il confisquait les propriétés de ceux qui s'y refusaient, et les distribuait à ses soldats.

Au printemps, comme la guerre civile s'étendait et s'envenimait partout, sans que rien en fît prévoir la fin, que les familles même se divisaient, « que le père, dit Monstrelet, était bandé contre le fils, et le frère contre le frère, » le cardinal de Saint-

Digitized by Google

Marc vint apporter des paroles de paix, au nom du concile de Constance et du pape nouvellement élu, Martin V. On ouvrit des conférences au petit village de la Tombe, près de Montereau. Mais le connétable, ses lieutenants, qui étaient la plupart de simples chevaliers, et les membres les plus influents du conseil, décidèrent le Dauphin à repousser le projet d'une transaction qui les eût livrés plus ou moins à la merci du duc de Bourgogne ; la partie pour eux n'était pas égale.

Cependant le connétable avait peu de ressources et voyait diminuer le nombre de ses soldats, dont la plupart étaient des Gascons ou des étrangers. Il voulut s'emparer de Senlis, et il reçut un échec qui enhardit ses adversaires. Les Parisiens, mécontents de la rupture des conférences et attribuant la prolongation de la guerre aux Armagnacs, se montrèrent impatients de la tyrannie militaire qui pesait sur eux. Une conspiration éclata et réussit.

Un certain Périnet Leclerc, dont le père, quartenier de la milice, était gardien de la porte Saint-Germain des Prés, lui en déroba les clefs, et fit entrer le sire de l'Isle-Adam, à la tête de quatre cents lances bourguignonnes, pendant la nuit du 29 mai. Au point du jour, on entendit partout les cris de : *Notre-Dame la paix ! Vive le roi et le Dauphin !* Les partisans des Bourguignons s'assemblèrent pour les soutenir, s'armèrent et les aidèrent à occuper la ville. Les soldats armagnacs furent surpris, ne purent se rallier et se débandèrent. Le prévôt, Tanneguy Duchâtel, n'eut que le temps d'enlever le Dauphin dans son lit, à l'hôtel des Tournelles, près de Saint-Paul, et de le porter à la Bastille, d'où il trouva ensuite moyen de l'envoyer à Melun. Charles VI était à l'hôtel Saint-Paul. L'Isle-Adam y courut, s'empara de lui, le fit monter à cheval et le montra aux Parisiens, en se vantant de l'avoir délivré. Le peuple soulevé pilla les maisons des principaux Armagnacs. Le connétable, qui s'était caché, fut trahi et livré le lendemain.

Le 1er août, Tanneguy Duchâtel, ayant réuni la garnison de la Bastille, les soldats qui s'y étaient réfugiés et quelques compagnies amenées à la hâte par les sires de Rieux et de Barbazan, fit une sortie ; il comptait sur le petit nombre des Bourguignons, qui n'avaient encore reçu aucun renfort, et il s'avança sans difficulté jusqu'au milieu de la ville ; mais ses soldats ayant commis quelques désordres, le peuple s'arma partout, les repoussa, et dans sa fureur ne leur fit aucun quartier. Duchâtel,

Digitized by Google

rentré dans la Bastille, se contenta d'y laisser une garnison, puis se retira avec le reste de ses troupes à Melun, où le Dauphin était déjà. La révolution de Paris eut un contre-coup immédiat dans la plupart des villes environnantes; celles qui n'étaient pas encore bourguignonnes s'empressèrent de prendre la croix de saint André.

XXX.— Paris, au pouvoir d'une insurrection victorieuse, tomba dans un désordre effroyable. Il n'y avait plus de gouvernement, et la police était suspendue. Isabeau n'osa y entrer avant l'arrivée du duc de Bourgogne, qui se trouvait alors en Franche-Comté. Les capitaines bourguignons qui y arrivèrent avec leurs compagnies craignirent de sévir, ne se sentant pas assez forts pour contenir le peuple, et surtout les bannis exaspérés, les anciens Cabochiens qui revenaient voulant à tout prix une vengeance. Eux-mêmes ils ne songeaient qu'à satisfaire leur ambition ou leur avidité. Le 12 juin, un bruit soudain se répandit que les Armagnacs étaient aux portes. C'était une fausse alarme; mais les Cabochiens s'en servirent pour entraîner la foule armée aux prisons du Palais. La nuit venue, des bandes forcenées en rompirent les portes à la lueur des torches. « Tuez, criait-on, tuez ces chiens traîtres Armagnacs. » On tua tout ce qui était dans les prisons, au Louvre, à Saint-Éloi, au grand et au petit Châtelet, au Fort-l'Évêque, à Saint-Magloire, à Saint-Martin des Champs, au Temple. Le connétable, le chancelier et quatre évêques incarcérés avec eux, furent massacrés; la fureur populaire immola des membres du parlement, du conseil, des bourgeois de tout rang; il n'y eut qu'un très-petit nombre de prisonniers qui échappèrent à la mort. La rage des égorgeurs n'épargna pas les détenus pour dettes. Les prisonniers du grand Châtelet essayèrent de résister avec l'aide de leurs geôliers; la populace mit le feu au bâtiment et les enfuma.

Le nouveau prévôt de Paris, Guy de Bar, fit d'inutiles efforts pour la retenir. « Ire et forcennerie, dit le *Journal du Bourgeois de Paris*, lui répondirent par la bouche du peuple : — Malgré bien, sire, de vostre justice, de vostre pitié et de vostre raison : — maudit soit de Dieu qui aura jà pitié de ces faux traîtres Armignacs anglais, ne que de chiens. — Aussi ont-ils fait sacs pour nous noyer et nos femmes et nos enfans, et ont fait faire estendarts pour le roy d'Angleterre et pour ses che-

Digitized by Google

valiers, pour mettre sur les portes de Paris quand ils l'auront livré aux Anglais. — Ils ont fait écussons à une rouge croix plus de trente milliers, dont ils avaient proposé de signer les huys de ceux qui devaient être tués ou non : si ne nous en parlez plus, de par le diable, que pour vous n'en laisserons rien à faire, par le sang Dieu. »

Les assassins s'acharnèrent sur les corps des victimes, qui furent mutilés horriblement, promenés dans les rues et laissés sans sépulture. D'après les évaluations les plus modérées, quinze ou seize cents personnes périrent dans ce massacre. La ville fut frappée de terreur. Les désordres et les meurtres y continuèrent pendant plusieurs semaines.

Les Armagnacs ne furent guère mieux traités dans les villes voisines au pouvoir des Bourguignons. Ils y furent poursuivis, massacrés ou noyés impunément. Le peuple se vengea sur eux des maux qu'il souffrait; or, ces maux étaient extrêmes. La cherté des vivres augmentait partout, on craignait la famine, et on la leur attribuait non sans raison. Comme ils demeuraient maîtres d'un certain nombre de places dans un rayon étendu autour de Paris, leurs garnisons coupaient les communications et affamaient le pays.

Jean Sans-peur n'entra que le 14 juillet à Paris, en compagnie de la reine. Il nomma aussitôt de grands officiers de la couronne, et donna le titre de maréchaux aux sires de Chastellux et de l'Isle-Adam. Mais son arrivée n'apaisa pas l'effervescence populaire. Le rétablissement de la grande boucherie ne fut qu'une cause de nouveaux troubles. Les assassinats continuèrent; le peuple déchaîné frappait sans distinction de parti. Le 21 août, comme il n'y avait plus ni pain ni travail, des bandes se formèrent qui allèrent encore tuer au petit et au grand Châtelet, puis assaillirent la Bastille. Le duc de Bourgogne parlementa avec leur chef, le bourreau Capeluche; il consentit à leur remettre huit des prisonniers enfermés dans la forteresse, en stipulant que ces prisonniers auraient la vie sauve; ils n'en furent pas moins massacrés. Les femmes, les enfants des Armagnacs ou prétendus tels étaient poursuivis, traqués, égorgés sans quartier. Jean Sans-peur ne trouva qu'un moyen de mettre un terme à de pareilles scènes. Il envoya cinq ou six mille de ces forcenés assiéger le château de Montlhéry, dont la garnison coupait une des routes de Paris. Il leur donna pour les commander quelques chevaliers qui les abandonnèrent, et il eut le

Digitized by Google

soin de faire fermer derrière eux les portes de la ville. Ne pouvant y rentrer, ils se répandirent dans la campagne et allèrent encore assassiner aux prisons de Saint-Denis; mais ils furent dispersés par les Armagnacs, maîtres des châteaux voisins. Capeluche fut arrêté à Paris, jugé sommairement pour les meurtres qu'il avait commis, et eut la tête tranchée aux halles. On exécuta encore quelques autres coupables, choisis sans acception de parti.

On rétablit ainsi quelque peu d'ordre; on ne ramena pas la confiance. Les bouchers avaient repris leur ancienne constitution; le peuple restait armé; les chaînes demeuraient tendues dans les rues. La famine sévissait, accompagnée d'une affreuse épidémie.

Le duc de Bourgogne se trouva dans une situation des plus critiques. Sa popularité était compromise. On lui demandait de délivrer Paris, cerné par les Armagnacs, et de chasser les Anglais. Or, il manquait d'argent et n'osait rétablir les aides ni les tailles. Les Anglais s'avançaient toujours dans la Normandie, et il ne pouvait marcher contre eux tant qu'il aurait derrière lui le Dauphin et les Armagnacs. Il eût voulu traiter avec ces derniers, ou du moins gagner le Dauphin; étant déjà maître de Paris et de la reine, il pensait que s'il l'était encore du Dauphin, il obligerait par cela même les capitaines du parti opposé à subir ses conditions. Le duc de Bretagne vint proposer un accord, analogue à celui qui avait été offert quelques mois plus tôt aux conférences de la Tombe. Le Dauphin ne repoussa pas la proposition, car il sentait aussi la nécessité de la paix. Mais ses capitaines et ses principaux conseillers, Duchâtel, Barbazan, le président Louvet, le jeune comte d'Armagnac, se montrèrent intraitables. Les *Dauphinois*, c'était ainsi qu'on les appelait, déclarèrent qu'un compromis avec Jean Sans-peur serait un acte déshonorant; la plupart étaient d'anciens serviteurs du duc d'Orléans, assassiné rue Barbette; les derniers massacres de Paris avaient achevé de porter leur exaspération au comble. L'arrivée de nouvelles bandes qu'ils étaient parvenus à recruter, jointe à quelques succès récents, leur rendait confiance. Ils entraînèrent le Dauphin, qui, retiré à Poitiers, ville de son apanage, y transféra sa cour, son conseil, sa chancellerie, son parlement, et y établit son gouvernement, comme naguère Isabeau avait eu le sien à Troyes. Ainsi la France continua de rester

Digitized by Google

divisée, en face du roi d'Angleterre qui poursuivait sa marche victorieuse et conquérante.

XXXI. — Henri V, aidé par les votes de son parlement qui ne lui marchandait pas les subsides, agissait sur plusieurs points à la fois. Il chargea un de ses lieutenants d'assiéger Cherbourg, qui se rendit le 22 août. Lui-même il s'avança vers la fin de juillet jusqu'à Pont-de-l'Arche, et passant la Seine, il entreprit le siége de Rouen. Il fit ce siége méthodiquement, occupant tous les abords de la ville qu'il entoura d'ouvrages, et se contentant de repousser les sorties jusqu'à ce que ces ouvrages fussent terminés. Rouen était frappée de décadence depuis trente ou quarante ans; ce n'en était pas moins une des plus grandes villes de France, la seconde peut-être. Elle montra beaucoup de résolution et de vigueur, réunit des approvisionnements, renvoya les bouches inutiles, releva ses remparts, et se prépara à une vigoureuse défense, quoiqu'elle eût pour toute force armée sa milice bourgeoise, quelques volontaires Parisiens et quatre mille hommes que Jean Sans-peur lui envoya au nom du roi.

Le duc de Bourgogne ne put lui procurer d'autres secours. Il se voyait exactement dans la situation où le connétable s'était trouvé lors du siége d'Harfleur. Il disposait de trop peu de troupes pour se dégarnir. Il convoqua l'arrière-ban, mais les vassaux répondirent peu à la convocation. Il finit par rétablir les aides, ce qu'il n'avait osé faire d'abord. Il conduisit Charles VI à Saint-Denis pour y prendre l'oriflamme, et s'avança lui-même avec quelques chevaliers jusqu'à Beauvais. Puis il craignit de s'aventurer davantage et laissa en réalité les Rouennais lutter seuls pendant cinq mois, malgré l'inégalité de leurs forces et la disette qu'ils sentaient imminente.

Il cherchait à négocier, soit avec les Armagnacs, soit avec les Anglais. Le Dauphin négociait de son côté avec Henri V. Ce dernier, qui avait profité de cette division de la France entre deux gouvernements pour obtenir d'importants succès militaires, espérait en profiter aussi pour des conquêtes diplomatiques, mais il manifestait des prétentions exorbitantes, se prévalant avec raison de l'égale impossibilité où se trouvaient les Bourguignons ou les Armagnacs de prendre des engagements les uns pour les autres. Pendant ce temps, le peuple des villes ou des campagnes, ruiné par la guerre civile, menacé par

Digitized by Google

l'étranger, et dans le fond indifférent aux partis, là du moins où des circonstances particulières n'avaient pas soulevé les passions ou les haines, témoignait de violents ressentiments contre les princes et les nobles, qu'il accusait de trahir la nation, et de perpétuer indéfiniment à ses dépens la guerre qui les faisait vivre, eux et leurs soldats.

Les défenseurs de Rouen, après avoir sollicité à trois reprises les secours du duc de Bourgogne, comprirent qu'ils étaient définitivement abandonnés. Ils avaient épuisé leurs ressources; ils souffraient de la famine la plus affreuse; ils voyaient ceux des habitants qu'ils ne pouvaient plus garder dans leurs murs périr misérablement entre ces mêmes murs et les lignes anglaises, d'où on les repoussait sans pitié. Le 13 janvier 1419, ils capitulèrent. La garnison stipula qu'elle aurait la retraite libre. Les Rouennais payèrent une rançon, livrèrent sept notables en otage, et prêtèrent serment de fidélité au vainqueur, moyennant quoi ils obtinrent la conservation de leurs vies, de leurs biens et de leurs priviléges. Le roi d'Angleterre rentra bannières déployées dans la capitale du duché de ses ancêtres, et reçut la soumission de la Normandie entière jusqu'à Mantes et Vernon. Toujours prudent au milieu de ses plus grands succès, il consentit à signer le mois suivant une double trêve, avec le duc de Bourgogne et le Dauphin, pour refaire ses troupes, assurer le gouvernement de sa nouvelle conquête, et y disposer des seigneuries, des bénéfices et des héritages abandonnés ou vacants.

Après la perte de Rouen et des derniers cantons de la Normandie, la France ne pouvait plus douter du sort que lui réservait la continuation de la guerre civile. Elle était condamnée à perdre son territoire par lambeaux. Jamais la nécessité de la paix et de l'union ne parut plus impérieuse. Il y eut comme une explosion de vœux dans ce sens. Les deux parlements de Paris et de Poitiers se rapprochèrent; une trêve de trois mois fut conclue au mois de mai par la médiation des cardinaux. Les Dauphinois cédèrent au vœu général, quoiqu'ils eussent obtenu depuis six mois des succès à peu près constants. Ils avaient repris plusieurs places, des villes importantes, comme Tours et Soissons; ils possédaient presque tout le Poitou et le Berry, c'est-à-dire l'ouest et le centre du royaume sur la rive gauche de la Loire. Enfin ils venaient de s'assurer de la Lorraine par un traité. Charles II, duc de Lorraine, n'avait qu'une

Digitized by Google

fille; on lui persuada d'accepter pour gendre René d'Anjou, beau-frère du Dauphin et futur héritier du duché de Bar. Il se laissa séduire par l'idée de la réunion à ses États d'un duché voisin qu'il avait toujours convoité, et il abandonna le parti de Bourgogne.

Jean Sans-peur, obligé de traiter, eût préféré le faire avec les Anglais. Il eut avec Henri V à Meulan de longues conférences. Il conduisit à ces conférences Isabeau de Bavière et sa fille Catherine de France, dont le mariage avec le roi d'Angleterre devait être la base de la paix; mais on ne put s'accorder sur les conditions auxquelles ce mariage aurait lieu, Henri V revenant toujours au traité de Brétigny, qu'il interprétait à sa manière. Il parlait même de se faire reconnaître comme *roi de France légitime*, ce que le duc de Bourgogne refusait d'admettre.

Jean Sans-peur dut alors se rapprocher du Dauphin. Il eut avec lui une première entrevue au ponceau de Pouilly, près de Corbeil. Elle dura trois jours, du 8 au 11 juillet. Rompue d'abord, elle fut reprise par l'influence de la dame de Giac, dont le duc de Bourgogne suivait les conseils. Un traité en forme fut conclu; les deux princes déclarèrent leur querelle terminée et se jurèrent amitié, fraternité, paix et alliance pour l'avenir. Le traité fut juré par leurs conseillers et envoyé à la sanction du pape Martin V. Paris en accueillit la nouvelle avec des feux de joie. On abolit les condamnations et les confiscations réciproques. On s'occupa de lever une armée et de prendre des mesures militaires en commun.

Cependant, le 29 juillet, jour où leur trêve expirait, les Anglais parurent devant Pontoise, enlevèrent la ville au maréchal de l'Isle-Adam et la mirent au pillage. De Pontoise leurs coureurs s'avancèrent jusqu'à Paris. Le duc de Bourgogne fit immédiatement partir le roi et la reine pour Troyes, où il les suivit de près. Les Parisiens se crurent abandonnés, et éclatèrent en reproches. On se livra de part et d'autre aux plus vives récriminations. Jean Sans-peur continuait de négocier seul et directement avec les Anglais. Les capitaines dauphinois, pleins de méfiance, ne cessaient de guerroyer pour leur propre compte et pour faire vivre leurs soldats. Ni le Dauphin ni ses officiers n'étaient encore rentrés à Paris.

Le traité avait été conclu un peu brusquement et de guerre lasse. On n'avait réglé que les points essentiels; il en restait d'autres sur lesquels on ne s'était pas encore entendu. Une

Digitized by Google

seconde entrevue était nécessaire ; Tanneguy Duchâtel alla la négocier auprès du duc de Bourgogne, qui montra beaucoup de répugnance à l'accepter. Il s'y décida pourtant, et les deux princes se rendirent à Montereau-Faut-Yonne, suivis chacun d'une escorte. Celle du Dauphin se logea dans le château, celle du duc dans la ville.

On avait fait au milieu du pont de l'Yonne qui sépare le château et la ville, une loge en bois, garantie de deux côtés par des barrières. Malgré la défiance ordinaire avec laquelle on réglait alors les entrevues de ce genre, Jean Sans-peur négligea quelques précautions, et laissa fermer la barrière qui le séparait de son escorte. Les deux princes étaient accompagnés chacun de dix chevaliers armés, outre leurs secrétaires. Après que Jean eut salué le Dauphin et lui eut promis son concours, une altercation s'engagea au sujet de la non-exécution du traité du Ponceau. On échangea des paroles vives. Il y eut des démentis et des menaces proférés. Quatre des seigneurs qui entouraient le Dauphin se jetèrent sur le duc, et ce dernier tomba percé de coups [1].

Tout porte à croire que le meurtre n'avait pas été prémédité, surtout par le Dauphin, qui se défendit d'y avoir eu aucune part. Mais les seigneurs qui l'accompagnaient étaient presque tous d'anciens serviteurs du duc d'Orléans, connus par leurs sentiments de haine et de vengeance personnelles contre Jean Sans-peur. Aussi l'opinion publique vit-elle dans l'assassinat du pont de Montereau les représailles sanglantes et préméditées de celui de la rue Barbette.

Nul événement ne pouvait être plus funeste à la France et au Dauphin lui-même. Raconté, interprété de cent manières, il mit la division, au moins le trouble, chez les capitaines armagnacs, pendant que le parti de Bourgogne, perdant un chef dépopularisé, décrié et impuissant, en trouva dans Philippe le Bon, comte de Charolais et fils de Jean, un autre plein d'activité et de vigueur, pour qui la pensée de la vengeance se confondit aux yeux du peuple avec celle de la justice, et qui put colorer de quelque prétexte, mieux du moins que son père ne l'aurait fait, un traité avec les Anglais.

[1] M. Vallet de Viriville (*Histoire de Charles VII*, t. Ier) a exposé avec beaucoup de sagacité et de vraisemblance tout ce qu'on sait de l'entrevue de Montereau. Je ne puis mieux faire que de renvoyer à son livre pour les détails qui n'eussent pas été ici à leur place.

Digitized by Google

Le comte de Saint-Pol, neveu du duc assassiné et gouverneur de Paris, fit prêter aux Parisiens, le surlendemain même du meurtre, le serment de le venger. Les Armagnacs perdirent pour un temps tout crédit à Paris et dans le nord du royaume. Ils adressèrent aux villes un manifeste ou plaidoyer explicatif, mais ils ne réussirent pas à se disculper. On ne les crut pas, ou on refusa de les croire. Le Dauphin, retiré de nouveau au sud de la Loire, se vit plus éloigné que jamais de redevenir le maître, du moins jusqu'à ce que les fautes de ses adversaires eussent rendu à son parti l'avantage immense d'être le seul parti national. Pour le moment, loin de le regarder comme tel, on soutenait qu'il avait trahi la cause du royaume ; que sans lui, sans les assassins de Montereau, l'union eût été faite et la France sauvée.

XXXII. — Henri V ne put cacher sa joie. Les circonstances le servaient plus que ses triomphes, et son entreprise était couronnée d'un succès qu'il n'eût pu espérer en un autre temps. Il occupa Meulan, Poissy, Gisors et Saint-Germain, puis rentra à Rouen pour y discuter les propositions que lui faisait le nouveau duc de Bourgogne. Celui-ci s'était assuré le concours des états de Flandre, celui des princes des Pays-Bas et des villes les plus importantes du nord de la France. Il était sûr d'Isabeau de Bavière, plus attachée que jamais à la cause bourguignonne, et décidée à donner sa fille au roi d'Angleterre. Dans ces conditions on ne tarda pas à s'entendre, et un traité fut signé à Rouen, au mois de décembre, entre Charles VI, Henri V et Philippe le Bon.

Les exigences des Anglais, discutées quelque temps, furent acceptées, à très-peu de modifications près. Henri V voulait être reconnu roi légitime de France. On décida qu'il laisserait régner Charles VI sa vie durant, mais qu'il serait d'avance proclamé son successeur, et qu'il exercerait le pouvoir immédiatement. Les concessions qu'il faisait étaient secondaires ou illusoires. L'une était d'épouser une princesse française, Catherine, et de laisser le trône aux enfants qu'il aurait d'elle; une autre de consentir à ce que la Normandie retournât à la France, le jour où la mort de Charles VI ferait commencer son règne effectif. On stipulait aussi que les deux royaumes, gouvernés par le même prince, « garderaient en toutes autres choses toutes

Digitized by Google

les lois de chacun [1] » ; ce qui devait prévenir la sujétion de la France à l'Angleterre et l'empêcher d'être traitée en pays conquis.

Philippe le Bon porta lui-même le traité au roi et à la reine, qui l'approuvèrent. Il le soumit aussi aux grands corps de l'État, dont le vote était nécessaire pour le rendre définitif et donner une garantie aux Anglais. Il le présenta au parlement, à la chambre des comptes, à l'université, au chapitre de Notre-Dame, au corps de ville de Paris et aux officiers de la milice bourgeoise. Quand on se fut assuré de toutes ces adhésions, Henri V se rendit à Troyes, et c'est là que fut signé définitivement, le 20 mai 1420, en grande solennité, le pacte par lequel Charles VI déshéritait son fils et livrait le royaume à un roi étranger. Le 2 juin, Henri V, ayant pris le titre de régent et héritier de France, épousa la princesse Catherine, troisième fille de Charles VI et d'Isabeau.

Les prévisions les plus tristes étaient accomplies. La France avait péri par ses divisions. Une reine et un prince du sang venaient de la livrer à l'étranger, abusant de la folie d'un roi qui n'avait plus conscience de ses actes. Philippe de Bourgogne conclut le traité de Troyes pour venger son père; Isabeau le signa par peur plus encore que par haine des Armagnacs, et par le désir de marier sa fille à Henri V. Vieille à cinquante ans, par suite d'une obésité maladive qui avait détruit en elle toute activité, elle était alors non-seulement hors d'état de comprendre des sentiments élevés qu'elle n'avait jamais eus, mais encore réduite aux préoccupations les plus mesquines et les plus vulgaires. La France du Nord se soumit par nécessité, par lassitude, peut-être par l'espoir de sortir sous le gouvernement anglais de la détresse affreuse où elle était plongée. Le royaume étant pris par la famine, le traité de Troyes était une capitulation forcée. La haine qu'on portait aux Armagnacs, exécrés dans toutes les campagnes de l'Ile-de-France et de la Picardie, contribua aussi à faire accepter le joug du roi d'Angleterre, comme de deux maux on choisit le moindre. Tels sont du moins les sentiments qu'exprime le journal du temps, rédigé par un bourgeois de Paris, du parti bourguignon. On disait encore que l'union des deux royaumes sous un même prince empêcherait la guerre entre eux; mais il eût fallu d'abord

[1] Traité de Troyes, art. 21.

Digitized by Google

que cette union fût solide, et c'était ce que personne ne pouvait croire.

Toutes ces raisons n'empêchèrent pas la conscience publique d'être vivement froissée. Les gens prévoyants disaient du traité de Troyes qu'il était « plein de divisions, guerres, meurtres, rapines, effusion de sang humain et horribles séditions, tendant à produire et à nourrir la trahison, le parjure, la déloyauté, et à mettre sous indigne sujétion et honteuse servitude tous les habitants du noble royaume de France, clercs, nobles et bourgeois[1] ».

Henri V reçut à Troyes le serment des vassaux et des officiers de Charles VI et de Philippe le Bon, non toutefois sans difficulté, car plusieurs le refusèrent. Puis, sans perdre de temps, il monta à cheval avec le duc de Bourgogne, pour enlever aux Armagnacs les places dont ils étaient restés maîtres sur les bords de l'Yonne et de la Seine.

XXXIII. — Le Dauphin avait employé l'hiver à s'assurer du Midi. Parti de Bourges le 21 décembre 1419, il avait visité Lyon, l'Auvergne, Albi, Toulouse, Carcassonne, Montpellier, Nîmes et le Puy; il ne rentra que le 8 juin 1420 à Poitiers. Accompagné de ses conseillers et suivi d'hommes d'armes qui marchaient en bataille, il fit une tournée royale de six mois, calculée pour maintenir dans le devoir les provinces les plus éloignées du théâtre ordinaire de la guerre. De toutes ces provinces le Languedoc était la plus importante et la plus douteuse, à cause de l'agitation qui y avait déjà régné. Le Dauphin y rétablit le parlement de Toulouse, y assembla les états à Carcassonne, reçut leur serment, et enleva Nîmes à Jean de Châlons, prince d'Orange, qui la tenait pour les Bourguignons. Après s'être assuré ainsi du Midi comme il l'était déjà du centre et du cours de la Loire, il put diriger tous ses efforts vers le Nord, où ses partisans continuaient d'occuper un certain nombre de places. Les Armagnacs dominaient aussi dans la Bretagne, et leur flotte, unie à des vaisseaux castillans, venait de remporter un avantage important sur les Anglais.

Ils protestèrent contre le traité de Troyes. Ces protestations eurent peu de succès à l'heure même, mais elles furent loin de leur être inutiles. La faute commise alors par le parti bourgui-

[1] Réponse d'un bon et loyal Français au peuple de France et de tous États, citée par Barante.

Digitized by Google

gnon devait leur rendre, à un jour peu éloigné, tout le terrain que l'assassinat de Jean Sans-peur venait de leur enlever.

Henri V et Philippe le Bon occupèrent Villeneuve-le-Roi, Sens, Montereau, et entreprirent le 7 juillet le siége de Melun. Barbazan, qui défendait cette dernière ville, y tint quatre mois, repoussa plusieurs assauts et ne se rendit qu'à la dernière extrémité, quand les vivres lui manquèrent; encore demanda-t-il l'autorisation du Dauphin, qui l'accorda, s'étant avancé fort près et n'ayant pas jugé prudent d'attaquer les lignes anglaises. La longueur et la durée de ce siége purent faire comprendre aux Anglais quelle résistance ils continueraient à rencontrer. D'ailleurs ils avaient souvent des querelles avec les Bourguignons. Les chevaliers bourguignons ne voulaient pas tous se soumettre aux volontés de leur roi. Le prince d'Orange donna l'exemple de se retirer. Les Anglais, irrités contre les défenseurs de Melun, violèrent sous différents prétextes la capitulation qu'ils leur avaient accordée, et traitèrent avec de grandes rigueurs les bourgeois qui s'étaient associés à la résistance. Cette déloyauté fut hautement blâmée par leurs alliés.

Le duc de Clarence, frère de Henri V, avait pris le gouvernement de Paris. Il mit des garnisons dans les forteresses qui gardaient la ville et que Philippe le Bon lui livra. Quelques jours après l'occupation de Melun, Henri V fit une entrée royale dans la capitale de la France. Charles VI marchait le premier; mais le malheureux roi semblait un captif attaché au char de son vainqueur. La tristesse était générale. Le froid Monstrelet ne peut s'empêcher lui-même de la constater et de la ressentir. « Le roi de France était, dit-il, petitement et pauvrement servi et accompagné... Et à peu, ce dit jour, fut visité ni accompagné, sinon d'aucuns vieux serviteurs et des gens de petit état: laquelle chose moult devait déplaire à tous les cœurs de vrais Français là estants, voyant ce noble royaume par fortune de guerre être mis en tribulation et gouverné par la main de leurs anciens ennemis, dessous laquelle tribulation et gouvernement il leur fallait vivre de présent[1]. »

L'entrée des rois eut lieu le 1er décembre. Le 6, des états généraux ou prétendus tels furent réunis et ratifièrent le traité de Troyes. Comme cette assemblée était uniquement composée de membres bourguignons ou d'officiers municipaux nommés par le gouvernement anglais, son vote n'était pas douteux. On

[1] Monstrelet, an 1420.

Digitized by Google

fit prêter le serment d'exécuter le traité aux villes de Picardie et de Champagne. Mais celles de Bourgogne le refusèrent presque toutes; Dijon résista longtemps, et ne céda aux injonctions du duc qu'avec des réserves. C'est un fait remarquable que ce traité n'ait trouvé aucun apologiste, même parmi les écrivains attachés à la maison de Bourgogne.

Henri V rétablit les aides et les gabelles, et leva un impôt en marcs d'argent pour lequel on n'admit aucune exemption. L'université voulut présenter des remontrances; elles ne furent pas entendues. Le duc de Bourgogne intenta un procès aux meurtriers de son père, et requit leur condamnation. Sur cette requête, Charles VI donna des lettres de jussion pour autoriser les poursuites, et le parlement prononça contre les coupables la peine du bannissement.

Henri V, après un séjour de peu de durée, retourna triompher en Angleterre. Il sentait qu'il aurait besoin d'hommes et d'argent pour la campagne suivante, et il voulait en diriger lui-même la levée. Avant de partir il ordonna de surveiller l'Isle-Adam, dont quelques paroles trop fières lui donnaient lieu de soupçonner la fidélité.

A ce moment la détresse était au comble. Le *Journal du Bourgeois de Paris* n'est pour les années 1420 et 1421 qu'un long cri de famine. Les rigueurs de l'hiver vinrent aggraver ces souffrances. « Le povre peuple, dit l'annaliste, eut tant à souffrir de faim et de froid, que nul ne le sait que Dieu. »

La famine dura tant que les Armagnacs restèrent maîtres de Meaux et d'autres places à l'aide desquelles ils empêchaient les vivres d'arriver dans Paris. L'état de la campagne n'était pas moins triste. « Dans la Brie, dit le Bourgeois de Paris, on ne pouvait labourer ne semer nulle part; de plus, les laboureurs cessèrent de labourer, et furent comme désespérez, et laissèrent femmes et enfans, en disant l'un à l'autre : Que feronsnous? Mettons tout en la main du diable. Ne nous chault que nous devenions. Autant vault faire du pis qu'on peut, comme du mieulx. Mieulx nous vaulsist servir les Sarrasins que les chrestiens, et pour ce faisons du pis que nous pourrons. Aussi bien ne nous peut-on que tuer ou que prendre; car par le faulx gouvernement des traitres gouverneurs, il nous faut renier femmes et enfans et fuir aux bois comme bestes égarées, non pas un an ne deux, mais il y a jà quatorze ou quinze ans que cette danse douloureuse commença ».

Digitized by Google

Suivant Thomas Basin, toute la campagne était inculte depuis la Loire jusqu'à la Somme. Monstrelet nous a laissé une longue complainte rimée, appelée la *Complainte des laboureurs*, qui se plaignent qu'en fin de compte toutes les souffrances publiques retombent sur eux.

Les Armagnacs continuaient de posséder des châteaux dans la Brie, le Valois, le Beauvaisis, le Vermandois et la Picardie; ils en avaient aussi dans l'Ile-de-France, le pays Chartrain et le Maine, c'est-à-dire sur toute la frontière de la Bourgogne et de la Normandie. On ne faisait plus la grande guerre, mais on se livrait de petits combats autour de chaque forteresse.

Des actes nombreux du gouvernement du Dauphin prouvent que pendant ce temps ce prince et ses conseillers n'étaient nullement inactifs. Des vaisseaux français et castillans, unis sous l'amiral Robert de Braquemont, allèrent chercher sur les côtes d'Écosse des troupes auxiliaires qui débarquèrent au mois de mars 1421 en Poitou. Ces troupes, unies aux Armagnacs, s'avancèrent par l'Anjou pour entrer dans le Maine et le pays Chartrain. Elles formaient une petite armée de huit ou dix mille hommes, commandée par le maréchal de Lafayette et le comte de Buchan. Les Anglais, commandés par le duc de Clarence, frère de Henri V, vinrent les attaquer le 23 mars près de Baugé en Anjou. La chevalerie anglaise ne resta pas cette fois fidèle à sa prudence ordinaire. Le duc de Clarence engagea l'action sans ses archers, qui étaient éloignés et n'eurent pas le temps de le soutenir. Il tomba au plus fort de la mêlée. Plusieurs seigneurs des premières familles d'Angleterre furent tués avec lui, et ses troupes se retirèrent complétement battues.

Cette victoire dans un combat de gendarmerie était le premier avantage sérieux que les Français eussent obtenu depuis l'entrée de Henri V dans le royaume. Les partisans du Dauphin en firent grand bruit, et le comte de Buchan reçut la connétablie. Le nouveau connétable entreprit une campagne de trois mois sur la frontière de la Normandie, où les Anglais étaient rentrés; il enleva plusieurs châteaux, mais n'osa entreprendre le siége de Chartres, que défendait une garnison bourguignonne. Le Dauphin suivait ses troupes à quelque distance. En s'arrêtant à Sablé, il signa un traité avec Jean VI, duc de Bretagne, son beau-frère, qui lui fournit un corps de Bretons auxiliaires. Jean VI avait été naguère victime d'une conspiration ourdie par la maison de Penthièvre; il était tombé dans un guet-apens

Digitized by Google

dont il n'était sorti qu'avec beaucoup de peine, et qu'il attribuait à la connivence de quelques-uns des plus intimes conseillers du Dauphin. Cependant il avait toujours penché pour la France. Il signa le traité en stipulant la proscription des Penthièvre, auteurs du complot.

Henri V, rappelé par la perte de la bataille de Baugé, débarqua le 10 juin à Calais avec une nouvelle armée de quatre mille hommes d'armes et vingt-quatre mille fantassins. Il avait fait de grandes levées d'argent dans tous ses États, y compris la Normandie. Il entreprit immédiatement d'éloigner des environs de sa nouvelle capitale les Armagnacs ou Dauphinois. Il repoussa le connétable de Buchan jusqu'à la Loire, et grâce à la supériorité numérique de ses forces, enleva de ce côté plusieurs places, entre autres Beaugency. Mais la famine, qui régnait partout, l'obligea de se retirer dans les châteaux voisins de Paris.

Les sentiments patriotiques commencèrent à éclater sur quelques points du nord de la France. Le sire d'Harcourt souleva le Ponthieu; le Dauphin donna l'ordre à Xaintrailles et à Vignolles, celui-ci plus connu sous le nom de la Hire, de le soutenir avec les troupes des garnisons voisines; une partie de la noblesse de la Picardie courut se ranger sous les drapeaux de ces chefs. Le soulèvement se serait étendu, sans l'arrivée précipitée de Philippe le Bon, qui livra, le 21 août, à Xaintrailles et aux Dauphinois, entre Mons et Abbeville, un combat très-vif où il paya de sa personne. Il réussit à contenir la province.

Le 6 octobre, Henri V, ayant reposé et refait ses troupes, entreprit le siége de Meaux, la plus forte place des Armagnacs, et celle qui leur servait le mieux à gêner Paris. Il investit à la fois la ville et la forteresse du Marché, placée de l'autre côté de la Marne. La garnison comptait environ mille hommes d'armes, assistés de la milice urbaine; elle était mêlée de soldats aguerris et d'aventuriers ou de bandits, mais elle montra une énergie extrême et tint bon pendant cinq mois. Les assiégeants souffrirent de l'hiver, des inondations, de la faim, d'une épidémie qui se déclara dans leur camp. Henri V fut obligé de demander un nouveau subside au parlement d'Angleterre. La ville ne fut abandonnée que le 3 mars 1422, et la forteresse du Marché ne fut rendue que le 2 mai, quand la garnison eut épuisé ses vivres et ses munitions. Le vainqueur fit périr les principaux capitaines, entre autres le bâtard de Vaurus, bri-

Digitized by Google

gand redouté, dont les auteurs du temps racontent des traits d'une cruauté inouïe. La prise de Meaux par les Anglais entraîna la capitulation de Compiègne et d'une vingtaine de villes ou de châteaux que les gouverneurs livrèrent, les uns par découragement, les autres pour racheter des prisonniers. Toutefois, ces dernières pertes n'affaiblirent pas sensiblement le Dauphin. Il envoya dans ce temps même un corps d'armée entamer la Bourgogne par le Nivernais, Châtillon-sur-Loing, la Charité et Cosne; Philippe le Bon dut accourir avec un corps de troupes anglaises pour repousser l'agression.

Henri V ne pouvait compter sur les sentiments de ses alliés ni sur ceux de ses nouveaux sujets. Les chevaliers bourguignons le servaient à regret. Pendant qu'il était absent de Paris, un soulevement y éclata. On voulut délivrer le maréchal de l'Isle-Adam, que le duc d'Exeter, gouverneur de la ville depuis la mort du duc de Clarence, avait enfermé à la Bastille, pour le punir de la fierté de ses paroles et de l'indépendance de ses actes.

Les Parisiens affectaient de ne rendre aucun honneur au roi d'Angleterre et à ses représentants; ils faisaient au contraire des réceptions enthousiastes au duc de Bourgogne, chaque fois qu'il venait au milieu d'eux, et le saluaient comme un prince national. D'un autre côté, l'Angleterre était épuisée par les énormes dépenses qu'elle s'imposait depuis plusieurs années. La guerre coûtait aussi cher aux vainqueurs qu'aux vaincus.

Au moment d'aller joindre le duc de Bourgogne pour attaquer les Dauphinois sur la Loire, Henri V tomba gravement malade, et fut obligé de se faire porter au château de Vincennes, où il mourut le 31 août 1422. Il n'avait que trente-quatre ans, et il laissait pour héritier un fils unique de neuf mois, né de son mariage avec Catherine de France. Les historiens du temps lui font prédire à son lit de mort la triste destinée de ce fils, sous lequel l'Angleterre devait expier ses victoires. Quoi qu'il en soit, il fut peu regretté en France. C'était un des princes les plus actifs, les plus habiles et les plus éclairés de son siècle; il avait essayé de s'attacher les esprits par la régularité, la vigilance de son gouvernement, et par une inflexible justice; mais il avait le tort d'être un conquérant étranger. Quant aux Anglais, ils le pleurèrent comme un de leurs plus grands rois; ils lui firent des funérailles splendides, et promenèrent son cercueil en grande pompe de Paris à Rouen

Digitized by Google

et à Calais. Henri V vécut longtemps dans leurs souvenirs nationaux. On raconta qu'au lit de mort il avait regretté de ne pas avoir eu le temps de prendre le commandement d'une croisade, pour enlever Jérusalem aux infidèles.

Les Anglais se virent dans l'obligation de flatter le duc de Bourgogne, sans l'appui duquel ils ne pouvaient rien. Ils offrirent de lui remettre la régence de France, et ce fut seulement sur son refus que le duc de Bedford la prit pour lui-même. Henri V avait désigné Bedford comme celui de ses frères qui était le plus capable de gouverner en d'aussi difficiles circonstances. Le régent commença par mettre en liberté l'Isle-Adam, pour se concilier les Bourguignons. En même temps il réclama la stricte exécution du traité de Troyes, que Philippe éprouvait beaucoup de peine à faire agréer aux villes de son duché.

Charles VI s'éteignit le 21 octobre, quelques semaines après Henri V. Ce fut encore un événement fâcheux pour les Anglais, car son règne nominal avait pu faire une sorte d'illusion sur la réalité de la domination étrangère ; lui mort, l'illusion n'était plus possible. Les Parisiens virent avec douleur ses funérailles conduites à Saint-Denis par un étranger, le duc de Bedford, sans l'assistance d'aucun des princes français. On avait laissé le malheureux roi dans un tel dénûment, que le parlement dut ordonner de vendre une partie des meubles royaux pour payer les frais de la cérémonie. Monstrelet prétend que le peuple donna le nom de Bien-Aimé à Charles VI parce qu'il eut pitié de lui. Le jeune Henri VI, fils d'une princesse de France, fut proclamé, mais le sentiment national avait été réveillé, et de bien des côtés les yeux et les espérances commencèrent à se tourner vers l'héritier légitime du trône, le Dauphin Charles.

Digitized by Google

LIVRE SEIZIÈME.

CHARLES VII.

I. — Charles VII fut proclamé à Mehun-sur-Yèvre en Berry. Quelques jours après, il tint à Bourges une *fête royale;* mais il ne fut pas sacré, car le sacre ne pouvait avoir lieu qu'à Reims, et Reims était au pouvoir des Anglais. Il résidait alors ordinairement à Bourges ou dans les châteaux voisins, d'où le nom de roi de Bourges, que les Anglais affectèrent dédaigneusement de lui donner.

Bedford, régent de France, proclama de son côté à Paris le jeune Henri VI au berceau. Tout le Nord, c'est-à-dire environ le tiers du royaume, reconnut sans difficulté apparente le souverain qui lui était imposé par les Anglais en vertu du traité de Troyes. Cependant le changement de règne et la proclamation d'un roi étranger produisirent une impression profonde. Charles VII, légitime héritier du trône, avait vingt ans et le prestige qui s'attache à la jeunesse des princes. Il n'était pas complice de l'assassinat de Montereau, dont il portait la responsabilité et la peine. Il était le roi national. Aussi un certain nombre de seigneurs, incertains jusque-là ou même hostiles, arborèrent-ils sa bannière.

Alain Chartier, encore inconnu, mais que ses poésies devaient rendre célèbre, lança un manifeste adressé aux trois états de France pour les rallier autour de leur souverain naturel contre l'étranger. Paris s'agita, autant que le permettait la police des conquérants. On y découvrit, au mois de janvier 1423, une conspiration ourdie par quelques-uns des plus riches bourgeois. Bedford la punit rigoureusement, et imposa un serment de fidélité à tous les habitants sans exception, jusqu'aux valets et aux chambrières. Il fallut employer à Reims et à Troyes des mesures du même genre. L'avenir pouvait être éloigné; en réalité il n'était douteux pour personne.

Charles VII malheureusement était peu connu; il se montrait rarement et n'aimait pas la guerre, ce qui le faisait accuser d'inertie. On ne l'avait jamais vu à la tête de ses troupes. Il manquait des qualités extérieures et brillantes que le peuple

Digitized by Google

aime chez les princes, et quoique moins inactif qu'on ne l'a dit souvent, il se laissait gouverner par ses conseillers. Le malheur voulait aussi que ces conseillers, parmi lesquels étaient des serviteurs dévoués et des capitaines habiles, fussent divisés entre eux, sans qu'aucun eût personnellement assez d'empire pour dominer la situation. La bataille d'Azincourt, les proscriptions, les guerres civiles, avaient fait beaucoup de victimes. Le monde avait été renouvelé, comme il l'est dans les temps de révolutions, par une série de morts rapides. L'armée dauphinoise, devenue maintenant l'armée royale, était plutôt conduite par d'énergiques chefs de bandes que par des généraux expérimentés.

Bedford avait sur Charles VII une supériorité incontestable. On retrouvait en lui la vigueur, l'habileté, la prudence de Henri V. Fortement soutenu en Angleterre par la fierté de l'esprit national, il s'y était fait nommer *protecteur*, et avait commencé par assurer ainsi l'unité d'action nécessaire pour garder les conquêtes de France et les pousser plus loin. Il délégua, il est vrai, le gouvernement de l'Angleterre au duc de Glocester, son frère, mais il eut soin de tenir ce dernier sous sa direction. Il ne négligea rien non plus pour s'attacher le duc de Bourgogne et ses chevaliers, dont Henri V n'avait pas toujours assez ménagé les jalousies et les défiances; il savait que Philippe était en réalité l'arbitre du sort de la France, et ferait toujours pencher la balance du côté où il se porterait. Or le duc de Bourgogne était fortement sollicité de rompre avec les Anglais; le duc de Savoie voulait le réconcilier avec Charles VII. Des conférences eurent lieu dans ce but à Bourg en Bresse au mois de janvier 1423. La transaction était difficile. Les Bourguignons demandaient qu'on fît pleine justice de ce qu'ils appelaient l'assassinat de Montereau; les chefs des Armagnacs, coupables ou solidaires de la mort de Jean Sans-peur, n'admirent pas qu'elle pût être qualifiée ainsi, ni qu'on dût faire aucune recherche à ce sujet. La tentative échoua donc; mais le fait même des négociations devait peu rassurer les Anglais.

La petite cour de Bourges, décidée à poursuivre la lutte, ne perdit pas de temps pour s'y préparer. On fit présider à Charles VII plusieurs réunions d'états; ces réunions, quoique nécessairement incomplètes, votèrent des subsides. Avec ces subsides on leva des soldats. Ce qu'on s'explique mal, c'est que la plupart de ces soldats furent levés à l'étranger. On con-

Digitized by Google

voquait bien le ban et l'arrière-ban, les vassaux et les arrière-vassaux de la couronne; mais, pour avoir des troupes permanentes et régulières ou soi-disant telles, on aimait mieux solder des étrangers, et surtout des Écossais. Les Écossais détestaient les Anglais, comme des voisins trop puissants, avec lesquels ils étaient en guerre de temps immémorial. Le roi Jacques Ier, de la maison de Stuart, était en ce moment même captif de Bedford. Anciens alliés de la France et la regardant comme leur protectrice naturelle, d'ailleurs pauvres et belliqueux, ils quittaient à l'envi leurs landes et leurs bruyères pour s'enrôler au service d'un prince qui leur offrait une paye et des espérances de fortune. Pendant plusieurs années il y eut dans le Border et les Highlands une sorte d'émigration régulière. Des vaisseaux français venaient chercher les aventuriers, les embarquaient et les conduisaient à la Rochelle.

II.—Quand la campagne de 1423 s'ouvrit, les Dauphinois, qu'il faut appeler dorénavant les Français, prirent l'offensive à peu près partout, en Picardie, sur la Seine et sur la Loire. Le sire de Graville, un de leurs capitaines, enleva Meulan par une surprise, et coupa ainsi les communications entre Paris et la Normandie. Bedford, après s'être assuré de Paris, où il réorganisa l'ancienne milice cabochienne, marcha sur Meulan (au mois de mars) et reprit la place. Buchan et Tanneguy Duchâtel avaient reçu l'ordre de la secourir; ils ne purent s'entendre : une querelle s'éleva entre leurs troupes françaises et écossaises, et les empêcha d'arriver à temps. Le désordre, malheureusement difficile à éviter, était au comble dans l'administration militaire. Les subsides votés se levaient mal, et ne dispensaient ni des engagements de domaines, ni des emprunts, ni des expédients ruineux ordinaires en pareil cas; en outre, les fonds étaient dilapidés; les capitaines, à demi indépendants, se regardaient comme irresponsables. Les défenseurs de Meulan se plaignirent d'avoir été sacrifiés, et cet échec compromit les espérances qu'on avait conçues de l'avénement de Charles VII.

Au mois d'avril, Bedford tint une cour plénière à Amiens; il eut à cette occasion une entrevue avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne. Pour s'attacher Philippe le Bon, il épousa une de ses sœurs et lui promit diverses concessions de territoire. Il accorda pour le même motif à Jean VI la liberté d'un de ses frères, Artus, comte de Richemont, l'un des prison-

Digitized by Google

sonniers d'Azincourt. La présence du duc de Bretagne à Amiens était une violation du traité qu'il avait signé en 1421 à Sablé avec le Dauphin, mais Jean VI reprochait à Charles VII d'avoir gardé près de lui ceux de ses conseillers qui étaient ses ennemis personnels et dont l'éloignement avait été promis. Il craignait aussi les Anglais, maîtres de la Normandie et comme tels voisins de sa frontière. Son but était de ménager l'avenir et de se rapprocher surtout du duc de Bourgogne. Il négocia le mariage de Richemont, son frère, avec une sœur de ce prince, Marguerite, duchesse de Guyenne, et veuve du premier Dauphin. Les deux ducs signèrent entre eux un accord particulier, dont les termes étaient significatifs. Ils se garantirent leur alliance mutuelle, pour le cas où l'un d'eux se réconcilierait avec le roi de Bourges; tant les prévisions générales étaient qu'à un jour donné, en dépit des difficultés présentes, les princes français se rapprocheraient du chef de leur maison.

Les Français, voulant établir une communication entre les rives de la Loire dont ils étaient maîtres, et les places qui tenaient pour eux dans la Champagne et la Picardie, enlevèrent à la faveur d'une trahison la petite ville de Cravant en Bourgogne, près d'Auxerre. Une autre trahison la leur fit perdre presque aussitôt. Un corps d'armée composé principalement d'aventuriers écossais, lombards ou aragonais, fut chargé de la reprendre. Le 1er juillet, il se laissa attaquer et mettre en déroute par un corps anglo-bourguignon. Les Écossais firent seuls leur devoir, ils furent abandonnés par deux bandes françaises. Beaucoup de châteaux ou de places de la Champagne et de la Picardie se virent réduits à ouvrir leurs portes aux vainqueurs.

Ces échecs, il est vrai, furent réparés en partie sur la fin de la campagne; les royalistes obtinrent quelques succès dans le Mâconnais et dans le Maine. Le 26 septembre, ils surprirent un corps de troupes anglaises à la Gravelle, près de Laval, lui tuèrent beaucoup de monde, et firent prisonnier le comte de Suffolk qui le commandait. L'armée royale se renforça de cinq mille Écossais, amenés par un Douglas, qui reçut en récompense le comté de Touraine; un autre Écossais, Jean Stuart, fut fait comte d'Aubigny. Les Visconti de Milan envoyèrent de leur côté un corps de cinq cents lances et de mille archers; on faisait cas alors des hommes d'armes italiens. La guerre avait lieu sur une infinité de points, sans résultats sérieux et sans qu'on pût

Digitized by Google

en espérer la fin. « En ce temps, dit le Bourgeois de Paris, les Anglais prenaient aucunes fois une forteresse sur les Arminaz au matin, et ils perdaient aucunes fois deux au soir; ainsi durait la guerre de Dieu maudite. »

La composition des armées royales et les désordres qu'elles commettaient nuisirent beaucoup à Charles VII, même dans les pays où il était pleinement reconnu. Il dut, par une ordonnance du 30 janvier 1424, renvoyer de son service tous les routiers, autres que les Écossais et les Lombards, les plus utiles et les mieux disciplinés. Encore les Écossais étaient-ils fort détestés. On murmurait aussi de voir des seigneuries aliénées en faveur de leurs chefs. La ville de Tours protesta, bien qu'inutilement, contre le don de la Touraine à Archibald Douglas.

En 1424 les Français enlevèrent le château d'Ivry, sur la frontière de Normandie. Bedford s'avança et le reprit. Pendant qu'il en faisait le siége, le jeune duc d'Alençon, fils de celui qui avait péri à la journée d'Azincourt, marcha contre lui avec une armée franco-écossaise. Le connétable comte de Buchan, Douglas, le maréchal de Lafayette, le vicomte de Narbonne et les meilleurs capitaines royalistes servaient sous ses ordres. Il ne jugea pas prudent d'attaquer l'ennemi, et se replia sur Verneuil, où il entra en trompant les habitants et la garnison. Bedford, ayant repris Ivry, voulut reprendre Verneuil, et le 17 août une bataille rangée fut livrée sous les murs de cette dernière ville.

Les Français comptaient de quinze à vingt mille hommes, les Anglais environ un tiers de moins. Bedford avait avec ses gens d'armes et ses archers d'Angleterre un corps de noblesse de Normandie et quelques milices des communes. Une partie des chevaliers normands refusèrent de se battre contre des compatriotes, et se retirèrent. Cependant les capitaines qui entouraient le duc d'Alençon hésitaient à engager l'action, en présence des archers dont l'ennemi s'était couvert et qu'il fallait d'abord rompre. Les Écossais, impatients d'en venir aux mains, entraînèrent le reste de l'armée malgré elle. La mêlée dura plusieurs heures et fut très-meurtrière. On estime qu'il périt environ quatre mille hommes de chaque côté. Les Français finirent par abandonner le champ de bataille, en laissant Douglas, Buchan, Narbonne au nombre des morts. Le duc d'Alençon et Lafayette demeurèrent prisonniers. La défaite fut attribuée à l'insubordination des Écossais, quoiqu'ils eussent

Digitized by Google

montré beaucoup de bravoure, à la division des capitaines, à l'imprudence de la gendarmerie, qui se jeta trop tôt à la poursuite de l'ennemi dont elle n'avait rompu que les premiers rangs, enfin à l'avidité des aventuriers lombards, qui se débandèrent avant l'ordre pour courir au camp des Anglais et le mettre au pillage. Quoi qu'il en soit, cette journée eut des conséquences presque aussi fatales que celle d'Azincourt. La première avait ouvert la France aux Anglais; la seconde parut assurer leur triomphe. Le régent reprit Verneuil, que le duc d'Alençon avait occupé avant la bataille, puis retourna célébrer à Paris des fêtes et des réjouissances. Les provinces du Nord durent se résigner, au moins pour un temps, à subir un joug qu'elles ne pouvaient secouer.

III. — Les Anglais étaient victorieux; cependant le profit principal de leur victoire consistait pour eux à se maintenir. La guerre leur coûtait autant qu'à Charles VII et les épuisait aussi bien que lui. Ils étaient chargés de dettes et ne pouvaient payer ni leurs soldats ni les officiers publics. Les gages du parlement de Paris demeuraient arriérés. La défiance était excessive, malgré le soin qu'avait Bedford de respecter les institutions du pays et de ne pas donner les emplois à des étrangers. Les Anglais étaient simplement campés à Paris. Leur gouvernement était provisoire dans toute la force du terme. Les Parisiens, naturellement frondeurs, exprimaient un mauvais vouloir tout particulier pour des maîtres que leur force leur avait imposés[1]. D'ailleurs la misère continuait d'être très-dure dans la ville, effroyable dans les environs. On abandonnait les champs; le sol recommençait à se couvrir de broussailles. On répéta longtemps que les Anglais avaient eu la puissance de faire repousser les bois en France. Pendant que le régent distribuait à ses lieutenants les duchés et les terres qui appartenaient aux serviteurs de Charles VII, la campagne entre la Seine et la Loire devenait une vaste solitude. Sur quelques points, en Normandie par exemple, il s'établissait un courant d'émigration vers les provinces restées françaises. Il n'y avait pas de ville importante où la cour de Bourges n'eût des intelligences secrètes.

La situation du régent fut aggravée par les imprudences des princes de sa maison. Son frère Glocester, auquel il avait con-

[1] C'est ce que prouve le *Journal du Bourgeois de Paris*, bourguignon forcené.

Digitized by Google

fié le gouvernement de l'Angleterre, épousa malgré lui Jacqueline, héritière du Hainaut, de la Hollande et de la Zélande. Or cette union faillit mettre en feu les Pays-Bas. Jacqueline de Hainaut était déjà mariée au duc de Brabant ; elle avait fait annuler ce mariage par le pape Benoît XIII pour diverses raisons ; mais le duc contestait l'arrêt pontifical, et déclarait ne reconnaître de pape légitime que Martin V, l'élu du concile de Constance. Il voulait d'ailleurs garder les provinces qu'elle lui avait apportées en dot, et il était soutenu par le duc de Bourgogne, auquel ces provinces devaient appartenir à un jour prochain. Philippe le Bon protesta, déclara qu'il s'opposerait à toute tentative que ferait Glocester pour se mettre en possession de ces provinces, et finit par répondre aux menaces du régent d'Angleterre en signant une trêve de sept mois avec Charles VII, peu de semaines après la bataille de Verneuil (octobre 1424).

Aussitôt le duc de Savoie et le pape Martin V se remirent à l'œuvre de médiation qu'ils avaient déjà tentée. Ils ouvrirent à Mâcon et à Montluel des conférences qui ne furent pas sans résultats. Philippe consentit à donner une de ses sœurs au comte de Clermont, de la maison de Bourbon, resté fidèle au roi de Bourges, et autorisa Richemont, qui avait épousé l'autre, à recevoir de la main de Charles VII l'épée de connétable.

Richemont avait d'abord servi les Anglais, mais Bedford lui ayant refusé un commandement, il s'était retiré mécontent en Bretagne. La noblesse bretonne était animée en général de sentiments très-français, malgré la politique circonspecte de Jean VI. Yolande d'Anjou, belle-mère de Charles VII, lui persuada de mettre ces dispositions de la Bretagne à profit, et de la gagner, en offrant à Richemont la connétablie, vacante depuis la mort de Buchan. Le roi et le prince breton eurent une entrevue à Angers, le 19 octobre ; on avait pris de grandes sûretés des deux parts, tant les défiances étaient éveillées. Richemont, très-décidé à servir la France, ne voulut pourtant accepter les offres du roi qu'avec l'agrément du duc de Bourgogne, son beau-frère. Philippe donna cet agrément, en y mettant pour condition que Charles VII éloignerait de lui non-seulement les meurtriers du pont de Montereau, mais quelques-uns des plus anciens chefs armagnacs. Richemont, les princesses, et les partisans de la paix, insistèrent auprès du roi pour qu'il rompît tout lien avec des hommes dont la présence ne permettait aucun

Digitized by Google

traité. Le roi hésita toutefois à se séparer d'eux. Ces hommes étaient ses conseillers les plus anciens et ses serviteurs les plus fidèles. Il n'était pas non plus complétement maître dans une cour livrée depuis longtemps aux meneurs d'un parti. Les anciens Armagnacs essayèrent d'abord de négocier une transaction. Enfin Charles VII céda aux conseils de la reine douairière de Sicile, sa belle-mère; à la certitude de s'attacher la Bretagne, et à l'espérance de ramener un jour le duc de Bourgogne. Une autre raison dut l'y décider; ce fut l'impopularité de tous ces chefs, qu'on accusait d'exploiter sa faiblesse dans leur propre intérêt, d'éloigner quiconque leur faisait ombrage, et d'appeler des troupes étrangères par défiance des troupes françaises. On imputait généralement aux Écossais les revers de Cravant et de Verneuil. On était allé jusqu'à se réjouir des pertes qu'ils avaient faites dans la seconde de ces deux journées.

Ces changements promis, Richemont vint recevoir à Chinon l'épée de connétable, le 7 mars 1425. Il organisa les milices de Bretagne; en même temps, du Berry, du Poitou, du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Rouergue, du Languedoc, la noblesse accourut servir sous ses ordres. Quand il fut arrivé à Poitiers à la tête d'une force considérable, il y fit ce qu'on appelait l'*appointement,* c'est-à-dire qu'il assura l'exécution des conventions de Chinon. « Il fut dit, prétend son biographe, que ceux qui devaient s'en aller s'en iraient. » Tanneguy Duchâtel se retira de lui-même, pour ne pas être un obstacle à la réconciliation des princes; il aida même « à mettre hors ceux qui s'en devaient aller. » Mais les autres ne suivirent pas tous son exemple. Plusieurs résistèrent et ne cédèrent qu'à la contrainte. Le président de Provence, Louvet, qui avait la direction des finances et de la guerre, entreprit de lutter contre le connétable. Richemont écrivit aux *bonnes villes* pour s'assurer leur appui, et la guerre civile faillit éclater. Cependant Louvet finit par être obligé de se retirer en Provence (juillet 1425). Il n'y eut qu'un seul des vieux Armagnacs, le sire de Giac, qui fut laissé près de Charles VII.

L'*appointement* terminé, le duc de Bretagne vint trouver le roi à Saumur (octobre), se réconcilier avec lui et lui prêter l'hommage qu'il lui devait. Restait le duc de Bourgogne. On avait abaissé la barrière qui séparait Philippe de Charles VII; on ne l'avait pas renversée encore. Richemont et la duchesse de Guyenne s'efforcèrent d'exciter son ressentiment contre les

Digitized by Google

Anglais, de lui représenter les forces et les espérances du roi, de lui offrir, au nom de celui-ci, tous les avantages qu'il pouvait désirer. Le duc fut inflexible, ne cessa de se plaindre que le roi eût gardé près de lui plusieurs de ses ennemis personnels, et refusa de témoigner plus de confiance dans la cour, même après l'épuration qu'elle avait subie. Il ne fit que des réponses évasives aux propositions qu'on lui présenta. Son but actuel était d'intimider les Anglais par ces négociations et de leur faire abandonner leur entreprise sur le Hainaut. Quant à l'avenir, il voulait convaincre Charles VII ou Bedford de la nécessité où ils étaient de lui donner pleine satisfaction, s'ils voulaient, le premier, le gagner un jour, et le second, garder son alliance.

C'est par ce motif que Bedford lui céda, par lettres patentes signées de Henri V, les comtés d'Auxerre, de Mâcon et de Bar-sur-Seine, pendant qu'il se faisait investir lui-même de la seigneurie de l'Anjou et du Maine, à charge, il est vrai, de conquérir ces deux provinces, qui appartenaient au jeune Louis III d'Anjou.

IV. — Les Anglais entreprirent cette conquête. Le comte de Salisbury, ayant occupé Étampes et Rambouillet, assiégea le Mans, qui capitula le 2 août 1425, puis il s'empara de plusieurs petites places voisines. Bedford déclara aussi la guerre au duc de Bretagne. Richemont, ayant réuni une armée de quinze mille hommes environ, composée de Français, d'Écossais et de Bretons, prit l'offensive et assiégea Saint-James de Beuvron, sur la frontière normande. Une sortie de la garnison (mars 1426) mit en déroute les assiégeants; les recrues bretonnes lâchèrent pied et entraînèrent dans leur fuite le reste de l'armée. Les tentes, les munitions, tout tomba aux mains des Anglais; le connétable ne put ni retenir les siens ni les rallier, et le désastre ne parut explicable que par une trahison. Richemont fit arrêter l'évêque de Nantes, chancelier de Bretagne et partisan des Anglais. Ces derniers achevèrent d'occuper une grande partie du Maine, et Jean VI fut obligé de demander une trêve, qu'il n'obtint qu'à de rigoureuses conditions. Richemont, trop jeune pour posséder encore une grande expérience militaire, avait du moins une opiniâtreté et une énergie de caractère très-nécessaires à la cause royale, compromise par l'indolence de Charles VII. Mais l'insuccès de ses tentatives auprès du duc de Bourgogne et son échec à Saint-James ébranlèrent son autorité. On retourna

Digitized by Google

contre lui les accusations de tyrannie qu'il avait dirigées contre les anciens Armagnacs; il n'était, dans le fait, ni moins dur ni plus traitable. Entouré de jalousies ou de trahisons, il ne pouvait gouverner qu'avec des moyens violents. Les princes, les capitaines se permettaient tout. Le roi était mal obéi, et réduit à transiger avec les uns ou avec les autres. La France de Charles VII, mutilée comme elle l'était, se divisait encore en face de l'étranger; ce n'était de tous côtés que conspirations et complots.

Richemont accusa le chancelier de Bretagne d'avoir détourné les fonds de l'expédition de Saint-James; le chancelier fut mis en jugement à la cour du duc, mais acquitté. Le connétable entreprit aussi de se délivrer des ennemis qu'il avait à la cour de Charles VII; pour mieux y réussir, il résolut de se faire justice lui-même. Le sire de Giac, le seul des anciens conseillers qui eût été conservé, abusait de son crédit pour accroître sa fortune ou pour écarter ses rivaux, qu'il faisait enlever ou séquestrer à son gré. Richemont, d'accord avec la reine de Sicile et quelques personnages de la cour, envoya, au mois de février 1427, des gens d'armes à lui surprendre Giac à Issoudun; il le fit conduire au château de Dun-le-Roi, qui lui appartenait, et là, juger et condamner par son propre bailli. Giac essaya vainement de racheter sa vie; le connétable envoya un bourreau de Bourges pour l'exécuter (janvier 1427). Charles VII, « d'abord bien courroucé » voulut faire un éclat; mais il se ravisa, et quand il fut bien informé, dit le biographe de Richemont, « du gouvernement et vie dudit Giac, il fut très-content. »

Le connétable fit donner les sceaux à un gentilhomme d'Auvergne appelé le Camus de Beaulieu. Il croyait trouver en lui une créature dévouée et docile, et il s'aperçut qu'il s'était trompé. Il s'en délivra à peu près comme il avait fait de Giac. Un jour que Beaulieu sortait mal accompagné, le seigneur de Sainte-Sévère se jeta sur lui avec une troupe de gens apostés, et un des hommes d'armes l'assassina (juin 1427).

Richemont mit alors à la tête du conseil le sire de la Trémouille, qui était Breton, qui avait épousé la comtesse de Boulogne et d'Auvergne, veuve du duc de Berry, qui enfin avait servi le duc de Bourgogne et conservé des intelligences avec lui. Ce fut précisément pour cette dernière raison qu'il fut choisi. Une suspension d'armes avait été signée pour trois ans, le 26 novembre 1426, entre Charles VII et Philippe, par la

Digitized by Google

médiation du duc de Savoie. On espérait, en prolongeant les trêves, arriver à la conclusion d'un traité; mais cette espérance ne se réalisa pas, et quant à la Trémouille, qui était ambitieux et peu scrupuleux, il ne fut pas aux mains de Richemont un instrument plus docile que ses prédécesseurs.

Les Anglais, maîtres de la plus grande partie du Maine, tournaient leurs armes contre la Bretagne, pour ramener Jean VI à leur alliance ou au moins à la neutralité. Charles VII avait pris à Saumur l'engagement de garantir la frontière bretonne, mais on ne trouvait ni armée ni argent. Richemont fut obligé de mettre ses propres joyaux en gage pour assembler et conduire de ce côté un corps de volontaires. Le duc de Bretagne, mal soutenu, ne put ou ne voulut pas défendre le château de Pontorson, et finit par traiter, le 3 juillet 1427, avec les Anglais. Cette défection ébranla le crédit de Richemont, qui, dès longtemps entouré d'ennemis, avait soulevé contre lui par ses exécutions militaires une clameur universelle.

L'année d'ailleurs fut malheureuse partout. Les Anglais continuèrent de faire des progrès dans le Maine et dans la Champagne; ils furent seulement obligés de lever le siége de Montargis, où la Hire et le bâtard d'Orléans les surprirent et les mirent en déroute.

La Trémouille, décidé à ne pas subir le sort du sire de Giac et de le Camus de Beaulieu, s'assura de la plupart des garnisons du Poitou. Le 1er novembre il se trouvait à Châtellerault, lorsque Richemont se présenta pour y entrer, accompagné du comte de Clermont et du comte d'Armagnac, fils de l'ancien connétable. La Trémouille, craignant ou feignant de craindre un complot contre sa vie, refusa de le recevoir. Richemont, voyant qu'il était le plus faible et que les places étaient gardées, fut réduit à négocier avec la cour, mais n'obtint rien et finit par se retirer dans son château de Parthenay. L'année suivante, ses amis firent une tentative armée pour s'emparer de Bourges et obliger le roi à le rappeler. Mais Charles VII, cédant aux conseils de la Trémouille, marcha contre eux, et leur imposa un traité par lequel le connétable demeura banni de la cour.

Ces tyrannies et ces querelles domestiques décourageaient les hommes animés de sentiments patriotiques. Le désordre était complet dans toute la partie du royaume restée fidèle. Les princes, les gouverneurs, agissaient avec une pleine indépendance. Le comte de Clermont en Auvergne, le maréchal de Sévérac dans

Digitized by Google

le Languedoc qu'il gouvernait, se comportaient en souverains. Le comte de Foix traitait tantôt avec Charles VII et tantôt avec Henri VI. René d'Anjou, duc de Bar et frère de la reine, négociait avec les Anglais, maîtres de la plus grande partie de la Champagne. L'argent manquait; on réunit coup sur coup trois ou quatre assemblées d'états pour obtenir des subsides; on demanda des contributions aux villes. Le roi n'en était pas moins réduit à vivre d'expédients, très-embarrassé de payer ses soldats et de soutenir le luxe ordinaire de la cour. Une chronique rimée raconte qu'un jour où Xaintrailles alla le trouver, il n'avait à son dîner que deux poulets et une queue de mouton [1]. L'anecdote est suspecte, mais le dénûment n'était que trop réel.

Cette situation était d'autant plus grave que celle des Anglais s'améliorait. Bedford se trouva en mesure de reprendre activement l'offensive en 1428. La guerre des Pays-Bas venait d'être terminée, et Philippe le Bon s'était mis définitivement en possession des comtés qui appartenaient à Jacqueline de Hainaut. Le régent de France, assuré pour lors de l'appui du duc de Bourgogne, voulut profiter de la faiblesse de Charles VII pour pousser vigoureusement ses conquêtes; les Anglais sentaient que la situation ne pouvait se prolonger, ni le royaume rester partagé entre deux rois.

V. — Bedford obtint du parlement d'importants subsides et six mille hommes d'élite, avec lesquels le comte de Salisbury, un des meilleurs généraux anglais, débarqua au mois de juin à Calais. Il imposa aussi les provinces françaises dont il était maître et y fit des levées. Il put mettre de cette manière en campagne une armée solide et bien payée. Salisbury avait sous ses ordres des capitaines éprouvés, entre autres le comte de Suffolk et William Glansdale, que les chroniques françaises appellent Glacidas. Il occupa en peu de temps toutes les petites places situées entre Paris, la frontière du Maine et la Loire, à l'exception d'une seule, Châteaudun, que défendait le sire d'Illiers. Il s'empara également de plusieurs villes et châteaux sur la Loire; il enleva, au-dessous d'Orléans, Meung et Beaugency, au-dessus Jargeau et Châteauneuf. Enfin, il entreprit le siége de cette grande ville, très-importante par elle-même et plus

[1] Vigiles de Martial de Paris. L'anecdote se rapporte à l'époque du siége d'Orléans.

Digitized by Google

encore par sa position. Car en assurant le passage de la Loire, elle ouvrait les provinces du centre, dont la conquête semblait facile à cause des divisions qui y régnaient et de l'état de leurs forteresses, moins nombreuses que celles du Nord et moins capables de résister.

Les plus braves chevaliers du parti du roi, la Hire, Xaintrailles, le bâtard d'Orléans, plus tard comte de Dunois, Guitry, Villars, allèrent s'enfermer dans la ville assiégée. Ils y furent bientôt rejoints par le maréchal de Boussac, seigneur de Sainte-Sévère, et plusieurs chefs de bandes. Gaucourt, ancien défenseur d'Harfleur, reçut le commandement de la garnison en qualité de bailli de Charles d'Orléans, à qui la place appartenait et qui était toujours prisonnier en Angleterre. Cependant la garnison ne montait qu'à douze cents hommes; le soin et la responsabilité de la défense demeuraient confiés surtout à la milice urbaine, comme cela s'était passé à Rouen, à Melun, à Meaux, à Montargis. On rasa la campagne autour des murs, et l'on abattit presque entièrement le faubourg du Portereau, sur le côté gauche de la Loire.

Bourges, Poitiers, la Rochelle et d'autres villes, se taxèrent pour envoyer aux Orléanais de l'argent, des munitions et des milices. Les états réunis à Chinon votèrent une aide extraordinaire. Charles VII convoqua le ban et l'arrière-ban ; il demanda aussi des auxiliaires au roi d'Écosse, et offrit de lui donner pour prix de ce service le duché de Berry.

Les Anglais, ayant placé leur camp au midi, du côté de la Sologne, occupèrent le 13 octobre 1428 le faubourg à demi ruiné du Portereau, et entreprirent d'enlever le fort des Tournelles, à l'entrée du pont de la Loire. Ils se proposaient de couper les communications de la ville avec le Midi. Mais la milice, soutenue par la garnison, leur opposa une résistance héroïque ; les femmes aidèrent les combattants et déployèrent une énergie extraordinaire. D'ailleurs, les Orléanais recevaient chaque jour des vivres et des renforts. Les assiégeants mirent près d'un mois à s'emparer des Tournelles, dont Glansdale prit le commandement. A peine avaient-ils obtenu ce succès que Salisbury fut atteint des éclats d'une pierre lancée par un canon. Il mourut de sa blessure le 3 novembre.

Suffolk, qui le remplaça, résolut d'investir la ville au nord, en traçant autour de ses murs une ligne complète de circonvallation formée de bastilles liées étroitement les unes aux autres.

Digitized by Google

Il attendit des renforts de troupes anglaises amenés par Talbot, et de Bourguignons ou Picards envoyés par le duc de Bourgogne. Quand il les eut reçus, il commença les travaux, qui durèrent sept mois. Les assiégés retardèrent ces travaux par des sorties multipliées; toutefois ils ne purent en arrêter le progrès, et finirent par se voir dans l'obligation de raser les faubourgs. Ces faubourgs, remplis de couvents et d'églises, étaient alors considérables, et s'étendaient bien au delà de l'enceinte fortifiée, qui n'était pas beaucoup plus étendue qu'au temps des Romains.

Au mois de février, le comte de Clermont, de la maison de Bourbon, prit à Blois le commandement du ban et de l'arrière-ban des troupes royales levées en Poitou, en Berry, en Bourbonnais et en Auvergne, rallia un corps d'Écossais et marcha contre les Anglais, pendant que le maréchal de Lafayette se jetait dans Orléans pour diriger une sortie de la garnison. Malheureusement les capitaines royaux étaient toujours divisés entre eux, et leurs divisions se trahissaient par l'incertitude de leurs plans.

Le comte de Clermont apprit que sir John Falstolf amenait aux assiégeants un convoi de trois cents chariots chargé de vivres et de poisson salé. Il essaya de l'enlever près de Rouvray Saint-Denis, avec quatre mille hommes environ. Cette fois encore les chevaliers se laissèrent emporter par une ardeur irréfléchie. Ils ne donnèrent pas aux archers et aux canonniers le temps de battre en brèche le rempart de chariots dans lequel Falstolf s'était enfermé ; ils se jetèrent témérairement devant eux pour charger l'ennemi. Celui-ci, très-inférieur en nombre, il n'avait guère que quinze cents soldats, la plupart arbalétriers parisiens, put au moins disposer de toutes ses forces, pendant que ses adversaires avaient paralysé une partie des leurs. Les assaillants furent repoussés en désordre. On imputa ce revers aux Écossais, qui avaient senti leur sang bouillir à la vue des Anglais, et engagé l'action précipitamment, comme à Verneuil, au mépris des ordres donnés. Ils payèrent chèrement leur bravoure, et laissèrent beaucoup des leurs sur le champ de bataille, y compris leurs chefs, Jean et Guillaume Stuart. Le comte de Clermont ne les soutint pas; il rentra dans Orléans, dont il sortit presque aussitôt pour rallier à Blois les restes de ses troupes et en réunir de nouvelles.

La perte de ce combat, que les vainqueurs appelèrent par

Digitized by Google

dérision la journée des Harengs, jeta un grand découragement dans les esprits. On douta de pouvoir sauver Orléans. Les habitants, qui n'étaient pas encore entièrement investis, envoyèrent offrir au duc de Bourgogne de se remettre entre ses mains pour ne pas tomber dans celles des Anglais. Philippe agréa leur offre; mais Bedford croyant la prise de la ville assurée, refusa de souscrire à cette convention. Il trouvait avoir assez fait déjà pour le duc en lui abandonnant les Pays-Bas; il déclara ne pas se soucier « de battre les buissons pour qu'un autre prît les oiseaux ». Il laissa Philippe mécontent retirer le petit nombre de soldats bourguignons qui étaient au siége. Les Anglais venaient d'achever leur enceinte de bastilles, et d'arrêter la navigation de la Loire. Le blocus, incomplet jusque-là, devint rigoureux. Les assiégés se virent menacés de la famine et des dernières extrémités.

Charles VII se trouvait à Chinon, dans la plus grande détresse. Les forces du comte de Clermont s'étaient promptement dissipées, et il ne s'en formait point de nouvelles. La démoralisation était au comble; la noblesse ne s'armait pas, les chefs hésitaient. On semblait partout renoncer à la lutte. On conseillait au roi de se retirer dans les provinces du Midi. C'était abandonner Orléans et livrer le centre du royaume, mais on ne voyait aucun moyen de faire autrement. On prévoyait déjà autour de Charles VII qu'il pourrait être forcé de chercher un asile à l'étranger. Ainsi tout semblait désespéré, quand Jeanne Darc parut à Chinon.

VI. — La cour vit arriver une jeune fille des Marches de Lorraine, amenée par deux chevaliers de son pays. Elle était de Domremy, près de Vaucouleurs, village très-attaché à la cause royaliste et dévasté naguère par des troupes bourguignonnes. Dieu, disait-elle, l'envoyait pour faire lever le siége d'Orléans et sacrer le roi à Reims. Elle racontait qu'elle avait eu des visions de saint Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite, lui ordonnant de s'armer pour sauver la France, qu'elle avait résisté quelque temps à leurs voix, puis s'était résignée à leur obéir, malgré ses parents. Elle était allée d'abord trouver le sire de Baudricourt, capitaine royal de Vaucouleurs, le priant de la faire conduire auprès de Charles VII. Le capitaine la traita de folle. Elle ne se rebuta pas, revint et répéta sa demande avec tant de confiance, de fermeté et de simplicité, que

Digitized by Google

les habitants de la ville prirent son parti. Ils furent édifiés de sa piété, et entraînés par la force de sa conviction. Elle disait qu'elle irait au besoin sur les genoux. « J'aimerais mieux, ajoutait-elle, rester à filer auprès de ma pauvre mère, car ce n'est pas là mon ouvrage; mais il faut que j'aille, parce que mon Seigneur le veut. »

Baudricourt finit par céder à la voix publique. Les habitants de Vaucouleurs se chargèrent d'équiper Jeanne Darc; ils lui fournirent un vêtement d'homme de guerre avec un chaperon, des houseaux, un haubert et des armes. Son oncle lui acheta un cheval, et Baudricourt lui donna une épée. Deux gentilshommes s'offrirent pour l'accompagner avec un archer, un messager du roi et deux valets. Ils la conduisirent à travers un pays que les Bourguignons parcouraient dans tous les sens, et atteignirent sans encombre un corps de troupes royales qui se trouvait à Gien, sur la Loire. Le succès de ce voyage, heureusement achevé contre toute attente, leur sembla un présage favorable.

Jeanne fut conduite à Chinon, et parut le 18 mars devant les conseillers du roi. Elle fut accueillie avec une défiance qui eût été naturelle en tout temps, qui l'était plus encore dans une pareille cour et à un tel moment. On porta sur elle les jugements les plus divers. Les chevaliers qui l'accompagnaient eurent beaucoup de peine à obtenir que Charles VII la vît. Elle fut enfin admise en sa présence. On raconte qu'il était entouré de seigneurs dont il ne se distinguait par aucun signe apparent; qu'elle ne l'en reconnut pas moins, alla droit à lui, le salua comme le roi de France légitime, et le pria de lui donner des hommes d'armes à conduire, parce que Dieu voulait chasser les Anglais. Malgré la curiosité et l'étonnement qu'elle inspirait, elle produisit, à Chinon comme à Vaucouleurs, une profonde impression sur ceux qui la virent. Le duc d'Alençon, qui sortait de captivité, se laissa séduire un des premiers. Charles VII fut frappé de son assurance et de la noble simplicité de ce patriotisme élevé à la hauteur d'une religion. On prétendit que, fils d'Isabeau de Bavière, il avait eu des doutes sur sa propre légitimité, et que salué par Jeanne comme le véritable héritier de la couronne, il vit un signe divin dans cette apparition et cette déclaration inattendues.

Toutefois, avant d'envoyer Jeanne à Orléans, on voulut l'éprouver. On la fit interroger par les gens d'Église et les doc-

Digitized by Google

teurs de l'université de Paris, qui se trouvaient alors à Poitiers. Cet interrogatoire lui fut favorable. Aux questions qu'on lui adressa elle répondit avec un naturel, un bon sens et une élévation d'esprit dont les assistants furent surpris. « Je ne sais, disait-elle, ni *a* ni *b*; je viens de la part du Roi des cieux pour faire lever le siége d'Orléans et pour faire sacrer le roi à Reims.» On lui dit que si Dieu voulait délivrer la France, il n'avait pas besoin de gens d'armes. « Eh! mon Dieu, répondit-elle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. » Les docteurs constatèrent qu'on pouvait avoir en elle toute confiance; ils la déclarèrent « vraie catholique et très-bonne personne ».

La poésie et le roman ont altéré trop souvent les traits de cette héroïque figure, qui, ramenée à des proportions naturelles, n'en a que plus de noblesse et de grandeur vraie. Jeanne Darc était dominée par une pensée fixe qu'elle exprimait en termes simples et avec des images saisissantes. Un ange, ce sont ses propres paroles, « lui racontait la pitié qu'il y avait au royaume de France », et des voix lui disaient d'annoncer qu'on chasserait les Anglais. Elle se croyait une mission, et cette croyance, fortifiée par la piété, éclairée par un sens juste et droit, était supérieure à tous les doutes que pouvait lui opposer le raisonnement. Elle ne cherchait pas à convaincre, il lui suffisait d'être convaincue. Ceux qui la voyaient passèrent bientôt de la défiance au respect, et du respect à l'admiration. La fermeté de sa foi finit par ébranler les plus incrédules. Les uns la crurent vraiment envoyée de Dieu; d'autres pensèrent qu'il ne fallait pas repousser une inspiration si utile au roi et à la France. Le sentiment national était abattu, Jeanne le réveilla. Les esprits étaient découragés, elle les ranima, et leur rendit en peu de temps la confiance qu'ils avaient perdue.

Elle étonna surtout les hommes de guerre par sa tenue sous les armes, son intrépidité et sa prudence. On lui donna une armure, des chevaux et une maison militaire, dirigée par un écuyer, Jean d'Aulon. Montée sur un coursier blanc et précédée d'un étendard où elle fit peindre la figure du Sauveur sur un champ semé de fleurs de lis, elle partit de Blois le 28 avril, en compagnie du maréchal de Boussac et des principaux capitaines royaux, Gaucourt, Retz, Laval, la Hire, l'amiral de Culant. La reine de Sicile et le duc d'Alençon avaient enfin réussi à trouver de l'argent et à rassembler dix ou douze mille

Digitized by Google

hommes. Jeanne, pénétrée du caractère sacré de sa mission, ordonna aux chefs et aux soldats de réformer leur mauvaise vie, d'observer les commandements de Dieu et de l'Église. Elle proscrivit du camp l'ivresse et le jeu, elle en chassa les femmes perdues, et voulut que des prêtres marchassent devant l'armée en chantant des cantiques. Elle ranima ainsi les sentiments de religion en même temps que ceux de devoir et de patrie.

Des doutes sur la naissance de Charles VII étaient répandus dans le peuple; le bruit courait qu'il n'était pas fils de Charles VI, et que c'était pour cette raison que Dieu l'abandonnait. Jeanne affirma qu'il était de sang royal, véritable et légitime héritier, et que Dieu se prononçait pour lui. On la crut, et son affirmation suffit pour rattacher au roi les espérances du pays. Les soldats, le peuple, frappés comme l'avaient été les capitaines et les docteurs, cédèrent à l'entraînement. Ils y cédèrent même davantage; car ils devaient être plus sensibles à ce qu'avait d'étrange et de mystérieux l'apparition de cette jeune fille armée, héroïne populaire s'il en fut jamais, agissant et parlant au nom d'une seule idée, ou plutôt de trois idées qu'elle confondait et dont elle ne faisait qu'une : Dieu, le roi et la France.

La Pucelle, c'est ainsi qu'on l'appela, commença par adresser aux Anglais une lettre où elle leur déclarait que s'ils refusaient de traiter et de *faire raison*, c'est-à-dire de rendre les clefs de toutes les bonnes villes qu'ils avaient prises, elle était envoyée pour les « bouter hors de toute France [1] ». Elle leur ordonnait de se retirer, parce que c'était la volonté de Dieu.

On réussit à introduire dans Orléans un fort convoi de vivres, en suivant la rive gauche de la Loire, en passant le fleuve à deux lieues au-dessus de la ville, et en traversant le seul point où les Anglais n'eussent pas encore fermé leur enceinte. Les habitants eurent soin d'occuper l'ennemi pendant ce temps par une vigoureuse sortie dirigée contre la bastille Saint-Loup. Le gros de l'armée ne pouvait entrer dans la place; mais le bâtard d'Orléans y pénétra avec deux cents hommes d'armes, et y parut le soir du 1er avril, accompagné de la Hire et de Jeanne Darc. On les reçut en libérateurs. Jeanne se rendit à l'église principale pour y rendre grâces à Dieu, au milieu des transports d'une foule enthousiaste. La maison où elle demeura fut comme

[1] Mémoires concernant la Pucelle. Éd. Michaud, p. 92.

Digitized by Google

assiégée pendant plusieurs jours ; le peuple, dit une chronique, « ne pouvait se souler de la voir ».

Sa présence à Orléans communiqua aux habitants et aux soldats un élan subit de confiance ; le cri public fut d'attaquer les Anglais. L'arrivée de quelques garnisons des places voisines encouragea ces dispositions. L'armée de secours avait été obligée de rétrograder jusqu'à Blois pour passer la Loire, mais elle revint sans perdre de temps. Dès le 4 mai, on commença les assauts contre les bastilles anglaises. Les chefs renoncèrent à contenir l'entraînement, devenu général. Les Orléanais prirent toutes les armes que renfermait leur hôtel de ville, coururent à la bastille Saint-Loup qui était la plus faible, et ne mirent que trois heures à s'en emparer.

On se reposa le lendemain 5, jour de l'Ascension. Le 6, on passa la Loire sur des bateaux pour assaillir les Tournelles et les deux bastilles méridionales où les Anglais s'étaient logés à la gauche du fleuve. Glansdale repoussa la première colonne, fit une sortie et mit les agresseurs en déroute. Jeanne parut alors avec sa bannière ; on revint à la charge, et le premier boulevard fut enlevé dans la soirée. Les capitaines n'étaient pas d'avis de recommencer l'attaque le 7 ; ils craignaient que les Anglais, concentrant leurs forces sur la rive droite, ne livrassent un assaut du côté du nord. Mais dès le point du jour Jeanne se présenta aux portes, suivie d'un tel flot de peuple, que les capitaines furent obligés de les ouvrir et n'eurent plus qu'à la suivre. Du boulevard dont on était maître, on donna sur-le-champ l'assaut aux Tournelles. Les Français y montèrent avec une audace surprenante, malgré la difficulté de l'escarpement et la résistance vigoureuse de la garnison anglaise, réduite à vaincre ou à périr. Jeanne fut blessée en faisant appliquer une échelle. On voulut l'emmener ; elle ne le permit pas, et comme elle craignait que l'attaque ne faiblît, elle fit reporter son étendard dans le fossé. Quelques instants après, elle y reparut elle-même. A sa vue, l'assaut recommença avec une nouvelle fureur. Un auteur du temps dit qu'on ne vit « jamais grouée d'oisillons soi parquer sur un buisson » comme les assaillants qui montaient au boulevard. Au même moment, de nouvelles colonnes d'attaque débouchèrent par le pont de la Loire qu'on avait réparé en toute hâte, et abordèrent les Tournelles de l'autre côté. La position fut forcée ; on culbuta les Anglais. Glansdale et le plus grand nombre de ses soldats

Digitized by Google

périrent les armes à la main ; tous les survivants furent faits prisonniers.

Le triomphe était complet. Déjà les Orléanais s'étaient montrés intrépides; mais Jeanne avait su leur faire partager sa confiance. Le succès lui fut attribué. On ne douta pas que ce ne fût elle qui eût entraîné les Français, comme par enchantement, à l'attaque de positions jugées presque imprenables, et jeté une terreur panique dans les rangs ennemis. Une chronique raconte que les Anglais des Tournelles, en voyant sortir le flot de peuple qui se précipitait sur le pont à demi rompu de la Loire pour se joindre aux autres assaillants pendant que les cloches des églises sonnaient à toute volée, crurent distinguer saint Aignan et saint Euverte, les patrons d'Orléans, à la tête de leurs adversaires, et furent vaincus d'avance par cette prétendue apparition des puissances célestes.

Jeanne devint l'objet du plus grand enthousiasme. Tout en elle parut merveilleux, jusqu'à son attitude dans le combat, où elle se plaçait au premier rang, en face de l'ennemi, sans cesser pour cela de montrer les sentiments et la charité d'une femme. Elle s'abstenait de frapper. Jamais elle ne tua ni ne blessa personne. Elle ne pouvait, disait-elle, voir couler le sang d'un Français sans que les cheveux lui dressassent sur la tête. Elle témoignait même de l'humanité pour les Anglais, quoiqu'ils l'accablassent d'injures et d'outrages ; elle était la première à calmer l'irritation que ces injures produisaient autour d'elle.

Suffolk et Talbot se déclarèrent vaincus. Ils n'avaient pas soutenu Glansdale le 6 et le 7 ; le 8, ils mirent le feu à leurs bastilles du nord, et se retirèrent avec ce qu'ils purent emporter, se contentant de faire bonne contenance, de peur d'être poursuivis. Jeanne retint l'impatience des Orléanais. Cependant ils coururent aux bastilles incendiées, achevèrent de les détruire, et enlevèrent la grosse artillerie que les Anglais n'avaient pu emmener.

Jeanne avait promis de donner un signe de sa mission. Ce signe, elle l'avait donné en faisant lever en quelques jours un siége qui durait depuis six mois. On pouvait maintenant croire à l'avenir qu'elle annonçait. Les docteurs, tels que Gerson et l'archevêque d'Embrun, prirent la plume pour lever les derniers scrupules de ceux qui hésitaient à la suivre et à se servir d'elle. « On pouvait, disait Gerson, pieusement et saintement soutenir le fait de la Pucelle Jeanne, attendu l'effet qui

Digitized by Google

en était résulté, et surtout la justice de la cause qu'elle avait défendue, puisqu'il s'agissait de rendre un royaume à son roi légitime et de débeller ses ennemis. »

VII. — Elle se rendit à Loches auprès de Charles VII pour l'engager à marcher sans délai sur Reims et à s'y faire sacrer. Elle se mit à genoux devant lui, au rapport de Dunois [1], embrassa ses pieds et lui dit : « Gentil Dauphin, ne tenez plus tant de si longs conseils, mais venez au plus tôt à Rheims recevoir votre digne sacre. » Tant que cette cérémonie n'était pas accomplie, Charles à ses yeux n'était que Dauphin, il n'était pas roi. Christophe d'Harcourt, plus tard évêque de Castres, lui demanda ce que lui disaient ses voix. Elle répondit qu'elles lui disaient : « Fille Dé (fille de Dieu), va, va, je serai avec toi, va, va. » Elle voulait encore après le sacre conduire le roi à Paris et délivrer le duc d'Orléans.

Le succès obtenu plaidait en sa faveur. On sentait aussi qu'il fallait mettre à profit le retour de la confiance populaire; que la disposition des esprits avait changé; que le pays, l'armée, étaient pleins d'ardeur, et l'ennemi démoralisé. Cependant l'entreprise était hasardeuse; on devait laisser derrière soi les Anglais maîtres de plusieurs positions sur la Loire, et depuis Orléans jusqu'à Reims, toute la contrée, toutes les places appartenaient au duc de Bourgogne. On ne pouvait donc s'avancer qu'avec des forces nombreuses; or, l'argent, les ressources, les vivres, tout manquait pour une pareille entreprise. Les conseillers de Charles VII craignaient aussi de compromettre avec sa personne l'avenir de la France; ils l'avaient tenu par cette raison toujours éloigné du théâtre de la guerre. Pour concilier le parti de l'action et celui de la prudence, il fut décidé qu'on emploierait d'abord les troupes qu'on avait sous la main à enlever les positions occupées par les Anglais sur la Loire, ce qui assurerait la marche sur Reims et donnerait aux hommes d'armes et aux volontaires des provinces éloignées le temps d'arriver et de grossir les forces du roi.

Le jeune duc d'Alençon, chargé d'enlever les places que les Anglais occupaient sur la Loire, se mit en marche le 8 juin avec douze cents lances environ, dont une partie lui avaient été amenées par Dunois et Florent d'Illiers. Il entra le 9 à Orléans, en sortit aussitôt après avoir rallié la milice orléanaise, et dis-

[1] *Procès de Jeanne Darc*, par Quicherat, t. III.

Digitized by Google

posa dès lors de huit mille hommes, commandés par les meilleurs capitaines. Capitaines, hommes d'armes, soldats, étaient également pleins d'élan et d'impatience. « Oncques gens, dit la chronique, n'allèrent de meilleure volonté en besogne. » Il arrivait des volontaires de toutes les provinces du royaume. La jeune noblesse, si découragée l'année précédente, s'armait maintenant à l'envi et ne comptait plus les sacrifices. Des chevaliers empruntaient à gros intérêts pour s'équiper; d'autres aliénaient ce qui leur restait de leurs terres. Ils accouraient, attirés par la renommée de Jeanne Darc. Ils étaient facilement séduits par son accueil noble et familier, et se montraient prêts à la suivre partout où elle les guiderait. « Ce semble, dit dans une de ses lettres Guy de Laval, petit-fils de du Guesclin, chose toute divine de la voir et de l'ouïr. »

Le duc d'Alençon, sorti d'Orléans le 11 juin, donna le 12 l'assaut à Jargeau, où s'était logé le comte de Suffolk. On combattit tout le jour. Le duc descendit lui-même avec Jeanne Darc dans le fossé qui précédait le retranchement des Anglais. Enfin, Suffolk se rendit, et l'on fit une partie de la garnison prisonnière. Le 15, on occupa le pont de Mehun, et le 16 la ville de Beaugency, moins le pont et le château, que les Anglais avaient mis en état de défense. Chaque jour amenait de nouveaux volontaires. Richemont sortit de sa retraite de Parthenay malgré la Trémouille, se fraya un chemin avec quelques centaines de soldats et arriva devant Beaugency. Son biographe rapporte qu'il alla trouver la Pucelle et qu'il lui dit : « Jeanne, si vous êtes de par Dieu, je ne vous crains rien, car Dieu sait mon bon vouloir; si vous êtes de par le diable, je vous crains encore moins. » Sa présence inattendue faillit jeter la division parmi les chefs; mais on était en face de l'ennemi, et l'on savait que Talbot attendait un renfort de cinq mille hommes d'armes commandés par Falstolf. Jeanne empêcha par son influence une scission qui eût été fatale, et le concours de Richemont fut accepté.

Falstolf rallia Talbot. Heureusement ils ne purent s'entendre. Falstolf, voyant les troupes anglaises démoralisées, était d'avis qu'on s'enfermât dans les places, et même qu'on abandonnât les plus difficiles à défendre. Talbot voulait combattre et regagner le terrain perdu. Les Français, profitant de ces divisions, attaquèrent immédiatement le château de Beaugency; le commandant ignorait encore l'arrivée de Falstolf; il se rendit le 17.

Digitized by Google

Les Anglais n'eurent plus à délibérer, leur retraite était forcée. Jeanne voulut qu'on marchât à leur poursuite et qu'on leur livrât bataille. Elle dit au duc d'Alençon qu'il aurait à se servir de l'éperon, mais pour courir après l'ennemi. Le 18, les Anglais furent surpris près de Patay, dans la Beauce; on ne leur laissa pas le temps d'achever leurs dispositions pour le combat. Ils marchaient divisés en plusieurs corps; ces corps furent coupés les uns des autres. Celui qui formait l'arrière-garde fut mis en déroute; alors la panique gagna le reste des troupes qui prirent la fuite en désordre. On leur enleva beaucoup de prisonniers, entre autres Talbot qui, ayant essayé de faire faire volte-face à ses soldats et de les ramener à la charge, mais n'en ayant entraîné à sa suite qu'un très-petit nombre, vint en quelque sorte se livrer lui-même.

La victoire de Patay, obtenue dans un de ces combats de plaine où les Anglais avaient eu l'avantage jusque-là, et couronnant l'expédition rapide qui avait dégagé le cours de la Loire, donna partout un nouvel élan aux sentiments de patriotisme. Ces sentiments avaient déjà éclaté dans plusieurs des villes occupées par les lieutenants de Bedford. Cette fois, le soulèvement fut général dans les places et les villages de la Beauce. Les Anglais furent obligés d'en rappeler à la hâte toutes les garnisons, et de se replier vers Paris. Ils voyaient leur prestige dissipé, leurs forces entamées, leurs conquêtes menacées par une insurrection nationale. Bedford voulut empêcher le mouvement de gagner Paris et le Nord. Il dégrada Falstolf auquel il imputait le revers de Patay, écrivit au conseil d'Angleterre pour lui demander de prompts et puissants secours, et résolut de se rapprocher du duc de Bourgogne, quelques concessions que ce dernier exigeât.

Charles VII ne devait plus hésiter à entreprendre le voyage de Reims devenu moins périlleux; car les Anglais et les Bourguignons concentraient leurs forces pour couvrir la Normandie, Paris et l'Ile de France. Il ne restait plus de troupes ennemies en Champagne, sinon quelques garnisons pour garder les villes. Cependant Jeanne Darc trouva encore un obstacle dans les divisions du conseil. La Trémouille voyait de mauvais œil l'ascendant que prenaient le duc d'Alençon et les capitaines, et refusait de se réconcilier avec Richemont. Le connétable finit par obtenir son pardon, mais on ne lui permit pas d'accompagner Charles VII à Reims. Le quartier général fut marqué à

Digitized by Google

Gien d'où le roi partit le 29 juin avec douze mille hommes environ, le duc d'Alençon, les comtes de Clermont, de Vendôme et de Boulogne, princes du sang, le maréchal de Boussac, l'amiral de Culant, les principaux capitaines et la Pucelle. Auxerre, où l'armée devait traverser l'Yonne, refusa d'ouvrir ses portes. Jeanne Darc voulait toujours qu'on tirât en avant[1]; elle proposa de donner un assaut, le conseil préféra négocier, et se contenta de l'offre que firent les habitants de livrer passage sur leur territoire. On marcha ensuite dans la direction de Troyes par Saint-Florentin.

Troyes, occupée par une garnison de cinq ou six cents hommes d'armes, Anglais et Bourguignons, pouvait faire une résistance plus sérieuse. L'armée royale, manquant de vivres et de machines, était peu en mesure d'en entreprendre le siége. L'archevêque de Reims, chancelier, opina dans le conseil pour la retraite. Jeanne soutint l'avis qu'elle avait déjà soutenu à Auxerre, et cette fois, elle le fit prévaloir. Il fut décidé non-seulement que le voyage serait poursuivi, mais que Troyes serait attaquée. Dès le lendemain on prépara tout pour un assaut. Le surlendemain, l'évêque et les principaux habitants se présentèrent au camp et apportèrent les clefs de la ville. Le parti français, comprimé jusque-là par la présence de la garnison, mais ayant maintenant à choisir entre le danger de manifester ses sentiments et celui de soutenir un siége, n'avait pas hésité à se déclarer pour le roi. La garnison anglo-bourguignonne fut réduite à présenter des conditions qu'on lui accorda sans difficulté. On la laissa sortir avec ses armes.

L'exemple de Troyes devait entraîner les autres villes de la Champagne. Les gouverneurs bourguignons que Bedford ne secourait pas, craignirent d'engager une lutte inégale. Celui de Reims remit au corps de ville le soin de tenir seul en attendant qu'il eût rassemblé de nouvelles forces. Pendant ce temps les sentiments royalistes entraînèrent tout le monde, clercs ou seigneurs, paysans ou bourgeois. A Châlons et à Reims Charles VII n'eut qu'à se présenter pour que les portes lui fussent ouvertes. Il fit son entrée dans cette dernière ville le 16 juillet; dès le 17 il y fut sacré. Jeanne se tenait près de lui, son étendard à la main. Elle lui dit: « Gentil roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre

[1] Cette expression est répétée à plusieurs reprises dans les *Mémoires de la Pucelle*.

Digitized by Google

digne sacre, pour montrer que vous êtes le roi et celui auquel doit appartenir le royaume. » La cérémonie fut, au dire d'une relation[1], aussi solennelle que si elle eût été préparée un an à l'avance. L'affluence des assistants était considérable; au nombre des princes se trouvait René d'Anjou, comte de Bar et beau-frère du roi; il venait, accompagné de plusieurs chevaliers d'Allemagne, offrir ses services pour une cause qu'il avait abandonnée peu de mois auparavant. Jeanne aurait voulu y voir toute la France. Elle avait écrit des lettres aux gentils loyaux français de Tournay et d'autres villes bourguignonnes pour les inviter à se rendre à la fête nationale. S'il faut en croire un récit du temps[2], les Picards et les Flamands refusèrent à Philippe le Bon de s'armer pour la combattre.

Le sacre était le signe religieux de la royauté. Celui de Charles VII, accompli après une campagne qu'on avait d'abord jugée téméraire, et qui s'était transformée en une marche triomphale, sans coûter une seule goutte de sang, parut avoir un caractère miraculeux. Le roi n'eut pas plutôt mis le pied hors de Reims que Laon, Soissons, les villes et les châteaux du Valois et de la Brie lui envoyèrent leur soumission et chassèrent leurs garnisons bourguignonnes. Les cloches sonnaient partout à l'approche des troupes françaises. On célébrait des *Te Deum* dans les églises. Jeanne Darc était accueillie avec un enthousiasme extraordinaire. Les grands la comblaient de dons; les gens des campagnes accouraient sur son passage, et dans l'étonnement de leur admiration, la vénéraient comme une sainte. On racontait les détails les plus merveilleux sur sa naissance, ses premières années, son apparition, ses faits de guerre. Son histoire était déjà une légende. Le duc de Milan et plusieurs villes d'Allemagne se faisaient écrire des journaux de tous ses actes. Les prédicateurs l'annonçaient en chaire comme l'envoyée du ciel; les écrivains chantaient ses louanges à l'envi; Christine de Pisan, malgré son grand âge, prenait la plume pour exciter les soldats à chasser l'Anglais en marchant au vieux cri des croisades: Dieu le veut.

VIII. — On disait partout: « Elle mettra le roi dans Paris, si à lui ne tient[3]. » Les Anglais ne doutaient pas que Charles VII

[1] Lettre de trois gentilshommes angevins aux reines.
[2] Le Correspondant de la ville de Metz.
[3] Chronique de Perceval de Cagny.

Digitized by Google

ne marchât sur sa capitale; aussi avaient-ils abandonné tout le reste pour défendre l'Ile de France, siége du gouvernement, et la Normandie, province qu'ils regardaient comme leur bien et qu'ils prétendaient avoir recouvrée pour toujours. Ils s'apprêtèrent à résister sur ce terrain. Bedford était allé chercher en Angleterre cinq mille hommes levés par son oncle, le cardinal de Winchester, avec le produit de contributions ecclésiastiques. Il rentra dans Paris le 27 juillet avec ce renfort. Il avait alors des troupes suffisantes pour repousser une attaque; mais il craignait les sentiments des Parisiens qui étaient bourguignons et nullement anglais. Il appela le duc de Bourgogne auprès de lui. Philippe, quoique très-refroidi à son égard, consentit à s'y rendre, espérant devenir maître de la situation. Sa présence fut d'une grande utilité au régent, qui le reconnaît dans ses lettres. Autrement le sentiment patriotique aurait éclaté.

Jamais pourtant Philippe le Bon n'avait été plus sollicité de se déclarer pour Charles VII. Il avait reçu déjà une lettre de la Pucelle qui l'invitait à se rendre au sacre. Au moment même du sacre, et pendant qu'une ambassade partait de Reims pour lui présenter des propositions de paix avec toutes les satisfactions désirables, Jeanne lui écrivit une seconde lettre, où elle lui traçait avec une noble simplicité la conduite qu'il devait tenir. « Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, Jehanne la Pucelle vous requiert de par le roy et le ciel, mon souverain seigneur, que le roy de France et vous fassiez bonne paix, ferme et qui dure longuement: pardonnez l'un à l'autre de bon cœur entièrement, ainsi que doivent faire loyaux chrétiens; et s'il vous plaît à guerroyer, si allez sur le Sarrasin »... Et plus loin : — « Et vous prie et vous requiers à jointes mains que ne faites nulle bataille, ni ne guerroyez contre nous, vous, vos gens et sujets, et croyez sûrement que, quelque nombre de gens que amenez contre nous, qu'ils n'y gagneront mie, et sera grand pitié de la grande bataille et du sang qui y sera répandu [1] ».

Les conseillers de Charles VII ne montraient pas, il est vrai, la même assurance. Ils avaient le choix entre deux partis, marcher immédiatement sur Paris, comme Bedford le craignait, ou attendre l'issue des négociations entamées avec le duc de Bourgogne. Ce fut d'abord à ce second parti qu'ils se rangèrent.

[1] Collect. Michaud, t. III, p. 139.

Digitized by Google

L'armée royale, après s'être avancée jusqu'à Château-Thierry, tourna vers le sud et voulut regagner la Loire. Mais l'ennemi occupait à Bray un passage de la Seine qu'on ne put forcer; cette circonstance fortuite obligea de changer de direction, et de rentrer dans le Valois.

Le 5 août, une trêve fut signée avec les Bourguignons pour tout le pays au nord de la Seine. On annonça cette trêve comme le préliminaire d'un traité, et le bruit courut que Philippe ouvrirait les portes de la capitale. Cependant Alençon et Dunois, qui avaient appris de Jeanne Darc ce que valaient la rapidité et la décision, insistèrent pour qu'on ne perdît pas un temps précieux. Le 11, le roi reçut à Crespy en Valois une lettre de défi envoyée par Bedford qui s'était porté en avant de Dammartin et offrait une bataille. Le 13, on marcha contre les Anglais, mais ils avaient choisi un poste trop avantageux pour qu'on pût les y attaquer sans témérité. Le surlendemain, on les trouva encore établis à Senlis dans de solides retranchements d'où l'on ne put les attirer en rase campagne. La journée se passa en escarmouches sans résultats.

Paris étant couvert de tous côtés, l'armée royale se dirigea sur la Picardie. Dès qu'elle parut, Compiègne et Beauvais envoyèrent leur soumission. Beauvais chassa son évêque, Pierre Cauchon, un des partisans les plus actifs de Henri VI. Senlis se rendit peu de jours après, pendant que le roi s'arrêtait à Compiègne et traitait de la continuation de la trêve avec les envoyés de Philippe le Bon. Philippe poursuivait toujours un jeu double. Il profitait de la nécessité qui obligeait les Anglais à se jeter dans ses bras, pour élever de plus en plus ses exigences. D'un autre côté, il était en butte aux obsessions de plusieurs de ses conseillers, et voulait ménager le vœu public; il pouvait craindre de voir les villes de Picardie se prononcer l'une après l'autre à l'approche du roi, et les dispositions royalistes gagner jusqu'à la Flandre. Le conseil de Charles VII se contenta de cette prolongation de trêve, qui lui permettait d'isoler les Anglais.

Si la Picardie et la Flandre inspiraient des inquiétudes à Philippe le Bon, la Normandie n'en inspirait pas moins à Bedford. Les sentiments français, quoique fortement comprimés, se manifestaient dans cette province comme dans les autres[1], et l'approche des troupes royales du côté de Beauvais, celle d'un

[1] Il y eut à Rouen plusieurs conspirations royalistes.

Digitized by Google

corps réuni par Richemont du côté du Maine pouvaient y déterminer une explosion. Le régent, qui regardait la Normandie comme le quartier général des Anglais sur le continent, n'hésita pas à se transporter à Rouen. Il laissa la défense de Paris à Louis de Luxembourg, évêque de Térouane, son chancelier.

Jeanne Darc que son inspiration poussait toujours à agir, insista pour qu'on ne perdît pas de temps et qu'on marchât sur Paris. Le duc d'Alençon la soutenait. Les soldats étaient animés de la même confiance et prêts à la suivre. Le succès aidant, on se flattait d'enlever aux Anglais tout ce qu'ils possédaient encore en France. On blâmait les lenteurs de la Trémouille [1]; on l'accusait d'être défiant, malveillant pour les autres capitaines, et de tout sacrifier à des jalousies personnelles.

Paris était en dehors de la trêve signée avec les Bourguignons. Charles VII finit par consentir à ce qu'une attaque fût essayée. Le 23 août Jeanne quitta Compiègne avec le duc d'Alençon. Trois jours après, elle arrivait à Saint-Denis que les troupes royales enlevèrent sans résistance.

On avait des intelligences dans la ville, et on y comptait sur une explosion du sentiment national. Toutefois ce n'était là qu'une espérance. Bedford et Luxembourg avaient eu soin de confier la défense et le gouvernement de Paris à des hommes compromis depuis longtemps dans le parti anglo-bourguignon, et redoutant par-dessus tout le triomphe de ceux qu'ils qualifiaient avec affectation d'Armagnacs. Le peuple, quoique frondeur, mobile comme toujours, et froissé par la présence des Anglais, ne paraissait pas facile à entraîner. Les royalistes étaient isolés et surtout manquaient de chefs; il y avait longtemps que ces chefs avaient émigré. Les membres de l'université ou des cours souveraines favorables à Charles VII s'étaient retirés à Poitiers. La ville était remplie de chevaliers bourguignons, et quoique Philippe y fût resté peu de temps, il y avait

[1] Ces sentiments sont exprimés dans la plupart des chroniques du temps, et souvent avec une vivacité singulière. Le conseil de Charles VII en tint évidemment trop peu de compte. Cependant on comprend qu'il ait hésité à se lancer dans des entreprises assez téméraires. En général les historiens de Jeanne Darc, cédant à un enthousiasme très-naturel, ont trop facilement blâmé la Trémouille et les autres conseillers de n'avoir pas suivi d'une manière aveugle les inspirations des gens de guerre.

Digitized by Google

été l'objet de démonstrations sinon toutes spontanées, du moins assez significatives pour décourager les manifestations contraires.

Ces raisons, puissantes sur le conseil du roi, ne préoccupaient ni Jeanne ni le duc d'Alençon, toujours prêts à se fier au sentiment national. Le duc, à peine arrivé, écrivit aux prévôts et aux échevins pour qu'ils eussent à arborer la bannière royale. Le 7 septembre, Charles VII vint à Saint-Denis; le duc et la Pucelle demandèrent qu'on livrât un assaut immédiat. Le roi consentit à ce qu'il eût lieu dès le lendemain. En conséquence, dès le 8 au matin, l'attaque fut tentée contre la porte Saint-Honoré, où l'on se battit tout le jour. Les assaillants franchirent le premier fossé, mais ils furent arrêtés au second qu'ils essayèrent vainement de combler et où ils éprouvèrent des pertes sérieuses. Jeanne, suivant son usage, fit porter son étendard au poste le plus périlleux. Elle y fut blessée et déploya un courage inutile. Arrachée malgré elle du théâtre du combat, elle voulait qu'on recommençât le lendemain. Elle disait « que jamais n'en partirait tant qu'elle eût la ville ». Les capitaines étaient divisés d'opinion. Le 9, le roi donna l'ordre de la retraite, malgré l'arrivée au camp de quelques chevaliers, sortis de Paris, le baron de Montmorency à leur tête. Le 13, l'armée, après avoir mis des garnisons à Saint-Denis et dans les places voisines, reprit le chemin de la Loire. Le 21, Charles VII était de retour à Gien.

Dans l'opinion d'un grand nombre de contemporains [1], opinion que les historiens modernes ont en général adoptée, la Trémouille aurait cédé à la jalousie que Jeanne Darc et le duc d'Alençon lui inspiraient. Cette jalousie ne fut évidemment pas le seul motif de la retraite. Partout jusque-là le succès avait été enlevé; on s'aperçut qu'à Paris il serait au moins très-disputé, et que si les sentiments royalistes éclataient, ils risqueraient d'être étouffés par les chefs du gouvernement et de la milice. D'un autre côté, les deux trêves signées avec le duc de Bourgogne coup sur coup pouvaient conserver la paix que le roi offrait à des conditions très-acceptables pour ses adversaires. Avec la paix, on obtenait Paris sans combat.

Mais si la retraite était sage et prudente, elle n'en eut pas moins un effet déplorable. Elle arrêta tout à coup le mouvement national qui avait éclaté sur le passage du roi. Elle ébranla la confiance; on retomba dans les doutes et les incertitudes naguère

[1] Chronique de Perceval de Cagny.

Digitized by Google

si funestes à la cause de Charles VII. Dans un moment où chacun voulait agir, on retomba dans les lenteurs qui firent accuser le roi de faiblesse et son conseil de trahison. Quant à Jeanne Darc, on lui avait enlevé son charme. Toujours victorieuse jusque-là, on la laissait sous le coup d'un revers. Elle avait annoncé la prise de Paris; on l'arrêtait avant que sa promesse pût être accomplie. Elle n'était plus qu'un instrument brisé. En se retirant, elle suspendit ses armes devant l'image de Notre-Dame, dans l'abbaye de Saint-Denis, ce qui fit croire à beaucoup de gens qu'elle regardait sa mission comme terminée. Par ce même motif, les Anglais et les Bourguignons revinrent de la frayeur qui les avait saisis.

IX. — On laissa des garnisons royales à Compiègne, Creil, Senlis, Saint-Denis et Lagny. Philippe le Bon, qui négociait avec le roi, se rendit à Paris pour s'entendre à ce sujet avec les chefs du gouvernement anglais. Charles VII lui donna un sauf-conduit, afin qu'il ne fût pas inquiété par ses garnisons. Le duc, à peine arrivé, fut investi du gouvernement de la ville. Sur la demande expresse du parlement, de l'université et de la bourgeoisie, Bedford fit plus; il lui abandonna le titre de régent de France. Philippe eut alors atteint son but. Les conférences pour la paix s'ouvrirent à Auxerre, sous la médiation du duc de Savoie, des légats et des ambassadeurs de l'empereur. En attendant, on signa une seconde prorogation des trêves, depuis Noël jusqu'à Pâques.

Au fond, ces trêves n'avaient pas grande signification; elles étaient limitées au pays qui se trouve au nord de la Seine, et ni le roi ni le duc ne pouvaient obliger leurs garnisons à les observer. Les Anglais n'y étaient pas compris; ils reprirent quelques châteaux après la retraite de Charles VII. D'un autre côté, la Hire et d'autres capitaines français continuèrent à guerroyer contre les petites places de la frontière de Picardie et de Normandie; ainsi les soldats des deux nations recommencèrent à piller la contrée que Charles VII et Jeanne Darc avaient naguère victorieusement traversée.

Jeanne songea un instant à se retirer; puis elle se ravisa et suivit le roi. On ne cessa de la combler d'honneurs. Sa famille fut anoblie; le village de Domrémy, où elle était née, reçut le privilége d'être exempt d'impôts. Elle accompagna les aventuriers français dans les petites entreprises qu'ils firent pendant

Digitized by Google

l'hiver contre les places bourguignonnes voisines de la Loire. Elle prit part à l'enlèvement de Saint-Pierre-le-Moutier; mais elle fut repoussée devant les murs de la Charité, et compromit sans grande utilité le prestige qu'elle conservait encore.

Les Anglais, décidés à tous les sacrifices pour réparer en 1430 leurs revers de 1429, commencèrent par s'assurer de l'alliance de Philippe le Bon en lui donnant la Champagne et la Brie (lettres du 8 mars). En même temps, pour contre-balancer l'effet qu'avait produit le sacre de Charles VII à Reims, Bedford annonça l'arrivée prochaine du jeune Henri VI et son couronnement à Paris.

Les villes qui avaient ouvert leurs portes au roi l'année précédente lui demandèrent de les secourir. Reims craignit d'être assiégée par les Anglais et pria qu'on lui envoyât la Pucelle; Jeanne Darc promit de se remettre en campagne. Malgré ces dangers, les sentiments royalistes continuèrent de se manifester à Sens et à Melun qui se prononcèrent pour Charles VII, puis dans la Normandie, et même à Paris, après le départ du duc de Bourgogne.

Philippe le Bon, auquel les Anglais faisaient tous les sacrifices imaginables, n'eut garde de n'en pas profiter, et resserra son alliance avec eux. On attribua ce rapprochement plus intime à l'influence de sa sœur, la duchesse de Bedford. Dès l'expiration des trêves, il rendit à Bedford la régence de Paris, et il se mit à la tête de sa chevalerie pour couvrir la Picardie en occupant toutes les places des bords de l'Oise. Pont-Sainte-Maxence et Compiègne étaient les deux plus importantes. Il possédait la première, et il voulut reprendre la seconde qui était retournée l'année précédente au parti du roi. Les habitants de Compiègne s'étaient même opposés à ce que leur ville fût remise aux Bourguignons pendant la trêve. Philippe entreprit de les assiéger. Avant son départ, il institua l'ordre de la Toison d'or, qui ne devait avoir que trente-deux chevaliers au plus, et qui était destiné à être le plus recherché de l'Europe, après ou avec l'ordre anglais de la Jarretière.

Jeanne Darc partit de son côté au commencement d'avril pour se joindre aux capitaines royaux qui allaient tenir la campagne au nord de Paris. La Hire était entré quelques semaines avant en Normandie et avait enlevé Louviers. Mais Soissons venait d'être livré aux Bourguignons par son gouverneur, et l'on redoutait les trahisons. Jeanne alla renforcer, avec une

Digitized by Google

poignée d'hommes d'armes, la garnison de Compiègne. Elle arriva dans la ville le 23 mai au matin ; dès le soir, elle fit une sortie dans la plaine qui s'étend au nord sur la rive droite de l'Oise. Malheureusement elle s'avança trop loin, et les Bourguignons lui coupèrent la retraite. A cette vue, Guillaume de Flavy, gouverneur de la place, ordonna de relever le pont-levis et de fermer les portes. Elle tomba prisonnière aux mains d'un homme d'armes, le bâtard de Wandonne, qui la remit à Jean de Luxembourg, son suzerain. Les Bourguignons firent de grandes réjouissances, estimant, dit Monstrelet, qu'elle valait à elle seule plus de cinq cents combattants. Flavy fut accusé en France d'avoir fait relever trop tôt le pont-levis ; on le regarda naturellement comme un traître. C'était pourtant un capitaine plein d'énergie. Il tint cinq mois dans la place, jusqu'à ce que l'arrivée d'un corps commandé par le comte de Vendôme, Boussac et Xaintrailles, forçât, le 24 octobre, les Bourguignons à lever le siége.

La captivité de la Pucelle transporta de joie les Bourguignons et plus encore les Anglais qui firent chanter un *Te Deum*. Le vicaire de la foi et l'université de Paris demandèrent que la prisonnière leur fût livrée pour être examinée par un tribunal ecclésiastique. Mais Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, alors chassé de sa ville épiscopale, la réclama comme ayant été prise dans son diocèse. Les Anglais tenaient à l'avoir entre leurs mains et Cauchon était leur agent. Il alla trouver Jean de Luxembourg et lui offrit une rançon de dix mille francs en livres tournois au nom de Henri VI, alléguant un ancien usage en vertu duquel le roi de France pouvait se faire remettre, moyennant ce prix, tout prisonnier de guerre, quel qu'il fût. Pendant qu'il négociait ce marché, Jeanne essaya deux fois de se sauver du château de Beauvoir en Cambrésis où elle était détenue. Enfin, au mois de novembre, Luxembourg la remit aux Anglais, avec le consentement du duc de Bourgogne.

Autant Jeanne Darc avait inspiré de confiance aux capitaines et aux soldats de Charles VII, autant elle inspirait de haine aux Anglais. Ils s'étaient vus obligés de prendre les mesures les plus sévères contre les désertions devenues fréquentes parmi leurs troupes et dues à la terreur de son nom. Ils la traitaient de sorcière et l'accablaient des plus grossières injures, ne pouvant comprendre par quelle force mystérieuse ils avaient été arrêtés et repoussés dans le cours, naguère si régulier, de leurs

Digitized by Google

victoires, ou plutôt comprenant trop bien que cette force était dans l'explosion des sentiments de nationalité et de patriotisme dont elle était l'expression vivante et l'interprète inspirée.

Les Anglais étaient d'autant plus irrités que la campagne de 1430 avait été favorable aux royalistes sur tous les points. Dès le mois de février, la Hire avait repris le château Gaillard qu'il ne put, il est vrai, garder longtemps. Au mois de juin, Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, et Imbert de Groslée, sénéchal de Lyon, battirent à Anthon, sur le Rhône, avec l'aide d'un chef de bandes castillan, Rodrigue de Villandrando, un corps bourguignon commandé par le prince d'Orange. Un peu plus tard, Xaintrailles eut un succès pareil à Germigny. Vendôme fit lever le siége de Compiègne. Barbazan, délivré à la prise du château Gaillard et nommé gouverneur de la Champagne, empêcha les maréchaux de Bourgogne, Toulongeon et l'Ile-Adam, d'occuper cette province donnée par Bedford à Philippe le Bon.

Les Anglais étaient furieux. Leurs traditions, que Shakespeare a plus tard répétées, ont défiguré l'héroïne en la représentant sous les traits d'une femme terrible dont le choc désarçonnait les plus fiers combattants. Elles ont ainsi substitué l'idée grossière de la force matérielle à celle d'une action morale qu'elles ne comprenaient pas. Mais elles n'ont fait en réalité que traduire les sentiments des soldats de Bedford, c'est-à-dire la peur et la colère. La peur, parce qu'ils ne s'expliquaient pas leurs revers. « Les Armagnacs, dit négligemment le journaliste bourguignon, avaient parmi eux une créature en forme de femme; que c'était, Dieu le sait [1]. » La colère, parce qu'ils voulaient se venger et qu'ils avaient annoncé que le bûcher serait leur vengeance. Ils avaient prédit, dès le siége d'Orléans, que s'ils mettaient la main sur la Pucelle, ils la feraient brûler.

X. — Ils la conduisirent à Rouen, l'enfermèrent dans le château et l'y tinrent enchaînée pour empêcher toute tentative d'évasion. Ils firent ensuite instruire son procès, dans le but de prouver qu'elle n'était pas inspirée et que ses prédictions n'étaient que des impostures. L'évêque de Beauvais, ne pouvant siéger dans sa ville épiscopale dont les Français étaient maîtres, vint établir son tribunal à Rouen, qui n'avait pas alors d'archevêque,

[1] *Journal du bourgeois de Paris.*

Digitized by Google

et dont il espérait obtenir de Henri VI le siége vacant. Les Anglais s'y prêtèrent volontiers; ils aimaient mieux que le procès eût lieu à Rouen qu'à Paris, parce qu'ils s'y sentaient moins étrangers, et qu'à Paris ils redoutaient l'esprit de l'université. L'université, quoique abandonnée aux docteurs du parti bourguignon, eût pu, si elle eût agi comme corps, montrer trop peu de docilité. L'évêque de Beauvais s'adjoignit, outre le vicaire général de la foi ou de l'inquisition, plus de soixante assesseurs, qui furent choisis avec soin dans le clergé normand, et parmi les docteurs de Paris. On eut d'ailleurs beaucoup de peine à en réunir un pareil nombre; quelques-uns n'acceptèrent ce mandat que sous l'effet des menaces et de la contrainte. Le vicaire de l'inquisition n'assista au procès que pour la forme; il y vint tard; il y fit, à plusieurs reprises, des protestations et des réserves, et se retira avant la fin. Tout se passa sous l'œil des Anglais. Ils gardèrent Jeanne dans leur prison, quoique, étant jugée par un tribunal ecclésiastique, elle dût, suivant les canons, être enfermée dans une prison d'Église. Non contents de cette illégalité, ils en commirent une autre beaucoup plus forte; ils se réservèrent de disposer d'elle, si elle n'était pas condamnée. Ainsi toutes les règles de la justice furent violées dès le début. La forme des procédures ne fut guère plus régulière.

L'évêque de Beauvais réunit ses assesseurs au mois de janvier 1431 et ouvrit l'interrogatoire le 21 février, malgré l'absence du vicaire de l'inquisition qui ne parut que le 12 mars. On commença, suivant l'usage, par une enquête, sur les premières années de la vie de l'accusée; comme cette enquête, faite en Lorraine, se trouva toute en sa faveur, on la supprima, et l'on s'efforça d'amener Jeanne à se condamner elle-même par ses aveux ou des paroles d'où l'on pût tirer un motif de culpabilité. Pendant cinq semaines consécutives, on la soumit à un interrogatoire des plus captieux, contre lequel il arriva souvent à plusieurs des assesseurs de se récrier. Un avocat de Rouen, maître Pierre Lohier, osa soutenir qu'on ne donnait pas à l'instruction la publicité nécessaire, et se plaindre que l'accusée, obligée de répondre sur les matières les plus délicates, ne fût assistée d'aucun conseil. Enfin l'autorité du tribunal fut mise en question. On se demanda s'il pouvait recommencer légitimement une enquête déjà faite à Poitiers par l'archevêque de Reims, le propre métropolitain de l'évêque de Beauvais.

Les Anglais firent taire ces objections et ces scrupules. L'in-

Digitized by Google

terrogatoire continua. Malgré le désordre calculé des questions qui furent adressées à Jeanne, on peut en suivre assez fidèlement la marche dans les procès-verbaux qui nous ont été conservés, et que l'érudition moderne a soumis à une critique sévère. La malheureuse captive fut questionnée sur tous les actes, toutes les circonstances de sa vie; elle le fut particulièrement sur la nature et le caractère de ses visions. On voulut convaincre son inspiration de fausseté ou montrer qu'elle ne venait pas de Dieu. On essaya pour cela de torturer le sens de ses paroles et d'incriminer sa conduite, parce qu'en prouvant son indignité, on aurait prouvé qu'elle n'avait pu avoir de révélations. Elle répondit, sans se démentir un seul instant, avec une simplicité et quelquefois une habileté qui surprirent les juges.

Interrogée sur sa foi, elle se garantit avec beaucoup de bon sens et de finesse des piéges qu'on lui tendait. Comme elle disait que sans la grâce de Dieu elle ne ferait rien, on lui demanda si elle savait qu'elle fût dans la grâce. « Si je n'y suis pas, répondit-elle, Dieu veuille m'y mettre, et si j'y suis, Dieu veuille m'y conserver. » Elle maintint qu'elle avait réellement entendu ses voix, et ne cessa pendant tout le cours du procès de répéter qu'elle les entendait encore, quoiqu'on lui répétât que l'Église avait pour devoir de punir les faux prophètes et les faux miracles. Il n'y avait en réalité que des Anglais et des juges aussi prévenus que les siens qui pussent incriminer ses visions. Elle le comprenait si bien elle-même qu'elle avait demandé dès le premier jour qu'on fît entrer dans le tribunal un nombre d'ecclésiastiques du parti de France égal à ceux du parti d'Angleterre. Elle s'exprima sur les sortiléges qu'on lui attribuait avec une dignité naïve qui eût fait honte à tout autre tribunal.

« Disiez-vous point que les *penonceaux* (étendards) en semblance du vôtre étaient heureux? — Je disais aux gens d'armes du roi : Entrez parmi les Anglais et j'y entrais moi-même à leur tête. — Disiez-vous point qu'ils portassent hardiment votre drapeau et qu'ils auraient bonheur? — Je disais ce qui est advenu et ce qui adviendra encore. — Savez-vous si ceux de votre parti ont fait pour vous service ou oraison? — Je ne sais, mais je serai toujours contente de voir des chrétiens prier pour moi. — Dans quelle intention ceux de votre parti vous baisaient-ils les mains et les vêtements? — Si on baisait mes vêtements,

Digitized by Google

je n'en pouvais mais; venaient les pauvres gens volontiers à moi, parce que je ne leur faisais point de déplaisir. — A-t-on fait des images de vous en papier, en plomb ou en autre métal? A-t-on porté ces images suspendues au cou? — Si on m'a prise pour une sainte ou pour un ange, si on m'a nommée à l'église dans des prières, si on y a fait bénir des images en mon honneur, je n'en ai rien su. — Ceux de votre parti vous croient-ils envoyée de Dieu? — J'ignore si ceux de mon parti me croyent envoyée de Dieu pour ce que j'ai fait, et dans le cas où ils le croiraient, il m'est avis qu'ils ne se trompent pas[1].»

« Pourquoi, lui disait-on encore, votre étendard fut-il plus porté que les autres en l'église de Reims? — Il avait été à la peine; c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. »

On lui demanda quelle était la volonté de Dieu sur les Anglais, si sainte Catherine et sainte Marguerite les haïssaient. — « Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime et haïssent ce qu'il hait. — Dieu hait-il les Anglais? — Religieusement parlant, je ne sais rien, mais je sais bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront. — Dieu était-il pour les Anglais quand leurs armes étaient triomphantes? — Dieu a permis peut-être que les Français fussent battus à cause de leurs péchés. »

Les juges insistèrent sur les signes par lesquels elle s'était fait connaître à Charles VII. Ils y attachèrent d'autant plus d'importance qu'elle ne voulut pas donner d'explication sur ce point, alléguant que ses voix le lui avaient défendu, et que la chose était étrangère au procès. Ils lui reprochèrent aussi d'avoir violé les canons ecclésiastiques en portant des habits d'homme. Jeanne refusa en effet d'abandonner le costume militaire qu'elle avait pris depuis deux ans, et qui pouvait mieux qu'un autre la protéger contre les violences de ses geôliers, comme il l'avait protégée contre la brutalité des hommes de guerre. Ils lui représentèrent enfin que ses visions ne pouvaient être de Dieu, puisque Dieu ne devait pas préférer une nation à une autre; ils s'efforcèrent d'obtenir d'elle qu'elle se désavouât, et qu'elle se soumît sur ce point à l'autorité de l'Église, c'est-à-dire à la leur. Jeanne s'y refusa avec persistance. Un des assesseurs lui suggéra l'idée d'un appel au Pape et au concile de Bâle; mais l'évêque de Beauvais passa

[1] *Notice sur Jeanne d'Arc*, Collect. Michaud, t. III, p. 23. Extrait des Interrogatoires.

Digitized by Google

outre, maintint la compétence du tribunal de l'ordinaire, et déclara que ce tribunal représentait l'Église suffisamment, et que Jeanne devait se soumettre à son autorité, sous peine d'hérésie.

L'acte d'accusation fut rédigé et lu aux assesseurs. On en réduisit ensuite toute la substance en douze articles exprimant les faits qu'on supposait établis par l'interrogatoire et par les réponses, toutes interprétées dans le sens le plus défavorable. Dans les termes où les faits étaient présentés, une condamnation unanime était inévitable. Seize consulteurs, réunis le 12 avril pour les examiner, s'accordèrent à les déclarer coupables. Les évêques et les théologiens, l'université de Paris, à qui on les soumit également, exprimèrent le même avis. On répondit partout « que les choses argüées dans lesdits articles étaient scandaleuses ou contraires à la foi et aux bonnes mœurs ». Pendant que ces consultations avaient lieu, Jeanne était malade dans sa prison et très-maltraitée. Les Anglais craignirent pourtant qu'elle mourût, et ils la firent soigner. « Le roi, disait le comte de Warwick aux médecins, ne veut pas qu'elle meure, si ce n'est par justice, et qu'elle soit brûlée. »

Quelques théologiens, tout en condamnant l'accusée, exprimaient le désir qu'on l'avertît de ses erreurs, pour qu'elle pût se rétracter. L'évêque de Beauvais soutint qu'elle avait déjà reçu des admonitions particulières, que ces admonitions étaient restées sans effet, et qu'il était inutile de les renouveler. Cependant il la fit *sermonner* le 2 mai en public dans la chambre du parlement, et lui communiqua les douze articles, mais modifiés sur quelques points. On insista pour qu'elle se soumît à la décision de l'Église. Elle refusa de le faire, du moins dans le sens où les juges l'entendaient; car elle déclara qu'elle s'en remettait au Pape. Elle maintint aussi toutes ses affirmations précédentes.

Le 23 mai, quand on eut recueilli les avis demandés, particulièrement ceux de l'université de Paris, on l'avertit une dernière fois. Sur son nouveau refus de se soumettre, on éleva des échafauds dans le cimetière de l'église Saint-Ouen. Le tribunal se plaça sur un de ces échafauds, elle parut sur un autre en face de ses juges. L'évêque de Beauvais et le cardinal de Winchester la menacèrent du bûcher si elle ne signait pas une abjuration. Elle résista; elle repoussa même les insultes que le prédicateur chargé de lui faire une remontrance adressa à

Digitized by Google

Charles VII absent, pour avoir cru à ses fausses prédictions. Cependant, à la vue du bourreau son courage faiblit. Cédant aux instances des dominicains qui l'entouraient, elle fit une croix, car elle ne savait pas écrire, sur un papier qu'on lui présenta, et qui contenait un résumé de l'accusation.

Une abjuration l'eût sauvée, les Anglais en frémirent; il ne leur convenait pas de lâcher leur proie. Ils s'irritaient des lenteurs de la procédure ecclésiastique et des ressources qu'elle offrait à l'accusée, en dépit de la prévention et de l'hostilité des juges. Ce n'était pas que ces derniers cherchassent à lui offrir un moyen de salut; ils voulaient seulement lui arracher un désaveu public de sa prétendue mission. Ils voulaient ce désaveu à tout prix, à cause du retentissement qu'il devait avoir, et pour que leur arrêt parût inattaquable. L'évêque de Beauvais prononça une sentence qui, tout en déchargeant Jeanne Darc de l'excommunication et d'une condamnation du saint-office, la condamnait au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, c'est-à-dire à être détenue à vie dans une prison d'Église.

Au fond le procès était dérisoire, et ce qui le prouve, c'est que la sentence ne fut pas exécutée. Il se fit un grand tumulte parmi les soldats anglais; ils jetèrent des pierres au tribunal. Jeanne, au lieu d'être envoyée dans une prison d'Église, fut reconduite à la prison militaire du château de Rouen, dont elle sortait.

Quelques jours après, on lui trouva des habits d'homme qu'on lui avait interdit de porter. Les juges qui la visitèrent lui en firent un sujet de reproche; or les gardiens ne lui en avaient pas laissé d'autres. On lui demanda si elle continuait d'entendre ses voix; elle répondit qu'elle les entendait toujours et que c'étaient elles qui soutenaient son courage. On lui reprocha de ne pas rester fidèle aux engagements qu'elle avait pris en signant l'abjuration; elle répondit que l'abjuration lui avait été arrachée, et qu'elle n'était obligée à rien, puisqu'on ne la détenait pas dans une prison d'Église, conformément à la sentence rendue contre elle. Sur ces réponses, les juges s'assemblèrent de nouveau, la déclarèrent hérétique relapse, et la livrèrent au bras séculier.

Les Anglais étaient si pressés d'accomplir leur vengeance qu'ils n'attendirent même pas que le juge civil eût prononcé l'arrêt nécessaire pour l'exécution. Le 30 mai, la vierge martyre fut menée au bûcher sur la place du Vieux-Marché. On

Digitized by Google

avait élevé l'échafaud à une grande hauteur, pour que l'armée et le peuple pussent être témoins du supplice. Le cardinal de Winchester, l'évêque de Beauvais, les assesseurs étaient présents; l'émotion fut telle que plusieurs de ces derniers se retirèrent au moment fatal. Le dominicain, frère Isambart de la Pierre, qui assista Jeanne Darc à ses derniers instants, et la quitta seulement sur les degrés du bûcher, nous a laissé un récit saisissant de cette affreuse scène. Elle pleura longtemps en disant qu'elle savait que les Anglais la feraient mourir; puis, à la vue des flammes, elle entendit ses voix et voulut expirer les yeux fixés sur une croix que le dominicain éleva devant elle.

Quoique les sentiments populaires fussent contenus par la présence des troupes anglaises, les assistants furent saisis de pitié, et beaucoup regardèrent la victime comme une sainte. Les juges ne purent échapper à cette émotion; quelques-uns manifestèrent leurs regrets, même leur repentir. L'animadversion publique les poursuivit longtemps. La Normandie, que Bedford avait rendue témoin de cette inspiration si noble et de cette foi si puissante dans la délivrance du sol français, n'en fut que plus portée à croire qu'elle aussi redeviendrait française un jour.

Les Anglais voulurent donner au procès le plus de publicité possible et le mettre en quelque sorte sous les yeux de l'Europe. Ils en firent un exposé qu'ils envoyèrent non-seulement aux villes d'Angleterre, mais à celles de France, aux universités, au Pape, à la plupart des souverains. Il est triste de dire que ces récits, accueillis favorablement au delà du détroit, trouvèrent aussi des approbations en France. L'université de Paris applaudit à la conduite des juges de Rouen, et ordonna une procession pour célébrer la victoire remportée sur l'hérésie.

Ce qui est plus triste encore, c'est qu'on ne cite pas un mot, pas un acte de Charles VII en faveur de la Pucelle. Il ne fit rien pour la délivrer, ni des mains des Bourguignons, ni de celles des Anglais. Il ne protesta ni contre son jugement, ni contre son supplice. Ignora-t-on en France les détails du procès? voulut-on laisser à Jeanne, et à elle seule, la responsabilité de ses revers? Quoi qu'il en soit, l'opinion publique fit de cet abandon un crime aux conseillers du roi, particulièrement à la Trémouille.

Dans plusieurs des villes où Jeanne avait paru, à Orléans, à

Digitized by Google

Tours, le peuple eut plus de mémoire. Quand on y apprit sa captivité, on y célébra des processions pour demander au ciel sa délivrance. On refusa longtemps de croire à sa mort. Orléans rendit de grands honneurs à sa famille. Le souvenir de celle qui avait été l'héroïne et la victime du sentiment patriotique et national, devint de plus en plus populaire, et plusieurs années après, quand l'expulsion des Anglais chassés de tout notre territoire, Calais seul excepté, eut accompli ses prédictions, on voulut que sa mémoire fût vengée et le crime de ses juges flétri.

Lorsque Charles VII fut entré à Rouen en 1450, il ordonna de revoir le procès. Le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen et légat du pape, fit de son côté commencer des informations au nom de l'Église. Mais on jugea par des considérations politiques, pour ne pas irriter les Anglais, qu'il convenait mieux de faire solliciter la réhabilitation par la famille même de Jeanne, comme une affaire privée. La sollicitation eut lieu de la manière suivante : Deux docteurs désignés par la cour de Rome examinèrent la requête, la déclarèrent fondée sur des motifs les plus sérieux, et conclurent que si l'Église devait hésiter à se prononcer sur les visions de Jeanne Darc, elle ne pouvait du moins les incriminer. Sur ces conclusions, le pape Calixte III nomma trois prélats auxquels il adjoignit un inquisiteur, pour former le tribunal de révision que l'archevêque de Reims présida.

Les nouveaux juges refirent une enquête. Tous les témoins encore vivants qui avaient connu Jeanne Darc comparurent devant eux. Les hommes de guerre qui avaient combattu avec elle, comme Alençon et Dunois, vinrent rendre un témoignage public à sa mémoire. Trois des greffiers ou huissiers qui avaient exercé leur office dans le procès de Rouen fournirent la preuve des irrégularités qui y avaient été commises. Il ne se présenta point de contradicteurs. Alors les enquêteurs, donnant l'explication la plus simple de tout ce qu'avaient incriminé les premiers juges, trouvèrent que les causes de nullité s'élevaient au nombre de cent une. En conséquence, les nouveaux juges cassèrent en 1456 l'arrêt des anciens, comme entaché d'illégalité, de fraude, de violence, et de partialité manifeste. Ils déclarèrent les douze articles de la condamnation *faux*, *calomnieux et pleins de dol*, tout en reconnaissant que la manière dont ils étaient rédigés avait pu surprendre la bonne foi des

Digitized by Google

consulteurs. On prouva aisément combien l'évêque de Beauvais avait été faible vis-à-vis des Anglais, puisqu'il n'avait pas tiré l'accusée de leurs prisons, et qu'il l'avait laissé conduire au bûcher, sans qu'elle eût été condamnée par la sentence du bailli royal. On déclara que le procès était inique, que Jeanne avait été jugée par des ennemis, et qu'il n'y avait en elle rien de blâmable, « ni pour les faits, ni pour les mœurs[1] ». L'Église réhabilita celle qu'un tribunal ecclésiastique avait frappée, et qu'Æneas Sylvius appelait, en ce temps même, une vierge *étonnante et admirable*. La sentence de réhabilitation fut publiée dans toutes les villes de France. Orléans éleva, sur le pont de la Loire, un monument à sa libératrice; Rouen célébra des processions expiatoires en l'honneur de sa victime.

XI. — L'enthousiasme est contagieux. On vit successivement une femme de la Rochelle, puis un berger du Gévaudan, annoncer la délivrance de la France. Ce berger, qui se nommait Guillaume, fut conduit par l'archevêque de Reims à Beauvais, au milieu des soldats de Boussac et de Xaintrailles. L'archevêque tenta, deux mois après le bûcher de Jeanne Darc, un coup de main sur Rouen où il s'était assuré des intelligences; car les Français ne cessaient pas de faire la guerre offensive, avec autant de confiance que d'activité. Cependant ils furent moins heureux cette année que la précédente; les Anglais continrent Rouen, poursuivirent Boussac et Xaintrailles et enlevèrent Guillaume le berger, qu'ils firent plus tard noyer à Paris. Ils sortirent même de l'attitude défensive qu'ils gardaient depuis deux ans, et reprirent Louviers.

La guerre s'étendait à peu près partout, car il s'élevait partout des querelles qui se rattachaient à la grande lutte de la France et de la Bourgogne. La Lorraine fut en 1431 le théâtre d'une de ces querelles. Le duc Charles Ier venait de mourir; deux prétendants se disputaient sa succession, René d'Anjou, son gendre, en faveur duquel il avait fait un testament, et Antoine de Vaudemont, son neveu. Le premier avait pour lui la noblesse du duché, et il fut proclamé par les états. Le second refusa de souscrire au vote des états et persista dans ses prétentions, en alléguant que la Lorraine était un fief masculin. René, soutenu par Charles VII, son beau-frère, reconnu

[1] Voir le procès publié par Quicherat. Voir aussi Wallon. (*Histoire de Jeanne Darc*, liv. X.)

Digitized by Google

par l'empereur Sigismond, son suzerain, et assisté par la noblesse des pays allemands qui l'avoisinaient, assiégea le château de Vaudemont en Barrois. Antoine de Vaudemont implora l'appui du duc de Bourgogne, qui lui envoya un corps de troupes sous les ordres du maréchal de Toulongeon. Les Lorrains, plus nombreux que leurs adversaires, engagèrent un combat près de Bulgnéville dans des conditions défavorables, contre l'avis du vieux Barbazan, gouverneur de Champagne, qui commandait les Français auxiliaires (juillet 1431). Les Bourguignons avaient placé leurs archers en avant et s'étaient retranchés à la manière anglaise. Les Lorrains les rompirent, mais Toulongeon démasqua son artillerie et foudroya les assaillants. René d'Anjou perdit deux mille soldats, plus de sept cents chevaliers ou écuyers, parmi lesquels se trouvait Barbazan, fut pris lui-même et resta près d'un an captif aux mains de ses ennemis.

Philippe le Bon put se féliciter d'une victoire qui comprimait l'essor du parti royaliste dans la Lorraine. Cependant il n'en profita que pour témoigner des dispositions pacifiques. Il était obligé d'écouter les plaintes de ses états qui, lassés de la guerre, voulaient en rejeter tout le fardeau sur les Anglais. Il ne pouvait se dissimuler les progrès sourds mais réels des royalistes depuis le sacre de Charles VII à Reims. Sa propre popularité diminuait à Paris, malgré les ovations qu'on lui avait faites en haine de Bedford. On lui reprochait que « tout se perdit par sa négligence en son pays de Bourgogne, comme autour de Paris[1] ». Ses plus fidèles serviteurs commençaient à dire que « c'était grand'pitié et dommage que les seigneurs ne fussent d'accord », et demandaient que Dieu étendît sa miséricorde sur la France, « car, ajoutaient-ils, de toutes parts on y gâte les biens, on y tue les hommes, on y boute feux[2] ». Philippe ne pouvait non plus obtenir des Anglais qu'ils payassent ses frais de guerre ; le parlement, généreux du temps des victoires, marchandait les sacrifices depuis que les revers étaient arrivés. Par toutes ces raisons, les négociations furent reprises après la bataille de Bulgnéville. Au mois de septembre 1431, au moment où les capitaines royaux allaient envahir le Charolais et la Bourgogne, Philippe signa à Chinon une trêve préli-

[1] *Journal du bourgeois de Paris*, édit. Michaud, p. 261.
[2] *Idem*, p. 260.

Digitized by Google

minaire de deux ans avec Charles VII pour ses frontières de Réthelois, Picardie, Bourgogne et Charolais.

Les Anglais virent dans cette trêve un commencement de défection; ils la prétendirent contraire aux engagements du traité de Troyes, et ils accusèrent l'ingratitude du duc qu'ils avaient accablé de dons et de concessions de toute nature.

Depuis le sacre de Charles VII à Reims, Bedford avait eu l'idée de faire couronner Henri VI à Paris. C'était aussi pour lui un moyen de supprimer la régence qu'il ne pouvait garder et qu'il ne voulait pas laisser au duc de Bourgogne. Il avait par ce motif amené le jeune roi dès 1430 à Rouen; au mois de décembre 1431, il le conduisit à Paris pour y prendre la couronne. Les Anglais firent une entrée, et la cérémonie eut une solennité calculée. Mais *le Journal du bourgeois*, peu suspect à leur égard, prouve qu'ils n'obtinrent pas l'effet qu'ils cherchaient. Les Parisiens virent avec regret le petit nombre de princes français qui formaient le cortége du souverain; ils remarquèrent l'absence du duc de Bourgogne, dont ils savaient la raison. Henri VI ne leur parut qu'un étranger, un roi de passage imposé par la conquête. Les fêtes mêmes leur semblèrent mesquines; ils se plaignirent de l'économie qui y présida. On raconta que la vieille Isabeau de Bavière avait pleuré à l'une des fenêtres de l'hôtel Saint-Paul, en voyant passer le cortége triomphal des conquérants, quoique Henri VI fût le fils de sa fille. Le parlement et l'université se montrèrent blessés du peu d'égards qu'on leur témoigna. Paris était loin de prospérer sous la domination étrangère. Les officiers publics étaient mal payés de leurs gages. L'université ne se recrutait plus que dans les provinces anglaises ou bourguignonnes. Elle perdait ses élèves. Elle les perdit encore davantage lorsque Bedford, un mois après son arrivée (janvier 1432), établit des écoles de droit civil et de droit canon à Caen, au milieu des provinces anglaises, mesure à laquelle Charles VII répondit en créant à son tour une université à Poitiers et en accordant de nouveaux priviléges aux écoles d'Angers. Comme les relations étaient interrompues entre Paris et une partie de la France et rendues moins régulières avec l'autre, le commerce et la population diminuaient. On craignait toujours la famine. Une partie des habitants avait quitté la ville. Bedford dut rendre une ordonnance pour empêcher de démolir les maisons inoccupées.

Les négociations, dont la trêve de septembre 1431 était l'acte

Digitized by Google

préliminaire, eurent lieu à Auxerre entre les envoyés du roi et ceux du duc de Bourgogne, au mois de juillet 1432, sous la médiation du cardinal de Sainte-Croix. Deux sortes de difficultés se présentèrent. La première était le refus de Philippe de traiter sans les Anglais. Or Charles VII ne voulait admettre les Anglais au traité qu'autant qu'ils renonceraient expressément à la couronne de France. La seconde était dans les traités particuliers que le roi avait signés avec quelques vassaux de la Bourgogne, comme le prince d'Orange et le sire de Château-Villain. Philippe se plaignait de la propagande que les agents royaux faisaient dans ses États. Les conférences ne purent aboutir. On convint seulement qu'on les reprendrait l'année suivante, et qu'on traiterait avant tout de la délivrance des princes, qui paraissait la condition préliminaire de la paix.

Si ces négociations n'eurent pas de résultat immédiat, si les trêves mêmes n'arrêtèrent qu'imparfaitement les hostilités entre les capitaines royalistes et les capitaines bourguignons, les Français y trouvèrent du moins l'avantage de pouvoir tourner plus particulièrement leurs efforts contre les Anglais. Leur tactique de ce côté était très-simple. Les capitaines nouaient des intelligences avec les habitants des places que ces derniers occupaient, puis ils tentaient des coups de main sur ces places dont les garnisons se trouvaient avoir en même temps à repousser l'ennemi du dehors et à comprimer les complots de l'intérieur. Un officier d'aventure appelé Ricardville s'empara ainsi le 3 mars 1432 du château de Rouen; malheureusement il n'y tint que douze jours, faute d'être soutenu. Mais à Chartres le coup de main eut un plein succès. La ville fut surprise et enlevée le 12 avril par le bâtard d'Orléans et Florent d'Illiers, auxquels les habitants s'empressèrent de prêter main-forte. Il n'est pas douteux que les succès de ce genre eussent été plus nombreux et plus rapides, si les villes appelées à chasser les Anglais n'eussent redouté l'indiscipline et la rapacité des soldats royaux. Quand elles pouvaient être rassurées à cet égard, elles conspiraient à l'envi pour rentrer sous le gouvernement de Charles VII.

Les Français remportèrent au mois d'août un avantage plus considérable. Ils tenaient Lagny, poste important sur la Marne, au moyen duquel ils gênaient l'approvisionnement de Paris. Bedford entreprit de les en déloger; il vint faire le siége en règle de la place, s'établit en face d'elle dans un camp fortifié,

Digitized by Google

et occupa les deux rives de la Marne qu'il lia par un pont. La garnison résista cinq mois; au bout de ce temps, un corps de troupes françaises, commandé par Dunois, le maréchal de Rais, Gaucourt, alors gouverneur du Dauphiné, et le capitaine espagnol Villandrando, s'avança pour le secourir, se jeta sur les assiégeants, s'empara de leur camp, leur enleva leur artillerie et les força de se retirer en pleine déroute sur Paris. C'était le premier échec que Bedford éprouvait en personne, et cet échec était grave; car il lui ôtait tout moyen de prévenir une famine dans sa capitale, les Français étant maîtres à la fois des routes de la Beauce et de celles de la Brie. Un complot royaliste eut lieu à Paris même. Les Anglais le découvrirent et en firent périr les principaux auteurs. Mais les sentiments populaires, comprimés sur un point, éclataient sur un autre. Il y eut une manifestation à Dijon. La Bourgogne demandait la paix et se plaignait très-haut des déprédations commises par les compagnies d'aventuriers au service du duc. Le maréchal de Toulongeon se vit obligé de réunir des forces pour faire cesser les pillages.

Les négociations furent reprises à Seineport, près de Corbeil, au mois de mars 1433. Tout le monde comprenait que la paix était le salut de la France. Philippe affectait de la désirer et commençait à sentir la nécessité de faire des concessions. Les vœux de ses sujets étaient manifestes. Il n'avait pu sévir ni à Dijon ni à Gand contre le mécontentement public. De récentes acquisitions dans les Pays-Bas, en le rendant vassal de l'Empire et en lui suscitant l'inimitié de l'empereur Sigismond, lui créaient des intérêts nouveaux qui ajoutaient à ses difficultés avec les Anglais. Il reprochait à ces derniers de s'enfermer dans leurs possessions de Normandie et de ne lui être d'aucune utilité. Jusque-là, sa sœur, Anne de Bourgogne, mariée au duc de Bedford, l'avait empêché d'entrer en hostilité sérieuse avec le chef du gouvernement anglais; elle mourut à Paris le 3 novembre 1432. Très-peu de temps après que ce lien eut été brisé, Bedford ne craignit pas de blesser son beau-frère et son allié, en épousant, sans lui en donner avis, la fille du comte de Saint-Pol, de la maison de Luxembourg. Le comte était vassal de Philippe et en mésintelligence avec lui au sujet d'un partage de fiefs; en s'alliant à Bedford, il cherchait un appui contre son suzerain.

Cependant les conférences de Seineport échouèrent comme les précédentes. On était convenu de régler d'abord les condi-

Digitized by Google

tions du rachat des princes, et l'on ne put s'entendre sur ce point avec les Anglais. Le duc d'Orléans et les autres prisonniers d'Azincourt avaient voulu négocier eux-mêmes leur mise en liberté; or, ils se prêtaient à des conditions auxquelles la France ne pouvait souscrire, et qui dans tous les cas auraient été difficilement exécutables. Charles VII s'y refusa en termes péremptoires. On ne régla à Seineport qu'une seule question, d'ailleurs accessoire, celle de la succession de Lorraine. On décida que René d'Anjou, qui avait déjà obtenu la liberté sous caution, resterait maître du duché, à la condition de marier sa fille à un fils d'Antoine de Vaudemont. Ce mariage devait donner la Lorraine à la branche de Vaudemont dans un temps peu éloigné.

XII. — La cour de Charles VII n'avait malheureusement pas cessé d'être un foyer d'intrigues et de complots. Les princes et les grands personnages se faisaient la guerre les uns aux autres comme aux plus mauvais jours de la féodalité. Le duc d'Alençon attaqua le duc de Bretagne. La Trémouille, grand chambellan, disputa au connétable par les armes des successions contestées. Il n'y avait plus de tribunal reconnu; c'était l'épée qui faisait la loi. La reine de Sicile ne rétablit la paix qu'à grand'peine. Les ministres de Charles VII étaient extrêmement impopulaires, surtout la Trémouille, qui en fait d'actes arbitraires et iniques, avait dépassé tous ses devanciers. Le mécontentement ou plutôt l'irritation, étaient accrus par les lenteurs de la guerre et l'insuccès des négociations.

En 1433, deux capitaines, Graville et Guitry, furent chargés de délivrer Montargis, surpris peu de temps auparavant par des chefs d'aventuriers bourguignons. Ils échouèrent et revinrent, imputant cet échec à la Trémouille qui ne leur avait envoyé ni renforts ni artillerie. Ils s'entendirent avec les nombreux ennemis du grand chambellan, particulièrement avec Richemont et le beau-frère du roi, Charles d'Anjou, comte du Maine. Au mois de juin, pendant que la Trémouille séjournait au château de Chinon, quatre seigneurs, dont l'un, le sire de Beuil, était son propre neveu, s'introduisirent près de lui par surprise au moyen du gardien qu'ils avaient gagné. Il voulut se défendre et reçut un coup d'épée. On se contenta pourtant de s'assurer de sa personne, de le mettre en prison sous bonne garde, et de lui faire rendre ses places et ses gouvernements. La cour entière

Digitized by Google

était complice de ce coup d'État, car le comte du Maine y avait fait entrer sa mère, Yolande de Sicile, et sa sœur, la reine Marie d'Anjou. Charles VII y était à peu près seul étranger. On finit par obtenir de lui qu'il le ratifiât, comme il avait fait pour les précédents.

A partir de ce jour, ce fut le comte du Maine qui exerça la principale autorité, assisté de sa mère Yolande de Sicile, et le gouvernement agit avec plus de force, de sagesse et de retenue. Richemont fut rappelé. Frère du duc de Bretagne et beau-frère du duc de Bourgogne, il parut l'homme nécessaire pour conclure la paix. Il était, d'ailleurs, resté dans sa retraite un des soutiens les plus fermes de la cause nationale.

Arrivé à ce moment décisif de son règne, Charles VII, qui avait montré jusque-là une indolence et une faiblesse inexplicables, changea d'attitude presque soudainement. Son caractère subit une transformation complète. Il fut comme tiré de prison ou de léthargie. On connaît trop peu l'intérieur de sa cour pour apprécier les influences qu'il subit; mais il se réveilla de l'espèce de sommeil dont il n'était sorti qu'une fois, en 1429, et il manifesta une résolution qu'on ne lui avait pas encore vue.

Il présida des états à Tours en 1433 et à Vienne en Dauphiné en 1434, pour obtenir des subsides. La guerre continuait sur toute la frontière de Normandie entre les garnisons anglaises et françaises. En 1434, les paysans de la basse Normandie, exaspérés par des levées que Henri VI avait ordonnées, s'insurgèrent au nombre de plusieurs milliers, et des chevaliers se mirent à leur tête. Comme ils manquaient d'armes, les Anglais les dissipèrent sans beaucoup de peine et tuèrent leur chef, nommé Cantepie, avant qu'Ambroise de Loré, sénéchal du duc d'Alençon, eût eu le temps de leur prêter main-forte. Mais c'était un nouveau et clair symptôme des dispositions populaires. Les capitaines français mettaient ces sentiments à profit pour entreprendre des coups d'audace singuliers. Ambroise de Loré avait paru un jour à l'improviste, suivi de quelques centaines de cavaliers, au milieu de la foire de Caen; il en avait rapporté un grand butin et ramené de nombreux prisonniers.

Richemont, de retour à la cour, commença par renforcer les garnisons françaises du Maine; il le fit à l'aide de la petite noblesse normande, qui ayant quitté ses terres pour ne pas obéir aux Anglais, cherchait à les reconquérir. Après quoi, il

Digitized by Google

alla prendre le commandement des troupes royales sur la frontière de Picardie, entre Beauvais et Rouen.

On se battit aussi dans la Bourgogne, le Beaujolais et la Dombes, où le comte de Clermont, devenu duc de Bourbon par la mort de son père, soutint quelques vassaux révoltés de Philippe le Bon. Ce dernier voulut les secourir en personne. Mais d'aucun côté on ne poussa les hostilités avec vigueur. On espérait un dénoûment prochain. Les négociations furent reprises, sous la médiation du duc de Bretagne, des envoyés du Pape et de ceux du concile de Bâle.

Charles VII s'était fortifié pendant les dernières années au moyen d'alliances étrangères. Il avait signé, en 1430, avec Frédéric, duc d'Autriche, un traité par lequel ce prince s'engageait à avoir les mêmes amis et les mêmes ennemis que lui. Il en avait fait un du même genre avec l'empereur Sigismond, dont le duc de Bourgogne reçut une lettre de défi. Il resserra encore les liens qui l'unissaient à ses deux anciens alliés, le duc de Milan et le roi de Castille, et signa de nouveaux traités avec eux, en 1434 et en 1435. Fort de ces alliances, il consentit à débattre les intérêts de la France en présence des représentants de Rome, de l'Église et même d'une partie de l'Europe.

Une entrevue décisive eut lieu à Nevers, au mois de janvier 1435, entre Philippe et ses deux beaux-frères, Richemont et le comte de Clermont qui venait de prendre le titre de duc de Bourbon. On y jeta les bases d'un traité, dont la conclusion fut subordonnée à la conduite ultérieure des Anglais. Le roi promit, par l'organe de ses ambassadeurs, une amende honorable pour le meurtre de Jean Sans-peur, et la cession de plusieurs villes et comtés des bords de la Somme au duc de Bourgogne, moyennant une clause de rachat et la réserve des droits de souveraineté. Cette concession avait pour but d'assurer au duc une ligne de places fortes capable de le protéger contre les Anglais, dans le cas où ces derniers l'attaqueraient. On annonça ensuite la convocation d'un congrès qui devait être tenu à Arras le 1er juillet, en présence des ambassadeurs du Pape et du concile.

L'espérance de la paix ne fut accueillie nulle part avec une joie aussi vive qu'à Paris. Le gouverneur, évêque de Térouane, de la maison de Luxembourg, y était détesté, parce qu'on l'accusait de s'opposer au traité. « Il était, dit le journal du temps, tant maudit lui et ses complices, que fut oncques l'em-

Digitized by Google

pereur Néron. » Quand le duc et la duchesse de Bourgogne se rendirent au congrès, les Parisiens leur adressèrent à leur passage les félicitations les plus significatives; toutes les classes de la population, même l'université, s'en mêlèrent. Jamais la France du Nord n'avait traversé d'épreuves si cruelles et si longues. La campagne était abandonnée ; les cultivateurs avaient disparu ou ne labouraient plus qu'en vue et sous la protection des places fortes. Enfin, Lahire et Xaintrailles, après avoir battu et tué, à Gerberoi, le comte d'Arundel qui passait pour le meilleur des généraux anglais, venaient de réunir leurs bandes à celles de Gaucourt et d'autres capitaines royaux. Déjà ils cernaient Paris. Le 17 juin, ils occupèrent Saint-Denis qu'ils gardèrent quatre mois.

Le congrès d'Arras s'ouvrit à l'époque indiquée. Presque tous les princes de l'Europe y furent représentés par leurs ambassadeurs. On y vit les envoyés des rois de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Portugal, de Sicile (c'était alors René d'Anjou qui avait hérité en 1434 des droits de son frère aîné Louis III), des rois de Pologne, de Chypre, de Danemark, puis ceux du duc de Bretagne, de plusieurs universités, de beaucoup de villes de Flandre et de France. Les légats tenaient le premier rang, en qualité de médiateurs ; ils étaient assistés d'un certain nombre d'évêques et de docteurs en théologie et en droit. Arras sembla quelque temps le rendez-vous général de l'Europe. Puis arrivèrent successivement en grande pompe les plénipotentiaires anglais, le duc de Bourgogne suivi de ses principaux vassaux, et les ambassadeurs de Charles VII, Bourbon, Richemont, Vendôme, l'archevêque de Reims.

On commença par débattre dans des conférences qui eurent lieu à l'abbaye de Saint-Waast les conditions de la paix entre la France et l'Angleterre. Mais les Anglais, inflexibles dans leurs prétentions, refusèrent d'abandonner ce qu'ils appelaient leur droit à la couronne de saint Louis. Comme un tel refus rendait un traité impossible, ils proposèrent une trêve de longue durée, de quarante ans par exemple, avec le maintien du *statu quo*. On aurait fait épouser à Henri VI une fille de Charles VII. Cet arragement leur réservait l'avenir, en leur garantissant le repos présent, et en leur donnant le temps de consolider leurs conquêtes.

Les Français n'eurent garde de l'accepter. Ils continuèrent d'exiger que Henri VI renonçât à la couronne de France. Sur le

Digitized by Google

continent ils ne voulurent lui laisser que l'Aquitaine, ancienne possession des Plantagenets, encore à la condition de l'hommage accoutumé. Ils y ajoutaient, mais à grand'peine, comme concession *in extremis*, l'abandon de trois diocèses de Normandie à titre de fiefs pour la rançon du duc d'Orléans. Quant à la proposition d'une trêve, ils la repoussèrent sans discussion. Charles VII, décidé à faire des concessions au duc de Bourgogne, ne l'était pas moins à n'en faire aucune aux Anglais, et surtout à n'accepter aucuns moyens termes. Il voulait trancher avec eux les questions à tout jamais, ou par un traité définitif, ou par les armes.

Toute espérance de ce côté s'étant évanouie, le congrès déclara qu'il s'occuperait uniquement de la pacification intérieure de la France. Les ambassadeurs anglais protestèrent contre toute convention séparée qui serait signée entre Charles VII et le duc de Bourgogne; ils alléguèrent les engagements que le duc avait pris à Troyes du consentement des trois états, et dont une délibération nouvelle des trois états pouvait seule le délier. Comme ces représentations avaient peu d'effet, ils ne tardèrent pas à se retirer, sourds aux instances des envoyés de Paris, qui firent les efforts les plus inutiles pour les retenir et les amener à un accommodement.

Philippe, décidé à se réconcilier avec Charles VII, éprouvait seulement un scrupule sur le serment qu'il avait fait de ne traiter que d'accord avec les Anglais. Il soumit ce scrupule aux cardinaux et à des docteurs de plusieurs nations. Ces derniers furent d'avis différents, suivant les nations auxquelles ils appartenaient. Mais les docteurs français et italiens s'accordèrent à déclarer le traité de Troyes radicalement nul. Ils soutinrent que la plupart de ses articles étaient contraires au droit civil de la France comme à ses lois fondamentales; que Charles VI n'avait pu valablement ni aliéner une partie de son royaume, ni enlever à son fils sa succession légitime; qu'il avait signé, étant atteint de folie, c'est-à-dire incapable, et que l'acte n'avait pas été ratifié suffisamment, attendu que l'assemblée à laquelle on l'avait soumis n'avait été qu'un simulacre d'états généraux. Ils ajoutèrent que les Anglais avaient les premiers violé plusieurs de ses dispositions; qu'ils déliaient le duc par leur refus actuel de conclure une paix définitive; qu'enfin il existait des devoirs supérieurs à toutes les obligations particulières, à savoir ceux des princes vis-à-vis du roi et du royaume.

Digitized by Google

La nouvelle de la mort de Bedford, arrivée le 14 septembre à Rouen, acheva de lever les scrupules du duc de Bourgogne. Il n'insista plus que sur la réparation du meurtre de son père, et les avantages qui lui étaient nécessaires pour se garantir, après une guerre de quinze ans, contre les ressentiments de ses anciens ennemis et des serviteurs restés fidèles à la cause de Charles VII.

Le roi déclara qu'il ferait amende honorable pour l'assassinat de Montereau, dont sa jeunesse et son inexpérience l'avaient empêché de poursuivre les auteurs ; il consentit à le réparer par des fondations pieuses et à abandonner au duc le châtiment des meurtriers. Il lui céda les comtés de Mâcon et d'Auxerre, la ville de Bar-sur-Seine avec la châtellenie, celles de Roye, de Péronne et de Montdidier. Il lui céda encore, suivant la promesse antérieurement faite à Nevers, Saint-Quentin, Corbie, Amiens, Abbeville et les villes du comté de Ponthieu, afin de garantir les pays bourguignons contre les entreprises des Anglais. Il se réserva seulement le droit de racheter ces dernières places dans certains délais au prix de quatre cent mille écus d'or. Moyennant cette dernière condition, le duc de Bourgogne fit une alliance défensive contre l'Angleterre. Philippe fut exempté de l'hommage qu'il devait à la couronne, mais ce privilége, tout personnel, ne pouvait s'étendre à ses successeurs. Le passé fut amnistié et oublié.

La publication de la paix, signée le 21 septembre, fut suivie de grandes fêtes à Arras, et causa une joie unanime dans toute la France. Les états, réunis à Tours, la ratifièrent; le Pape et le concile la garantirent et s'associèrent au contentement universel. Isabeau de Bavière, alors âgée et délaissée à Paris, en reçut la nouvelle peu de jours avant de mourir ; on raconte qu'elle prit sa part de la joie générale, heureuse de voir se fermer enfin l'abîme de maux qu'elle avait contribué à creuser.

Ce traité, préparé par les succès de Jeanne Darc et l'impulsion que le sentiment national avait reçue, fermait une longue période de guerre civile, et permettait au roi de réaliser pour la guerre étrangère des plans sans doute tout préparés. Il fallait ce motif pour que Charles VII fît les concessions que le duc demandait. On ne doutait plus de chasser les Anglais. Cependant on mit encore dix-huit ans à leur enlever tout ce qu'ils possédaient en France, sauf Calais qu'ils gardèrent jusqu'au milieu du siècle suivant.

Digitized by Google

XIII. — Les capitaines royaux dirigèrent leurs forces sur la Normandie. Le 28 octobre 1435 le maréchal de Rieux occupa Dieppe qui lui fut livrée par trahison. Aussitôt un vaste soulèvement éclata dans le pays de Caux. Quinze ou vingt mille paysans s'armèrent pour chasser les Anglais. Aidés par Rieux, Lahire, Xaintrailles et les autres capitaines, ils délogèrent en deux mois (décembre et janvier) les garnisons ennemies de toutes les places du pays depuis Dieppe jusqu'à la Seine, à l'exception d'Arques et de Caudebec. Les Français rentrèrent même dans Harfleur, la première conquête de Henri V. Malheureusement cette insurrection populaire était aussi mal disciplinée qu'ardente dans son patriotisme; les troupes royales n'étaient elles-mêmes que des bandes habituées à commettre des excès et à se payer de leurs propres mains. Il arriva plusieurs fois aux soldats et aux paysans de se battre entre eux. Lord Scales et Thomas Kyriel, restés maîtres du cours de la Seine, reprirent en février et en mars presque toutes les places qu'ils avaient perdues. Les Français ne gardèrent que Dieppe; le pays de Caux demeura ruiné pour plusieurs années.

Philippe le Bon voulut d'abord garder la neutralité ; mais il ne le put pas. Outre qu'il était sollicité à la guerre par une partie de ses vassaux, il eut à souffrir les hostilités peu déguisées des Anglais qui l'accusaient de trahison et de parjure. Ils pillèrent à Londres les marchandises de ses sujets des Pays-Bas, et soutinrent contre lui une rébellion de la Hollande. Il fut donc entraîné promptement, malgré lui, à s'unir au roi. Il résolut d'assiéger Calais et obtint aisément pour ce siége que les communes flamandes missent leurs milices sur pied ; car elles se plaignaient depuis longtemps des mesures commerciales que le gouvernement anglais prenait contre elles. En même temps il ordonna au maréchal de l'Ile-Adam de se joindre avec un corps bourguignon au connétable, décidé à ouvrir la campagne de 1436 par une marche sur Paris.

Paris, devenu le point de mire des capitaines de Charles VII, était cerné systématiquement depuis le traité d'Arras. Le 24 septembre 1435 la bande de Lahire avait été délogée de Saint-Denis, mais les royalistes en se retirant avaient annoncé leur prompt retour. En effet, ce même jour une autre de leurs bandes s'emparait du pont de Meulan. Aux mois de janvier et de février 1436, les Français occupèrent Pontoise, Charenton, Vincennes, Corbeil et autres places environnantes, qui furent

Digitized by Google

les unes prises d'assaut, les autres livrées par trahison. Déjà Melun et Lagny étaient en leur pouvoir. Charles VII fit préparer des lettres d'*abolition*, c'est-à-dire d'amnistie pour les Parisiens, et le 8 mars il nomma Richemont son lieutenant général avec les pouvoirs les plus étendus dans les pays de France, Champagne, Normandie, Picardie et autres, « sur et outre les rivières d'Yonne et de Seine ».

Le peuple de la ville, voyant les Bourguignons unis aux troupes royales, n'hésita plus à faire des vœux pour être délivré des Anglais. Il avait déjà manifesté un vif désappointement de rester sous leur joug après le traité d'Arras. D'ailleurs la mort de Bedford, l'inaction du duc d'York, à qui les conseillers de Henri VI avaient donné la régence de France, la crainte d'une famine de plus en plus difficile à éviter, à mesure que se resserrait le cercle des garnisons du roi, tout favorisait une conspiration en faveur du gouvernement national et légitime. Les passions, excitées si longtemps contre les Armagnacs, s'étaient peu à peu amorties. Quelques hommes, trop compromis pour espérer leur pardon, mais dont le crédit était entièrement perdu, demeuraient seuls attachés aux Anglais. Si la masse hésitait encore à se déclarer contre eux, c'est qu'elle était contenue, ou qu'elle doutait de la force réelle de Charles VII.

Le 15 mars l'évêque de Térouane, gouverneur, et lord Willoughby, commandant de Paris, exigèrent un serment nouveau de tous les habitants, et prirent des mesures rigoureuses, comme dans une place en état de siége. Aux premiers jours d'avril Richemont se rendit à Pontoise, où il rallia l'Ile-Adam et Dunois. Le 10, il marcha sur Saint-Denis que l'ennemi avait démantelé en n'y laissant debout qu'une seule tour attenante à l'abbaye et appelée la tour du Venin. Quelques centaines de cavaliers anglais, postés du côté d'Épinay, chargèrent les troupes françaises, mais furent dispersés ou ramenés jusque sous les murs de Paris.

Ce succès rapide, suivi de l'occupation de la tour du Venin, fit comprendre aux chefs du parti royaliste que le moment de se déclarer était venu. Richemont, d'intelligence avec eux, sortit le 12 de Saint-Denis avec soixante lances seulement; il laissa le reste de ses troupes pour éviter les pillages et les désordres. Le 13 au matin, il se présenta devant la porte Saint-Jacques avec l'Ile-Adam et Dunois. Elle lui fut ouverte immé-

Digitized by Google

diatement. Pendant qu'il descendait le faubourg et que L'Ile-Adam criait: Ville gagnée! Michel Lallier, son complice et l'un des personnages les plus influents de la bourgeoisie, assemblait, armait le peuple dans le quartier des halles, et faisait occuper les portes Saint-Denis et Saint-Martin afin de couper la retraite aux Anglais. Lord Willoughby n'avait pour se défendre que deux mille hommes d'armes et la milice urbaine. Celle-ci l'abandonna. Hors d'état de faire résistance, il essaya de se retirer et de forcer le passage; mais il se vit assailli par une population furieuse, et obligé de se replier sur la Bastille, où il s'enferma. Richemont parcourut tout Paris comme en triomphe. S'il faut en croire le journal du temps, il disait aux habitants: « Mes bons amis, le bon roi Charles vous remercie cent mille fois et moi de par luy, de ce que si doucement vous lui avez rendu sa maîtresse cité de son royaume, et si aucun, de quelque état qu'il soit, a mépris par devers monsieur le roi, soit absent ou autrement, il lui est tout pardonné. » On publia une amnistie générale, et la ville fut mise à l'abri de toute violence. Les Anglais offrirent de rendre la Bastille si on les laissait partir avec armes et bagages, Richemont y consentit. Leur départ s'effectua le quatrième jour. Cinq ou six petites places qu'ils occupaient encore aux environs n'avaient pas attendu jusque-là pour capituler.

Michel Lallier fut nommé prévôt des marchands. Les émigrés rentrèrent peu à peu; les cours souveraines furent réinstallées dans le courant de l'année. Toutes les traces de la domination anglaise furent effacées sans bruit, et Richemont, fidèle à ses promesses, évita de poursuivre personne.

XIV. — Le siége de Calais par le duc de Bourgogne présentait d'autres difficultés et fut loin d'avoir le même succès.

La principale force de l'armée bourguignonne consistait dans les milices communales de Flandre. Ces milices formaient une infanterie de trente mille hommes, armés de lances et de maillets en fer ou en plomb. Elles étaient rangées sous les bannières des quatre membres de Flandre, Gand, Bruges, Ypres et le Franc de Bruges. Elles vinrent dresser leurs tentes en face de Calais par ordre de villes et de châtellenies. Leur camp offrait un aspect magnifique. Elles possédaient une artillerie nombreuse, et plusieurs milliers de chariots marchaient à leur suite.

Mais ces milices, si bien ordonnées en apparence, avaient le

Digitized by Google

défaut de vouloir se conduire elles-mêmes. Elles avaient déjà donné à Jean Sans-peur en 1411 un exemple fâcheux de leurs exigences. Elles entendaient faire la guerre pour leur compte, refusaient de recevoir les ordres du duc ou de ses officiers, et s'exagéraient beaucoup leur propre importance. On disait communément dans leur camp que si les Anglais avaient pris Calais autrefois, c'était grâce à l'alliance de la Flandre, mais qu'ils ne pouvaient en rester maîtres, dès que les Flamands prétendaient le leur enlever.

Les Anglais étaient décidés à tous les sacrifices pour garder une place qui leur donnait l'entrée du continent et le moyen de menacer à la fois les États du roi de France et ceux du duc de Bourgogne. Ils envoyèrent à la garnison des munitions et des renforts, lui ordonnèrent de résister avec vigueur, et formèrent une armée de secours sous les ordres du duc de Glocester. Philippe donna de son côté l'ordre à une flotte de vaisseaux hollandais et zélandais, commandée par l'amiral Jean de Horn, de bloquer le port pour empêcher Glocester de débarquer. Malheureusement cette flotte se fit attendre, arriva tard, essaya sans succès de fermer le port en coulant bas à l'entrée quelques navires chargés de pierres, et finit par se retirer, soit que l'amiral craignît l'état de la mer, soit qu'il ne se trouvât pas assez de forces pour arrêter les Anglais à la traversée du détroit.

Les assiégeants avaient commencé par occuper sans peine les forts avancés. Mais le siége marchait lentement; car il fallait construire pour cerner la place une ligne d'ouvrages flanqués de bastilles. Dès que les Flamands connurent la retraite de la flotte, ils s'écrièrent qu'ils étaient trahis. La perte d'une de leurs bastilles que les assiégés enlevèrent, acheva de les exaspérer. Ils demandèrent de partir immédiatement. Philippe s'efforça de les retenir. Tout fut inutile. Plusieurs de ses conseillers essayèrent de leur résister et furent menacés de mort. Il dut céder à leurs exigences. Il les laissa rentrer chez eux, il se retira lui-même à Lille, et le siége fut levé.

Glocester, ayant débarqué sans obstacle avec l'armée anglaise de renfort, parcourut impunément la campagne voisine de Calais, entreprit des courses dans la Picardie et la Flandre et s'y avança très-loin. Il prit même le titre de comte de Flandre, que Henri VI en sa qualité prétendue de légitime roi de France, déclara forfait par Philippe le Bon et lui conféra.

Digitized by Google

Après cette malheureuse campagne, la Flandre fut remplie de désordres pendant près de deux ans. Le pays était couvert de gens armés et l'interruption du commerce avec l'Angleterre réduisait une partie des métiers à un chômage forcé. Les troubles eurent à Bruges une gravité particulière. Quelques hommes de la milice s'emparèrent de l'amiral Jean de Horn, qu'ils accusaient de les avoir trahis, et le maltraitèrent à tel point qu'il en mourut. Les gens de la ville voulurent aussi soumettre à leur juridiction l'Ecluse, Nieuport et d'autres communes des environs qui dépendaient directement du comte de Flandre, et empêcher que le Franc eût une juridiction séparée. Ils firent plusieurs émeutes. Une première fois, le 26 août 1436, ils mirent à mort un de leurs magistrats, l'*écoutète*, et forcèrent la duchesse de Bourgogne, qui se trouvait dans la ville, à en sortir précipitamment. Une autre fois, au mois d'avril 1437, ils égorgèrent un des bourgmestres. Ils essayèrent de soulever le reste du pays; toutefois leurs prétentions étaient trop intéressées pour qu'ils y trouvassent beaucoup d'appui.

Philippe le Bon, qui avait employé après la première émeute les négociations et les ménagements, voulut après la seconde marcher à Bruges et châtier la ville en personne. Il y entra le 22 mai 1437 avec un corps de troupes. A son arrivée le tocsin sonna, une mêlée s'engagea, et l'Ile Adam fut tué avec deux cents chevaliers environ. Philippe, lui-même, n'échappa que par une prompte retraite à la poursuite des insurgés.

Il mit alors des garnisons dans les places voisines, enferma la ville dans un cercle de plus en plus étroit, et l'isola de la mer en coupant les canaux. Gand ayant refusé de la soutenir, cet exemple retint également Ypres et Courtray. Bruges résista longtemps; mais privée de ses communications, et accablée par la famine, qui enleva, dit-on, le septième de ses habitants, elle finit par se voir réduite à demander merci. Philippe se laissa prier trois mois avant d'accorder la paix, en mars 1438. Il imposa aux habitants de grosses amendes pour les frais de guerre, exigea des fondations pieuses en expiation des meurtres qui avaient été commis, garda la souveraineté de l'Écluse, maintint la juridiction particulière du Franc, modifia sur quelques points les priviléges des métiers, et se fit livrer quarante-deux personnes, dont le supplice public satisfit sa justice et sa vengeance.

Digitized by Google

XV. — Charles VII cherchait à profiter de ses derniers succès et de la reprise de Paris. Mais il éprouvait toujours de grandes difficultés à réunir de l'argent et des soldats, et il était arrêté par la mauvaise organisation de ses troupes. Aussi s'occupait-il déjà d'un plan de réforme militaire. Il demanda des subsides aux provinces du Midi, celles qui pouvaient le mieux lui en fournir. Après avoir tenu les états de ces provinces à Vienne en janvier 1436, il les tint à Montpellier en mars 1437. Le Languedoc venait d'être mis à contribution par la bande du fameux Rodrigue de Villandrando, à laquelle s'étaient jointes les compagnies d'aventures commandées par Antoine de Chabannes et par le bâtard de Bourbon. La province, quoique rançonnée par Villandrando, paya cent vingt mille francs au roi, et lui fournit des soldats pour faire rentrer les routiers dans le devoir. Charles VII revint par l'Auvergne et le Bourbonnais. Arrivé à Hérisson, il eut quelques fourriers dévalisés par les hommes de la bande qui occupait Saint-Amand et rançonnait la vallée du Cher. Il résolut de la détruire. Villandrando prit la fuite, passa la Saône, et se réfugia sur le territoire de l'empire. Mais ses hommes se dispersèrent. Le roi, après avoir reçu à composition Antoine de Chabannes et le bâtard de Bourbon qui vinrent se ranger sous sa bannière, continua sa marche vers Paris.

Les Anglais avaient conservé à une faible distance de Paris trois places importantes, Montargis, Montereau et Meaux, au moyen desquelles ils gênaient les communications de la capitale avec le centre et avec les vallées de la haute Seine et de la Marne. Enhardis par le succès de Glocester à Calais, ils occupèrent encore en 1437 plusieurs positions dans le Gâtinais autour de Montargis, et ils reprirent Creil, Saint-Germain et Pontoise. Ces succès désespérèrent les Parisiens, qui se retrouvèrent souffrants des mêmes maux et exposés aux mêmes dangers qu'avant l'entrée de Richemont et des troupes royales.

Charles VII n'avait pas encore visité Paris depuis sa délivrance. Il était fortement sollicité de s'y rendre. Il s'entendit avec Richemont pour en dégager les abords du côté du midi. Le connétable leva, dans ce but, une forte taille sur tous les habitants, sans excepter personne, pas même les membres de l'Université. Les troupes royales se divisèrent en deux corps. Richemont et le comte de la Marche de la maison d'Armagnac conduisirent un de ces corps dans le Gâtinais, où ils enlevèrent

Digitized by Google

Chateau-Landon et Nemours; le roi entreprit avec le second le siége de Montereau. C'était la première fois depuis huit ans qu'il se montrait en personne à la tête d'une armée. Il fit preuve dans ce siége d'une activité et d'une bravoure qu'on n'attendait pas de lui. Il monta, suivant un récit contemporain[1], un des premiers sur la brèche, « et fit son devoir comme les autres ». La ville, bien remparée et défendue énergiquement, résista six semaines; à la fin elle fut prise d'assaut. Charles VII empêcha le pillage, contint ses soldats, et dirigeant son artillerie, qui avait à sa tête le célèbre Jean Bureau, contre le château où les ennemis s'étaient réfugiés, le força de capituler, le 22 octobre 1437. On laissa les Anglais se retirer, mais les *Français reniés* qui se trouvaient avec eux furent pendus impitoyablement.

Quelques jours après, le 12 novembre, le roi fit son entrée solennelle à Paris, couvert d'une armure d'argent et monté sur un cheval caparaçonné de velours bleu à fleurs de lis d'or; il s'avança suivi des princes du sang, du jeune dauphin Louis, du connétable Richemont, des comtes du Maine, de Vendôme, de la Marche. Venaient ensuite Gaucourt, Xaintrailles, La Hire et presque tous ses capitaines. Le cérémonial et les fêtes de la réception furent à peu près les mêmes que six ans auparavant, lors de l'entrée de Henri VI. Le parlement, les officiers publics et tous les bannis étaient déjà rentrés.

Le *Journal de Paris* exprime avec naïveté les sentiments de la population, sentiments très-mêlés, où l'enthousiasme et le dénigrement trouvaient également place. Les Parisiens, Français de cœur, s'associaient avec joie au rétablissement du gouvernement national. Cependant, après avoir vivement désiré la paix et contribué d'une manière énergique à chasser l'Anglais de leurs murs, ils trouvaient que les traces des malheurs passés ne s'effaçaient pas assez vite. Ils accusaient Charles VII d'agir comme s'il était toujours le roi de Bourges, enfermé dans son royaume de Berry; ils lui reprochaient de montrer peu d'ardeur et de zèle; ils se plaignaient que le connétable fût lent, avide et cruel. Ils étaient comme toujours exigeants, frondeurs, fidèles même à leurs anciennes rancunes. Ils trouvaient qu'on levait trop d'impôts et qu'on n'en faisait pas un utile emploi. Ils ne comprenaient pas qu'on laissât les Anglais occuper

[1] Celui du héraut d'armes Berry.

Digitized by Google

encore des places et les soldats commettre des pilleries. Ces sentiments sont exprimés avec une mauvaise humeur énergique dans le *Journal du Bourgeois*, qui se complaît à énumérer les taxes qu'il fallait payer et les désordres des gens de guerre. A l'entendre, Charles VII mettait dix ans à faire ce qui eût dû lui coûter trois ou quatre mois.

Ces dispositions, qui créaient de l'inquiétude plus que de l'hostilité, furent encore aggravées après le départ du roi. L'année 1437 avait été calamiteuse; de fortes intempéries firent partout manquer les récoltes. Quand l'hiver arriva, Paris et les provinces du Nord furent en proie à la famine, que suivit une affreuse épidémie. Le mal, il est vrai, ne fut guère moindre en Angleterre et dans les autres pays. Mais dans la France du Nord, déjà si maltraitée, il se compliqua des ravages que les gens de guerre continuaient de commettre. Malgré de sévères ordonnances qui attribuèrent au prévôt de Paris une juridiction exceptionnelle sur les capitaines et leurs hommes d'armes, les écorcheurs, c'était le nom qu'ils avaient reçu et accepté, ne cessèrent pas de dévaster les campagnes. Les capitaines ne voulaient pas obéir au connétable. Ceux qui commandaient les châteaux de Vincennes et de Beauté refusèrent de l'y laisser entrer autrement que sur l'ordre exprès du duc de Bourbon, dont ils étaient les lieutenants. Richemont voulut chasser de Compiègne Guillaume de Flavy. Ce dernier y rentra malgré lui, s'empara du maréchal de Rochefort, et le jeta dans une prison où il mourut. Ce n'était partout que désordre et insubordination. Le roi et le connétable n'étaient pas toujours eux-mêmes en parfaite intelligence. Ainsi l'avenir meilleur qu'avait fait espérer le traité d'Arras semblait douteux ou au moins éloigné. Charles VII avait à régler encore un long arriéré de guerres civiles et étrangères, à reconstituer un gouvernement ébranlé dans toutes ses bases; il devait enseigner à tout le monde, en commençant par les capitaines et même par les princes du sang, l'obéissance dont la tradition s'était perdue. Il devait enfin rendre à la couronne, avec une force militaire, régulière et disciplinée, l'autorité morale qu'elle n'avait plus. Il se trouvait exactement dans la position où Charles V s'était vu après le traité de Brétigny. Heureusement, comme lui aussi, il ne devait pas faillir à cette tâche. Son règne, à partir de ce jour, devait être un règne réparateur.

Digitized by Google

XVI. — Un de ses premiers soins fut de régler en 1438 les affaires de l'Église, que de nouveaux événements avaient beaucoup compliquées. Il le fit en promulguant la Pragmatique sanction de Bourges. Pour comprendre un pareil acte, il faut nécessairement remonter jusqu'au concile de Constance.

Le concile de Constance avait terminé le schisme et rétabli l'unité de l'Église. Il avait encore employé une partie de ses séances à combattre l'hérésie de Bohême et à régler des questions politiques importantes. Cependant, quand il se sépara en 1418, après quatre ans de travaux, il n'avait pas accompli toutes les parties de la mission qu'il s'était donnée; il n'avait pas achevé la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres, comme il en exprimait le vœu en termes consacrés depuis longtemps.

Ce programme de réforme comprenait deux parties, le rétablissement de la discipline, soin toujours nécessaire et plus nécessaire encore après des temps de division et de relâchement, comme avaient été ceux du grand schisme; puis la reconstitution du gouvernement pontifical, dont l'action avait été amoindrie ou même suspendue presque partout. On sentait, après un demi-siècle d'incertitude, la nécessité de rendre au saint-siége ses pouvoirs, de lui en assurer le libre exercice, et aussi de régler cet exercice; car il régnait alors au sein du clergé et chez les princes une extrême défiance de la cour de Rome. Il fallait donc déterminer par des traités, par des concordats nouveaux, les rapports de cette cour avec les divers gouvernements, et ces rapports étaient sinon plus difficiles qu'aujourd'hui, du moins plus nombreux. Ils touchaient à toutes les branches de l'administration, à la législation, à la justice, même aux finances. Pour la France en particulier, l'administration des affaires ecclésiastiques avait été fort troublée par les deux soustractions d'obédience, qui avaient permis à la couronne d'étendre son action sensiblement, aux dépens des anciennes libertés [1].

Le concile de Constance, n'ayant pu faire qu'un petit nombre de décrets spéciaux sur les matières les plus urgentes, laissa Martin V rétablir l'action du saint-siége et préparer une réforme plus étendue. La réforme pouvait être l'œuvre du Pape ou celle d'un nouveau concile général. Or l'opinion commune était alors

[1] Voir les preuves de cette assertion dans mon *Histoire de l'administration en France*, t. Ier, c. IV.

Digitized by Google

toute favorable aux conciles. Jamais ces assemblées n'avaient inspiré autant de confiance, et rien n'était plus naturel. L'un d'eux venait de rendre à l'Eglise, déchirée depuis un tiers de siècle, l'unité qu'on avait désespéré de rétablir par tous les autres moyens. On croyait aussi que les conciles, étant de véritables congrès, réussiraient à mieux pacifier l'Europe que ne le faisait la diplomatie romaine; on espérait même qu'ils faciliteraient l'union des princes de l'Occident contre les Turcs, dont les progrès dans l'empire de Constantinople inspiraient des craintes trop justifiées.

Martin V assembla un premier concile à Sienne en 1423. Mais il fut peu nombreux, ce qu'on attribua aux troubles de l'Italie et aux guerres civiles qui déchiraient la France et l'Allemagne. Il causa aussi quelques ombrages au Pape, qui nomma directement une commission pour exécuter les réformes, en attendant une seconde assemblée. Celle-ci fut convoquée à Bâle pour l'an 1431.

Peu de mois avant qu'elle se réunît, Martin V mourut, le 17 février 1431. Son successeur, Eugène IV (Gondelmero), prêta entre les mains des cardinaux, en recevant les clefs, le serment de rétablir la discipline, de ne pas transférer le saint-siége dans une ville autre que Rome, et d'assembler le concile déjà convoqué.

Le concile de Bâle, qui allait s'ouvrir treize ans après la dissolution de celui de Constance, trouvait naturellement beaucoup de changements accomplis. Le gouvernement pontifical était reconstitué. Quelques réformes avaient été faites; il en restait encore d'importantes à entreprendre, mais l'Europe avait des préoccupations plus immédiates; c'étaient la France partagée entre les Français et les Anglais, la Bohême et l'Allemagne ensanglantées par une guerre de religion terrible, Constantinople presque assiégée et comptant le peu d'années qu'elle pouvait tenir encore.

Bâle, ville d'Empire et ville libre, au centre de l'Europe et aux portes de l'Allemagne, avait paru à Martin V convenir mieux qu'aucune autre à une assemblée, dont le premier objet devait être de faire cesser la guerre des Hussites. D'un autre côté, on regardait à la cour de Rome ce choix comme une concession faite à l'Empereur, et une concession fâcheuse, parce que Bâle était trop éloignée, et que le gouvernement pontifical devait y exercer trop peu d'action sur le concile, tandis que

Digitized by Google

d'autres gouvernements en exerceraient une assurée. On eût préféré une ville d'Italie. Eugène IV n'était pas tenu par son serment de se conformer au choix de son prédécesseur. Apprenant que les prélats arrivés à Bâle au jour marqué n'étaient encore qu'au nombre de douze, et rendu inquiet par la première mesure qu'ils prirent contre les Hussites, il transféra l'assemblée à Bologne. Il allégua l'état fâcheux de l'Allemagne, le désir que montraient les Grecs de conférer avec les Latins, et la grande utilité de choisir une ville italienne plus rapprochée d'eux.

Le légat Césarini, qui venait de jouer un grand rôle en Allemagne et que Martin V avait chargé de présider l'assemblée, fit à Rome des représentations et défendit le choix de Bâle, en soutenant que l'intérêt urgent de la pacification de l'Empire ne devait pas être sacrifié à l'espérance toujours chimérique d'une réconciliation avec les Orientaux. Les prélats et les docteurs réunis, quoiqu'en petit nombre, à Bâle avec une partie des envoyés des princes, ne se contentèrent pas de présenter des observations semblables. Ils voulurent mettre leur autorité au-dessus de toute contestation ; ils déclarèrent que le concile était supérieur au Pape, et que le Pape n'avait pas le pouvoir de le dissoudre.

Cette déclaration, contraire à ce que l'Église enseigne aujourd'hui, était renouvelée de l'assemblée de Constance, dont on avait gardé toutes les impressions. On se rappelait comment elle avait dû, pour assurer sa propre existence et accomplir son œuvre de pacification, lutter contre le mauvais vouloir de deux pontifes, et on continuait d'éprouver la même défiance à l'égard de la papauté. On était pénétré de l'idée que les conciles pouvaient et devaient seuls accomplir la réforme de l'Église. La théorie du pouvoir absolu des conciles fut hautement professée à Bâle. Elle y eut pour interprètes et pour défenseurs d'éloquents et savants docteurs, comme Nicolas de Cues, plus tard archevêque de Mayence et primat d'Allemagne, ou des écrivains habiles, comme Æneas Sylvius Piccolomini, alors simple secrétaire d'un cardinal, mais historien futur de l'assemblée et déjà un des grands politiques du siècle, dont il devait être plus tard un des grands papes [1]. Tous deux, il est vrai, finirent par abandonner cette thèse; tous deux, à quelques années de là, tra-

[1] Allzog, dans son *Histoire ecclésiastique*, t. II, a donné un aperçu des théories de Nicolas de Cues.

Digitized by Google

vaillèrent à rendre entière au saint-siége la suprématie contre laquelle ils s'étaient élevés; mais les sentiments successifs par lesquels passèrent ces hommes célèbres doivent servir à mesurer les vicissitudes de l'esprit du temps. Les opinions, les tendances étaient encore, au début du concile de Bâle en 1431, ce qu'elles avaient été à Constance seize ans plus tôt. La réflexion et l'expérience les modifièrent, mais seulement à partir du jour où la situation changea manifestement, et où il fut avéré que ce système compromettait à son tour l'unité de l'Église et la hiérarchie traditionnelle.

Plusieurs historiens modernes ont cru voir dans les grandes assemblées religieuses de cette époque un essai de gouvernement mixte de l'Église, et les ont comparées à nos assemblées politiques d'aujourd'hui. La comparaison n'est pas seulement ingénieuse; elle a un grand fonds de vérité. Mais si l'on veut établir un parallèle entre le rôle qu'elles jouèrent et celui des assemblées législatives des temps actuels, il y a pourtant une différence essentielle à constater, c'est qu'elles ne prétendaient pas donner à l'Église un gouvernement nouveau; elles cherchaient à la reconstituer, elle et le saint-siége qui en était la tête, sur ses bases anciennes et traditionnelles. C'était là le but que se proposaient les hommes les plus éminents du concile de Bâle, et c'est ce qui explique comment ils revinrent sur leurs premières déclarations.

Toutefois le conflit qui s'était élevé entre le concile et le Pape alla très-loin. Comme le Pape contestait les pouvoirs de l'assemblée et lui proposait des moyens termes peu acceptables, elle le cita à comparaître devant elle avec les cardinaux de son parti; elle menaça de le condamner s'il ne se présentait pas; elle lui interdit de nommer des cardinaux nouveaux sans son concours; elle déclara qu'aucun autre concile ne pourrait se prétendre général: elle frappa de nullité toutes les procédures qui seraient faites contre ses adhérents et toutes les mesures qui seraient prises à Rome contre ses membres, par exemple, les retraits d'offices et de dignités.

On se vit alors à la veille d'un schisme nouveau. Or il était facile de comprendre que ce schisme serait fatal et qu'on devait l'éviter à tout prix. Plusieurs prélats essayèrent d'arrêter l'assemblée dans la voie périlleuse où elle entrait. Charles VII, l'empereur Sigismond et d'autres souverains interposèrent leur médiation; car ils étaient intéressés à ce que l'Église restât unie,

Digitized by Google

et à ce que le concile accomplît son œuvre. L'Empereur et les princes d'Empire attendaient de lui avec l'impatience la plus naturelle un règlement propre à terminer les luttes religieuses qui avaient couvert la Bohême et l'Allemagne de sang et de ruines. Sigismond pressa le Pape de céder, et agissant avec un zèle égal par lui-même ou par ses envoyés, tantôt à Rome, tantôt à Bâle, il parvint à rétablir un accord, au moins momentané. Eugène IV reconnut que le concile avait été légitimement commencé et continué, déclaration nécessaire pour assurer la validité de ses actes. Il publia seulement une apologie de sa conduite, pour établir en principe que le concile ne pouvait rien sans lui. Le concile se tint pour satisfait, et dans sa seizième session, au mois de février 1434, il reconnut quatre nouveaux légats envoyés de Rome pour le présider.

Ce conflit heureusement terminé, l'assemblée de Bâle s'occupa de faire des décrets pour pacifier l'Allemagne et la Bohême, ce à quoi elle réussit. En même temps, elle fit d'autres décrets pour la réforme de l'Église. Elle régla la plupart des points de discipline et de gouvernement. On rétablit les élections canoniques, et on ôta au Pape le droit de réserve. On expulsa les bénéficiers qui jouissaient sans titre. On soumit à des formes nouvelles la nomination des cardinaux et les procédures du sacré collége. On restreignit les cas d'appel au saint-siége et la juridiction de la cour de Rome. On revisa également son système financier; on supprima les annates, c'est-à-dire le droit qu'elle exerçait de percevoir une année du revenu de chaque bénéfice vacant.

Jamais, ce semble, mesures de réforme n'avaient été conçues d'une manière aussi large et systématique; cependant il était difficile que l'accord se maintînt sans aucun nuage entre la cour de Rome et un concile éloigné d'elle, qui limitait de toutes manières ses pouvoirs et ses droits. Les sentiments qui animaient l'assemblée de Bâle avaient peu changé. Plusieurs de ses membres, pénétrés de leur importance et de la grandeur de leur mission, convaincus en outre de leur force depuis la transaction qu'ils avaient en quelque sorte imposée à Eugène IV, étaient très-absolus dans leurs idées et peu disposés à tenir compte des circonstances ou des raisons qui pouvaient en modifier l'application. Quelques-uns de leurs décrets parurent une atteinte à la prérogative pontificale et un empiètement du pouvoir législatif sur l'exécutif. Deux surtout soulevèrent des

Digitized by Google

protestations au sein du concile. D'abord, la suppression des annates. Quelle que fût la valeur de cet impôt, car c'en était un, il constituait un des principaux revenus de la cour de Rome; or elle ne pouvait être privée de ses ressources en face de besoins qui croissaient toujours. Nicolas de Cues et d'autres personnages influents s'opposèrent énergiquement à la mesure, mais sans succès. L'autre fut la publication d'indulgences ordonnée par l'assemblée pour subvenir à des dépenses spéciales. C'était au Pape seul qu'il appartenait de faire une semblable publication.

Eugène IV, après avoir essayé en vain d'arrêter ces entraînements, accusa l'assemblée d'empiéter sur sa prérogative. Il adressa, en 1436, un appel à tous les souverains; il y exposa ses réserves sur les décrets votés à Bâle. Il se plaignit que le concile s'attribuât la connaissance de presque toutes les affaires; qu'il eût une chancellerie, une pénitencerie, une chambre apostolique, avec autant d'officiers divers que la cour romaine, comme si l'Église avait deux têtes ou deux gouvernements. Il lui reprocha de se prolonger par là d'une manière indéfinie. Or l'Allemagne était pacifiée. D'un autre côté, les Grecs, tous les jours plus disposés à se réunir à l'Église latine, sollicitaient la convocation d'un nouveau concile auquel leurs prélats se rendraient, et ils insistaient pour qu'elle eût lieu dans une ville d'Italie. L'empereur et le patriarche de Constantinople étaient prêts à s'embarquer sur des galères vénitiennes pour assister en personne à cette grande tentative de rapprochement entre les deux Églises. Par tous ces motifs, Eugène IV annonça l'intention de dissoudre le concile de Bâle pour en convoquer un autre et prier les princes d'en rappeler leurs représentants. Il commença par rappeler lui-même ses légats.

Cet acte acheva de mettre le trouble dans l'assemblée, déjà divisée en deux partis très-distincts, l'un décidé à poursuivre son œuvre, quoi qu'il arrivât, l'autre au contraire effrayé et craignant de retomber dans un schisme. Le premier de ces deux partis, dirigé par le cardinal d'Allemand, archevêque d'Arles, prétendit que plusieurs actes du Pape étaient contraires aux anciens canons et voulut les soumettre à une enquête. Le second essaya d'empêcher cette enquête, mais n'y réussit pas. Alors les prélats opposants se retirèrent les uns après les autres. Un des premiers qui donna cet exemple fut le cardinal de Saint-Ange (Césarini), qui avait ouvert en qualité de légat et défendu

Digitized by Google

l'assemblée. La plupart des évêques l'imitèrent; or ils n'avaient jamais dépassé le nombre de quarante-six, et par conséquent jamais formé la majorité. Le concile finit par n'être plus composé que de simples docteurs. Ce seul fait rendait son autorité contestable, attendu que les docteurs, admis de tout temps dans les conciles, n'y avaient pourtant voix délibérative que depuis celui de Constance.

La scission s'acheva tout à fait quand Jean Dishypate, ambassadeur grec, fut venu exposer à Bâle les vœux de l'empereur et du clergé d'Orient. Une partie des membres assistants vota la réunion d'un nouveau concile à Florence ou dans toute autre ville italienne. D'autres, qui redoutaient l'influence trop grande du Pape en Italie, votèrent pour une translation à Avignon. Eugène IV confirma d'abord le choix de Florence, puis substitua à Florence Ferrare, plus rapprochée de Venise, où l'empereur et les prélats grecs avaient débarqué.

A partir de ce jour l'assemblée de Bâle, dénoncée par le Pape et abandonnée par la plupart de ses membres, ne pouvait plus prétendre représenter l'Église. Elle persista cependant, et comme elle n'était plus composée que d'un parti extrême et inflexible, elle entra en lutte ouverte avec Eugène IV. Elle le cita pour répondre devant elle de plusieurs de ses actes, et déclara nulle la translation à Ferrare.

Mais l'Europe tint peu de compte de ses décrets. La plupart des princes se réfugièrent dans la neutralité. L'Empereur même cessa de lui prêter le même appui qu'autrefois.

L'ouverture du concile de Ferrare acheva de lui porter le coup mortel. Ce nouveau concile, ouvert le 8 janvier 1438, fut beaucoup plus nombreux. On y compta cent soixante-dix prélats occidentaux, outre les représentants de l'Église grecque. Il commença par se déclarer légitime et œcuménique. En conséquence il annula les actes de l'assemblée de Bâle à partir de sa vingt-quatrième session, c'est-à-dire du jour où le Pape s'en était séparé, et il frappa d'anathème ceux de ses membres qui ne s'étaient pas encore retirés.

La peste s'étant déclarée à Ferrare, il dut quitter cette ville pour Florence, où il avait d'abord été convoqué. A Florence, il obtint un résultat inespéré, l'union des Grecs et des Latins dans un même symbole, ou plutôt le retour des Grecs au symbole des Latins. Depuis plusieurs siècles cette union était vainement poursuivie. Quoique obtenue *in extremis*, elle pouvait

Digitized by Google

encore avoir des suites importantes. C'était à la séparation des deux Églises que les chrétiens d'Occident attribuaient la décadence et les désastres de l'empire de Constantinople. Ils redoutaient la chute prochaine de cet empire, seul boulevard qui les protégeât contre les Turcs. Une fois les deux Églises unies, on pouvait encore espérer que ce rempart serait défendu, et peut-être raffermi. Rattachées à la grande communauté chrétienne, les petites principautés grecques qui continuaient de se débattre pouvaient être relevées et sauvées. Tant que la croix demeurait debout sur la rive du Bosphore, le triomphe de l'islamisme pouvait être arrêté par une nouvelle croisade, dont l'illusion était permise.

L'union des deux Églises, acclamée à Florence, augmenta d'un tiers environ les pays sur lesquels s'étendait l'autorité de la cour de Rome. Pendant ce temps le concile de Bâle, abandonné par les différents États de l'Europe, n'était plus reconnu que par les cantons suisses et le duc de Savoie [1].

XVII. — Charles VII, qui avait embrassé la neutralité, voulut donner des lois organiques à l'Église de France. Il réunit, au mois de juillet 1438, une assemblée du clergé dans la sainte Chapelle de Bourges, et la présida lui-même entouré de princes et de membres du grand conseil. Cette assemblée, ayant examiné les décrets de réforme du concile de Bâle, en choisit vingt-trois qu'elle déclara exécutoires dans le royaume, sauf de légères modifications. Ce sont ces vingt-trois articles qui sont connus sous le nom de Pragmatique sanction.

La pragmatique comprend deux sortes de dispositions, les unes disciplinaires, les autres destinées à régler les rapports de la France avec Rome. Il faut citer au nombre de ces dernières celles qui restreignirent les appels en cour de Rome, et qui mirent de nouvelles conditions aux levées d'impôts ordonnées par le Saint-Siége. C'est un fait remarquable que l'unanimité avec laquelle le gouvernement, le peuple, et le clergé lui-même se plaignaient de ces impôts, de la quantité d'argent qui sortait de France et de l'appauvrissement qui en résultait pour le royaume. Il faut d'ailleurs rappeler que jamais on ne s'était vu dans un pareil temps de détresse. On sait quelles difficultés rencontrait Charles VII dans la perception de ses impôts de

[1] Le comte de Savoie venait d'être élevé par l'Empereur à la dignité ducale.

Digitized by Google

guerre, et combien la bourgeoisie et le peuple, à Paris surtout, s'en trouvaient grevés.

Un autre article de la Pragmatique et le plus important, fut le rétablissement des élections canoniques, avec la suppression des réserves dont Rome avait joui jusque-là. Le choix des titulaires pour la plupart des bénéfices ecclésiastiques fut assuré aux chapitres et aux patrons, sous des conditions déterminées. Cette disposition était également avantageuse à la couronne, à la noblesse et aux universités. Elle l'était à la couronne qui possédait des droits de patronage nombreux, qui pouvait exercer une grande influence sur les élections, et qui n'avait plus à craindre de voir les bénéfices ou même les évêchés donnés à des hommes qui fussent ses ennemis ; c'était là une des plaintes les plus ordinaires de Charles VII [1]. La noblesse qui possédait aussi des droits de patronage, applaudit de son côté; mais la mesure fut surtout l'œuvre des universités, intéressées à repousser la concurrence de clercs étrangers pour les bénéfices du royaume.

La Pragmatique fut donc un choix de lois organiques tirées des décrets du concile de Bâle et déclarées applicables à la France. Elle est à ce double titre l'expression des vœux, des idées du temps, et même, pourquoi ne pas le dire, de ses passions. On ne peut bien la juger si on l'isole de l'histoire politique et de l'histoire religieuse des cinquante années précédentes. C'est ainsi qu'en tête des vingt-trois articles se trouve celui qui place les conciles généraux, du moins dans certaines circonstances, au-dessus du Saint-Siége, suivant l'opinion encore dominante, bien que déjà controversée.

Charles VII avait d'abord voulu rester neutre entre le concile de Bâle et Eugène IV. Mais cette neutralité ne fut pas de longue durée. Le concile de Bâle, qui ne comprenait plus qu'un très-petit nombre de membres, et surtout de prélats, prononça le 26 mai 1439 la déchéance d'Eugène IV, pour n'avoir pas répondu à la citation qu'on lui avait adressée. C'était déclarer un schisme; or cette fois le schisme était l'œuvre du concile, et l'acte n'avait été signé que par sept évêques. Pendant ce temps Eugène, entouré à Florence des représentants de l'Église grecque unis à ceux de l'Église latine, obtenait un succès politique et religieux qui lui permettait de dédaigner l'impuissance de ses adversaires.

[1] Il le dit dans le préambule de la Pragmatique. On trouve aussi des plaintes semblables dans une ordonnance de 1432.

Digitized by Google

Le 25 juin 1439 Charles VII tint à Bourges une seconde assemblée, pareille à la précédente. Il s'y prononça, d'accord avec les chefs du clergé de France, en faveur d'Eugène IV, en manifestant seulement le vœu de la réunion prochaine d'un concile qui fût véritablement œcuménique et fit disparaître les dernières traces des divisions religieuses. Cette adhésion de la France entraîna peu à peu celle de presque tous les princes et les États neutres. On laissa les rares prélats et docteurs qui siégeaient à Bâle protester obscurément, et même donner la tiare au duc Amédée de Savoie, qui avait abdiqué son duché en faveur de son fils. Le *conciliabule* de Bâle, comme on l'appela depuis lors, et le pape élu par lui, Félix V, n'occupèrent pas plus l'Europe que n'avait fait naguère Benoît XIII sur le rocher de Peniscola.

Dès que Charles VII eut reconnu Eugène IV, il négocia avec Rome pour faire accepter la Pragmatique. Il consentit d'ailleurs à ce qu'elle fût interprétée conformément aux doctrines romaines, déclaration qui infirmait l'article relatif à la supériorité des conciles. Voici les termes dont se servit son ambassadeur, l'évêque de Meaux, dans un consistoire public tenu par le Pape. « Nous reconnaissons, très-saint Père, que votre puissance est monarchique et d'institution divine..... Tout le malheur présent de l'Église vient de ce que l'on a donné dans deux extrémités : l'une de vouloir user de la puissance ecclésiastique comme d'un pouvoir arbitraire, sans avoir égard aux règles des Pères ; l'autre extrémité est de ceux qui voulant s'opposer aux abus et à l'exercice arbitraire de cette puissance, se sont efforcés de la supprimer, et sont venus à cette extravagance de nier que la souveraine puissance réside en une personne seule. Ils la mettent dans la multitude qui se divise bientôt, et veulent ainsi abolir cette belle monarchie, qui jusqu'à présent a maintenu les chrétiens dans l'unité de la foi, dans la profession de la même religion, la même pratique des sacrements et des cérémonies, la même observation des commandements de Dieu, la paix et la tranquillité. Enfin ils se sont fait un chef et sont venus jusqu'au schisme déclaré. »

Malgré l'expression de ces sentiments, qui étaient, à n'en pas douter, ceux du roi et du clergé de France, Rome refusa de reconnaître la Pragmatique, soit à cause de la déclaration contenue dans le premier article et que les explications atténuaient sans la détruire, soit à cause de l'atteinte portée à sa juridiction

Digitized by Google

et ses autres droits. D'ailleurs, quoique Eugène IV eût été représenté à la première assemblée de Bourges, on n'y avait nullement traité avec lui; ses envoyés n'avaient été admis que concurremment avec ceux du concile de Bâle. La Pragmatique n'était pas un concordat; elle était simplement un acte du gouvernement français, et un acte d'hostilité, au moins de grande défiance, contre la cour romaine. Le nouveau système établi par la collation des bénéfices détruisait des abus, mais en même temps il en créait d'autres, puisqu'il amoindrissait la part du Pape dans les élections pour augmenter celle des influences laïques. Rome résista par toutes ces raisons et demanda que la Pragmatique fût supprimée ou pour le moins très-modifiée. Il en résulta de longues négociations qui durèrent plusieurs règnes et ne se terminèrent qu'en 1516, lorsque François Ier consentit à une suppression définitive.

Pendant tout ce temps la Pragmatique, quoique non reconnue par le Saint-Siége, fit loi en France. Elle constitua ce qu'on appela les priviléges ou les libertés de l'Église gallicane. Elle fut, dans le début, très-utile à Charles VII; car elle lui donna un clergé dévoué, prêt à s'associer sans réserve à son œuvre nationale. Ce clergé, honoré et ménagé d'une manière habile, partagea tous les sentiments qui s'étaient peu à peu réveillés dans la nation. Le témoignage de l'historien évêque de Lisieux, Thomas Basin, ne laisse aucun doute sur l'attachement personnel qu'il montra au roi depuis cette époque.

XVIII. — L'année 1438, celle de l'assemblée de Bourges et de la Pragmatique sanction, est une date importante dans l'histoire de Charles VII. Alors en effet commença toute une série de mesures législatives destinées à rétablir le bon ordre et à reconstituer les bases du gouvernement. Tant que le roi n'avait pas été maître de sa capitale, ces mesures avaient pu être préparées, mais on avait été condamné à en ajourner l'exécution. Maintenant, l'impossibilité avait cessé, le moment était venu de réorganiser les finances et l'armée, et il le fallait absolument pour imprimer une vigueur nouvelle à la guerre qui continuait contre les Anglais. Charles VII montrait la volonté la plus arrêtée et la plus ferme. Il avait fait entrer dans son conseil, non-seulement des princes à lui dévoués, comme Richemont et le comte du Maine, mais des administrateurs habiles, comme les frères Bureau, Cousinot, Chevalier, Jou-

Digitized by Google

venel. Il venait d'appeler à sa cour Jacques Cœur, qui, après avoir acquis par ses entreprises et son génie commercial une colossale fortune, allait employer ce même génie à reconstituer les finances du royaume.

Dès 1438 et 1439, on prit des mesures financières importantes. On rétablit partout ce qu'on appelait les droits du roi. On fit le dénombrement des fiefs de la couronne ; on restitua au domaine tout ce qui lui avait appartenu et en avait été distrait ou usurpé. Jamais les aliénations et les engagements n'avaient été en si grand nombre ; on obligea les engagistes à s'acquitter des charges attachées aux portions de domaines dont ils étaient détenteurs. On revisa ensuite le système de certains impôts, entre autres celui des aides, dont l'assiette et la perception étaient depuis vingt ans d'une irrégularité extrême. On rétablit une bonne monnaie, pour mettre un terme aux troubles causés par les altérations.

La réforme la plus difficile et la plus urgente était celle de l'armée. On n'avait presque plus d'autres troupes que les compagnies d'aventuriers et les milices urbaines. Les compagnies, commandées ordinairement par des hommes de la première noblesse, comme Chabannes, Brussac, Saint-Belin, le bâtard d'Armagnac, le bâtard de Bourbon, Guillaume de Flavy, avaient fini par attirer à elles la plupart des chevaliers qui servaient autrefois dans les troupes du ban et de l'arrière-ban. Elles comptaient aussi dans leurs rangs beaucoup de nobles qui avaient quitté la Normandie et les autres provinces soumises aux Anglais, et auxquels il ne restait pour fortune que leur épée. On s'y réfugiait comme dans un asile; mais, malgré la présence de ces éléments nouveaux, l'irrégularité, souvent le manque absolu de la solde, des approvisionnements et des fournitures, outre les habitudes d'indiscipline et de pillage contractées depuis vingt ans, avaient achevé de les démoraliser. Elles se distinguaient des grandes compagnies du siècle précédent par le sentiment national qui les animait et qui était très-vif, surtout depuis la campagne de 1429 ; à tous autres égards elles leur ressemblaient infiniment. Elles obéissaient mal, ne respectaient pas les trêves, faisaient la guerre pour leur propre compte, quand ce n'était pas pour le compte du roi, et gardaient les châteaux dont elles s'étaient emparées. En 1438, elles dévastaient toutes les provinces du Nord, Champagne, Ile-de-France, Picardie, même le Hainaut et la Lorraine. On donnait

Digitized by Google

à leurs soldats le nom d'*écorcheurs*, nom qu'ils avaient reçu et accepté. Les soldats bourguignons portaient un nom qui n'était pas moins significatif, celui de *retondeurs*. Les capitaines agissaient comme s'ils ne relevaient de personne; plusieurs de ceux qui avaient servi sous Philippe le Bon, le comte de Luxembourg, le damoiseau de Commercy, Henri de la Tour, le bâtard de Neufchâtel, refusaient de poser les armes, en dépit du traité d'Arras, et opposaient la plus vive résistance aux mesures pacifiques des états de Bourgogne.

Capitaines ou soldats, tous ces aventuriers traitaient la France en pays conquis, sans distinction d'amis ou d'ennemis, comme si la guerre fût devenue une chasse aux paysans. Leur métier était lucratif; on prête à Xaintrailles ce mot : « Si Dieu était homme d'armes, il se ferait pillard ». Partout les campagnes étaient rançonnées et dévastées, les nobles obligés de s'armer pour défendre leurs terres et leurs sujets, les paysans ruinés, torturés, massacrés sans pitié. Quand ils se plaignaient, les soldats répondaient : « Il faut bien que nous vivions. Vous ne vous plaindriez pas tant, si ce fussent les Anglais ». L'historien du temps, Thomas Basin, a fait un tableau effroyable de ces désordres.

Charles VII devait absolument y mettre un terme. Il commença par rendre en 1438 une ordonnance qui permettait à tous ses sujets de poursuivre les gens de guerre pour les dommages par eux causés, et même d'appréhender les capitaines en garantie.

Au printemps suivant, il laissa partir de France six mille aventuriers que l'évêque de Strasbourg prit à sa solde pour faire la guerre en Allemagne. Les Armagnacs ou écorcheurs furent détruits en partie par les Suisses ou par les paysans de l'Alsace qui s'armèrent contre eux, décidés à ne leur faire aucun quartier. Ceux qui échappèrent voulurent traverser la Bourgogne pour rentrer en France. Ils y furent arrêtés par le gouverneur Jean de Vergy. Ce gouverneur, lui-même ancien chef de bande, réunit la noblesse du pays, les poursuivit, et leur livra près de Châlons, entre le Doubs et la Saône, un combat où il acheva de les dissiper.

Pendant ce temps, Charles VII, qui s'était procuré de l'argent, réunit les autres compagnies et en forma deux armées qu'il solda. L'une fut commandée par Xaintrailles et Villandrado, ce dernier rentré en France d'où il avait été banni.

Digitized by Google

L'autre, dans laquelle on engagea les débris de la troupe écrasée par Vergy, fut placée sous les ordres du connétable. La première fut envoyée combattre les Anglais sur la frontière de Guyenne, et la seconde destinée à faire le siége de Meaux.

Le 20 juillet Richemont parut sous les murs de Meaux; au bout de trois semaines, le 12 août, il enleva la ville. Ce succès fut principalement dû au financier Jean Bureau, qui devenu grand maître de l'artillerie, avait perfectionné l'emploi des bombardes pour l'attaque des places. Restait la forteresse du marché, que les Anglais ravitaillèrent. Somerset, gouverneur de la Normandie, s'avança pour la secourir, mais on le força de rétrograder jusqu'à Pontoise. Charles VII se rendit en personne au milieu de ses troupes, et le 13 septembre les défenseurs du marché furent réduits à capituler. Succès doublement important, à cause de la position de Meaux qui coupait les communications entre Paris et la Champagne, et parce que deux mois avaient suffi pour un siége qui naguère en avait coûté neuf aux Anglais. On attribua aussi la rapidité du résultat obtenu à l'ordre rigoureux que le connétable établit parmi ses soldats. Tout acte de brigandage, aussi bien que de trahison, était impitoyablement puni de mort; les coupables étaient sur-le-champ décapités ou pendus. Ce fut le célèbre Tristan l'Hermite, alors prévôt des maréchaux, qui organisa cette justice militaire et en fut le principal exécuteur.

Un mois après la prise de Meaux, le roi tint les états de Langue d'oil à Orléans. L'assemblée fut nombreuse; les ducs de Bourgogne et de Bretagne s'y firent représenter. On la consulta sur deux questions. On commença par lui exposer ce qui s'était passé à Calais, où l'on avait eu avec les Anglais des conférences tout l'hiver. On lui donna connaissance des propositions anglaises, qui différaient peu de celles d'Arras, et qu'on avait refusé d'accepter; chacun des membres fut invité à exprimer son avis; ces avis furent ensuite recueillis et transmis au grand conseil[1]. Les députés exprimèrent le vœu qu'on poursuivît les négociations, tant la paix était nécessaire, mais ajoutèrent qu'il ne fallait ni faire de sacrifices pour l'acheter, ni cesser la guerre. On les consulta ensuite sur un projet de réforme de l'armée, et ils s'associèrent à ce projet, en présentant à l'envi les uns des autres les plus vives doléances sur les désordres commis par les soldats.

[1] Dansin, *Etude sur le gouvernement de Charles VII.*

Digitized by Google

Le 2 novembre, au moment où les états se séparèrent, le roi publia une grande ordonnance qui reproduisit toutes les dispositions prises autrefois pour réprimer les désordres de ce genre.

D'abord Charles VII, se trouvant dans la même situation où Charles V avait été soixante-quinze ans plus tôt, obligea tous les capitaines à prendre des lettres de lui, sous peine de lèse-majesté, à ne lever aucunes troupes sans son autorisation, et à faire observer ses règlements, tant pour le recrutement des compagnies et la collation des grades que pour l'exécution d'une bonne justice militaire. Il leur imposa le serment suivant: « Je promets et jure à Dieu et à Notre-Dame que je garderai » justice et ne souffrirai aucune pillerie, et punirai tous ceux » de ma charge que trouverai avoir failli, sans y épargner » personne et sans aucune fiction, et ferai faire réparation des » plaintes qui viendront à ma connaissance, à mon pouvoir avec » la punition des susdits; et promets faire faire à mon lieute- » nant semblable serment que ci-dessus. »

Comme la justice militaire paraissait insuffisante, malgré l'épreuve récente faite au siége de Meaux, on adressa des instructions aux baillis, aux sénéchaux, aux prévôts et juges civils de tout ordre, et on leur donna des pleins pouvoirs pour poursuivre et punir les excès commis par les gens de guerre, sans préjudice de la responsabilité des capitaines. On renouvela aussi d'anciennes ordonnances qui autorisaient et même commandaient la résistance à main armée, en cas de brigandages; chacun était invité à courir sus aux pillards, comme on faisait aux ennemis.

Les pouvoirs militaires qui appartenaient aux seigneurs furent réglés et limités. Non-seulement on leur interdit à tous, même aux princes du sang, de tenir la campagne et de faire des levées d'hommes à leur gré; mais on leur défendit encore, ainsi qu'aux bonnes villes, de lever aucune taille ni généralement aucun impôt, sous prétexte d'entretenir les garnisons de leurs châteaux.

Afin d'assurer l'exécution de ces mesures et d'autres dont le détail serait trop long, le roi se chargea de solder les capitaines et leurs compagnies, et de leur donner des logements dans les villes frontières, en face des Anglais. Telle était la première moitié d'une réforme qui devait être complétée peu après par la création d'une armée permanente.

Digitized by Google

XIX. — Les gens de guerre accueillirent mal une ordonnance qui leur imposait une discipline rigoureuse, et les soumettait à la juridiction des tribunaux civils. Elle leur promettait, il est vrai, une existence régulière; mais ils ne pouvaient croire que la solde pût être payée exactement. Ils se répandirent en plaintes contre Richemont qui avait toujours eu le privilége d'être détesté. Le connétable voulut dans ce temps même enlever Avranches aux Anglais; il conduisit un corps d'armée devant la place. Un retard étant survenu dans le payement, les soldats abandonnèrent leurs quartiers et pillèrent la campagne environnante. Richemont se vit dans l'impossibilité de garder ses positions en face d'un ennemi quatre fois moins nombreux.

A l'irritation des gens d'armes se joignirent l'embarras des capitaines qui ne voulaient pas se séparer d'eux et regrettaient leur indépendance, puis le mécontentement des seigneurs, qui prétendaient que l'ordonnance du 2 novembre violait leurs droits. Les ennemis de Richemont jugèrent l'occasion favorable pour le renverser, lui et le conseil de gouvernement. La Trémouille affecta de se croire menacé; il sortit de sa retraite, et prépara un complot dans lequel il fit entrer plusieurs princes du sang, les ducs de Bourbon et d'Alençon, les comtes de Vendôme et de Dunois[1]. Tous ces princes craignaient d'être désarmés; ils étaient habitués à soutenir eux-mêmes leurs prétentions et à ne pas se mettre sans défense à la merci du gouvernement, dont les allures peu régulières ne devaient, il faut le dire, leur inspirer aucune confiance. Le duc d'Orléans avait en outre des griefs personnels contre le roi; il se plaignait d'être tenu à l'écart. Comptant donc sur la facilité avec laquelle Charles VII avait accepté jusque-là les résultats de complots tramés à son insu, les princes quittèrent la cour qui se tenait à Blois et se retirèrent à Angers. Ils y furent suivis par d'anciens chefs d'écorcheurs; quelques-uns même de ceux qui avaient été conservés comme capitaines des nouvelles compagnies, allèrent les rejoindre. Enfin ils gagnèrent le Dauphin Louis qui était à peine âgé de dix-sept ans. Le jeune prince s'échappa du château de Loches en déclarant qu'il ne voulait plus rester en tutelle et qu'il entendait agir à sa volonté. Les princes lui déférèrent la régence du royaume, le

[1] Le comté de Dunois avait été cédé au bâtard d'Orléans par le duc son frère, en 1439.

Digitized by Google

mirent à leur tête et prirent les armes. Louis montrait déjà, malgré sa jeunesse, cette présomption, ce besoin d'intrigues et cette activité inquiète qui le dévorèrent toute sa vie.

La guerre civile éclata; on la nomma la petite Praguerie en souvenir des troubles, d'ailleurs autrement graves, qui venaient d'ensanglanter la Bohême. Elle n'avait point d'autres causes que l'irritation des aventuriers, quelques mécontentements privés, les prétentions de plusieurs des princes. C'était, sur une échelle un peu plus large, le renouvellement de ces complots qui avaient été si fréquents au commencement du règne. En principe, la couronne était toujours respectée; en fait, il y avait longtemps que le roi ne l'était plus; l'indolence de Charles VII, qui n'était d'ailleurs qu'un prétexte et un prétexte faux, continuait d'être traitée comme la folie de Charles VI.

Cependant tout était changé; Charles VII voulait régner. Il n'était plus disposé à subir ni les conspirations de cour semblables à des coups d'État, ni les coalitions de princes qui avaient autrefois ouvert le royaume aux Anglais et qui pouvaient encore les aider à s'y maintenir. Il se sentait soutenu par l'opinion. Il avait rendu l'ordonnance du 2 novembre 1439 de l'*avis* et *délibération* de plusieurs des princes du sang, y compris le duc de Bourbon et le comte de Vendôme qui s'étaient jetés depuis dans la Praguerie, de prélats et de gens d'Église, de barons et de seigneurs, de nobles et de gens des bonnes villes. Il comptait sur l'appui des bourgeois et des paysans. Il avait pour lui le comte du Maine, Richemont, le comte de la Marche de la maison d'Armagnac. Une partie des capitaines lui restaient fidèles. Il résolut de prévenir ses adversaires; car un seul coup frappé empêchait la conspiration de s'étendre. Sa décision prise, il quitta Blois aussitôt après les princes, rallia Richemont, qui leur avait échappé, puis Gaucourt, Xaintrailles, la Hire et la plupart des capitaines auxquels il avait donné ou réservé le commandement des nouvelles compagnies royales. Il prit l'offensive, d'après l'avis de Richemont, qui lui rappela le funeste exemple de Richard II d'Angleterre, détrôné et mis à mort pour avoir attendu, enfermé dans une forteresse, le triomphe d'une coalition de seigneurs de son royaume et de son sang. En même temps il adressa une proclamation à toutes les bonnes villes, pour leur défendre d'ouvrir leurs portes au Dauphin, aux ducs de Bourbon, d'Alençon et aux autres rebelles.

Digitized by Google

Les princes coalisés voulurent gagner les ducs de Bretagne et de Bourgogne. Jean VI, quoique frère du connétable, promit de s'unir à eux; mais jamais personne n'avait pu compter sur son alliance. Philippe le Bon, fidèle à la réserve qu'il gardait depuis le traité d'Arras, déclara qu'il ne voulait pas encourir de nouveau le reproche de troubler la France, et se contenta d'offrir ses bons offices comme médiateur.

La ligue des rebelles s'étendait depuis la Bretagne jusqu'à l'extrémité du Bourbonnais. Charles VII marcha sur le Poitou, afin de la couper. Le duc d'Alençon fut surpris; il voulut s'enfermer à Saint-Maixent, mais les habitants qui étaient restés fidèles appelèrent les troupes royales et leur ouvrirent leurs portes. La coalition était vaincue sans combat. Dunois s'empressa de l'abandonner et de se soumettre. Les autres princes se replièrent sur l'apanage du duc de Bourbon. Le roi les poursuivit. Il traversa en hâte le Limousin et l'Auvergne, pour ne pas leur donner le temps de mettre en état de défense les châteaux du Bourbonnais. Partout sur son passage on admira la tenue et la discipline de ses troupes. Partout aussi les villes et les seigneurs particuliers se prononcèrent en sa faveur. L'évêque de Clermont, un de ses anciens conseillers et des auteurs des dernières ordonnances, entraîna les états d'Auvergne et leur fit voter un subside. Les nobles, bien que mécontents, commençaient à comprendre que la réforme intéressait le pays autant que le roi. Les vassaux du duc de Bourbon étaient placés entre deux devoirs contraires; bon nombre d'entre eux se rangèrent sous les bannières royales. Les routiers du Midi vinrent s'y ranger également.

Les princes coalisés voulaient mettre bas les armes. Le Dauphin Louis, dont le caractère était déjà ce qu'il fut plus tard, c'est-à-dire d'une obstination intraitable, refusa de céder avant que le roi eût enlevé la plupart des petites places du Bourbonnais. Forcé enfin dans ses derniers retranchements, il fut réduit à fléchir devant son père. On convint d'une entrevue à Cusset. Charles VII y reçut l'amende honorable du duc de Bourbon et des autres princes; il accorda au duc son pardon, moyennant l'abandon de tous les châteaux qu'il possédait hors de son apanage. Mais Louis demanda vainement la grâce de la Trémouille et de deux autres de ses conseillers. Le roi refusa de les voir. — « En ce cas, Monseigneur, dit le Dau-
» phin, il faut que je m'en retourne, car je leur ai promis votre

Digitized by Google

» grâce. — Louis, répondit Charles VII, les portes sont » ouvertes, et si elles ne vous sont pas assez grandes, je vous » ferai abattre quinze ou vingt toises de murs pour votre pas- » sage. Allez où bon vous semblera; vous êtes mon fils et ne » pouviez vous obliger envers personne sans mon consente- » ment. Mais, s'il vous plaît vous en aller, allez-vous-en; car, » au plaisir de Dieu, nous en trouverons assez de notre sang » qui nous aideront à maintenir notre honneur et notre sei- » gneurie mieux que vous n'avez fait jusqu'ici. » Il changea ensuite les officiers de la maison du Dauphin, et l'envoya, accompagné d'hommes fidèles, dans le gouvernement du Dauphiné (juillet 1440.)

Il revint à Paris victorieux, mais l'esprit rempli de soupçons et d'une méfiance qui ne l'abandonna plus. Après avoir eu l'égoïsme de l'indolence, il eut celui de l'activité, et plus jaloux de son autorité à mesure qu'il la rétablissait davantage, il sembla n'avoir plus d'autre préoccupation que de prévenir autour de lui les intrigues et les complots. Quand le duc Charles d'Orléans revint en France après cette captivité de vingt-quatre ans que ses vers ont rendue célèbre, il le reçut avec une froideur marquée. C'était la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal, femme d'un esprit délié et d'un talent diplomatique remarquable, qui avait négocié la délivrance du prince au prix énorme de cent vingt mille écus d'or; Philippe le Bon s'était offert pour en garantir le payement. Le prisonnier délivré s'empressa de répondre à cette courtoisie, et son premier acte fut de se réconcilier publiquement à Saint-Omer avec le duc de Bourgogne. Cette réconciliation de deux princes dont les pères avaient été tous deux assassinés, de deux maisons dont la rivalité avait causé les malheurs de la France, était d'un augure favorable. Mais au lendemain de la Praguerie, elle inspira la défiance du roi. Charles VII voyait avec ombrage les princes du sang se rapprocher les uns des autres, contracter des alliances, étaler une pompe de souverains, et faire entre eux ou entre leurs compagnons de fortune échange de colliers et d'ordres de chevalerie.

Charles d'Orléans ne justifia aucune de ces craintes. Il était usé par une longue captivité, et il prit peu de part aux affaires. Son rôle politique se borna à quelques efforts inutiles qu'il fit pour amener la conclusion d'une paix définitive entre l'Angleterre et la France. La célébrité de son nom est due

Digitized by Google

tout entière à ses vers, un des chefs-d'œuvre de notre ancienne poésie.

XX. — Au commencement de 1441, une querelle du duc de Lorraine et du comte de Vaudemont amena Charles VII dans les provinces de l'Est. Il rétablit l'accord entre les deux princes par un traité définitif, en mariant la fille de René, Yolande, à Ferry, fils d'Antoine de Vaudemont. Il mit des baillis dans les forteresses de Champagne. Il força l'héritier de Jean de Luxembourg, le jeune comte de Saint-Pol, qui agissait en prince indépendant, à licencier les gens de guerre dont il s'entourait. Enfin il ne craignit pas de faire un grand exemple. Le bâtard de Bourbon était accusé de plusieurs crimes. C'était un des chefs d'écorcheurs les plus redoutés et l'un de ceux qui s'étaient armés des premiers pour la Praguerie. Par ordre du roi, il fut arrêté à Bar-sur-Aube, jugé militairement et jeté dans un sac à la rivière.

Charles VII revint combattre les Anglais qui, chassés de Montereau et de Meaux, occupaient encore près de Paris Saint-Germain, Pontoise et Creil. Richemont enleva aisément Saint-Germain et Creil; après quoi le roi entreprit en personne, au mois de juin, le siége de Pontoise. Le gouverneur de la place, lord Clifford, l'avait fortement remparée. Talbot, le héros des guerres anglaises de ce temps, courut se joindre à ses défenseurs, et le duc d'York, qui gouvernait la Normandie, lui conduisit une armée de secours. Charles VII avait avec lui la plupart des nouvelles compagnies royales, outre des milices communales assez nombreuses. Il refusa une bataille que l'ennemi lui offrait, de peur de compromettre un succès dont il se croyait assuré. Quoique obligé par le duc d'York de replier une partie de ses troupes pour couvrir Paris et Saint-Denis, il ne voulut pas que le siége fût levé. Il tint tête de plusieurs côtés, lassa l'armée anglaise, et la força de battre en retraite à son tour. Enfin, malgré les divisions de ses capitaines, la difficulté de maintenir la discipline dans les compagnies, celle de trouver de l'argent, les murmures des Parisiens, auxquels il avait imposé des taxes particulières parce qu'ils étaient particulièrement intéressés à voir l'ennemi éloigné de leur voisinage, il enleva Pontoise le quatrième mois. Après quinze jours de canonnade, il fit donner l'assaut de trois côtés, et le 19 septembre il entra dans la ville par la brèche. Quelques jours après, il revenait

Digitized by Google

triomphalement à Paris. Son temps se partageait entre la guerre et des tournées dans les provinces, où il voulait détruire le brigandage et rétablir lui-même son autorité. Il avait visité la Champagne l'hiver précédent ; il donna l'ordre à Richemont de se porter sur la frontière de Guyenne, et il alla passer à Limoges une partie de celui qui suivit la prise de Pontoise.

Pendant son séjour à Limoges, les ducs d'Orléans et de Bourgogne, unis aux autres princes, tinrent des conférences à Nevers, y convoquèrent la noblesse de France et rédigèrent par écrit des remontrances qui portaient sur toutes les parties du gouvernement, principalement sur la nécessité de négocier une paix définitive et de diminuer les charges accablantes du peuple.

Ils se plaignaient que depuis 1439 on levât des impôts sans le vote des états. Ils exposaient leur prétention d'être appelés plus souvent au conseil du roi. Enfin ils présentaient une longue liste de réclamations personnelles. C'était encore la Praguerie, mais la Praguerie désarmée. Charles VII était décidé à ne rien laisser entreprendre sur son autorité, même par des voies pacifiques ; il fit néanmoins rédiger par le conseil une réponse ferme et habile, dans laquelle, discutant les remontrances article par article, il exposa à son tour ce qu'il avait fait et ce qu'il voulait faire encore pour la paix, l'ordre public et la bonne administration du pays. Il déclara qu'il n'éloignerait pas les princes du conseil, mais qu'il ne cesserait pas d'y appeler les hommes compétents. Il soutint que la réunion des états pour l'établissement des taxes n'avait jamais été obligatoire ; il ne cacha même pas la défiance que ces assemblées lui inspiraient et la crainte qu'il avait de voir ses ennemis les tourner contre lui. Au fond il voulait être seul maître du gouvernement ; il acceptait le concours de tout le monde, mais, à la condition qu'on dépendît de lui. Il prétendait se subordonner la noblesse, comme il avait fait le clergé, l'université, le parlement. Les princes reculèrent devant cette fermeté, convaincus d'ailleurs que l'opinion publique était toute pour le roi (mars 1442).

L'entreprise dirigée vers le Midi eut un plein succès. Le roi reprit les châteaux qui appartenaient encore à des seigneurs ennemis de la paix publique ; il enleva aux Anglais Tartas, Saint-Sever, Tonneins, Marmande, la Réole. La campagne achevée, il prit ses quartiers d'hiver à Toulouse et à Montauban, et il reçut l'hommage des principaux vassaux de ce pays, des comtes

Digitized by Google

d'Armagnac, de Foix, d'Albret, de Comminges et d'Astarac.

Jean, comte d'Armagnac, fils du fameux connétable et frère du comte de la Marche, s'était maintenu depuis plusieurs années dans une sorte d'indépendance avec l'appui des Anglais, maîtres de la Guyenne. Il se soumit, en présence de l'armée royale. Il éleva ensuite des prétentions au comté de Comminges, qui vint à vaquer. Charles VII les fit examiner à Toulouse, où les juges les repoussèrent. Le roi s'entendit avec les trois états de Comminges, déclara le comté réuni à la couronne, et obligea le comte d'Armagnac à livrer quelques petites places dont il s'était saisi. Ce dernier, furieux de ce qu'il appelait un déni de justice, prit à sa solde Salazar et Lescun, aventuriers célèbres du Midi, et envahit à main armée le territoire litigieux. Il s'allia aussi aux Anglais, mais ne put en obtenir de secours effectif. Le roi, qui était revenu s'établir à Poitiers, chargea le Dauphin Louis de marcher contre lui et de le punir. Le Dauphin enleva Rodez, la principale ville du comte rebelle, et le fit lui-même prisonnier avec tous ses enfants dans le château de l'Ile-Jourdain. Les États de la maison d'Armagnac furent mis sous le séquestre.

Après cette exécution, qui confirma le rétablissement de l'autorité royale dans le Midi, le Dauphin courut dans la Normandie, où les Anglais, commandés par Talbot et Somerset, avaient pris l'offensive de deux côtés. Talbot avait commencé le siége de Dieppe. Le Dauphin enleva une bastille déjà construite devant la place et obligea les assiégeants de se retirer. Somerset, qui était entré dans le Maine et l'Anjou, en fut repoussé de son côté par le connétable et le duc d'Alençon. Tout le succès de la campagne de 1443 fut pour les Français; seulement, les gens de guerre qui suivaient le Dauphin recommencèrent à piller, faute d'argent, ou soit qu'ils profitassent de l'éloignement du roi. Jusque-là le conseil d'Angleterre était demeuré inflexible dans ses prétentions. Ceux qui le dirigeaient, le cardinal de Winchester, les ducs de Suffolk et de Somerset, las d'une lutte sans issue, commencèrent à désirer la paix. Après avoir laissé succomber le comte d'Armagnac sans le défendre, ils firent demander pour leur jeune roi la main d'une princesse française, Marguerite, fille de René d'Anjou, qui portait les trois couronnes de Naples, de Sicile et de Jérusalem, sans en posséder aucune réellement. René venait de soutenir en Italie une guerre de quatre ans, et n'avait pu enlever ses États

Digitized by Google

à un compétiteur plus heureux, Alphonse d'Aragon. Mais il était duc d'Anjou, de Lorraine et de Provence; sa fille était nièce de la reine de France. Des conférences s'ouvrirent à Tours, où Charles VII se tint en 1444. Le duc d'Orléans et le comte de Vendôme furent chargés des négociations avec l'assistance de Pierre de Brézé, sénéchal de Poitou et conseiller du roi. Ils signèrent une trêve générale sur terre et sur mer à partir du mois de mai 1444; pendant sa durée le commerce devait être rétabli entre les provinces françaises et anglaises. Le mariage proposé fut accepté, à la condition que les Anglais rendraient au comte du Maine, oncle de leur nouvelle reine, les quelques points qu'ils continuaient d'occuper dans le Maine et dans l'Anjou.

Cette trêve fut très-mal accueillie au delà du détroit. Elle pouvait être nécessaire pour le gouvernement de Henri VI; mais l'orgueil national protesta contre elle, et surtout contre le mariage qu'on faisait contracter au roi. Rarement les sentiments d'animosité que l'Angleterre éprouvait contre la France se prononcèrent avec autant d'énergie. On ne fut pas beaucoup plus satisfait en France. Le vœu public appelait la conquête de la Guyenne et de la Normandie. On était impatient de voir l'étranger expulsé, et on accusait les lenteurs de Charles VII. On avait cru l'année précédente qu'il marcherait à Bordeaux. Or il ne jugeait pas le moment venu. Il désirait une paix momentanée, pour mener à terme la réorganisation encore incomplète de son armée, achever la destruction des brigands et le rétablissement de l'ordre dans les campagnes. D'un autre côté, la trêve fut saluée avec joie par les habitants de la Normandie, du Maine et des autres frontières anglaises, qui commencèrent à vivre et à respirer librement. Les communications, longtemps interrompues, furent rétablies entre la Normandie et les provinces environnantes.

XXI. — La trêve à peine signée, Charles VII convoqua ses troupes pour le mois de juillet dans la Champagne, et résolut de les envoyer combattre les Suisses. Il ne voulait pas les licencier, car la paix n'était pas faite, et il voulait les éloigner quelque temps, pour prévenir la continuation de désordres qu'il ne pouvait entièrement empêcher. Il était dans la situation où s'était trouvé Charles V, et réduit à employer les mêmes expédients.

Digitized by Google

L'empereur Frédéric III le sollicitait déjà depuis trois ans de s'unir à lui contre les ligues suisses, qu'on appelait alors ligues de la haute Allemagne. Étant simple archiduc d'Autriche, il avait signé un traité par lequel le roi de France et lui s'engageaient à n'avoir que les mêmes amis et les mêmes ennemis. Devenu empereur, il réclamait le bénéfice de ce traité; il demandait au moins que la France mît à sa solde quelques compagnies d'Armagnacs ou d'aventuriers; car ses forces principales étaient occupées en Bohême et en Hongrie, et il voulait empêcher les Suisses d'annexer à leur confédération Zurich et d'autres villes impériales. Les princes allemands et le Pape joignirent leurs sollicitations à celles de l'Empereur. Le Pape en avait une raison particulière, les cantons helvétiques étant restés seuls, avec la Savoie, de l'obédience du concile de Bâle.

Charles VII, qui cherchait des appuis en Europe, saisit l'occasion qui s'offrait de resserrer ses liens avec l'Allemagne. Il avait déjà des traités avec plusieurs des princes du Rhin; il en fit de nouveaux avec l'électeur et le duc de Saxe, le marquis de Misnie, les burgraves d'Oldenbourg et de Magdebourg, stipulant toujours qu'il aurait mêmes amis et mêmes ennemis. Il mit des compagnies d'Armagnacs au service de Frédéric III, et ne voulut pas s'en tenir là. Malgré l'avis de plusieurs de ses conseillers, qui ne jugeaient pas le moment venu d'entreprendre une guerre étrangère, il décida qu'une armée commandée par le Dauphin marcherait sur Bâle directement.

Le Dauphin réunit à Langres plus de vingt mille hommes de troupes, avec lesquels il alla rallier à Montbéliard la noblesse de l'Alsace et de la Souabe. Les compagnies étaient empressées de se mesurer contre de nouveaux ennemis, qu'on savait très-braves, mais qu'on méprisait, parce qu'ils n'avaient point de chevalerie dans leurs rangs. Au premier appel les aventuriers volontaires accoururent de tous les côtés. L'Anglais Matthieu Gough amena même un grand nombre de ceux qui avaient servi dans les armées anglaises, et que la trêve laissait sans emploi. Charles VII accepta leur concours, d'ailleurs très-utile au repos du royaume.

En quelques semaines, le Dauphin parut aux portes de Bâle, qui avait fait alliance avec les ligues. Un petit corps de Suisses, deux mille hommes, suivant les relations les plus dignes de

Digitized by Google

foi, armés de longues piques et de hallebardes, était posté sur la rivière de la Birse, près de Bottelen, et en défendait le passage. Le 26 août, dès que l'avant-garde française fut en vue, ils se précipitèrent sur elle à corps perdu, et la rompirent du choc; mais, exaltés par le succès et emportés par une ardeur qui les faisait comparer aux taureaux de leurs montagnes, ils furent bientôt enveloppés par des forces infiniment supérieures; on les rejeta sur la rivière, où ils se firent héroïquement tailler en pièces. Quelques-unes de leurs compagnies, réfugiées dans un grand bâtiment, la maladrerie Saint-Jacques qui donna son nom à la bataille, y opposèrent pendant plusieurs heures aux boulets, à l'incendie, aux assauts, une résistance désespérée. Suivant la tradition, un seul homme serait sorti du combat sans blessure. L'énergie avec laquelle ils bravaient la mort fit l'admiration des contemporains. « Il me fut dit, raconte Matthieu » de Coucy, par aucuns nobles hommes qui avoient été à cette » journée et qui avoient esté autrefois ès guerres de France en » plusieurs journées et rencontres, tant contre les Anglais » comme autres, qu'en leurs temps ils n'avoient vu ni trouvé » aucunes gens de si grande défense, ne tant outrageux et » téméraires pour abandonner leurs vies. » Le Dauphin en fut si frappé, qu'il forma dès lors le projet d'en prendre à son service, pour remplacer les Écossais qu'il n'aimait pas.

La journée de Saint-Jacques entraîna la soumission des Bâlois. Les députés du concile se présentèrent au Dauphin, lui offrirent les satisfactions nécessaires, et obtinrent à ce prix qu'il ne laissât pas entrer ses troupes dans la ville; elles l'auraient pillée infailliblement. L'armée suisse leva de son côté le siége de Zurich et rentra dans l'intérieur des cantons. Le Dauphin, satisfait de ce double avantage, peu soucieux d'ailleurs de s'aventurer au milieu des montagnes à la poursuite d'un ennemi dont il avait appris à connaître la valeur, s'arrêta et ramena ses soldats par l'Alsace.

Ce dernier pays était troublé par des démêlés entre les seigneurs et les communautés; les seigneurs offrirent aux aventuriers de les prendre à leur solde, et un certain nombre acceptèrent. Il en résulta des désordres à la suite desquels les paysans maltraités, exaspérés, s'armèrent et détruisirent plusieurs bandes d'Armagnacs. L'Empereur et les princes allemands se plaignirent de ces désordres commis par des troupes alliées de l'Empire; les chefs des compagnies s'excusèrent sur

Digitized by Google

ce qu'ils n'avaient rien reçu de ce qu'on leur avait promis au nom de l'Empereur, ni vivres, ni fournitures, ni argent. Le Dauphin, mécontent, rompit avec ses alliés et négocia directement avec les ligues suisses. Il conclut avec elles, à Ensisheim, par la médiation du sire de Neufchâtel et autres seigneurs bourguignons voisins, un traité *de bonne intelligence et de ferme amitié* (octobre 1444). Il essaya de persuader aux Bâlois de se donner à la France, mais ne put les y décider. Il ramena ensuite les compagnies, quelque peu affaiblies et décimées, la guerre leur ayant, suivant l'expression même de Charles VII, *tiré du sang*.

La mésintelligence entre la France et l'Empire n'eut pas uniquement pour cause les désordres commis en Alsace par les Armagnacs. René d'Anjou, duc de Lorraine, prétendait exercer sur Metz, Verdun, et plusieurs villes d'Empire, des droits de patronage qu'elles contestaient, et leur réclamait le payement de créances qu'elles refusaient de reconnaître. Charles VII soutint son beau-frère, et conduisit lui-même une armée en Lorraine, pendant que le Dauphin marchait sur Bâle. Il n'eut qu'à paraître pour occuper sans coup férir Verdun, Épinal et Toul; la dernière de ces places réserva, il est vrai, les droits de l'Empire. Mais à Metz il rencontra la résistance la plus vigoureuse. La ville était riche, puissante, et se prétendait indépendante à l'égard de la France; la menace d'un siége en règle ne l'effraya pas.

L'Empereur et les princes allemands s'émurent de ces attaques, dirigées contre des villes qui faisaient partie du territoire de l'Empire. Ils s'alarmèrent des prétentions que Charles VII pouvait faire valoir sur cette frontière, et s'apprêtèrent à repousser énergiquement l'agression. Charles VII finit par céder devant la résistance des habitants de Metz et les protestations des Allemands. Il consentit à se contenter d'une composition pécuniaire que la ville lui paya, et à reconnaître les droits de l'Empire sur les cités épiscopales de la Lorraine, à condition que l'Empire reconnaîtrait ceux de la France sur Épinal.

XXII. — Il passa après cette campagne l'hiver à Nancy, et ce fut là qu'il entreprit de compléter la réforme de l'armée, commencée en 1439. Son conseil comprenait presque tous les princes, le Dauphin, René d'Anjou et son fils Jean de Calabre, Charles d'Anjou, Richemont, les comtes de Clermont, de Foix,

Digitized by Google

de Saint-Pol, de Dunois, avec des *capitaines de grande autorité*[1]. Là fut élaborée l'organisation des nouvelles compagnies d'ordonnance, qu'on termina bientôt à Châlons. Ces compagnies furent au nombre de quinze. Chacune d'elles fut composée de cent lances *garnies;* la lance comprenait six hommes à cheval, savoir : l'homme d'armes, son page, un écuyer ou coutillier et trois archers[2]. Le roi nomma les capitaines ; ceux-ci choisirent leurs hommes d'armes. Ce fut à qui s'enrôlerait dans ces nouveaux corps ; il se présenta beaucoup de chevaliers pour y prendre du service, et ceux qui ne purent y entrer y retinrent les places, au fur et à mesure des vacances successives. Les autres soldats furent licenciés avec tant de facilité, que suivant Matthieu de Coucy, « dans les quinze jours ensuivants on n'entendit plus aucune nouvelle d'eux dans tous les pays du roi. » Charles VII équipa les gens d'armes à ses frais et leur assura une solde élevée, payable chaque mois, pour remplacer l'ancien système de réquisitions et de fournitures, fécond en abus de tout genre[3]. Des payeurs spéciaux furent établis dans chaque bailliage et auprès de chaque garnison. On institua des revues et une inspection régulières. On augmenta les pouvoirs attribués déjà en 1439 aux baillis et autres juges locaux ; le prévôt de Paris fut en particulier investi d'une autorité de police des plus étendues. On s'assura de cette manière que les règlements disciplinaires seraient strictement exécutés. Un fait rapporté par l'historien Matthieu de Coucy prouve qu'ils le furent. Les villes qui avaient jusque-là redouté la présence de garnisons dans leurs murs, en demandèrent à l'envi.

Les compagnies d'ordonnance formèrent la première armée permanente de l'Europe, et acquirent dès le début une renommée méritée. La chevalerie du ban et de l'arrière-ban fut conservée, mais reléguée au second plan ; une ordonnance de 1451, qui en régla la solde et le genre de service, l'assimila plus ou moins aux compagnies royales, à la permanence près.

La France fut ainsi délivrée des routiers. Dans toute l'étendue des provinces qui obéissaient à Charles VII, il ne demeura plus une seule bande de brigands, de même qu'il n'y eut plus

[1] Matthieu de Coucy.

[2] Ces nombres varièrent plusieurs fois. Louis XII porta la lance fournie à sept hommes, et François Ier à huit.

[3] Cette substitution de la solde en argent aux fournitures ne fut pas, il est vrai, immédiate, mais eut lieu à bref délai.

Digitized by Google

un seul château dont la garnison ne fût composée de soldats du roi. « Les marches et pays du royaume, dit Matthieu de Coucy, devinrent plus sûrs et mieux en paix dès les deux mois qui suivirent, qu'ils n'avoient été trente ans auparavant. Les marchands, dit-il encore, commencèrent de divers lieux à trafiquer de pays à autre et faire leur négoce... Pareillement les laboureurs et autres gens du plat pays s'efforçoient à labourer et réédifier leurs maisons, à essarter leurs terres, vignes et jardinages. Plusieurs villes et pays furent remis sus et repeuplés. Après avoir été si longtemps en tribulation et affliction, il leur sembloit que Dieu les eût enfin pourvus de sa grâce et miséricorde. »

L'œuvre fut couronnée en 1448 par la création des francs archers. On avait une cavalerie régulière, on voulut une infanterie qui le fût également. Jusqu'alors les troupes de pied ne se composaient que de milices communales et d'aventuriers. « On n'avoit pour fantassins, au dire de Brantôme, que des marauds et bélîtres mal armés, mal complexionnés, fainéants, pillards et mangeurs de peuples. » Maintenant, chaque paroisse fut tenue d'équiper et d'entretenir à ses frais un ou plusieurs archers, suivant le nombre de feux qu'elle renfermait (un par cinquante feux, dit Thomas Basin). Ces archers, choisis parmi les hommes d'élite, devaient se rendre tous les ans au chef-lieu de la châtellenie pour s'exercer aux armes sous les ordres du châtelain; ils furent déclarés francs de toute taille ou imposition directe. On comptait avoir ainsi vingt mille hommes choisis, bien exercés, et capables de lutter avec succès contre les archers anglais. Leurs armes offensives étaient l'arc ou l'arbalète, la dague et l'épée; ils portaient pour armes défensives des paniers ou salades, sorte de casques légers, et des cottes rembourrées, appelées jaques ou brigandines. Cette institution fut populaire; les gens des campagnes tinrent à honneur de servir dans les francs archers, comme les nobles dans les compagnies d'ordonnance.

Pour comprendre ce que fut l'armée après les réformes de Charles VII, il faut joindre à ces corps réguliers les compagnies d'Écossais et les compagnies de pionniers et de canonniers organisées par les frères Bureau, dont l'un était grand maître de l'artillerie. Le mot d'artillerie avait longtemps désigné les anciennes machines de guerre; on commençait à l'employer dans le sens actuel, par la raison que l'invention de la poudre

Digitized by Google

avait amené la transformation de ces machines. D'abord on ne s'était servi de canons et de bombardes que pour la défense des places. Sous Charles VII, on les perfectionna; on parvint à les rendre mobiles et à les employer pour les attaques [1]. Il fallut créer un matériel nouveau, organiser les charrois nécessaires, et former des compagnies spéciales, manœuvrant avec une précision qui étonna les Anglais. Charles VII ne livra guère de batailles, mais fit un grand nombre de siéges, et ce fut principalement à la supériorité de son artillerie de siége qu'il dut la continuité de ses succès.

Cette réorganisation complète de l'armée n'eut pas seulement à triompher de l'opposition qu'elle rencontra au début chez les soldats et les capitaines. C'était encore une opinion très-répandue qu'une armée permanente était une charge pour un État; que cette charge pouvait être évitée, parce que la noblesse, équipée, disciplinée, soldée et soumise à des revues régulières, devait suffire à défendre le royaume; qu'enfin, une telle armée était dangereuse parce qu'elle pouvait devenir aux mains du prince un instrument de despotisme ou de conquête [2]. La création des francs archers fut particulièrement mal vue de la noblesse, qui considérait le service des armes comme un privilége, et n'admettait le concours des milices roturières que dans une mesure restreinte. L'importance des résultats obtenus par Charles VII a justement décidé les historiens à lui donner raison. Il est cependant nécessaire de rappeler ces critiques, qui font apprécier l'esprit du temps et dont quelques-unes étaient sérieuses. Le système ancien était devenu insuffisant, impraticable; une réforme était nécessaire. Mais le nouveau système avait l'inconvénient d'augmenter les charges de l'État; il était dangereux, parce qu'il devait favoriser les tendances absolutistes et inspirer à plusieurs rois le goût des conquêtes étrangères.

La permanence de l'armée eut pour conséquence celle des impôts. Dans la réalité, les impôts étaient déjà permanents ou à peu près, mais on les considérait comme revenu extraordinaire, et ils devinrent revenu ordinaire. Ce changement en amena un autre. Ils cessèrent d'être votés par les états, après l'assemblée d'Orléans en 1439. Le vote préalable ne fut aboli

[1] On eut des bouches à feu de plusieurs sortes, qu'on appelait bombardes, gros canons, serpentines, crapaudeaux, coulevrines, etc.

[2] Ces idées sont très-nettement exposées par Thomas Basin.

Digitized by Google

par aucun acte législatif; mais on le laissa tomber en désuétude, du moins partout ailleurs que dans le Languedoc, la province qui tenait le plus à ses libertés et à ses droits historiques. Les états du Languedoc continuèrent d'être convoqués pour voter les tailles et l'*équivalent*, c'est-à-dire les aides spéciales au pays et équivalentes aux aides royales.

Charles VII, en supprimant le vote de fait, suivit un exemple que Charles V avait déjà donné dans des circonstances identiques. Il profita d'un prétexte, celui de la fixité des besoins, pour se délivrer d'une obligation qui était souvent une formalité inutile, quelquefois une gêne et un contrôle. Il voulut être plus libre, et il le fut. Ses derniers succès et les nécessités de la lutte qu'il soutenait contre l'Angleterre firent accepter assez généralement une suspension des assemblées d'états, suspension qu'on pouvait d'ailleurs croire temporaire et qui n'était pas une suppression absolue.

XXIII. — Parmi les moyens dont on se servit pour rétablir la fortune publique, un des plus importants fut une refonte complète et générale des règlements de finance et des ordonnances de comptabilité. Jacques Cœur, l'*argentier* du roi, fut l'auteur de ce grand travail, ou du moins y prit la principale part. Le détail d'une telle réforme ne peut être exposé ici. Il suffira de dire que le désordre des temps précédents l'avait rendue tout à fait obligatoire, et que le régime financier fut amélioré dans toutes ses parties.

On détermina de nouveau et on étendit les attributions de la chambre des comptes; on la déclara souveraine, et on la débarrassa de toutes les prétentions que le parlement élevait encore à la connaissance des affaires financières.

On détermina également avec une précision nouvelle les attributions de l'administration du domaine, qui avait à sa tête les trésoriers, et celles de l'administration des impôts (tailles, aides et gabelles), dirigée par un receveur général et des généraux de finances. Parmi ces généraux, les uns étaient directeurs, ordonnateurs et inspecteurs du service; d'autres, chargés de juger les affaires contentieuses, formaient un tribunal spécial qu'on appelait la cour des aides. Cette cour fut à son tour déclarée souveraine et rendue indépendante du parlement. On enleva aux tribunaux ordinaires des seigneurs et des églises toute ingérence dans les questions d'impôt. Ainsi l'administra-

Digitized by Google

tion fut régularisée, et la justice administrative, au moins pour les affaires financières, constituée d'une manière indépendante.

Charles VII revint enfin à l'usage déjà suivi par ses prédécesseurs, mais à peu près abandonné en raison du malheur des temps, d'affecter des dotations spéciales aux dépenses de sa maison, ce qui était d'autant plus important que la maison du roi comprenait différents services publics, entre autres celui de la guerre.

L'ordre judiciaire appelait des réformes analogues, car il avait beaucoup souffert des divisions politiques et de la scission du parlement en deux corps, dont l'un avait siégé à Paris sous le gouvernement anglais, et l'autre à Poitiers auprès du roi. Aux anciens abus s'en étaient ajoutés de nouveaux, triste fruit des malheurs publics. Dès l'année 1437, qui fut celle de la réintégration définitive du parlement à Paris, Charles VII entra dans une série de mesures que couronnèrent deux grandes ordonnances rendues en 1446 et en 1454. Il régla de nouveau la composition et la compétence des tribunaux à tous les degrés, les devoirs des juges, la procédure. Il voulut mettre un terme aux empiétements des juridictions les unes sur les autres. Il limita les pouvoirs du parlement, qui étaient trop étendus, réserva certaines affaires au grand conseil, et d'un autre côté soumit à sa juridiction l'université de Paris, très-déchue depuis le séjour des Anglais, et contre laquelle on peut supposer qu'il avait conservé une rancune et une défiance naturelles. Il était évidemment animé de la même défiance lorsqu'il enleva au parlement en 1437 le droit de se recruter lui-même; droit qu'il lui rendit cependant en partie; car il prit en 1446 l'engagement de ne nommer aux charges vacantes que sur des listes de présentation. Il abolit la vénalité des offices de baillis et de sénéchaux. Il rétablit en 1437 et institua à Toulouse en 1443 le parlement spécial du Languedoc, qui avait déjà existé avant Philippe le Bel; il lui adjoignit même pour les provinces du Midi une chambre des comptes et une cour des aides qui siégèrent à Montpellier. Afin que la centralisation judiciaire ne souffrît pas de cette institution et qu'elle en fût au contraire fortifiée, les officiers des deux parlements furent considérés comme les membres d'un seul et même corps. Des créations semblables eurent lieu quelques années après dans les provinces qui furent reprises aux Anglais.

Un projet, annoncé dans les ordonnances de ce règne, et

Digitized by Google

qui reçut un commencement d'exécution, consistait à rédiger toutes les coutumes du royaume et à valider seulement celles de leurs dispositions qui seraient admises par le parlement. On ne pouvait songer encore à l'uniformité des lois, mais on s'y acheminait par la révision des coutumes, qu'une foule de motifs rendaient d'ailleurs nécessaire.

Le gouvernement qui rétablissait l'ordre et la paix, qui réorganisait l'armée, les finances et la justice, devait aussi prendre quelques mesures en faveur du commerce et de l'industrie. Partout les souffrances avaient été grandes, dans les villes comme dans les campagnes; les transactions avaient diminué, l'argent avait plus ou moins disparu. Des cités industrielles, comme Lyon et Troyes, avaient perdu une partie de leur population; des provinces, comme la Champagne et la Normandie, l'avaient vue, au dire des contemporains, diminuer de moitié. Il s'était établi des courants d'émigration, de la Champagne dans l'Empire, de la Normandie dans la Bretagne, l'Angleterre ou la Flandre, c'est-à-dire des pays ravagés par les armées à ceux que la guerre épargnait.

Les victoires et les réformes de Charles VII ranimèrent peu à peu le travail agricole et industriel. La paix de 1435 avec la Bourgogne, plus tard la trêve de 1444 avec les Anglais, rouvrirent les communications de province à province, et rendirent l'activité aux transactions. Monstrelet, Matthieu de Coucy et les autres contemporains l'attestent en termes formels. Le conseil du roi entreprit alors de supprimer ou de racheter les péages des fleuves, qui étaient un des principaux obstacles au rétablissement du commerce, et qui, fort diminués autrefois, s'étaient reconstitués, multipliés ou aggravés, pendant que les Anglais étaient maîtres d'une partie de la France et que la guerre élevait une barrière entre les États du duc de Bourgogne et ceux du roi. Diverses ordonnances affranchirent en 1441 la navigation de la Marne, en 1444 celle de la Seine et de l'Oise, au moins sur les points les plus importants. La navigation de la Seine fut entièrement débarrassée en 1450 des entraves créées par les prétentions rivales des deux compagnies française et normande; Paris communiqua depuis lors avec Rouen aussi librement par eau que par terre. En 1448, on supprima après révision une partie des péages de la Loire, et un syndicat fut formé à Orléans pour le rachat de ceux que l'on conservait. La connaissance des affaires de péages fut enlevée

Digitized by Google

aux juges des seigneurs et attribuée exclusivement à ceux du roi.

Une ordonnance de 1443 créa trois foires annuelles à Lyon, de vingt jours chacune, franches et quittes de toute imposition, avec sauvegarde royale pour les marchands et les marchandises. On voulait à la fois relever la ville de Lyon, et faire concurrence sur une terre française aux foires de Genève, qui venaient de prendre un grand développement. On admit à ces nouvelles foires tous les étrangers sans distinction, excepté ceux dont les gouvernements étaient en guerre avec la France. Dès le règne suivant, les Allemands, les Suisses, les Italiens surtout, affluèrent à Lyon. Les Italiens y fondèrent des maisons de banque qui en firent le marché d'argent le plus important de l'Europe. La *loge du change* fut pendant un temps pour l'Europe ce que devaient être à d'autres époques les bourses ou les banques de Londres et de Paris. C'est encore aux Italiens que Lyon dut la première introduction des métiers à fabriquer les étoffes de soie, c'est-à-dire les bases de sa prospérité future. Enfin ses foires lui valurent, à peu de temps de là, des presses célèbres qui la rendirent rivale de Venise pour le commerce des livres.

Les foires de Champagne, que la guerre avait longtemps suspendues, furent réinstituées et reprirent une certaine activité, sans toutefois retrouver leur splendeur, le commerce s'étant frayé d'autres voies en suivant une autre direction. Partout, à Troyes comme à Lyon, au Lendit et à Saint-Laurent près de Paris, on multiplia les priviléges, c'est-à-dire les garanties, pour les marchands étrangers. Ces priviléges furent étendus, après la conquête de la Normandie, aux foires de Saint-Romain près de Rouen et de Guibray près de Caen. Dans les dernières années de son règne, Charles VII donna l'exemple d'ouvrir des marchés sur tous les points du territoire, exemple qui fut fécond; car sous Louis XI et Charles VIII les créations de ce genre se multiplièrent avec une rapidité inouïe.

Nul doute que l'industrie n'ait recommencé à prospérer. On a remarqué qu'à partir de l'an 1440 les ordonnances relatives aux corporations devinrent très-nombreuses. On peut signaler l'industrie minière comme ayant reçu vers cette époque une certaine impulsion. Ses premiers priviléges datent de Charles VII, Louis XI les a ensuite renouvelés. On estime que la consommation du fer et des métaux augmenta sensiblement pendant le

Digitized by Google

quinzième siècle, ce qui s'accorde avec la création d'un matériel d'artillerie et avec les progrès que fit l'exploitation des mines de charbon à Liége et dans le bassin de la Meuse.

L'époque si intéressante de la trêve avec les Anglais est celle à laquelle il importait de rattacher les actes les plus importants du gouvernement intérieur de Charles VII. La réforme des différents services publics, accompagnée de lois destinées à régler de grands intérêts, présente alors un ensemble imposant. On commença aussi à s'occuper de protéger les entreprises des Français à l'étranger; toutefois les mesures prises dans ce but appartiennent plus particulièrement aux dernières années du règne, à celles qui suivirent la conquête de la Normandie et de la Guyenne.

XXIV. — La paix dura trois ans, de 1445 à 1448, sans troubles sérieux, et la trêve fut plusieurs fois renouvelée avec l'Angleterre.

La cour seule fut agitée. Le Dauphin Louis, obligé de se soumettre après le malheureux succès de la Praguerie, l'avait fait de mauvaise grâce et s'entourait de mécontents. Les différents traits de son caractère, la personnalité, l'ambition, l'inquiétude, la jalousie défiante, s'accusaient de jour en jour davantage. Il était l'ennemi déclaré de plusieurs conseillers de son père et des plus accrédités, entre autres de Pierre de Brézé. Il l'était aussi de la fameuse Agnès Sorel, la dame de Beauté [1], alors dans tout l'éclat et le scandale de sa faveur. Agnès Sorel, femme altière et impérieuse, exerçait une véritable domination sur le roi; elle ne le quittait pas, gouvernait la cour et prenait plaisir à étaler sa puissance aussi bien que l'insolence de son luxe. Ce mépris des convenances trouvait des improbateurs qui n'étaient pas toujours silencieux [2]. Le Dauphin détestait la favorite. Il fut retenu quelque temps par sa femme, la jeune Marguerite d'Écosse, que son goût pour les arts et la poésie ont rendue célèbre; mais une mort presque subite la lui ayant enlevée en 1445, il ne put se maîtriser davantage. Il ne sut d'ailleurs jamais bien dissimuler, quelque prétention qu'il en eût. Il craignit ou affecta de craindre pour sa propre sûreté. Il exprima tout haut « combien il était déplaisant de ce gouver-

[1] Charles VII lui avait donné le château de ce nom.
[2] Voir le *Bourgeois de Paris*, an 1448.

Digitized by Google

nement[1] ». Enfin le bruit courut qu'il s'était emporté jusqu'à lever la main sur la maîtresse du roi.

Au mois de décembre 1446 Antoine de Chabannes, devenu comte de Dammartin, découvrit à Charles VII un complot formé au sein de la garde écossaise qui l'entourait au château de Razilly, et il accusa le Dauphin d'en être l'auteur. Le roi, décidé à ne pas laisser renaître ces conspirations de palais dont il avait été longtemps le témoin impuissant ou la victime, fit punir plusieurs officiers de sa garde, et relégua son fils dans le gouvernement du Dauphiné, où il le soumit à une étroite surveillance.

Quant aux princes, ils se montraient animés des sentiments les plus pacifiques. Le comte d'Armagnac s'était remis en 1445 à la miséricorde du roi et avait obtenu son pardon. Le duc de Bourgogne ne s'occupait que d'entreprises étrangères, châtiant les factions de la Hollande, disputant le Luxembourg à la maison d'Autriche, ou envoyant une croisière dans la Méditerranée pour secourir l'empereur de Constantinople contre les Turcs. Toutes ces entreprises avaient d'ailleurs peu d'importance. Philippe le Bon se plaisait au milieu des fêtes et des pas d'armes dont Olivier de la Marche a laissé de si longues et amusantes descriptions. Les tournois et les joutes, que la lecture des anciens romans de chevalerie avait remis à la mode, remplissent les histoires du temps.

C'était la maison de Bretagne qui inspirait au roi le plus de soupçons, à cause du rôle douteux que ses princes avaient toujours joué, et des intrigues anglaises qui s'agitaient dans le pays. En 1446 Charles VII dénonça au duc François Ier Gilles, son frère, comme s'étant rendu coupable d'intelligences avec les Anglais et de différents autres crimes. Le duc fit arrêter son frère et assembla les états de la province à Redon pour le juger. Richemont, l'oncle des deux princes, déclara « que le roi ne faisait pas bien de vouloir ainsi détruire la maison de Bretagne ». Il était trop l'ennemi juré des Anglais pour que ses tentatives de conciliation fussent suspectes. Il parvint à obtenir de François Ier qu'il accordât la vie à son frère, et de Charles VII qu'il se contentât d'un nouveau serment du duc. Celui-ci jura entre les mains de Dunois « qu'il serait bon et loyal serviteur envers le roi, et le servirait sans fraude contre le roi d'Angleterre et ses alliés ». Mais Gilles fut retenu en

[1] Duclercq.

Digitized by Google

prison ; il y succomba l'an 1450, et le bruit courut partout que le duc avait donné l'ordre de le faire mourir de faim.

Charles VII obtint, pendant les trêves avec les Anglais, un triomphe diplomatique assez important. Le schisme durait toujours, malgré le petit nombre d'adhérents que le concile de Bâle et l'antipape Félix V avaient conservés. Jusqu'à la mort d'Eugène IV, en 1447, les efforts tentés pour amener une conciliation définitive eurent peu de résultats. Mais quand les cardinaux lui eurent donné pour successeur Nicolas V, la France obtint que le nouvel élu fût reconnu par les États restés neutres. Le duc de Savoie, le seul prince resté fidèle à l'antipape, finit par céder aux sollicitations universelles et l'abandonna.

Félix V, qui n'avait plus pour lui que les cantons suisses, cessa dès lors de repousser la pensée d'une abdication, comme il avait fait jusque-là. Il voulut seulement en négocier les conditions avec la cour de Rome. Il déposa la tiare à Lausanne, en 1449. Les derniers membres encore vivants du concile de Bâle prononcèrent la dissolution de cette assemblée et reconnurent Nicolas V. L'unité de l'Église fut rétablie, et comme il arrive après toutes les grandes épreuves, Rome sortit de cette crise plus forte qu'auparavant. Nicolas V fut d'ailleurs un de ses pontifes les plus saints, les plus habiles et les plus savants. La France, qui avait tant contribué à l'extinction du grand schisme, eut encore l'honneur de mettre un terme à celui-ci par son initiative et sa diplomatie.

XXV. — Pendant que Charles VII préparait les forces nécessaires pour achever d'expulser les Anglais, ceux-ci le servaient admirablement par leurs divisions. Jamais la cour de Londres n'avait été aussi troublée qu'elle le fut après le mariage de Henri VI et de Marguerite d'Anjou. Le cardinal de Winchester, les ducs de Suffolk et de Somerset, auteurs de ce mariage et signataires des trêves, furent accusés d'avoir trahi l'honneur national. Marguerite d'Anjou, femme active et qui plus tard fut héroïque, mais qui était aussi altière et passionnée, ne fit rien pour calmer les défiances ou les haines populaires. On l'accusa d'être restée Française et de vouloir sacrifier le pays où elle régnait à celui où elle était née. Il y eut une émeute à Londres en 1447, causée par la mort subite du duc de Glocester, qui s'était opposé aux trêves avec la France. On répan-

Digitized by Google

dit le bruit que Marguerite d'Anjou l'avait empoisonné, et ce bruit fut accueilli partout avec la confiance la plus aveugle.

Ce fut Charles VII qui recommença les hostilités. En 1448 il se présenta sous les murs du Mans. Les Anglais n'avaient pas encore livré la ville à Charles du Maine, comme ils devaient le faire. Il obtint qu'elle le fût et consentit à signer alors une nouvelle trêve d'un an. Il employa ce temps à compléter sa réforme militaire par l'institution des francs archers.

En 1449, avant même que l'année fût expirée, les Anglais lui fournirent un autre motif d'entrer en campagne. Le 24 mars, le capitaine François l'Aragonais, qui était à leur service, surprit et enleva le château et la ville de Fougères, propriété du duc d'Alençon. Le duc de Bretagne, auquel ce dernier les avait engagés, en demanda la restitution aux ministres de Henri VI; Charles VII appuya la réclamation. Comme les Anglais ne se pressaient pas de le satisfaire, le duc arma ses vassaux, dont Richemont prit le commandement, et il les dirigea sur la Normandie. Le roi, sollicité de lui prêter main-forte, déclara qu'il avait à venger outre le grief de la prise de Fougères, plusieurs attaques contre les Castillans et les Écossais, ses alliés, ainsi que contre les marchands de Dieppe ou de la Rochelle. Il dirigea sur la Normandie une partie de ses compagnies d'ordonnance, et convoqua le ban et l'arrière-ban, qui accourut de partout. Le duc de Bourgogne resta neutre personnellement, parce qu'il avait une trêve avec les Anglais; mais il laissa partir ses vassaux, qui s'empressèrent de se ranger sous les bannières royales.

Dunois fut nommé lieutenant général et eut le commandement en chef. Il entra en Normandie par la frontière de l'Ile-de-France, pendant que Richemont et les Bretons y entraient par celle de Bretagne, et le duc d'Alençon avec un troisième corps moins considérable par celle du Maine. Déjà quelques capitaines avaient enlevé de petites places, comme Pont-de-l'Arche, Conches, Gerberoi. Dunois parut le 19 juillet devant Verneuil; il chassa de la ville la garnison, qui se retira dans le château; il repoussa Talbot qui était venu la secourir, puis divisa ses troupes, en laissa une partie au siége du château, et marcha avec l'autre sur Pont-Audemer, qu'il enleva le 12 août au premier assaut. Le 23, le château de Verneuil capitula.

Dès l'entrée, Charles VII invita par une proclamation les Normands, et en particulier ceux de Rouen, à chasser l'étran-

Digitized by Google

ger. Leurs dispositions n'étaient pas douteuses; elles s'étaient déjà manifestées à plusieurs reprises par des actes significatifs. Ils n'hésitèrent plus à se prononcer, dès qu'ils virent l'armée royale, dont la bonne organisation et la discipline régulière frappaient tout le monde d'étonnement. Ils remplacèrent à l'envi leurs croix rouges d'Angleterre par des croix blanches de France. Aussitôt Pont-Audemer pris, Lisieux et Pont-l'Évêque ouvrirent leurs portes. Thomas Basin, évêque de Lisieux, donna le signal de cet entraînement, que le clergé partageait et même entreprenait de diriger.

L'armée française, s'étant repliée sur le Vexin, n'eut qu'à paraître pour décider Mantes, Vernon, Gournay, la Roche-Guyon, à chasser leurs garnisons, d'ailleurs peu nombreuses, et hors d'état de se soutenir les unes les autres. Le château Gaillard opposa seul une résistance sérieuse; il fallut le tenir bloqué pendant six semaines. Pour rendre les soumissions plus faciles, les Français eurent soin de confirmer partout les priviléges, de maintenir les feudataires qui posaient les armes dans la possession de leurs fiefs, enfin de ne pas traiter le pays en conquérants.

Somerset, qui gouvernait la Normandie assisté de Talbot, demeura immobile; vainement adressa-t-il au conseil d'Angleterre demande sur demande pour qu'on lui envoyât de nouvelles troupes, il n'en reçut aucune, et ne put ni secourir ses garnisons ni les concentrer et les rallier; il ne pouvait même pas compter sur les bandes d'aventuriers qui étaient censées lui obéir, et dont les Normands faisaient une comparaison très-désavantageuse avec les troupes régulières de Charles VII. Voyant sa faiblesse et les dispositions du pays, il ne jugea pas prudent de tenir la campagne; il alla s'enfermer à Rouen, où il voulait d'ailleurs arrêter ou prévenir les complots par sa présence; dès les premiers jours de la guerre il y avait découvert une conspiration.

Pendant que Dunois obtenait ces succès rapides et que Charles VII entrait en personne dans plusieurs villes de la Normandie, le connétable et le duc de Bretagne s'emparaient de leur côté de Saint-James de Beuvron et de Mortain. Ils pénétrèrent dans le Cotentin, occupèrent sans coup férir Coutances, Saint-Lô, Carentan, Valognes, dont les garnisons se retirèrent à leur approche, puis revinrent assiéger le château de Fougères. Le condottiere François l'Aragonais y tint un certain

Digitized by Google

temps, mais il finit par vendre sa soumission et se mit au service de la France. Le duc d'Alençon rentra ainsi dans la capitale de son duché.

Tout l'effort de la guerre devait se concentrer sur Rouen. Dunois se présenta avec des troupes sous les murs de la ville, espérant qu'à sa vue les habitants se soulèveraient. Ils furent contenus par Somerset et Talbot. Les Français durent se replier à Pont-de-l'Arche, où le roi avait établi son quartier général. Quelques jours après, Dunois, comptant encore sur un complot qui devait lui ouvrir deux des portes, revint à la charge, il tenta même un assaut. Somerset empêcha le complot d'éclater et repoussa l'assaut. Cependant l'agitation était extrême dans la ville; les bourgeois demandèrent qu'on négociât. Dès le lendemain une ambassade de Rouennais et d'Anglais, l'archevêque en tête, fut envoyée à Charles VII.

Les Rouennais convinrent que la ville se rendrait, à la condition que la garnison anglaise et tous ceux qui voudraient la suivre seraient libres de se retirer. Somerset refusa ces conditions; alors les habitants, encouragés par la présence du roi dont l'avant-garde était déjà sur les hauteurs de Sainte-Catherine, se levèrent de tous côtés et balayèrent devant eux les Anglais, qu'ils forcèrent à s'enfermer dans le palais, le château et quelques autres positions. Ils firent même entrer plusieurs compagnies françaises dans l'intérieur de la ville. Au bout de douze jours, Somerset fut réduit à capituler et à signer des conditions beaucoup plus dures que celles auxquelles il avait refusé de souscrire. Il dut s'engager à remettre six des forteresses qu'il possédait encore dans la haute Normandie, à ne garder que celle d'Honfleur, et à payer une rançon de cinquante mille écus d'or. Talbot et d'autres chevaliers furent livrés en otage jusqu'à l'entier accomplissement du traité. Charles VII fit une entrée solennelle à Rouen le 10 novembre, suivi des princes du sang et des grands dignitaires de la cour; parmi ces derniers on distinguait Jacques Cœur, qui avait avancé deux cent mille écus d'or pour la conquête de la Normandie. Venaient ensuite les compagnies de gens d'armes, dont on admirait le bon ordre, la riche tenue, et surtout la discipline, aussi bien observée pendant la guerre que pendant la paix. Jamais conquête n'avait été plus rapide ni plus sûre. Le roi donna à la ville de Rouen Dunois pour gouverneur, Brézé pour capitaine, et Guillaume Cousinot pour bailli. Il confirma

Digitized by Google

tous ses priviléges, l'Échiquier, la coutume de Normandie, la charte aux Normands. Il abolit, pour plaire à ses nouveaux sujets, les derniers vestiges du monopole de la compagnie parisienne des transports de la Seine. Les Rouennais montrèrent un enthousiasme d'autant plus vif qu'ils avaient beaucoup souffert dans leurs intérêts et leur commerce pendant tout le temps de la domination anglaise.

Somerset s'était fait un point d'honneur de garder Harfleur, où les Anglais étaient rentrés en 1440; mais la place ne tarda pas à être investie par Dunois, malgré l'hiver. Elle capitula le 24 décembre, après quelques jours de siége. Les Français reprirent encore Honfleur, le 18 février suivant.

Somerset, retiré à Caen, espérait au moins défendre la basse Normandie. Il ne cessait de demander des troupes au duc de Suffolk, qui gouvernait l'Angleterre depuis la mort du cardinal de Winchester. Le conseil de Henri VI mit une telle lenteur dans ses apprêts, que le patriotisme anglais s'exaspéra. Jamais l'émotion populaire n'avait été aussi vive à Londres et dans les comtés voisins. Suffolk fut accusé de haute trahison; la reine, craignant que sa vie ne fût en jeu, voulut le sauver en l'exilant. A peine était-il embarqué, qu'un navire anglais se mit à sa poursuite et l'atteignit; le capitaine de ce bâtiment, après une sentence dérisoire, le fit décapiter par ses gens.

Les Anglais ne purent envoyer en France que trois mille hommes d'armes qui débarquèrent au mois de mars 1450 à Cherbourg, sous la conduite de Thomas Kyriel. Kyriel reprit Valognes et rallia quelques garnisons du Cotentin et du Bessin. Le comte de Clermont et le connétable, ayant réuni leurs deux divisions, voulurent défendre la route de Caen. Postés à Formigny, ils y livrèrent à l'ennemi, le 15 avril, avec des troupes inférieures, un combat sanglant et très-disputé, mais dont le succès fut décisif, grâce à la discipline des compagnies d'ordonnance et à une charge habile que Richemont exécuta. L'armée anglaise fut mise en pleine déroute, et son chef demeura prisonnier.

Après la journée de Formigny, Vire, Bayeux, Avranches, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, tombèrent rapidement au pouvoir des Français. Le comte de Clermont et le connétable marchèrent sur Caen; Charles VII et Dunois amenèrent bientôt les autres corps de l'armée devant la seconde capitale de la Normandie, que vingt mille hommes entourèrent. Le succès du

Digitized by Google

siége était certain; car les fortifications des villes, encore telles qu'au moyen âge, ne pouvaient résister à la puissance des nouveaux moyens d'attaque. Mais Charles VII voulut ménager les habitants et éviter un assaut. Il comptait sur la faiblesse de la garnison anglaise, qui, n'ayant pas l'espoir d'être secourue, capitula le 1er juillet. Il laissa Somerset se retirer en payant une rançon de trois cent mille écus d'or.

Les Anglais gardaient encore deux garnisons, à Falaise et à Cherbourg. Falaise fut assiégée par Jean Bureau, et se rendit en stipulant seulement la liberté de Talbot, son ancien gouverneur. Cherbourg capitula ensuite au mois d'août. La Normandie entière se retrouva française.

La nouvelle de ces événements causa au delà du détroit une irritation facile à comprendre. Les gens du pays de Kent marchèrent sur Londres, y ameutèrent le petit peuple, et forcèrent le gouvernement à leur livrer deux des ministres, auxquels ils firent trancher la tête. La bourgeoisie, très-hostile à la reine française et à ses conseillers, ne s'arma pour réprimer ce mouvement que lorsqu'elle vit les émeutiers victorieux mettre des maisons au pillage. D'un autre côté, un des princes du sang, Richard, duc d'York, obligea le roi de convoquer le parlement et se fit le chef d'une opposition déclarée. Depuis ce jour, les divisions intérieures, prélude de la sanglante guerre des deux roses, paralysèrent toutes les forces de l'Angleterre, qui se trouva hors d'état de sauver ses provinces du continent.

L'armée française était si bien disposée par le succès de ses dernières campagnes, qu'aussitôt la Normandie soumise, Charles VII résolut d'attaquer la Guyenne. On y escarmouchait déjà depuis 1449, et le comte de Foix avait occupé, à la tête des milices méridionales, la place de Mauléon-de-Soule. En 1450, après la prise de Cherbourg, Charles VII fit passer dans le Midi une partie de ses troupes, sous le commandement de Jean de Blois, comte de Penthièvre, qui était aussi vicomte de Limoges et comte de Périgord. On maintint ces troupes soumises à la même discipline qu'en Normandie. Elles étaient soldées avec régularité et payaient exactement leurs fournitures. Elles enlevèrent Bergerac, la Roche-Chalais, et occupèrent le pays jusqu'à la Dordogne.

Au début de la campagne suivante, Dunois amena les restes de l'armée royale, et les opérations militaires furent conduites plus vivement. Les Anglais n'étaient pas plus en état de défendre

Digitized by Google

la Guyenne que la Normandie. Ils n'y avaient que de petites garnisons, composées la plupart de nobles du pays. Ils se fiaient au dévouement des Gascons, sujets des Plantagenets depuis trois cents ans. Ils comptaient aussi sur les intérêts qui liaient la province à l'Angleterre, et ils n'avaient pas entièrement tort, car ils trouvèrent chez la noblesse gasconne et les marchands de Bordeaux une fidélité tout autre qu'en Normandie. Mais cette fidélité ne pouvait rien contre des forces militaires très-supérieures.

Dunois enleva en quelques jours la ville de Blaye, qui était la clef de la Guyenne ; la ville enlevée, les défenseurs du château, en nombre insuffisant, capitulèrent. Il s'empara ensuite de Bourg et de Libourne, pendant que ses lieutenants se rendaient maîtres de Dax, de Fronsac et d'autres forteresses. Toutes les villes de la province furent obligées d'envoyer leur soumission. Bordeaux demanda un délai de onze jours pour attendre le secours du roi d'Angleterre ; le 28 juin, après avoir constaté que ce secours n'était pas arrivé, elle ouvrit ses portes. Dunois y fit une magnifique entrée, pareille à celle de Charles VII à Rouen. Bayonne fut assiégée à son tour, et réduite le 26 août à suivre l'exemple de Bordeaux.

Le roi s'avança jusqu'à Taillebourg, où des députés de la Guyenne lui apportèrent l'hommage et la soumission de ses nouveaux sujets. La conquête n'avait presque pas coûté une goutte de sang. On confirma tous les priviléges de la Guyenne, tant les priviléges généraux de la province que les priviléges particuliers des villes.

XXVI. — Le séjour de Charles VII à Taillebourg fut signalé par l'arrestation de Jacques Cœur, qui avait avancé, soit de ses deniers, soit au moyen d'emprunts contractés sous sa garantie personnelle, une partie des sommes nécessaires aux expéditions de Normandie et de Guyenne. Jacques Cœur était l'homme le plus riche de France, et il en était devenu le plus puissant, parce qu'il en était le plus riche. Son procès eut un grand et naturel retentissement.

Fils d'un marchand de Bourges, associé dans sa jeunesse à un maître des monnaies, puis maître des monnaies lui-même, il avait entrepris en 1432 le commerce du Levant sur une grande échelle. Il avait établi, dans ce but, une maison à Montpellier, avec une succursale à Marseille. Il expédiait dans le Levant des marchandises françaises, et il en tirait des étoffes, des armes, des

Digitized by Google

denrées étrangères, pour lesquelles il créa en France divers entrepôts. Ses opérations présentaient la plus grande variété; il faisait avec l'Orient le change, la banque et le commerce de toute espèce de produits. Il y entretenait, dans les différentes places, particulièrement dans la Syrie et l'Égypte, qu'il avait visitées, une véritable armée de facteurs; il en compta jusqu'à trois cents. Il releva l'ancien commerce maritime, alors très-déchu, de Montpellier, du Languedoc et de la Provence, et le rendit en peu d'années assez puissant pour porter un ombrage sérieux aux Vénitiens et aux Génois. La Provence avait particulièrement souffert dans ses intérêts maritimes, depuis qu'elle appartenait aux ducs d'Anjou, à cause des guerres de ces princes dans le royaume de Naples. Jacques Cœur l'associa à ses entreprises; il se fit reconnaître *bourgeois* de Marseille, et y eut un de ses principaux établissements.

Ainsi, en s'assurant à lui-même d'immenses profits, il servait la France. Il acquit une assez grande influence personnelle en Orient pour négocier et conclure un traité entre Charles VII et le sultan d'Égypte, traité destiné à soustraire les marchands français aux avanies trop ordinaires dont ils étaient victimes dans les pays musulmans. Il usa pareillement de son crédit pour régler les démêlés des Vénitiens et des chevaliers de Rhodes avec le sultan. Enfin, le pavillon français reparut, grâce à lui, dans les Échelles du Levant, avec un tel éclat « qu'il n'y eut plus dans la mer d'Orient, pour emprunter les pompeuses expressions de Chastellain, mast revêtu sinon de fleurs des lys. »

Un tel homme, « plein d'industrie et de haut engin, » dit encore le même chroniqueur, était appelé à rendre à Charles VII, par le crédit qu'il s'était fait, des services financiers égaux à ses services commerciaux. Il lui en rendit en effet dès le temps où le malheureux prince promenait sa royauté errante de château en château. Quand le roi fut rentré à Paris, il devint son *argentier* ou trésorier privé; il rétablit les monnaies, dont la perturbation avait causé longtemps une souffrance générale. En 1440, il fut anobli. Peu de temps après, on le chargea d'installer le nouveau parlement de Toulouse, et depuis lors, il remplit chaque année les fonctions de commissaire près des états du Languedoc. On lui confia même plusieurs ambassades, une entre autres auprès du pape Nicolas V. Ce fut lui qui négocia le rétablissement de l'accord entre le saint-siége et le concile de Bâle.

Digitized by Google

Ces missions et ces emplois ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses entreprises commerciales; il faisait diriger sa maison par son neveu et des facteurs qu'il avait enrichis avec lui. Il obtint du roi, pour cela, une dérogation spéciale aux ordonnances qui défendaient aux officiers royaux de trafiquer pour leur compte. Sa fortune, qu'on a essayé vainement d'évaluer, passait pour fabuleuse. Il possédait une vingtaine de seigneuries, avec d'immenses domaines ruraux, des mines dans le Lyonnais, des maisons dans plusieurs villes, indépendamment des fonds placés dans les spéculations et le commerce maritime. Il fit construire à Bourges, d'après le type, modifié toutefois, des beaux édifices italiens, la maison célèbre qui porte encore son nom. Les contemporains y admiraient un luxe inaccoutumé de sculptures, d'ornements artistiques et de figures peintes représentant tous les personnages de sa famille. Malgré d'inévitables dégradations, il en reste assez aujourd'hui pour donner une idée de la splendeur d'une telle habitation et du genre de décorations intérieures qui était dans le goût du temps. On y lisait partout l'ambitieuse devise du maître : *A cœurs vaillants rien impossible.*

Jacques Cœur, arrivé à l'apogée de la fortune et des dignités, se trouva dans une situation complexe et périlleuse. Comme il dirigeait la plus grande maison de banque et de commerce qu'il y eût en Europe, et qu'il était en même temps officier de l'État, la légitimité de ses opérations et de ses gains pouvait être mise en soupçon. Comme il jouissait de priviléges réels pour le commerce étranger, ces priviléges devaient lui susciter des jalousies et des hostilités. Comme enfin il exerçait à la cour une influence d'une nature particulière et jusque-là sans précédents, sa faveur inspira de l'ombrage. Sa fortune, que l'opinion publique s'exagéra outre mesure, ainsi qu'il arrive toujours, excita l'envie. Il eut contre lui l'opposition malveillante qui pouvait s'attacher à un financier, à un conseiller du roi, à un parvenu. Il mécontenta tous ceux qu'il ne put obliger ni ménager suffisamment. L'intégrité des financiers était chose rare et à laquelle on ne croyait point. Un receveur général des finances, Jean de Sancoins, subit un procès de malversation et fut condamné à une amende de soixante mille écus d'or emportant la confiscation des biens. Jacques Cœur fut en butte à des accusations du même genre, et pour mieux le desservir auprès du roi, on l'accusa encore d'avoir eu des intelligences

Digitized by Google

avec le Dauphin, relégué dans le gouvernement du Dauphiné, de lui avoir avancé de l'argent, d'avoir même contribué, de concert avec lui, à empoisonner Agnès Sorel, qui était morte dans le courant de l'année 1450.

Sous le poids de ces différentes accusations, Jacques Cœur fut emprisonné à Taillebourg. On saisit ses biens, et on nomma pour le juger une commission dont les principaux membres furent le comte de Dammartin, le sire de Gouffier, chambellan, Jean Bureau et le Florentin Otto Castellani, trésorier de Toulouse. Quoique choisis parmi ses ennemis, ils reconnurent que la plupart des imputations au sujet desquelles on l'avait arrêté étaient calomnieuses, et qu'il n'y avait pas lieu de le condamner. Mais cette première accusation, qui ne reposait que sur des soupçons et le bruit public, servit de prélude à une autre plus sérieuse. En examinant ses opérations de commerce, on releva un certain nombre d'actes et de faits contraires aux lois. Il avait exporté de grandes quantités d'or et d'argent, entretenu des relations avec les ennemis de la foi, contrairement aux défenses du gouvernement et de l'Église. Il allégua les dispenses qu'il avait obtenues du roi et du Pape. On lui reprocha ensuite d'avoir abusé de sa charge de commissaire pres des états du Languedoc pour faire des gains illicites, d'avoir malversé dans la gestion des intérêts de la province, et reçu un don manuel des états.

Que les opérations de Jacques Cœur ne fussent pas irréprochables, au moins à notre point de vue actuel, on peut l'affirmer sans témérité. Qu'il ait profité de son crédit pour obtenir, à l'égard de certaines lois prohibitives, des dispenses équivalant à de véritables monopoles, il n'est pas davantage permis d'en douter. Qu'enfin il ait reçu un don des états de Languedoc, le fait, s'il n'est pas absolument prouvé pour nous, est des plus probables. Mais d'une part, il ne paraît pas que les idées de moralité en matière commerciale et même administrative fussent arrêtées comme elles l'ont été depuis. Ensuite les juges étaient les ennemis personnels de l'accusé, et quelques-uns ses débiteurs. Son procès fut un procès politique. On le traita sans ménagement, on entrava sa défense, on ne lui laissa d'autre conseil que celui de deux de ses facteurs; on lui refusa les délais nécessaires pour faire venir les pièces utiles à sa justification. Son fils, Jean Cœur, archevêque de Bourges, s'unit à l'évêque de Poitiers, et tous deux protestèrent contre ces irré-

Digitized by Google

gularités. Ils essayèrent de le sauver en invoquant pour lui le privilége de cléricature, car il avait été tonsuré dans sa jeunesse; mais les tribunaux laïques n'étaient pas forcés de reconnaître ce dernier privilége, et la réclamation ne fut pas admise. Les juges poursuivirent l'instruction, ne firent grâce à l'accusé que de la torture, et rendirent leur arrêt le 29 mai 1453. Jacques Cœur, convaincu d'avoir commis des concussions et envoyé des armes aux infidèles, fut déclaré coupable de lèse-majesté, déclaration qui entraînait la mort et la confiscation des biens.

Charles VII commua la peine, en raison des grands services que son argentier lui avait rendus. Il lui accorda la vie et ne confisqua qu'une partie de ses biens. On exigea de lui seulement qu'il payât de fortes sommes à différents titres, qu'il restituât ce qu'il avait acquis indûment et qu'il fît une amende honorable en public. Il dut confesser publiquement, dans une salle du prétoire de Poitiers, à genoux et nu-tête, sans chaperon ni ceinture, une torche de cire à la main, en présence du procureur général, la vérité des griefs contenus dans son arrêt. On l'enferma ensuite dans un donjon.

Il s'échappa sous un déguisement après quelques mois de captivité, et se rendit en Italie, où il recommença de nouvelles entreprises destinées à rétablir sa fortune; tous ses facteurs lui étaient restés fidèles. Mais il mourut en 1456, après avoir reçu du Pape le commandement des galères pontificales contre les ennemis de la foi, dignité qui équivalait pour lui à une réhabilitation.

Son procès fut l'œuvre de passions et de haines aussi injustes qu'aveugles. Odieux à ce titre, il le devint encore davantage par les circonstances qui le suivirent. Plusieurs de ses auteurs, Castellani, Gouffier, ne tardèrent pas à être condamnés pour crimes avérés. D'autres, comme le comte de Dammartin, se rendirent acquéreurs à bas prix des biens du condamné, qu'ils partagèrent avec des courtisans et avec madame de Villequier, nouvelle maîtresse du roi.

Cependant les fils de Jacques Cœur obtinrent de Charles VII quelques restitutions, et plus tard Louis XI les autorisa à présenter au parlement une demande en révision. Ils exposèrent dans leur requête que leur père avait pris une part importante au maniement des finances, « où il s'était gouverné au bien du pays, et qu'il avait mis sus grand navigage de galées sur mer, au grand honneur, louange et profit du royaume et de la chose

Digitized by Google

publique des Français. » L'affaire fut étouffée à cause du nombre et de la qualité des personnes qui y étaient impliquées; Jacques Cœur n'en fut pas moins réhabilité par l'opinion.

Il l'a été par l'histoire sans hésitation aucune. Elle a considéré, non pas ses actes, dont il ne nous est pas possible de connaître tous les détails, mais la manière odieuse dont agirent ses ennemis, et les immenses services qu'il avait rendus. Disposée à l'indulgence par ces motifs et par la considération que la morale publique ne pouvait être de son temps aussi scrupuleuse que du nôtre, elle n'a voulu voir dans sa condamnation qu'un nouvel exemple de l'ingratitude de Charles VII.

Le fondateur du crédit public en France a donc laissé une mémoire célèbre. Sa célébrité même, loin de diminuer, a grandi avec le temps, parce qu'on a mieux compris l'importance de ce qu'il a fait, et que les entreprises de commerce et de finance, s'étendant et se perfectionnant, ont ramené l'attention sur lui. Il est malheureusement regrettable que les auteurs contemporains ne lui aient pas toujours accordé dans leurs écrits la place qu'il eût dû y occuper, soit que ses spéculations fussent d'une nature trop secrète, soit que son procès et sa condamnation leur aient commandé le silence, soit enfin, et c'est là sans doute la raison principale, qu'on n'attachât pas alors aux questions d'économie publique l'importance que nous avons appris aujourd'hui à leur donner.

XXVII. — Charles VII continuait d'observer le Dauphin avec une défiance extrême, et celui-ci, enfermé dans le gouvernement du Dauphiné, semblait prendre à tâche de la justifier. Il agissait en souverain dans une province qui avait d'ailleurs une organisation assez indépendante du reste de la monarchie. On craignait toujours que pour s'emparer du pouvoir il ne formât une ligue avec les princes et ne cherchât des alliances à l'étranger. Aussi les gouvernements de la Normandie et de la Guyenne qu'il demanda successivement lui furent-ils refusés. Il voulut s'assurer l'appui de la maison de Savoie, voisine du Dauphiné, et il s'empressa d'épouser dans ce but, en 1451, une princesse de cette maison, quoiqu'elle n'eût encore que six ans. Charles VII, qui s'était opposé à ce mariage, résolut de punir le duc de Savoie, fit marcher ses troupes contre lui en 1452, et s'avança en personne jusque dans le Forez. Le Dauphin, pour soutenir son beau-père,

Digitized by Google

organisa dans le Dauphiné des compagnies de gendarmes et de francs archers sur le modèle de celles de France. Le cardinal d'Estouteville intervint comme médiateur au nom du Pape, et entreprit de négocier un rapprochement auquel la fierté blessée du père et l'obstination du fils mettaient un égal obstacle. Une réconciliation n'était pas possible; mais la nouvelle subite d'une révolte de la Guyenne et d'un débarquement des Anglais décida le roi à conclure un compromis, pour avoir la libre disposition de ses forces.

On avait assujetti la Guyenne au payement de la taille pour les gens d'armes, malgré l'opposition des états, qui déclaraient n'avoir aucun besoin de gendarmes pour garder le pays, et se plaignaient de cette nouvelle charge ajoutée à celle des aides et des autres taxes indirectes. Ils la prétendaient même contraire à leurs priviléges. Des députés allèrent à Bourges présenter une requête au roi; il refusa de les satisfaire. Le mécontentement fut général dans toute la province; il fut particulièrement vif à Bordeaux, dont les intérêts de commerce souffraient de la séparation avec l'Angleterre, et où plusieurs seigneurs puissants étaient restés dévoués aux Anglais. L'un d'eux, Lesparre, se rendit à Londres; il y trouva le conseil de Henri VI momentanément raffermi, et il décida la reine et Somerset à faire une tentative sur le continent pour réparer leurs derniers revers. Cinq mille hommes d'armes, commandés par le vieux lord Talbot, comte de Shrewsbury, descendirent dans la Gironde. Talbot parut le 20 octobre en vue de Bordeaux, et y entra comme par surprise. La ville, dont la garnison était insuffisante, ouvrit ses portes et livra même les officiers français qui se trouvaient dans ses murs. Les Anglais s'y établirent; ils enlevèrent encore plusieurs petites places, comme Chalais, Jonzac et Castillon sur la Dordogne.

On ne s'explique pas comment Charles VII avait pu laisser la Guyenne dégarnie de troupes à ce point. Quoi qu'il en soit, aussitôt la nouvelle reçue, il se hâta de traiter à Feurs avec son fils et le duc de Savoie pour courir en Guyenne. Mais la saison avancée ne lui permit que d'arrêter les progrès de l'ennemi, et de renforcer les garnisons qui étaient trop faibles. Il dut remettre l'action décisive à la campagne prochaine.

Au mois de juin 1453, la plus grande partie des troupes royales fut dirigée vers la Garonne. On commença par reprendre Chalais. Ensuite une division, commandée par Jean de Pen-

Digitized by Google

thièvre, et comprenant l'artillerie de Jean Bureau, alla mettre le siége devant Castillon, la plus forte des places occupées par les Anglais. Talbot venait de recevoir quelques renforts, mais en nombre insuffisant; il savait n'avoir plus à attendre ni un homme ni un écu, et comme il ne pouvait opposer aux Français que des forces inférieures, la prudence lui commandait de s'enfermer à Bordeaux. Mais les Bordelais furent effrayés de la pensée de soutenir un siége; ils craignirent que l'Angleterre ne les abandonnât, comme elle avait déjà fait une fois, et ils menacèrent de traiter avec Charles VII si le sort de la guerre n'était promptement fixé par une bataille. Dans cette extrémité, Talbot n'avait plus qu'à tenter la fortune. Il courut à Castillon avec cinq ou six mille hommes pour essayer d'en faire lever le siége. Le 17 juillet il surprit les francs archers dans leur campement, qu'il enleva; il ordonna ensuite aux chevaliers anglais de mettre pied à terre et de marcher à l'assaut du parc fortifié où était l'artillerie de Jean Bureau. Il avait trop peu de monde pour le succès d'une attaque aussi désespérée. Les gendarmes français, ralliant une partie des francs archers, repoussèrent l'assaut sans beaucoup de peine, puis poursuivirent et dispersèrent les assaillants. Le vieux Talbot, âgé de quatre-vingts ans, resta sur le champ de bataille avec un de ses fils.

La garnison de Castillon se rendit aux vainqueurs. Charles VII vint à Libourne prendre le commandement général de ses troupes. On occupa le Médoc, et Bordeaux fut cerné. Les sires de Lesparre et de Duras y tinrent sept semaines, au bout desquelles ils se trouvèrent réduits à l'extrémité. Sur terre, l'artillerie française était au moment de faire brèche. En même temps une flotte de la Rochelle, assistée de navires bretons, hollandais et castillans, bloquait la Gironde et interceptait les convois. Le roi, assuré de forcer la ville, aima mieux, comme il avait fait à Caen, éviter un assaut et les malheurs qui en eussent été la suite inévitable. Il consentit à laisser les Anglais se retirer. La capitulation eut lieu le 17 octobre. Charles VII accorda une amnistie aux habitants, en exceptant toutefois vingt personnes, qui furent bannies. Le sire de Lesparre était du nombre; il rentra peu de temps après pour tramer un nouveau complot; il fut pris et eut la tête tranchée.

La ville fut privée de ses priviléges et condamnée au payement de cent mille écus d'or; elle obtint plus tard, il est vrai, remise d'une partie de cette amende. La taille pour les gen-

Digitized by Google

darmes fut maintenue dans toute la province; il en fut de même des aides, sauf quelques modifications particulières. Jean Bureau fut nommé maire de Bordeaux et capitaine de deux nouvelles forteresses, le château Trompette et le château du Hâ, élevées pour en commander les abords. Ainsi la Guyenne fut aussitôt reconquise que perdue, et cette fois elle le fut pour toujours. Le roi en donna le gouvernement au comte de Clermont, fils du duc de Bourbon.

Les Anglais ne conservaient plus sur le continent que Calais avec les deux châteaux de Ham et de Guines. Charles VII n'essaya pas de les forcer dans ces derniers retranchements. Il y trouva sans doute trop d'obstacles. D'ailleurs cette conquête eût profité surtout au duc de Bourgogne, maître de l'Artois et des villes de Guines et Ardres.

La Normandie et la Guyenne furent soumises à la taille pour l'entretien des gendarmes et des francs archers, et à un système d'impôts indirects plus ou moins analogue à celui du reste du royaume; à cela près, elles conservèrent leur organisation administrative. On leur laissa leurs états provinciaux, quoique la permanence des impôts en eût nécessairement réduit le rôle et l'importance. Bordeaux avait eu sous les Anglais un conseil souverain; Charles VII promit de le transformer en un parlement, semblable à ceux de Paris ou de Toulouse. L'installation du nouveau parlement de Guyenne eut lieu en 1462. Dans la Normandie Charles VII créa une cour des aides en 1453; l'ancien Échiquier fut converti en cour souveraine, mais un peu plus tard, sous le règne de Louis XII.

La plupart des chartes communales des deux provinces furent refaites ou revisées par Charles VII et Louis XI, soit qu'elles eussent été détruites pendant la guerre, soit plutôt qu'elles renfermassent à cause de leur antiquité des dispositions incompatibles avec l'ordre nouveau. En général, le gouvernement se réserva une certaine tutelle sur les administrations municipales et une part dans le choix des conseils ou des maires.

Plusieurs de ces chartes renferment des priviléges d'une nature particulière, comme des exemptions d'impôt pour un certain nombre d'années. Mais c'étaient là des priviléges exceptionnels et temporaires accordés à des villes détruites qu'on voulait rebâtir, ou à d'autres qu'on voulait agrandir par de nouveaux établissements. La plupart des villes maritimes de la

Digitized by Google

Normandie, Granville, la Hogue, Fécamp, Dieppe, étaient dans ce dernier cas; on les exempta d'impôts, à la charge d'entretenir leurs ports.

Les Anglais, rejetés dans leur île, allaient stérilement user leurs forces dans une guerre civile de trente ans. La France, redevenue maîtresse de son territoire naturel et forte de l'ascendant qu'elle avait si sûrement conquis, songea un instant à les poursuivre jusque chez eux. Mais Charles VII, qui avait pris l'habitude de n'agir qu'avec prudence et à coup sûr, craignit de compromettre les résultats obtenus et s'occupa surtout de les consolider. Dans ce but, il s'efforça d'étendre ses alliances, de prévenir les complots à l'intérieur, de fortifier le progrès que faisait dans le pays entier le sentiment national uni au sentiment monarchique. Jamais peut-être ces deux sentiments n'avaient été mieux confondus.

XXVIII. — Pendant que le roi conquérait la Guyenne, le duc de Bourgogne gardait une stricte neutralité. Fidèle aux stipulations du traité d'Arras, il s'était imposé la loi de ne pas traiter avec les Anglais, ou du moins de ne faire avec eux que les trêves marchandes exigées par les intérêts de ses États. Il était d'ailleurs occupé de plusieurs guerres dans les Pays-Bas, et il dut réprimer à Gand des troubles très-graves.

Gand était alors la plus puissante des villes de Flandre. Elle était assez populeuse pour mettre au premier signal dix-huit ou vingt mille hommes sur pied. Elle jouissait de tous les priviléges possibles : priviléges industriels, qui assuraient à ses cinquante-deux corps de métiers les garanties, les avantages nécessaires pour la prospérité de leurs travaux; priviléges municipaux, qui donnaient aux habitants le droit d'élire librement leurs magistrats et leurs juges; priviléges politiques enfin; car la ville traitait pour ses intérêts propres avec les États étrangers, en sorte qu'elle formait une véritable république dont le comte de Flandre n'était que le suzerain. Sans doute ces priviléges n'étaient pas particuliers aux Gantois; la Flandre à peu près entière en possédait de semblables, mais nulle autre part ils ne formaient un aussi solide faisceau. *Messieurs de Gand*, comme on les appelait, étaient hors de pair comparés à tous leurs voisins, surtout depuis le rude traitement infligé à Bruges en 1437. Ils étaient très-indépendants vis-à-vis du duc de Bourgogne, recevaient rarement des ordres, exigeaient qu'on négo-

Digitized by Google

ciât avec eux, et n'avaient qu'un signe à faire pour réunir une milice armée sur la grande place du marché du vendredi.

En 1446, Philippe le Bon voulut établir une gabelle ou droit sur le sel. Il se rendit lui-même à Gand pour exposer sa demande, et il éprouva un refus péremptoire. Depuis lors il s'éleva dans la ville un parti d'opposition qui se montra très-ardent et s'empara en 1449 des élections municipales. Le duc cassa les élections, d'ailleurs irrégulières, demanda qu'on lui livrât les trois principaux auteurs des menées dirigées contre lui, et annonça l'intention de modifier la constitution municipale, ou de la ramener à ce qu'elle était cent cinquante ans plus tôt. Il se plaignait que les corps de métiers eussent accaparé peu à peu tout le gouvernement de la ville, et qu'en même temps ils étendissent trop facilement la jouissance de leurs priviléges aux étrangers et aux forains; ces derniers pouvaient acquérir le droit de bourgeoisie à des conditions vraiment illusoires. Il en résulta une agitation extrême, surtout chez le petit peuple, et enfin une émeute, au mois de décembre 1451. Les gens de métier mirent à mort deux agents du duc, se donnèrent des capitaines, et prirent les chaperons blancs, c'est-à-dire l'insigne insurrectionnel que leurs aïeux portaient au temps de Pierre Dubois et de Philippe Arteveld. Le duc lança un manifeste où il exposa tous les griefs qu'il avait contre les Gantois, et les menaça de sa vengeance.

Les capitaines n'attendirent pas qu'il exécutât ces menaces. Ils voulurent profiter de la première effervescence des esprits pour engager la guerre immédiatement. Ils sonnèrent la cloche de Roland, armèrent les gens de métier, firent sortir l'artillerie de la ville, et allèrent assiéger le château d'Audenarde, où le duc avait une garnison. Mais ce château, fortifié par Louis de Mâle, exigeait un siége en règle. Les Gantois l'ayant attaqué imprudemment, échouèrent, et malgré leur bravoure furent ramenés jusque dans leurs murs avec des pertes considérables. Ils se crurent trahis, rentrèrent en criant vengeance, et mirent en accusation leurs capitaines, qui furent décapités publiquement le 23 avril 1452.

Ils essayèrent d'entraîner les autres villes flamandes à prendre les armes comme eux; les impôts établis récemment par le duc avaient causé un vif mécontentement partout. Mais partout aussi on craignait de s'exposer à sa vengeance; on redoutait une perturbation dans l'industrie et le commerce, qui étaient la

Digitized by Google

vie du pays, enfin on n'éprouvait que méfiance pour l'esprit arrogant des Gantois, et répulsion pour les derniers actes de leur démagogie. Ils ne purent avoir pour eux que leur banlieue, c'est-à-dire le pays de Vaës et les cantons maritimes voisins des bouches de l'Escaut, cantons dont les intérêts étaient les mêmes que les leurs. Bruges refusa formellement d'embrasser leur querelle; les marchands étrangers qui s'y trouvaient établis se contentèrent d'offrir une médiation; elle ne fut pas acceptée. Les Gantois recherchèrent alors l'alliance de Liége et de quelques villes hollandaises qui leur envoyèrent des approvisionnements. Les Anglais leur promirent aussi un secours, mais ce secours arriva tard et ne fut que de quinze cents hommes.

Ils s'adressèrent enfin à la France, dont le roi, suzerain de la Flandre, y possédait une juridiction supérieure. Charles VII avait des démêlés continuels avec Philippe le Bon au sujet des droits régaliens qu'il prétendait exercer dans les États du duc. Le parlement de Paris et le conseil ne laissaient pas échapper une seule occasion d'y faire acte de juridiction, pour rappeler que c'étaient des dépendances du royaume. La difficulté roulait sur l'exécution du traité d'Arras, par lequel Charles VII avait renoncé à l'exercice de quelques droits particuliers, mais avec des conditions et des réserves dont l'interprétation soulevait des conflits. Le duc répondait aux plaintes des agents royaux en récriminant à son tour. Au fond, Charles VII et Philippe le Bon s'observaient, se ménageaient et se témoignaient de grandes défiances [1].

Charles VII, sollicité par les Gantois de les protéger, se contenta de leur offrir sa médiation. Il était alors occupé des affaires de la Savoie, et il allait l'être de celles de la Guyenne. Ce qu'il craignait le plus, c'était de voir les Anglais rentrer sur le continent par la Flandre à la faveur des troubles qui la déchiraient. Il envoya des ambassadeurs à Philippe, au moment où ce dernier, ayant passé l'Escaut avec sa chevalerie, enlevait une à une les petites places du pays de Vaës. Les envoyés royaux engagèrent le duc à modérer ses exigences financières, et lui représentèrent la nécessité de terminer au plus tôt une guerre qui pouvait rouvrir aux Anglais les portes du royaume; ils proposèrent d'ailleurs une sentence arbitrale qui lui était toute favorable. Les Gantois devaient renoncer aux bannières de

[1] Dansin, *Histoire du gouvernement de Charles VII.*

Digitized by Google

leurs corporations, à leurs assemblées générales de métiers, et à la forme de leurs élections municipales. Ils devaient perdre toute autorité et toute juridiction sur les châtellenies voisines. Deux des portes de la ville devaient être murées et les chaperons blancs supprimés. Les magistrats devaient se rendre au-devant du duc en chemise et tête nue, suivis de deux mille bourgeois sans ceinture et lui faire publiquement amende honorable (4 septembre 1452).

Les Gantois refusèrent d'accepter une pareille sentence, et continuèrent la guerre avec le secours des quinze cents Anglais que Henri VI leur envoya, au moment même où il donnait à Talbot l'ordre de descendre sur les côtes de Guyenne. A côté des chaperons blancs, une autre association militaire se forma, celle des *compagnons de la verte tente*, ainsi nommés parce que, semblables aux anciens Suèves, ils ne devaient pas coucher sous un toit tant que durerait la campagne.

Philippe le Bon avait occupé en 1452 la plus grande partie du pays de Vaës. L'année suivante il résolut de frapper un coup décisif. Au mois de juillet, il marcha sur Gand avec une armée peu nombreuse, mais qui comprenait un corps choisi d'archers de la Picardie et l'élite de la chevalerie de tous ses États. Les Gantois, trompés par les capitaines anglais, et trahis peut-être par quelques-uns de leurs propres chefs, acceptèrent une bataille dans la plaine de Gavre. Ils avaient la supériorité du nombre, toute la population ayant voulu combattre, y compris les femmes et les enfants. Mais ce fut ce qui acheva de les perdre; leur armée n'était qu'une cohue. Ils se rangèrent sur trois lignes, dont la première seule était formée de bons soldats. Dès le commencement de l'action, un chariot de poudre éclata et mit leurs rangs en désordre. Les archers de Picardie, soutenus par la chevalerie bourguignonne, rompirent leur première ligne; les autres tombèrent alors dans une confusion indescriptible, et comme à Rosebecque la bataille devint une boucherie. La milice des métiers, resserrée dans des prairies étroites et bordées de canaux, essaya d'en défendre quelque temps l'accès à la chevalerie; le duc, qui voulut charger en personne, courut un instant un grand danger. Mais une fois le passage des canaux forcé, les fantassins furent écrasés et foulés aux pieds des chevaux, leur entassement ne servant qu'à augmenter leurs pertes. Malgré l'intrépidité héréditaire dont ils firent preuve, une moitié de leurs combattants, suivant le cal-

Digitized by Google

cul des relations contemporaines, périt massacrée ou noyée. Philippe ne put résister à la pitié que lui inspira la vue d'un pareil carnage.

Huit jours après sa victoire, il fit son entrée à Gand; les bourgeois le reçurent tête nue et pieds nus. Il leur imposa le traité que le roi leur avait offert à Lille l'année précédente, en l'aggravant toutefois. Les Gantois payèrent les frais de la guerre, perdirent leurs bannières, l'organisation indépendante de leurs métiers, et virent restreindre l'extension des droits de bourgeoisie. Ils durent faire amende honorable et demander grâce.

L'éclat qu'avaient jeté les grandes communes flamandes et les rigueurs d'une réaction qui, pour être moins sanglante qu'à Bruges, ne s'en exerça pas moins avec une dureté extrême après une guerre sans quartier, ont pu faire regretter à quelques points de vue la révolution qui réforma les constitutions de Bruges et de Gand, et réduisit les corporations de métiers au rôle subalterne qu'elles jouaient dans les villes de France. Au fond, cette révolution était inévitable. Il fallait que ces communes devinssent des républiques indépendantes ou fussent soumises au gouvernement de Flandre, et dans ce dernier cas elles ne pouvaient conserver que ceux de leurs priviléges qui étaient compatibles avec lui, c'est-à-dire les garanties de bonne administration ou de bonne justice, la liberté municipale et la protection de leurs intérêts. Maintenant, une ère pacifique allait succéder pour la Flandre et les Pays-Bas à une époque où leur activité avait été puissante, mais continuellement paralysée par des troubles et des guerres civiles.

XXIX. — Quelques jours avant les batailles de Castillon et de Gavre, la nouvelle se répandit que les Turcs étaient maîtres de Constantinople, que l'empire d'Orient avait définitivement succombé et que le croissant dominait sur le Bosphore. On vit bientôt les Grecs réfugiés et les chrétiens orientaux affluer dans toutes les cours de l'Europe.

Les espérances ou plutôt les illusions qu'avaient fait naître le concile de Florence et la proclamation de la réunion des deux Églises s'étaient aussitôt dissipées. Cet accord tardif, consenti à la dernière heure par l'empereur et les chefs du clergé byzantin, avait été considéré par le peuple grec pris en masse comme une abdication de sa foi et de sa nationalité. Les Grecs aimaient

Digitized by Google

mieux, suivant l'expression de l'un d'eux, voir à Constantinople le turban d'un sultan que le chapeau d'un cardinal. La plupart des prélats orientaux s'étaient empressés de retirer leur adhésion à l'acte d'union [1].

Depuis l'avortement de ce grand projet, les États occidentaux ne se préoccupaient plus des progrès des Turcs que dans la mesure de leurs propres dangers. La croisade prêchée par la cour de Rome n'eut d'écho que chez les peuples menacés directement, comme les Hongrois et les Slaves voisins du Danube, ces derniers se trouvant réduits à la défensive par la défaite du fameux chevalier blanc de Hongrie, Jean Hunyade, et du roi de Pologne Ladislas, à Varna. La ville de Constantin et de Justinien, la capitale d'un empire chrétien pendant onze siècles, obtint à peine au moment suprême l'assistance de quelques milliers de marins vénitiens ou génois.

La nouvelle que Mahomet venait d'élever le croissant sur les tours de Sainte-Sophie eut un retentissement naturel. Les petits États grecs ou slaves qui n'avaient pas encore succombé prévirent le joug qui les attendait. Quelques-uns s'apprêtèrent à périr au moins avec gloire et à vendre chèrement leur liberté. L'effroi ne fut guère moindre dans les républiques et les principautés italiennes, frappées tout à coup de la proximité et de l'imminence du danger. Mais ailleurs les craintes se mesurèrent à la distance. Assez vives en Allemagne, elles le furent beaucoup moins en France. Là même où la barbarie des Turcs et les récits qu'on en faisait inspiraient le plus d'effroi, la chute de l'empire byzantin ne causait aucuns regrets. On l'imputait à l'obstination avec laquelle il s'était isolé religieusement du reste de la chrétienté; on y voyait le châtiment du schisme grec. Les Orientaux, de leur côté, témoignèrent après comme avant leur ruine la même aversion à se rapprocher des Latins. Ils disaient que Dieu voulait les éprouver et qu'ils acceptaient l'épreuve. Le dernier empereur, Constantin Paléologue, s'était fait tuer sur la brèche de sa capitale. On admira moins en Occident son héroïsme qu'on ne déplora son aveuglement.

Nicolas V envoya des légats prêcher la croisade en Allemagne et en France. L'Allemagne fut ébranlée par cette prédication; l'empereur Frédéric III convoqua une diète générale pour l'année 1454. En France, ce fut à la cour du duc de Bour-

[1] Voir à ce sujet la *Chronique* de Phranza, qui déclare cependant qu'il aurait sacrifié ses deux yeux pour l'union.

Digitized by Google

gogne que le légat trouva l'accueil le plus favorable. Philippe le Bon, quoique âgé de plus de cinquante ans, parut flatté dans son orgueil de l'idée de commander une armée composée de contingents européens et destinée à chasser les Turcs. Il célébra des fêtes d'une extrême magnificence à Lille, au mois de janvier 1454. Il y prodigua des sommes folles pour séduire et entraîner sa noblesse. On y vit paraître, au milieu d'un banquet, la figure de l'Église éplorée sollicitant le secours de ses enfants. Tous les vassaux et alliés de la maison de Bourgogne firent vœu « à Dieu, aux dames et au faisan, » suivant un ancien usage, de prendre la croix et d'équiper leurs hommes d'armes. Mais l'enthousiasme excité ainsi eut un caractère chevaleresque bien plus que religieux. Il n'y avait pas là d'orateur sacré, comme saint Bernard ou Foulques de Neuilly, pour entraîner les assistants.

Philippe n'en poursuivit pas moins avec ténacité un projet qu'il avait embrassé avec ardeur. Il espérait se faire décerner par l'Empire et la France le commandement d'une armée européenne, et obtenir une délégation de Frédéric III et de Charles VII, retenus par des soins plus pressants. Il demanda le titre de vicaire impérial. Il visita l'Allemagne dans le cours de l'année 1454, y eut des conférences avec plusieurs princes, et assista à la diète de Ratisbonne, où l'on régla les contingents que fournirait chacun des États de l'Empire, et les conditions de l'entreprise commune. Toutefois l'Empereur ne parut pas à l'assemblée et se contenta de s'y faire représenter par Æneas Sylvius, alors son secrétaire. Au retour, Philippe sollicita de ses états d'Artois, de Hainaut et de Flandre, le vote de taxes considérables. De pareilles sollicitations étaient d'ailleurs des exigences.

La plus grande difficulté fut de faire agréer son projet à Charles VII. Pour le gagner, il lui offrit de lui déléguer le gouvernement de la Bourgogne en son absence. Il ne négligea rien pour dissiper ses ombrages. Il empêcha son fils, le comte de Charolais, d'épouser une princesse anglaise, et se hâta de le marier au contraire à une fille du duc de Bourbon.

Mais rien ne pouvait inquiéter le roi comme l'exécution d'un plan qui mettait Philippe en relations suivies avec tous les souverains de l'Europe, et devait, en cas de succès, faire de lui un empereur de Constantinople, car c'était là une ambition hautement avouée; on se flattait en Flandre de rétablir l'empire latin fondé

Digitized by Google

autrefois par Baudouin Ier. Charles VII montra donc en accueillant les propositions du duc encore plus de réserve et de défiance qu'à l'ordinaire. Dominé par ses jalousies ou des préoccupations plus immédiates, il se contenta de laisser prêcher la croisade et d'autoriser la levée de décimes sur le clergé; il se prêta peu aux vues de Philippe le Bon, et quant à lui, se refusa d'une manière formelle à envoyer en Orient ses vaisseaux, dont il pouvait avoir besoin au premier jour contre les Anglais. Il ne voulait nullement compromettre, pour un intérêt éloigné et douteux, les succès de son règne si laborieusement obtenus. Deux intérêts dominaient pour lui tous les autres, l'un, de tenir l'Angleterre en échec, l'autre de surveiller les menées des princes.

Cette indifférence ou ce mauvais vouloir de Charles VII paralysèrent le duc de Bourgogne, et contribuèrent à empêcher la réalisation des plans du saint-siége.

La prédication ordonnée par Nicolas V rencontra encore un autre genre de difficulté. La grande unité de l'Europe telle qu'elle avait existé en plein moyen âge, au temps des Grégoire et des Innocent, était fort affaiblie, sinon détruite; le schisme, les conciles, les pragmatiques avaient diminué partout l'autorité de la cour de Rome.

Les différents États, séparés par leurs besoins et leurs intérêts particuliers, tendaient à suivre chacun leur voie. Les liens antiques s'étaient donc plus ou moins brisés, sans qu'il se fût encore formé cette autre solidarité d'intérêts et de destinées qui rapproche aujourd'hui les nations et les gouvernements. L'Empereur aussi avait perdu, comme le Pape, la réalité de ses pouvoirs d'autrefois; il ne disposait plus des États d'Allemagne; il n'était que le chef d'une confédération peu consistante et malaisée à mettre en mouvement. Le caractère personnel de Frédéric III, prince lent et circonspect, n'était pas fait pour imprimer à l'Empire la direction énergique nécessaire en des circonstances pareilles; encore moins pour entraîner l'Europe, à défaut de la France. « Le Pape et l'Empereur, disait avec douleur Æneas Sylvius, inspirent le respect et non l'obéissance[1]. »

[1] « La chrétienté, disait Æneas, est un corps sans tête, une république qui n'a ni lois ni magistrats. Le Pape et l'Empereur ont l'éclat que donnent les grandes dignités; ce sont des fantômes éblouissants, mais ils sont hors d'état de commander, et personne ne veut obéir : chaque pays est gouverné par un souverain particulier, et chaque prince a des intérêts séparés. Quelle éloquence faudrait-il pour réunir sous le même drapeau un si grand nombre de puis-

Digitized by Google

XXX. — Charles VII avait dû en 1452, lors du soulèvement de la Guyenne, ajourner ses projets contre son fils. Cependant le Dauphin, retiré dans son gouvernement du Dauphiné, continuait d'y agir en maître et en prince indépendant. Il y faisait des édits, comme les ducs de Bourgogne et de Bretagne en faisaient dans leurs apanages. Il entretenait des relations suivies avec les puissances voisines, et signait des traités avec elles. Il instituait un parlement à Grenoble et une université à Valence. Il cherchait à s'entourer de la noblesse du pays, avec laquelle il avait formé sept compagnies d'ordonnance. Sa petite cour était le rendez-vous des mécontents; son hostilité un encouragement permanent à l'esprit d'indépendance que la haute noblesse était loin d'avoir perdu, et même aux complots; car dans tous les grands procès du temps, à commencer par celui de Jacques Cœur, un des principaux griefs articulés contre les accusés fut d'avoir eu des correspondances avec le Dauphin.

Ce n'est pas que Louis se fût rendu populaire dans sa province. Il y avait inspiré au contraire un mécontentement assez vif en y établissant de nouveaux impôts. Des plaintes contre son administration furent adressées à Charles VII. Le roi voulut l'obliger à renvoyer ses conseillers et à revenir près de lui. Rien n'était plus contraire que cet éloignement du Dauphin, quelles qu'en fussent les causes, sinon aux sentiments naturels, il ne fallait pas en demander à celui qui fut plus tard Louis XI, du moins à l'intérêt de la royauté et de la France. Mais ce fut en vain que le Pape et les rois d'Aragon et de Castille travaillèrent à un rapprochement. Le Dauphin continua d'opposer à toutes ces démarches des refus inébranlables.

Charles VII, qui se sentait assez fort pour ne pas laisser braver son autorité, même par son fils, et le voyait avec inquiétude armer la noblesse de son gouvernement, ordonna en 1456 au comte de Dammartin d'entrer à main armée dans le Dauphiné.

sances qui ne sont point d'accord et qui se détestent? Si on pouvait rassembler leurs troupes, qui oserait faire les fonctions de général? quel ordre établirait-on dans cette armée? quelle en serait la discipline militaire? qui voudrait entreprendre de nourrir une si grande multitude? Parviendrait-on à savoir leurs langues diverses ou à diriger leurs mœurs incompatibles? Quel homme viendrait à bout de réconcilier les Anglais et les Français, Gênes et l'Aragon, les Allemands et les peuples de la Hongrie et de la Bohême? Si les troupes chargées de cette guerre sont peu nombreuses, elles seront accablées par les infidèles, et si elles sont très-nombreuses, elles le seront par l'énormité de leurs masses et par leurs désordres. »

Digitized by Google

Louis, incapable de résister, fut abandonné par son beau-père le comte de Savoie, et n'échappa que par la fuite. Il passa le Rhône à peine accompagné, au milieu d'une grande chasse, traversa de toute la vitesse de son cheval le Bugey et le Valromey, et ne s'arrêta qu'après avoir atteint le pays de Saint-Claude en Franche-Comté, qui appartenait au duc de Bourgogne (août 1456). Il écrivit alors au roi qu'il se mettait sous la protection de Philippe le Bon, et qu'il était prêt à prendre la croix pour suivre ce prince en Orient. Peu de jours après, le duc l'accueillait en Brabant comme le futur héritier du trône, et lui donnait une hospitalité princière au château de Gennape, près de Bruxelles.

La médiation que Philippe le Bon voulut exercer à son tour entre le père et le fils n'eut pas plus de succès que les précédentes. Le Dauphin demeura intraitable, et le roi persista plus que jamais dans ses exigences.

Charles VII reprit le gouvernement du Dauphiné et des comtés de Valentinois et de Diois. Dans son irritation contre le duc de Bourgogne, il lui suscita tous les embarras qu'il put. Il soutint contre lui les réclamations de Ladislas, roi de Hongrie, qui lui contestait le Luxembourg. Il rechercha ou entretint avec soin les alliances propres à l'inquiéter, comme celles de l'Allemagne et des cantons suisses[1]. Il répondit à toutes les avances que lui firent les mécontents de la cour de Bruxelles. Le comte de Charolais, disgracié par son père pour avoir prétendu éloigner de lui ses principaux conseillers, les seigneurs de la maison de Croy, envoya offrir ses services au roi.

La guerre parut un instant près de recommencer. Charles VII résista pourtant aux membres de son conseil qui l'engageaient à l'entreprendre, et lui représentaient qu'elle tournerait nécessairement à son profit. Peut-être recula-t-il devant la pensée d'armer les fils contre les pères. Dans tous les cas, il jugea plus prudent et plus habile d'employer les voies pacifiques pou faire reconnaître ses prétentions et triompher son droit.

XXXI. — Il réservait alors toutes ses forces pour une guerre contre les Anglais, sachant combien ils étaient humiliés de leurs pertes, et craignant toujours qu'un des partis qui se disputaient

[1] Dès 1452 Charles VII avait signé un traité à Montils-lez-Tours avec les neuf cantons de Zurich, Berne, Soleure, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris.

Digitized by Google

le pouvoir au delà du détroit pendant la folie de Henri VI ne voulût assurer sa popularité par une entreprise dirigée contre la France. Il était décidé à les prévenir et à les attaquer chez eux. Il fit, en 1456, dans cette prévision, un traité avec le roi de Danemark, dont il voulait s'assurer le concours. Les Danois se rappelaient avoir été autrefois maîtres de l'Angleterre. On stipula qu'ils équiperaient cinquante vaisseaux, et mettraient sur pied six ou sept mille hommes que la France solderait. Les conquêtes devaient être partagées. Charles VII s'engageait en outre à soutenir Christian Ier dans la Baltique contre les agressions de la Suède ou des villes hanséatiques. Mais ces projets n'eurent pas d'exécution. Tout se borna à l'armement d'une petite expédition navale qui, partie en 1457 des ports français d'Harfleur et de Dieppe, alla piller le port anglais de Sandwich.

Dans le temps où l'on formait ces plans contre l'Angleterre, on savait quelques-unes des provinces conquises travaillées sourdement par des émissaires de Henri VI, et ces intrigues appuyées par des trahisons. On avait découvert, en 1456, que le duc d'Alençon, mécontent du roi, négociait avec les Anglais pour leur livrer ses places de Domfront, Falaise et Granville. On intercepta des lettres qu'il écrivait au duc d'York. Le roi résolut de le traduire en jugement et de faire un exemple. Il donna l'ordre à Dunois de l'arrêter. L'instruction fut longue et dura deux ans. L'accusé, étant prince du sang, dut être jugé par les pairs, qui furent convoqués à Montargis, puis à Vendôme. Le duc de Bourgogne s'excusa; c'était le moment où ses relations avec Charles VII étaient devenues le plus difficiles; dans tous les cas, le souvenir du traité de Troyes expliquait son abstention, qui fut agréée. Richemont, devenu duc de Bretagne, s'excusa également, par le motif que le duc d'Alençon avait épousé sa nièce. Le roi, pour compléter la cour où plusieurs siéges demeuraient vacants, donna la pairie à d'autres princes. La cour des pairs, ainsi complétée, fut assistée de la plus grande partie des membres du conseil ou du parlement; les princes qui n'avaient pas de pairie siégèrent comme membres du conseil. Rien ne fut négligé pour donner au jugement la plus grande solennité, et à l'arrêt l'autorité d'un verdict national.

Le duc d'Alençon réclamait le château de Fougères qu'il avait engagé au duc de Bretagne, et qu'il soutenait être retenu

Digitized by Google

indûment par ce dernier. Il avouait des intelligences avec les Anglais, mais il prétendait n'avoir recherché leur appui que pour rentrer dans ce château et nullement pour leur livrer la France. Il se défendit d'avoir jamais voulu *être Anglais*. S'il ne s'était pas adressé au roi, c'est qu'il l'accusait d'ingratitude et qu'il lui reprochait de lui avoir déjà refusé justice. Il se plaignait des « méchantes gens de méchant état, issus de petite lignée qui à présent le gouvernoient [1]. » Au fond, sa seule excuse était dans les exemples qu'il avait suivis. Mais c'étaient précisément ces exemples qu'on voulait condamner. Aussi fut-il déclaré par arrêt de la cour, malgré l'intercession d'ailleurs embarrassée et réservée de Philippe de Bourgogne, criminel de lèse-majesté « pour avoir fait traité avec les Anglais, nos anciens ennemis. » Le roi, satisfait d'avoir obtenu un pareil arrêt, commua la peine de mort en un emprisonnement perpétuel avec confiscation de la pairie et des biens; même il rendit ces biens peu après aux enfants du prince. Pour comprendre l'importance de cette condamnation et l'effet qu'elle produisit, on doit rappeler qu'il n'y en avait pas eu de pareille prononcée contre un pair et un prince du sang depuis le règne de Philippe de Valois. Le coup ne frappait pas seulement le duc d'Alençon; il condamnait d'une manière générale les intelligences des princes avec l'étranger, quelles qu'elles fussent, même pour leurs intérêts privés. La nouvelle doctrine eut encore quelque peine à prévaloir. Cependant les princes lui donnèrent leur adhésion, et firent tous au roi, y compris le duc de Bourgogne, des protestations de fidélité.

Quelques jours après l'arrêt rendu contre le duc d'Alençon, Richemont fit au roi, en qualité de duc de Bretagne, « la redevance telle que ses prédécesseurs avoient faite, et non autrement [2], » c'est-à-dire l'hommage, que les Bretons soutenaient être un hommage simple et non un hommage lige, comme le prétendait Charles VII. Le roi, après un débat assez long, céda, parce qu'il était assuré des sentiments du nouveau duc à l'égard des Anglais. Richemont était d'ailleurs l'un des principaux instigateurs du projet de descente en Angleterre; il avait refusé de quitter la connétablie en prenant la couronne ducale de Bretagne, et il faisait toujours porter devant lui deux épées, l'une comme duc, l'autre comme connétable.

[1] Matthieu de Coucy.
[2] *Mémoires* de Richemont.

Digitized by Google

XXXII. — En 1457, pendant qu'on instruisait le procès d'Alençon, un ambassadeur du jeune Ladislas d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, vint demander pour son maître la main de Madeleine, fille de Charles VII. Ladislas avait déjà obtenu que la France soutînt ses prétentions sur le Luxembourg contre le duc de Bourgogne; il désirait maintenant obtenir son concours pour la défense de ses États contre les Turcs. La Hongrie se trouvait devenue le boulevard de l'Europe chrétienne; déjà, l'année précédente, Jean Hunyade et le légat Capistrani avaient glorieusement fait lever à Mahomet II le siége de Belgrade. L'envoyé de Ladislas disait à Charles VII : « Tu es la colonne de la chrétienté, et mon souverain seigneur en est l'élu. Tu es la maison de la chrétienté, et mon souverain seigneur en est la muraille. » La mort de Ladislas, qui arriva sur ces entrefaites, interrompit les négociations.

Æneas Sylvius fut élevé sur le trône pontifical en 1458 et prit le nom de Pie II. Il consacra toute l'activité qui lui restait encore à hâter l'exécution des plans formés à la diète de Ratisbonne, sans se laisser rebuter par des difficultés qu'il connaissait mieux que personne. Il réunit un concile à Mantoue, dès le mois de mai de la même année, pour stimuler l'indifférence des princes. L'assemblée fut d'ailleurs peu nombreuse : ni l'Empereur ni aucun des rois de l'Europe n'y assistèrent. Comme le Pape comptait sur le caractère chevaleresque du duc de Bourgogne, il fit placer ses ambassadeurs au premier rang et leur accorda les honneurs qu'on rendait aux envoyés royaux. Son projet n'était pas de soulever, comme autrefois, les masses populaires, mais de former une armée de cinquante mille hommes de troupes régulières qu'on pût opposer avec succès aux janissaires et aux corps réguliers de l'armée turque, et qui fût pourvue d'une bonne artillerie. Le concile décréta, pour solder cette armée, la levée d'un dixième des revenus du clergé, d'un trentième des revenus des laïques, et d'un vingtième du capital des juifs. Mais ces décrets demeurèrent une lettre morte. Les différentes pragmatiques rédigées à la suite du concile de Bâle exigeaient que les taxes ainsi établies fussent confirmées par le consentement des souverains, et ceux-ci s'y prêtèrent peu, Charles VII surtout. Les envoyés français arrivèrent tard à Mantoue, y apportèrent des protestations contre différents actes de la cour de Rome, et s'y occupèrent beaucoup moins

Digitized by Google

des préparatifs de l'expédition que des intérêts particuliers de la France en Italie.

A partir de ce jour les bruits de croisade allèrent s'affaiblissant peu à peu, en dépit des héroïques efforts de l'infortuné pontife, qui essayait, plusieurs années encore après, de stimuler l'inertie du duc de Bourgogne par des exhortations éloquentes mêlées de reproches. Il voulait au moins partir lui-même, non pour marcher au combat, mais pour imiter Moïse, qui priait sur la montagne pendant qu'Israël combattait les Amalécites. « Le secours divin, ajoutait-il, commence justement lorsque les secours humains sont désespérés. » Le duc, ému de ces sollicitations éloquentes et de ce noble dévouement, envoya des troupes à Marseille sous les ordres d'un de ses bâtards. Malheureusement Pie II mourut à Ancône, au moment de monter sur les galères qu'il avait réunies à grand'peine, et l'on compara cette impuissante démonstration du vieillard au trait inutile du vieux Priam. Sa mort dispersa les croisés déjà rassemblés; d'autres, en petit nombre, allèrent prêter au prince d'Épire, Georges Castriot, un appui qui servit seulement à retarder de quelques années l'asservissement de ce pays par les Turcs. Philippe le Bon ajourna une fois de plus l'exécution d'une entreprise qui, de délai en délai, finit par être abandonnée. Pie II, en sacrifiant jusqu'à son dernier souffle de vie à la réalisation d'une grande pensée, laissa du moins à l'Europe un noble exemple, tandis que Philippe ne fit qu'étaler, avec l'ostentation la plus vaine, l'ambition la plus impuissante.

Charles VII avait en Italie des intérêts qui le touchaient plus directement que la croisade. Depuis longtemps il y convoitait le protectorat de Gênes, exercé déjà par la France au temps de Boucicaut. Une première tentative pour rétablir ce protectorat, faite en 1446 par Jacques Cœur, n'avait pas réussi. Mais, en 1458, le parti français, qui avait à sa tête les Campo Fregosi, l'emporta; la république se donna au roi, lui conféra le titre de seigneur de Gênes, et lui reconnut le droit de mettre à la place du doge un gouverneur français.

Un mois après, Alphonse d'Aragon, roi de Naples, mourut en laissant pour unique héritier un fils bâtard, Ferdinand. Le parti français ou angevin, que René d'Anjou était venu déjà soutenir deux fois [1], releva la tête. Le fils de René, Jean de Calabre, assembla un corps d'aventuriers et entreprit de faire

[1] De 1438 à 1442, et en 1453.

Digitized by Google

valoir les droits de sa famille. Après s'être arrêté à Gênes, dont il reçut le gouvernement et où il exerça les pouvoirs des doges, il alla débarquer à Gaëte, fit prononcer en faveur de son père les Abruzzes, la Pouille et la Calabre, et mit en déroute à Sarno, dans une bataille rangée, les barons napolitains qui soutenaient le bâtard d'Aragon.

Malheureusement ces succès ne durèrent pas. Les Génois s'affranchirent du protectorat français en 1461. Jean de Calabre fut battu l'année suivante à Troya, par Alexandre Sforza, qui commandait les troupes d'une coalition italienne; il dut s'enfuir presque seul et chercher un asile dans l'île d'Ischia.

La France n'était pas engagée directement dans ces aventures, mais elle y prenait un intérêt naturel comme à des entreprises nationales. Les enfants du pacifique René d'Anjou frappaient les imaginations par les luttes héroïques qu'ils soutenaient tous deux, le frère en Italie, où il relevait le drapeau de sa maison, la sœur en Angleterre, où elle défendait avec une énergie toute virile la couronne que les princes du sang voulaient arracher à son fils après l'avoir enlevée à son mari, Henri VI l'insensé.

Le but de Charles VII était d'affermir peu à peu son influence extérieure, et ce but, il l'atteignit. Il était tout-puissant en Italie et surtout à Venise, devenue le centre principal de la diplomatie européenne. « C'est le roi des rois, disait le doge en 1459; nul ne peut sans lui [1]. » Venise, qui touchait à l'apogée de sa grandeur, poursuivait par une nécessité de position le maintien de l'équilibre entre les États qui l'entouraient. Elle voulait la paix et se montrait, par cette raison, contraire, comme la France, aux projets de croisade.

XXXIII. — A l'intérieur, les procès des grands continuent. Jean V, comte d'Armagnac, est mis en jugement l'an 1459 et condamné comme coupable d'inceste, de lèse-majesté et de falsification de bulles pontificales. L'arrêt porta la confiscation de ses seigneuries. Il avait pu s'enfuir à temps; il chercha un asile chez le duc de Bourgogne qui refusa de le recevoir; mais le Dauphin l'accueillit, en haine de son père.

Une dernière tentative de Charles VII auprès de son fils échoua comme les précédentes, malgré le choix des intermé-

[1] Relation de Jean de Chambes, publiée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

Digitized by Google

diaires, qui furent les évêques de Coutances et d'Arras. Il montra dès lors une irritation très-vive qui retomba sur le duc de Bourgogne. Il se plaignit avec beaucoup d'aigreur des entraves que Philippe mettait à l'exercice de la juridiction du parlement. Il lui reprocha de soutenir en Angleterre le parti d'York, ennemi de sa nièce Marguerite d'Anjou, et de faire des trêves séparées avec les Anglais. On put croire que les deux princes, alors sur le déclin de l'âge, allaient rentrer en lice et se combattre avec le même acharnement que dans leur jeunesse. L'orage gronda pourtant sans éclater.

Un procès d'une nature particulière détourna quelque temps l'attention publique et fit grand bruit, ce fut celui de la Vauderie d'Arras. Des hérétiques et de prétendus sorciers furent brûlés dans cette ville par l'inquisition, dont le duc de Bourgogne autorisa les procédures. La sorcellerie était une des maladies du siècle, et une maladie épidémique. Elle faisait d'épouvantables ravages, comme on l'avait vu par l'odieux procès de Retz et ses cent quarante victimes [1]. A Arras, il se tenait des réunions clandestines, auxquelles beaucoup de personnes se rendaient et où l'on pratiquait des cérémonies étranges. Une répression sévère était nécessaire. Richemont s'était toujours distingué par son activité à poursuivre les sorciers et à en faire une justice impitoyable. D'un autre côté, le secret des procédures de l'inquisition à Arras, la contradiction continuelle entre les aveux obtenus par son moyen et les rétractations qui les suivaient, le nombre des supplices et l'appareil inusité qui les entourait, émurent les esprits. Plusieurs évêques protestèrent. Quelques-uns des accusés appelèrent au parlement de Paris, qui évoqua l'affaire et envoya un huissier ouvrir les prisons du chapitre. L'inquisiteur général de la foi cassa les procédures et s'en attribua la révision.

Les condamnations cessèrent alors tout à coup. Trente ans plus tard, en 1491, le parlement annula tout ce qui avait été fait, réhabilita plusieurs des victimes, et obligea les héritiers du duc de Bourgogne à restitution. Il est vrai qu'à cette époque la Bourgogne n'existait plus comme apanage et qu'elle était réunie à la couronne, ainsi que l'Artois.

Charles VII passa les derniers temps de sa vie retiré dans quelques châteaux du centre de la France, Mehun-sur-Yèvre, le Montils, Razilly, d'où il sortait rarement, comme s'il eût

[1] En 1440.

Digitized by Google

redouté d'étaler aux yeux du public les désordres de sa cour. Il était triste et aigri. Il tomba en 1461 dans une maladie de langueur qui s'aggrava rapidement, et finit par une sorte de démence. Il demandait qu'on lui ramenât son fils, et comme il craignait d'être empoisonné, il se laissa mourir de faim.

Il pouvait cependant envisager avec satisfaction les résultats d'un règne de près de quarante ans. Il avait commencé par être un des rois les moins obéis que la France eût eus jamais; il finit par être un de ceux qui le furent le mieux. Il avait trouvé partout l'indépendance et l'insubordination, et il en triompha partout. Il avait trouvé le pays mécontent et découragé; il le releva, lui rendit la confiance et lui inspira l'énergie nécessaire. Les auteurs contemporains attestent à l'envi l'un de l'autre la joie que la France éprouva de se revoir libre, maîtresse d'elle-même, développant désormais sans entraves ses forces et ses ressources. Charles VII ne fut assurément pas l'auteur unique de ces grands résultats. Une part en revient aux hommes éminents dont il avait su s'entourer, et à l'esprit public, qui se réveilla avec une singulière énergie. Mais il sut accomplir cette tâche laborieuse avec une habileté et une persévérance rares. « De sages et de vaillants, dit Chastellain, s'accompagnoit volontiers, auxquels, par dessus leur sens, continuellement il ajoutoit nouvelle invention... Le sens qu'il avoit de nature lui avoit été renforcé encore au double en son étroite fortune par longue contrainte et périlleux dangers qui forcément lui aiguisèrent les esprits [1]. » Il mourut ayant chassé l'Anglais, rétabli l'ordre, réduit les princes à l'obéissance, réformé l'armée et la justice, effacé un demi-siècle de calamités, léguant enfin à son successeur un pouvoir assis sur les bases les plus solides. De tels succès étaient trop manifestes pour que l'opinion publique ne lui en tînt pas un compte éclatant. Le chroniqueur contemporain, Jean de Troyes, recommande son âme à Dieu. « Car, dit-il, quand il vivoit, c'estoit un moult sage et vaillant seigneur, et qui laissa son royaume bien uny et en bonne justice et tranquillité. »

[1] Chastellain. Fragments publiés par M. Quicherat dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

Digitized by Google

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

LOUIS XI.

I. — Le Dauphin, qui fut Louis XI, soutenait depuis quinze ans contre son père une lutte commencée à propos d'Agnès Sorel, prolongée ensuite en raison de défiances réciproques, et pendant laquelle il avait montré une ténacité et un orgueil indomptables. Toutefois dans cette situation délicate et fausse, il affecta constamment d'agir en prince, et en prince qui devait régner. S'il était en querelle avec le roi, il se défendait d'être en révolte contre la couronne. Telle était du moins la prétention que le ton de ses lettres révèle.

Dès qu'il eut appris la vacance du trône, il s'empressa de quitter sa petite cour de Gennape et de rentrer en France. Il demanda au duc de Bourgogne quatre mille cavaliers, pour le cas où quelques-uns des conseillers de son père auraient voulu lui faire des conditions; mais, arrivé à Avesnes, il reçut tant d'adhésions et vit la noblesse affluer en telle foule autour de lui, qu'il jugea l'escorte inutile et la renvoya. A Reims, où il alla directement se faire sacrer, l'affluence fut plus grande encore. Le changement toujours bien accueilli, l'empressement avec lequel on salua un nouveau prince après un prince peu aimé ou devenu indifférent, purent faire croire à Louis XI qu'il serait populaire. Peut-être son éloignement, son exil, qu'on interprétait comme une protestation ou une disgrâce, contribuèrent-ils à cette popularité apparente. Elle fut du moins très-éphémère.

Louis XI arrivait au trône à l'âge de trente-huit ans, avec l'expérience du gouvernement et avec des qualités ou des défauts également mûris par l'exil. Comme son père, il aimait le pouvoir, en sentait le prix et prétendait l'exercer sans partage. Un contemporain a dit de lui qu'il portait dans sa tête tout son conseil. Un autre, Chastellain, l'appelle l'*universelle araigne*, parce qu'il ne cessa d'ourdir une toile dont il occupait le centre, et dont les fils s'étendaient partout. Non-seulement il faisait tout lui-même, mais il écoutait peu les avis, et sa fermeté devenait aisément de l'obstination. Comme son père encore, il était observateur, discret, méfiant, estimant peu les hommes,

Digitized by Google

les payant cher quand il avait besoin de leurs services, et les oubliant dès le lendemain[1]. Il avait à leur égard les trois défauts que Chastellain attribue à Charles VII, *muableté, diffidence* et *envie*. D'un autre côté il discernait à merveille l'utilité dont pouvait être chacun d'eux. Ceux qu'il employait devaient se donner à lui sans réserve. L'indépendance lui semblait une conspiration. Comines dit qu'il n'aimait pas à se servir « des grands qui pouvoient se passer de lui ». Il préférait choisir pour agents politiques des hommes de peu de naissance, qu'il tirait des offices les plus humbles de la domesticité royale, parce qu'il les savait plus souples et d'un dévouement plus aveugle.

Formé ainsi à l'école de Charles VII, il lui ressembla beaucoup, en dépit de l'aversion peu filiale qu'il lui avait montrée. Il continua son règne et sa politique. Il employa les mêmes moyens pour maintenir ou pour étendre les résultats déjà obtenus. S'il eut un avantage sur lui, ce fut de connaître à fond et par son expérience personnelle l'opposition qu'il dut combattre.

Cependant, à ces traits de caractère héréditaires il en joignait d'autres. Il se distinguait par une activité fiévreuse, une inquiétude perpétuelle, un goût irrésistible pour les intrigues. Il en nouait de tous côtés, allait au-devant des difficultés et se jouait au milieu d'elles. Chastellain le montre « subtiliant jour et nuit nouvelles pensées ». Son gouvernement fut très-secret. Il recherchait les voies ténébreuses; aussi éprouve-t-on quelque peine à suivre la trame de ses combinaisons et de sa diplomatie, dont bien des détails nous échappent.

Il était instruit, comme la plupart des princes de son temps. Il avait de la finesse et de la vivacité d'esprit, quelquefois même plus qu'il n'eût fallu, car il se laissait facilement entraîner. Il s'était entouré à Gennape d'une petite cour spirituelle et souvent raffinée. Il ne manquait pas d'une certaine hauteur dans les vues, quoi qu'en aient dit des historiens qui l'ont jugé sur les petitesses de sa superstition. Il montra un sens élevé et droit dans ses rapports avec le Pape. Mais ces sentiments, ces qualités qui empêchent de le regarder tout à fait comme un méchant homme, eurent peu d'empire sur sa conduite poli-

[1] « Il fut, dit Olivier de la Marche (c. XXXIII), homme soupçonneux, et légèrement (facilement) attrayoit gens, et légèrement il les reboutoit de son service; mais il étoit large et abandonné, et entretenoit par sa largesse ceux de ses serviteurs dont il se vouloit servir. »

Digitized by Google

tique. Sa passion de dominer et sa passion pour les intrigues secrètes furent si fortes qu'elles lui ôtèrent tout scrupule, s'il en eut jamais. Il ne connut d'autre règle que sa volonté, d'autre but que le succès. Jamais il ne respecta les traités et les droits établis que suivant l'utilité ou la nécessité du moment. Il ne cherchait à s'attacher les hommes que par la corruption, employant de préférence les plus corrompus parce qu'ils lui semblaient les plus utiles; il prodigua l'or pour gagner des créatures en France, des traîtres dans les États voisins. Enfin le célèbre portrait du Prince, pour lequel il a été un des modèles de Machiavel, donne une juste idée de ce qu'était au seizième siècle un de ces gouvernements personnels, arbitraires et mystérieux, qui, grâce au ciel, ne sont plus possibles aujourd'hui, du moins dans les mêmes conditions.

On a beaucoup vanté son habileté. Il hâta en effet les progrès de l'unité, et la ruine des grandes maisons féodales. La couronne fit sous son règne des acquisitions importantes, et il augmenta la puissance de la France. Ce sont là des résultats incontestables. On doit pourtant rappeler qu'il n'en fut ni le seul ni même le véritable auteur; que ces résultats étaient en réalité préparés depuis longtemps; que les vingt dernières années de Charles VII avaient fait beaucoup; que Louis XI compromit d'abord par des imprudences les conquêtes du règne précédent, et que son principal mérite fut de mettre à profit, d'une manière encore contestable, des circonstances heureuses. S'il a été regardé généralement comme un politique consommé, c'est qu'après avoir débuté par des revers, il eut le succès final sur ses adversaires, moins sensés et moins prudents. Or, le succès final exerce toujours un grand empire sur les jugements de la postérité, et même sur les jugements contemporains, comme on le voit par l'exemple de Philippe de Comines, cet observateur d'ailleurs si profond, d'un esprit si pénétrant et d'une âme si froide.

II. — Le sacre eut lieu à Reims le 18 août 1461, en présence du duc de Bourgogne, qui mit lui-même la couronne sur la tête du nouveau roi; la plus grande partie des princes y assistaient. Quoique Louis XI n'eût personnellement aucun goût pour la pompe, les fêtes furent brillantes, et l'on fit, suivant l'usage, un grand nombre de chevaliers. Le roi se rendit ensuite à Paris, où Philippe le Bon l'avait précédé. Son entrée fut magni-

Digitized by Google

fique et accompagnée de banquets, de tournois et de réjouissances de toute espèce, longuement décrites dans le journal du temps [1]. La présence de Philippe sembla d'un augure favorable; car on se souvenait encore des dernières guerres civiles, et tout récemment on avait craint de les voir recommencer. La foule des visiteurs, attirés à Paris par la curiosité, l'ambition et l'amour du changement, fut si considérable qu'un contemporain la porte au chiffre de cinq cent mille personnes.

Charles du Maine avait fait jurer aux membres du conseil pendant la maladie du feu roi qu'ils emploieraient leur influence à réconcilier le père et le fils; après la mort de Charles VII, ils se rendirent tous auprès de l'héritier de la couronne, et traitèrent avec lui. Le duc de Bourbon obtint une promesse générale de pardon pour tous les officiers publics, sauf le cas de prévarication reconnue. Mais, si Louis XI pouvait être clément par politique et par le désir de conserver les hommes qui avaient servi son père, il ne pouvait pourtant s'empêcher de se montrer vindicatif, capricieux et violent, à cette époque surtout où il n'avait pas encore suffisamment appris à se contraindre. Il fit des exceptions assez nombreuses; il poursuivit devant le parlement ceux qui avaient procédé contre lui, comme Brézé, Dammartin et Cousinot. Il crut pardonner à Dammartin, frappé d'une sentence d'exil, en l'envoyant à la Bastille. Il changea une partie des officiers de la couronne pour les remplacer par d'anciens compagnons de sa disgrâce. Il destitua plusieurs des membres du parlement, ou des agents de l'administration financière, pour mettre ses créatures à leur place. Il revint aussi avec un singulier empressement sur certains actes du dernier règne; il réhabilita les comtes d'Armagnac et d'Alençon; il autorisa, peut-être en haine de Dammartin, les fils de Jacques Cœur à demander au parlement la révision du procès de leur père; enfin il entama avec Pie II des négociations immédiates pour l'abolition de la Pragmatique.

Les villes, les provinces saluèrent son avénement en demandant à l'envi une diminution des tailles et des autres impôts. Elles avaient accepté comme un bienfait l'établissement d'un impôt régulier, qui, destiné à la solde de troupes permanentes, assurait le repos public; mais elles commençaient à oublier le bienfait, à s'habituer à la sécurité et à trouver les charges trop pesantes. La Normandie se plaignit avec une vivacité particu-

[1] *Le Journal du Bourgeois de Paris.*

Digitized by Google

lière, par l'organe de ses états. Louis XI eut le tort de faire au moment de son sacre des promesses vagues et imprudentes. Non-seulement il ne put accorder les réductions espérées, mais il dut encore augmenter quelques taxes indirectes. Reims, la ville du sacre, se souleva contre cette augmentation (octobre 1461). Le peuple y brûla les rôles des aides, poursuivit les agents et les fermiers de la perception, et en tua même quelques-uns. Le maréchal Rouaut reçut l'ordre d'occuper la ville militairement; il fit pendre une centaine des principaux coupables. Des troubles pareils, quoique moins graves, éclatèrent à Angers, à Alençon, à Aurillac, et y furent réprimés par les mêmes moyens.

Ainsi Louis XI fut entraîné par son caractère soupçonneux et vindicatif, ou obligé par les circonstances, à débuter par des actes d'autorité et de rigueur. Les premières espérances firent bientôt place à de fâcheuses prévisions. On raconte que le duc de Bourgogne, en quittant Paris, prédit qu'on aurait sous peu « un trouble merveilleusement grand ».

Le plus important de ces actes d'autorité fut celui qui obligea le parlement à enregistrer le 27 novembre l'abolition de la Pragmatique. Louis XI céda dans cette occasion aux justes sollicitations de la cour de Rome. Rome n'avait jamais voulu reconnaître, malgré les explications et les atténuations qui lui avaient été présentées, une déclaration qui n'était pas un traité fait avec elle, mais une attaque dirigée contre elle. D'un autre côté la Pragmatique, avec ses dispositions nombreuses et complexes, possédait beaucoup de partisans dans le parlement et le clergé. On aurait pu la modifier sans la détruire. Sa révocation, faite d'autorité, laissait le champ libre à certaines prétentions de la cour de Rome jugées en France peu favorablement. Ainsi la collation des bénéfices, rendue au saint-siége, permettait au Pape de lever de l'argent dans le royaume. Le Pape promit, il est vrai, d'envoyer à Paris un légat à résidence fixe, qui serait chargé spécialement de cette collation; mais les gallicans ne trouvèrent pas la garantie suffisante. On accusa le roi d'avoir cédé, pour obtenir de Pie II une décision favorable, aux prétentions de René d'Anjou sur l'Italie méridionale. Cette décision même ne fut pas obtenue; Pie II ne prit aucun engagement. L'évêque d'Arras, à qui la négociation avait été confiée, s'était laissé gagner par la promesse d'un chapeau de cardinal. Louis XI envoya une seconde ambassade à Rome, et

Digitized by Google

elle n'eut pas plus de succès. Mécontent dès lors du Pape, du clergé et du parlement, il gouverna les affaires ecclésiastiques sans principes fixes et avec l'esprit d'arbitraire qu'il mettait partout. Peut-être au fond n'avait-il, en abolissant la Pragmatique, qu'un seul but, celui de s'affranchir de règles qui gênaient son bon plaisir.

Comme il sentait le besoin de se concilier les princes, il donna à son jeune frère le Berry en apanage et à titre de duché-pairie. Il se rapprocha de ses oncles maternels, René d'Anjou et Charles du Maine, qu'il avait tenus d'abord pour suspects à cause de leur intimité avec son père. Il investit le comte de Charolais, fils et héritier présomptif de Philippe le Bon, d'un gouvernement, celui de la Normandie, et le duc de Bretagne, François II, d'un commandement dans les provinces riveraines de la basse Loire. Il alla en personne recevoir à Tours l'hommage de ce dernier prince, qui continuait de contester quelques-unes des prétentions de la couronne sur son duché, et il établit sa principale résidence à côté de cette ville, dans le château du Plessis.

Mais, avec l'activité et l'inquiétude qui le dévoraient, il ne fit jamais, soit en Touraine, soit ailleurs, que des séjours de courte durée. Désirant voir, juger, régler tout par lui-même, sa vie fut un voyage perpétuel. Ordinairement il n'employait d'ambassadeurs que pour préparer ses négociations; il se réservait de les terminer en personne. Un pèlerinage à Saint-Sauveur de Redon en Bretagne, un autre à une chapelle renommée de la Guyenne, celle de Notre-Dame de Roc-Amadour, lui apprirent à connaître la situation de deux provinces dont l'une était encore à demi indépendante, l'autre soumise récemment. Le voyage de Guyenne, en 1462, fut marqué par l'installation du parlement de Bordeaux que Charles VII avait créé [1], et par des actes nombreux d'octroi ou de confirmation de priviléges. Louis XI ne marchanda jamais les concessions de ce genre. Il attacha la noblesse à beaucoup de magistratures municipales, suivant d'ailleurs un usage dont l'introduction remontait au règne de Charles V. Mais c'est à tort qu'on l'a représenté comme le patron systématique de la bourgeoisie; il n'avait alors d'autre but que de s'attacher une province unie récemment à la cou-

[1] Le ressort du parlement de Bordeaux comprenait la Guyenne, l'Agénois, le Périgord et la Saintonge, auxquels on ajouta l'Angoumois, le Limousin et le Quercy.

Digitized by Google

ronne. Il fit des conditions aussi étendues, même aussi excessives aux grands du pays, particulièrement aux seigneurs des maisons d'Armagnac et de Foix.

III. — L'activité de Louis XI se porta aussi sur les affaires étrangères. Jean II, roi d'Aragon, était en guerre avec les Catalans, ses sujets. Le concours de la France fut sollicité par les deux parties. Le comte de Foix, beau-frère du roi d'Aragon, gagna Louis XI à la cause de ce prince, et ménagea entre eux une entrevue qui eut lieu à Saint-Serain, entre Sauveterre et Saint-Palais; dans la basse Navarre ; elle fut suivie d'un traité signé à Bayonne. Louis XI promit de l'argent et des troupes, à la condition que le Roussillon et la Cerdagne lui seraient engagés, avec les villes et les châteaux de Perpignan et de Collioure. Il envoya dans la Catalogne quelques centaines de lances françaises, commandées par les principaux gouverneurs et seigneurs du Midi; le comte de Foix, le sire d'Albret, Lescun, bâtard d'Armagnac, qui était son ami particulier et qu'il fit plus tard maréchal. Les Catalans furent soumis. Comme le roi d'Aragon, dont l'insolvabilité était connue, ne put racheter les provinces engagées, la France les garda; ce n'était qu'une possession à titre précaire, mais elle dura trente et un ans, et prépara la réunion définitive du Roussillon et de la Cerdagne à la couronne, réunion qui devait s'accomplir deux siècles plus tard, à la paix des Pyrénées.

Louis XI avait une prédilection pour les marchés. Il en négocia d'autres du même genre. Marguerite d'Anjou était chassée d'Angleterre où elle venait d'éprouver défaites sur défaites ; il lui prêta quelque argent, et lui donna un corps de troupes commandé par le sénéchal de Brézé, naguère rentré en grâce; il stipula en retour la restitution de Calais, dans le cas où la reine détrônée parviendrait à reconquérir la couronne pour son jeune fils. Cette espérance, il est vrai, ne se réalisa pas. Marguerite, après une campagne malheureuse contre des forces infiniment supérieures aux siennes, dut quitter l'Angleterre en fugitive. Elle aborda au port de l'Écluse dans un dénûment tel, que si le duc de Bourgogne ne l'eût défrayée, elle et sa suite, elle n'eût pu gagner la cour de son frère, le duc de Bar.

Les sentiments nationaux dont la France était animée se manifestèrent à cette occasion d'une manière caractéristique

Digitized by Google

dans les provinces que traversa la reine détrônée. Quoiqu'elle fût Française et accompagnée d'une petite troupe de fidèles du parti de Lancastre, allié de Louis XI, le peuple témoigna bruyamment sur son passage la joie qu'il ressentait de voir des lords et des soldats anglais réduits à l'état le plus misérable. Il trouvait dans leur détresse une vengeance des maux qu'il était loin d'avoir oubliés.

En 1463, le roi fit un second voyage à la frontière des Pyrénées, où le traité de l'année précédente ne s'exécutait pas sans difficulté. Une révolte venait d'éclater à Perpignan contre les Français; on accusait le roi d'Aragon de l'avoir excitée sous main. Elle fut comprimée par Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Le roi d'Aragon, prince remuant et sans foi, eût voulu se soustraire à ses engagements; mais Louis XI triompha de son mauvais vouloir. Jean II avait d'ailleurs des démêlés avec la Castille et cherchait à mettre la France dans ses intérêts. Louis XI offrit de régler comme arbitre les différends pendants entre les deux royaumes espagnols. L'arbitrage fut accepté et aboutit à un traité qui fut signé à Bayonne. Louis XI se rendit ensuite sur la Bidassoa, où il eut avec Henri IV, roi de Castille, une entrevue destinée à resserrer l'alliance des Français et des Castillans, alliance qu'on disait remonter à trois cents ans. Mais le résultat fut tout autre qu'on ne l'espérait. Les Castillans voyaient avec défiance l'ingérence d'étrangers dans leurs propres affaires. Ils se rendirent à l'entrevue avec des équipages magnifiques, et furent choqués de la manière dont Louis XI s'y présenta, portant un habit court de gros drap et un chapeau uni avec une image de plomb. La mesquinerie, la simplicité affectée du roi, qui se mettait, dit Comines, « si mal que pis ne pouvoit », n'étaient guère mieux jugées en France, où le peuple était habitué au luxe et à la pompe des princes du sang, surtout des ducs de Bourgogne.

IV. — Louis XI fit dans le Nord une autre acquisition plus importante que le Roussillon, mais obtenue par des moyens analogues; il racheta les villes de la Somme engagées par le traité d'Arras à Philippe le Bon.

Malgré ses ménagements et ses prévenances affectées pour le duc de Bourgogne, il lui faisait la même guerre sourde qu'autrefois Charles VII, tantôt au sujet de la juridiction du parlement qu'il voulait l'obliger à subir, tantôt à cause de la

Digitized by Google

faveur avouée que la cour de Bruxelles montrait pour le parti anglais d'York. Pas plus que Charles VII, Louis XI ne voulait reconnaître aux grands vassaux le droit de négocier ou de traiter pour leur compte, ni entre eux ni avec les puissances étrangères. Dans cette situation, les défiances devaient être continuelles, les conflits étaient inévitables. Le roi agit vis-à-vis du duc avec beaucoup de fermeté et de persévérance; mais il eut le tort d'employer contre lui les intrigues secrètes, et de recourir à des attaques détournées. Il corrompit plusieurs des seigneurs de son entourage, il soutint ceux de ses sujets qui avaient des démêlés avec lui; il donna même des encouragements aux Liégeois révoltés.

Le rachat des villes de la Somme était de droit, puisque le traité d'Arras en avait stipulé les conditions. D'ailleurs Philippe avait reçu ces villes pour se couvrir contre les Anglais dans un moment où il se brouillait avec eux; depuis ce temps il avait signé des trêves qui assuraient sa frontière, et il était de ce côté libre de toute crainte. Si ces villes, Abbeville, Amiens, Saint-Quentin, étaient pour lui la défense de l'Artois, elles étaient pour le roi le boulevard de la Picardie. Le rachat fut donc conclu moyennant le payement de quatre cent mille écus d'or. Louis XI se procura cette somme en saisissant l'argent des dépôts et consignations, et en détournant de leur emploi une partie des tailles destinées à la solde des gens de guerre. Il convoqua aussi les états de plusieurs provinces, et leur demanda des taxes extraordinaires ou des emprunts.

Louis XI, avare pour lui-même, était prodigue pour le gouvernement. Ses ennemis l'accusaient de faire de la politique en marchand. Ses voyages, ses négociations secrètes, coûtaient fort cher. Il avait dû corrompre le chancelier d'Aragon pour décider le roi Jean II au traité de Bayonne. Il gagna à prix d'argent les Croy, tout-puissants à la cour de Bourgogne, pour obtenir par leur influence le rachat des villes de la Somme. Il acheta les ambassadeurs d'Angleterre pour négocier le mariage d'une de ses belles-sœurs, une princesse de Savoie, avec le nouveau roi de la Rose blanche, Edouard IV, de la maison d'York. Ce mariage au reste n'eut pas lieu.

Philippe le Bon, accablé par les infirmités d'une vieillesse précoce, se laissait alors gouverner par des favoris, et fuyait le tracas des affaires. Son fils, le comte de Charolais, d'un naturel entreprenant et ombrageux, lui reprocha sa faiblesse et en

Digitized by Google

même temps accusa le roi de duplicité; il se plaignit que Louis XI lui eût promis de ne pas exiger le rachat des villes de la Somme avant qu'il fût monté lui-même sur le trône ducal de Bourgogne. Investi dès les premiers jours du règne du gouvernement de la Normandie, il s'y était vu entouré d'une surveillance jalouse; on lui avait interdit tout rapport avec le duc de Bretagne, ce qui ne l'avait pas empêché de correspondre secrètement avec ce dernier. Louis XI ayant découvert ces intelligences, lui avait enlevé son gouvernement et sa pension. Le comte s'était réfugié en Hollande, et y donnait libre carrière à son ressentiment. L'affaire du rachat des villes de la Somme lui causa une irritation extrême contre le roi, contre son père et contre les favoris qui dirigeaient la cour de Bruxelles. Louis XI essaya de fomenter sous main la mésintelligence du père et du fils; mais Philippe souffrit impatiemment que le roi se mêlât de cette querelle de famille. Il n'en fut que plus disposé à une réconciliation, qui eut lieu au mois de janvier 1464, par l'entremise des états de Bourgogne. Le comte de Charolais obtint l'éloignement des Croy et de ses autres ennemis personnels; il les remplaça par des hommes à lui, devint maître à la cour de son père, et prit l'attitude la plus hostile à l'égard du roi.

Louis XI s'inquiéta peu d'abord de l'inimitié d'un prince qu'il savait jeune, imprévoyant et inconsidéré. Il espérait toujours dominer indirectement la cour de Bruxelles par l'argent, les intrigues ou les flatteries. Il comptait d'ailleurs mettre à profit les embarras que le duc éprouvait. Philippe était sollicité par le Pape d'accomplir le vœu qu'il avait fait de prendre la croix; à ces sollicitations de plus en plus pressantes se joignaient celles des gens d'Église et celles d'une partie de sa noblesse. Cependant son âge et ses infirmités l'engageaient au repos. Les opinions sur l'opportunité d'une croisade étaient loin d'être unanimes. La question était même très-débattue. On avait pu depuis dix ans calculer toutes les difficultés d'une semblable entreprise. A côté d'un entraînement naturel à certains esprits, que favorisaient les habitudes de la cour de Bourgogne et que justifiait l'intérêt politique bien entendu de la chrétienté, il y avait place pour d'autres calculs, ceux de la prudence. On ne trouvait d'appui à peu près nulle part; le nouveau système de guerre exigeait des préparatifs plus considérables et plus coûteux. Philippe s'apercevait qu'il s'était flatté vainement de l'ambition de commander une armée composée de contingents

Digitized by Google

européens. Louis XI jouissait de ces embarras. Quant à lui, hostile à toute pensée de croisade, au moins depuis qu'il était roi, il se contenta de former une ligue défensive avec Venise et le roi de Bohême contre les Turcs.

Il avait aussi avec la Bretagne des démêlés du même genre qu'avec la Bourgogne. Outre la question toujours controversée de l'hommage du duché et celle de la juridiction, il réclama l'exercice du droit de régale sur les évêchés bretons comme il l'exerçait sur les autres évêchés du royaume. Le duc prétendit que les évêchés bretons relevaient de lui seul pour le temporel, et que par conséquent la régale lui appartenait. Rome était favorable à cette prétention; ce fut une des raisons pour lesquelles Louis XI la combattit le plus fortement; car il voyait de mauvais œil que la Bretagne eût des relations directes avec le saint-siége. Il reprocha aussi à François II ses relations avec les Anglais, relations sinon hostiles, du moins de nature à porter ombrage à la couronne; ses allures de prince souverain, prenant le titre de duc par la grâce de Dieu, et mettant des taxes à son gré sur ses sujets. Tous ces litiges étaient déjà anciens et avaient failli amener des conflits. Sous le règne précédent, ces conflits avaient pu être prévenus, grâce à l'habileté de Richemont, à l'ascendant qu'il exerçait sur ses compatriotes, au crédit que ses grands services lui donnaient à la cour de Charles VII. Mais Richemont n'était plus, et le caractère entier de Louis XI, l'esprit indépendant des Bretons, la conduite tortueuse du duc François II, rendaient une rupture difficile à éviter. D'ailleurs les griefs ne tardèrent pas à s'accumuler; le duc et le roi se reprochèrent l'un et l'autre des intrigues secrètes et déloyales, comme d'accueillir, d'attirer même réciproquement aux cours de France et de Bretagne leurs ennemis personnels ou les hommes qui les trahissaient.

Il nous est impossible aujourd'hui, avec nos idées de gouvernement, de ne pas embrasser le parti de Louis XI, voulant mettre la couronne hors de pair et enlever aux princes apanagés les droits régaliens qu'ils prétendaient conserver; cependant ces idées-là étaient loin de régner partout au quinzième siècle. Elles rencontraient l'opposition la plus vive en Bretagne, en Flandre, et à la cour des grands feudataires, où on les regardait comme des nouveautés dangereuses. D'ailleurs on y avait appris à se défier du roi, de son ambition, de son esprit jaloux et vindicatif, de son goût pour l'intrigue, de sa politique cou-

Digitized by Google

verte et mystérieuse. Les princes, se sentant exposés à des périls communs, tendaient à se rapprocher les uns des autres. Ils étaient d'autant plus disposés à correspondre et à s'entendre entre eux, que Louis XI voulait les en empêcher. Plus il était soupçonneux à leur égard, plus à son tour il leur inspirait de soupçons. Tout en lui excitait la défiance. Ses négociations continuelles, alternatives ou simultanées avec les deux partis anglais d'York ou de Lancastre étaient particulièrement le sujet d'une infinité de commentaires. On refusait de comprendre pourquoi il recherchait l'alliance d'un peuple contre lequel la haine nationale avait conservé toute sa force. Les princes craignaient que cette alliance ne fût dirigée contre eux. « Sire, disait au roi le grand sénéchal de Normandie, Brézé, voulez-vous être bien aimé des Français, vos sujets ou vassaux, ne quérez nulle amitié aux Anglais, car d'autant que vous y quérez amour, vous serez haï des Français. Faites-vous amis des princes de votre royaume, vos parents et sujets, et tout le monde ne pourra vous nuire, ni Anglais ni autre[1]. »

V. — Une circonstance particulière, ou plutôt une faute de Louis XI, mit le comble aux défiances des princes. Un aventurier à ses ordres, le bâtard de Rubempré, fut arrêté au mois de septembre sur un navire armé en corsaire, près des côtes de Hollande. On prétendit que cet aventurier avait pour mission d'enlever par un coup de main hardi le comte de Charolais. Il fut jeté en prison, et le comte alla demander justice à son père. Vrai ou non, le bruit de la perfidie du roi, répandu dans la Hollande et les pays voisins, y trouva une créance universelle. Louis XI sentit la nécessité de se disculper, et soutint que l'ordre donné à Rubempré consistait à enlever au passage le chancelier de Bretagne; ce chancelier, chargé par son maître d'une mission en Angleterre, devait se rendre ensuite en Hollande pour en remplir une autre près du comte de Charolais. Le comte refusa de se payer de cette excuse, et ne jugea pas qu'un simple désaveu de l'aventurier fût une réparation. Alors Louis XI envoya son chancelier, Morvilliers, à Bruxelles, avec le comte d'Eu et l'archevêque de Narbonne, demander qu'on lui remît Rubempré et qu'on lui livrât un chevalier bourguignon, Olivier de la Marche, auteur de ces bruits injurieux. Phi-

[1] Lenglet Dufrénoi.

Digitized by Google

lippe s'y refusa, alléguant que Rubempré avait été pris en Hollande, sur un territoire qui ne relevait pas de la France. Le comte de Charolais déclara aux ambassadeurs, en présence d'un grand nombre de chevaliers et des envoyés du duc de Bretagne, que les princes de France étaient mieux d'intelligence que jamais, malgré les efforts du roi pour les brouiller. Il ajouta que l'Europe serait juge entre le roi et lui, s'annonça comme le chef de tous les mécontents du royaume, et congédia le chancelier par une menace de guerre.

Louis XI, voyant l'orage se former, convoqua les princes à Tours le 21 décembre 1464, et voulut les faire juges de ses griefs contre le duc de Bretagne. Ils y vinrent presque tous, sauf le duc de Bourgogne, qui envoya deux ambassadeurs. Le roi ne se contenta pas d'exposer les prétentions de la couronne à l'égard de la Bretagne; il énuméra aussi ses acquisitions, rendit compte des principaux actes de son gouvernement, parla de son activité, de ses voyages, de ses succès, et présenta une sorte d'apologie de la conduite qu'il avait tenue envers les princes du sang. Le vieux René d'Anjou l'appuya. Charles d'Orléans voulut soutenir le duc de Bretagne, mais ses représentations furent mal reçues, et sa mort, qui arriva peu de jours après, le 4 janvier suivant, fut attribuée au chagrin qu'il eut de s'être attiré les reproches du roi. Les autres assistants protestèrent de leur fidélité ou gardèrent le silence. Mais la plupart d'entre eux n'attendaient que l'occasion de demander le redressement de griefs personnels. Le comte d'Alençon, bien que réhabilité par Louis XI, lui reprochait de garder les places de son apanage. Le duc de Bourbon (naguère comte de Clermont) se plaignait qu'on lui eût enlevé le gouvernement de la Guyenne, et qu'on ne lui eût pas donné la connétablie. Le duc d'Orléans et le duc de Calabre, Jean, fils de René d'Anjou, accusaient le roi d'avoir sacrifié leurs intérêts en Italie, qui étaient des intérêts français, pour rechercher l'alliance d'un condottiere usurpateur de Milan. Louis XI venait en effet de reconnaître François Sforza; même il lui avait cédé Gênes et Savone, se contentant d'une indemnité pécuniaire pour les droits du duc d'Orléans sur Asti, et de réserves illusoires pour ceux de la maison d'Anjou sur Naples[1].

Le 31 décembre 1464, dix jours après l'assemblée de Tours, le duc de Bretagne signa un traité secret avec le duc de Calabre; il obtint ensuite l'adhésion du comte de Charolais. Il croyait ou

[1] Traité de décembre 1463.

Digitized by Google

affectait de croire que le roi méditait sa ruine, et pendant qu'il demandait un délai pour consulter les états de son duché sur les prétentions de la couronne, il gagnait encore à sa cause les ducs de Bourbon et de Berry. Ce dernier prince, âgé de dix-neuf ans, était le propre frère du roi et l'héritier présomptif du trône, puisque Louis XI n'avait pas encore d'enfant mâle; il se plaignait qu'on ne lui donnât aucune part aux affaires, et il se laissa aisément persuader qu'on l'en tenait éloigné par jalousie ou même par vengeance, car on prétendait que Charles VII avait songé à déshériter l'aîné de ses fils en faveur du second. Le duc de Berry prêta l'oreille aux suggestions de Lescun, ministre de François II. Pendant un voyage que faisait la cour de Tours à Poitiers, il prit la fuite à la faveur d'une partie de chasse, et se sauva en Bretagne. Le bruit courut qu'il ne s'était pas trouvé en sûreté auprès du roi, et tout le monde le crut, tant Louis XI inspirait de défiance. A peine arrivé en Bretagne, le prince lança, le 15 mars 1465, un manifeste contre le gouvernement de son frère. Sa présence au milieu de la ligue était tout pour elle, comme autrefois celle de Louis XI au milieu de la Praguerie.

La guerre était déclarée. Le comte de Charolais, profitant d'une rechute de son père, prit en main le gouvernement de la Bourgogne. Le duc de Berry donna aux princes ligués des pleins pouvoirs pour exiger que les impôts fussent payés entre leurs mains. Le duc de Bourbon commença les hostilités en arrêtant plusieurs officiers royaux. Dunois, le duc de Nemours, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret se prononcèrent. Dammartin trouva le moyen de s'échapper de la Bastille, et de rejoindre les anciens serviteurs disgraciés de Charles VII, comme le maréchal de Lohéac et l'amiral de Beuil, retirés près de François II. Les princes mécontents convoquèrent leurs vassaux et virent les meilleurs capitaines des ordonnances embrasser leur cause.

Le duc de Bourbon écrivit au roi au nom des princes du sang, interprètes du peuple et intéressés au bon gouvernement de la France; il les disculpait de vouloir porter atteinte aux droits de la couronne. « Je vous assure, monseigneur, lui disait-il, que cette besogne n'est pas entreprise contre votre personne, mais seulement pour votre honneur, pour le bien de vous et de vos sujets, pour remettre tout en ordre, pour soulager et consoler le pauvre peuple. » Une lettre que le duc

Digitized by Google

de Berry adressa de Nantes au duc de Bourgogne et où il expliquait son évasion, exprimait les mêmes sentiments. Le frère du roi attaquait les conseillers qui avaient inspiré les défiances et la haine de Louis XI pour les princes de son sang. « Chacun, ajoutait-il, sait aussi comment ont été gardées l'autorité et les libertés de l'Église; comment la justice a été faite et administrée; comment les droits des nobles ont été maintenus; comment le pauvre peuple a été préservé d'oppression. »

Quoique les princes agissent au fond par ambition et par des motifs d'intérêt personnel, il est certain qu'ils trouvaient de l'appui partout, tant l'activité inquiète, brouillonne et imprévoyante du roi avait soulevé de mécontentements. La noblesse se plaignait des confiscations arbitraires et du nombre croissant des anoblissements à prix d'argent. Elle était irritée aussi d'une ordonnance de 1464 qui l'inquiétait dans l'exercice de son droit de chasse. Le roi avait voulu que la chasse fût déclarée droit domanial, et vendue à ce titre comme les autres droits domaniaux, c'est-à-dire qu'il en faisait une source de revenu. Or, rien n'était plus contraire aux idées du temps; la chasse avait toujours été considérée comme un droit inhérent à la propriété noble. On n'accordait au roi le pouvoir de la réglementer que dans certaines limites d'ordre public, ou lorsqu'il s'agissait de garennes réservées. L'ordonnance de Louis XI atteignait la noblesse dans sa propriété même et dans celle des attributions de sa propriété à laquelle elle attachait le plus de prix. On ne put pas l'exécuter.

La suppression de la pragmatique sanction avait fait d'autant plus de mécontents que les affaires de l'Église et la collation des bénéfices se trouvaient dépourvues de règle et soumises sans réserve à l'arbitraire royal. Le clergé se plaignait de cet arbitraire, des tracasseries du gouvernement pour les aveux et dénombrements, c'est-à-dire pour le cadastre des bénéfices, et de son ingérence dans les affaires des universités. Le parlement représentait que l'or et l'argent sortaient de France et étaient attirés à Rome.

Le parlement avait d'autres griefs plus particuliers, comme la destitution de quelques-uns de ses membres, et les atteintes portées à sa juridiction par les nouvelles créations judiciaires.

Enfin, la bourgeoisie et le peuple montraient peu de sympathie pour le roi et les hommes de son gouvernement. Louis XI était loin de témoigner aux petits cette faveur systématique que

Digitized by Google

plusieurs historiens modernes lui ont attribuée à tort. Ses actes étaient toujours inspirés par la nécessité du moment. Tantôt il accordait aux villes des droits et des priviléges nouveaux, tantôt il les chargeait d'aides et de tailles, au mépris de leurs priviléges anciens[1]. Dans tous les cas, ses actes, soit de faveur, soit d'oppression, étaient des actes locaux et de circonstance. La plupart même de ses concessions eurent pour objet de calmer des mécontentements manifestes. Quelques-unes, comme la multiplication des lettres de noblesse ou des lettres de maîtrise, la seule qui ait été réellement systématique, étaient de purs expédients financiers.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que le mécontentement fût partout. Jamais peut-être opposition ne s'était montrée aussi unanime. « Je me doutoie pour le temps prochain de tribulation, écrit Chastellain, car le roy prit à tous lez questions et querelles aux princes ses parents; usa de volonté et de propre teste en tous ses faits; avoit povre effet en son promettre et amour variable en belle parole; ses amis et voisins puissants traitoit en rigueur, quéroit à les rogner en leur puissance; estudioit à se faire craindre, non aimer; même de ses propres sujets et serviteurs n'avoit grâce... vouloit seul régner et être crému (redouté) de tous; nourrissoit séditions et les pratiquoit lui-même[2]. » Enfin la France allait tout entière prendre part à la *ligue du Bien public*.

Louis XI était puni par où il avait péché. Du vivant de son père, il avoit troublé le royaume, et il le voyait troublé contre lui-même. Il avait cru jouer les grands, et il se voyait dupe de sa propre politique. Il avait voulu les diviser, et il les trouvait unis plus étroitement que jamais, malgré lui et contre lui.

Il répondit aux princes par un manifeste qui ne manquait ni de fermeté ni d'habileté. Tout en donnant aux rebelles un mois pour rentrer dans le devoir, il déclara n'avoir jamais eu la pensée d'attenter à la liberté du duc de Berry. Des conspirateurs avaient séduit la jeunesse de son frère en lui inspirant des craintes puériles. Il leur renvoyait la responsabilité de la guerre civile, et rappelait que c'était ainsi qu'on avait ouvert la France aux Anglais. Il accusait les secrètes ambitions des princes; il leur reprochait d'abuser le peuple, surtout en promettant des

[1] Comme on le vit à Aurillac, en 1462.
[2] Chastellain, chap. CXLIX.

Digitized by Google

diminutions d'impôts, tandis que la guerre civile aurait pour effet nécessaire d'augmenter les charges publiques.

Tous ces arguments étaient vrais, mais ne prouvaient pas que le gouvernement fût accusé faussement d'arbitraire, d'illégalité et de violence. La guerre du *Bien public* devait avoir précisément pour objet de l'obliger à se réformer, à s'observer davantage, à mieux respecter les droits de tous [1].

Les deux oncles de Louis XI, le roi de Sicile et le comte du Maine, lui restèrent fidèles, ainsi que les comtes d'Eu, de Nevers et d'Étampes, d'ailleurs moins puissants. Les autres furent ses ennemis déclarés ou secrets. Les provinces qui appartenaient aux princes coalisés prirent les armes. D'autres, comme l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, attendirent les événements. La plupart des grandes villes, comme Lyon et Bordeaux, suivirent cet exemple. Bordeaux cependant fit quelques observations sur l'insuffisance de l'apanage donné au duc de Berry. Il n'y eut que Paris qui montra un grand zèle pour la cause royale.

VI. — Le plan des confédérés était de réunir sous les murs de Paris quatre armées, venant des quatre points cardinaux, de la Picardie et de la Flandre, de la Bretagne, du Bourbonnais, de la Lorraine. Louis XI résolut de le déjouer en prenant l'offensive. Après avoir demandé des secours au duc de Milan et renouvelé la trêve avec le roi d'Angleterre, il confia le soin de couvrir sa frontière du nord à ses deux oncles, et celui de défendre Paris à Charles de Melun, sur lequel il comptait comme sur lui-même; puis, à la tête des compagnies d'ordonnance, faisant vingt-quatre mille hommes « de bonnes gens de guerre et de grand façon [2] », il marcha rapidement, au mois de mai, sur le Berry et le Bourbonnais, où le duc de Bourbon rassemblait des troupes. Laissant de côté Bourges, dont le siége lui eût coûté trop de temps, il enleva Saint-Amand, Montluçon et Gannat, ce qui le rendit maître de la plus grande partie de ces deux provinces. Le duc de Bourbon avait son quartier général à Riom, où il attendait des renforts de la Bourgogne et du Midi. Ceux du Midi devaient être amenés par le

[1] En général les historiens modernes ont pris le parti de Louis XI, parce qu'ils ont vu en lui un niveleur systématique. C'est Sismondi qui l'a présenté particulièrement sous cet aspect : or rien ne me paraît plus faux.

[2] Jean de Troyes.

Digitized by Google

duc de Nemours, Jacques d'Armagnac. Il espérait que le roi serait trahi partout. L'activité de Louis XI déjoua ces calculs. La discipline des compagnies d'ordonnance présenta aussi un contraste heureux pour lui avec la licence des soldats des princes. Ces derniers vivaient en grande partie, malgré l'occupation des caisses publiques, aux dépens des campagnes qu'ils traversaient. Les alliés du duc de Bourbon, surpris et embarrassés, affectèrent d'avoir pris les armes pour négocier plus que pour combattre. Le duc de Nemours demanda une trêve que le roi s'empressa de lui accorder le 4 juillet, et qui fut presque aussitôt étendue au duc de Bourbon et aux autres seigneurs de son parti. Louis XI, il est vrai, s'engageait à tenir une assemblée au mois d'août à Notre-Dame de Paris, et à y entendre les doléances des princes.

Pendant ce temps, le comte de Charolais, ayant réuni les états de Bourgogne à Bruxelles, publiait son ban de guerre, auquel la noblesse de ses États héréditaires répondait avec empressement. Le comte de Saint-Pol lui amena une partie de celle de la Picardie. L'armée bourguignonne, comptant quatorze mille hommes d'armes qui faisaient au moins dix mille chevaux, huit mille archers tous de choix, suivant Comines, et une forte artillerie, passa la Somme sans que le comte de Nevers et le maréchal Rouaut, qui commandaient la frontière, opposassent de résistance. Elle n'en trouva pas davantage au passage de l'Oise, car le pont Sainte-Maxence lui fut livré. Elle arriva ainsi sans coup férir à Saint-Denis, où le comte de Charolais se logea, résolu d'attendre les autres armées de la coalition. Plusieurs de ses officiers étaient d'avis qu'il fît une brusque tentative sur Paris; mais le conseil lui parut trop téméraire; il se contenta de brûler les rôles des impôts dans les petites villes et les bourgs des environs, pour rendre la cause qu'il soutenait populaire. Par la même raison, il évita de vivre aux dépens du pays; ses soldats payaient tout avec la plus grande exactitude.

Paris fut maintenu habilement dans l'obéissance du roi par Charles de Melun, qui y commandait avec le titre de lieutenant général, et par l'évêque d'Évreux, Jean Balue. Quelques flatteries de Louis XI, la garde de la ville rendue aux habitants, les sermons de prédicateurs royalistes, la défiance qu'inspiraient les princes, enfin l'espérance d'une prochaine assemblée des trois états, espérance que les agents du roi laissaient entrevoir, empêchèrent toute manifestation en faveur des Bourguignons.

Digitized by Google

Ceux-ci, voyant qu'ils ne pouvaient compter ni sur un soulèvement ni sur une trahison qui leur ouvrît les portes de Paris, passèrent la Seine à Saint-Cloud, et se dirigèrent vers Longjumeau, pour opérer leur jonction avec l'armée qu'on attendait de Bretagne et qu'on pensait arriver par Chartres et Étampes. Charles du Maine avait reçu l'ordre de s'opposer aux Bretons; mais il venait de leur laisser le passage libre, en se repliant vers le Midi, afin de joindre le roi qui arrivait de Riom. Peut-être jugeait-il ses forces insuffisantes; peut-être était-il, comme on l'en accusa, secrètement favorable aux coalisés. Ce qui est certain, c'est qu'on agissait de part et d'autre avec beaucoup d'indécision. Si quelques-uns des seigneurs qui servaient les princes craignaient de s'engager trop avant, d'autres qui servaient le roi, n'en éprouvaient pas moins pour la cause des princes une sympathie marquée. Au fond, on était d'accord sur beaucoup de points. Louis XI était obligé de faire des concessions, d'en promettre plus encore, et de se défier de tout le monde.

Il arriva du Midi avec ses ordonnances et le ban du Dauphiné et de la Savoie, avant que les Bretons eussent paru. Il aurait voulu entrer à Paris sans combat; mais les Bourguignons lui barraient le passage, et quand il eut occupé la hauteur de Montlhéry, il les trouva en face de lui. Il donna l'ordre au sénéchal de Brézé, qui commandait l'avant-garde, de les tourner en se dirigeant sur Corbeil pour gagner Paris. Brézé, au lieu d'obéir, engagea l'action et fut tué au premier choc. Les deux armées avaient un front extrêmement étendu; on se battit sur toute la ligne, et à peu près au hasard. Les compagnies d'ordonnance du roi, mal engagées sur un terrain étroit où elles ne pouvaient se déployer, furent repoussées par le comte de Charolais, quoique ce dernier n'eût avec lui que la chevalerie de Bourgogne, inférieure, au dire de Comines, sous le rapport de la discipline et sans expérience de la guerre. A une heure plus avancée du jour et sur un autre point, les francs archers du roi mirent en déroute les bataillons ennemis, par la faute des jeunes chevaliers de Bourgogne, qui faisaient leurs premières armes et qui se jetèrent imprudemment en avant de leurs propres archers. En résumé, jamais mêlée ne fut plus confuse. Le gros de chaque armée, venant de fort loin, arrivait débandé, en désordre, et n'obéissait à aucune direction [1]. On cita des

[1] « Et en cela, dit Comines, montra Dieu que les batailles sont en sa main et dispose de la victoire à son plaisir. »

Digitized by Google

deux côtés des corps entiers qui prirent la fuite, entre autres, du côté du roi, celui que commandait Charles du Maine (16 juillet 1465).

Le soir, Louis XI rallia ses troupes et prit la route de Corbeil, qui ne lui fut pas disputée. Il avait dès lors le profit de la journée, car il pouvait entrer sans obstacle à Paris. Le comte de Charolais passa la nuit dans une grande inquiétude, ayant, suivant l'usage, disposé son artillerie autour des soldats qui lui restaient pour repousser toute surprise. Ses forces étaient dispersées de côté et d'autre, et les Parisiens accouraient piller ses bagages. Cependant il ne manqua pas de s'attribuer aussi le succès, car il était resté maître du terrain, et il pouvait, comme il se l'était proposé, opérer sa jonction avec l'armée de Bretagne.

VII. — Louis XI, arrivé à Paris, alla le jour même souper familièrement à l'hôtel de son lieutenant général, avec plusieurs seigneurs, damoiselles et bourgeoises, « auquel lieu il récita son aventure. » Autant qu'on en peut juger par la chronique de Jean de Troyes, les Parisiens ne lui étaient pas défavorables, surtout après sa victoire. Mais il sentit la nécessité de les flatter, pour s'assurer de leur dévouement. Il n'hésita pas à faire entrer dans son conseil, sur l'avis de l'évêque, six bourgeois, six conseillers du parlement et six clercs de l'université. Obligé de recourir à un emprunt forcé, et d'y faire contribuer la plupart des pourvus d'office, il eut soin d'abolir en même temps quelques droits d'aides, abolition que le peuple célébra en criant : Noël! et en allumant des feux de joie. Ces mesures prises à la hâte, il alla chercher de nouvelles troupes qu'on levait pour lui en Normandie.

Pendant ce temps, les armées de Bretagne et de Bourgogne se réunirent à Étampes et passèrent la Seine à Moret, pour joindre dans la Brie une troisième armée, qui arrivait de Lorraine sous les ordres de Jean de Calabre. Le fils de René d'Anjou amenait avec lui plusieurs compagnies soldées d'Italiens, d'Allemands et de Suisses; c'était la première fois qu'on voyait des Suisses servir en France. Toutes ces troupes étaient parfaitement montées et équipées. Elles marchèrent ensemble sur Paris, emportèrent le pont de Charenton le 20 août, occupèrent les abords du côté de la Seine et de la Marne, et se logèrent sur une ligne étendue, depuis Charenton et Saint-Maur-des-Fossés jusqu'à Saint-Denis et Lagny.

Digitized by Google

Les Parisiens furent très-effrayés à la vue de forces aussi considérables. Ils commencèrent à s'agiter. Malgré la présence des troupes royales au milieu d'eux, les princes avaient dans la ville des partisans qui parlèrent de paix et d'accommodement. Déjà les pourvus d'office songeaient à se tourner vers le comte de Charolais [1]. Le 22 août, le duc de Berry écrivit aux bourgeois, à l'université, aux gens d'Église et au parlement, pour leur exposer les motifs de sa venue et les prier d'envoyer des délégués à des conférences qui devaient se tenir au château de Beauté. Ces conférences furent acceptées et s'ouvrirent immédiatement. Tous les chefs de la ligue y assistèrent, sous la présidence du duc de Berry. L'évêque Guillaume Chartier y représenta la ville, accompagné du prévôt et de quelques notables. Le vieux Dunois y fut l'orateur du *Bien public*. Il demanda que l'entrée de Paris fût livrée aux princes, et qu'on remît entre leurs mains le commandement des troupes, la collation des charges et l'administration des finances. Il parla d'une assemblée d'états généraux comme devant réparer les fautes du gouvernement et garantir les droits et les libertés de chacun. Il ajouta qu'en cas de refus l'assaut serait donné sans délai.

L'évêque et le prévôt voulurent consulter les bourgeois, et tinrent plusieurs réunions à l'hôtel de ville. Les avis y furent très-partagés. Une convocation d'états était populaire, et les Parisiens désiraient éviter un siége; mais ils n'osaient prendre un parti, retenus à la fois par la présence des troupes royales et par la crainte d'ouvrir leurs portes aux soldats des princes, surtout aux étrangers et aux Bretons, qui n'avaient pas perdu leur ancienne réputation de férocité. Le comte d'Eu, prince du sang, à qui Louis XI avait donné la lieutenance à la place de Charles de Melun, entretint habilement et prolongea les négociations, de manière à laisser au roi et à l'amiral de Montauban le temps d'arriver avec les troupes de Normandie. Les pourparlers furent alors interrompus le 28 août.

Si Paris eût traité, Louis XI se fût trouvé à la merci des princes et réduit à subir leur loi. Il disait lui-même qu'il eût été obligé de fuir chez les Suisses ou chez le duc de Milan, son unique allié. Quoique échappé à ce péril imminent, il se voyait encore dans une situation critique. Il avait des troupes mieux payées que ses adversaires, mais il devait tenir tête aux Bourguignons, aux Bretons et aux Lorrains, réunis et commandés par

[1] Comines.

Digitized by Google

des princes du sang. Les ducs d'Armagnac et de Nemours arrivaient encore du Midi pour se joindre aux assiégeants, en dépit de l'armistice signé à Riom. La fidélité de Paris était douteuse; elle n'aurait pas tenu contre un revers, et un mouvement dans la capitale aurait été suivi immédiatement d'un mouvement pareil dans le reste de la France. Louis XI comprit qu'il ne devait rien laisser au hasard, et comme il avait pu juger à Montlhéry quelle était l'incertitude des batailles, il résolut de négocier, tout en livrant des escarmouches journalières. Ces négociations durèrent cinq semaines.

Pendant tout ce temps sa préoccupation constante fut de contenir les Parisiens. Il montra une grande fermeté, destitua ceux des officiers dont il n'était pas sûr, exila cinq ou six des délégués qui s'étaient rendus au château de Beauté, et envoya plusieurs traîtres au supplice. Il rassembla des approvisionnements, afin d'éloigner les craintes de famine. Il eut fort à faire pour empêcher des manifestations en faveur de la paix; car les Parisiens détestaient une guerre dont ils étaient les victimes, maudissant également les Bourguignons qui ravageaient leurs biens de campagne, et les troupes royales qui commettaient des excès en dépit des chefs. Ils se plaignaient surtout des hommes d'armes venus de la Normandie. La ville était continuellement en alarmes; on avait peur qu'une trahison n'ouvrît une porte aux princes, et qu'elle ne fût pillée. Une nuit, l'effroi fut tel que toutes les maisons demeurèrent éclairées. Le roi, dont l'esprit souple se prêtait à tout, et que Comines admire pour n'avoir pas eu l'indomptable orgueil de son rival le comte de Charolais, chercha la popularité à tout prix. « Il se fit frère et compagnon de la grande confrérie aux bourgeois de Paris[1]. » Il voulut aussi qu'un compte public des négociations fût rendu en différentes fois aux quarteniers, cinquanteniers et autres officiers de la milice.

Cependant les princes n'exécutaient pas la menace qu'ils avaient faite de livrer un assaut. La nécessité d'assurer leurs subsistances les avait forcés de disséminer leurs troupes. Ils étaient peu d'accord entre eux. Le duc de Berry, pacifique de sa nature, avait déplu au comte de Charolais, dont l'esprit bouillant ne connaissait pas d'obstacle. Ce dernier était à son tour peu sympathique aux autres princes, qui se plaignaient de son ton impérieux et dominateur. Les Bretons et les Bourgui-

[1] Jean de Troyes.

Digitized by Google

gnons montraient de grands sentiments d'hostilité les uns contre les autres. Le roi n'avait qu'une volonté, les princes avaient tous des ambitions différentes.

Louis XI, qui connaissait ces divisions, essaya d'en tirer parti et de détacher de la ligue quelques-uns des coalisés. Il chercha particulièrement à gagner Jean de Calabre, fils de René d'Anjou. Il n'y réussit pas, mais les pourparlers qui avaient lieu à la Grange aux Merciers, à l'endroit où est aujourd'hui Bercy, jetèrent beaucoup d'incertitude dans les esprits, et eurent pour effet d'ébranler dans les deux partis les fidélités douteuses. On ne disait pas l'entrevue, on disait le *marché* de la Grange aux Merciers, parce que les services y étaient vendus et achetés. Cela seul eût servi la cause du roi, quand même il ne se fût pas montré prodigue d'argent, de faveurs et de promesses de toute nature.

Il chercha donc à diviser, à fatiguer ses adversaires. Il espérait désorganiser leurs troupes. Il comptait aussi sur une diversion de François Sforza, duc de Milan, qui envoyait un corps d'armée attaquer le duc de Bourbon dans le Forez. Mais quelques légers échecs, les doutes fondés qu'il eut sur la fidélité de plusieurs de ses capitaines, et le mécontentement croissant des Parisiens, le décidèrent à ne pas marchander plus longtemps la conclusion d'un traité. Seulement il résolut de suivre le conseil que lui donnait le duc de Milan de conclure des arrangements séparés avec chacun des princes.

Il tenta un coup hardi; il alla témérairement, accompagné de quatre ou cinq personnes, trouver le comte de Charolais, désavoua le langage tenu par son chancelier à Bruxelles, et fit au futur duc de Bourgogne les offres personnelles les plus brillantes. Par cette confiance affectée et inattendue, il semblait vouloir anéantir toutes les accusations dont il avait été l'objet. Le comte, surpris, accepta ces offres, à condition toutefois que le roi donnât à son frère la Normandie en apanage au lieu du Berry, conformément à la requête présentée par les princes au début de la guerre. Louis XI s'y était jusque-là refusé, se souciant peu d'aliéner une province de cette importance, que les Anglais continuaient de menacer, et qui faisait communiquer la Bretagne avec les états du duc de Bourgogne. Tout à coup on apprit que la Normandie s'agitait, que plusieurs évêques, entre autres celui de Lisieux, y préparaient des mouvements en faveur des princes, enfin que le 27 septembre la veuve du séné-

Digitized by Google

chal de Brézé avait livré le château de Rouen aux soldats du duc de Bourbon. Dès que Louis XI eut reçu ces nouvelles, il n'hésita plus à sacrifier une province qu'il était menacé de perdre, et il signa le 5 octobre avec le comte de Charolais un premier traité, celui de Conflans, qui fut suivi quelques jours après d'un autre, celui de Saint-Maur, avec les autres princes.

Il s'engageait à établir une commission de trente-six notables, dont douze prélats, douze nobles et douze hommes de justice, avec les pouvoirs nécessaires pour faire une enquête sur l'état du royaume et préparer des mesures de réforme.

Mais le point important était la satisfaction des princes, et ce fut par là que l'on commença. Le duc de Berry reçut, en échange du Berry, le duché de Normandie à titre d'apanage héréditaire, avec tous les droits y attenant, c'est-à-dire l'indépendance judiciaire et financière, plus la suzeraineté des duchés de Bretagne et d'Alençon. Le comte de Charolais eut les villes de la Somme, qui lui furent restituées pour sa vie et celle de son successeur; Péronne, Roye et Montdidier lui furent même laissées en toute propriété. Le roi lui garantit aussi la possession des comtés de Boulogne et de Guines. Jean de Calabre eut cent mille écus, la solde de quinze cents lances et plusieurs places, Mouzon, Sainte-Menehould, Épinal. Le duc de Bretagne eut les comtés d'Étampes et de Montfort, avec la possession reconnue des régales de son duché. Au duc de Bourbon, qui fut réintégré dans le gouvernement de Guyenne, le roi donna plusieurs seigneuries d'Auvergne avec cent mille écus et la solde de trois cents lances; au duc de Nemours le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France avec une pension et la solde de deux cents lances. Il rendit aux comtes d'Armagnac, de Dunois, de Dammartin, leurs châtellenies et leurs biens, et leur donna aussi des pensions et des compagnies d'hommes d'armes. Le maréchalat fut rendu à Lohéac, l'amirauté à de Beuil, vieux officiers de Charles VII, retirés auprès du duc de Bretagne. Saint-Pol, qui avait sauvé le comte de Charolais à Montlhéry, et qui fut l'un des principaux négociateurs du traité, reçut la connétablie avec le commandement de cent lances.

Une amnistie générale fut publiée. Louis XI se réconcilia avec les anciens ministres de son père et avec tous les personnages qu'il avait frappés précédemment. Il comprenait qu'il s'était fait trop d'ennemis, et il eut l'esprit de *connoître son erreur*, comme dit Comines. Le 30 octobre, jour où la paix

Digitized by Google

fut publiée, il alla recevoir à Vincennes l'hommage que les princes lui prêtèrent pour leurs nouvelles seigneuries. Il voulut passer lui-même leurs troupes en revue, après quoi le comte de Charolais dit aux siens: « Messieurs, vous et moi sommes au roi notre souverain seigneur, qui ci est présent, pour le servir toutes les fois qu'il voudra nous employer. » Alors les armées, qui avaient campé deux mois sous les murs de Paris, plièrent leurs tentes et furent les unes licenciées, les autres menées à de nouvelles entreprises.

Louis XI, préoccupé de ramener à lui les esprits qu'il s'était aliénés, s'exécuta sans réserve. Il ne chercha pas à dissimuler sa défaite, qui était d'ailleurs manifeste, et dont les Parisiens faisaient des plaisanteries. La chronique frondeuse du temps observe malignement que les princes avaient eu *de belles vacations*, pour être venus l'assiéger et l'affronter dans sa capitale. Les concessions obtenues par eux étaient énormes et consistaient presque toutes en avantages personnels; ce qui fit dire que le *bien public* s'était changé en *bien particulier*. Les frondeurs ne manquèrent pas de prétendre aussi que la ligue, entraînant de nouvelles charges pour le trésor, et par conséquent une aggravation d'impôts, devait s'appeler plus justement la ligue du *Mal public*.

Les traités de Conflans et de Saint-Maur eurent pour premier résultat de fortifier la féodalité apanagère. Toutefois il est bon de rappeler que les princes, en se faisant donner des places et des commandements, avaient la prétention de se garantir contre les envahissements du roi et surtout contre la force militaire dont la couronne disposait. En cherchant à défendre leurs droits, leurs priviléges même qui étaient anciens, ils voulaient mettre une limite à l'arbitraire royal, dont ils étaient les premières victimes, et qui se montrait plus dangereux que par le passé, depuis qu'il était appuyé, même en temps de paix, sur une armée régulière et permanente.

En second lieu, les réformes administratives ne furent pas négligées. Louis XI, ayant nommé avec le concours des princes les membres de la commission des trente-six, affecta de leur soumettre un grand nombre d'affaires, et même l'examen de quelques prétentions de la couronne contre les apanagistes. Dunois présida la commission, dont le travail dura deux ans.

Elle fit une enquête sur les différentes parties de l'administration, à Paris et dans les provinces. Le roi accueillit se

Digitized by Google

vœux avec une déférence et un empressement marqués, et saisit malignement l'occasion qu'elle lui présentait d'intervenir dans les gouvernements particuliers des princes. Le résultat fut la suppression de nombreux abus. Depuis lors la loi fut mieux respectée. Bien que Louis XI semble s'être peu occupé personnellement d'améliorations administratives, il publia, à peu de temps de là, d'importantes ordonnances. On peut citer entre autres celles qui réglèrent avec plus de sévérité la police des gens de guerre; celle qui attribua aux magistrats l'inamovibilité, et statua que le roi les choisirait sur des listes de présentation dressées par le parlement. Le principe de l'inamovibilité des juges, cette sauvegarde des intérêts privés et de l'indépendance de la magistrature, ne fut pas désormais à l'abri de toute atteinte; Louis XI donna lui-même un peu plus tard et à plusieurs reprises l'exemple de ne pas le respecter; mais on ne cessa plus de le considérer comme une des lois fondamentales de la France.

VIII. — Dès que la coalition fut dissoute et eut retiré ses troupes, Louis XI n'eut plus qu'une pensée, celle d'empêcher qu'elle se reformât. Profitant d'une expérience chèrement payée, il résolut de s'attacher, n'importe à quel prix, Jean de Calabre et le duc de Bourbon. Il ne craignit pas de faire à ce dernier d'énormes avantages en lui livrant tous les gouvernements du Midi. Il obtint les serments de fidélité les plus explicites de la part du duc de Nemours, des comtes d'Armagnac, d'Albret, de Foix, qui s'engagèrent à le servir contre tous, même contre son frère [1]. Le passé des hommes lui importait peu; il ne songeait qu'au parti qu'il pourrait tirer d'eux à l'avenir. D'ailleurs il était dégoûté du peu de fidélité qu'il avait trouvé chez ses premiers serviteurs. Il confirma aussi les priviléges qu'il avait accordés aux Parisiens pendant la guerre.

Il était bien déterminé à éluder, aussitôt que l'occasion s'en présenterait, des concessions que la force lui avait seule arrachées. Les serments particuliers qu'il se fit prêter par quelques-

[1] Voir ces serments dans les Preuves de Comines, t. II. Le serment du comte d'Armagnac est du 5 novembre 1465. Celui de Gaston, prince de Navarre et comte de Foix, un peu postérieur, il est vrai (sa date est du 18 mars 1466), est le plus explicite. Gaston s'engage à servir le roi dans toutes les guerres qu'il pourra avoir contre les ducs de Bourgogne, de Bretagne, etc.

Digitized by Google

uns des princes dès le mois de novembre 1465 ne permettent aucun doute à cet égard. Il ne savait ce que c'était que la foi aux traités, et les grands n'y comptaient pas. Toutefois ce furent les événements qui se chargèrent de préparer l'inexécution du traité de Conflans.

Monsieur, c'est le nom qu'on donnait au frère du roi, alla, accompagné du duc de Bretagne, prendre possession de son apanage de Normandie. Il emmenait avec lui un certain nombre de seigneurs qui suivaient sa fortune et voulaient se partager les charges de son nouveau gouvernement. Ces seigneurs ne purent s'entendre; chacun avait une ambition différente. D'un autre côté le duc de Bretagne, qui s'attribuait le succès de la guerre du Bien public, prétendait aussi disposer de ces charges. Dammartin, aspirant à la lieutenance du gouvernement de Normandie et trouvant des compétiteurs parmi les conseillers du prince, passa de dépit dans le camp des Bretons. On fut sur le point d'en venir aux mains. Pendant ce débat, le comte d'Harcourt réunit un corps d'hommes d'armes normands qui se portèrent sur le camp de Sainte-Catherine, y enlevèrent le frère du roi et le menèrent à Rouen pour y être proclamé et sacré, suivant les usages de la province. On célébra dans la cathédrale la cérémonie traditionnelle et symbolique de l'union du duc et de *la duché*. Ce fait prouve quelle était encore la force de l'esprit provincial, et quel appui il offrait aux princes. La Normandie, une des provinces les plus considérables, qui payait à elle seule le tiers des impôts du royaume, et qui était réunie au domaine royal depuis quatorze ans seulement, c'est-à-dire depuis qu'elle était redevenue française, prétendait garder une demi-autonomie. Comines dit qu'elle avait expressément voulu un duc à elle [1]. François II, fort irrité, se retira à Caen avec les Bretons.

Louis XI saisit avec un empressement peu dissimulé l'occasion qui se présentait d'intervenir dans la querelle de son frère et du duc de Bretagne, pour reprendre une province dont l'abandon lui tenait au cœur. Il se rendit à Caen avec une armée, mit des garnisons chemin faisant dans plusieurs places de la basse Normandie, et sacrifia tout pour détacher François II et ses principaux conseillers de la cause de Monsieur. Par un traité qu'il signa le 23 décembre il lui paya cent vingt mille écus d'or; il combla aussi de dons et de faveurs Dammar-

[1] Comines, liv. I.

Digitized by Google

tin, Lescun, Lohéac. Pendant ce temps un autre corps de troupes royales, commandé par le duc de Bourbon, occupa Évreux, Louviers, le Pont-de-l'Arche, et parut sous les murs de Rouen. La province était en feu; mais la plupart des capitaines particuliers, surpris par la rapidité du roi et craignant sa vengeance, s'empressèrent d'*appointer*.

Monsieur réclama le secours du comte de Charolais; or l'armée bourguignonne était retenue par le siége de Liége. Il invoqua le traité de Conflans; il demanda que la question de son apanage fût jugée, ou par tous les princes réunis, ou par les états généraux, ou par le parlement garni des pairs de France. Louis XI se garda d'y consentir et d'abandonner un succès dont il était maître. Il se contenta d'accorder aux habitants de Rouen une trêve de dix jours, avant l'expiration de laquelle ils firent leur soumission. Ainsi il recouvra la Normandie immédiatement et presque sans coup férir. Monsieur, obligé de prendre la fuite, implora un asile chez ce même duc de Bretagne dont il s'était si imprudemment séparé. Louis XI punit quelques-uns des auteurs du complot et les commandants qui avaient refusé de lui livrer leurs places. Il eut pourtant le soin d'épargner les personnages puissants ou dont il comptait se servir un jour. Il accorda aussi à la ville de Rouen, pour se rendre populaire, plusieurs des priviléges dont jouissait celle de Paris (janvier 1466).

Les princes signataires des traités de Conflans et de Saint-Maur étaient alors gagnés au roi ou éloignés. Le comte de Charolais avait seul gardé des troupes, par une raison particulière, pour châtier une rébellion des gens de Liége et de Dinant. Une nouvelle coalition n'était plus possible.

Les réclamations de Charles de France furent donc peu appuyées. Un petit nombre de princes joignirent leurs sollicitations aux siennes, et envoyèrent des députés au roi. Le comte de Charolais fit demander par Olivier de la Marche que la Normandie fût rendue au prince par provision, en attendant un jugement définitif. Louis XI répondit en offrant le Roussillon comme apanage provisoire, et en se déclarant prêt à accepter l'arbitrage des ducs de Bourbon et de Bretagne, dont il s'était assuré.

Mais il ne tarda pas à jeter le masque, et il attaqua la validité du traité de Conflans. Le parlement avait représenté que la clause relative à l'apanage de Normandie était contraire à la

Digitized by Google

loi de Charles V; que cette loi défendait de constituer un apanage territorial aux princes du sang, et ne permettait que d'en constituer un en argent. Louis XI, qui n'avait pas voulu accueillir la protestation du parlement avant que les princes se fussent éloignés, n'hésita plus à s'en faire un argument. Il déclara d'ailleurs que le traité était nul comme imposé par la force, et invalidé par l'inexécution de quelques-uns des engagements auxquels les princes s'étaient soumis. La bonne foi lui pesait, et il se crut assez fort pour ne pas jouer plus longtemps la loyauté. Aussi l'accusa-t-on, comme il était naturel, d'avoir préparé sous main les derniers événements de la Normandie, quoiqu'il soit plus probable qu'il en ait simplement profité. Sa duplicité a contribué à le faire croire souvent plus habile qu'il ne le fut réellement.

IX. — Rendu plus prudent par l'expérience, il n'en restait pas moins soupçonneux; il le devenait même davantage. Il se laissa entraîner par les inimitiés ou les rancunes de ses nouveaux conseillers, entre autres de Dammartin, à faire de continuels changements de personnes, soit autour de lui, soit dans le gouvernement des provinces. Il ôta au comte du Maine, son oncle, ses principaux commandements; il jeta en prison Dulau, sire de Châteauneuf, et Charles de Melun, dont il s'était servi dans la ligue du Bien public. Il ordonna à divers propos des enquêtes administratives dont le but politique était évident. On l'accusa de vouloir rechercher et poursuivre, contrairement à sa déclaration d'amnistie, les hommes qui n'avaient pas agi avec assez de fermeté dans la dernière guerre.

Il convoqua les vassaux de la couronne pour la campagne de 1466, en prétextant l'expiration des trêves avec les Anglais. Il pouvait craindre qu'une invasion de la Normandie ne fût le gage d'une réconciliation des partis d'York et de Lancastre. Mais le comte de Warwick, alors tout-puissant à la cour d'Angleterre, consentit à une prolongation des trêves; elle fut signée à Calais, d'accord avec Philippe le Bon.

La situation de Louis XI vis-à-vis du duc de Bretagne et du comte de Charolais était redevenue exactement ce qu'elle était avant la ligue du Bien public. Il avait avec eux des contestations perpétuelles qu'il soumettait malignement à l'arbitrage de Dunois et de ceux des princes dont il se croyait sûr. Il faisait faire avec soin dans leurs États les enquêtes de la commis-

Digitized by Google

sion des trente-six. Il leur envoyait ambassades sur ambassades, et leur demandait des satisfactions pour les propos tenus contre lui. Il les empêchait de correspondre directement entre eux, et comme ils correspondaient par l'étranger, il surveillait leurs agents jusque dans les pays voisins. Enfin il leur faisait une guerre sourde, si bien qu'il faut distinguer avec Comines, à partir de la ligue du Bien public, les années qui furent des années de guerre, et celles qu'il appelle des années de *trêves et dissimulations*.

Le duc de Bretagne, indécis et peu actif, affectait la fidélité et des dispositions pacifiques. Il avait pourtant accueilli Monsieur au château de l'Hermine, près de Vannes, et s'était rapproché de lui peu à peu, sentant l'importance de tenir le frère du roi entre ses mains. Il se fit donner par lui, le 3 juillet 1466, de pleins pouvoirs pour traiter avec les princes étrangers, tels que les rois d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal et autres, afin de se garantir contre toute attaque, lui, ses pays et la personne du duc de Berry. L'acte portait que jamais il ne serait passible de recherche à ce sujet. C'était une mesure purement défensive, et en même temps une prévoyance très-justifiée. Louis XI n'épargna rien de son côté pour ramener son frère. Le 8 août, il envoya en Bretagne Jean de Calabre, avec des pleins pouvoirs « pour faire venir en ses mains notre dit frère Charles et lui promettre de le tenir en sûreté, et de lui accorder la somme de deniers qu'il verra estre à faire pour sa provision de vivre. » Mais la mission n'eut aucun succès.

Le comte de Charolais ne prenait pas les mêmes précautions, et ne ménageait le roi ni dans ses propos ni dans ses actes. Il était incapable de se contraindre, nullement politique, et n'aimait à vivre que dans les camps. Toujours levé avant le jour et ignorant ce que c'était que le repos, il fatiguait ses hommes d'armes de ses convocations répétées et de la longueur de ses campagnes. Mais il avait alors entrepris de punir les rébellions des villes de la Meuse, et cette tâche l'occupait entièrement.

Les villes de la Meuse, remplies d'une nombreuse population ouvrière, n'avaient cessé de se montrer indociles et turbulentes. Elles devaient leur puissance à l'industrie minière et métallurgique, dont on fait remonter l'origine aux dernières années du douzième siècle. Liége, la plus grande, possédait une juridiction sur celles qui l'avoisinaient et qu'on appelait ses filles. Elle appartenait à son évêque, qui était prince temporel et vassal

Digitized by Google

des ducs de Bourgogne, mais elle était gouvernée en réalité par les corps d'états ou de métiers, auxquels les nobles se faisaient agréger comme en Italie. Dinant, qui venait après, était célèbre par l'industrie des batteurs de cuivre, alors appelée dinanderie.

Les troubles du pays liégeois avaient commencé en 1465, par l'expulsion de l'évêque Jean de Bourbon. Les rebelles recherchèrent l'appui du roi de France, qui possédait les deux fiefs voisins de Sedan et de Bouillon. C'était pendant la guerre du Bien public. Louis XI leur accorda des encouragements ou au moins des flatteries, car il en était prodigue, et il comprenait l'utilité de pareils auxiliaires. Nous avons encore une relation de la bataille de Montlhéry qu'il leur adressa[1]. Cependant, après le traité de Conflans, il les abandonna. Le comte de Charolais imposa aux Liégeois, le 22 décembre, les conditions les plus dures. Il les obligea non-seulement à recevoir leur évêque, mais à faire amende honorable, à payer de grosses sommes, et à sacrifier une partie de leurs priviléges.

Dinant ne fut pas comprise dans ce traité. Le comte ajourna le châtiment dont il la menaçait, à cause de l'hiver et de la lassitude de ses troupes. Les habitants profitèrent de cette impunité pour commettre toute sorte d'excès; ils allèrent jusqu'à défier le duc de Bourgogne et son fils : ils comptaient toujours sur l'appui de Liége et peut-être sur de secrètes promesses de la France. Une armée bourguignonne vint les assiéger le 18 août 1466. Ils soutinrent le siége avec une véritable fureur, et repoussèrent plusieurs assauts; mais les forces n'étaient pas égales, et l'artillerie eut facilement raison de remparts insuffisants. Le huitième jour la ville fut enlevée, incendiée et rasée jusqu'au sol. Le comte de Charolais n'épargna que les femmes et les enfants; il fit noyer plus de huit cents hommes dans la Meuse. Cette exécution aussi barbare que terrible eut un retentissement facile à comprendre. Les Liégeois, qui s'étaient prononcés pour leurs voisins sans oser les secourir, furent réduits à demander merci. Ils obtinrent le 8 septembre un nouveau traité, qui les condamnait à payer une amende encore plus forte que l'année précédente, et à remettre trois cents otages.

Après la ruine de Dinant, le comte de Charolais, fier d'avoir montré sa force et plus irrité que jamais contre le roi, alla célébrer en Hollande et à Bruges des fêtes pompeuses, auxquelles il invita un grand nombre de princes étrangers. Il saisit cette

[1] Preuves de Comines, t. II.

Digitized by Google

occasion de préparer ou de conclure de nouvelles alliances. Il forma, au mois d'avril 1467, une ligue avec le duc de Savoie, Amé IX, les ducs de Berry, de Bretagne et le roi de Danemark. Il négocia aussi avec les Anglais, et bien que sa mère appartînt à la maison de Lancastre, il demanda la main de Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV.

Louis XI, qui l'observait et se préparait à la guerre de son côté, voulut empêcher ce mariage; il ne réussit qu'à le retarder, mais il gagna Warwick à force de prévenances et de flatteries. Celui-ci, mécontent de trouver des rivaux à la cour d'Édouard IV qui lui devait la couronne, et voyant l'alliance bourguignonne recherchée par ces rivaux, se rapprocha du roi de France. Il vint sur le continent au mois de mai 1467. Louis XI courut en personne à sa rencontre, lui fit un accueil princier à Rouen, et signa avec lui une nouvelle prolongation des trêves.

Sur ces entrefaites, Philippe le Bon mourut à Bruges le 15 juin. Il ne gouvernait plus que de nom depuis deux ou trois ans. Mais sa mort achevant de livrer tout le pouvoir à son fils, le roi ne douta plus que la guerre n'éclatât à bref délai; il garnit sa frontière de Picardie et de Champagne de troupes commandées par Dammartin, auquel il avait alors donné toute sa faveur.

Charles le Hardi ou le Terrible, que la postérité seule a baptisé du nom de Téméraire, était un ennemi redoutable, autant par son caractère entreprenant et audacieux que par la puissance de sa maison. Mais il s'était déjà aliéné l'esprit de ses peuples. Trop impétueux et trop infatué de lui-même pour être bon politique ou bon capitaine, il n'avait que les qualités d'un soldat, et il en avait aussi tous les défauts. Son orgueil, sa dureté, son peu de ménagement pour ceux qui le servaient, même pour sa noblesse, les châtiments cruels qu'il s'était plu à infliger à la malheureuse ville de Dinant, et qui étaient une menace pour les autres, tout dans sa personne et sa conduite faisait redouter son avénement aux sujets de la maison de Bourgogne. On ne prévoyait que guerres, impôts, dangers pour les franchises des villes. Dès qu'il fut proclamé, des séditions éclatèrent à Gand, à Bruxelles, à Malines et à Anvers. Elles furent comprimées aisément. Mais une nouvelle prise d'armes des Liégeois fut beaucoup plus grave.

Les Liégeois n'étaient pas complétement rentrés dans l'ordre, quoiqu'ils eussent signé un second traité en 1466, et remis trois

Digitized by Google

cents otages aux mains de Philippe le Bon. Le pays continuait d'être troublé et d'offrir peu de sécurité; les marchands qui s'y rendaient adressaient des plaintes à la cour du duc et à celle du roi. Un gentilhomme du Luxembourg ayant été arrêté dans son château, on obligea les gens de Liége à lui payer une rançon. Ils voulurent faire contribuer au payement de cette rançon la petite ville d'Huy, nommément exceptée dans le traité. Elle s'y refusa; ils marchèrent contre elle, et en chassèrent les officiers du duc et de l'évêque.

Charles résolut de punir cette nouvelle offense. Il pouvait garder les otages; il aurait même eu le droit de les mettre à mort. Tel était l'avis d'un de ses conseillers, le sire de Contay. Il craignit sans doute qu'on ne l'accusât encore de cruauté, et il aima mieux leur rendre la liberté, en leur faisant jurer de ne pas prendre les armes contre lui.

Il publia son ban, en envoyant des crieurs parcourir le pays une torche d'une main, une épée de l'autre. Il réunit une nombreuse armée, à laquelle vinrent se joindre de Calais cinq cents Anglais, et il entra en campagne.

Les Liégeois implorèrent le secours de Louis XI. Le roi donna l'ordre à Dammartin, campé avec des troupes d'observation sur la frontière des Ardennes, d'observer les Bourguignons. Il voulait encourager les Liégeois, en gardant les apparences et les avantages de la neutralité. Or, ces derniers demandaient des secours efficaces, et Dammartin n'eut pas de peine à démontrer l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter des ordres contradictoires[1].

Cependant le roi s'adressait au duc directement, intercédait en faveur de Liége, se plaignait qu'il voulût détruire une ville qui s'était mise sous la sauvegarde de la couronne, enfin lui témoignait son mécontentement de le voir allié aux Anglais. Il eut le tort d'employer pour ces négociations des agents personnellement décriés. L'un d'eux, van der Riesche, était un ancien trésorier de Bourgogne, chassé pour ses dilapidations. Un autre, Jean Balue, évêque d'Évreux, n'était guère plus estimé. Ils ne purent se faire écouter. Le roi fut obligé d'en envoyer d'autres, l'archevêque de Milan et le connétable de Saint-Pol. Il chargea ces derniers de proposer une trêve de six mois, pendant laquelle il s'engageait à ne pas faire la guerre aux Bretons, si le duc renonçait à la faire aux Liégeois. Le duc n'entendit à rien; il

[1] Lettres de Dammartin, *Archives curieuses de Cimber et Danjou*, t. Ier.

Digitized by Google

excusa son alliance avec les Anglais sur la nécessité où le roi l'avait mis. Il voulait tirer vengeance de ses sujets en toute liberté, et interdire à Louis XI tout acte contre les Bretons. « Monseigneur, dit le connétable, vous ne choisissez point, car vous prenez tout. Et voulez faire la guerre à votre plaisir à nos amis, et nous tenir en repos, sans oser courre sus à nos ennemis comme vous faites aux vôtres; il ne se peut faire, et le roi ne le souffrira point. » Le duc répondit : « Les Liégeois sont assemblés, et m'attends d'avoir la bataille avant qu'il soit trois jours. Si je la gagne, vous laisserez en paix les Bretons; si je la perds, vous ferez comme vous l'entendrez. »

Louis XI, qui eût voulu éviter la guerre, sentit la nécessité de s'y préparer de plus en plus sérieusement. Il commença par s'assurer de Paris, dont l'attitude devait déterminer celle du reste de la France. Il y multiplia les dons, les concessions de priviléges, les suppressions d'octroi et surtout les fêtes. Il y rechercha la popularité. Comme il savait jouer tous les rôles, il se montra familier avec les plus riches bourgeois, chez lesquels il allait souper ou baigner en compagnie de la reine. Il arma les corporations, leur donna des bannières, et passa en revue la milice, composée de plus de soixante mille hommes diversement équipés (septembre). La chronique de Jean de Troyes témoigne que les Parisiens n'étaient pas insensibles à ces avances, quoique le roi fût un des premiers à plaisanter de la figure que les bourgeois faisaient à cheval.

Pendant ce temps le duc assiégeait la petite place de Saint-Tron, dépendante de Liége. Trente mille hommes sortirent de cette dernière ville avec un équipage d'artillerie et entreprirent de repousser les assiégeants. La bataille s'engagea le 28 octobre à Bruestein. Les archers bourguignons la gagnèrent presque à eux seuls; ils forcèrent l'ennemi à reculer avec une perte que Comines, témoin oculaire, porte à six mille hommes environ. Trois jours après, Saint-Tron capitula. Les Liégeois, rentrés dans leur ville, pouvaient s'y défendre, car la saison était avancée, le pays environnant transformé en marécage, et l'armée victorieuse exposée à manquer de tout. Mais leur défaite les avait frappés de panique ; ils ouvrirent leurs portes à la seule condition d'être garantis contre l'incendie et le pillage. Trois cents bourgeois en chemise allèrent porter les clefs au duc, qui fit une entrée à la tête de ses troupes par une brèche pratiquée aux murs. Il condamna les principaux auteurs de la rébellion à

Digitized by Google

être décapités, enleva à la cité la plupart de ses anciennes franchises, et ordonna de transporter à Bruges le *péron*, ou la colonne de marbre au pied de laquelle ses magistrats rendaient une justice souveraine.

Charles le Hardi ne se borna pas à châtier ainsi les Liégeois. Au retour, il voulut punir ceux de ses sujets qui s'étaient révoltés à son avénement et avec lesquels il avait fait diverses transactions. Il assembla les états de Brabant à Bruxelles, ceux du Hainaut à Mons, et leur fit voter, sans que nul osât y contredire, des aides considérables. Il entreprit de réformer ses finances, l'administration de sa maison, et les différentes branches de son gouvernement.

Il aimait à être obéi partout et à donner une haute idée de sa grandeur. Il tenait souvent des chapitres de la Toison d'or, et là, dit Châtelain, « se délitoit en beau parler et à admonester ses nobles à vertu, comme un orateur..... Entre autres choses louables, percevoit-on en lui haute magnificence de cœur pour être vu et regardé en singulières choses [1]. »

X. — Louis XI se refusait à prendre le rôle d'agresseur, malgré les sollicitations de Dammartin et des capitaines. Mais la guerre ne pouvait plus être évitée. Le duc de Berry travaillait déjà depuis quelque temps à refaire une ligue du Bien public. Il persistait à ne pas vouloir retourner près du roi, ni même quitter la Bretagne pour la Lorraine, dont Louis XI le priait au moins de préférer le séjour. Il argüait continuellement du soin de sa sûreté, et se plaignait qu'on persécutât ses serviteurs. Il comptait sur les ducs de Bretagne et de Bourgogne, sur le duc d'Alençon, toujours exaspéré, malgré les deux ou trois pardons successifs dont il avait été l'objet; enfin il se flattait d'entraîner cette fois les princes de la maison d'Anjou, au moins le roi René et Charles du Maine.

Pendant que Louis XI négociait avec le duc de Bourgogne par l'intermédiaire du connétable, le duc d'Alençon livra aux Bretons, le 11 octobre 1467, la capitale de son duché; ceux-ci occupèrent presque sans coup férir les places de la basse Normande, à la seule exception de Saint-Lô, qui les repoussa. Le roi réunit immédiatement, entre le Mans et Alençon (octobre et novembre), des forces que Jean de Troyes porte à plus de

[1] Châtelain, chap. xc.

Digitized by Google

cent mille chevaux et de vingt mille hommes de pied. Il s'assura de cette manière la fidélité des princes angevins, qu'il pressa de lui prêter de nouveaux serments. Il gagna aussi le fils du duc d'Alençon, le comte du Perche, qui chassa lui-même les Bretons de la ville où son père les avait appelés (décembre).

Le roi aurait pu poursuivre ces succès; il ne le fit pas. Il signa avec François II dès les premiers jours de janvier 1468 une trêve dont les clauses furent à peine débattues. Il laissa provisoirement entre ses mains les places que les Bretons occupaient, promit de payer à son frère seize mille francs pour six mois, et prit l'engagement de convoquer les États généraux à bref délai.

Il ne se fiait pas à l'emploi des armes, et il croyait plus sûr de diviser les princes en faisant à quelques-uns d'eux des concessions provisoires ou sur lesquelles il pût revenir. Il comptait obtenir des états généraux un jugement favorable à ses prétentions et que les princes ne pourraient attaquer. Il espérait aussi ramener son frère, qui était jeune, léger, et n'inspirait de confiance à personne [1].

Les états généraux furent réunis à Tours au mois d'avril 1468. Ils comprirent les prélats, les princes et les députés de soixante-quatre villes. On avait pris soin d'assurer aux officiers royaux une grande influence sur les élections, et de dicter aux villes la plupart des choix. D'ailleurs la convocation n'avait qu'un objet spécial. Louis XI était trop défiant et trop jaloux de son pouvoir pour admettre un contrôle. Il aurait craint surtout les plaintes que devait soulever l'élévation continue du chiffre de la taille.

Cependant, comme il voulait donner à l'assemblée la plus grande solennité possible, il y parut avec une pompe à laquelle on était loin d'être habitué de sa part. Il portait une robe magnifique de damas blanc brodé d'or. Les députés se montrèrent unanimes pour repousser les prétentions de Monsieur. Ils s'opposèrent à ce que la Normandie fût détachée de la couronne, et demandèrent qu'on exécutât la loi de Charles V, d'après laquelle l'apanage des princes du sang devait être simplement de douze mille livres de rente. Le roi, plus généreux, en offrait soixante mille. Les états insistèrent encore pour que le

[1] C'est ainsi que le jugeaient les Anglais. Voir les lettres de Meny-Peny, sieur de Concressault, envoyé français en Angleterre, dans les Preuves de Comines.

Digitized by Google

duc de Bretagne posât les armes, et qu'il soumît au parlement ses contestations avec la couronne ; s'il refusait, le roi devait lui déclarer une guerre juste et légitime.

Malgré la courte durée des séances, qui fut de huit jours seulement, les députés ne se séparèrent pas sans présenter quelques remontrances. Ces remontrances portèrent sur les désordres que continuaient de commettre les soldats, sur les abus de la justice, sur l'excès des pensions, l'exagération de certaines dépenses, enfin sur l'abolition de la pragmatique, abolition prononcée de nouveau en 1467 et à laquelle on reprochait de faire sortir l'argent du royaume. Mais ces observations, à peu près de pure forme, étaient étrangères au but essentiel de l'assemblée.

Les états envoyèrent notifier leurs décisions aux ducs de Bretagne et de Bourgogne. Ces princes, le second surtout, les accueillirent mal. Charles le Hardi refusa de voir de véritables états généraux dans une assemblée à laquelle il n'avait pas assisté, ainsi qu'une partie des princes. Il soutint que Louis XI avait joué une comédie en convoquant des simulacres d'états qu'il composait à son gré et auxquels il dictait des résolutions.

Louis XI ne s'arrêta pas à ces objections. Il lui suffisait d'avoir adressé un appel quelconque au pays et obtenu une déclaration favorable à ses vues. En affectant de s'appuyer sur le vœu du pays, il faisait ce que les princes avaient fait avant la guerre du Bien public ; il les battait avec leurs propres armes. Il eut soin d'envoyer aux bonnes villes un extrait de ses propositions au duc de Bourgogne et des réponses de ce dernier.

Les trêves expiraient au mois de juillet. Le roi, fort du vœu des états, mit sur pied deux armées, l'une dont il prit le commandement et qui établit son quartier général au bord de l'Oise, en face des Bourguignons ; l'autre qui fut réunie sur la Loire pour attaquer les Bretons. Monsieur et le duc de Bretagne, s'étant avancés en Normandie, furent serrés de près par les troupes royales, perdirent toutes les places qu'ils y occupaient, excepté Caen et Avranches, et se virent enlever en Bretagne même les châteaux de Chantocé et d'Ancenis. François II, n'obtenant pas l'appui qu'il avait espéré des Anglais ni de la Bourgogne, se rendit aux conseils du sire de Lescun, Odet d'Aydie, qui passa pour avoir été gagné par l'or de Louis XI. Il fit sa soumission, abandonna ses alliances et consentit à

Digitized by Google

remettre le choix de l'apanage de Monsieur à deux arbitres, le duc de Calabre et le connétable de Saint-Pol. L'arrangement fut signé à Ancenis, le 10 septembre 1468. Le duc de Berry refusa d'y souscrire. Louis XI, satisfait de l'avoir brouillé une seconde fois avec les Bretons, le laissa protester.

Quand le duc de Bourgogne apprit ce traité, il refusa d'abord de le croire et en témoigna une extrême irritation, quoique son inaction eût été la principale cause de la soumission de François II. Distrait par les soins de son mariage avec Marguerite d'York et par une révolte de la Hollande, il n'avait pas achevé de réunir toutes ses forces, qui s'assemblaient entre Saint-Quentin et Péronne.

Louis XI avait au contraire ses troupes prêtes. Dammartin et les gens de guerre disaient tout haut que c'était l'occasion ou jamais de mettre à la raison les ducs de Bourgogne. Le roi résistait à ces impatiences, parce qu'il ne croyait pas que Charles le Hardi voulût se faire seul le champion du duc de Berry. Les autres sujets de contestations entre la couronne et le duché de Bourgogne pouvaient se régler par des voies pacifiques.

Louis XI, très-désireux d'éviter les hostilités, fut encouragé dans cette pensée par le cardinal Balue, son principal confident, et par Saint-Pol, qui était à la fois connétable de France et vassal du duc de Bourgogne. Il se laissa facilement persuader que s'il entreprenait de négocier en personne, il arriverait à ses fins. Il comptait sur la supériorité qu'il avait déjà montrée plus d'une fois en des circonstances pareilles. Il se souvenait de l'heureuse témérité avec laquelle il était allé trois ans plus tôt surprendre le comte de Charolais, et dissoudre par cette seule entrevue la ligue du Bien public. L'occasion lui parut plus favorable encore pour une démarche de ce genre. Il se flatta de triompher une seconde fois des défiances de son adversaire par un acte de confiance inattendu. Il demanda au duc une entrevue à Péronne. Il affecta les intentions les plus conciliantes, et alla jusqu'à offrir d'avancer une partie de l'argent qu'il fallait pour licencier les troupes bourguignonnes réunies autour de Saint-Quentin.

Dès qu'il eut reçu le sauf-conduit nécessaire pour lui et sa suite, il se rendit à Péronne, en dépit des avis contraires de Dammartin et de ses principaux capitaines. Il y arriva le 9 octobre avec Balue, le duc de Bourbon, le connétable, et une suite d'environ cent cinquante gardes. On lui fit un accueil royal.

Digitized by Google

Cependant, dès le lendemain, l'entrée dans la ville de quelques seigneurs disgraciés par lui, et dont Charles le Hardi avait accueilli les services, lui inspira des soupçons. Il demanda à être logé dans le château même, où il jugea qu'il serait plus en sûreté. La négociation du traité ne semblait point présenter de difficultés; tout à coup la nouvelle arriva que les Liégeois s'étaient révoltés, que non contents d'avoir chassé et poursuivi jusqu'à Tongres les officiers du duc, ils avaient encore massacré les chanoines de leur église et ramené de force l'évêque, qui s'était enfui. Le bruit de ce soulèvement et de ces désordres, d'ailleurs trop réels, était naturellement exagéré encore par l'incertitude et par la distance.

Charles entra dans une violente colère, car il attribua cette rébellion aux artifices de Louis XI. « Il estoit, dit Comines qui lui servait alors de chambellan, terriblement esmu contre le roy, et le menaçoit fort; et croy véritablement que si à cette heure-là il eût trouvé ceux à qui il s'adressoit prêts à le conforter ou conseiller de faire au roi une très-mauvaise compagnie, il eut esté ainsi fait. » .... « Le roy n'estoit point sans doute, et se voyoit logé rasibus d'une grosse tour où un comte de Vermandois (Herbert) fit mourir un sien prédécesseur roy de France (Charles le Simple). » Louis XI montra une grande présence d'esprit, et n'épargna ni promesses ni argent pour agir sur les conseillers du duc.

Le second jour, Charles assembla son conseil, qui se prolongea très-avant dans la nuit. Trois partis y furent proposés. L'un était d'observer le sauf-conduit et de traiter avec le roi, en s'en tenant aux conditions avantageuses qu'il offrait. Un autre, de le garder prisonnier, « rudement, sans cérémonie ». Un troisième, d'inviter en toute hâte Monsieur à se rendre à Péronne, et de profiter de la circonstance pour conclure une paix qui fût définitive et « avantageuse à tous les princes de France ». Ce dernier parti semblait le plus désirable; mais il exigeait que le roi fût retenu et gardé à vue, ce qui était lui faire un outrage mortel, et peut-être causer des soulèvements en sa faveur. On délibéra donc sans rien résoudre. Pendant ce temps, Louis XI ne cessait de faire propositions sur propositions; il insistait pour qu'on s'en tînt au projet de traité dont les bases étaient à peu près convenues, et il offrait de donner toutes les garanties qu'on demanderait, même de laisser quelques-uns des plus grands personnages du royaume comme otages aux mains des

Digitized by Google

Bourguignons, jusqu'à ce que tous les articles en fussent exécutés.

« Cette nuit, qui fut la tierce, ajoute Comines, ledit duc ne se dépouilla onques. Seulement se coucha deux ou trois fois sur son lit, et puis se pourmenoit; car telle estoit sa façon quand il estoit troublé. Je couchai cette nuit en sa chambre et me pourmenay avec luy par plusieurs fois. Sur le matin, se trouva en plus grande colère que jamais, en usant de menaces, et prêt à exécuter grande chose; toutefois il se réduisit en sorte que si le roy juroit la paix et vouloit aller avec luy à Liége, pour luy aider à se venger, et monseigneur du Liége, qui estoit son prochain parent, il se contenteroit, et soudainement partit pour aller en la chambre du roy et lui porter ces paroles. Le roy eut quelque amy qui l'en avertit, l'assurant de n'avoir nul mal s'il accordoit ces deux points; mais, s'il faisoit le contraire, il se mettroit en si grand péril que nul plus grand ne lui pourroit advenir [1]. » Nous savons que cet ami fut Comines lui-même.

C'était pour le duc un avantage manifeste que de lier Louis XI par un traité dont il dictait les conditions en maître. Le roi n'en contesta aucune. Il signa tout ce qu'on lui présenta et fit droit aux prétentions des Bourguignons sur chacune des questions litigieuses. Il expédia le même jour plus de vingt lettres patentes, où le détail de ces contestations était longuement exposé. Il prit ensuite deux engagements, celui de donner à son frère la Champagne et la Brie pour apanage, et celui d'accompagner le duc dans une expédition destinée au châtiment des Liégeois. « Et fut tirée des coffres du roy la vraie croix, que saint Charlemagne portoit, qui s'appelle la croix de victoire, et jurèrent la paix, et tantôt furent sonnées les cloches par la ville, et tout le monde fut fort éjouy (14 octobre 1468) [1]. »

L'expédition de Liége ne fut qu'une suite d'humiliations pour Louis XI. Il ne put emmener avec lui que cinq cents lances, pour ne pas inspirer au duc de nouveaux soupçons, et il se crut obligé de prendre lui-même la croix bourguignonne de Saint-André. Les Liégeois, qui se trouvaient par sa trahison livrés sans défense à la vengeance des Bourguignons, car leur ville n'avait pas de murs, entrèrent contre lui dans une fureur extrême. Il fit bonne contenance jusqu'au bout. Il montra même, au rapport de Comines, plus de sang-froid et de présence d'esprit que Charles le Hardi; ce dernier était d'ailleurs embarrassé

[1] Comines, liv. II.

Digitized by Google

de son rôle, et craignait Dammartin, qui, placé à la tête d'un corps d'armée considérable sur la frontière de Champagne, avait refusé de le licencier. Les Liégeois se défendirent avec l'énergie du désespoir. Peu s'en fallut qu'ils n'enlevassent dans une sortie le duc et le roi. A la fin, Charles entra dans la place et la livra à ses hommes d'armes, qui la pillèrent. L'église de Saint-Lambert fut seule épargnée. Les vainqueurs, pour éteindre ce foyer de rébellions perpétuelles, infligèrent à la malheureuse ville un dernier châtiment, plus cruel encore que les précédents; ils en brûlèrent ou démolirent plusieurs quartiers. Ils firent ensuite une battue, malgré la rigueur d'un froid précoce, dans la campagne environnante et les montagnes du pays de Franchemont, à la poursuite des fugitifs, dont ils passèrent un grand nombre au fil de l'épée.

XI. — Louis XI se retrouvait après le traité de Péronne dans la même situation qu'après celui de Conflans, avec cette circonstance aggravante qu'il avait compromis deux fois sa dignité, que cette seconde fois il avait été pris au piége et avait subi une humiliation publique. Sa prétention d'habileté ne pouvait éprouver un plus rude démenti. Aussi en conserva-t-il un long ressentiment. Peut-être toutefois, avec son caractère, le sacrifice de sa dignité lui coûta-t-il moins qu'à un autre. Sa fierté souffrait moins que son ambition. Un de ses mots favoris était: « Quand orgueuil chemine devant, honte et dommage suivent de près. » Était-ce là une de ces maximes qu'on invente ou qu'on adopte après coup? Était-ce pressentiment du succès final que devaient lui livrer les défauts bien connus de son adversaire? Rien n'empêche d'admettre les deux explications à la fois.

Il voulut d'abord observer le traité et présenter la paix signée avec la Bourgogne comme un résultat heureux. Il donna l'ordre au parlement de l'enregistrer sans observations; en même temps il fit célébrer à Paris des processions, des *Te Deum* et des réjouissances de toute sorte. Il défendit même que nul ne fût « si osé ni hardi de rien dire de cet accord à l'opprobre du dit seigneur (duc de Bourgogne), fût de bouche, par escrits, signes, peintures, rondeaux, ballades, virelais, libelles diffamatoires, chansons, ni autrement, en quelque manière que ce pût être [1]. » Mais le journal du temps, racontant cette circonstance, ajoute

[1] Jean de Troyes.

Digitized by Google

que les Parisiens avaient dressé des oiseaux à répéter des mots injurieux pour le roi, et que les oiseaux furent saisis partout.

Louis XI devait songer à regagner son frère, en lui donnant un apanage qui le satisfît. Il l'avait isolé; il devait profiter de cette circonstance pour le ramener et pour ôter aux princes le prétexte ordinaire de leurs ligues. Il ne voulait pas que cet apanage fût la Champagne, province trop voisine de Paris, placée entre les Pays-Bas et la Bourgogne comme une enclave des États de Charles le Hardi; mais en quittant ce dernier à Liége, il avait obtenu de lui un consentement verbal à tout autre arrangement qui serait accepté par Monsieur. Il offrit donc à son frère d'abord le Poitou et la Rochelle, puis la Guyenne.

Pendant qu'on négociait une de ces nouvelles combinaisons, il accabla tous les hommes qui pouvaient contribuer à les faire réussir de ses faveurs et de ses libéralités. Cette conduite était d'autant plus nécessaire que la plupart des grands personnages se ménageaient des intelligences secrètes de côté et d'autre. En 1468, peu avant le traité de Péronne, le roi avait découvert les trahisons soupçonnées depuis longtemps de deux de ses plus anciens conseillers, Dulau, sire de Châteauneuf, et Charles de Melun. Le premier fut emprisonné à Usson en Auvergne, d'où il trouva pourtant moyen de s'échapper en corrompant ses gardiens, pour aller se mettre au service du duc de Bourgogne. Le second, convaincu d'avoir manqué à ses devoirs dans la guerre du Bien public, eut la tête tranchée aux Andelys. Les vengeances personnelles jouaient un grand rôle dans les procès de ce genre. Charles de Melun était un des ennemis et des anciens persécuteurs de Dammartin; celui-ci eut une part importante de ses dépouilles.

Mais de toutes les trahisons qui furent alors avérées, la plus grave fut celle du cardinal Balue, dont Louis XI avait fait son confident intime. On découvrit qu'il entretenait une correspondance secrète avec le duc de Bourgogne, et retardait sous main le succès des négociations entamées avec le duc de Berry. Des lettres furent interceptées. Balue fut arrêté avec l'évêque de Verdun, son complice, et livré à une commission qui instruisit le procès. Il était peu considéré. Il devait sa fortune à sa souplesse et au talent qu'il avait eu de s'imposer à un prince peu scrupuleux dans ses choix. Il avait éprouvé beaucoup de difficultés à se faire agréer de la cour de Rome, et n'avait obtenu

Digitized by Google

le chapeau de cardinal qu'en travaillant à l'abolition de la pragmatique. Chargé par Louis XI depuis plusieurs années des négociations les plus importantes et les plus délicates, il semble avoir voulu conduire à son gré les intrigues de la cour, et se ménager des appuis pour le cas où le roi l'abandonnerait ou mourrait; car Louis XI n'avait pas encore de fils. Le détail de tous ces procès est demeuré obscur, mais ils sont une révélation singulière de l'excès de défiance que Louis XI inspirait, même aux hommes qui étaient ses créatures et ses instruments.

Comme Balue était cardinal, le Pape revendiqua le droit de le juger. Louis XI permit qu'une partie de la procédure fût communiquée à la cour de Rome, mais refusa de lui abandonner le jugement d'une cause purement politique. Les accusés furent condamnés, leurs biens confisqués et partagés, suivant l'usage, entre les accusateurs et les juges. Ceux du cardinal étaient immenses. Balue, que sa robe garantissait de la peine capitale, fut enfermé dans une cage de fer, genre de supplice récemment introduit d'Italie en France et à l'introduction duquel il passait pour n'être pas étranger. Les Parisiens applaudirent à sa chute, parce qu'il était détesté et que sa fortune énorme leur paraissait un scandale. Toutefois, ils ne voulurent pas croire que le roi l'eût poursuivi pour une simple trahison. Ils virent dans sa condamnation une vengeance exercée par Louis XI contre le conseiller malencontreux qui l'avait engagé à demander l'entrevue de Péronne.

Le roi réussit enfin à convaincre son frère de la nécessité d'un rapprochement. « Monsieur, dit Comines, estoit homme qui peu ou rien faisoit de lui; mais en toute chose estoit conduit et manié par autruy, bien qu'il fût âgé de vingt ans et plus. » On pouvait donc le gagner par le moyen de ses serviteurs. Louis XI mit dans ses intérêts les plus considérables d'entre eux, principalement le sire de Lescun. Le jeune prince, cédant aux conseils de Lescun, accepta pour apanage la Guyenne avec ses dépendances, c'est-à-dire le Périgord, le Quercy, l'Agénois, la Saintonge, l'Aunis et le gouvernement de la Rochelle (avril 1469). Tous ses partisans et serviteurs furent amnistiés et rétablis dans leurs biens. Le vieux duc d'Alençon lui-même fut reçu en grâce. Le roi n'exigeait qu'une chose, le serment explicite de le servir envers et contre tous. Quand les serments eurent été prêtés, les deux frères eurent une entrevue le 8 septembre, au port de Braud, sur la Sèvre Niortaise. Ils se rendirent, suivis

Digitized by Google

chacun de douze personnes sans armes, sur un bateau, où l'on avait dressé une tente et dont les deux parties étaient séparées par une barrière. Ils s'observèrent d'abord avec défiance. Cependant le duc de Guyenne finit par se jeter dans les bras du roi, et depuis ce moment la plus grande intimité sembla régner entre eux. Le duc était alors héritier présomptif de la couronne; le Dauphin, qui fut Charles VIII, naquit seulement l'année suivante.

Louis XI négocia aussitôt pour son frère un mariage avec une princesse de Castille. Il voulait le soustraire à tout prix aux influences des ducs de Bretagne et de Bourgogne. Or il savait que le nouveau duc de Guyenne, toujours léger et inconsidéré, avait, tout en traitant avec lui, renouvelé ses anciennes alliances avec François II. Charles le Hardi offrait de son côté au prince la main de sa fille Marie, qui devait être son unique héritière. Au reste, aucune de ces négociations matrimoniales n'aboutit.

Louis XI institua par la même raison un nouvel ordre, celui de Saint-Michel, destiné à faire concurrence à ceux de la Jarretière et de la Toison d'or. Il n'y avait pas en France d'ordre militaire dont le roi fût le grand maître, depuis le discrédit où était tombé celui de l'Étoile, fondé par le roi Jean. L'ordre de Saint-Michel fut composé de trente-six chevaliers, dont les obligations devaient être extrêmement strictes : la première consistait à ne jamais porter le collier d'un autre prince. En conséquence, le duc de Guyenne refusa d'accepter celui de la Toison d'or que Charles le Hardi lui envoyait. Le duc de Bretagne, qui portait la Toison, refusa de son côté d'être chevalier de Saint-Michel: il prétexta les engagements qu'une acceptation lui eût imposés, et qu'il jugeait contraires à sa dignité de prince souverain. Dans sa pensée, cette dignité l'autorisait à instituer aussi un ordre particulier et à en être le chef. Les favoris qui le gouvernaient, Rouillé et Landais, dévoués, l'un à l'Angleterre, l'autre à la Bourgogne, ne cessaient d'entretenir ses défiances habituelles. Le roi travailla sous main à détacher de lui les Bretons les plus influents. Il avait déjà gagné Lescun et Tanneguy Duchâtel; il avait même confié à ce dernier le gouvernement du Roussillon. Il gagna encore à peu de temps de là le vicomte de Rohan, auquel il donna une pension, des châteaux, le collier de son ordre et un titre de maréchal de France.

Digitized by Google

Louis XI acheva de pacifier le royaume en faisant poursuivre, par les compagnies d'ordonnance de Dammartin, le comte d'Armagnac et le duc de Nemours, qui troublaient le Midi et avaient traité avec les Anglais. Le duc de Nemours se soumit ; le comte d'Armagnac prit la fuite, et ses biens furent confisqués.

XII. — Jamais depuis le commencement du règne la paix n'avait paru mieux assurée. Cependant Louis XI prévoyait une rupture avec la Bourgogne, car s'il affectait d'observer scrupuleusement le traité de Péronne, il savait le duc ombrageux et incapable de se plier au rôle de sujet. Il ne cessa de se tenir prêt à tout événement et signa une alliance avec Warwick.

Charles le Hardi, plus infatué que jamais, affectait une sorte d'indépendance et même de supériorité vis-à-vis du roi. Il était entré en négociations avec les princes d'Allemagne et le roi de Bohême, pour obtenir d'eux le titre de roi des Romains, qu'il comptait devoir le conduire un jour à l'Empire. Un subside au roi de Bohême, un prêt d'argent fait à Sigismond, duc d'Autriche, moyennant l'engagement du comté de Férette et de quatre villes sur le Rhin, préparaient dans sa pensée la réalisation de ses espérances. Il se voyait d'ailleurs maître absolu dans tous ses États. Au retour de Liége, il avait déchiré la charte de Gand, enlevé à la ville ses derniers priviléges, entre autres ses assemblées et le choix de ses conseillers, et envoyé les bannières de ses métiers à Boulogne-sur-Mer, où l'on conservait celles que Philippe le Bon avait déjà prises après la bataille de Gavre. Mais cette conduite, propre à inquiéter Louis XI, n'était pas non plus de nature à le rendre populaire parmi ses sujets. Nobles et roturiers se plaignaient de sa dureté, de son arbitraire, et s'effrayaient de son ambition. Les historiens bourguignons répètent ces murmures et ces craintes. Châtelain, Comines, constatent qu'il avait beaucoup moins de *sens* que le roi son rival.

La brouillerie éclata au sujet des affaires d'Angleterre. Dans ce pays, au dire de Châtelain, « tout n'était que tempête et malédiction ». Édouard IV régnait, entouré de complots et menacé de défections dans son propre parti. Il était en réalité sous le joug de Warwick, le *faiseur de rois*, qui lui imposait ses volontés et soutenait contre lui son frère le duc de Clarence. Édouard se lassa et parvint à secouer le joug. Warwick et

Digitized by Google

Clarence furent obligés de quitter l'Angleterre. Warwick se présenta avec trente vaisseaux devant Calais, où il espérait s'établir, le gouverneur Wenlock étant une de ses créatures. Le port lui fut fermé. Il alla débarquer alors à Honfleur, où Louis XI ordonna de le recevoir en ami (avril 1470).

Charles le Hardi tenait pour Édouard IV, dont il avait épousé la sœur, Marguerite d'York. Il donna l'ordre à son amiral d'arrêter Warwick dans la Manche. Comme l'ordre ne put être exécuté, il voulut au moins l'empêcher de repasser la mer et d'entreprendre une nouvelle révolution. Il se plaignit que Warwick eût saisi quelques bâtiments marchands de la Zélande, et il demanda au roi qui l'avait accueilli réparation de ce dommage. On lui en accorda une, mais il la jugea insuffisante, et envoya une croisière dans la Manche pour arrêter par représailles les navires français. En effet, Warwick songeait à rendre le trône d'Angleterre à la reine qu'il avait détrônée, Marguerite d'Anjou. Il se réconciliait avec elle par l'entremise de Louis XI, et donnait une de ses filles en mariage au prince de Galles, fils de Henri VI. Louis XI était l'auteur de ces combinaisons et travaillait ouvertement au rétablissement de la maison de Lancastre.

Le roi, très-décidé à poursuivre l'exécution de son plan, n'en désirait pas moins éviter une guerre avec la Bourgogne. Il affecta d'offrir au duc des satisfactions et lui envoya une ambassade pour discuter les sujets de plainte qu'il pouvait avoir. Charles reçut les envoyés royaux à Saint-Omer avec sa hauteur ordinaire, et se montra intraitable. Après leur avoir fait longuement répondre par le bailli de Charolais, à la place de son chancelier, il prit lui-même la parole pour relever tous les actes qu'il prétendait commis au mépris de son autorité ou contre ses droits. Il fit bon marché des liens qui l'attachaient à la maison de France, et de plus en plus irrité par le langage calme des ambassadeurs, il finit par s'écrier : « Entre nous autres Portugais [1], c'est la coutume que lorsque nos amis se font les amis de nos ennemis, nous les envoyons aux cent mille diables d'enfer. »

Ses conseillers furent consternés d'un défi exprimé en pareils termes. Le duc ne les écoutait plus, et les plus habiles commencèrent à croire qu'il se perdrait. L'affectation avec laquelle

[1] Sa mère était de la maison de Portugal.

Digitized by Google

il semblait renoncer à sa qualité de prince français causait un mécontentement très-vif en Bourgogne et en Picardie.

Cependant Warwick, ayant reçu de Louis XI de l'argent et des vaisseaux, passa la Manche malgré les croisières bourguignonnes, qui furent dispersées par une tempête. Il débarqua sur la côte méridionale d'Angleterre, qu'Édouard IV, trop confiant, avait négligé de garder; il séduisit les principaux chefs de l'armée envoyée contre lui, s'avança sans obstacle jusqu'à Londres, et grâce à l'indifférence que les guerres civiles avaient fini par produire chez la nation, tira de prison Henri VI qu'il proclama roi. Édouard, trahi par ceux sur lesquels il avait compté le plus, fut réduit à licencier ses derniers soldats. Il dut à son tour quitter l'Angleterre, traînant avec lui une suite nombreuse, mais dépourvue de toute ressource. Le vent le porta sur les côtes de Hollande. Onze jours avaient suffi pour accomplir cette révolution (octobre 1470).

Le triomphe de Warwick donnait une grande force à Louis XI. Warwick eût déclaré la guerre au duc de Bourgogne, si les marchands de Londres, qui craignaient l'interruption du commerce avec les Pays-Bas, n'eussent eu assez de crédit et de puissance pour l'en empêcher. Charles le Hardi, aussi surpris par la brusque révolution d'Angleterre qu'Édouard IV avait pu l'être, comprit le danger qu'il courrait s'il se mettait sur les bras un nouvel ennemi au moment où il venait de défier Louis XI. Il changea de langage, accabla de flatteries les marchands anglais, et chargea Comines d'une mission auprès du gouverneur de Calais, Wenlock, redevenu l'un des plus chauds partisans de Warwick. Il rappela qu'il descendait, par les femmes, de la maison de Lancastre; il se déclara prêt à abandonner celle d'York; enfin il négocia le maintien des anciens traités de commerce, qu'il avait conclus non pas avec Édouard IV personnellement, mais avec le roi et le royaume.

Louis XI était trop bon politique pour ne pas profiter des torts du duc de Bourgogne, dont il devait d'ailleurs relever le défi. Il écrivit à Dammartin qu'il était bien décidé à l'empêcher de faire le roi de France. En même temps il réunit une assemblée composée de membres de son conseil et de deux commerçants notables délégués par chacune des principales villes du royaume. Il fit ces délégués juges de ses démêlés avec la Bourgogne, des réclamations qu'il avait reçues, des satisfactions qu'il avait accordées et de l'ordre donné par le duc de saisir les

Digitized by Google

marchandises françaises aux foires d'Anvers. L'assemblée fut d'avis d'interdire absolument le commerce avec la Bourgogne, attendu qu'il ne présentait aucune sécurité, et d'établir deux foires à Caen pour commercer directement avec l'Angleterre.

Louis XI fit avec Marguerite d'Anjou et son fils le prince de Galles un traité d'alliance offensive contre Édouard d'York et Charles le Hardi. Il avait déjà gagné ou au moins neutralisé le duc de Bretagne par l'entremise de Lescun. Il avait envoyé des agents à Berne conclure une alliance avec les ligues suisses. Fort de pareils auxiliaires, il jugea le moment venu d'attaquer le traité de Péronne. Il argua de la violation du sauf-conduit et de l'atteinte portée à sa dignité de suzerain. Il soutint qu'il avait observé tous ses engagements, et que le duc n'avait pas exactement tenu les siens. Il énuméra tous les actes du duc qui pouvaient être considérés comme une violation de sa parole. Enfin, il invoqua le vœu de la France et ses devoirs de roi. Il réunit une assemblée de notables choisis dans la noblesse et l'ordre judiciaire. Cette assemblée nombreuse, ayant à sa tête le roi René et le duc de Bourbon, déclara qu'elle regardait le traité comme rompu et les princes comme dégagés des engagements qu'ils avaient pris envers Charles le Hardi. Pour plus de solennité, les notables exprimèrent leur avis par cédules notariées (décembre 1470). Un huissier fut envoyé à Gand et porta au duc un ajournement pour comparaître devant les pairs. Le duc le fit jeter en prison.

Louis XI eut le talent cette fois de mettre de son parti les princes, le peuple et même les étrangers, tandis que son rival, entraîné par un fol orgueil, suivait une conduite tout opposée. Charles, loin de souffrir les remontrances de ses sujets, les tançait de la manière la plus dure, et les paroles qu'il leur adressait, quand il établissait un impôt de guerre, semblaient toujours être un défi.

« Vous autres Flamands, disait-il en s'adressant aux gens d'Ypres[1], vous avez toujours méprisé ou haï vos princes; faibles, vous les méprisiez; puissants, vous les haïssiez. Eh bien, j'aime mieux être haï. Il y en a, je le sais bien, qui voudraient me voir en bataille avec cinq ou six mille hommes, pour y être défait, tué, mis en morceaux. J'y mettrai ordre, soyez-en sûrs; vous ne pourrez rien entreprendre sur votre seigneur. J'en se-

[1] Documents Gachard.

Digitized by Google

rais fâché pour vous; ce serait l'histoire du pot de terre et du pot de fer. »

XIII. — Louis XI ordonna de saisir quelques-uns des fiefs de son adversaire. Il essaya de soulever contre lui les habitants des villes de la Somme; enfin il prit l'offensive en plein hiver (janvier 1471). Le connétable enleva Saint-Quentin, et occupa Roye et Montdidier, qui lui ouvrirent leurs portes pendant que Dammartin se présentait sous les murs d'Amiens. Le duc surpris n'osa pas s'avancer au delà de Doullens, car il n'avait pas, comme le roi, des troupes permanentes; il entretenait seulement quelques archers à *gages ménagers*, c'est-à-dire des hommes qui devaient se tenir prêts à répondre au premier appel. Aussi lui fallait-il toujours beaucoup de temps pour réunir une armée. Il finit même par s'éloigner, ce qui décida les habitants d'Amiens à traiter avec Louis XI.

Le roi au contraire était plus fort que jamais. De mémoire des anciens capitaines, on n'avait pas vu sur pied des troupes aussi nombreuses et aussi belles que les siennes. Il voulait éviter les batailles et gagner le terrain pas à pas, en enlevant les villes une à une, grâce à la supériorité de son artillerie.

Il avait mis tous les princes de son parti, tandis qu'ils avaient été presque tous du parti du comte de Charolais dans la guerre du Bien public. Il était cependant obligé de les observer de près, car ces derniers, tout en le servant, étaient loin de s'abandonner sans réserve. Chacun ménageait l'avenir. Le duc de Guyenne, moins étroitement attaché à son frère depuis que la naissance d'un Dauphin lui avait enlevé la qualité d'héritier présomptif, avertit secrètement le duc de Bourgogne de ne se soucier, qu'il trouverait des amis. Il lui demanda la main de sa fille. Le duc de Bretagne et le connétable de Saint-Pol étaient également d'accord avec le duc de Guyenne. Mais Charles le Hardi, qui naguère avait le premier proposé cette alliance, redoutait maintenant tout ce qui pouvait paraître une spéculation future sur sa succession, d'autant plus que sa fille, Marie de Bourgogne, n'était pas en âge. Comines, alors un de ses principaux conseillers, dit qu'il était très-décidé à ne rien conclure sur ce mariage, et à s'en servir comme d'un leurre pour attirer les princes à lui. Il réunit enfin une armée, inférieure il est vrai à celle du roi, mais qui comprenait encore, outre les fantassins, plus de quatre mille lances, une forte artillerie et quatorze cents

Digitized by Google

chariots. Mettant à profit les lenteurs calculées du roi, il brûla Pecquigny, et força le passage de la Somme. Après une vaine tentative pour reprendre Amiens, il s'efforça d'amener l'ennemi à une bataille; mais Louis XI était prudent, ne voulait rien livrer au hasard, et retenait l'ardeur de ses lieutenants, surtout de Dammartin. De Beauvais, où il avait établi son quartier général, il leur envoyait des ordres répétés de temporiser et de fatiguer les Bourguignons. Malgré les reproches de timidité auxquels il s'exposait, l'événement prouva que ses calculs étaient justes. Le duc, lassé d'une série d'escarmouches où il avait toujours le dessous, finit par solliciter une trêve. « Il écrivit au roi, dit Comines, six lignes de sa main, s'humiliant envers lui. » Louis XI accorda une trêve d'un an, le 4 avril 1471, satisfait d'avoir acquis Saint-Quentin et Amiens, et forcé son indomptable adversaire à poser les armes. L'échec de Péronne était réparé. Le roi avait décidément pour lui l'habileté et la force; le Téméraire n'avait qu'un orgueil impuissant.

XIV. — Le coup était porté et le succès eût pu être décisif, sans une nouvelle révolution qui survint en Angleterre et dérangea les plans du roi. Charles avait refusé de soutenir la maison d'York, qu'il croyait perdue. Mais menacé et défié par le prince de Galles, de la maison de Lancastre, il se ravisa et entreprit d'aider au rétablissement d'Édouard IV.

Warwick était loin d'avoir réconcilié les partis. En signant les *étranges mariages*, c'est Comines qui les appelle ainsi, de ses deux filles avec le prince de Galles et le duc de Clarence, il n'avait ni éteint les vieilles haines ni empêché les nouvelles jalousies. Il s'abusait sur sa force et sur son prestige.

Édouard IV reprit l'espérance, obtint du duc de Bourgogne un prêt de cinquante mille florins et de quelques navires, mit à la voile le 4 mars 1471, aborda au havre de Ravenspur, aux bouches de l'Humber, rallia les mécontents et rentra dans Londres le 11 avril. Le 14, Warwick fut défait et tué à Barnet. Les princes lancastriens, ayant éprouvé une autre défaite à Tewkesbury, périrent de mort violente. Le roi de la Rose blanche remonta sur son trône, et fit mettre à mort les principaux chefs du parti opposé, suivant l'usage constamment suivi dans cette guerre impitoyable. Naturellement il revint plus ennemi de Louis XI que jamais, et prêt à lui déclarer la guerre.

Le duc de Bourgogne, comptant maintenant sur l'appui de

Digitized by Google

l'Angleterre, n'eut plus qu'une pensée, celle de reformer une ligue des princes de France contre le roi.

Tout consistait à gagner le duc de Guyenne. Ce dernier, toujours dépourvu d'initiative et de volonté, était entré de nouveau en défiance de Louis XI. La petite cour qui l'entourait, devenue un foyer de mécontents, l'entretenait dans ces sentiments. On y tenait contre le roi le langage le plus amer et même le plus violent; les femmes, qui y avaient un grand crédit, ne ménageaient rien. On y agita le projet d'une ligue dans laquelle devaient entrer, outre les ducs de Guyenne, de Bourgogne et de Bretagne, les comtes de Foix et d'Armagnac, le premier, qui se plaignait toujours de la conduite du roi à son égard, le second, alors réfugié en Espagne, d'où Monsieur le rappela pour lui rendre ses fiefs. Quoique le duc de Guyenne eût déjà des engagements pris avec une princesse de Castille, on mit en avant pour lui d'autres projets de mariage, soit avec Marie de Bourgogne, soit avec mademoiselle de Foix, comme moyen de resserrer l'alliance entre les princes. Si la ligue eût été conclue, elle eût été très-forte, car elle devait comprendre le Nord, l'Ouest et le Midi. Elle avait aussi au dehors l'adhésion du roi d'Aragon et de la duchesse de Savoie, la propre sœur de Louis XI. Elle pouvait compter sur celle d'Édouard IV. Toutefois l'alliance anglaise ne plaisait pas à tous les princes; quelques-uns d'eux estimaient pouvoir s'en passer. D'ailleurs les Anglais avaient leurs exigences; ils voulaient empêcher à tout prix le duc de Guyenne d'épouser l'héritière de Bourgogne, mariage qui pouvait, qui devait même amener la réunion prochaine des États de la maison de Bourgogne à ceux de la maison de France.

Ce qui se préparait n'était rien moins qu'une coalition des princes de France et des rois voisins contre la couronne, dans le but d'augmenter le pouvoir des grands feudataires. Comme d'Urfé, envoyé du duc de Bretagne, sollicitait Charles le Hardi de mettre ses troupes sur pied « pour faire le bien du royaume », « J'aime mieux, répondit-il, le bien du royaume de France que M. d'Urfé ne pense, car pour un roi qu'il y a, j'y en voudrais six[1]... Anglais, Bretons, Bourguignons, disait-on encore en parlant du roi, vont lui courir sus, et s'il entreprend quelque chose contre M. de Guyenne, on mettra tant de lévriers à ses trousses qu'il ne saura de quel côté fuir. »

[1] Comines, liv. III, ch. VIII.

Digitized by Google

Tout demeura à l'état de projet. Les agents secrets auxquels les négociations étaient confiées n'étaient la plupart que des aventuriers; les princes évitaient de prendre les uns à l'égard des autres des engagements trop positifs; ils se faisaient des promesses vagues, contradictoires et rarement sincères. Louis XI, instruit de tout, entretenait habilement leurs divisions. Il offrait à son frère la main de sa fille aînée, Anne de France, avec une augmentation d'apanage; il demandait au duc de Bourgogne celle de la jeune Marie, son héritière, pour le Dauphin, et s'engageait, si cette dernière offre était acceptée, à rendre les places dont il s'était emparé dans la dernière guerre. Ce qu'il craignait par-dessus tout, c'était le mariage de cette héritière avec le duc de Guyenne. Il envoya des ambassadeurs exprès à la cour de Rome pour faire connaître qu'il s'opposait à une pareille alliance, et pour empêcher le pape Sixte IV de donner les dispenses nécessaires.

Une des raisons principales de son succès, c'est qu'il négociait toujours armé. Il tenait des troupes prêtes sur la frontière de tous les grands fiefs, sans s'inquiéter de donner ainsi un prétexte aux plaintes des princes, qui s'autorisaient de ces armements pour en faire d'autres de leur côté. Au printemps de 1472, il fit avancer Tanneguy Duchâtel avec quelques compagnies sur les limites de la Guyenne. Le duc se crut menacé et écrivit partout que le roi voulait entreprendre sur son apanage. Le vrai motif de Louis XI, c'est que sachant son frère atteint d'une maladie grave et prévoyant sa fin prochaine, il prétendait être en mesure d'occuper immédiatement des provinces qui devaient faire retour à la couronne.

En effet, le duc mourut le 24 mai 1472. Sa mort, précédée de celle de madame de Thouars, sa maîtresse, grande ennemie du roi, fut l'occasion de bruits de toute espèce. On crut ou l'on feignit de croire à un empoisonnement. Lescun fit saisir l'abbé de Saint-Jean d'Angély, confesseur du prince, et un écuyer de cuisine, appelé Henri de la Roche. Les deux accusés furent interrogés à Bordeaux, puis, quand le roi occupa la Guyenne, transférés à Nantes, où le duc de Bretagne fit continuer leur procès. Le secret de l'instruction accrédita le bruit d'un crime, dont Louis XI était regardé comme l'auteur. A peu de temps de là le duc de Bourgogne, adressant un manifeste à ses sujets et aux bonnes villes du royaume, accusa publiquement le roi de s'être souillé d'un fratricide. L'accusation a retenti longtemps

Digitized by Google

dans l'histoire. Elle a été adoptée et propagée par des écrivains légers, comme Brantôme, qui y a trouvé matière à plaisanter sur ce qu'il appelle la gentille industrie de Louis XI. Au fond, elle est discréditée par sa propre invraisemblance; le manifeste publié par le duc de Bourgogne était une machine de guerre, et l'opinion ne paraît pas s'en être sérieusement émue, au moins sur les terres du roi.

L'instruction, commencée à Bordeaux, poursuivie en Bretagne, et à laquelle Louis XI envoya des commissaires pour le représenter, n'amena aucune découverte. Le malheur est que le mystère ne fut jamais éclairci, que les accusés demeurèrent longtemps en prison, que l'un d'eux mourut, et que le sort de l'autre resta ignoré. Il n'en fallait pas davantage pour autoriser la supposition d'un empoisonnement, auquel les intéressés pouvaient croire d'autant mieux que le public était mal renseigné sur les événements du temps, et que le spectacle de ce qui se passait alors même en Angleterre rendait les crimes d'État vraisemblables.

D'ailleurs la mort du duc de Guyenne arrivait à propos pour le roi. Elle le délivrait d'un péril imminent, et dont il s'était très-effrayé, car il avait ordonné des processions solennelles pour le salut du royaume. Elle empêchait la formation d'une nouvelle ligue, ou si cette ligue parvenait à se former, elle lui ôtait le nom de premier prince du sang. Enfin elle permettait d'occuper la Guyenne, ce que Louis XI fit sans perdre de temps. Dès qu'il se vit maître de la province et qu'il se fut assuré, « par obéissance ou par crainte [1] », l'obéissance des principaux serviteurs de son frère, il refusa de poursuivre les négociations entamées avec la Bourgogne pour convertir la trêve en une paix définitive.

Charles le Hardi, qui avait ses troupes prêtes, entra en campagne avant l'expiration de la trêve. Accompagné du duc Nicolas de Lorraine[2], qu'il leurrait d'une promesse de mariage avec sa fille, il passa la Somme au commencement de juin, et enleva Nesle, où, pour punir un manque de foi de quelques francs archers, il fit un carnage épouvantable. On tua les femmes, les enfants; le sang coula à flots jusque dans l'église; une partie de la ville fut brûlée. Après cette boucherie, Charles se présenta devant Roye et Montdidier, qui se rendirent. Puis, il

[1] Comines.

[2] Fils de Jean de Calabre, mort en Catalogne, l'an 1469.

Digitized by Google

lança un manifeste où il déclara qu'il voulait venger la mort du duc de Guyenne, due aux empoisonnements, maléfices et sortiléges du roi. Mais ce manifeste n'eut pas l'effet qu'il en attendait. D'ailleurs ses cruautés soulevaient tout le monde contre lui.

Il pensa enlever Beauvais, qui avait à peine quelques hommes d'armes dans ses murs. Mais les habitants, confiants dans la force de leurs murailles, résistèrent aux Bourguignons le temps qu'il fallait pour permettre aux garnisons voisines d'accourir. Bientôt ils virent arriver des capitaines royaux, des gens d'armes, des francs archers, de l'artillerie; tous ces secours entrèrent sans peine dans la place, que le duc avait négligé d'investir. Paris, Rouen et Orléans envoyèrent aux assiégés des arquebusiers et des pionniers, avec des armes et des canons. Les Bourguignons donnèrent un grand assaut où ils furent repoussés et perdirent plus de mille hommes. Les gens de Beauvais se défendirent avec une énergie extraordinaire; les femmes se montrèrent héroïques, et ce fut à l'une d'elles, Jeanne Lainé, dont la ville a conservé et illustré le souvenir sous le nom de Jeanne Hachette, que l'on attribua l'honneur d'avoir enlevé l'étendard placé un instant par les assaillants sur la muraille. Le duc n'avait pas cru que la place valût un siége en règle, il fut réduit à la bloquer. Après plus de trois semaines perdues sous ses murs, il s'éloigna, désespérant de s'en rendre maître, et craignant de se voir couper les vivres par Dammartin et Saint-Pol, qui tenaient la campagne avec les garnisons d'Amiens et de Saint-Quentin. Le roi décida qu'on célébrerait désormais à Beauvais une procession annuelle, en commémoration de l'héroïsme des habitants; il leur accorda la liberté complète de leur gouvernement municipal, l'exemption de plusieurs impôts, et celle du service de l'arrière-ban, en dédommagement des pertes qu'ils avaient supportées.

Le duc de Bourgogne se jeta sur la Normandie et le pays de Caux, où il commit force ravages et incendies; mais il trouva Dieppe et Rouen trop bien défendues pour oser rien entreprendre contre elles après son échec de Beauvais. Il était d'ailleurs harcelé par Dammartin et le connétable, et ne trouvait pas à faire subsister ses troupes. Il se retira sur la nouvelle que les soldats du roi étaient entrés à leur tour sur son territoire et y faisaient le dégât. Il regagna la Picardie, en se plaignant que les Bretons ne fussent pas venus le joindre sous les murs de Rouen, comme ils en étaient convenus.

Digitized by Google

Louis XI voulait toujours diriger ses lieutenants. Il leur envoyait ordre sur ordre et ne leur permettait pas de faire un seul mouvement sans qu'il en eût avis. Pour lui, il s'était établi sur la frontière de Bretagne, et il était résolu de ne pas s'en éloigner, afin de tenir les Bretons en respect et de les empêcher d'entrer dans la Normandie. Il occupa les places de Chantocé, de Machecoul et d'Ancenis. Le duc, qui n'avait pu joindre ses forces à celles des Bourguignons, finit par se décider à rompre avec ses alliés et à signer une trêve qui fut convertie en un traité six semaines après. Il recouvra par ce traité deux des places qu'il avait perdues. Ancenis demeura seule aux mains du roi jusqu'à l'entière exécution des clauses stipulées.

Pendant ce temps, d'autres lieutenants du roi poursuivaient dans le Midi les princes d'Armagnac. Louis XI, qui cherchait toujours à gagner les hommes, fit deux acquisitions importantes, celles de Comines et de Lescun. Il les acheta en leur donnant des terres, des pensions et des dignités. Comines était chambellan du Téméraire, et malgré sa jeunesse, un de ses plus habiles agents diplomatiques; il entra vers cette époque au service de Louis XI, dont il ne tarda pas à devenir le conseiller intime. On a raconté qu'il avait reçu de son ancien maître un de ces affronts qui ne se pardonnent pas, que le Téméraire l'avait frappé de sa botte. L'anecdote est douteuse. Les changements de parti étaient alors chose dont on s'étonnait peu. Le récit de Comines, surtout ses habiles réticences, montrent que le spectacle des révolutions anglaises y avait habitué les esprits. Ils n'étaient pas plus rares en France, quoiqu'ils s'y fissent avec moins d'ostentation et de scandale. On comprenait que Louis XI avait pour lui la ténacité et la force, tandis que les princes n'avaient pas de but nettement arrêté et s'affaiblissaient tous les jours par leurs divisions et leurs fautes. Déjà plusieurs serviteurs du duc de Bourgogne auguraient mal de sa fortune. Comines s'attribue le mérite d'avoir deviné les événements; il avait à coup sûr assez de perspicacité et de finesse d'esprit pour voir de quel côté seraient le succès et la fortune.

Quant à Lescun, c'était un des personnages les plus considérables qu'il y eût en France. Depuis plus de dix ans il n'avait cessé de diriger tantôt la cour du duc de Guyenne, tantôt celle du duc de Bretagne. Le roi acheta ses services sans les marchander; il lui donna le gouvernement de la Guyenne, des places, des pensions pour lui et les siens, et le titre de comte

Digitized by Google

de Comminges. Ce fut Lescun qui décida le duc de Bretagne à traiter avec Louis XI, en abandonnant le duc de Bourgogne et les Anglais, dont il avait sollicité l'alliance.

La trêve de Bretagne fut presque aussitôt suivie d'une autre signée avec la Bourgogne le 3 novembre. Ces actes étaient toujours présentés comme les préliminaires d'une paix définitive; mais un accord avec Charles le Hardi était plus difficile et moins probable que jamais.

XV. — Charles le Hardi avait reconnu que la supériorité du roi consistait à avoir des troupes toujours prêtes; il voulait en avoir aussi. Il s'occupa de se créer une armée permanente, et il établit dans ce but de nouveaux impôts par de simples édits. La création des armées régulières, une des nouveautés du siècle, avait pour effet de rendre les princes beaucoup plus puissants et plus libres que par le passé. Les sujets du duc en conçurent des appréhensions, que Comines juge parfaitement fondées, car, dit-il, « quand il se trouva cinq ou six cents hommes d'armes, la volonté lui vint d'en avoir plus, et de plus hardiment entreprendre contre ses voisins. Et de six vingt mille escus, les fit monter jusques à cinq cens mille; et crut de gens d'armes en très-grande quantité; et en ont ses subjets bien eu à souffrir ». La gloire, ajoute-t-il, lui était montée au cœur. « Il tâchait à tant de choses grandes qu'il n'avoit point le temps à vivre pour les mettre à fin, et estoient choses quasi impossibles; car la moitié de l'Europe ne l'eût su contenter. Il avoit assez hardement pour entreprendre toutes choses. Sa personne pouvoit assez porter le travail qui lui étoit nécessaire. Il étoit assez puissant de gens et d'argent; mais il n'avoit pas assez de sens et de *malice* pour conduire ses entreprises [1]. »

Il ne bornait pas son ambition à tenir tête au roi de France. Il songeait encore à s'agrandir du côté de l'Allemagne.

Déjà en 1469 il avait acquis la possession temporaire du comté de Férette et du landgraviat d'Alsace, engagés par Sigismond, duc d'Autriche. En 1473, il se mit en possession des deux duchés de Gueldre et de Zutphen. Ces duchés étaient depuis plusieurs années le théâtre d'une lutte impie entre le vieux duc Arnoul, presque tombé en enfance, et son fils Adolphe, qui avait fini par le dépouiller et l'emprisonner. Le duc de Bourgogne, chargé par le Pape et l'Empereur de pacifier le

[1] Comines, livre III, chap. III.

Digitized by Google

pays et de réconcilier le père et le fils, n'y put parvenir, grâce à l'obstination de ce dernier. Il rétablit alors le vieux duc, acheta son héritage, et, quand il mourut, réunit un chapitre de la Toison d'or, où Adolphe de Gueldre fut condamné pour félonie et frappé de déchéance. Le marquis de Juliers, qui élevait quelques prétentions, fut désintéressé, et la ville de Nimègue, capitale de la Gueldre, fut réduite par les armes à subir une annexion contre laquelle elle protestait.

Aiguillonné par ce premier succès et comptant sur la faiblesse ou l'indolence de l'empereur Frédéric III, Charles « trouva goût en ces choses d'Allemagne ». Il nourrissait déjà l'idée de se faire élire roi des Romains, et vicaire général de l'Empire pour les terres et pays situés en deçà du Rhin. Il avait acheté dès 1469, au moyen d'un prêt d'argent, la voix du roi de Bohême, un des électeurs. Il eut maintenant l'idée de reconstituer l'ancien royaume de Lorraine ou Lotharingie, à peu près tel qu'il avait existé du temps des derniers Carlovingiens, sous la suzeraineté nominale de l'Empire; il voulait prendre le titre de *roi de la Gaule Belgique*. Dans ce but, il résolut de flatter les Allemands; il leur promit une armée pour combattre les Turcs. Il fit particulièrement à l'Empereur des propositions séduisantes pour la maison d'Autriche; il lui offrit de l'aider à rétablir son autorité compromise chez les Suisses, de marier à son fils Maximilien, alors âgé de dix-huit ans, sa propre fille Marguerite; enfin il prit l'engagement de demander aux électeurs, s'il devenait empereur, la royauté des Romains pour Maximilien, auquel il assurait ainsi toute sa succession.

Frédéric III, attiré par ces avances et ces brillantes propositions, accepta l'entrevue que le duc lui proposa et qui eut lieu à Trèves, au mois d'octobre 1473. Charles s'y rendit avec une cour dont la magnificence surpassa tout ce qui s'était encore vu, et une moitié environ de son armée, équipée de la manière la plus brillante et la plus riche. Les Allemands, plus simples et animés d'une défiance naturelle, virent d'assez mauvais œil ce faste et cette grandeur affectée. L'Empereur, tout en donnant au duc de Bourgogne l'investiture de la Gueldre, fut effrayé de ses exigences. Charles lui demandait la cession du territoire de quatre évêchés impériaux, Liége, Utrecht, Cambrai et Tournay; il avait déjà élevé des prétentions sur la ville de Metz et le duché de Lorraine. Frédéric réfléchit et conçut des inquiétudes, que de secrets avis de Louis XI fortifièrent. Il

Digitized by Google

pressa le duc de conclure sur-le-champ le mariage de Maximilien. Le duc, dont la fille était jeune, et qui ne voulait se lier que par des engagements à longue échéance, chercha des délais. L'Empereur se lassa de ces délais, et la veille du jour où il devait le couronner roi de Bourgogne, lorsque déjà tous les préparatifs de la cérémonie étaient achevés dans la cathédrale de Trèves, il céda aux représentations de ses conseillers et s'embarqua sur la Moselle pour se retirer à Cologne.

Louis XI était fortement sollicité d'attaquer son rival au moment où celui-ci se jetait dans des entreprises étrangères. Mais il aima mieux suivre le parti de la prudence, se contentant d'avertir l'Empereur et convaincu que les négociations ambitieuses du Téméraire n'auraient pas d'issue. Il tint seulement à toute aventure un corps d'armée près de la frontière de Champagne, sous la Trémouille. Comines et ses plus sages conseillers étaient d'avis qu'il prolongeât les trêves « et qu'il souffrît au duc de s'aller heurter contre les Allemaignes, qui est chose si grande et si puissante qu'il est presque incroyable. »

Cette diversion inespérée offrait au roi un autre avantage. Elle lui laissait pour un temps toute sa liberté d'action, et lui permettait de déjouer et de punir les complots formés dans le Midi.

Le comte d'Armagnac était dans le Midi, comme le duc d'Alençon dans le Nord, toujours prêt à donner le signal d'une prise d'armes. Il avait déjà traité l'année précédente avec les Anglais, exemple que d'autres seigneurs méridionaux, Foix, Albret, Nemours, s'étaient empressés de suivre. Il conspira pour reprendre Lectoure, sa capitale, occupée au nom du roi par Pierre de Beaujeu, frère du duc de Bourbon. Il y rentra par surprise et fit le sire de Beaujeu prisonnier. Louis XI ordonna aux sénéchaux de Toulouse et de Beaucaire, assistés de Joffredy, cardinal d'Alby, de reprendre la place. Le comte d'Armagnac, incapable de résister, demanda un traité pour les habitants et un sauf-conduit pour lui-même. On les lui accorda. A peine venait-il de les obtenir que les soldats royaux entrèrent dans la ville, la mirent au pillage et la traitèrent comme si elle eût été prise d'assaut. Le comte périt frappé d'un coup de poignard. Les derniers Armagnacs avaient mérité leur sort par leurs trahisons, leurs parjures et leurs crimes de tout genre. Mais la violation du traité et les scènes d'horreur dont Lectoure fut le théâtre ne manquèrent pas d'être attribuées à des ordres

Digitized by Google

secrets donnés par le roi. On en fit circuler des récits qui trouvèrent une créance générale, malgré l'invraisemblance ou même la fausseté notoire de certaines assertions. On disait qu'il n'était resté dans Lectoure que trois femmes et trois ou quatre hommes. On racontait les circonstances du meurtre de la comtesse d'Armagnac, qu'on sait avoir vécu encore plusieurs années après. Pour Louis XI, il dédaigna ces bruits, ou plutôt il les brava et contribua à les accréditer; car il récompensa le meurtrier du comte, peu soucieux d'assumer la responsabilité du manque de foi et de l'assassinat.

Charles d'Albret fut déclaré coupable de trahison et décapité, ainsi que d'autres seigneurs du Midi. Le comte de Fezensac, frère du comte d'Armagnac, fut enfermé à la Bastille, où il demeura prisonnier jusqu'à la fin du règne. Le comte de Foix était mort peu auparavant. Le roi se rendit en Guyenne presque secrètement, sous prétexte d'un pèlerinage au Saint-Esprit, pour surveiller ces exécutions.

Les troubles du Midi eurent un contre-coup dans le Roussillon, qui se souleva. Les habitants de la province prirent les armes, obligèrent la garnison française à s'enfermer dans la citadelle de Perpignan, et accueillirent par des acclamations la rentrée du roi d'Aragon, avec lequel ils avaient tout concerté (février 1473). Les Français ne conservèrent que cette citadelle avec les deux places de Salces et de Collioure. Il fallut plus de deux mois avant que Philippe de Savoie pût les secourir avec une armée réunie par les sénéchaux du Midi. Perpignan fut assiégé. Le roi d'Aragon, qui s'y trouvait, assembla le peuple dans la plus grande église, et jura de faire lever le siége ou de s'ensevelir sous les ruines de la ville. Il reçut des renforts qui lui vinrent de toutes les provinces d'Espagne, car les Aragonais et les Castillans regardaient également cette guerre comme d'intérêt national. Philippe de Savoie jugea ses forces insuffisantes et dut signer une trêve. Louis XI envoya dans le Roussillon une seconde armée commandée par Jean du Lude, bailli de Cotentin; mais il offrit un compromis que Jean II accepta. On stipula le 18 septembre que jusqu'à l'entier remboursement de la somme pour laquelle le Roussillon était engagé à la couronne de France, la province serait gouvernée conjointement par les deux rois, qui s'entendraient pour le choix du gouverneur et des capitaines.

Les poursuites de Louis XI contre les petits princes furent

Digitized by Google

couronnées par une dernière condamnation du vieux duc d'Alençon, qui, déjà condamné sous Charles VII et gracié au moins deux fois depuis, continuait de montrer un entêtement égal à sa faiblesse, ne cessait d'intriguer, surtout avec les Anglais, et voulait maintenant vendre ses biens au duc de Bourgogne. Louis XI le fit arrêter et conduire au Louvre; il envoya des troupes occuper le duché, et passa lui-même par Alençon à son retour de Guyenne. Le duc fut jugé et déclaré une fois de plus coupable de haute trahison (18 juillet 1474). Toutefois le roi lui fit grâce de la vie, et rendit même une partie de ses biens confisqués au comte du Perche, son fils.

Pour contraster avec ces rigueurs ou plutôt pour s'assurer deux appuis importants, il maria ses deux filles, l'aînée, Anne, au sire Pierre de Beaujeu, frère du duc de Bourbon, et la seconde, Jeanne, au duc d'Orléans. Jeanne et le duc d'Orléans étaient encore enfants.

Nicolas de Calabre, duc de Lorraine, mourut cette année, après avoir sollicité longtemps et vainement la main de l'héritière de Bourgogne. Son successeur fut son neveu, le jeune René de Vaudemont, duc de Bar. Charles le Hardi eut un instant la pensée de s'emparer de la Lorraine, qui aurait établi une communication entre la Bourgogne et ses États du Nord. Mais ce projet inspirant un grand effroi à la noblesse du pays, il y renonça et se contenta de demander à René le libre passage sur son territoire. Il le reconnut à cette condition et se rendit à Nancy, où le nouveau duc lui fit une réception princière. Le vieux roi de Sicile, René d'Anjou, aïeul de René de Vaudemont, fut mêlé à ces négociations, son dévouement à la couronne ne l'empêchant pas de s'occuper des intérêts de sa maison. Louis XI eût voulu empêcher l'alliance des princes de la maison d'Anjou et du duc de Bourgogne. Il fit du moins ce qu'il put pour la traverser. Il ordonna la saisie des domaines du roi de Sicile, et le menaça d'un procès de lèse-majesté. Le vieux roi René conjura le danger en donnant des satisfactions et en cédant quelques places.

Restait un dernier personnage à surveiller, le plus redoutable peut-être, le connétable de Saint-Pol, dont la politique consistait depuis longtemps à se faire craindre également du roi et du duc de Bourgogne. Louis XI avait appris, depuis deux ans au moins, à se défier de sa fidélité. Saint-Pol était perpétuellement en querelle avec Dammartin. Peu s'en fallut que les

Digitized by Google

ennemis qu'il avait en Bourgogne et en France n'opérassent entre le roi et le duc une entente pour le perdre. Louis XI y était d'abord résolu ; il se ravisa pourtant et eut une entrevue avec lui près de Ham. Le connétable, plein de défiance, y vint accompagné de trois cents gentilshommes et s'avança lui sixième sur un pont où une barrière le séparait du roi. Louis XI reçut son serment de fidélité, mais lui trouvant l'attitude d'un sujet qui bravait son maître, il se contenta de différer son châtiment.

Les séditions des villes n'étaient pas surveillées et punies avec moins de rigueur que les complots des princes, auxquels on craignait toujours de les voir se rattacher. Bourges fut punie très-sévèrement en 1474, à la suite d'une émeute qui avait éclaté sur le marché.

Louis XI ne prenait plus que rarement la peine d'une dissimulation devenue inutile. Il sentait au fond le but qu'il poursuivait, le rétablissement de l'autorité royale, accueilli avec faveur par l'opinion. La féodalité princière, après s'etre déshonorée par des intrigues stériles et des trahisons égoïstes, tombait sans exciter de regrets. Louis XI triomphait donc des fautes d'adversaires qui s'étaient perdus par leurs ambitions, leurs brouilleries, leurs alliances avec l'étranger. Il avait pour lui tous les hommes qui voulaient l'ordre à l'intérieur, et au dehors la défense de l'intérêt national.

Fort de ces sentiments, il continua de se tenir vis-à-vis du duc de Bourgogne sur une défensive prudente, demeurant d'ailleurs toujours en éveil pour écraser les complots au dedans ou pour susciter à son adversaire quelques ennemis cachés à l'étranger.

Sa correspondance, dont il est resté des fragments nombreux, atteste son activité inquiète, fébrile, son ambition qui croissait avec le succès, son esprit de vengeance tour à tour contenu ou abandonné à lui-même, la souplesse de son génie fécond en ressources de tout genre, enfin sa *malice*, pour employer le terme par lequel Comines désignait alors la supériorité politique.

XVI. — Le duc de Bourgogne, sans s'inquiéter d'avoir soulevé contre lui la noblesse de Lorraine par ses prétentions sur ce dernier duché, choqué les Allemands par sa fierté, et l'Empereur par des exigences intempestives, fit encore d'autres fautes. Il affronta les mécontentements de ses sujets d'Allema-

Digitized by Google

gne, et se lança tête baissée dans des guerres sans intérêt pour lui.

Vers la fin de 1473, au sortir de l'entrevue de Trèves, il alla visiter le comté de Ferrette et la haute Alsace. A peine arrivé, il y reçut les plaintes et les supplications unanimes des gens des villes, des nobles et des évêques, contre la tyrannie du sire de Hagenbach, qu'il avait donné au pays pour landvogt ou gouverneur. Ce gouverneur, ne respectant ni libertés, ni priviléges, ni droits d'aucune sorte, avait soulevé toute la population par ses excès, ses violences et les impôts dont il l'accablait. Les villes libres d'Alsace et de Suisse avaient dû se liguer pour l'empêcher de piller leurs marchands ou de les laisser piller par ses soldats. Le duc refusa de sacrifier un homme qui lui était dévoué, et de tenir compte des priviléges des petites communes d'Alsace, quand il avait détruit ceux de Liége et de Gand. D'ailleurs, aucune crainte ne l'arrêtait. Il se fiait à la force de ses troupes, qui étaient plus belles que jamais. Il venait d'y joindre tout récemment des compagnies d'aventuriers italiens, commandées par deux *condottieri* célèbres, Galeotto et le comte de Campo-Basso. Ces Italiens, étrangers dans tous ses États, passaient pour des gens sans pitié; il pouvait en faire les ministres aveugles de ses volontés ou de ses vengeances.

Louis XI suivait avec attention le progrès de ces mécontentements. Il contribuait même à les exciter sous main, au moyen d'agents secrets.

Les projets du duc de se faire donner le vicariat de l'Empire et de reconstituer un second royaume de Bourgogne étaient encore un autre sujet d'alarme dans la Suisse et les pays voisins. On lui prêtait les intentions les plus tyranniques. On prétendait qu'Hagenbach avait dit : « Nous écorcherons l'ours de Berne et nous en ferons une fourrure. » Nicolas de Diesbach, avoyer de Berne, vint en France, et signa, en janvier 1474, un traité d'*alliance perpétuelle* avec le roi. Louis XI prit l'engagement d'aider les Suisses dans toutes leurs guerres, spécialement contre le duc de Bourgogne, et de payer aux cantons un subside annuel; les cantons, de leur côté, promirent de lui fournir des soldats sur sa réquisition à des conditions déterminées.

Le roi, non content de ce traité, voulut organiser une ligue entre les Suisses et les seigneuries, évêchés ou villes d'Allemagne de leur voisinage; il eut le talent de les réconcilier avec Sigismond d'Autriche, leur ancien seigneur. La lutte que les

Digitized by Google

gens des cantons soutenaient contre la maison d'Autriche durait depuis cent cinquante ans, et tous les souvenirs héroïques de leur histoire y étaient attachés. Louis XI fit taire les anciennes haines devant des haines nouvelles et des dangers plus sérieux. Par son entremise, les ligues suisses, les villes impériales d'Alsace et l'archiduc Sigismond signèrent un traité d'alliance à Constance (mars 1474). Dès le mois suivant, l'archiduc, ayant emprunté aux marchands de Strasbourg et de quelques autres cités la somme stipulée pour le rachat des territoires engagés au duc de Bourgogne, l'envoya remettre à Charles le Hardi. Celui-ci, contrarié dans ses plans, équivoqua sur les termes de l'engagement, allégua les dépenses qu'il avait été obligé de faire pour l'entretien de ces places, et refusa d'être remboursé.

Hagenbach prévit une insurrection, en dépit des explications prétendues que le duc fit donner aux cantons. Il résolut de s'enfermer à Brisach et de s'y fortifier. Mais ses soldats allemands se mutinèrent, et leur capitaine mit la main sur lui. Ses autres soldats, Flamands ou Lombards, sur lesquels il avait compté, n'osèrent prendre son parti, de peur de déchaîner contre eux la fureur du peuple. On assembla pour le juger un tribunal composé de nobles et de députés des principales villes de la ligue ; il fut condamné à mort et décapité aussitôt après l'arrêt, le 4 mai. Le duc de Bourgogne entra dans une colère violente, mais il dut différer sa vengeance, car il s'était déjà jeté dans de nouveaux périls.

Il prétendait alors rétablir un archevêque de Cologne, Robert de Bavière, qui avait été déposé par son chapitre, chassé par ses sujets, et dont la déposition avait été confirmée par l'Empereur. Un nouvel élu, frère du landgrave de Hesse, venait de recevoir l'investiture impériale. Charles le Hardi était l'allié de la maison de Bavière et voulait faire la loi en Allemagne comme en France. Au mois d'août 1474, il entra avec ses meilleures troupes sur le territoire de l'électorat, et entreprit le siége de Neuss, ville petite, mais bien fortifiée, qui fit une résistance vigoureuse et dont l'investissement prit beaucoup de temps.

Les Allemands, que l'ambition du duc de Bourgogne effrayait, ne voulaient absolument pas lui permettre de leur dicter ses volontés, à plus forte raison de s'étendre sur leur territoire. Il y eut chez eux une de ces explosions de sentiments patriotiques dont on est d'autant plus frappé, qu'elles contrastent avec un défaut de cohésion et d'unité sensible à toutes les époques de

Digitized by Google

leur histoire. Les milices des archevêchés de Cologne et de Mayence, du duché de Hesse et de l'évêché de Munster, formèrent une armée de secours, et l'Empereur fut sollicité de convoquer le ban de l'Empire. Charles s'opiniâtra dix mois à continuer un siége dont le succès l'eût peu servi, tandis qu'un échec devait compromettre sa réputation militaire et sa fortune.

Il avait pourtant compris qu'il jetait un défi à l'Allemagne, et qu'il ne pouvait dès lors rester exposé à une attaque du côté de la France. Aussi avait-il pris ses précautions vis-à-vis du roi, dont l'attitude pacifique affectée ne le rassurait pas. Dès le mois de juillet, au moment de partir pour Neuss, il avait signé plusieurs traités consécutifs avec l'Angleterre, et préparé une coalition qui devait tenir Louis XI en respect.

Édouard IV, le chef de cette coalition, prenait le titre de roi de France et s'engageait à passer la mer avec une armée dans le délai d'un an au plus, pour reconquérir ses duchés de Guyenne et de Normandie. Il faisait de grandes promesses aux ducs de Bourgogne et de Bretagne, ainsi qu'au connétable de Saint-Pol. Il s'engageait, s'il devenait maître de la France, à remettre au Téméraire l'hommage de la Bourgogne et à lui céder la Champagne, le duché de Bar et plusieurs autres fiefs. La coalition comptait sur le roi d'Aragon, qui se plaignait de la manière dont les Français entendaient l'exécution du dernier traité. Elle fut accueillie avec sympathie par plusieurs des États italiens, par Venise, Milan et la Savoie.

Elle était composée presque uniquement de princes étrangers. Louis XI était trop fort et trop redouté pour qu'il se formât de nouveaux complots à l'intérieur. Mais on ne l'aimait pas, et le moindre succès de ses ennemis pouvait réveiller bien des haines et des espérances. Il était lui-même trop prévoyant pour s'y tromper. « Il ne vouloit, dit Comines, rien mettre au hasard, et ne le faisoit pas seulement par la crainte du duc de Bourgogne, mais pour doute des désobéissances qui pourroient advenir en son royaume, s'il avenoit qu'il perdît une bataille; car il estimoit n'être pas bien vu de tous ses sujets et serviteurs et par espécial des grands. Et si j'osois tout dire, il m'a maintes fois dit qu'il connoissoit bien ses sujets, et qu'il les trouveroit bien si ses besognes se portoient mal. »

Les lenteurs de l'Angleterre et l'imprévoyance du siége de Neuss lui laissèrent le temps de se fortifier au dedans et au dehors. Au dedans, il s'assura de la maison d'Anjou, décida René

Digitized by Google

de Vaudemont à quitter l'alliance des Bourguignons, détestés de la noblesse de Lorraine, et intimida le vieux roi de Sicile, qui, n'ayant plus d'héritier direct depuis la mort de son fils Jean et de son petit-fils Nicolas de Calabre, était uniquement occupé de faire marché de sa succession avec les autres princes du sang. Il mit la milice parisienne sur pied, et voulut la passer en revue, ce qui était une de ses manières de chercher la popularité dans les circonstances critiques. Au dehors, il se rapprocha de l'Empire et des Suisses. Il promit à Frédéric III de lui fournir vingt mille hommes de troupes auxiliaires, s'il marchait au secours de Neuss. Il envoya des agents à Berne et à Lucerne pour resserrer son alliance avec les cantons et leur offrir de nouveaux avantages. En occupant ainsi le duc de Bourgogne des deux côtés, il n'avait plus qu'à surveiller l'Angleterre et l'Aragon.

Les habitants du comté de Ferrette, maltraités par des troupes bourguignonnes parce qu'ils s'étaient soustraits à l'obéissance du duc, implorèrent le secours des Suisses. Ceux-ci, poussés par le roi, s'unirent à la noblesse et aux milices épiscopales ou communales de la basse Alsace, marchèrent à la délivrance de leurs alliés et mirent le siége devant le château d'Héricourt, situé entre Béfort et Montbéliard, à l'entrée de la Franche-Comté (novembre). Une armée un peu plus nombreuse que la leur vint au-devant d'eux, sous les ordres du maréchal de Bourgogne et du comte de Romont, de la maison de Savoie. Ils se précipitèrent sur elle avec leur fureur ordinaire, en formant ce qu'ils appelaient un *hérisson*, c'est-à-dire une phalange serrée, garnie des pointes de fer de leurs hallebardes. Ils rompirent l'ennemi et le mirent en fuite. Les chevaliers autrichiens qui les accompagnaient achevèrent la déroute et enlevèrent le camp et l'artillerie des Bourguignons. La garnison d'Héricourt dut capituler. La saison obligea les vainqueurs de rentrer chez eux, mais, enhardis par ce succès, ils n'en furent que plus résolus à ne pas céder à Charles le Hardi.

Ce dernier, engagé devant Neuss, croyait de son honneur de ne pas reculer, quoiqu'il dût avoir sur les bras, au printemps, toutes les forces de l'Empire. Leur réunion dura sept mois. « Et ainsi, dit Comines, cette armée d'Allemagne s'appréta, qui fut merveilleusement grande et tant qu'il est presque incroyable, car tous les princes d'Allemagne, tant temporels que spirituels et évêques, y eurent gens et toutes les communautés et en grand

Digitized by Google

nombre[1].» Les Allemands se trouvèrent deux ou trois fois plus nombreux que les Bourguignons. Cependant, ils se bornèrent à peu près à les observer et à gêner leurs mouvements. Malgré la présence de l'Empereur, ils agissaient avec peu d'ordre. Les troupes des électeurs, des princes et des villes impériales servaient sous leurs chefs particuliers: c'était une véritable armée de coalition. Ils demanderent à Louis XI les vingt mille hommes qu'il avait promis. Il équivoqua sur les termes de la convention, et répondit qu'il se préparait à attaquer l'ennemi commun de son côté.

Charles put, grâce à cette mésintelligence et à l'attitude à peu près passive de ses adversaires, persister dans son entreprise et décliner différentes offres de médiation, bien que sa persistance compromît l'exécution des plans concertés avec l'Angleterre. Il persévéra jusqu'au mois de juin 1475. Mais il finit par voir ses troupes diminuer, ses ressources s'épuiser, et il craignit d'être forcé à un combat inégal par les princes de l'Empire, qui attendaient le moment d'engager une action décisive. Il consentit alors à signer sous la médiation d'un légat une trêve de neuf mois, à condition que l'affaire de l'archevêché de Cologne serait remise à la décision du Pape. Frédéric III se contenta de cette stipulation, qui assurait la levée du siége de Neuss, et ne servait en réalité qu'à couvrir la retraite des Bourguignons.

Louis XI aurait-il dû profiter de l'occasion qui s'offrait à lui pour unir ses forces à celles de l'Allemagne et écraser l'ennemi commun? Les Allemands le prétendirent et lui reprochèrent vivement son manque de foi. Mais il n'était pas homme à rien mettre au hasard; il ne voulait pas se départir de sa circonspection accoutumée, qui l'avait toujours servi et qui devait le servir encore. Les dix mois perdus au siége de Neuss étaient, matériellement et moralement, un grand échec pour la puissance du duc de Bourgogne. Ce résultat lui suffisait.

Il avait d'autres motifs de prudence. Averti des plans et des projets des Anglais, soit par ses agents, soit par Édouard lui-même qui lui avait envoyé un défi, il s'occupait de mettre les côtes de Normandie en état de défense, en fortifiant les places maritimes et en rassemblant des vaisseaux dans la Manche. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, conçut l'idée de faire un grand port militaire auprès du cap la Hogue; celui de

[1] Comines, livre IV, chap. II.

Digitized by Google

Cherbourg n'existait pas. Le roi approuva le projet, mais ne put l'exécuter faute de temps et d'argent.

Il était en même temps obligé de tenir tête dans le Midi aux Aragonais. Jean II soutenait que les conditions du dernier traité n'avaient pas été remplies par la France. On dut renforcer les garnisons du Roussillon, qu'on appelait le *cimetière des Français*, tant il en coûtait de monde pour maintenir une occupation détestée des habitants. Perpignan se souleva et exigea de nouveau un long siége. Les capitaines qui parvinrent à y rentrer le 10 mars 1475 crurent devoir accorder des conditions favorables aux habitants. Louis XI, les apprenant, refusa de les ratifier, et envoya dans le Roussillon un nouveau lieutenant, du Bouchage, avec des ordres impitoyables. Non content de désarmer le pays, de raser les forteresses, de confisquer les biens des nobles qui avaient combattu contre lui, et de les donner à des gentilshommes français, il voulut tirer des habitants de Perpignan une vengeance exemplaire. « Monsieur du Bouchage, mon ami, lui écrivait-il, faites mettre sur un papier les noms de tous ceux de cette ville qui m'ont été ou me seront traîtres; et quand ils seront mis dans ce papier rouge, laissez-le à celui que vous ferez gouverneur, afin que si d'ici à vingt ans il en retourne aucun, on leur fasse trancher la tête. » — « Voyez, ajoutait-il, si vous ne pourriez pas faire piller par le menu peuple les maisons des gens que vous chasserez, ou au moins d'Antoine du Vivier et d'aucuns gros, qui sont les plus traîtres; alors la commune ne consentiroit jamais à laisser remettre le roi d'Aragon, et elle y feroit meilleur guet que vous. »

Heureusement le lieutenant de Louis XI modéra quelque peu cet emportement de cruauté, et put sans trop de peine assurer la paix sur la frontière du Midi, ce que le roi voulait avant tout, afin d'être libre du côté du Nord.

XVII. — Au mois de mai 1475, Louis XI, voyant qu'il avait terminé la guerre du Midi, intimidé par des mesures comminatoires le duc de Bretagne et les princes de la maison d'Anjou, obtenu enfin l'alliance de René, duc de Lorraine, crut le moment venu de prendre l'offensive, afin de prévenir le duc de Bourgogne, occupé au siége de Neuss, et le roi d'Angleterre, dont les apprêts n'étaient pas terminés.

Il entra en Picardie et y enleva plusieurs petites places, Montdidier, Roye, Corbie, qu'il laissa sous la garde de Dammartin. Il

Digitized by Google

donna l'ordre à ses troupes de s'avancer en dévastant le pays et en brûlant les villes. En même temps il envoya un corps d'armée attaquer la Bourgogne par le Nivernais. Il comptait de cette manière forcer le Téméraire à traiter, ou au moins à signer une trève avant l'arrivée des Anglais, c'est-à-dire diviser ses ennemis. Il alla s'établir de sa personne aux environs de Dieppe, pour être également à portée de surveiller le débarquement du roi d'Angleterre et de diriger les opérations de ses lieutenants dans la Picardie et l'Artois.

Édouard IV passa le détroit avec des bâtiments de transport que lui prêtèrent les Hollandais et le duc de Bourgogne. Il débarqua le 5 juillet à Calais. Le passage dura trois semaines et ne rencontra aucun obstacle, Louis XI ayant borné ses préparatifs maritimes à équiper sur la Seine, au clos des Galées, quelques *nefs du roi* chargées de protéger les côtes de Normandie. L'armée anglaise était, au dire de Comines, la plus nombreuse qui eût passé sur le continent depuis le temps du roi Artus; elle renfermait plus de vingt mille hommes parfaitement montés et équipés, mais elle était moins bien exercée et disciplinée que les troupes françaises. Les guerres civiles d'York et de Lancastre n'avaient formé que des bandes de partisans.

Édouard IV, débarqué tard à Calais, n'y trouva ni alliés ni préparatifs militaires. Le duc de Bourgogne vint le trouver au bout de neuf jours, presque seul, ses troupes n'ayant pu revenir encore du siége de Neuss. Il lui proposa un plan de guerre qui consistait à faire marcher les Anglais sur Reims en traversant l'Ile-de-France et la Champagne, et les Bourguignons vers la même ville par la Lorraine, dont le duc l'avait lui-même défié. A Reims, les deux armées se réuniraient et Édouard se ferait sacrer roi de France.

Les Anglais, qui avaient cru trouver à Calais une armée bourguignonne, témoignèrent beaucoup d'irritation; cependant ils finirent par accepter le plan, se mirent en marche et s'avancèrent jusqu'à la Somme. Leur mécontentement ne fit que croître quand ils se virent traités dans la Picardie en étrangers ou même en ennemis. Arrivés devant Saint-Quentin, où ils espéraient être reçus avec les cloches et l'eau bénite, ils trouvèrent les portes fermées et la garnison sous les armes. Ils avaient compté sur de prétendus engagements pris par le connétable de Saint-Pol, à qui la place appartenait, et qui était

Digitized by Google

l'oncle de leur reine. Or il est à peu près certain que le duc de Bourgogne, intermédiaire ordinaire des négociations entre Édouard et le connétable, avait exagéré beaucoup la portée de ses engagements. Saint-Pol refusa de se déclarer. Il cherchait à se ménager des appuis contre le roi, qu'il avait blessé et dont il craignait la vengeance; mais il ne voulait pas prendre les armes contre lui. Disposant d'une petite armée et maître de places qui formaient autour de Saint-Quentin comme une principauté indépendante, il avait uniquement la prétention de se maintenir, grâce à la mésintelligence des souverains. Il espérait pouvoir un jour traiter avec eux, comme médiateur ou à tout autre titre, de puissance à puissance. Dans ce but il ne se prononçait pas, mais louvoyait, et *nageait entre deux eaux*, suivant l'expression de Comines.

Louis XI, admirablement servi par les fautes du duc de Bourgogne et la situation fausse dans laquelle le connétable s'était placé, comprit que la coalition était près de se dissoudre et résolut d'en couper les derniers liens. Les Anglais étaient arrêtés sur les bords de la Somme, furieux contre le duc, qui voulait se servir d'eux sans les aider, et contre le connétable, qu'ils accusaient de les avoir trompés. Ils craignaient de *perdre la saison*, quand un héraut envoyé par Louis XI vint proposer une conférence. Édouard accepta la proposition, et dès le lendemain des négociateurs entrèrent en pourparlers dans un village près d'Amiens. Ils n'eurent pas de peine à tomber d'accord. On convint que les Anglais se retireraient, moyennant le payement de soixante-douze mille écus comptants, comme indemnité de leurs frais de guerre, divers avantages pour leur commerce, et une promesse de mariage entre le Dauphin âgé de cinq ans et la fille d'Édouard IV; la princesse devait recevoir en dot le revenu de la Guyenne.

Il y avait loin de ces avantages aux prétentions que les Anglais avaient d'abord manifestées, mais à part quelques gens de guerre qui murmurèrent, ils s'estimèrent heureux d'un marché qui les tirait d'une entreprise malencontreuse. Ils avaient pu en calculer de près les mauvaises chances, et comprendre que les révolutions étaient moins faciles en France que chez eux. D'ailleurs Édouard IV, très-belliqueux autrefois, commençait à désirer le repos et semblait n'avoir entrepris cette campagne que pour ménager sa popularité. Comines prétend qu'après s'être fait donner de l'argent par le parlement

Digitized by Google

pour la guerre, il se montra satisfait d'en obtenir de la France pour la paix.

Louis XI voulait « jeter le roi d'Angleterre hors du royaume » et ne pas lui céder une seule place. Pour arriver là il était décidé à ne rien marchander. Il pressa tant qu'il put la conclusion du traité, prodigua l'argent sous forme de dons et de pensions aux conseillers anglais, et gagna jusqu'au chancelier d'Édouard IV. Il subvint à toutes ces dépenses au moyen d'un emprunt forcé. Les gens de guerre l'accusèrent de sacrifier sa dignité à une prudence exagérée et de faire office de marchand plus que de roi. Mais il était loin d'en juger ainsi. Il s'applaudit du traité comme d'un coup de maître. Lui, si dissimulé dans ses revers et dans les moments critiques, il était d'une expansion étrange et presque naïve après le succès. Il se félicita tout haut d'avoir négocié d'une manière si habile et si heureuse. Il savait aussi, mieux que personne, à quels périls cachés il échappait. « Nous avions lors, dit Comines, beaucoup de choses secrètes parmi nous, dont fussent venus de grands maux en ce royaume et promptement [1]. » Quant au soin de sa dignité, il s'en préoccupait peu, suivant la maxime que Comines apprit sans doute de lui : « Qui a le profit de la guerre, il en a l'honneur [2]. »

Non content de pensionner les principaux seigneurs d'Angleterre, il les défraya largement; il leur envoya des vins de France, et tout ce dont ils pouvaient manquer, jusqu'à des torches de cire. En de pareils moments, sa libéralité était sans bornes. Il voulut fêter tous ceux qui vinrent le visiter à Amiens. Il eut ensuite une entrevue avec leur roi à Pecquigny, sur un pont construit exprès, et dont une haute barrière séparait les deux parties. Comines a raconté d'une manière piquante cette entrevue à laquelle il assista, et plusieurs des scènes qui la suivirent. Louis XI y brilla par cette verve spirituelle que le succès lui inspirait, mais il eut quelquefois à se repentir d'avoir trop parlé, et trop exprimé le désir de voir les Anglais hors de France. Édouard, qui se reprochait d'avoir signé le traité sans ses alliés, voulut que le duc de Bretagne y fût compris, et obtint même que le duc de Bourgogne eût la faculté d'y accéder ou non, à son gré.

Charles le Hardi, irrité contre les Anglais, refusa d'être compris dans le traité. Cependant il dut profiter des dispositions

1 Comines, livre IV, chap. VII.
2 Livre IV, chap. IV.

Digitized by Google

pacifiques de Louis XI pour signer de son côté une trêve particulière; car il ne pouvait poursuivre qu'à ce prix ses projets contre la Lorraine et contre les Suisses. Édouard IV eut un instant la pensée de se venger de lui et offrit à Louis XI une alliance contre la Bourgogne; mais le roi s'empressa d'écarter une proposition qui aurait fourni aux Anglais une occasion de demeurer sur le continent ou d'y revenir.

Pour le moment il n'avait qu'une pensée, la ruine du connétable. Il invita Saint-Pol à se rendre près de lui en lui faisant dire « qu'il avait bien à besogner d'une tête comme la sienne ». Saint-Pol, rendu plus défiant par des avis secrets, ne sortit pas de Saint-Quentin.

Le roi tenait les preuves de la trahison; il s'était fait remettre par les Anglais deux lettres que le connétable leur avait écrites. Il craignit que le coupable ne trouvât un asile chez le duc de Bourgogne, et il résolut de faire de ce prince le complice de sa vengeance. Il avait déjà trouvé le moyen d'exciter la colère du Téméraire. Donnant un jour audience à un envoyé du connétable, il avait fait cacher derrière un paravent le sire de Contai, seigneur bourguignon, avec Comines, qui nous a raconté la scène. L'envoyé avait fort chargé le duc, et travesti sa conduite et son langage de la façon la plus étrange. Toutefois, ce n'était pas tout que de convaincre Charles le Téméraire de la duplicité de Saint-Pol, dont il devait être très-assuré; il fallait encore l'intéresser à le perdre et surtout à le livrer. Louis XI, qui savait être généreux par intérêt, se rapprocha de la frontière de Picardie pour négocier une trêve particulière avec le chancelier et les plénipotentiaires bourguignons. Il offrit, non sans étonner beaucoup ses propres conseillers, d'abandonner au duc toute la dépouille de leur ennemi commun, même Saint-Quentin, qui appartenait à la couronne. Après quelques pourparlers, on tomba d'accord sur les bases d'une trêve, qui fut signée le 13 septembre à Soleure, entre Luxembourg et Montmédy, et qui fut plus étendue que les précédentes, car elle devait durer neuf ans. On convint que le roi abandonnerait à Charles le Hardi les seigneuries, les trésors du connétable, et la ville de Saint-Quentin; qu'il le laisserait agir librement en Lorraine et en Alsace, sans aider contre lui ni l'Empereur ni les ligues suisses, qu'à ces conditions Charles livrerait le connétable, qui venait de se retirer à Mons et de se mettre entre ses mains.

Saint-Pol aurait pu résister; car il avait des places, de l'ar-

Digitized by Google

gent et des hommes d'armes. Il aurait pu encore fuir en Allemagne, comme on lui en donnait le conseil. Il aima mieux se confier au Téméraire, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi. Comines le représente comme un homme aveuglé et poussé à sa perte par le doigt de Dieu. Le duc hésita d'abord à tenir la parole qu'il avait donnée au traité de Soleure; il finit par céder aux instances et aux menaces de Louis XI. Saint-Pol fut arrêté à Mons par ses ordres, conduit à Péronne et livré aux agents royaux.

On le transféra à Paris, et on le mit à la Bastille. Le parlement instruisit son procès. Comme on avait la preuve écrite de ses complots et de ses intelligences avec l'étranger, l'instruction fut achevée rapidement. Il n'essaya pas de combattre des charges qui étaient évidentes; il fit des aveux complets. Il fut déclaré coupable de lèse-majesté, condamné à perdre la vie et les biens, et décapité sur un échafaud en place de Grève, devant plus de deux cent mille spectateurs (décembre 1475). Il n'était pas aimé; on l'accusait généralement d'avoir entretenu la guerre civile, et on lui imputait les troubles dont le royaume avait souffert depuis dix ans. Toutefois son supplice produisit une impression profonde, car il était connétable, beau-frère du roi de France, oncle de la reine d'Angleterre, et l'un des plus puissants seigneurs de la chrétienté.

XVIII. — Le duc de Bourgogne était alors entré en Lorraine, et faisait le siége de Nancy. Il eut soin de ne livrer le connétable que lorsqu'il fut sûr de prendre la place, car il craignait toujours que le roi, malgré ses promesses, ne voulût défendre René de Vaudemont. Celui-ci, compromis, puis abandonné par Louis XI, fut obligé de quitter ses États avec un petit nombre de seigneurs fidèles. Charles se fit confirmer la possession de la Lorraine par l'Empereur, suzerain du duché, et s'assura contre toutes les réclamations que le roi pouvait lui faire, en renonçant aux biens de Saint-Pol, biens dont Louis XI lui laissa néanmoins la jouissance[1]. Il tint ensuite à Nancy, le 18 décembre, les états de Lorraine, et leur exposa le désir qu'il avait de faire de la ville la capitale de son futur royaume, ainsi que le siége d'une cour souveraine de justice et de finance.

Il se crut en mesure de reprendre l'Alsace, le comté de

[1] Preuves de Comines, t. III, p. 448 et p. 472.

Digitized by Google

Ferrette, et d'exercer contre les Suisses une vengeance différée depuis longtemps. Il avait toujours « de grandes fantaisies dans sa tête ». Il négociait avec le vieux René d'Anjou pour s'assurer l'héritage de la Provence, et ses regards se portaient au delà des Alpes jusque sur l'Italie; il rêvait d'imiter les exploits d'Annibal. Quoiqu'il n'eût jamais remporté de grands succès militaires, et que ses talents comme général fussent contestés, surtout depuis le siége de Neuss, il se vantait d'avoir balancé tour à tour les forces de la France et celles de l'Allemagne. Son génie aventureux attirait autour de lui des soldats de fortune venus de toute l'Europe. Il refusa d'écouter les avis de ses officiers, ou de tenir compte de l'irritation de ses peuples, accablés d'impôts au mépris de leurs libertés. Il convoqua son armée à Toul pour le mois de janvier 1476.

Comme l'Empereur protégeait les villes d'Alsace, il résolut de tourner d'abord ses forces contre les Suisses, dont il voulait faire un mémorable exemple. Les Suisses ne cessaient de commettre des actes d'hostilité sur ses terres; ils venaient d'occuper récemment les postes et les passages les plus importants des montagnes de la Franche-Comté. Au mois de février, Charles franchit le Jura, encore couvert de neige, avec une armée de vingt-cinq mille hommes au moins et une artillerie considérable. L'Helvétie romande, où il descendit, était partagée entre plusieurs seigneurs vassaux de la Bourgogne, de la Savoie ou de l'évêque de Genève. Elle ne faisait pas partie des ligues suisses, qu'on appelait alors plus communément les ligues de la haute Allemagne. Ces ligues ne comprenaient que le centre des montagnes helvétiques, Uri, Schwitz, Unterwald et Lucerne, avec les cantons voisins de Berne, Zurich, Zug et Glaris. La vallée du Rhin appartenait à des princes et à des évêques vassaux de l'Empire. Les vallées méridionales (Grisons, Valais, Tessin), plus rapprochées du Tyrol ou de l'Italie, étaient demeurées jusque-là presque étrangères à la confédération.

Les ligues suisses avaient donc peu d'importance et d'étendue. Elles ne comprenaient guère qu'une population de bûcherons et de pâtres, dont le nombre s'était accru peu à peu par l'effet des défrichements et des concessions de territoires faites par les évêques ou les communautés ecclésiastiques, souverains de ces contrées montagneuses. Les villes y étaient peu nombreuses, et en général de fondation récente, Zurich excepté. La plupart dataient du treizième siècle; celles qui remontaient

Digitized by Google

plus haut n'avaient été longtemps que des asiles ecclésiastiques. Il n'y avait guère de noblesse que dans les vallées de la Reuss, de l'Aar et de la Limmat; encore cette noblesse était entrée presque tout entière dans les bourgeoisies de Berne et de Lucerne. Elle formait dans ces villes un patriciat assez analogue à celui qui existait dans les cités italiennes. Les nobles étaient inscrits dans les corporations de métiers.

Les ligues suisses s'étaient déjà fait connaître par une lutte héroïque d'un siècle et demi contre la maison de Habsbourg-Autriche, du joug de laquelle elles s'étaient affranchies peu à peu. Cette lutte, qui remplissait leurs souvenirs nationaux, donnait à leur histoire le caractère d'une épopée. Plusieurs fois les paysans des huit cantons avaient, à la descente des montagnes, brisé par l'irrésistible impétuosité de leur choc les rangs de la chevalerie autrichienne. Mais le bruit de ces victoires, quelque glorieuses qu'elles fussent, n'avait pas retenti dans toute l'Europe; la liberté de quelques districts presque ignorés intéressait peu la France, et n'avait même pour l'Empire qu'un intérêt secondaire. L'histoire de la Suisse était donc peu connue des étrangers, de même que le pays, enfermé dans son enceinte de montagnes, demeurait isolé du reste de l'Europe.

La Suisse elle-même se connaissait peu. Elle n'avait pour histoire que des chroniques locales très-insuffisantes, suppléées ou complétées par la tradition, et mêlées par conséquent de fictions et de poésies. Chose également remarquable, cette histoire était anonyme, et elle l'est encore; les hommes n'y étaient rien, les masses étaient tout. A peine sait-on les noms des chefs; ce n'étaient pas eux qui gagnaient les batailles. Quand les pâtres des Alpes, devenus soldats, tombaient des montagnes comme une avalanche, toute leur discipline, toute leur tactique, consistait à demeurer serrés autour de la bannière de leur canton. Le nom de Guillaume Tell, ce symbole encore éclatant de l'indépendance helvétique, est presque un nom de légende; car ce n'est pas la chronique, c'est la tradition qui l'a seule conservé.

Telles étaient donc les ligues suisses quand le duc de Bourgogne vint heurter contre elles toute sa puissance, comme autrefois le roi de Perse avait heurté la sienne contre les Grecs aux Thermopyles. « Mais déjà, dit encore Comines, auquel cette comparaison appartient, il étoit conduit par son malheur. » Vainement les Suisses lui avaient-ils remontré qu'il y avait plus

Digitized by Google

d'or dans les éperons de ses chevaliers qu'il n'en pourrait trouver dans tous leurs cantons réunis.

Les Bernois et les autres gens des ligues étaient depuis longtemps en grande méfiance, à cause du passage continuel de soldats italiens par la Suisse romande. Ils avaient eu récemment des démêlés avec le comte de Romont, possesseur de domaines étendus dans ce dernier pays. Ce comte, vassal de la Bourgogne, ayant pillé leurs marchands et fait des courses dans le pays de Fribourg, ils entrèrent sur ses terres et y firent le dégât. Ils enlevèrent différentes places du canton de Vaud, dont ils passèrent les défenseurs au fil de l'épée, et rançonnèrent même Genève, qui appartenait au duc de Savoie.

Au mois de février 1476, l'avant-garde bourguignonne déboucha par Jougne et Orbe à la descente du Jura, que les postes suisses avaient abandonné, et enleva successivement Yverdun et Granson, sur le lac de Neufchâtel. La garnison d'Yverdun, peu nombreuse, ne put tenir que quelques jours, et se retira pour renforcer celle de Granson. Cette dernière, composée de huit cents hommes, lutta plus longtemps, et ne capitula qu'à la dernière extrémité. Suivant un récit, le duc avait promis la vie aux défenseurs de la place. Cependant il en fit pendre ou noyer plus de deux cents, en représailles des cruautés commises contre les soldats et les sujets du comte de Romont.

Les Suisses, n'ayant voulu se mettre en marche qu'après avoir réuni tous leurs contingents et ceux de leurs alliés d'Allemagne, arrivèrent trop tard pour secourir les défenseurs de Granson. Ils rencontrèrent le 1er mars l'armée bourguignonne qui s'avançait sur les bords du lac, entre cette dernière ville et Neufchâtel, en suivant une route étroite au pied des montagnes.

« A grande chevauchée, dit la chronique de Neufchâtel rédigée par un contemporain, venoit le duc Charles avec moult gens d'armes, de pied et de cheval, espandant la terreur au loin par son ost innombrable... hommes de guerre de toutes langues et contrées, force canons et autres engins de nouvelle facture, pavillons et accoutrements tout reluisants d'or, et grande bande de valets, marchands et filles. Semblable multitude bruyoit de loin et bailloit épouvantablement aux confins. »

Les gens des alliances, tous fantassins, portant pour armes défensives des hoquetons et des chapeaux de cuir, et pour

Digitized by Google

armes offensives des piques longues de dix-huit pieds, arrivèrent de leur côté « à grands saults, avec chants d'allégresse et formidable suite, tous hommes de martials corsages, faisant peur et pourtant plaisir à voir... Messieurs des ligues témoignèrent courroux si furieux que dire ne se peut, jurant tous que vengés seroient leurs frères par sang et vie sans nul répit. Découvrant toute la fourmilière des Bourguignons, ils font planter en terre piques et bannières, et d'un commun accord à genoux requièrent faveur du Dieu fort. Ce que le duc voyant, jure, disant: Par saint George, ces canailles crient merci. Gens des canons, feu sur ces villains. — Telles paroles ne lui servent de rien. Les ligues comme grêle se ruent sur les siens, taillant, dépiéçant de çà, de là, tous ces beaux galants. Tant et si bien déconfits furent en vauderoute ces pauvres Bourguignons que semblèrent-ils fumée espandue par le vent de bise. »

Le duc commit une imprudence. Son avant-garde occupait une position difficile à garder, et il refusa de la faire reculer, tenant à honneur d'attendre de pied ferme un ennemi qu'il méprisait. Or cette avant-garde avait, outre le désavantage du terrain, un nombre insuffisant d'archers et trop peu d'artillerie. Les Suisses, s'avançant en colonnes serrées avec leur impétuosité ordinaire et les piques en avant, atteignirent sans peine le front étroit de l'armée bourguignonne et le rompirent. Les soldats du Téméraire furent culbutés les uns sur les autres, et ce fut une déroute plutôt qu'un combat. Charles se jeta au milieu des siens pour les rallier. Pendant qu'il faisait des efforts inutiles, on entendit la trompe d'Uri retentir dans la montagne. Les hommes de ce canton et de celui d'Unterwald descendaient par un sentier de neige et venaient achever la journée. Les Bourguignons perdirent peu de monde ; mais tout prit la fuite, y compris le duc, qui courut à cheval plusieurs lieues et ne s'arrêta que de l'autre côté du Jura.

Les Suisses, manquant de cavalerie, n'essayèrent pas de poursuivre les fuyards; ils se jeterent sur le camp et le pillèrent. Jamais ils n'avaient trouvé si riche butin. Les tentes magnifiques, la vaisselle d'argent, les armes de luxe, les pierreries, les brillants costumes du duc et des seigneurs de sa maison, tout fut leur proie. Comme autrefois les soldats de Mummius à la prise de Corinthe, ils ne connaissaient pas la valeur des trésors tombés dans leurs mains. Un d'eux qui trouva le gros diamant du duc, le jeta d'abord comme un objet de nul

Digitized by Google

prix, puis le ramassa pour le vendre un écu à son curé, qui le revendit trois écus aux magistrats de Berne. Les canons, les armes et les munitions de guerre furent partagés entre les villes et les cantons. Il en fut de même du trésor; les vainqueurs mesuraient l'or et l'argent à pleins chapeaux. Ils se rendirent ensuite maîtres de Granson, et massacrèrent une partie de la garnison que le duc y avait laissée.

Louis XI avait essayé inutilement d'empêcher cette guerre. L'ambition du duc de Bourgogne, ses alliances avec la Savoie, Milan et d'autres États italiens, lui causaient une grande inquiétude; en même temps, il ne voulait ni soutenir les Suisses ni rompre ses engagements avec eux. Il s'était donc avancé jusqu'à Lyon pour observer les événements. La bataille fut livrée le 2 mars. Il s'empressa de mettre à profit une victoire que les Suisses semblaient avoir gagnée pour lui. Dès le 4, il adressa au parlement l'ordre de procéder contre le vieux roi René, qu'il savait négocier la cession de la Provence au duc de Bourgogne. Il reçut aussitôt des lettres de Charles le Hardi, qui abaissait sa fierté pour solliciter la prolongation des trêves. Puis il vit accourir à Lyon le roi René, les envoyés de Milan et ceux de la duchesse de Savoie, qui lui apportaient des assurances pacifiques. Tous ces princes, ayant des démêlés avec la couronne, s'étaient alliés aux Bourguignons, dans l'espérance de faire leur condition meilleure. Maintenant ils changeaient avec la fortune. Le roi ne chercha pas à récriminer et accepta ces amitiés nouvelles, satisfait de voir se dissoudre en un instant une ligue qu'il avait beaucoup appréhendée. Il fit signer à René un traité par lequel ce dernier lui abandonnait définitivement l'héritage de l'Anjou et de la Provence, et il donna l'ordre au parlement de suspendre les poursuites commencées.

Charles demeura quelque temps atterré de sa défaite. Il ne tarda pourtant pas à reprendre le courage de la vengeance. L'affront était pour lui plus grand que le revers, et il crut de son honneur de le réparer. Ayant recueilli les débris de ses troupes, il alla s'établir à Lausanne, d'où il donna des ordres pour la formation d'une nouvelle armée. Vingt mille hommes de renfort lui arrivèrent successivement de Gand, de Liége et de l'Italie. Il fit fondre les cloches de la Franche-Comté, de la Bourgogne et du pays de Vaud, pour remplacer l'artillerie qu'il avait perdue, et se retrouva bientôt à la tête de forces imposantes.

Digitized by Google

Les Suisses se dispersèrent après la victoire de Granson. Ils n'étaient pas organisés de manière à tenir longtemps la campagne, surtout dans une pareille saison ; ils croyaient d'ailleurs la guerre terminée, et le duc hors d'état de reprendre l'offensive, au moins pour le moment. Leur confiance s'accrut par les sympathies actives qu'ils reçurent de tous côtés. Les villes d'Allemagne se déclarèrent pour eux à l'envi. Louis XI accabla de présents leurs envoyés et leurs magistrats. Le jeune René de Lorraine, ayant fait avec un petit corps de partisans une tentative inutile pour rentrer dans ses États, se laissa persuader d'aller les joindre et d'unir sa fortune à la leur contre le duc de Bourgogne, leur ennemi commun.

Au mois de mai, Charles, après avoir passé la revue de ses troupes, se porta de Lausanne sur Morat, petite place située sur le lac de ce nom, et gardant l'entrée du pays de Berne. Les Bernois y avaient jeté une garnison de deux mille hommes. Il entreprit de l'assiéger ; malheureusement la confiance de l'armée bourguignonne, déjà ébranlée avant Granson par les fautes et l'impopularité de son chef, était maintenant à peu près perdue. Elle se composait en partie de recrues enrôlées par contrainte ; la rudesse et la cruauté du duc étaient maudites publiquement. Plusieurs des seigneurs étrangers qui étaient venus servir sous lui le quittèrent à la veille d'une nouvelle journée.

Cependant les Suisses, appelés par les Bernois à secourir Morat, se firent attendre. C'était la saison des pâturages ; ils hésitèrent à descendre des montagnes, car on avait répandu le bruit que le duc était simplement intervenu dans une querelle des gens du pays de Vaud et de ceux de Berne. Ils ne s'ébranlèrent qu'au moment où la place allait succomber. Leurs contingents rassemblés à Berne et unis à ceux de leurs alliés se trouvèrent cette fois en nombre à peu près égal, peut-être supérieur à celui de leurs adversaires, trente-quatre mille hommes environ ; ils avaient avec eux de l'artillerie et un corps de chevaliers venus de l'Alsace et de la Souabe.

Ils attaquèrent l'ennemi le 22 juin. Ce ne fut plus une surprise comme à Granson, mais une bataille livrée dans les règles. Le duc avait fait deux fautes graves, l'une de choisir encore un terrain peu favorable pour les chevaux, l'autre, de séparer du gros de son armée un corps entier, commandé par le comte de Romont, qui ne put agir. Les Suisses et leurs alliés forcèrent le retranchement qui couvrait les lignes des Bourguignons,

Digitized by Google

rompirent successivement leurs différentes colonnes et arrivèrent jusqu'à l'artillerie, dont ils s'emparèrent. La maison du duc, la chevalerie de Bourgogne et les Anglais auxiliaires opposèrent une résistance vigoureuse. Mais il n'en fut pas de même du reste de l'armée, qui se croyait vaincue d'avance. La victoire des Suisses fut plus complète que celle de Granson; la cavalerie allemande poursuivit les fuyards et les massacra de tous les côtés, en sorte que les Bourguignons, qui avaient perdu beaucoup de monde pendant l'action, en perdirent encore plus dans leur retraite. Les vainqueurs n'épargnèrent personne, ce qui donna lieu à un proverbe longtemps populaire : « *Cruel comme à Morat!* » Les gens du pays qui vinrent les jours suivants dépouiller ce champ de carnage, y trouvèrent une telle quantité de morts, qu'ils eurent l'idée d'élever un ossuaire immense pour perpétuer un souvenir national.

XIX. — Charles le Hardi expiait une fois de plus ses fautes de toute nature. Mais les revers ne le corrigèrent pas. Il revint de Morat plus ambitieux, plus vindicatif et plus despote que jamais. Son premier acte fut de donner à Olivier de la Marche ordre d'enlever la duchesse de Savoie par laquelle il se croyait trahi, et de l'enfermer avec son fils au château de Dijon. L'ordre ne put être exécuté complètement, les serviteurs du jeune duc trouvèrent moyen de le dérober. La duchesse elle-même, gardée avec peu de soin, réussit à s'échapper de sa prison ; elle se réfugia près de Louis XI, dont elle réclama l'appui.

Charles, retiré à Salins, dans la Franche-Comté, voulut former une nouvelle armée. Mais il n'avait plus la ressource de réunir, comme après Granson, les débris de celle qu'il venait de perdre, et la patience de ses sujets était à bout. Il convoqua les états de la comté ainsi que ceux du duché, et leur demanda de taxer les habitants au quart de leur revenu. Les états de la comté lui remontrèrent la nécessité de la paix, et se contentèrent de voter l'entretien de trois mille hommes pour la défense du pays. Les états du duché répondirent par le refus formel de sanctionner de leurs votes l'établissement d'aucun nouvel impôt de guerre. Les états de Flandre, assemblés à Bruxelles par le chancelier de Bourgogne Hugonet, firent le même refus, et déclarèrent que le duc n'étant pas en danger personnel, ils ne lui devaient rien.

Ainsi le Téméraire se vit abandonné de toutes parts : l'irrita-

Digitized by Google

tion publique faisait explosion. Bourgeoisie, clergé, noblesse, étaient également contre lui. Le tiers état se plaignait de ses libertés violées et de l'excès des taxes, dont le produit était dépensé plusieurs années d'avance. Le clergé murmurait d'être soumis à des recherches vexatoires et abusives, destinées à lui extorquer indirectement des contributions qu'on n'osait lui demander sous forme directe. Les nobles étaient las d'un service de guerre qui les tenait sans motif et en toute saison sous le harnais, loin de leurs demeures et de leurs familles, ne leur laissait aucun repos et contribuait à les ruiner. Partout l'exaspération était au comble.

Le duc, encore plus irrité, ce semble, de son impuissance que de ses revers, s'enferma plusieurs semaines au château de la Rivière près de Pontarlier, et y attendit ceux de ses vassaux qui se montreraient disposés à lui amener leurs hommes; il n'en vint qu'un nombre insignifiant.

Cette inaction à contre-temps servit ses ennemis. René de Vaudemont reçut de l'argent du roi, en obtint de la ville de Strasbourg qui lui fournit aussi des troupes, se mit à la tête de ces troupes avec les chevaliers qui l'avaient suivi à Morat, vit accourir sous ses bannières des gentilshommes volontaires de France, traita avec les Suisses qui lui promirent leur appui, et rentra en Lorraine. Le roi, tout en respectant les trêves, fit avancer ses ordonnances vers les Marches de ce dernier pays. René assiégea Nancy; la garnison bourguignonne, faible et n'étant pas secourue, fut obligée par la famine de capituler le 6 octobre.

Charles se décida tardivement à sortir de sa retraite, moins effrayé des succès de René, dont il affectait de dédaigner la faiblesse, que de la présence des troupes royales massées sur la frontière de Champagne. Avec cinq ou six mille hommes et quelques renforts qui lui vinrent du Luxembourg, il assiégea Nancy à son tour le 22 du même mois. René laissa la garnison aux ordres d'un lieutenant et alla en personne demander aux Suisses le secours qu'ils lui avaient fait espérer. Avec l'argent donné par le roi, celui que la ville de Strasbourg lui prêta, et celui qu'il se procura en engageant la vaisselle d'or de sa maison, il put promettre aux gens des cantons une solde qui servit d'appât à leur pauvreté. L'assemblée de Lucerne se déclara pour lui; des recrues lui vinrent de tous côtés, et grossies en route par des aventuriers d'Alsace, le suivirent en Lorraine. Il

Digitized by Google

marchait lui-même à leur tête, la hallebarde sur l'épaule, portant le costume et les couleurs des ligues.

L'armée du Téméraire, surprise par un hiver précoce et très-rigoureux, était tombée en peu de temps dans une détresse affreuse. Elle n'avait aucune ressource; le froid et la faim la décimaient, et les soldats étaient réduits à manger les chevaux. On conseilla au duc de lever le siége et de se retirer dans quelque place sur la Moselle pour attendre la saison favorable; il crut se déshonorer s'il reculait devant un ennemi plus jeune que lui. Aigri par le malheur, il devenait tous les jours plus dur et plus obstiné. Ses capitaines, qu'il maltraitait, ne pouvaient plus le supporter, et commençaient à le trahir. Celui même dans lequel il plaçait toute sa confiance, l'Italien Campo-Basso, entretenait des intelligences avec Louis XI et René de Lorraine.

Le 26 décembre, les assiégeants tentèrent un assaut qui fut repoussé. Le 5 janvier 1477, un combat s'engagea sous les murs de la ville. Les Suisses, qui avaient vaincu à Granson en nombre inférieur à leurs adversaires et à Morat en nombre égal, devaient à plus forte raison vaincre à Nancy, où ils avaient la supériorité du nombre et où ils arrivaient parfaitement équipés et fournis de tout, pour achever la ruine d'un ennemi affaibli et démoralisé. Avant l'action, les Bourguignons furent abandonnés par Campo-Basso et les Italiens. Le combat, engagé par le froid le plus vif, malgré la glace et la neige, fut très-court. Les derniers seigneurs restés fidèles au Téméraire ne cherchèrent qu'à se faire tuer. Le son des trompes sauvages qu'ils avaient entendues à Granson et à Morat jeta une terreur panique parmi leurs soldats, qui s'enfuirent dans toutes les directions. Le duc fut entraîné dans la déroute; il disparut, et son sort demeura ignoré pendant deux jours. Le surlendemain seulement on le retrouva couvert de blessures et noyé à demi dans une mare voisine du champ de bataille. René, qui fit une entrée victorieuse à Nancy, donna l'ordre qu'on lui préparât des funérailles magnifiques et voulut les conduire lui-même.

Ainsi finit la maison de Bourgogne, victime de l'ambition, des fautes et de l'aveuglement du Téméraire. Louis XI avait été le spectateur presque passif de sa chute, quoiqu'il l'eût prévue, et même favorisée en entretenant sous main tous ses ennemis. La vaste puissance élevée par quatre générations de princes entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, tombait aux

Digitized by Google

mains d'une femme. Devait-elle se maintenir ou se dissoudre? Si le moment était critique pour les pays de l'héritage de Marie de Bourgogne, il ne l'était guère moins pour la France, qu'il importait de ramener à l'unité détruite par la création des grands apanages. Aussi la nouvelle de la mort de Charles le Hardi inspira-t-elle partout, sinon des regrets qu'il ne méritait pas, du moins des craintes et des espérances trop justifiées.

XX. — Louis XI était au Plessis-lez-Tours. Il avait établi sur les principales routes des relais de courriers qui devaient lui apporter les nouvelles. Celles qu'il reçut le quatrième jour après la bataille de Nancy lui en apprirent le résultat, en le laissant encore dans l'incertitude sur le sort du duc. Il s'empressa d'écrire au sire de Craon qui commandait un corps d'armée en Champagne, d'occuper la Bourgogne à tout hasard. « Mettez-vous dans le pays, lui disait-il, et gardez-le. »

Il ne put dissimuler sa joie; car, dans les moments où la fortune le favorisait, il n'était pas maître de ses impressions. Cette joie fut, au dire de Comines, peu partagée autour de lui. Si la ruine de la maison de Bourgogne était propre à satisfaire l'ambition de quelques courtisans, on pensa aussi que le roi, n'ayant plus de rival, n'aurait plus de frein et cesserait de se contraindre. L'enivrement qu'il éprouva ajouta encore aux appréhensions de ceux qui servaient sa politique et qui l'approchaient de plus près.

Il commença par écrire aux villes de la Bourgogne pour leur rappeler que le duché devait revenir à la couronne en cas d'extinction de la ligne masculine. En même temps il envoya le bâtard de Bourbon et Comines négocier avec les gouverneurs des places de la Picardie et de l'Artois la restitution de ces places, engagées à Philippe le Bon ou à Charles le Hardi.

Les provinces qui formaient l'héritage du Téméraire avaient peu d'homogénéité, et ne tenaient les unes aux autres que par des liens de circonstance. Les unes relevaient de la France, les autres de l'Empire. Les unes étaient possédées par la maison de Bourgogne à titre d'apanage, les autres à titre de biens patrimoniaux, sans compter les seigneuries, les villes, les places fortes qu'elle avait reçues de la couronne à différentes conditions. Le règlement de la succession était donc d'une complexité extrême. Puis, après avoir déterminé le droit pour cha-

Digitized by Google

cune des parties de l'héritage, ce qui pouvait soulever de graves contestations, il était impossible de ne pas tenir compte des intérêts et des vœux publics. La France désirait le démembrement d'une puissance apanagère qui la tenait en échec depuis un demi-siècle ; elle ne pouvait espérer la paix intérieure qu'à ce prix. La Bourgogne et les provinces de l'apanage avaient la même raison de désirer leur retour à la couronne ; elles ne voulaient d'ailleurs engager à aucun prix une lutte avec le roi. Mais Louis XI ne leur inspirait personnellement que des sentiments de crainte et d'aversion.

Le sire de Craon et le prince d'Orange furent admis comme représentants du roi aux états du duché de Bourgogne réunis à Dijon, puis à ceux de la comté, qui s'assemblèrent à Dôle. Le prince d'Orange avait été un des conseillers intimes du Téméraire. Ils soutinrent que l'apanage constitué l'an 1361 devait faire retour à la couronne. Les états discutèrent la clause de réversibilité, son application dans le cas présent, et le droit que les femmes pouvaient prétendre sinon d'hériter elles-mêmes, du moins de transmettre la succession à leurs propres héritiers, auquel cas le duc de Nevers, descendant de Philippe le Hardi, eût eu un titre supérieur à celui de Louis XI. La jeune duchesse Marie adressa de son côté un appel à la fidélité de la province. Mais Louis XI, lassé de ces équivoques, donna l'ordre à Craon et à Chaumont d'Amboise de faire entrer des troupes dans le duché. Les deux assemblées finirent par reconnaître ses prétentions, tout en faisant les réserves nécessaires et en marchandant leur obéissance, afin d'assurer aux particuliers la garantie de leurs droits et des offices qui leur appartenaient, aux provinces celle de leurs priviléges et de leurs libertés.

Pour les villes de la Somme et les places de la Picardie, la question de réversibilité à la couronne ne présentait aucune ambiguïté. Les gouverneurs ne s'occupèrent que de mettre leur soumission au plus haut prix. Ils savaient que Louis XI était prodigue au besoin, et Comines fut un des principaux entremetteurs de ces marchés. Abbeville, Ham, Bohain, Saint-Quentin, Péronne, furent livrées de cette manière. Le succès eût même été plus grand, s'il n'eût été compromis par l'avidité des agents du roi, qui voulaient, eux aussi, « faire leurs besognes ». Les exigences de du Lude firent manquer un marché qui eût livré à Louis XI le Hainaut, terre d'Empire. « La parole du roi, dit l'historien bourguignon Molinet, étoit tant

Digitized by Google

douce qu'elle endormoit, comme la sirène, tous ceux qui lui prêtoient l'oreille. »

Quant à la Flandre et à l'Artois, qui n'étaient pas des apanages, Louis XI n'avait d'autre droit à y prétendre que l'hommage dû à la couronne. Mais Gand et les villes flamandes, très-maltraitées par le Téméraire, s'agitèrent pour recouvrer leurs priviléges. Presque partout les magistrats nommés par le duc furent chassés, les collecteurs de taxes poursuivis. Le peuple voulut faire la loi à sa nouvelle souveraine. Louis XI envoya aux Gantois un agent à lui, un ancien chirurgien barbier, Olivier le Mauvais ou le Dain, qui était de leur pays et qu'il avait fait comte de Meulan. C'était un homme souple, intrigant, peu scrupuleux, habile à recueillir et à donner des renseignements, sachant répandre l'argent à propos, entretenir et payer les agitations populaires, enfin un de ces agents tels que Louis XI les aimait, parce qu'il pouvait les soutenir ou les désavouer suivant qu'il le jugeait bon.

Le chancelier Hugonet et le sire d'Hymbercourt, conseillers de la duchesse Marie, se rendirent à Péronne, où se trouvait le roi, et lui demandèrent le maintien des trêves. Ils offraient l'abandon des villes de la Somme et l'abolition des trois traités d'Arras, de Conflans et de Péronne, qui avaient conféré à la maison de Bourgogne des priviléges particuliers et exorbitants. Ces traités supprimés, elle rentrait dans la condition ordinaire des autres maisons apanagées. Ils ajoutaient que la duchesse était prête à reconnaître la juridiction du parlement de Paris dans toute la partie française de ses États. Mais ils contestaient les prétentions du roi au sujet de la réversibilité de l'apanage, et se plaignaient qu'il eût occupé la Bourgogne et la Picardie à main armée, et pesé ainsi sur la décision des états.

Louis XI répondit qu'il avait dû exercer la garde noble et la tutelle de la duchesse, sa cousine et sa filleule, en attendant que la question de la réversibilité de l'apanage ou des autres seigneuries fût tranchée. Il maintint d'ailleurs sur ce dernier point toutes ses prétentions.

Un moyen naturel de résoudre ou plutôt d'éluder les difficultés qui s'élevaient, était de marier le Dauphin et l'héritière de Bourgogne. Ce mariage eût fait cesser un long et regrettable antagonisme, ramené la France à l'unité et considérablement augmenté les forces de la monarchie. Car on n'eût pas seulement réuni à la couronne la Bourgogne et les villes de la Somme, on

Digitized by Google

eût acquis la Flandre et tous les Pays-Bas. Cette pensée était celle d'Hugonet, d'Hymbercourt, de Comines et de tous les politiques du temps. Louis XI l'avait partagée, avant la mort du Téméraire. Il en entretint les envoyés de la duchesse, et leur fit connaître le premier les conditions auxquelles il songeait à la réaliser.

Mais il ne savait pas résister à l'enivrement de la bonne fortune comme au découragement de la mauvaise, et la facilité de ses premiers succès l'aveugla. Il se voyait maître des deux Bourgognes ; il crut qu'il pourrait acquérir les villes de l'Artois, moitié par l'argent, moitié par la force, soulever celles de Flandre par ses menées, s'emparer encore d'autres provinces sur lesquelles il ferait valoir différents titres, et en disposer comme d'apanages ou de fiefs, en faveur des princes de France ou même d'Allemagne, de façon à gagner des alliés et des créatures dans l'Empire. Lui qui avait toujours choisi les partis les plus prudents et les plus sûrs, il choisit cette fois le plus incertain et le plus périlleux, et sacrifia des avantages réels pour d'autres fort problématiques. Il n'entama et ne poursuivit la négociation du mariage que pour donner le change au conseil de la duchesse sur ses véritables projets, et se réserver une retraite en cas d'insuccès.

Le mariage rencontrait, il est vrai, deux obstacles, l'un dans l'âge du Dauphin, qui n'avait que huit ans. Cela rendait inévitable un délai de quelques années. L'autre, dans l'engagement qui avait été pris à Pecquigny d'unir le jeune prince à une fille du roi d'Angleterre. Mais le traité de Pecquigny fut abandonné à peu de temps de là d'un commun accord. La seule difficulté était donc celle de l'âge. On la jugeait peu sérieuse. Comines insista, et son insistance lui valut une sorte de disgrâce [1].

Louis XI paya cher son erreur et sa mauvaise foi. Il rendit tout à fait inexécutable un projet sur lequel il devait bientôt être obligé de se rabattre.

XXI. — Quand les envoyés de Marie de Bourgogne revinrent à Gand, ils trouvèrent le peuple en pleine effervescence, dé-

[1] Comines aurait voulu que la duchesse de Bourgogne eût au moins, à défaut du Dauphin, épousé un prince français, le duc d'Angoulême, de préférence à un étranger. Louis XI n'en jugeait pas ainsi. Il craignait trop de refaire une autre maison de Bourgogne.

Digitized by Google

chaîné contre les conseillers étrangers au pays, surtout contre ceux qu'on accusait d'avoir servi d'instruments aux volontés du Téméraire. Les nobles bourguignons étaient aussi mal vus que les Français. Il fallut assembler les trois états de Flandre; or ces états se trouvèrent sous la pression des meneurs du peuple de Gand. Les Flamands ne voulaient pas entendre parler du mariage de leur souveraine avec le Dauphin, pensant que ce mariage les livrerait à la France. Ils y voyaient, outre la perte de leur indépendance, la dernière ruine de leurs priviléges; ils s'alarmaient des charges permanentes qui leur seraient imposées; enfin la fausseté et la cruauté bien connues de Louis XI leur inspiraient des craintes trop justifiées.

Les états de Flandre, animés de ces sentiments et cédant à l'opinion populaire, manifestèrent une grande défiance à l'égard d'Hugonet et d'Hymbercourt, qu'ils accusèrent de vouloir le mariage français, et de s'être laissé gagner par Louis XI. Ils résolurent d'envoyer de leur côté une députation à Péronne pour défaire ce qu'avaient fait les plénipotentiaires de Marie de Bourgogne, tout en priant le roi d'observer les trêves. Louis XI éconduisit les députés; mais, joyeux de ces divisions et ne songeant qu'à les augmenter, il trouva moyen d'irriter encore les Flamands contre la duchesse et ses conseillers. Il communiqua aux négociateurs une lettre dans laquelle Marie déclarait donner toute sa confiance à quatre personnes: la duchesse douairière Marguerite d'York, son cousin Adolphe de Clèves, sire de Ravestein; le chancelier Hugonet et le sire d'Hymbercourt. De ces quatre personnes aucune n'était flamande; or Marie avait pris à Gand l'engagement de n'agir que par le conseil des états. Les députés crurent qu'ils étaient trahis. Rentrés à Gand, ils obligèrent la duchesse à s'expliquer, et obtinrent des états que Hugonet et Hymbercourt fussent arrêtés et mis en jugement.

On instruisit sans délai le procès des deux prisonniers. Une démarche tentée habilement par Louis XI ne fit qu'exaspérer les passions populaires. Olivier le Dain se présenta à Marie de Bourgogne, et demanda sa main au nom du Dauphin. La duchesse, irritée de la duplicité du roi, reçut fort mal son envoyé, et les Gantois menacèrent le comte de Meulan de le jeter dans l'Escaut.

On rédigea contre Hugonet et Hymbercourt un acte d'accusation, comprenant plusieurs griefs, entre autres ceux d'avoir

Digitized by Google

violé les priviléges de Gand et trahi la Flandre par leurs intelligences avec le roi. La condamnation était prononcée d'avance. Les deux conseillers du Téméraire devaient être les victimes expiatoires des rigueurs du dernier gouvernement. Le sire de Ravestein et le comte de Saint-Pol, qui avaient chacun une compagnie d'hommes d'armes, ne firent rien pour les sauver. Le premier prétendait lui-même épouser Marie de Bourgogne, le second leur reprochait d'avoir livré le connétable son père à Louis XI. La duchesse se présenta vainement en habits de deuil à l'hôtel de ville pour obtenir leur grâce. Elle ne put empêcher leur exécution, qui eut lieu publiquement trois jours après, le 3 avril, sur la grande place du marché du vendredi. Elle fut même obligée de signer un acte d'adhésion à la sentence des juges. Comines rapporte qu'elle suivit les deux condamnés jusqu'à l'échafaud, espérant les sauver de la fureur du peuple, qu'elle n'y réussit pas, et que des chevaliers l'emportèrent au milieu d'un tumulte et d'une agitation extrêmes. Toutefois on a élevé des doutes sur la vérité de ce récit [1].

Les Flamands prétendaient tenir la duchesse en tutelle, et surtout l'empêcher d'épouser le Dauphin. Ils n'eurent d'ailleurs aucune peine à la détourner de ce mariage; car la conduite déloyale de Louis XI, l'insolence de ses procédés envers elle, la manière dont il s'était emparé des provinces qu'elle regardait comme son héritage légitime, lui avaient inspiré un vif ressentiment.

Pendant ce temps le roi, qui s'était mis à la tête de ses troupes, occupait successivement les villes de la Picardie et de l'Artois. Tantôt il y entrait de force; tantôt il en effrayait ou gagnait les gouverneurs. Il fit ainsi, entre autres acquisitions importantes, celles d'Hesdin et de Boulogne, boulevard naturel du royaume à cause de leur proximité de Calais et des Anglais. Il voulut aussi se rendre maître d'Arras; les états d'Artois, qui y étaient assemblés, firent longtemps difficulté de lui remettre la ville et débattirent les conditions auxquelles elle lui serait livrée. Au moment où le traité venait d'être signé, les habitants se révoltèrent. Louis XI dut entreprendre un siége en règle; après avoir repoussé les garnisons bourguignonnes des environs, qui essayèrent de le lui faire lever, il enleva la place et y entra par la brèche le 4 avril. Il traita les auteurs du soulèvement avec la dernière sévérité. Les plus coupables furent pendus; un

[1] Voir Kervyn, *Histoire de Flandre*, tome V.

Digitized by Google

grand nombre eurent leurs biens confisqués. Les dispositions impitoyables du roi étaient secondées par la dureté et l'avidité de quelques-uns de ses capitaines. Rien ne s'opposant plus à sa cruauté naturelle, il lui donnait un libre cours. Sa correspondance respire le sang, et il semble s'y faire un jeu d'insulter à ses victimes [1].

Les violences des agents royaux et les désordres des soldats causèrent la plus grande irritation dans les deux Bourgognes. Le peuple s'y agita comme en Flandre, et y manifesta les mêmes sentiments d'hostilité contre le roi. La réaction trouva un chef dans le prince d'Orange, dont la maison était la première de la Franche-Comté. Après avoir contribué plus que personne à faire prononcer la réunion à la France, le prince, blessé que le roi eût donné au sire de Craon un gouvernement qu'il lui avait promis à lui-même, se mit à la tête de l'opposition du pays, et entreprit de détruire son propre ouvrage. Il arma les nobles de la Franche-Comté, battit Craon près de Vesoul, loua des aventuriers suisses, toujours prêts à servir le plus offrant, et finit par entraîner la noblesse et les villes du duché.

Louis XI comprit alors que de simples démonstrations militaires ne lui suffiraient pas pour conquérir des provinces ou des villes, et qu'une guerre en règle serait nécessaire. Lorsque après la prise d'Arras il s'avança dans le Hainaut, il y trouva presque toutes les garnisons prêtes à lui opposer la dernière résistance. Bouchain, le Quesnoy, Avesnes, durent être enlevés de force. Le massacre et le pillage marquèrent son entrée dans cette derniere ville. Il résolut à son tour de ne rien épargner, et il pensa, dit le chroniqueur bourguignon Molinet, « avoir par horreur ce qu'il ne pouvoit avoir par honneur. » Il entra en Flandre par Tournay, dont Olivier le Dain s'était rendu maître à la faveur d'une surprise, et il envoya du Lude y entrer du côté de Saint-Omer. Il commanda que l'armée fît le dégât partout, et il donna à cet égard des ordres impitoyables. Comme on était au mois de juillet, au moment qui précède les récoltes, il chargea dix mille hommes armés de faux de faucher tous

[1] Un exemple suffira. Il fit tuer Oudart de Bussy, et ordonna qu'on exposât son cadavre avec un bonnet au président au parlement. « Il y avoit, dit-il, un entre autres, maître Oudart de Bussy, à qui j'avois donné une seigneurie en parlement, et afin qu'on connût bien sa tête, je l'ai fait atourner d'un beau chaperon fourré. Il est sur le marché d'Hesdin, là où il préside. »

Digitized by Google

les blés, pour obliger les gens des campagnes à se soumettre sans condition.

Les Flamands avaient mis des troupes sur pied. Ces troupes rallièrent à elles la noblesse et les débris des garnisons bourguignonnes. Malheureusement la résistance n'offrait ni unité ni ensemble; les capitaines, divisés entre eux, avaient besoin d'être dirigés par un prince. On pressa la duchesse de choisir un mari. Mille intrigues s'agitaient autour d'elle. Les Gantois auraient voulu la marier au duc de Gueldre, auquel ils avaient donné le commandement de leurs forces; mais le duc, qui semblait d'ailleurs un trop petit prince pour une si haute alliance, fut tué le 28 juin dans une attaque dirigée contre Tournay, dont il voulait chasser les troupes françaises. Deux princes anglais, le duc de Clarence, frère d'Édouard IV, et le marquis de Rivers, son beau-frère, se mirent sur les rangs. La douairière de Bourgogne, Marguerite d'York, leur préféra Maximilien d'Autriche, auquel la duchesse avait été fiancée autrefois. Ce mariage devait assurer aux États bourguignons, où l'insurrection était générale, l'appui de l'Empire et des seigneurs d'Allemagne. Les Flamands auraient préféré un maître moins puissant, mais ils acceptèrent sans trop de regret une alliance propre à les sauver de l'ambition et des cruautés de Louis XI. Nul choix, en effet, ne pouvait être plus funeste à la France, ni pour le présent ni pour l'avenir. L'héritage des luttes de la maison de Bourgogne contre la couronne allait être transporté à la maison d'Autriche.

Le roi fit représenter à l'Empereur et aux princes allemands que la duchesse, étant sa vassale, ne pouvait se marier sans son aveu. Mais il les avait irrités et effrayés en voulant occuper des villes et des seigneuries qui faisaient partie de l'Empire. Frédéric III ne vit dans ces représentations qu'un motif de plus de conclure une alliance qui était depuis plusieurs années le rêve de sa politique. Maximilien, ayant réuni à Cologne un nombreux et brillant cortége de princes de l'Empire, se rendit à Gand, et y épousa la duchesse le 19 août 1477.

Louis XI n'avait jamais subi d'échec qui dût entraîner des conséquences aussi graves et surtout d'aussi longue durée. En 1745, quand Louis XV, après Fontenoy, entra dans la cathédrale de Bruges, il put dire avec raison, en voyant les mausolées des princes de Bourgogne-Autriche : « Voilà l'origine de toutes nos guerres. » Cette faute n'a été appréciée nulle part

Digitized by Google

d'une manière plus simple et plus vraie que dans un mémoire politique adressé à Charles IX, en 1571, par l'évêque d'Acqs, un de ses ambassadeurs.

« Le roi Louis onzième fit une grande faute quand il dédaigna pour son fils Charles VIII, voire pour le premier prince de son sang [1], mademoiselle Marie de Bourgogne, laquelle fut si offensée de ce refus, et ceux de Gand qui l'avoient en garde si piqués [2], qu'ils allèrent aux confins de la Germanie chercher un grand lansquenet, qui étoit le plus pauvre prince d'Allemagne, nommé Maximilien, auquel ladite damoiselle fut contrainte d'envoyer cinq cents florins pour le tirer de l'hôtellerie de Cologne, où il étoit retenu faute d'argent. La maison de France a depuis trop chèrement appris et senti combien cette erreur lui coûte ; car elle en a perdu les royaumes de Naples, de Sicile, de Navarre, les duchés de Milan et de Gênes, le comté de Roussillon, la souveraineté de Flandre et le pays de Tournay, sans y comprendre l'Empire, duquel on a été depuis ce temps-là aussi souvent refusé comme on l'a demandé [3]. »

Maximilien, à peine arrivé à Gand, écrivit à Louis XI pour lui reprocher ses agressions injustes contre les États de la duchesse. Louis XI s'arrêta, car il n'aimait faire la guerre qu'à coup sûr, et il voyait les sujets de la maison de Bourgogne soulevés partout. La noblesse se ralliait autour de son nouveau prince. L'armée flamande qui avait repris confiance et que les ravages commis sous ses yeux exaspéraient, cherchait à tout prix l'occasion de livrer un combat. Les Français avaient encore pour eux la supériorité du nombre, mais Louis XI, qui n'était aventureux que dans les négociations, résolut de revenir à son système ordinaire de trêves armées. Il répondit à Maximilien en termes pacifiques, promit d'évacuer les villes de l'Empire occupées par ses soldats, et signa une trêve à Lens, pour la Flandre, le Hainaut et la frontière du Nord.

Il ne continua la guerre que dans les deux Bourgognes, hors d'état d'être secourues par Maximilien. Craon parvint à retenir le duché sous son obéissance, mais n'eut pas le même succès dans la Franche-Comté, où le prince d'Orange était plus fort et avait pris des aventuriers suisses à sa solde. Le roi le remplaça

[1] Allusion au plan que Comines avait proposé.

[2] On a vu que les Gantois ne furent pas les auteurs de ce choix et qu'ils eurent d'autres raisons pour l'accepter.

[3] *Correspondance d'Orient*, par Charrière, t. III, p. 172.

Digitized by Google

par Chaumont d'Amboise, qui enrôla d'autres Suisses de son côté. Les deux armées, composées en partie de mercenaires du même pays, se tinrent quelque temps en échec. La renommée des Suisses était devenue européenne depuis leurs trois victoires de Granson, de Morat et de Nancy. Aussi leur valeur fut-elle mise à l'enchère par tous les princes et les États qui les entouraient. Séduits par l'appât d'une solde toujours supérieure à la pauvreté de leurs montagnes, ils remplacèrent les anciens condottieri, firent de la guerre un métier, mais un métier plus sanglant, vendirent leur sang indifféremment pour le soutien de toutes les causes, et même s'engagèrent plus d'une fois au service de princes rivaux.

XXII. — Louis XI tenait en prison depuis un peu plus d'un an Jacques d'Armagnac, comte de la Marche et duc de Nemours, qui appartenait par sa mère à la maison de Bourbon. Il l'avait fait enlever l'année précédente du château de Carlat en Auvergne, et enfermer successivement à Pierre-Scize et à la Bastille.

Nemours avait pris part, en 1465, à la guerre du Bien public, et en 1469 à la conspiration du comte d'Armagnac. Depuis lors, il n'avait cessé d'entretenir des correspondances avec les autres princes et d'entrer dans tous les complots. Les princes, réduits à un rôle à peu près passif, n'en étaient pas moins en état de conspiration permanente.

Ils redoutaient les haines d'un roi qui n'oubliait rien, ses vengeances calculées, que la prudence seule empêchait ou différait, son manque de foi, ses emportements de colère et de tyrannie. Contenus par lui, ils demeuraient toujours inquiets de ses succès, alarmés de sa force croissante. Ces sentiments ne leur étaient pas particuliers; tous les hommes qui servaient ou avaient servi Louis XI pensaient et agissaient de même. Ils n'étaient retenus que par la crainte et l'intérêt, ces deux forces de la tyrannie.

Le duc de Nemours fut accusé de haute trahison. L'accusation reposait-elle sur des faits certains et postérieurs à d'anciennes conspirations déjà pardonnées? On doit le croire, malgré le silence où le procès est demeuré enseveli. Mais la justice de Louis XI était toujours une vengeance. Si Nemours était coupable, le duc de Bourbon, Dammartin, bien d'autres princes ou grands personnages l'étaient aussi. Le roi eut le talent de rendre le procès particulièrement odieux. Il choisissait pour

Digitized by Google

punir les moments où il se sentait fort. Il ordonna l'arrestation quand il eut appris la victoire des Suisses à Granson, et ce fut quand il se vit maître de la Picardie et des places de la Bourgogne qu'il ordonna l'instruction. Il crut alors le moment venu de frapper de grands coups, espérant qu'il en serait craint davantage.

Il commença par attribuer la connaissance du procès à des commissaires auxquels il donna la dépouille du duc. Ensuite il la rendit au parlement, qui se transporta en corps à la Bastille pour faire l'interrogatoire. Enfin, craignant sans doute que la victime ne lui échappât, il se ravisa; il ordonna aux juges de venir délibérer à Noyon presque sous ses yeux, car ses opérations militaires et ses négociations avec la duchesse de Bourgogne le retenaient en Picardie, et il leur adjoignit divers personnages. C'est là que fut rendu l'arrêt qui déclara l'accusé coupable de haute trahison. Malgré ces précautions, quelques-uns des juges se récusèrent ou s'abstinrent; parmi ces derniers fut Pierre de Beaujeu, qui avait épousé la fille aînée du roi et qui présidait le tribunal.

Nemours fut exécuté publiquement à Paris; il eut la tête tranchée aux halles et l'on confisqua ses biens. Mais ce supplice excita, contrairement à celui de Saint-Pol, une pitié générale. Des bruits étranges circulèrent et trouvèrent créance. On raconta que le roi, par un raffinement de cruauté, avait ordonné que les enfants de la victime fussent placés au-dessous de l'échafaud, pour que le sang de leur père tombât sur eux. Avec un roi tel que Louis XI, il n'y avait pas d'acte de barbarie qui fût jugé impossible.

Trois conseillers au parlement furent suspendus parce qu'ils n'avaient pas opiné pour la mort. Le parlement adressa des remontrances. Le roi, qui dix ans plus tôt avait proclamé par un décret l'inamovibilité des charges de magistrature, répondit qu'il était décidé à « expurger la cour » de ses ennemis. « Je pensais, ajouta-t-il, vu que vous êtes sujets de la couronne de France et lui devez votre loyauté, que vous ne voulussiez pas approuver qu'on fît si bon marché de ma peau[1]. » Il rendit peu après une ordonnance portant que la non-révélation d'un complot serait assimilée à la complicité et punie des mêmes peines.

Sa grande crainte était d'être empoisonné ou assassiné. Il

[1] Lettre du 11 juin 1478.

Digitized by Google

avait sous les yeux d'éclatants exemples de crimes semblables. Galéas Sforza et Julien de Médicis périrent en ce temps même victimes de deux assassinats, l'un à Milan, l'autre à Florence. Louis XI fit arrêter et juger les auteurs de plusieurs attentats vrais ou prétendus contre sa personne. Dans le traité qu'il conclut en 1477 avec le duc de Bretagne, il jura de ne pas le faire tuer, et il exigea que le duc lui prêtât un pareil serment. Plus il se sentait détesté, plus sa crainte augmentait. Elle prenait même une forme superstitieuse. Il multipliait les pèlerinages et accablait de ses libéralités tous les sanctuaires vénérés du royaume. Pour satisfaire à ces fantaisies ruineuses, il employait des moyens dignes du but; il obligeait les bourgeois de Paris ou des autres villes à porter leur vaisselle aux hôtels des monnaies, contre la promesse d'un remboursement qui se faisait longtemps attendre[1]. Ses défiances, sa dureté, sa tyrannie naturelle, croissaient sous l'influence d'une santé déjà ébranlée, et sous celle des déceptions éprouvées pendant une campagne malencontreuse.

Mais les menées les plus dangereuses pour lui n'étaient plus celles de l'intérieur, c'étaient celles du dehors. Car Maximilien, devenu l'héritier du Téméraire, possédait un appui redoutable à l'étranger, et se trouvait mieux en mesure de former une coalition de souverains contre la France. Louis XI le comprit, et mit tous ses soins à acheter les secrets des cours étrangères. Il pensionnait les principaux conseillers du roi d'Angleterre, y compris lord Hastings, son grand chambellan. Les correspondances du duc de Bretagne avec Édouard IV lui étaient livrées par le courrier même de François II, qui lui remettait les dépêches originales et n'en portait à Londres que les copies. Les ambassadeurs de Ferdinand d'Aragon lui livraient celles que leur maître envoyait en Angleterre et aux Pays-Bas. Louis XI exerçait ainsi une police occulte chez ses voisins, connaissait leurs projets et agissait en conséquence. Il flattait les dispositions pacifiques d'Édouard, et éclairé sur les vues entreprenantes de Ferdinand, il lui créait à prix d'argent des difficultés en Espagne pour l'occuper chez lui.

XXIII. — Maximilien employa le temps de la trêve à se faire bienvenir des Pays-Bas; il y visita les garnisons, réorganisa

[1] Jean de Troyes, an 1478.

Digitized by Google

l'armée et tint un chapitre de la Toison d'or. Comme il voulait recouvrer les places du Hainaut dont Louis XI s'était emparé, c'est-à-dire Avesnes et Bouchain, ainsi que Cambrai, ville impériale, il adressa à la France des réclamations pour lesquelles il se fit soutenir par son père Frédéric III. Le roi s'inquiéta peu de ces menaces, sachant combien les forces de l'Empire étaient lentes à mettre en mouvement, et combien l'empereur manquait de décision et d'activité. Il prétendit avoir eu deux raisons d'entrer sur le territoire impérial, l'une de repousser une agression, attendu que les villes dont il s'était rendu maître avaient soutenu ses ennemis, l'autre d'exercer différents droits qui avaient toujours appartenu à la couronne de France. Il engagea ironiquement Frédéric III à tourner son humeur belliqueuse contre les Turcs. Enfin, pour justifier son occupation des terres de la maison de Bourgogne, il soutint que Charles le Téméraire avait par des trahisons multipliées forfait ses domaines et encouru la confiscation. Il voulut, afin de bien établir ce point, que le procès du feu duc fût instruit par le parlement.

Son unique but était de gagner le printemps de 1478, pour avoir le temps de renouveler ses préparatifs de guerre. Il établit de nouveaux impôts, convoqua sur la frontière du Nord le ban et l'arrière-ban de toutes les provinces, même du Languedoc, augmenta son artillerie, puis entra en campagne dès le mois d'avril, rompant le premier la trêve qui avait été faite sans terme précis.

Il assiégea et prit Condé, dans le Hainaut. Mais Maximilien accourut à Mons à la tête d'une forte et nombreuse armée, l'obligea à évacuer la place presque aussitôt et à se replier sur Arras. Les Flamands se levèrent de tous côtés pour défendre leur frontière menacée; ils coupèrent les routes et rendirent le pays impraticable. Louis XI, n'obtenant pas l'effet immédiat qu'il avait espéré, s'arrêta comme dans la campagne précédente. Il changea tout à coup de conduite et de langage, abandonna le procès de Charles le Téméraire, et signa sous les murs d'Arras au mois de juillet une trêve dont il fit les frais, car il abandonna Cambrai et les villes du Hainaut. Il gardait, il est vrai, la Picardie et l'Artois, acquisitions plus importantes et qu'il espérait rendre définitives. Ainsi, après avoir pris une attitude de provocation et de défi, il fut ramené encore une fois à sa circonspection ordinaire. Ces brusques changements de conduite lui coûtaient peu. Il ne s'inquiétait pas de ce qu'on

Digitized by Google

pouvait en penser. Il était d'ailleurs fidèle à un système ; il essayait de terrifier ses adversaires par le déploiement de ses forces ; s'il les voyait en mesure d'entreprendre une lutte sérieuse, il se refusait aux hasards de la grande guerre. Il eut cette fois une autre raison de s'arrêter, ce fut la défiance qu'il éprouvait de plusieurs de ses capitaines.

Quatre ans devaient se passer sans que ni les trêves ni la guerre aboutissent à une paix définitive. Louis XI continua d'agir vis-à-vis de Maximilien comme il avait fait vis-à-vis de Charles le Hardi, acceptant ou même provoquant des conférences avec l'intention arrêtée de ne rien conclure ; il espérait toujours trouver un moment où il pourrait profiter de la supériorité de ses forces. En attendant, il se mit à l'abri du côté des étrangers. Il signa vers la fin de 1478 deux traités avec la Savoie et l'Aragon, et il renouvela en février 1479 les trêves avec l'Angleterre.

Mécontent de ses capitaines, il en cassa et disgracia plusieurs, même de ceux qui l'avaient le mieux servi. Il avait déjà disgracié en 1476 le maréchal Rouault. Cette fois il ôta à Dammartin son commandement, tout en reconnaissant ses services ; il cassa plusieurs compagnies d'ordonnance ; il mit des capitaines en jugement, et il en fit exécuter deux qui avaient parlé de se mettre sous les ordres du duc d'Autriche. Il commença aussi à diminuer le nombre des francs archers et à les remplacer par des Suisses, qu'il espérait devoir être des instruments dociles de ses volontés.

Au mois de mai 1479, pendant que les Flamands prenaient l'offensive du côté de Cambrai, Chaumont d'Amboise, auquel le roi devait déjà la soumission du duché de Bourgogne, envahit la Franche-Comté, surprit Dôle qui fut brûlée et à demi détruite, et se fit ouvrir les portes des autres villes de la province. Besançon n'opposa qu'une faible résistance. Louis XI, qui aimait à se tenir près de ses lieutenants et à surveiller ses conquêtes, se rendit à Dijon. Pendant le séjour qu'il y fit, il reçut le serment des habitants du duché, jura de maintenir leurs libertés et érigea leur cour souveraine en parlement.

Redevenu ainsi maître des deux Bourgognes, il dirigea toutes ses forces vers la frontière du Nord, où la seconde trêve ayant expiré, les Flamands étaient entrés dans l'Artois et avaient fait déclarer Arras en leur faveur. Du Lude reçut l'ordre de punir cette trahison en renversant les murailles de la ville et en expul-

Digitized by Google

sant tous les bourgeois. L'ordre fut exécuté avec la dernière rigueur; la ville fut entièrement rasée et on en éleva sur ses ruines une nouvelle qui reçut le nom de *Franchise;* les anciens habitants furent remplacés par une population venue du dehors.

Maximilien, arrivant à la tête de l'armée flamande, entreprit le siége de Térouanne. L'armée française, forte de vingt-huit mille hommes, marcha au secours de la place, sous les ordres de Desquerdes, sire de Crèvecœur. L'archiduc, qui cherchait à livrer une bataille, se posta avantageusement sur la colline d'Enguinegate[1]. Jusque-là les Français avaient toujours refusé le combat; Desquerdes s'empressa de l'accepter. Les gens d'armes français, grâce à l'avantage du nombre, rompirent promptement les rangs de l'ennemi, mirent sa cavalerie en déroute et se jetèrent de divers côtés à sa poursuite. Saint-André, qui commandait la garnison de Térouanne, profita de cette circonstance pour faire une sortie et piller le camp des Flamands. Pendant ce temps ces derniers se reformèrent, sous la conduite des comtes de Nassau et de Romont, et recommencèrent la bataille. L'infanterie française, surprise par ce retour imprévu, résista plusieurs heures, mais finit par être rompue à son tour après une lutte meurtrière. La gendarmerie et Desquerdes lui-même, occupés à donner la chasse aux fuyards ou à faire des prisonniers, ne revinrent que pour être témoins de la victoire du duc d'Autriche. Toutefois Maximilien ne put tirer parti de cette victoire chèrement achetée; il était privé de son bagage et de son artillerie et hors d'état de tenir la campagne plus longtemps.

Louis XI, qui n'avait jamais aimé les batailles et ne cherchait à la guerre que les succès assurés, témoigna le plus vif mécontentement. Il crut d'abord que Térouanne et Arras allaient être perdues. Rassuré promptement de ce côté par l'impuissance dans laquelle se trouvait Maximilien et peut-être par son manque de décision, il résolut d'empêcher le retour d'un revers semblable, qu'il attribuait à l'avidité des capitaines. Il leur reprocha d'avoir manqué de vaincre pour avoir voulu faire trop de prisonniers. En conséquence, il ordonna de mettre dorénavant les prisonniers au butin commun, pour qu'on en partageât le prix entre tous les ayant droit, et il recommanda de n'épargner personne, mais de tuer le plus de monde possible à l'ennemi. Il poursuivit aussi ses enrôlements chez les Suisses; il eut bientôt

[1] Ou Guinegate.

Digitized by Google

plus de huit mille hommes d'infanterie de leur nation. Mais n'espérant rien d'une campagne déjà malheureuse, il s'empressa d'offrir une nouvelle trêve qui fut acceptée, et il prit la ferme résolution de traiter dès que l'occasion favorable s'en présenterait.

Maximilien avait, quoique vainqueur, d'autres raisons de poser les armes. Avec des forces et des ressources moindres que celles du roi, il se voyait encore arrêté par l'esprit d'indépendance et de révolte des Flamands, surtout des Gantois, par les guerres civiles qui déchiraient la Gueldre et la Hollande, par le manque d'argent, par le peu de secours qu'il trouvait au dehors. Tous ses efforts pour organiser une coalition des États voisins contre la France demeuraient sans effet. L'Empire, l'Angleterre, l'Espagne (cette dernière puissance formée en 1479, de l'union de l'Aragon et de la Castille), s'alarmaient également de l'ambition de Louis XI, et se plaignaient de ses manières d'agir, mais elles avaient des intérêts si divers qu'on ne pouvait les amener à une action commune. Maximilien était donc à peu près réduit aux troupes que lui fournissaient les Pays-Bas; il avait seulement reçu quelques corps d'auxiliaires allemands en 1478 et en 1479. En 1480, il obtint du roi d'Angleterre quinze cents archers, encore la solde en demeura-t-elle à sa charge, et malgré ce secours, il ne se crut pas en mesure de recommencer utilement la guerre. Il signa cette année une nouvelle trêve, qui fut conclue près de Douai sous l'arbre de Notre-Dame de Guerchin.

L'état de santé de Louis XI, dont les forces déclinaient peu à peu, fut une des dernières raisons qui firent prévaloir partout les dispositions pacifiques. Ses ennemis ne songèrent plus qu'à gagner du temps. Pour lui, miné par un mal profond, et ramené plus que jamais à la prudence par l'échec de Guinegate, il ne chercha plus à faire la guerre que par des menées sourdes et à prix d'argent, payant les révoltés de la Gueldre, acquittant régulièrement les pensions du roi d'Angleterre et de ses conseillers, pensions qu'Édouard IV qualifiait orgueilleusement de tribut, répandant l'or à pleines mains chez les Suisses, enfin marchandant des alliances de tout côté, en Allemagne et en Italie.

XXIV. — Ses négociations très-actives, très-multipliées, offrent en général un médiocre intérêt. Il se bornait à épier,

Digitized by Google

à surveiller les princes étrangers pour les empêcher de s'unir, comme il épiait et surveillait autrefois les princes de France. Ce qui frappe le plus, c'est la manière dont il traite ses agents : il les blâme, il les désavoue, il va jusqu'à les accuser de trahison et les traduire devant le parlement, car ses inquiétudes, ses méfiances n'ont plus de bornes.

L'Italie fait pourtant exception à ce tableau. Elle formait alors comme un monde à part. Elle avait ses révolutions intérieures, dans lesquelles Louis XI intervint, et cette intervention prépara le rôle que Charles VIII joua plus tard au delà des Alpes.

Les différents États italiens, menacés par les conquêtes des Turcs, s'étaient entendus pour demeurer en paix vingt-quatre ans, de 1454 à 1478. En 1478, l'harmonie fut détruite. Laurent de Médicis et son frère Julien, qui gouvernaient la république de Florence, furent frappés au milieu d'une cérémonie religieuse. Le premier guérit de sa blessure, mais le second en mourut. La conjuration avait pour auteurs les Pazzi, chefs d'une des principales maisons de la ville, le comte Riario, neveu du pape Sixte IV, et l'archevêque de Pise. Les amis des Médicis coururent aux armes, s'emparèrent de cet archevêque, et le pendirent sans jugement le jour même avec quelques autres conjurés, aux fenêtres de la maison de ville. Le Pape, considérant cet acte de justice sommaire comme attentatoire aux droits de l'Église, demanda une réparation, et n'en ayant obtenu aucune, déclara la guerre aux Florentins.

Ces derniers possédaient en France d'importantes maisons de banque, surtout à Lyon. Louis XI, en relations étroites avec les Médicis, offrit sa médiation aux États italiens, qui avaient tous pris part à la querelle. Il présenta aux deux parties les bases d'un accord, et demanda qu'on les soumît, si elles n'étaient pas acceptées, à un concile général, où l'on prendrait en outre des mesures communes pour préparer une guerre contre les Turcs. Il proposa pour ce concile la ville de Lyon, où l'on en avait tenu deux au treizième siècle, et qui présentait, outre l'avantage de sa position, celui d'être devenue un des principaux marchés du commerce européen.

Sixte IV n'accepta la médiation de Louis XI qu'avec des réserves, et manifesta des exigences auxquelles les Florentins devaient difficilement souscrire. On n'obtint d'abord de lui que des concessions insignifiantes. Pressé par les agents de la France, auxquels se joignirent ceux de l'Angleterre, il mit Louis XI et

Digitized by Google

ses alliés en demeure de déclarer immédiatement la guerre aux Turcs. Venise, qui était au nombre de ces alliés et qui avait un traité particulier avec le sultan, s'y refusa. Les autres États ne voulurent prendre que des engagements conditionnels. Les négociations se prolongèrent jusqu'à l'arrivée d'une flotte turque, qui s'empara d'Otrante en 1480. Cet événement ayant jeté un grand effroi dans toute la Péninsule, le Pape se montra plus conciliant, et la paix fut signée.

Ces négociations, qui durèrent deux ans, servirent beaucoup à augmenter l'influence de la France en Italie. Les Florentins attribuèrent la conclusion du traité aux bons offices de Louis XI[1]. Il était déjà l'allié de Venise. Il avait réglé les démêlés intimes qui s'étaient élevés à Milan entre les membres de la maison de Sforza. Il gouvernait le Piémont depuis l'an 1478, au nom de sa sœur, mère et tutrice du jeune duc Philibert Ier. Les Génois voulurent se placer sous son protectorat; toutefois il s'y refusa, se souvenant des embarras que ce protectorat avait causés à Charles VI et à Charles VII. Il aurait dit à ce sujet, mais le mot n'est pas authentique : « Les Génois se donnent à moi; eh bien, moi, je les donne au diable. »

Il avait un autre sujet de négociations avec la cour de Rome. C'étaient les griefs de l'Église gallicane, qui furent rédigés par un concile national assemblé à Orléans en 1478. Cette Église demandait le rétablissement de la pragmatique ou des libertés que la pragmatique consacrait. Comme la pragmatique était abolie, sans qu'on eût établi de règles nouvelles acceptées de tout le monde, on exprimait le vœu de la réunion d'un concile général qui établît ces règles. Mais Rome se défiait des prétentions de Louis XI, du choix qu'il offrait d'une ville française pour la tenue de ce concile, et des questions de nature très-diverse qu'il y voulait faire résoudre. Les négociations entamées à ce sujet n'aboutirent pas, et le concordat ne fut signé que sous le règne de François Ier.

XXV. — Les négociations d'Italie ne devaient pas distraire Louis XI de plans et de projets d'une utilité plus immédiate. Il préparait depuis longtemps la réunion des biens de la maison d'Anjou à la couronne. L'occasion attendue se présenta. Le vieux roi René mourut à Aix en 1480; par un testament déjà

[1] Desjardins, *Négociations entre la France et la Toscane*, t. Ier.

Digitized by Google

ancien il laissait l'Anjou au roi, et léguait la Provence à Charles du Maine, son neveu, au détriment de René, duc de Lorraine, fils de sa fille. Charles du Maine mourut peu après sans enfants; la Provence fit alors retour à la couronne, conformément à la règle de la succession masculine des apanages. Le jeune René ne garda que la Lorraine avec une moitié du duché de Bar; l'autre moitié de ce dernier duché appartenait à Marguerite d'Anjou, dont le roi acheta la succession. Ainsi finit une des plus grandes maisons apanagères, et Louis XI en recueillit presque tout l'héritage, y compris les droits que les princes angevins pouvaient prétendre au trône de Naples; mais il ne songea pas à les faire valoir. L'âge et la maladie l'en eussent empêché, quand il n'eût pas été préoccupé exclusivement de la guerre des Pays-Bas.

Il aurait pu jouir de son triomphe sur la féodalité apanagère, si l'altération de sa santé et l'inquiétude croissante de son caractère le lui eussent permis. Trois morts successives, celles du duc de Guyenne, du duc de Bourgogne et de René d'Anjou, deux exécutions capitales, celles du comte de Saint-Pol et du duc de Nemours, avaient affaibli extrêmement et réduit à un silence presque complet l'opposition des princes, naguère si formidable. Le duc de Bretagne était presque le seul qui conservât son ancienne attitude, continuant de négocier avec Maximilien et les Anglais; mais il se sentait isolé et devenait de jour en jour moins entreprenant. Malgré cette situation favorable, les procès de trahison ne cessèrent pas. En 1480, on en intenta un au duc de Bourbon, au sujet d'abus commis par ses officiers; on l'abandonna, il est vrai, mais le roi ordonna la tenue de grands jours ou assises judiciaires extraordinaires à Clermont-Ferrand, pour la poursuite et le châtiment des coupables. Un autre procès fut celui du comte du Perche, en 1481. On croit que ce dernier fut une simple spéculation sur les craintes du roi, entreprise par du Lude et d'autres personnages, qui se firent donner les biens de la victime. Le comte du Perche, personnage sans conséquence, ne tarda pas à être remis en liberté.

C'était, à coup sûr, un fait immense que la ruine de la seconde féodalité, tombant comme la première était tombée déjà deux siècles plus tôt. Louis XI, en préparant ce résultat, rendit à la France un service signalé, et c'est là ce qui lui donne une place à part au milieu des fondateurs de l'unité

Digitized by Google

nationale. Le système des apanages était un démembrement perpétuel de la monarchie. A partir de leur suppression, la France entra dans une ère mieux réglée et fut délivrée d'un puissant élément de troubles intérieurs.

Mais si la chute de la féodalité apanagère eut ces heureuses conséquences, l'absolutisme de Louis XI, qui ne vit rien au-dessus de sa volonté, la rigueur de sa tyrannie et l'odieux de ses violences, le sang qu'il avait versé, la misère du royaume pendant les dernières années de son règne, devaient discréditer son succès. Le roi et le pays vivaient dans une défiance mutuelle et profonde l'un de l'autre. Ni priviléges ni libertés n'étaient à l'abri des attaques du gouvernement le plus personnel et le plus arbitraire qu'il y eût jamais eu. Si les droits des provinces, des villes, des particuliers, étaient ordinairement respectés, jamais les garanties ne leur avaient plus manqué. Nul ne savait donc gré à Louis XI de ce qu'il avait fait, et c'était raison.

Sans doute le rétablissement de l'unité lui suggéra la pensée de quelques réformes législatives, dont l'accomplissement devenait plus facile. « Ce temps durant, dit Comines [1], eut un désir fort singulier, procédant de tout son cœur, de pouvoir mettre une grande police au royaume et principalement sur la longueur des procès... Aussi désiroit fort qu'en ce royaume on usât d'une coutume, d'un poids, d'une mesure, et que toutes ces coutumes fussent mises en françois en un beau livre... Et si Dieu lui eût donné la grâce de vivre encore cinq ou six ans, sans être trop pressé de maladie, il eût fait beaucoup de bien à son dit royaume. » Cependant quelques historiens se sont trop hâtés d'attribuer à Louis XI un esprit réformateur et organisateur qu'il eut fort peu. Toujours occupé de soutenir des luttes politiques et d'étendre les droits de la couronne, il ne songea que tard à des réformes dont l'idée ne lui appartient pas, et qui avaient toutes été projetées dès le règne de Charles VII, sinon à une époque plus ancienne encore. Comines ajoute d'ailleurs, comme correctif à la suite du passage qui précède: « Aussi avoit-il oppressé son royaume, et plus que ne fit jamais roi ». Tout se borna en réalité à quelques projets de la dernière heure.

Malgré le nombre assez considérable des ordonnances qu'il a

[1] Comines, liv. IV, chap. VI.

Digitized by Google

laissées, Louis XI fit peu de changements administratifs, et ceux qu'il fit ne furent pas toujours heureux.

Il modifia la composition de l'armée en supprimant une partie de l'infanterie nationale des francs archers, qu'il remplaça par des mercenaires étrangers. Les paroisses étaient obligées d'entretenir chacune leur archer; cette obligation fut remplacée par une taxe équivalente. Les guerres d'Italie ne tardèrent pas à faire comprendre le vice d'un système qui mettait le recrutement de l'infanterie à la merci d'alliances étrangères. Mais, outre que Louis XI était frappé de la supériorité militaire des Suisses, il n'aimait pas des soldats sortis des rangs du peuple et destinés à y rentrer. Il craignait l'esprit belliqueux que les francs archers rapportaient dans les campagnes après avoir servi.

Il prit une autre mesure qui fut très-impopulaire. Il attribua aux prévôts des maréchaux, c'est-à-dire à une juridiction spéciale, la connaissance des délits militaires, attribuée autrefois par Charles VII aux juges civils; c'était enlever aux villes et aux campagnes une de leurs plus sûres garanties contre les désordres des gens de guerre.

Le chiffre des troupes et les dépenses de leur entretien s'élevèrent constamment. On faisait peu de guerres, mais le roi, signant beaucoup de trêves et peu de traités, était obligé d'avoir toujours de fortes armées sur pied. Le camp magnifique qu'il forma au Pont-de-l'Arche en 1481, sous le commandement de Desquerdes, et qu'il alla inspecter lui-même malgré sa maladie, fut le plus considérable qu'on eût encore vu.

Louis XI prit, il est vrai, beaucoup de mesures pour la multiplication des foires, pour l'extension du commerce, particulièrement avec l'étranger, pour la protection de la navigation. Il régla le service des amirautés, dont le principal objet était de combattre les pirateries et d'assurer la liberté des transports maritimes. A ces mesures, on doit ajouter des concessions de priviléges pour la création d'industries nouvelles comme celles de la soie, ou le développement d'industries anciennes, comme celles des mines. Ce sont là autant de faits importants à rappeler, et qui prouvent que la France augmentait ses forces productrices.

Mais l'accroissement des charges était énorme. Toutes les taxes avaient augmenté; les tailles seules montèrent en vingt-deux ans du chiffre de dix-huit cent mille livres à celui de quatre

Digitized by Google

millions sept cent mille. Le joug devenait pesant, la misère était partout; enfin, pour comble de malheur, ce règne se termina par l'hiver le plus rigoureux qu'il y eût eu de mémoire d'homme, et par une véritable famine.

XXVI. — Louis XI eut en 1480 une première attaque d'apoplexie au château de Montils-lez-Tours, qu'on appelait le Plessis, parce qu'il avait une forteresse garnie de plusieurs enceintes. D'autres attaques se succédèrent et l'avertirent de sa fin prochaine. Il entreprit encore en 1482 le pèlerinage de Saint-Claude, en Franche-Comté, puis le progrès du mal l'obligea de s'enfermer au Plessis, dont il ne sortit plus. Il y languit dix-huit mois, caché à tous les regards, n'ayant autour de lui qu'un petit nombre d'officiers et de serviteurs, cherchant vainement à calmer par des pratiques religieuses assidues son inquiétude ordinaire. Le mal, en abattant ses forces, ne fit que surexciter l'activité de son esprit. Plus son pouvoir devenait invisible, plus il voulait qu'on en sentît le poids, et à mesure que la vie l'abandonnait, il se rattachait davantage à la tyrannie.

Les trêves continuaient de se renouveler sans résultat entre la France et l'Autriche. Aucun arbitrage ne pouvait réussir, pas même celui du Pape. Le légat Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre aux liens, fut écarté par Maximilien, qui le supposait favorable à Louis XI. Les négociations directes n'aboutissaient pas davantage. Le roi soutenait que le parlement était juge souverain pour les questions d'apanages et de seigneuries. Le duc d'Autriche ne lui reconnaissait d'autre pouvoir que celui d'interpréter les traités. D'un autre côté, la guerre languissait. Louis XI, vieux et cassé, prétendait garder ses acquisitions, mais se tenait sur la défensive. Maximilien ne trouvait plus chez ses nouveaux sujets les mêmes dispositions que dans les premières années. Ils lui reprochaient de n'avoir tiré des pays étrangers ni argent, ni secours, ni alliés. Obligé de faire emprunt sur emprunt, il était tombé dans l'impopularité de ses prédécesseurs. Les Flamands, qu'on accusait de n'avoir jamais aimé leur prince longtemps, étaient las d'hostilités sans résultat. Il leur fallait entretenir des garnisons onéreuses et supporter les pilleries de bandes d'aventuriers qui s'étaient formées sur leur frontière. Ils souffraient dans leur industrie et leur commerce, également arrêtés. Ils éprouvaient depuis

Digitized by Google

plusieurs années tous les maux de la guerre, et désiraient hautement la paix.

Un événement inattendu vint dénouer cette situation. Le 27 mars 1482, la duchesse Marie de Bourgogne, la fille et l'héritière du Téméraire, mourut des suites d'une chute de cheval. Elle laissait deux enfants, âgés l'un de quatre ans, l'autre de trois, Philippe et Marguerite.

Les états de Flandre, réunis à Gand le 3 mai, proclamèrent le jeune Philippe, et ne consentirent à reconnaître Maximilien pour *bail* et *mainbourg*, c'est-à-dire pour tuteur de ses enfants, qu'en lui imposant un conseil de tutelle. Les états de Brabant suivirent cet exemple. Dès lors les marchands et les gens de métier exigèrent que la paix fût signée. Louis XI pensionnait à Gand quelques bourgeois, entre autres Guillaume Rym, un des échevins; il leur dépêcha un agent pour leur proposer de fiancer le Dauphin à la jeune Marguerite de Bourgogne. Ce mariage, destiné à réparer en partie la faute de 1477, avait pour la France l'avantage de lui assurer les acquisitions déjà faites, et lui permettait d'en espérer de nouvelles. Le roi et les Flamands, par des raisons différentes, montrèrent un empressement égal à négocier sur cette base. D'abord Maximilien résista; mais il était abandonné de tous côtés; les capitaines bourguignons commençaient à traiter individuellement avec la France, et ne cherchaient plus qu'à obtenir pour eux-mêmes des conditions avantageuses; on savait Louis XI passé maître dans ces sortes de marchés. Le roi, suivant son usage, appuya ses négociations par une démonstration militaire; il fit occuper Aire par Desquerdes, à la tête de forces considérables.

Maximilien fut obligé malgré lui de céder au vœu qu'exprima dans les termes les plus formels une assemblée des états des Pays-Bas réunie à Alost. Le 23 décembre le traité d'Arras fut signé, et le Dauphin fiancé à la jeune Marguerite d'Autriche. La France gardait le duché de Bourgogne reconnu fief masculin; plus, comme dot de la princesse, les comtés d'Artois, de Bourgogne (Franche-Comté), de Mâcon et d'Auxerre, avec les seigneuries de Salins, de Bar-sur-Seine et de Noyers. Ainsi Louis XI s'assura d'une ceinture d'importantes provinces, au nord et à l'est, du côté où sa frontière était le plus vulnérable. Il fit quelques concessions, mais de peu d'importance; il abandonna les anciens droits de la couronne, droits fort litigieux, sur Lille, Douai et Orchies, avec la juridiction non moins con-

Digitized by Google

testée que le parlement de Paris avait prétendu exercer en Flandre. Il s'engagea aussi à rétablir Arras, et promit à l'Artois ravagé par la guerre une exemption d'impôts qui durerait six ans.

Quelque temps après, la jeune Marguerite fut amenée à Paris, où elle devait être élevée, et où ses fiançailles avec le Dauphin furent l'occasion de fêtes brillantes. Le retour de la paix fut salué partout avec les plus vives acclamations. On se félicita particulièrement en France, et avec raison. La fortune semblait vouloir couronner elle-même l'œuvre de Louis XI avant qu'il mourût, et prendre soin de réparer ses fautes.

Le roi d'Angleterre seul se trouvait lésé par le traité d'Arras, qui annulait la promesse de mariage signée entre une de ses filles et le Dauphin; mais la colère de ce prince eût été probablement impuissante. Quoi qu'il en soit, il mourut presque aussitôt, et les troubles qui suivirent sa mort délivrèrent la France de toute crainte de ce côté.

Louis XI était à demi paralysé, quand il reçut, au fond d'une pièce solitaire du château de Plessis-lez-Tours, les envoyés flamands qui venaient lui présenter le traité à signer. Toute l'Europe était alors en paix avec lui, hormis l'Angleterre, empêchée de lui nuire; jamais il ne s'était senti si puissant. « Ses sujets, dit Comines, trembloient devant lui; ce qu'il commandoit étoit incontinent accompli, sans nulle difficulté ni excusation[1]. » Il avait réussi presque au delà de ses vœux; il devait penser alors ce que Comines dit de lui : « Qui a le succès a l'honneur. »

Cependant il vivait loin des regards, dans une perpétuelle défiance non-seulement des princes de sa famille, mais des serviteurs souvent obscurs dont il s'était entouré, quoiqu'il les eût choisis à dessein. Son château était une prison bien gardée où il s'enchaînait, suivant l'expression de Comines, d'étranges chaînes et clôtures, de peur des conspirations. Jaloux de son pouvoir jusqu'à la dernière heure, « il se vestoit richement, ce que jamais n'avoit accoutumé paravant... Il faisoit d'âpres punitions pour estre craint, et de pêur de perdre obéissance ; car ainsi me le dit lui-même. Il renvoyoit officiers et cassoit gendarmes, rognoit pensions et en ostoit de tous points. Et me dit, peu de jours avant sa mort, qu'il passoit temps à faire et à

[1] Comines, liv. VI, chap. VIII.

Digitized by Google

défaire gens. Et faisoit plus parler de luy parmi le royaume que n'avoit jamais fait; et le faisoit, de peur qu'on ne le tint pour mort, car, comme j'ai dit, peu de gens le voyoient; mais quand on oyoit parler des œuvres qu'il faisoit, chacun en avoit doute, et pouvoit-on à peine croire qu'il fût malade [1].» Son isolement était tel, qu'il voyait rarement le Dauphin, élevé loin de lui au château d'Amboise. Il lui donna pourtant quelques instructions; il lui recommanda surtout d'éviter la faute où il était tombé lui-même à son avénement, d'ôter sans raison les offices à ceux qui en étaient pourvus. Il fit aussi composer pour lui le *Rosier des guerres*, recueil de préceptes pour la conduite des princes, en parfaite contradiction avec ses propres actes.

Peu à peu son état de faiblesse et sa longue attente de la mort effacèrent le roi et ne laissèrent plus paraître que l'homme. Ce fut le temps de ses retours sur lui-même, et peut-être celui de nouvelles pensées; car il voulut alors le soulagement de ses peuples et une paix de six mois au moins. Ce fut aussi celui de ses terreurs et de ses superstitions, qu'on a d'ailleurs singulièrement exagérées, car il avait le sens droit, et il en donna des preuves jusque dans ses derniers jours. Parfois le roi se réveillait et faisait sentir qu'il était le maître. Il traita fort mal l'évêque de Tours, qui blâmait sa conduite vis-à-vis de l'Église et du Pape; plus jaloux que jamais de son autorité, il ne souffrait pas que personne y mît la main.

Il accablait alors les églises de donations si considérables qu'on ne put les acquitter après lui, comme ces anciens rois mérovingiens qui croyaient au lit de mort expier leurs crimes à ce prix. Il attirait aussi près de lui les religieux dont il recherchait les prières; il fit venir de la Calabre le fameux Robert de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes, pour lequel il construisit un ermitage au Plessis. Son médecin, Jacques Cottier, eut une part scandaleuse à ses libéralités. Il semblait demander au ciel moins le salut de l'âme qu'une prolongation de vie. Beaucoup jugèrent que cette longue agonie, ces souffrances physiques et morales étaient une expiation. Comines y voyait « une punition que Dieu lui avoit donnée en ce monde, pour en avoir moins en l'autre, afin que ceux qui viendroient après lui fussent un peu plus piteux au peuple, et moins âpres à punir qu'il n'avoit été. » Il mourut le 30 août 1483, dans sa soixante et unième année.

[1] Comines, liv. VI, chap. VIII.

Digitized by Google

Les sentiments exprimés par les contemporains sur ce roi d'un caractère si remarquable et si étrange, furent divers, mais d'une sévérité presque uniforme. Comines, dont le jugement serait d'ailleurs suspect, puisqu'il avait été son ministre, son confident et presque son complice, n'a guère vanté que son activité prodigieuse, son génie d'intrigues et son aptitude singulière à diriger de tous côtés des négociations ténébreuses. « Il estoit, dit-il, en grand travail de sa personne. Le temps qu'il reposoit, son entendement travailloit, car il avoit affaire en moult de lieux. Et se fût aussi volontiers empesché des affaires de son voisin comme des siennes... Quand il avoit la guerre, il désiroit paix ou trêves; quand il avait la paix ou la trêve, à grande peine les pouvoit-il endurer. De maintes mesmes choses de son royaume se mesloit dont il se fût bien passé; mais sa complexion estoit telle, et ainsi vivoit [1]. »

Jean de Troyes, tout en reconnaissant que le pouvoir avait été fortifié, la monarchie rendue plus une, de nouvelles provinces acquises, blâme énergiquement les moyens employés, la dilapidation des finances, la ruine du peuple, les excès de l'arbitraire, les atteintes portées à la moralité publique. Il est manifeste qu'une réaction se préparait.

Si l'opinion avait été muette sous ce règne, il n'est pas à croire qu'elle fût pour cela favorable au roi. Sans doute les traces qu'on a pu en conserver sont trop fugitives pour permettre une affirmation, mais le théâtre et les poésies populaires attestent l'esprit frondeur du temps, aussi bien que le font les chroniques. Certains récits traditionnels de cruautés fort improbables montrent quelles étaient les dispositions de l'esprit ou du moins de la crédulité publique. Il y a des raisons de croire que le parlement, l'université, l'Église, avaient conservé leur genre particulier de libéralisme et leurs souvenirs du règne de Charles VI; que le commencement de la renaissance, l'établissement de l'imprimerie et la multiplication des livres, les relations plus suivies avec l'Italie et la Grèce, d'où Louis XI accueillit des savants exilés et porteurs de précieux manuscrits, entretinrent chez tous ces corps savants et jaloux de leur influence un désir de réagir contre un absolutisme dont ils devaient souffrir plus que personne. Mais quand on aurait un doute à cet égard, les états généraux de 1484 et le journal de l'archidiacre de Rouen, Masselin, qui y assistait, suffiraient pleinement pour faire apprécier

[1] Comines, liv. VI, chap. XIII.

Digitized by Google

le mouvement de réaction spontané qui éclata partout après la mort du moderne Tibère.

En réalité, Louis XI laissait le royaume accablé de charges, le peuple malheureux, les prisons remplies, l'inquiétude partout. On lui reprochait d'avoir toujours eu de grandes armées, et de n'avoir pas fait une seule guerre glorieuse, de n'avoir pas respecté les libertés de l'Église, d'avoir sans cesse violé la justice, d'avoir employé de préférence des agents profondément corrompus et justement détestés, d'avoir toujours agi sans dessein arrêté, humble dans la mauvaise fortune, insolent dans la bonne, commençant des entreprises qu'il n'achevait pas, ne craignant jamais de se mettre en contradiction avec lui-même. Cependant il avait si bien su être le maître, courber les autres volontés devant la sienne; inspirer à tout le monde, et surtout à ceux qui l'approchaient, des sentiments d'obéissance, de crainte et presque d'admiration pour son génie politique; enfin, il avait si bien fait *office de roi et de prince* [1], que même après sa mort, et lorsqu'une forte réaction éclata contre les actes de son règne, une certaine terreur continua de rester attachée à son nom. Il semblait qu'on n'osât le discuter; Comines lui-même, qui a tracé son portrait de main de maître, est à cet égard d'une singulière discrétion.

[1] Expression de Comines. « En lui avoit trop plus de choses appartenant à office de roi et de prince qu'en nul des autres. Chap. x.

Digitized by Google

LIVRE DIX-HUITIÈME.

CHARLES VIII.

I. — Charles VIII monta sur le trône à treize ans et deux mois, âge de la majorité légale, ce qui dispensait de constituer une régence et une tutelle; mais il était trop jeune pour gouverner : d'ailleurs, la petitesse de sa taille et la faiblesse de sa constitution devaient prolonger son enfance. Louis XI avait confié le soin de l'élever et de le diriger à sa sœur aînée, Anne de France, mariée au sire de Beaujeu. Anne n'avait elle-même que vingt-deux ans; mais elle possédait beaucoup de sens, de décision et d'application aux affaires. Sans titre et sans pouvoirs particuliers, elle fut assez habile pour s'attacher les princes, les maintenir unis et empêcher leurs prétentions de troubler l'Etat. Le premier d'entre eux, Louis, duc d'Orléans, soutenu par ses cousins Longueville, Dunois, Angoulême, était jeune, ardent et inconsidéré; Anne de Beaujeu parut d'abord le contenter en lui donnant des gouvernements pour lui et les siens. Elle conféra la lieutenance générale du royaume et la connétablie à son beau-frère le duc de Bourbon, qui était également le chef d'une maison puissante et nombreuse. Elle satisfit ainsi les grandes ambitions, au moins pour un temps.

On fut, dès les premiers jours, obligé de revenir sur quelques-uns des actes de Louis XI. On renonça à exécuter des donations multipliées sans mesure. Le 22 septembre, toutes les aliénations de domaines faites au profit de l'Église ou des particuliers furent révoquées. On rendit la liberté à plusieurs prisonniers, tels que le comte du Perche; on rappela des bannis; on restitua au comte du Perche, au comte de Bresse, aux princes d'Orange, à d'autres encore, leurs biens confisqués. Ces mesures de réparation furent prises à la hâte, sans qu'on revisât les procès. Les victimes vraies ou prétendues de Louis XI venaient demander justice l'une après l'autre. La principale réclamation fut celle de René de Lorraine, qui prétendait se faire restituer la Provence et la totalité du duché de Bar. Le conseil lui rendit la partie du Barrois que Louis XI avait retenue,

Digitized by Google

lui attribua une somme annuelle jusqu'à ce que le parlement eût prononcé sur la succession de la Provence, et lui donna le commandement d'une compagnie de cent lances.

La réaction devait faire à son tour des victimes. Olivier le Dain et Jean Doyat, qui s'étaient attiré la haine des princes et avaient assumé sur eux la vindicte publique, furent, le premier pendu à Montfaucon pour complicité dans un crime commis par un de ses serviteurs; le second, battu de verges pour diffamation, malversations et abus dans l'exercice de ses charges. Jacques Cottier dut rendre une partie de ce qu'il avait extorqué au feu roi.

Pour alléger les charges publiques, on diminua le chiffre des troupes, qui n'avaient jamais été aussi nombreuses. Six mille Suisses furent licenciés. On n'avait d'ailleurs aucune crainte de guerre ni intérieure ni étrangère, et l'on envoya des ambassadeurs aux différentes cours pour assurer le maintien de la paix.

Malgré cette situation favorable, Anne de Beaujeu et les princes crurent devoir, sur la proposition du duc d'Orléans, convoquer les états généraux. On en avait plusieurs raisons, la nécessité de donner une sanction au nouveau gouvernement et à la composition du conseil, celle d'assurer un accord que tout pouvait rompre, et le besoin de remédier à un état financier qui était grave. Enfin, après avoir donné une satisfaction aux plaintes des grands, on se croyait obligé d'en donner une à celles du reste de la nation, car il se manifestait dans toutes les classes et toutes les provinces une forte réaction contre le règne qui venait de finir. Le vœu d'une convocation des états avait été exprimé souvent depuis la ligue du Bien public; sa réalisation au début du nouveau règne et sous un prince enfant comme Charles VIII était chose à peu près forcée.

La convocation avait une certaine importance, non-seulement en raison des circonstances où se trouvait Anne de Beaujeu, mais parce qu'on n'avait pas réuni d'états depuis plus de quarante ans; que depuis ce temps, c'est-à-dire depuis la création d'une armée permanente, la taille avait cessé d'être votée et avait suivi une progression croissante. Comines voyait dans les états un moyen de fortifier le gouvernement, en lui assurant le concours de l'opinion et en intéressant la nation aux affaires publiques. Il allait plus loin, il ne croyait pas qu'un roi pût gouverner sans assemblées votant l'impôt. Les termes dont il se sert sont formels. « Y a-t-il roi ni seigneur sur terre qui ait

Digitized by Google

pouvoir, outre son domaine, de mettre un denier sur ses sujets, sans octroi et consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie et violence[1] ? » Un des principaux députés des états, Masselin, qui a rédigé le journal de leurs séances, professe la même doctrine et attribue une sorte d'omnipotence aux représentants de la nation.

L'assemblée fut convoquée pour le 5 janvier 1484. Elle se composa de deux cent quarante-six députés, que chaque province élut suivant ses usages particuliers. Il y en eut où l'élection des membres du tiers se fit à trois degrés. En général, les délégués des bonnes villes ou des communes nommèrent au chef-lieu de la prévôté ou du bailliage inférieur des délégués du second degré qui se réunirent au bailliage supérieur pour élire les députés. Jusque-là il n'y avait eu de représentées que les provinces du domaine royal. Cette fois elles le furent toutes, à l'exception de la Bretagne. L'unité du royaume était près d'être achevée. Les états généraux méritaient leur nom.

II. — L'assemblée se réunit à Tours, dans une salle où l'on avait établi deux parquets, l'un plus élevé pour le roi, les princes, le conseil ; l'autre plus bas pour les députés. Ces derniers arrivaient animés des passions du moment et avec une haute idée de leur mission, mais aussi avec des pouvoirs mal définis, la crainte de s'aliéner quelques-uns des princes, et le désir de faire des réformes sans paraître séditieux.

Le chancelier Guillaume de Rochefort ouvrit la session par un discours de forme antique et pédante qui renfermait pourtant un exposé de la situation. Il fit connaître les mesures que le conseil avait déjà prises, promit des suppressions d'abus, et demanda le concours de l'assemblée pour le rétablissement des finances.

Les députés se partagèrent, suivant les provinces auxquelles ils appartenaient, en six bureaux, dont la distinction avait été faite dans les lettres de convocation[2]. Comme des cahiers de doléances avaient été rédigés d'avance dans les bailliages parti-

[1] Comines, liv. V.

[2] France, Bourgogne, Normandie, Aquitaine, Languedoc, Languedoil (on comprenait sous ce dernier nom le centre, depuis le Lyonnais jusqu'au Limousin). Du reste, chacune de ces provinces comprenait d'importantes annexes. Le Languedoc avait pour annexes le Dauphiné, la Provence, le Roussillon et la Cerdagne.

Digitized by Google

culiers, il suffit de quelques jours pour les dépouiller et les réunir dans un cahier général, qui fut lu en séance publique le 2 février par Jean de Rély, chanoine de Paris, nommé rapporteur.

De nombreux incidents survinrent dès ces débuts. L'impatience de plusieurs députés souleva des discussions prématurées sur l'abolition de la Pragmatique, sur les confiscations, les lois d'exceptions, les gabelles, matières qui devaient être approfondies dans la rédaction des cahiers. On se déchaîna contre tous les actes de Louis XI; ce fut, comme l'a dit un historien, le jugement que les prêtres égyptiens portaient sur les rois après leur mort. Les pétitions adressées aux états formèrent un autre ordre d'incidents. On eût dit qu'ils étaient chargés d'une œuvre de réparation universelle. Le sire de Croy sollicita la restitution de ses seigneuries. L'évêque de Riez demanda justice pour les enfants d'Armagnac. Le duc de Lorraine fit exposer ses prétentions. Le comte Charles d'Armagnac parut devant l'assemblée pâle et affaibli par douze années de torture dans un cachot humide. Diverses plaidoiries furent entendues. L'avocat des enfants d'Armagnac dénonça les persécuteurs de leur maison dans une harangue véhémente, imitée des catilinaires.

Les états s'émurent. Le conseil, auquel ils renvoyèrent la plupart de ces pétitions, ne fut pas moins agité. Des scènes violentes y eurent lieu en présence du jeune roi. On eût voulu réparer les illégalités commises et effacer le caractère odieux que certains châtiments avaient eu ou paru avoir. D'un autre côté, l'œuvre de Louis XI était menacée, et il y avait péril à casser des arrêts, sans juger une seconde fois les grands procès à la suite desquels ils avaient été rendus. Enfin Dammartin coupa court aux irrésolutions, en déclarant que les Armagnacs avaient été punis justement comme traîtres et qu'il était prêt à le maintenir.

La plus grave question que les états eussent à résoudre consistait à régler la composition du conseil et à déterminer à qui seraient confiées la garde et l'éducation du roi.

Les députés auraient voulu concilier les princes sans les heurter. Ils furent pourtant amenés, en examinant les différents projets qu'on leur soumit, à rechercher si les états généraux étaient investis du pouvoir constituant. Cette opinion, partagée par les membres les plus éminents de l'assemblée, surtout dans l'ordre du clergé, eut pour interprète un député éloquent de la noblesse de Bourgogne, le sire de la Roche. Il démontra

Digitized by Google

qu'il n'existait en France aucune règle absolue, fondamentale, pour l'administration du royaume pendant la minorité ou l'enfance d'un roi; que le droit des princes, en pareille circonstance, n'avait non plus rien de déterminé ni de précis. En conséquence, il soutint que c'était à la nation, c'est-à-dire aux états, qu'il appartenait de constituer le gouvernement dans les moments de crise. Il présenta une analyse théorique et philosophique du principe de la souveraineté, telle qu'on pouvait la donner dans les écoles, puis il passa en revue l'histoire des précédentes assemblées, et fit voir que plusieurs d'entre elles, réunies dans des circonstances exceptionnelles, avaient exercé un véritable pouvoir constituant.

Malgré l'importance de ce discours justement célèbre, les états reculèrent devant la crainte d'engager une lutte avec le conseil et les princes. Ils aimèrent mieux chercher une conciliation amiable des différentes prétentions. L'entente ne fut pas aisée, même sur ce terrain; car chaque jour amenait des difficultés nouvelles. « C'était, dit Masselin, l'hydre à sept têtes. Coupez-en une, il en renaît deux. » On finit par convenir que le duc d'Orléans aurait la première place au conseil et la présidence en l'absence du jeune roi; le duc de Bourbon et le sire de Beaujeu, la seconde et la troisième place; que les autres princes du sang auraient le droit d'y siéger après eux; que tous les conseillers existants seraient maintenus, et qu'on leur adjoindrait douze conseillers nouveaux pris dans les six bureaux des États.

La rédaction du cahier général de doléances fut très-rapide. Charles VIII vint le recevoir lui-même, et l'orateur qui le lui présenta, maître Jean de Rély, fit un long discours sur ce texte : *Benedictus Deus qui dedit hanc voluntatem in cor regis*. Le cahier était divisé en six chapitres, ceux de l'Église, de la noblesse, du commun, de la justice, de la marchandise et du conseil. L'examen rapide de ces six chapitres est nécessaire pour faire apprécier l'intérêt des questions politiques, économiques ou administratives alors débattues.

L'Église demanda le sacre du roi, le rétablissement des libertés ecclésiastiques définies par les conciles de Constance et de Bâle, la remise en vigueur de la Pragmatique sanction, et le respect des anciens priviléges. On reprochait à Louis XI d'avoir tranché la question de la Pragmatique comme il les tranchait toutes, c'est-à-dire de son autorité absolue, et en subordonnant

Digitized by Google

ses décisions à des motifs politiques ou de circonstance. Il avait d'abord sacrifié l'acte de 1438 au pape Pie II; puis, mécontent de n'avoir pas obtenu ce qu'il désirait de la cour de Rome, il avait toléré qu'on l'exécutât et même engagé le parlement à en demander le maintien. Plus tard, il avait signé avec Sixte IV une sorte de concordat ou de règlement pour la nomination des bénéfices, mais sans que ce règlement eût rien de définitif; et il n'avait cessé de disposer des bénéfices et des biens de l'Église arbitrairement.

On a vu plus haut [1] les raisons pour lesquelles la cour de Rome attaquait la Pragmatique et celles pour lesquelles le clergé de France défendait ses libertés. Il importait que les pouvoirs du Pape, ceux du roi, et les priviléges du clergé, fussent nettement définis. L'assemblée ecclésiastique, tenue à Orléans en 1478, avait déjà demandé la réunion d'un concile universel pour résoudre ces difficultés. Louis XI et Sixte IV n'ayant pu s'entendre, la question demeurait entière. Les états sollicitèrent le rétablissement de la Pragmatique d'une voix presque unanime; ils accueillirent même assez mal les réserves que plusieurs évêques crurent devoir faire, touchant leur soumission au saint-siége. On considérait les auteurs de ces réserves comme des prélats ambitieux qui voulaient flatter le roi ou obtenir le chapeau. La solution se fit encore attendre, car elle exigeait un traité avec Rome. Néanmoins plusieurs ordonnances, enregistrées par le parlement à peu de temps de là, soumirent la collation des bénéfices à des conditions sévères, qui en firent disparaître les principaux abus.

La noblesse demanda qu'on rétablît les anciennes lois de chasse, ce qui fut accordé; qu'on respectât ses droits particuliers, entre autres ceux dont jouissaient les fondateurs des établissements religieux et charitables; que le service de l'arrière-ban fût payé d'une manière régulière, et que les vassaux fussent mis en campagne sous les ordres de leurs seigneurs, non sous ceux des baillis royaux. Ce dernier point devait être refusé. Les plus grandes plaintes portèrent sur la durée du service militaire, que Louis XI, tout en faisant peu de grandes guerres, n'en avait pas moins rendu à peu près permanent de fait, et qui, en se prolongeant, devenait très-onéreux pour les gentilshommes pauvres. On accorda à ces gentilshommes des délais pour le payement des dettes contractées à l'armée, et la promulgation

[1] Livre XVII, chap. II.

Digitized by Google

des lois somptuaires, lois dans lesquelles ils croyaient trouver une barrière contre la ruine.

Dans le chapitre *du commun*, les états représentèrent que le royaume s'appauvrissait ; ce qu'ils attribuèrent à l'exportation de l'argent, aux pilleries des gens de guerre et à l'aggravation de l'impôt. L'argent, suivant eux, sortait de France de trois manières : par l'inexécution de la Pragmatique, dont un article avait supprimé ou réduit les annates et les tributs payés à la cour de Rome ; par la solde des troupes étrangères ; Masselin s'éleva vivement contre un système d'enrôlements injurieux pour le pays ; enfin par l'admission des marchands étrangers aux foires de l'intérieur. Si les états attachaient à la sortie du numéraire plus d'importance que nous ne lui en attribuons, c'est qu'en effet elle en avait davantage. Le numéraire était d'autant plus nécessaire aux transactions qu'on connaissait moins les valeurs fiduciaires ; il circulait moins facilement qu'aujourd'hui et se renouvelait moins vite. Les crises financières avaient par là plus de gravité.

La question des finances était inséparable de celle de l'armée. Le vrai moyen d'alléger le fardeau excessif des tailles était une réduction de l'effectif militaire et des pensions. Celle de l'effectif semblait possible, puisque la paix était assurée avec tous les pays voisins. Le conseil y consentait. Une discussion s'engagea sur le chiffre de troupes qu'il était nécessaire de garder ; mais le duc de Bourbon proposa en sa qualité de connétable un chiffre qu'il ne voulut pas laisser discuter ; il n'accordait qu'aux hommes de guerre la faculté d'apprécier les exigences de la défense nationale. Les états jugèrent ce chiffre trop élevé, et craignirent que les princes et les capitaines ne voulussent multiplier les commandements dont ils disposaient.

L'assemblée demanda la communication des états de recette et de dépense. On ne la lui fit que d'une manière incomplète et avec des erreurs calculées ; on avait diminué les recettes et augmenté les dépenses, dans la pensée d'obtenir davantage. Masselin, choisi pour orateur par les députés, s'inscrivit en faux contre la présentation d'un tel budget, et exprima le vœu qu'un juge du Forez avait suggéré à l'assemblée pour la tirer d'embarras. Ce vœu consistait à revenir aux chiffres des tailles existant sous Charles VII. Les états professaient pour la mémoire de ce dernier prince une admiration curieuse et peu flatteuse pour celle de Louis XI.

Digitized by Google

Le conseil objecta que revenir au chiffre de la taille tel qu'il existait sous Charles VII, c'était en réalité réduire le chiffre actuel de près des trois quarts. Il protesta contre une aussi forte diminution, et demanda qu'au moins on tînt compte de l'abaissement de valeur de l'argent. Quant à donner un budget plus complet, il s'y refusait parce que cela ne s'était jamais fait, que la situation des finances avait toujours été un secret, et qu'on voulait empêcher ce secret de parvenir à la connaissance des étrangers. La discussion s'envenima. L'assemblée tint bon. Elle fut un instant sur le point d'adopter un plan en vertu duquel chaque province aurait pris à ferme ses impôts et acquitté ses dépenses; mais ce plan fut bien vite jugé inexécutable. On revint alors à l'idée de voter le chiffre de tailles existant sous Charles VII, c'est-à-dire douze cent mille livres, que l'on appela don et octroi, et auxquelles on ajouta trois cent mille livres pour l'année courante, à cause du sacre, des dépenses extraordinaires et de la diminution de valeur de l'argent. Ce chiffre fut voté par cinq nations sur les six et pour deux ans seulement; car l'assemblée ne voulait plus de taille permanente, et demandait à être convoquée périodiquement pour apprécier des besoins variables.

Elle exprima aussi le vœu que la répartition se fît d'une manière égale ou proportionnelle entre toutes les provinces du royaume et sous sa propre surveillance. Le conseil y consentit; mais les détails de cette répartition présentèrent des difficultés infinies. La proportionnalité exigeait des statistiques que l'on n'avait pas. Les provinces, les villes, les communes rurales, suivaient chacune des usages ou possédaient des priviléges particuliers. L'administration était beaucoup moins centralisée et surtout moins uniforme qu'à présent. Il en résulta une foule de contestations; les réclamations arrivèrent de tous côtés; enfin l'égoïsme local paralysa tous les efforts des commissions, de l'aveu même de Masselin, l'orateur et l'historiographe de l'assemblée.

Le chapitre de la justice ne fut pas le moins important; car la justice avait beaucoup souffert de l'ingérence arbitraire et tyrannique de Louis XI. Les états demandèrent qu'on renouvelât et qu'on observât les règles concernant l'élection des juges; que l'inamovibilité fût rétablie et surtout garantie; qu'on supprimât les offices extraordinaires; qu'on renonçât au système des jugements par commissaires, et qu'on abolît les juridictions

Digitized by Google

prévôtales, instituées pour dérober aux tribunaux ordinaires la connaissance des délits commis par les gens de guerre. Mais on ne se contenta pas de vouloir empêcher le retour d'énormes abus ; on voulut encore réparer des actes iniques ou illégaux. L'assemblée sollicita la punition des auteurs de ces actes et la révision des arrêts rendus par commissaires, ce qui devait entraîner la restitution des biens confisqués injustement et le rappel des bannis. On doit constater qu'en rétablissant d'anciennes règles dont Louis XI s'était écarté, et en donnant à ces règles une sanction nouvelle, les états ne songeaient nullement à restreindre la justice royale, dont l'extension était jugée un bienfait pour le pays.

Le chapitre de la marchandise, qui fut comme le précédent adopté sans discussion, se réduisit à l'expression de quelques vœux très-simples. Les États demandèrent la suppression des péages de création récente, l'octroi de nouveaux priviléges aux foires de Lyon, instituées pour ruiner celles de Genève ; la réforme d'abus qui s'étaient introduits dans les douanes, un meilleur entretien des routes, le renouvellement de l'interdiction de faire le commerce imposée de tout temps aux officiers royaux, enfin différentes prohibitions d'objets fabriqués à l'étranger, comme les draps et les étoffes de soie. Ces prohibitions étaient destinées à protéger les industries nationales similaires.

Si ces questions d'intérêt matériel tiennent une place secondaire dans les cahiers des états, on aurait tort de mesurer d'après cette place l'importance qu'elles avaient déjà. C'était dans les conseils des villes et les assemblées des provinces qu'elles étaient ordinairement débattues, par la raison que les provinces étaient isolées, qu'elles avaient leur administration, leurs usages, même leurs lignes de douanes ; qu'enfin elles avaient entre elles moins de rapport que n'en ont aujourd'hui en Europe des États différents. Les états généraux ne pouvaient donc solliciter que les mesures dont l'utilité devait s'étendre à tout le royaume.

Nous n'avons aucun moyen d'évaluer la progression des forces productrices de la France. Mais malgré l'augmentation énorme des impôts sous le règne de Louis XI, malgré les plaintes fort vives que firent entendre quelques députés aux états généraux de 1484, et le tableau assez sombre qu'ils présentèrent de leurs provinces, tout porte à croire que cette progression était réelle. Cela résulte des innombrables créations de foires et de marchés qui eurent lieu pendant la seconde moitié du quinzième

Digitized by Google

siècle sur les différents points de la France, de la fortune rapide et inouïe qu'eurent les foires de Lyon, enfin de l'établissement de plusieurs grandes industries qui commencèrent à cette époque, comme celle des mines et celle de la soie.

Tel était l'objet des cinq premiers cahiers. Le sixième, celui du conseil, ne renfermait rien autre que la décision citée plus haut.

L'assemblée se sépara le 14 mars, en laissant une commission chargée de terminer les affaires incomplètes, et de surveiller l'exécution des décisions qu'elle avait prises.

Ses dernières séances furent remplies par une discussion incidente, au sujet de l'indemnité payable aux députés. On demanda si chaque ordre devait payer ses députés ou si le tiers état devait les indemniser tous, question qui en soulevait d'autres, et particulièrement celle de savoir si les députés parlaient au nom de leur ordre ou s'ils parlaient au nom du pays. Il s'engagea sur ce terrain une discussion intéressante, mais qui n'aboutit à aucune conclusion générale. On se contenta de décider que les dépenses de l'assemblée demeureraient à la charge du tiers état, suivant l'usage.

Masselin et quelques autres députés ne purent celer leur déception ; ils avaient cru faire davantage et obtenir du gouvernement et du chancelier un concours plus loyal et plus ferme. Ainsi de légitimes espérances furent loin d'être satisfaites. Cependant les vœux des états ne furent pas stériles. La plupart trouvèrent leur réalisation dans les ordonnances des règnes de Charles VIII et de Louis XII.

Le malheur de ces états fut d'avoir des pouvoirs mal définis et trop peu de délibérations communes. Ils étaient divisés non-seulement par ordres, mais par provinces, formant six bureaux séparés qui délibéraient isolément; ils avaient par cela même beaucoup de peine à s'entendre. Les députés les mieux informés des affaires de leur province, comme Masselin, étaient peu au courant des affaires générales. Unanimes pour exprimer le sentiment national, pour fortifier le pouvoir, pour établir quelques grandes règles de gouvernement, ils n'étaient nullement en mesure d'exercer un contrôle sur les détails de l'administration. Cette œuvre eût mieux appartenu aux états provinciaux, si ces derniers eussent eu partout une organisation régulière et des convocations périodiques annuelles, comme on en fit la demande. Quand on se reporte à ce que la France était

Digitized by Google

alors, on s'étonne moins de ce que l'assemblée de 1484 n'a pu faire que de ce qu'elle a fait.

III. — Quelques semaines après la dissolution des États, Charles VIII fut sacré à Reims. Il revint faire une entrée à Paris, comme c'était d'usage après un couronnement. Anne de Beaujeu garda en réalité tout le pouvoir, quoiqu'elle n'eût pas d'autre titre que celui d'être chargée du *gouvernement de la personne du roi*. Elle était, dit la chronique, *fine et déliée*. Elle avait la volonté et la ténacité de son père. Elle sut triompher des jalousies des princes, déjouer plusieurs coalitions et faire pour la couronne une nouvelle acquisition, celle de la Bretagne.

Malheureusement cette époque intéressante manque d'historiens qui la fassent connaître avec la clarté et le détail nécessaires. Le silence calculé de Comines sur huit ou dix années du règne de Charles VIII, nous réduit à des écrivains de second ordre, comme Molinet ou Jaligny, à des chroniqueurs purement militaires, à de simples biographes, ou, ce qui est pis, à des biographes pédants et romanesques comme Jean Bouchet, l'auteur du Panégyrique du chevalier sans reproche, Louis de la Trémouille.

Malgré les précautions prises par les états, l'accord entre les membres du conseil fut de peu de durée. Le duc d'Orléans, arguant de son titre de premier prince du sang, éleva des prétentions qui démentaient ses serments d'abnégation personnelle. Anne de Beaujeu et lui s'observèrent avec une jalousie que la légèreté du jeune roi mit souvent à l'épreuve. Charles VIII, l'esprit ouvert aux impressions du moment, se montrait tantôt docile aux instructions de sa sœur aînée, tantôt épris des qualités chevaleresques du duc son beau-frère et son cousin. Il se forma ainsi deux partis entre lesquels la cour, les autres princes et les grands se divisèrent, et qui trouvèrent des appuis au dehors. Pierre et Anne de Beaujeu furent soutenus par le duc de Lorraine, et s'allièrent aux nobles bretons révoltés contre François II; Louis d'Orléans, de son côté, se rapprocha du duc de Bretagne.

Au mois de janvier 1485, Anne destitua trois chambellans du roi et emmena son frère hors de Paris. Le duc d'Orléans, soutenu par Dunois, comte de Longueville, et par les autres princes de sa maison, envoya son chancelier porter plainte au parlement. Il reprochait à madame de Beaujeu de vouloir tenir

Digitized by Google

Charles VIII en *bail*, c'est-à-dire sous une étroite tutelle, jusqu'à ce qu'il eût vingt ans accomplis, d'attenter ainsi à sa liberté, et d'empêcher qu'aucun prince ou seigneur approchât de lui. Il l'accusait encore d'avoir « pris tout le fait des finances, élevé les tailles, augmenté les pensions pour se faire des créatures, au mépris de la décision des états », qu'on finirait par être obligé de rappeler. Il regardait le changement des chambellans comme un acte dirigé contre lui, et prétendait avoir été l'objet de menaces encore plus directes. Il déclarait qu'il voulait mettre le roi en liberté, et qu'il y emploierait tous ses parents, ses amis et ses sujets, ajoutant toutefois que si madame de Beaujeu consentait à s'écarter de la cour de dix lieues, il s'écarterait lui-même de quarante.

Le premier président Jean de la Vacquerie ne voulut pas engager le parlement dans une lutte où son rôle eût été fort difficile. Il répondit évasivement que le bien du royaume consistait en la paix du roi et de son peuple, ce qui impliquait l'union entre les princes ; que la cour de parlement était instituée pour administrer la justice, mais qu'elle n'avait ni l'administration de la guerre et des finances, « ni le fait et le gouvernement du roi ni des grands princes », et qu'elle ne pourrait délibérer sur autre chose que « quand il plairait au roi de lui commander plus avant ». La cour fut consultée et décida, toutes les chambres réunies, que la requête du duc d'Orléans serait renvoyée à Charles VIII.

Le duc, privé d'un appui sur lequel il avait compté, craignit d'engager une lutte, et sortit de Paris, quoiqu'il y eût déjà rassemblé ses partisans. Anne de Beaujeu y rentra avec le roi, et lui ôta ses commandements, qui furent donnés à Dammartin. Comme il parut accepter de rester quelque temps loin des affaires, elle ne chercha pas autrement à le poursuivre et se contenta de l'observer de près.

Louis d'Orléans, retiré à Alençon, adressa l'année suivante au parlement de nouvelles plaintes sur les traitements qu'on faisait subir aux officiers de son apanage, envahi par des troupes royales. Il assembla de son côté des gens d'armes à Beaugency. Mais ce qui fut plus grave, c'est que Dunois fit déclarer en sa faveur le comte d'Angoulême, le seigneur d'Albret, et même le duc de Bourbon, jaloux à son tour de la trop grande autorité que s'arrogeait madame de Beaujeu. Les princes comptaient sur l'appui de l'Angleterre et de la Bretagne. Anne comprit le dan-

Digitized by Google

ger, n'attendit pas que la guerre civile eût éclaté, et montra pour la conjurer une habileté et une décision dignes de son père.

Deux révolutions simultanées auxquelles elle ne fut pas étrangère, l'assurèrent du côté de la Bretagne et de l'Angleterre, déconcertèrent les princes, et lui permirent de dissoudre leur ligue avant qu'ils fussent entrés en campagne.

Le faible François II avait été gouverné toute sa vie par quelques courtisans habiles ou ambitieux. Il l'était maintenant par sa maîtresse, la dame de Villequier, et par son trésorier Pierre Landais. Landais était, comme Olivier le Dain, un de ces hommes de petit état qui jouaient leur tête pour se maintenir dans un rang dû à la seule faveur des princes. Il possédait tous les talents et les défauts qui eussent fait de lui un digne ministre de Louis XI. Il était habile, laborieux, sans conscience et impitoyable. Il s'était défait du chancelier de Bretagne, son ennemi, en le traînant en jugement devant une commission dont il avait lui-même désigné les membres, et n'ayant pu obtenir contre lui un arrêt de mort, il l'avait laissé périr en prison par l'effet des mauvais traitements. Il ne respectait ni les droits des nobles ni ceux des églises, et scandalisait ces dernières en donnant à ses neveux les plus gros bénéfices du duché.

Cette tyrannie lassa les premiers seigneurs de Bretagne, les Rohan, les Guéménée, les Rieux, qui formèrent en 1484 un complot pour renverser le favori. D'accord avec le prince d'Orange, cousin de François II, ils forcèrent l'entrée du château de Nantes, désarmèrent les gardes et pénétrèrent jusqu'au duc pour lui demander justice. Mais les Nantais, croyant que la vie du duc était menacée, s'attroupèrent autour du château, et Landais fut sauvé. Il se vengea en poursuivant les auteurs du complot, qui furent déclarés rebelles et dont on confisqua les terres.

Anne de Beaujeu promit aux seigneurs bretons de les soutenir, à condition qu'ils lui prêtassent le serment de reconnaître Charles VIII comme leur unique suzerain après la mort de François II, qui, atteint d'infirmités précoces, ne devait laisser que des filles pour héritières. Les seigneurs bretons prirent cet engagement à Ancenis, le 22 octobre 1484, et préparèrent pour la campagne suivante une nouvelle levée de boucliers. Ils se présentèrent une seconde fois, Rohan à leur tête, devant le

Digitized by Google

château de Nantes, et l'assaillirent avec une telle fureur, qu'au dire du comte de Foix qui se trouvait au milieu d'eux, ils ressemblaient à des sangliers échauffés. François II, hors d'état de se défendre, livra son favori, en demandant seulement qu'on lui laissât la vie. Il en obtint la promesse de Lescun, alors comte de Comminges, représentant de madame de Beaujeu près des seigneurs bretons. Mais ces derniers voulurent que Landais fût jugé. L'instruction eut lieu sommairement. On le trouva coupable, et on s'empressa d'exécuter l'arrêt, avant que le duc en eût eu avis. Landais fut puni du supplice des roturiers, et pendu le 14 juillet. Les révoltés se firent réhabiliter et devinrent les maîtres à la cour de Bretagne. François II s'engagea par traité à renoncer à toute alliance qui pût porter ombrage à Charles VIII et à sa sœur; en d'autres termes il promit de ne pas aider le duc d'Orléans.

Anne s'assura du côté de l'Angleterre comme de celui de la Bretagne. Richard III s'était rendu odieux à ses sujets en se souillant de meurtres et de crimes. Elle soutint contre lui un compétiteur.

Henri Tudor de Richemont était petit-fils de Charles VI par sa mère Catherine de France, et appartenait par une autre descendance féminine à la maison de Lancastre, mais n'avait que des titres éloignés à la couronne des Plantagenets. Il vivait en Bretagne exilé et pauvre. Il s'était déjà embarqué une fois pour franchir la Manche, et il avait été forcé de rentrer au port, de peur d'être arrêté par les vaisseaux de Richard. Gardé à vue par les ministres de François II qui refusaient de se compromettre pour lui, il s'était enfui à la cour de France pour y chercher un asile ou un appui. Anne de Beaujeu lui permit d'enrôler en Normandie quelques centaines d'aventuriers ou d'anciens soldats licenciés. Il partit d'Harfleur le 31 juillet 1485, peu de jours après la capitulation de François II et la chute de Landais. Après six jours de traversée il aborda sur la côte de Galles, où les Tudor étaient populaires, leur nom se mêlant à tous les souvenirs du pays. Dès qu'il eut planté son drapeau sur cette terre de ses ancêtres, il vit les Anglais se tourner vers lui. Richard III, abandonné à Bosworth par les officiers qu'il croyait les plus fidèles, désespéra de sa cause et se précipita tête baissée au milieu des ennemis pour y chercher la mort. Le vainqueur fut couronné sous le nom de Henri VII, et acclamé par les anciens partisans de la maison de Lancastre. Il

Digitized by Google

se rattacha ceux de la maison d'York en épousant Élisabeth d'York, fille d'Édouard IV, destinée autrefois au Dauphin par le traité de Pecquigny, unit ainsi dans sa personne ou dans celle de ses successeurs les droits des deux branches qui s'étaient longtemps disputé le trône, maria la rose blanche à la rose rouge et fonda la dynastie des Tudor.

Grâce à cette révolution, Anne n'eut plus à craindre, pour le moment du moins, l'hostilité des Anglais ni leurs réclamations au sujet de la violation du traité de Pecquigny.

Les princes ses adversaires, privés de l'appui qu'ils avaient cru trouver en Bretagne et en Angleterre, demeurèrent isolés et déconcertés. Anne, pour les prévenir, donna l'ordre aux troupes royales d'occuper Orléans. Le duc d'Orléans reçut de Dunois le conseil de ne pas engager une guerre qu'on appelait déjà la *guerre folle*. Il se soumit, et sa soumission entraîna celle du comte d'Angoulême et du duc de Bourbon. Quant à Dunois, ne voulant pas de la grâce royale ou se jugeant trop compromis pour l'obtenir, car il avait été l'auteur et le négociateur de la ligue, il s'exila en Italie dans le comté d'Asti, qui lui appartenait.

IV. — Anne de Beaujeu eut bientôt devant elle un autre ennemi, le duc d'Autriche.

Maximilien venait d'avoir de grands démêlés avec les Flamands. Mécontent des conditions que ceux-ci lui avaient imposées en lui donnant la tutelle de ses enfants, il avait voulu casser le conseil de Flandre. Le conseil avait protesté, soulevé les grandes villes, invoqué l'arbitrage de la France, et entrepris de chasser les Autrichiens, prétendant que les troupes étrangères ruinaient le pays. Maximilien lutta deux ans pour rétablir son autorité à Bruges et à Gand[1]. Quand il fut redevenu le maître, il reprocha au conseil de Charles VIII d'avoir soutenu la rébellion de ses sujets. On lui répondit que la Flandre était vassale de la couronne et que le roi n'avait fait qu'exercer une intervention légitime. Il soutint que cette intervention était une violation du traité d'Arras; il se plaignit de la manière dont s'étaient faites les restitutions stipulées par ce traité; enfin il voulut exercer au nom de sa fille, élevée à Paris où elle devait régner, une influence dans le conseil même, et

[1] L'histoire de cette lutte, avec les principales pièces originales, se trouve dans Kervyn, t. V.

Digitized by Google

il demanda l'éloignement de madame de Beaujeu et de Desquerdes. Associé en 1486 par les électeurs d'Allemagne à son père Frédéric III avec le titre de coadjuteur de l'Empire, il profita de sa nouvelle dignité pour tenir le langage le plus hautain. On lui répondit sur le même ton, ce qui engagea entre Paris et Bruxelles une longue suite de récriminations. A la fin, il envoya un héraut porter un défi au conseil. Le conseil lui répondit qu'on se souvenait que la France avait donné des lois à l'Allemagne, mais qu'on n'avait pas mémoire que l'Allemagne en eût jamais donné à la France.

L'archiduc avait la réputation d'être un des meilleurs généraux de son temps. C'était lui qui avait organisé l'infanterie allemande des lansquenets. Outre l'armée des Pays-Bas, il disposait de lansquenets, de Suisses, et de plusieurs corps auxiliaires de l'Empire. L'Empereur en personne vint en Flandre l'appuyer au moins de sa présence. La guerre s'annonçait dans des conditions redoutables. Suivant une expression du chroniqueur bourguignon, Molinet, « il semblait aux pauvres gens que Maximilien dût prendre Paris en un jour et Rome en un autre ».

Un de ses lieutenants ouvrit les hostilités par la prise de Térouanne, au mois de juillet 1486. Desquerdes alla défendre la frontière avec une armée. Le conseil du roi rétablit une partie des compagnies de francs archers qu'on avait licenciées, fit des levées chez les Suisses et augmenta la taille de plusieurs *crues*. Mais les Français se bornèrent à la défensive, et la guerre ne fut pas poussée avec la vigueur qu'on aurait pensé; car la maison d'Autriche et Maximilien lui-même avaient de plusieurs côtés des entreprises qui ne leur permettaient pas de concentrer leurs forces et leurs ressources sur un seul point.

Maximilien avait compté sur les divisions du conseil de Charles VIII, et il ne s'était pas trompé. Le duc de Bourbon reprocha au sire de Graville et à d'autres conseillers de s'être attiré cette guerre en soutenant contre le duc d'Autriche des sujets rebelles. Il réclama aussi pour lui-même le commandement des troupes, qui devait lui appartenir en sa qualité de connétable et qui avait été donné à Desquerdes. La cour était venue s'établir à Beauvais, pour mieux surveiller et diriger les opérations militaires. Le duc de Bourbon la quitta en déclarant qu'il voulait prendre part « à l'exécution de la guerre et y trouver quelque bon appointement ». Son départ causa une

Digitized by Google

vive alarme ; cependant il se laissa ramener et consentit même à éloigner de sa maison ses deux principaux conseillers, Comines et le sire de Culant.

Cette alerte inquiétante fut bientôt suivie d'un complot plus sérieux. Dunois, le duc d'Orléans et plusieurs autres princes s'entendirent pour enlever le roi, et légitimer leurs actes par sa présence au milieu d'eux. Comines et Georges d'Amboise servirent de négociateurs, et l'on croit que Comines se chargea de l'exécution. Mais le complot fut découvert. Comines fut arrêté et mis dans une cage de fer; on jeta en prison quelques-uns des coupables les plus puissants. Dunois, qui avait reparu à son château de Parthenay, prit la fuite et chercha un asile en Bretagne. Le duc d'Orléans se sauva également à Nantes, pour échapper à la poursuite du maréchal de Gié (janvier 1487).

François II était d'accord avec le duc d'Orléans et Dunois; il venait de tenir les états de Bretagne et il leur avait fait jurer de reconnaître ses filles pour ses héritières, serment qu'ils avaient prêté avec enthousiasme, dans la crainte que madame de Beaujeu ne cherchât à faire valoir les droits prétendus de la couronne sur le duché. Dunois publia un manifeste au nom des ducs d'Orléans, de Bretagne et de Lorraine, des comtes de Foix, d'Albret, de Comminges et de plusieurs autres seigneurs. René de Lorraine et le comte de Comminges, anciens serviteurs de madame de Beaujeu, étaient devenus ses plus grands ennemis et avaient passé dans le camp opposé. Le duc de Lorraine, outré de n'avoir pu recouvrer la Provence, avait juré de se venger et déclaré que s'il n'accomplissait pas sa vengeance, il consentait à voir ses armes foulées aux pieds et traînées à la queue d'un cheval. Combien n'est-il pas à regretter que Comines ait gardé le silence sur une coalition dont il fut un des principaux auteurs et acteurs, et sur des événements que personne ne pouvait connaître et juger mieux que lui ?

Les coalisés ne se plaignaient pas seulement d'avoir été éloignés du roi, écartés du gouvernement et du conseil; ils ajoutaient à leurs griefs particuliers des griefs généraux. Ils accusaient l'augmentation de l'impôt et de l'armée, la violation des promesses faites aux états qu'on n'avait pas réunis après les deux ans de délai expirés, la mauvaise conduite des affaires, et la faute qu'on avait commise en donnant au roi des Romains des raisons ou des prétextes de guerre. Sans s'unir à Maximilien, ils l'associèrent à leurs protestations.

Digitized by Google

C'était une nouvelle ligue du Bien public. Mais Anne de Beaujeu avait appris de Louis XI à tenir constamment des troupes prêtes à tout événement. Elle savait que la première condition du succès était de prévenir ses adversaires. Laissant donc une armée garder la frontière du nord, où la guerre eut peu d'activité, elle en dirigea deux autres, l'une sur la Guyenne, l'autre sur la Bretagne.

L'armée du midi, surprenant les princes et les seigneurs rebelles avant qu'ils eussent uni leurs forces, leur imposa par sa promptitude. Le duc d'Angoulême et le sire d'Albret firent leur soumission. Le comte de Comminges s'enfuit en Bretagne; on confisqua son comté, et on lui enleva son gouvernement de Guyenne, qui fut donné au sire de Beaujeu. Comminges était aussi amiral de la province; l'amirauté fut supprimée et réunie à la couronne.

L'armée de Bretagne n'eut pas les mêmes succès. Quand elle se présenta sous les murs de Nantes, elle trouva la ville, dit Jaligny, « murée, fossoyée, tourée et artillée mieux qu'aucune autre ». Elle entreprit les travaux d'un siége, mais au bout de quelques semaines elle se vit assaillir par un corps de paysans bretons, qui se levèrent spontanément pour défendre le duc. Le patriotisme de la province s'était réveillé depuis la dernière assemblée des états. François II avait près de lui les princes mécontents, les personnages engagés dans le dernier complot, Comminges et une foule de seigneurs du Midi. Dunois lui trouva de nouveaux auxiliaires, en offrant la main de sa fille aînée, Anne de Bretagne, à plusieurs prétendants, au comte de Rohan pour son fils, au comte d'Albret, alors retiré en Espagne, à Maximilien.

Alain d'Albret amena par mer quatre mille hommes. Les seigneurs bretons qui s'étaient alliés à madame de Beaujeu l'abandonnèrent, parce qu'elle voulait mettre des garnisons dans leurs châteaux, et retournèrent au parti du duc. Anne crut devoir déclarer qu'elle n'avait d'autre but que de poursuivre le duc d'Orléans.

Sur la frontière du Nord, Desquerdes remporta quelques avantages. Il entra à Saint-Omer, reprit Térouanne, et mit en déroute près de Béthune, dans un combat de cavalerie, un corps de gendarmes allemands et bourguignons.

L'hiver venu, Anne de Beaujeu tint un lit de justice et y cita les princes rebelles; toutefois il n'y eut de condamnations pro-

Digitized by Google

noncées qu'au bout de trois mois, contre Dunois, Comminges et quelques autres serviteurs du duc d'Orléans. Comines fut relégué dans ses terres pour dix ans[1]. Le duc de Bourbon, d'ailleurs réconcilié avec sa belle-sœur, mourut en ce temps même après une longue et cruelle maladie.

En 1488, Anne, rassurée du côté du nord et du midi, dirigea ses forces principales du côté de la Bretagne. Les châteaux d'Ancenis et de Châteaubriant furent rasés jusqu'au sol. La Trémouille, nommé lieutenant général du roi, obligea celui de Fougères à capituler, et s'avança dans le centre du duché. L'armée bretonne voulut arrêter ses progrès, marcha contre lui, et le rencontra près de Saint-Aubin du Cormier. Elle était commandée par le duc d'Orléans et le maréchal de Rieux, assistés d'Albret et du prince d'Orange. Elle comprenait dans ses rangs quelques centaines d'auxiliaires allemands ou anglais, envoyés par Maximilien et Henri VII, le premier de ces princes ayant renoncé pour cette année à attaquer la frontière de Picardie, et le second s'étant vu, malgré ses désirs pacifiques, obligé par ses sujets de soutenir l'indépendance de la Bretagne, leur ancienne alliée. Le malheur de cette armée était que ses chefs ne pouvaient s'entendre; ils s'accusaient les uns les autres de trahison, et ils faillirent en venir aux mains entre eux, la veille même du combat qu'ils livrèrent à la Trémouille. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange, pour apaiser les soupçons des Bretons, prirent le parti d'abandonner leurs gens de cheval et de combattre à pied au milieu des Allemands.

La bataille, engagée le 27 juillet, ne fut pas longue. L'artillerie française fit une trouée dans les rangs ennemis, la gendarmerie y pénétra aussitôt, et assura par une charge vigoureuse et meurtrière le gain de la journée. Les Bretons et leurs auxiliaires prirent la fuite en laissant le terrain jonché de morts. Les vainqueurs firent beaucoup de prisonniers, parmi lesquels le duc d'Orléans et le prince d'Orange. On en décapita quelques-uns. Le duc d'Orléans fut envoyé au château de Lusignan, d'où on le transféra ensuite dans celui de Bourges; le prince d'Orange au château d'Angers.

Cette victoire, suivie de l'occupation de Dinan et du pillage de Saint-Malo par les Français, obligea François II à traiter. Anne de Beaujeu, devenue duchesse de Bourbon par la mort de

[1] Arrêts divers du 23 mai 1488.

Digitized by Google

son beau-frère, avait la prétention de faire valoir les droits des derniers représentants de la maison de Penthièvre sur la Bretagne, droits achetés par Louis XI et auxquels la cessation de l'hérédité masculine après François II devait donner ouverture. Le chancelier Guillaume de Rochefort déclara qu'il était impossible de les soutenir, et n'en eut pas moins beaucoup de peine à les lui faire abandonner. Elle consentit enfin à signer le traité de Sablé, qui lui était d'ailleurs très-avantageux. On convint que le duc et les états de Bretagne payeraient les frais de la guerre, qu'ils renverraient du pays tous les étrangers, et que le duc ne marierait ses filles qu'avec l'agrément de la France. Les Français gardèrent les quatre forteresses qui étaient les clefs du pays.

V. — François II mourut le 9 septembre, peu de jours après le traité de Sablé. Charles VIII réclama la garde noble de la jeune duchesse, et donna l'ordre à ses lieutenants d'occuper de nouvelles places, le tout par provision, car il contesta l'indépendance de la Bretagne et même la succession féminine.

L'indépendance de la Bretagne, soutenue par les Bretons et niée par les Français, était l'objet d'un litige qui remontait déjà à plusieurs siècles. Les ducs prétendaient n'avoir jamais dû aux rois qu'un hommage lige et avoir exercé la plénitude des droits régaliens; ils invoquaient à l'appui de leurs prétentions des précédents de toute antiquité; ils se regardaient comme aussi libres, plus libres même vis-à-vis de la couronne de France que ne l'étaient à la même époque les rois d'Écosse vis-à-vis de celle d'Angleterre, ou que ne l'ont été plus tard les électeurs souverains de l'empire germanique vis-à-vis de l'Empereur[1].

Ces prétentions, il est vrai, n'avaient jamais été admises en France. Pour la succession féminine, c'était autre chose. Elle n'était contestable ni en droit ni en fait. Mais la duchesse Anne, âgée de douze ans à peine, était assiégée de prétendants et de protecteurs, ce qui était un danger pour la Bretagne et pour la France.

Ses conseillers cherchèrent pour elle l'appui de tous les souverains étrangers. Ils s'adressèrent à Maximilien, à Ferdinand d'Aragon, à Henri VII, qui promirent de la défendre. Pen-

[1] François II déclara dans un acte que « lui et ses prédécesseurs, les rois, ducs et princes de Bretagne, n'avaient de toute antiquité reconnu créateur, instituteur, ni souverain, fors Dieu tout-puissant. »

Digitized by Google

dant ce temps, le sire d'Albret demandait sa main. Dunois, pour la soustraire aux obsessions, fut obligée de l'emmener à Vannes. Elle faillit être enlevée trois fois durant le trajet.

Maximilien, Henri VII et Ferdinand avaient un intérêt si manifeste à défendre la Bretagne, que malgré leurs divisions et la difficulté qu'ils avaient toujours trouvée à s'entendre, ils devaient s'unir cette fois ou jamais. Ils oublièrent leurs démêlés particuliers, signèrent des traités[1], et organisèrent enfin cette coalition que Louis XI avait toujours conjurée. Maximilien brigua la main de la duchesse, et les autres princes appuyèrent cette prétention; car ils ne voulaient à aucun prix que la Bretagne fût sous une forme ou sous une autre réunie à la France. Les Anglais surtout tenaient trop à garder cette porte pour entrer sur le continent. Henri VII offrit d'abord sa médiation pour ménager Anne de Beaujeu, puis il prit le parti qu'exigeait l'intérêt anglais, et donna des soldats à la duchesse de Bretagne, en stipulant toutefois qu'elle les payerait et qu'elle ne se marierait pas sans son consentement. La Bretagne fut alors envahie par des troupes de tout pays qui venaient défendre son indépendance, mais qu'on ne put payer et qui vécurent de pillage. Les paysans se soulevèrent de différents côtés; ceux du pays de Cornouailles se mirent à piller les châteaux, en sorte que la duchesse fut bientôt aussi embarrassée de ses alliés et de ses sujets que de ses ennemis.

Maximilien était de tous les princes ligués le plus décidé à combattre jusqu'au bout l'ambition de la France. Il n'avait jamais renoncé à son rôle d'agresseur, mais il s'était vu arrêter par l'hostilité des grandes communes flamandes, qui avaient refusé de lui payer les impôts de guerre et demandé l'éloignement des soldats allemands. Ayant commis l'imprudence de se rendre à Bruges mal accompagné, il y fut arrêté au mois de février 1488, et emprisonné dans la maison de la grande place qu'on appelait le Cranenburg. On décapita sous ses yeux plusieurs de ses conseillers ou de ses serviteurs. Il ne put recouvrer sa liberté que trois mois après, à des conditions fort dures, en renonçant à la tutelle de son fils et en congédiant les troupes étrangères. Encore n'obtint-il ces conditions que grâce à la présence d'une armée allemande qui s'avança jusque

[1] Le principal est le traité du 14 février 1489 entre Henri VII et Maximilien.

Digitized by Google

sous les murs de Gand. Redevenu libre, il n'en fut que plus ardent à se venger de la France, qui n'avait cessé d'entretenir contre lui l'hostilité des Flamands, en alléguant que Charles VIII était le suzerain du jeune duc Philippe.

Charles VIII et sa sœur, n'ayant pu empêcher la coalition étrangère de se former, entreprirent de la dissoudre, ou plutôt d'en détacher le roi des Romains. Ils résolurent de sacrifier la Flandre pour rester maîtres de la Bretagne. Au moment où la campagne de 1489 s'ouvrit, Charles VIII fit à Maximilien des offres de nature à le gagner. Par une première convention signée à Francfort, le 22 juillet, il renonça à intervenir à main armée en faveur des Flamands, et cette convention servit de préliminaire à un traité qui fut signé le 30 octobre, au Plessis-lez-Tours. La France reconnut à Maximilien la *mainbournie* ou la tutelle de son fils, qu'elle lui avait déniée jusque-là; elle lui promit de l'aider à rentrer dans cette dignité et à rétablir toute son autorité à Gand et à Bruges, villes qu'elle lui abandonnait, tout en faisant quelques vagues stipulations en faveur de leurs habitants.

On convint que le règlement de la succession de Bretagne serait l'œuvre d'un congrès qui se tiendrait à Tournay sous la présidence de Maximilien; qu'en attendant la décision de ce congrès, les Français retireraient leurs troupes de la péninsule, et que la duchesse en ferait sortir les auxiliaires étrangers; que Saint-Malo, Dinan et Fougères seraient mis en séquestre entre les mains du duc de Bourbon et du prince d'Orange. De cette manière on écartait les troupes étrangères, on pensait désintéresser le roi des Romains à qui, on laissait l'honneur d'une médiation pacifique; enfin Charles VIII et Madame de Bourbon, qui avaient déjà gagné d'Albret, le prince d'Orange et Dunois lui-même, espéraient obtenir une déclaration des Bretons en faveur de la France, déclaration qui devait être impérative pour le congrès de Tournay.

Cependant Maximilien joua un jeu double. Pendant qu'il se rapprochait de la France, il ne cessa d'écouter les conseils des Anglais et les sollicitations des Bretons attachés à l'indépendance de leur pays. La duchesse, cédant aux suggestions de quelques serviteurs, lui offrit sa main en secret. Il l'accepta, quoiqu'il eût pris un engagement contraire par la convention de Francfort, et il envoya un de ses confidents, Wolfgang Polhein, épouser Anne de Bretagne par procuration. On ignore la date

Digitized by Google

de ce mariage mystérieux ; on sait seulement qu'il fut conclu après le mois de mars 1490 et ne fut pas connu immédiatement en France.

Le traité du Plessis-lez-Tours présenta des difficultés d'exécution. Les Français prétendaient occuper le duché jusqu'à ce que les troupes étrangères l'eussent évacué entièrement. Celles-ci refusèrent de se retirer avant d'être payées de ce qui leur était dû, et n'obéissant plus à personne, continuèrent de mettre le pays à contribution.

La duchesse de Bourbon ne tarda pas à être instruite du mariage secret d'Anne et de Maximilien. Elle réunit des jurisconsultes et des théologiens qui le déclarèrent nul pour avoir été conclu contrairement à plusieurs traités et sans le consentement du roi, suzerain de la Bretagne. Elle reprocha au roi des Romains de s'être uni aux ennemis de la France, dans le temps même où la France s'en remettait à son arbitrage. Dégagée par ces actes et ces déclarations, elle n'eut plus qu'une pensée, celle de substituer Charles VIII à Maximilien. Elle acheva de gagner les chefs de la noblesse bretonne, entre autres d'Albret, dont les espérances personnelles étaient ruinées, et auquel elle offrit de l'argent avec la restitution de ses biens de France, s'il lui livrait le château de Nantes. Le château fut livré au mois de février 1491.

Maximilien, qui s'était chargé de plusieurs entreprises à la fois et faisait alors la guerre en Hongrie, publia du fond de ce pays un manifeste plein de récriminations contre la France, et réclama l'appui de ses alliés d'Angleterre et de Castille pour défendre la *reine des Romains*.

Madame de Bourbon donna l'ordre à la Trémouille, qui commandait toujours l'armée du roi, de marcher sur Rennes. Pendant ce temps Charles VIII, qui venait d'accomplir sa vingt et unième année, sortit du Plessis-lez-Tours, et alla au château de Bourges rendre la liberté au duc d'Orléans, dont la grâce, probablement stipulée par Dunois, avait été demandée à genoux par Jeanne de France. Le prince se réconcilia avec le duc et la duchesse de Bourbon, et l'acte de réconciliation fut signé sous la garantie de Dunois. Le roi se rendit ensuite à Laval et y conclut avec le prince d'Orange, mandataire d'Anne de Bretagne, une convention qui remettait à vingt-quatre arbitres la décision à prendre sur le sort du duché. La ville de Rennes devait être provisoirement remise en dépôt entre les mains des

Digitized by Google

ducs d'Orléans et de Bourbon. Les états du duché furent convoqués à Vannes (octobre 1491).

En novembre, Charles VIII s'avança jusqu'auprès de Rennes, convertit la convention précédente en un traité définitif, enjoignit aux troupes étrangères de quitter le pays immédiatement, puis entra à Rennes, suivi seulement de cent hommes d'armes et de cinquante archers, pour y rendre visite à la duchesse. « Et trois jours après, dit Molinet, se trouvèrent en une chapelle, où en présence du duc d'Orléans, de la dame de Beaujeu, du prince d'Orange, du seigneur de Dunois, du chancelier de Bretagne et d'autres, le roi fiança ladite duchesse. »

Le mois suivant Anne rejoignit Charles VIII à Langeais en Touraine, où il s'était retiré, et où furent célébrées les fêtes du mariage qui unissait la Bretagne à la France. Le Pape déclara nulle l'union précédemment conclue entre Anne et Maximilien, et la nouvelle reine fut conduite à Paris pour y être couronnée.

Toutes ces négociations eurent lieu dans le plus grand secret, parce qu'on voulait en dérober la connaissance à l'envoyé de Maximilien. Le roi des Romains recevait une double injure ; Charles VIII lui enlevait une princesse qu'il avait épousée déjà par procureur, et lui renvoyait sa fille Marguerite, élevée à Paris depuis le traité d'Arras et destinée au trône de France. Quand le moment vint de déclarer le mariage, on exposa que Maximilien avait violé le premier le traité d'Arras, qu'il n'avait cessé de faire la guerre à la France depuis quatorze ans, et qu'il n'avait pas respecté les conventions de Francfort et de Plessis-lez-Tours.

Le contrat était fait avec beaucoup d'habileté. Charles VIII et Anne s'abandonnaient tous leurs droits, toutes leurs prétentions réciproques, sur lesquels il devenait inutile de prononcer. On stipulait que ces droits seraient confondus dans la personne des enfants à naître du mariage ; que s'il n'en naissait aucun et que le roi vînt à mourir, la duchesse ne devrait se remarier qu'avec son successeur ou avec l'héritier présomptif de la couronne, sous peine de perdre le duché.

La province demanda le maintien de ses priviléges, qui furent confirmés (déclaration du 7 juillet 1492). Elle conserva ses états particuliers, sa cour suprême de justice, qui devint soixante ans plus tard le parlement de Rennes, et son administration indépendante. Elle fut assimilée sous tous ces rapports

Digitized by Google

au Dauphiné, au Languedoc, à la Provence, à la Bourgogne; mais elle cessa d'être un État souverain, pour devenir comme ces pays un des membres du corps de la monarchie.

Il est fâcheux que nous ne puissions aujourd'hui suivre pas à pas et apprécier dans tous ses détails la conduite habile de la duchesse de Bourbon. Quoi qu'il en soit, elle était alors arrivée à ses fins et avait obtenu un triomphe complet. La Bretagne était réunie pour toujours à la France. Les princes étaient réconciliés, cette fois d'une manière définitive. Enfin Charles VIII, arrivé à l'âge d'homme et n'ayant plus à craindre de complots intérieurs, pouvait défier ceux de l'étranger.

VI. — Cependant la coalition, qui s'était montrée trop peu active pour empêcher la réunion de la Bretagne, s'y était aussi opposée trop fortement pour l'accepter sans protestation. On devait s'attendre à une guerre ou au moins à de grandes difficultés diplomatiques.

Henri VII, Maximilien et Ferdinand le Catholique protestèrent en commun contre un acte que le dernier appelait un rapt inouï et exécrable. Ils convinrent d'attaquer la France sur ses différentes frontières. Mais le roi d'Angleterre était seul en mesure d'agir. Ferdinand dirigeait depuis douze ans toutes les forces de l'Espagne contre la ville de Grenade, et malgré le triomphe de ses lieutenants, qui y plantèrent le drapeau chrétien au mois de février 1492, il ne pouvait rien entreprendre contre la France, sinon continuer sur la frontière du Roussillon des hostilités qui n'avaient jamais été interrompues. Maximilien, obligé de soumettre la Hongrie et de faire la guerre aux Turcs, pouvait d'autant moins agir sérieusement sur la frontière de l'Artois, qu'il continuait à être gêné par le mauvais vouloir des villes flamandes. Henri VII au contraire avait sa pleine liberté d'action, et ce qui le rendait plus dangereux, c'est qu'il n'obéissait pas à des calculs ou à des ressentiments personnels. C'était le sentiment national de l'Angleterre qui protestait contre l'agrandissement de la France. Les Anglais regardaient avec raison l'union de la Bretagne au reste de la monarchie comme un coup fatal porté à leurs espérances de reprendre un jour la Normandie et la Guyenne. Henri VII déclara donc la guerre à Charles VIII ; toutefois, en cédant à l'entraînement de ses sujets, il le partageait peu. Car, s'il en faut croire l'historien de son règne, le chancelier Bacon, il se proposait uniquement d'ob-

Digitized by Google

tenir des subsides du parlement en flattant les passions nationales, et de vendre à la France le plus chèrement qu'il pourrait sa reconnaissance de l'acquisition de la Bretagne.

Charles VIII avait à opposer aux Anglais une armée régulière déjà augmentée, et dont l'accroissement avait porté les tailles au chiffre de deux millions trois cent mille livres. Il convoqua encore le ban et l'arrière-ban, et obligea les principales villes du royaume à lui fournir des hommes d'armes. Il accueillit aussi à sa cour un certain Perkins, dont les yorkistes d'Angleterre voulaient faire un prétendu fils d'Édouard IV et un compétiteur de Henri VII.

Ce dernier passa la Manche, mais au mois d'octobre, après de longs délais, et assiégea Boulogne, qui eût fortifié la position que Calais lui assurait déjà sur le continent. Arrivé sous les murs de la place, il y trouva beaucoup plus de résistance qu'il n'avait pensé ; il ne reçut aucun appui du côté des Pays-Bas, et il apprit que les Espagnols entamaient des négociations séparées avec Charles VIII. Ces raisons le décidèrent à signer un traité à Étaples dès le mois de novembre. Il se contenta que la France lui payât d'assez fortes sommes, comme indemnité des troupes anglaises qui avaient servi dans la Bretagne, ou comme dédommagement de la rupture du traité de Pecquigny et de l'interruption du subside promis à Édouard IV par Louis XI.

Charles VIII avait entrepris des négociations séparées avec Ferdinand le Catholique. Le Roussillon et la Cerdagne étaient l'objet d'un litige qui durait déjà depuis plus de trente ans entre les couronnes de France et d'Aragon. Charles VIII finit par restituer purement et simplement ces deux provinces, sans même exiger le remboursement des sommes prêtées par Louis XI. Le traité fut signé à Barcelone, au mois de janvier 1493. On éprouva en France un certain étonnement de voir abandonner ainsi des prétentions sur lesquelles on avait jusque-là refusé toute espèce de transaction. Mais outre que la question de droit n'était pas simple et que les différents actes de Louis XI l'avaient compliquée extrêmement, Charles VIII considéra qu'en achetant à ce prix l'amitié de l'Espagne, il parvenait à dissoudre la coalition, à s'assurer la possession de la Bretagne, enfin à s'ouvrir la route libre de l'Italie. Car il s'apprêtait à faire valoir sur le royaume de Naples les droits recueillis par Louis XI dans l'héritage des princes de la maison d'Anjou. Le roi d'Espagne prit à Barcelone l'engagement de ne gêner en rien sa

Digitized by Google

marche en Italie, de ne fournir aucun secours à Ferdinand de Naples, qui était d'une branche bâtarde d'Aragon, et même d'appuyer les prétentions de la France auprès de la cour de Rome, suzeraine des Deux-Siciles.

Restaient Maximilien et son fils l'archiduc Philippe, alors âgé de quinze ans. Quoique ces princes fussent pour le moment peu redoutables, un traité avec eux présentait plus de difficultés, parce qu'ils avaient été blessés plus personnellement, et qu'en renvoyant la princesse Marguerite, on ne pouvait garder sa dot stipulée au traité d'Arras, c'est-à-dire l'Artois et la Franche-Comté. Déjà des mouvements avaient éclaté dans ces deux provinces. Arras, qui se souvenait des cruautés de Louis XI, avait chassé sa garnison française dès le lendemain du traité d'Étaples. La Franche-Comté s'était insurgée à son tour. Charles VIII restitua, par un dernier traité signé le 23 mai 1493 à Senlis, les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolais et de Noyon. Il se contenta de garder en séquestre les trois places d'Hesdin, Aire et Béthune, jusqu'au jour où Philippe, devenu majeur, lui ferait hommage, et de stipuler la restitution de Tournay, de Mortagne et de Saint-Amand, villes de l'ancien domaine de la couronne. Maximilien finit par accepter ces conditions, qu'il eût d'ailleurs été peu maître de refuser; car si son ambition était cosmopolite, l'étendue de ses États et la multiplicité d'intérêts qui l'appelaient chaque année sur un nouveau point de l'Europe ne lui permettaient jamais de poursuivre jusqu'au bout une entreprise de longue durée. Ses pensées se tournaient alors vers le trône impérial, où la mort de son père Frédéric III le fit monter quelques mois après. Le gouvernement français voulut, suivant l'usage, que la paix de Senlis fût mise sous la garantie des villes principales de la Flandre, du Hainaut et de l'Artois, comme Ypres, Namur, Arras et Valenciennes.

Les historiens ont souvent reproché à Charles VIII d'avoir signé à Étaples, à Barcelone et à Senlis des traités onéreux, et surtout d'avoir reconstitué en partie par le dernier la puissance de la maison de Bourgogne, précédemment affaiblie par le traité d'Arras. C'était là en effet une compensation fâcheuse à l'acquisition de la Bretagne; mais il fallait choisir entre Anne et Marguerite, entre la Bretagne et la Franche-Comté. Si Charles VIII fit une faute, elle fut du moins plus excusable que celle de Louis XI, qui ne s'était pas trouvé dans la même alternative.

On a aussi reproché à Charles VIII d'avoir sacrifié des pro-

Digitized by Google

vinces frontières et de langue française pour chercher des agrandissements et des conquêtes dans un pays éloigné comme l'Italie. Les conquêtes d'Italie devaient être éphémères ; on devait combattre dans la Péninsule plus d'un demi-siècle, pour n'y pas garder, au bout de ce temps, un seul pouce de terre. Il eût importé beaucoup plus de reculer la frontière du Nord qui était trop près de Paris, et de rattacher à la France des provinces qui gravitaient autour d'elle. Mais on oublie que Charles VIII, en renvoyant Marguerite, n'avait aucun titre à faire valoir sur la Franche-Comté ou les Pays-Bas ; qu'il n'avait par conséquent de ce côté aucun motif de guerre, et qu'il n'eût pu entreprendre une guerre semblable sans se heurter à l'Empire et à l'Europe coalisée. L'Italie n'offrait aucun de ces dangers. Si la prudence avait déconseillé jusque-là de prendre parti dans ses révolutions, Charles VIII, n'ayant plus de questions intérieures à régler, était dans une situation meilleure que n'avaient été son père ou son aïeul. C'est ainsi qu'il faut comprendre les traités de 1492 et de 1493. Ces traités furent jugés en France d'une manière peu favorable, et la chose était naturelle, puisqu'ils stipulaient des concessions et des restitutions ; mais ils ne furent pas, comme on l'a dit, l'effet unique de l'entraînement irréfléchi d'un roi jeune et sacrifiant les intérêts manifestes du royaume à la passion de conquêtes lointaines.

VII. — La pensée d'une expédition en Italie devait séduire un prince de l'âge de Charles VIII, nourri de traditions chevaleresques auxquelles l'étude de l'antiquité mêlait les souvenirs de César et d'Alexandre. Elle séduisit également la noblesse, l'armée et le pays, car elle flatta la vanité nationale.

Il n'y avait pas eu depuis les croisades de grandes entreprises faites à l'étranger par les rois et au nom de la nation. Les campagnes de du Guesclin en Espagne, de Jean Sans-peur à Nicopolis, des princes d'Anjou à Naples, n'avaient été que des expéditions privées et n'avaient pas engagé la France. La guerre d'Italie rouvrit l'ère des grandes conquêtes.

Aussi est-ce une époque importante de notre histoire et même de celle de l'Europe. L'ancien système politique fut bouleversé. L'Empire n'était plus que de nom à la tête de ce qu'on appelait encore la chrétienté. La France cherchant à s'agrandir, il en résulta que l'idée d'un équilibre nécessaire entre les grands États tendit à prévaloir. Cette idée n'était pas entièrement

Digitized by Google

nouvelle; les agrandissements de la France sous Louis XI, le mariage de Maximilien d'Autriche avec Marguerite de Bourgogne, avaient déjà conduit à la former; mais elle ne tarda pas à se développer. Les puissances s'observèrent de plus en plus, le rôle de la diplomatie grandit, et les conquêtes trouvèrent leur contre-poids nécessaire dans les coalitions.

La France était sous Charles VIII le plus compacte des États de l'Europe. Les grands fiefs n'existaient plus. L'unité était fondée; les luttes intérieures avaient cessé. En outre le gouvernement était plus libre de son action que jamais; il n'était contrôlé par aucun corps, aucune assemblée dont le concours fût obligatoire à ses décisions.

Charles VIII recueillait les fruits, non les haines de la politique de son père. Au moment où il arrivait à l'âge d'homme et où il prenait les rênes du gouvernement, les princes et la noblesse, las de complots désormais sans but, se montraient dévoués, ardents, prêts à le suivre dans la voie nouvelle ouverte à leur ambition et à leur gloire. Il disposait d'une armée parfaitement organisée, au moins pour le temps, d'une gendarmerie que l'Europe redoutait, d'une artillerie supérieure à celle des autres puissances. Les Italiens furent saisis d'étonnement et d'effroi à la vue de ses chariots et de ses canons, dont la mobilité semblait un prodige. L'infanterie, qui passait pour moins bonne et moins exercée, n'en avait pas moins fait de grands progrès. Elle comprenait des corps d'élite, entre autres des compagnies de Suisses, armés de ces longues piques qui faisaient l'office de nos baïonnettes modernes.

Sans remonter aux souvenirs du frère de saint Louis et du protectorat que la France avait exercé deux siècles plus tôt sur les Guelfes d'Italie, on se rappelait les expéditions entreprises par les princes de la seconde maison d'Anjou pour s'emparer de la couronne de Naples. Louis II, René, Jean de Calabre, avaient revendiqué tour à tour une succession regardée en France comme la succession légitime. René de Lorraine aurait encore suivi cet exemple en 1486, si la nouvelle que les barons angevins venaient de traiter avec la maison d'Aragon ne l'avait arrêté au moment même du départ. Les esprits étaient occupés de ce que Comines appelle les *fumées et gloires d'Italie*. Louis XI avait exercé sur les différents États de la Péninsule une sorte de protectorat occulte, gouvernant la Savoie et le Montferrat par des princesses françaises, tout-puis-

Digitized by Google

sant à Milan, refusant la souveraineté de Gênes qui se donnait à lui, intervenant comme médiateur dans les démêlés de Rome et de la Toscane. Pie II constatait déjà que la plupart des princes et des peuples italiens étaient plus Français que les Français eux-mêmes, *Gallis Galliores*.

On songeait aussi à l'Orient. La prédication d'une croisade, renouvelée par Pie II et Sixte IV depuis l'entrée de Mahomet II à Constantinople, la crainte que les Turcs inspiraient à l'Europe, le progrès de leurs conquêtes qui ne s'était pas encore ralenti, la défense héroïque et récente des murs de Rhodes par Pierre d'Aubusson, grand maître des chevaliers de Saint-Jean, reportaient la pensée publique à des souvenirs dont le temps n'altérait pas la vivacité. Quoique les temps fussent changés, on n'avait oublié ni l'éclat ni la gloire des croisades. C'était même après deux siècles tout ce que la tradition en avait conservé. D'ailleurs les forces militaires étaient bien supérieures et inspiraient une autre confiance que par le passé. Comme on suivait la route de Charles d'Anjou, on ne devait attaquer l'empire ottoman qu'après s'être assuré à Naples une base certaine d'opérations, et l'on espérait que les chrétiens grecs se lèveraient à la vue des bannières des nouveaux croisés. En réalité, la question d'Orient était posée; l'Europe était intéressée à la résoudre. On s'y préparait par l'expédition d'Italie.

Chaque fois que de grands événements ont lieu, l'esprit public est surexcité et les idées dominantes du temps se révèlent d'une manière ou d'autre. C'était alors la première époque de la Renaissance, celle où on imprimait les livres anciens, et où les savants faisaient, par un double et involontaire anachronisme, une perpétuelle confusion de l'antiquité et de la société moderne. Les souvenirs anciens avaient donc une influence toute particulière. Guillaume de Villeneuve, officier et historien de Charles VIII, Jean Bouchet, auteur de la Vie de la Trémouille, Comines lui-même, dans la dernière partie de ses Mémoires, abusent de l'histoire romaine, à laquelle ils empruntent une longue série de comparaisons; ils ne manquent pas une occasion de rapprocher la marche du roi au delà des Alpes de celle d'Annibal ou de César.

Enfin l'Italie exerçait une grande et naturelle fascination. La beauté du pays et des villes, l'éclat de leur civilisation toujours en avance de celle des autres pays de l'Europe jusqu'à ce seizième siècle qui n'avait pas commencé encore et qui fut à la fois

Digitized by Google

l'apogée et le terme de la grandeur italienne, le sentiment d'une culture intellectuelle supérieure à Rome, à Florence et jusque dans les plus petites cours de la Péninsule, le goût des arts déjà manifesté par des chefs-d'œuvre, la présence des monuments de l'antiquité, qu'on commençait à étudier et à apprécier, étaient autant d'attraits pour la noblesse française, que les Italiens traitaient orgueilleusement de *barbare*, mais qui était loin d'accepter et de mériter ce nom. On se faisait même en France une idée assez exagérée sous ce rapport d'un pays moins connu, ce semble, que nous ne sommes portés à le supposer; car les peuples étaient loin d'avoir entre eux les mêmes rapports qu'aujourd'hui.

Ce qu'on savait le mieux par les récits des réfugiés qui sollicitaient l'intervention française, c'est qu'on était appelé, qu'on aurait des alliés, et qu'on ne rencontrerait ni de forces militaires redoutables, ni surtout de résistance combinée, tant les *partialités* étaient grandes entre les divers États de la Péninsule. L'Italie se livrait elle-même par l'absence d'un lien fédéral. Bien que le nombre de ses états fût moindre qu'autrefois, la pensée de former un équilibre italien et de préparer au besoin une ligue italienne, échoua toujours contre la divergence des intérêts et la force des jalousies. Quand la France eut à lutter contre des coalitions, ce ne fut pas l'Italie, mais l'Europe qui les forma.

Milan et Naples étaient les deux seuls États militaires de la Péninsule. Leur alliance avait été pendant quelque temps une garantie de sécurité et de paix. Mais elle avait cessé depuis plusieurs années, pour faire place à des hostilités déclarées. Jean Galéas, duc de Milan, était mineur, et, dit Comines, prince *de petit sens*. Sa mère, qui gouvernait en son nom, fut écartée du pouvoir. Son oncle Louis le More s'empara du gouvernement, et le fit enfermer dans une sorte de prison, au château de Pavie, avec une princesse de Naples qu'il venait d'épouser. Les Napolitains s'armèrent à cette occasion contre Louis le More, et voulurent le renverser. Presque tous les États italiens les soutinrent.

Louis le More ne trouva d'appui qu'à Venise. Or la prudence calculée de la république ne permettait pas de compter sérieusement sur elle. Le *seigneur* de Milan n'hésita pas à chercher des alliés à l'étranger. Il s'adressa d'abord à Maximilien, qui venait d'être couronné empereur; il lui demanda l'in-

Digitized by Google

vestiture impériale, et lui donna en mariage sa propre nièce, Blanche Sforza. Maximilien, veuf de Marie de Bourgogne et prétendant éconduit d'Anne de Bretagne, se laissa séduire par la riche dot de la jeune princesse, oublia que la maison des Sforza était toute récente, et l'éleva par cette alliance au rang des plus anciennes familles souveraines de l'Europe (décembre 1493).

Louis le More envoya aussi une ambassade à Charles VIII et lui proposa une alliance offensive contre Naples. Il promettait deux cent mille ducats et cinq cents lances. Les Italiens lui représentèrent qu'il mettrait leur indépendance en danger. Il ne tint aucun compte de ce danger, ou plutôt il refusa d'y croire. Le gouvernement de Milan était riche, mais dépourvu de troupes suffisantes depuis le désarmement des anciennes milices. Les ducs étaient dans l'usage de prendre des *condottieri* à leur solde. Louis le More crut que Charles VIII serait pour lui un *condottiere* plus puissant que les autres et par conséquent plus utile[1].

Le service militaire féodal ne s'était conservé sérieusement que dans le royaume de Naples. Partout ailleurs le nombre des feudataires était peu considérable, et on les avait déchargés plus ou moins de leurs anciennes obligations. On avait surtout désarmé les milices bourgeoises, autrefois si puissantes que l'Italie était regardée comme une pépinière de soldats. On avait considéré qu'avec les changements apportés dans l'art militaire, ces milices, inutiles pour la défense, demeuraient dangereuses pour l'ordre public. Mais on n'avait organisé nulle part de forces nouvelles. On se contentait de louer des condottieri, c'est-à-dire des chefs de bandes qui se vendaient à tous les gouvernements. La plupart de ces condottieri étaient des soldats de fortune ou de petits feudataires qui armaient leurs vassaux pour faire de la guerre un métier lucratif. Tel était le cas assez ordinaire des feudataires de la Romagne. On recourait peu aux étrangers. Cependant Rome commençait à louer des Suisses. Le pape Alexandre VI, Espagnol de naissance, avait aussi une garde de deux mille Catalans.

Ainsi point d'esprit militaire, des forteresses à demi ruinées, des villes ou des châteaux incapables de résister à la puissance nouvelle de l'artillerie, telle était l'Italie. Elle jouissait, il faut le reconnaître, sous des gouvernements d'ailleurs peu réguliers,

[1] Voir les dépêches adressées de Milan à Pierre de Médicis par les ambassadeurs florentins. (Desjardins, t. Ier.)

Digitized by Google

d'un calme inconnu aux époques précédentes. Jamais la Lombardie n'avait été plus riche et plus florissante que sous les Sforza, ni Florence que sous les Médicis. Mais la présence des étrangers, que les Italiens appelaient les *ultramontains*, suffit pour révéler la faiblesse de ces gouvernements, dont plusieurs s'écroulèrent au passage ou même à la seule approche d'une armée victorieuse avant d'avoir combattu. Les conspirations recommencèrent ; l'esprit républicain se réveilla ; on s'aperçut avec étonnement que le nombre des citoyens actifs dans les divers États ne dépassait pas le chiffre de dix-sept mille. Les cris de *libertà !* retentirent à Pise, à Florence et ailleurs, les révolutions éclatèrent, et l'apparition des Français fut le signal d'un bouleversement général.

Rome, puissance essentiellement modératrice, continuait d'exercer dans les affaires italiennes le genre de prépondérance qu'elle avait exercée longtemps dans celles de l'Europe et qu'elle y possédait encore, quoiqu'à un moindre degré. Elle avait aussi une supériorité d'une autre nature que Florence seule lui disputait ; c'était la faveur éclairée qu'elle témoignait pour les lettres, les sciences et les arts. Les papes qui se succédèrent, de Nicolas V à Léon X, furent les promoteurs de la Renaissance. Mais la cour pontificale ne possédait pas de forces temporelles suffisantes pour faire la loi aux gouvernements italiens. Malheureusement aussi, les derniers papes du quinzième siècle compromirent trop souvent leur autorité religieuse et traditionnelle par des préoccupations privées. Sixte IV, Innocent VIII, avaient sacrifié plus d'une fois les intérêts de l'Église ou du gouvernement romain à ceux de leur famille. Alexandre VI (Roderic Borgia), élevé par la brigue et la simonie, voulut faire de la Romagne le patrimoine de ses fils. Ce fut là le but continuel qu'il poursuivit ; il y consacra toutes les ressources d'un génie habile, mais habile à la manière de ces princes dont Machiavel a fait ses héros.

Florence était riche et ses marchands continuaient d'être les banquiers des souverains de l'Europe. Cependant son gouvernement était celui qui présentait le moins de stabilité. Les Médicis y exerçaient une sorte de tyrannie mal dissimulée par l'éclat dont ils s'entouraient, par les institutions républicaines dont ils avaient pris à tâche de conserver les noms et l'apparence, enfin par l'encens unanime que leur prodiguait une pléiade de littérateurs, de savants et d'artistes. La mort de

Digitized by Google

Laurent en 1492, les pertes éprouvées par sa maison que l'Etat seul put soutenir aux dépens de son propre crédit, l'attitude embarrassée et la médiocrité de Pierre, son fils et son successeur, l'opposition d'un parti qui rêvait l'ancienne liberté, rendirent une révolution aisée et la firent pressentir.

Quant à Venise, elle était tout occupée de son commerce du Levant, et après s'être défendue contre les Turcs, elle essayait de tirer un profit réel de leurs conquêtes. Elle ne prêtait donc aux affaires du continent qu'une attention secondaire et distraite. Sa réserve la faisait généralement taxer d'égoïsme par les États voisins. Elle attendit que Charles VIII fût à Naples pour organiser la contre-ligue qui lui enleva sa conquête.

VIII. — Charles VIII était, au dire des Italiens qui ont laissé des portraits de lui, petit, de peu d'apparence, et lent à s'exprimer. Le goût du plaisir semblait le dominer, et on lui reprochait de n'aimer que la chasse, les chiens, les faucons et les chevaux. Les envoyés toscans ou vénitiens qui étaient à sa cour refusèrent longtemps de croire qu'il pût devenir un conquérant; ils reconnaissent pourtant qu'il montrait une certaine ardeur naturelle, qu'il assistait régulièrement aux réunions de son conseil et s'y réservait la décision [1].

Sollicité par les bannis napolitains qui conspiraient contre la branche aragonaise de Naples, il prit dès 1492 la résolution de faire valoir les droits que la maison d'Anjou lui avait légués, et sa décision prise, il y persista avec une volonté inébranlable. Il fut ensuite encouragé par les instances pressantes de Louis le More, ennemi juré de Ferdinand Ier. Il avait alors deux conseillers auxquels il accordait toute sa confiance, Étienne de Vesc, ancien chambellan devenu sénéchal de Beaucaire, et Briçonnet, ancien trésorier général des finances, qui devint évêque de Saint-Malo. Ces conseillers, qu'un envoyé florentin appelle les deux oreilles du roi, employèrent leur crédit à préconiser l'expédition. Mais ils n'étaient pas les seuls qu'eussent séduits les promesses des réfugiés italiens ou du seigneur de Milan. La jeune noblesse, c'est-à-dire l'armée, était dans les mêmes sentiments.

Près de deux années furent consacrées aux préparatifs néces-

[1] Voir la légation de Francesco de la Casa (Desjardins, tome Ier des *Négociations de la France avec la Toscane*), et le portrait fait par l'ambassadeur de Venise. (Baschet, p. 325.)

Digitized by Google

saires. L'entreprise, sans être officiellement annoncée, n'était un secret pour personne. Les États italiens s'en préoccupèrent et envoyèrent, Milan excepté, ambassade sur ambassade à la cour de France pour épier ses actes, deviner ses intentions, et conjurer un projet qui les menaçait tous. Les envoyés florentins ou autres, dont nous avons les correspondances, montrèrent infiniment d'habileté et d'esprit dans une série de négociations délicates et difficiles; mais rien ne prouve mieux que leur goût d'intrigues, leur embarras, leurs défiances mêlées d'illusions, et la duplicité de quelques-uns d'entre eux, combien faibles étaient en réalité les gouvernements qu'ils essayaient de servir.

Charles VIII envoya de son côté des agents au delà des Alpes. Il voulait isoler le roi de Naples, entraîner les différents États de la Péninsule dans une alliance offensive contre lui, ou obtenir au moins leur neutralité, mais une neutralité favorable, avec le passage libre sur leurs terres. Il rechercha surtout la cour de Rome. Comme il avait fait examiner ses droits sur l'Italie méridionale par le parlement, et que le parlement en avait déclaré la validité, il demanda une déclaration semblable au Pape, suzerain de la couronne de Naples. On comptait peu sur Alexandre VI, Espagnol de naissance et dont les Français avaient traversé l'élection; mais on espérait l'effrayer, en le menaçant de soutenir ses ennemis personnels qui étaient nombreux, et en demandant une réforme générale de l'Église, réforme désirée en France et sollicitée également par Maximilien et Ferdinand le Catholique.

Bien qu'on espérât aussi trouver en Italie des alliés et des ressources, on ne négligea rien pour avoir une armée nombreuse, bien équipée, et qui pût se suffire à elle-même. Les hommes d'armes ne manquaient pas. La difficulté était d'organiser l'artillerie, les chariots et les navires nécessaires. Il fallait aussi de l'argent, et pour s'en procurer on employa tous les moyens dont l'usage était ordinaire en pareil cas. On réduisit d'une demi-année les pensions que payait le roi; on demanda des avances aux trésoriers; on fit divers emprunts, à un taux d'ailleurs élevé, aux banques de Milan et de Gênes ou à des marchands italiens; enfin on imposa une contribution particulière, sous la forme d'emprunt forcé, au clergé, aux états du Languedoc et à plusieurs villes du royaume. Toutes ces négociations exigèrent du temps et n'eurent pas lieu sans difficultés;

Digitized by Google

Paris et d'autres villes présentèrent des remontrances, d'où les ambassadeurs italiens concluaient que la guerre n'était pas populaire et ne se ferait pas.

Les difficultés pécuniaires, la longueur inévitable des apprêts, la hardiesse de l'entreprise, l'incertitude que présentait l'état politique de l'Europe, devaient susciter une opposition naturelle. Quelques-uns des anciens conseillers de Louis XI, tels que M. d'Argenton (Comines) et le sire de Graville, grand amiral, exprimèrent leurs défiances et leurs craintes. Le duc de Bourbon vit avec regret l'abandon de la politique prudente qu'il avait suivie jusque-là, mais ni lui ni la duchesse n'étaient plus maîtres du gouvernement. Desquerdes soutint que si l'on voulait faire des conquêtes, il valait mieux les chercher dans les Pays-Bas qu'en Italie [1]. Cependant les opposants se tinrent généralement sur la réserve, et songèrent plus à modérer l'entraînement qu'à le combattre [2].

Le rendez-vous général fut indiqué à Lyon. Desquerdes, qui devait avoir le commandement, mourut avant le départ. Le roi résolut alors de se mettre en personne à la tête de ses troupes. Il arriva à Lyon au mois d'avril 1494; mais les préparatifs n'étaient pas achevés, et il dut y attendre plusieurs mois avant d'entrer en campagne. Les navires manquaient, et l'on dut en construire un certain nombre pour transporter une division et l'artillerie. Enfin le départ eut lieu au mois de septembre, bien qu'on n'eût pas encore réuni les tentes, les pavillons et autres objets nécessaires.

On n'avait reçu des États italiens que des réponses évasives ou peu favorables. Les principaux d'entre eux étaient effrayés et secrètement hostiles. Il est vrai qu'on tenait les clefs de la Péninsule. Gênes était comme une ville française. Le marquisat de Saluces ouvrait le passage des Alpes, car le marquis, étant vassal du Dauphiné, faisait hommage au roi. La Savoie et le Montferrat étaient gouvernés au nom de deux enfants, la Savoie par une princesse française, et le Montferrat par une princesse

[1] Lenglet-Dufrénoy. Préface de Comines.

[2] Les correspondances récemment publiées des envoyés italiens insistent beaucoup sur l'opposition que les projets de Charles VIII rencontrèrent. Ils refusèrent longtemps de croire à leur réalisation et les traitèrent de folie. Mais s'ils donnent sur les préparatifs des renseignements curieux et recueillis au jour le jour, leur témoignage n'en doit pas moins inspirer une défiance légitime. Ils étaient disposés, surtout ceux de Florence, à se faire de faciles illusions.

Digitized by Google

grecque alliée de la France. Les Grecs faisaient des vœux pour Charles VIII.

IX. — Le duc d'Orléans se rendit à Gênes pour attendre l'artillerie, qu'on transportait par le Rhône et la mer. Le roi prit avec le gros de l'armée la route de Grenoble, Suse, Turin, Asti et Casal. Les Alpes furent aisément franchies. Il sembla au début que ce fût un voyage de parade. Chaque séjour était une occasion de fêtes. Charles VIII fut accueilli à Turin et à Casal de la manière la plus brillante; il profita de cet accueil pour obtenir que la duchesse de Savoie et la marquise de Montferrat lui prêtassent leurs pierreries, qu'il engagea pour la somme de vingt-quatre mille ducats.

L'Italie s'émut. Ferdinand Ier de Naples avait essayé de désarmer le roi de France en offrant de lui faire hommage de sa couronne. La proposition n'ayant pas été agréée, il abdiqua en faveur de son fils Alphonse, qui était plus actif, plus populaire, et pouvait mieux rallier autour de lui les Italiens. Le nouveau roi décida Rome et Florence à signer une alliance défensive, et l'on prit des mesures communes pour défendre les passages de l'Apennin. Alphonse envoya son frère avec une flotte à Livourne, et son fils avec quelques milliers de soldats occuper la route par où les Français devaient entrer dans la Romagne.

Mais cette ligue, purement défensive, fut peu utile aux Napolitains. Alexandre VI et Pierre de Médicis ne voulaient pas aller jusqu'à se compromettre avec la France. Ils ne prêtèrent à leurs alliés qu'un concours restreint et ils le mirent à un prix élevé. Alexandre VI exigea que ses fils reçussent des fiefs dans le royaume de Naples et que le jeune prince napolitain Ferdinand employât ses armes à chasser de leurs châteaux quelques feudataires romagnols qu'il voulait dépouiller. Alphonse, obligé de se soumettre à ces exigences, dut chercher ailleurs de plus sûres et de plus puissantes alliances. Il envoya un ambassadeur au sultan, qui devait se croire menacé aussi par les Français. Charles VIII venait d'acheter les droits du dernier représentant des Paléologues au trône de Constantinople. Bajazet II pouvait craindre encore que le roi de France ne se servît contre lui de son propre frère, le prince Djem, qui après lui avoir disputé le pouvoir, s'était réfugié sous la garde des chevaliers hospitaliers de Rhodes. Cependant ces dangers

Digitized by Google

prétendus l'effrayèrent peu; il refusa de soutenir les Napolitains. Ce qu'il y eut de curieux, c'est qu'Alphonse ne fut pas seul à solliciter les armes du sultan. Alexandre VI, le chef même de la chrétienté, agit à Constantinople dans le même but[1].

Pendant que les Napolitains cherchaient ainsi sans grands succès à organiser des moyens de résistance, Charles VIII recevait à Asti la visite de Louis le More, avec l'invitation de se rendre à Pavie, où de nouvelles fêtes lui étaient préparées. Il fit dans cette dernière ville une entrée d'une magnificence extraordinaire, et alla ensuite visiter au fond du château le jeune duc Jean Galéas, arrivé au dernier terme d'une maladie de langueur. Louis le More assistait à l'entrevue. La duchesse Isabelle, fille d'Alphonse de Naples, se jeta aux pieds du roi, dont elle sollicita la protection pour ses deux enfants au berceau et la pitié pour son père. Charles VIII parut ému et embarrassé. Jean Galéas mourut cinq jours après. Le sénat de Milan écarta l'aîné de ses fils à cause de son âge, déclara que la seigneurie avait besoin d'être gouvernée par un homme fait, et donna la couronne ducale à Louis le More.

Louis le More avait désiré la présence des Français en Italie pour assurer le succès de cette usurpation préparée depuis longtemps, et dont il eût été empêché par le roi de Naples et les autres gouvernements italiens. Cette première ambition satisfaite, il montra moins d'empressement envers les alliés qu'il avait appelés. Les Français se mécontentèrent vite de ses allures réservées; ils se récrièrent sur sa duplicité et sa mauvaise foi. On fit courir le bruit qu'il avait empoisonné Jean Galéas, bruit de la dernière invraisemblance, mais qui s'accrédita généralement, tant les crimes de ce genre étaient alors communs dans la *vénéneuse* Italie. On discuta sa légitimité; on contesta le droit de la maison de Sforza à posséder le duché de Milan, sur lequel le duc d'Orléans avait des titres en sa qualité d'héritier des Visconti. Enfin le camp fut rempli de propos hostiles contre le nouveau seigneur de Milan « homme, dit Comines, très-sage (habile), mais fort craintif et bien souple quand il avoit peur, et homme sans foi s'il voyoit son profit pour la rompre ».

On agita le projet de passer une partie de l'hiver dans le Milanais pour mieux s'en assurer, ou même celui d'en entreprendre la conquête, pour ne pas laisser un ennemi derrière

[1] C'est à tort que le fait a été révoqué en doute. Christophe, *Histoire de la papauté au quinzième siècle*, tome II.

Digitized by Google

soi. Cette hésitation encouragea les Italiens à croire que le roi n'irait pas plus loin; le bruit de sa retraite prochaine courut à plusieurs reprises. Cependant il fut décidé que Louis le More accompagnerait Charles VIII, et que l'expédition serait immédiatement poursuivie.

Deux routes se présentaient, celle de la Romagne et celle de la Toscane. La première était la plus facile, au moins au début, mais l'armée napolitaine la gardait. La seconde exigeait un passage des Apennins. Ce fut elle que Charles VIII préféra, tant pour être à portée de son artillerie, dont la plus grande partie était transportée par mer, que pour s'assurer de la Toscane. Il voulait obliger la Toscane et Rome à renoncer à l'alliance napolitaine et à leur conduite embarrassée. Il comptait que sa seule présence suffirait pour amener Florence à se déclarer en sa faveur, malgré Pierre de Médicis. Il voulait enfin occuper quelques places pour passer l'hiver.

L'armée française entra donc dans la Lunigiane et franchit les cimes basses de l'Apennin vers Pontremoli par un froid de novembre et des chemins couverts de neige. Elle eût pu être arrêtée par les petits châteaux situés sur les bords de la Magra, mais ils ne furent pas défendus. Arrivée dans la plaine de Lucques sur le bord de la mer, elle rallia l'artillerie et les corps suisses, qui après avoir débarqué à Gênes, s'étaient avancés le long du golfe de la Spezzia. Ces Suisses avaient ouvert la campagne en détruisant à Rapallo les troupes de débarquement envoyées par l'amiral napolitain, le prince Frédéric. Leur vigueur et leur impitoyable usage de massacrer les prisonniers jetèrent l'effroi dans toute l'Italie, déshabituée depuis longtemps des guerres sanglantes.

La vue de quarante pièces de siége ou de bataille, d'un millier de petites pièces de montagne, de douze mille artilleurs et ouvriers avec huit mille chevaux [1], de seize cents hommes d'armes bardés de fer avec huit mille cavaliers d'ordonnance, sans compter les volontaires, de six mille Suisses pesamment armés, de six mille archers bretons, de six mille Gascons d'infanterie légère, armés de frondes et d'arbalètes, demi-nus et formés de longue main aux guerres d'aventure, du roi enfin qui s'avançait avec sa garde brillante et l'entourage de ses hauts dignitaires, inspira aux Italiens une terreur naturelle.

[1] L'artillerie française fait l'étonnement des envoyés vénitiens et florentins. (Baschet, p. 331; Desjardins, dépêches de Vespucci et de Capponi.)

Digitized by Google

Comines dit qu'ils n'entendaient point le fait de l'artillerie, tandis qu'en France on ne l'avait jamais si bien entendu. Guichardin exprime et partage l'étonnement que fit éprouver à ses compatriotes cette magnifique armée, animée surtout de sentiments si différents de ceux qui animaient les troupes italiennes. Car la discipline, l'obéissance, le dévouement au roi y étaient absolus, et d'un autre côté, malgré la distinction des rangs parfaitement établie, tout homme d'armes sentait sa valeur, les grades de lieutenant et de capitaine étant donnés au mérite.

Charles VIII ne rencontra aucun ennemi à la descente des Apennins. D'Aubigny, qu'il avait envoyé chasser les Napolitains de la route de Rimini et de la Romagne, n'eut également qu'à se présenter pour s'assurer le passage libre. Le jeune prince Ferdinand fut abandonné, à la seule vue d'une division française, par les condottieri qui l'accompagnaient, et forcé de battre en retraite.

Pierre de Médicis montra autant de faiblesse qu'il avait jusque-là montré d'imprudence. Les Florentins, qu'il avait compromis sans les défendre, l'obligèrent de se rendre au camp des Français pour y traiter au nom de la république. Il vint donc s'y excuser de l'alliance conclue avec Alexandre VI et le roi de Naples, et il s'efforça de racheter à force de soumission une conduite pleine de fausseté et de maladresse, car il n'avait cessé d'accabler la France de protestations et d'agir contre elle sans se résoudre à prendre les armes[1]. On lui demanda le passage libre sur ses États et la remise de plusieurs châteaux; il accorda tout. Mais quand il rentra à Florence, et qu'on apprit qu'il avait livré les places fortes, le peuple s'ameuta; on pilla ses palais et les objets d'art qui les ornaient. Il fut réduit à fuir sous un déguisement, à peine accompagné, et il dut chercher un asile à Venise.

Florence était dans une agitation extrême. La suspension du commerce avec la France y causait une grande souffrance; d'un autre côté l'abandon des places fortes était considéré comme une trahison. Pierre de Médicis n'avait jamais su se rendre populaire; il fut victime de son indécision et de sa faiblesse; le parti qui regrettait la liberté saisit cette occasion de le renverser. Ce parti s'appelait celui des *pénitents*, parce qu'il

[1] C'est évidemment ce qui ressort de toute sa diplomatie. (Desjardins, t. Ier.) Il avait reçu de Louis le More des avis très-clairvoyants.

Digitized by Google

avait à sa tête le dominicain Jérôme Savonarole, prédicateur plein de fougue qui exerçait un grand empire sur le peuple, et ne se contentant pas de prêcher la réforme des mœurs, travaillait au rétablissement du gouvernement populaire. Savonarole représentait Charles VIII comme le vengeur des tyrans et comme un fléau de Dieu envoyé pour punir les crimes de la Péninsule.

L'occupation des places de la Toscane par les Français ne devait être que provisoire; mais elle mécontenta le duc de Milan et les Vénitiens, qui la prétendirent contraire aux promesses du roi, Charles VIII s'étant engagé à borner ses prétentions et ses conquêtes au royaume de Naples. Louis le More saisit ce motif ou ce prétexte pour se retirer; il laissa cependant les troupes milanaises auxiliaires suivre l'expédition. Les Vénitiens commencèrent à sortir de leur indifférence apparente et à témoigner leurs inquiétudes.

En s'avançant dans la Toscane, Charles VIII rencontra une révolution à chaque pas. Lucques, Pise, furent traversées en triomphe. A Pise, les habitants se jetèrent à ses pieds, le supplièrent de les affranchir du joug de Florence, et de leur rendre leur liberté qu'ils avaient perdue depuis l'an 1406. Il leur promit tout ce qu'ils voulurent. « Et ce peuple, dit Comines, commença incontinent à crier Noël! Et vont au bout de leur pont de la rivière d'Arno qui est un beau pont, et jettent à terre un grand lion, qui estoit sur un grand pilier de marbre, qu'ils appelaient Major, représentant la seigneurie de Florence et l'emportèrent à la riviere; et firent faire dessus le pilier un roi de France une espée au poing, qui tenoit sous les pieds de son cheval ce Major, qui est un lion. » Comines ajoute malignement qu'ils traitèrent le roi deux ans après comme ils avaient traité le lion.

A Florence, Savonarole et les nouveaux chefs du gouvernement firent de grands honneurs à Charles VIII, malgré la défiance qu'inspirait la présence de son armée et le mécontentement que causait la liberté rendue aux Pisans. On désigna de part et d'autre des commissaires pour discuter les bases d'un traité, la république n'ayant pas accepté celui de Pierre de Médicis. Le roi voulut que la ville eût un Français pour gouverneur militaire. Les commissaires florentins s'y refusèrent et déclarèrent que leur pays n'était pas un pays conquis. Pierre Capponi déchira le projet de traité en présence de Charles VIII

Digitized by Google

et s'écria : « Sonnez vos trompettes, nous sonnerons nos cloches. » Le roi, pour éviter une lutte inutile et surtout une guerre de rues, où il eût perdu des hommes sans autre profit que d'irriter les Italiens, se contenta d'exiger un subside, la remise des principales forteresses de la Toscane pour quelques mois, et la promesse que la république prendrait les armes de France. Moyennant ces conditions, il reconnut *la liberté*, c'est-à-dire le nouveau gouvernement.

Trente-quatre jours conduisirent l'armée française de Florence à Rome, où elle entra le 31 décembre. Elle marchait sans beaucoup d'ordre, à cause de la saison, parce qu'elle n'avait ni logis ni vivres préparés, et qu'elle traînait avec elle un lourd attirail de bagages et d'artillerie. Mais en dépit des craintes que cette imprévoyance inspirait aux hommes tels que Comines, elle ne courut aucun danger, car elle ne trouva d'ennemis nulle part. Le roi fit encore une entrée triomphale à Sienne. On croyait rencontrer le prince Ferdinand de Naples avec les troupes pontificales sur la frontière des États romains. Ferdinand s'était vu forcé par ses propres troupes de rentrer à Rome. Ni Viterbe ni les autres forteresses ne furent défendues. Plusieurs cardinaux étaient ouvertement favorables ; l'un d'eux, le cardinal de la Rovère, évêque d'Ostie, accompagnait le roi depuis Lyon. La faction des Colonna était pour les Français ; celle des Orsini ne tarda pas à se déclarer également.

Comines était alors ambassadeur à Venise. La nouvelle de ces faciles succès lui inspira le regret d'avoir donné des conseils trop timides. Ce n'était pas qu'il s'étonnât beaucoup de voir les condottieri trahir la cause qu'ils avaient embrassée, car, dit-il, « en Italie les seigneurs et les capitaines ont sans cesse pratique avec les ennemis et grand peur d'être les plus faibles. » Alexandre VI prétendait que les Français étaient venus avec des éperons de bois, et n'avaient eu d'autre peine que d'envoyer leurs fourriers la craie à la main pour marquer leurs logis.

Charles VIII demanda au Pape le passage libre de l'État romain et la reconnaissance de ses droits au trône de Naples. Alexandre VI aurait voulu fuir avec les cardinaux ; mais les défections l'obligerent à ouvrir les portes de Rome, d'où le prince Ferdinand sortit d'un côté pendant que les Français arrivaient de l'autre. Le roi, au-devant duquel se rendirent plusieurs cardinaux et les principaux personnages de la ville, y

Digitized by Google

entra tout armé, et six heures furent employées au défilé de ses troupes et de ses canons [1].

Le Pape s'était enfermé avec cinq cardinaux au château Saint-Ange. Il trouvait à Rome et dans le sacré collége une double opposition, l'une politique de la part des amis de la France, l'autre personnelle ; car sa vie passée était loin d'être sans reproche, et son élévation à la tiare pouvait passer de plusieurs manières pour un scandale. Ses ennemis demandèrent sa déposition. Le cardinal de la Rovère pria Charles VIII de convoquer un concile pour le mettre en jugement. Savonarole préchait de son côté la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres. Mais le roi et son conseil craignirent de faire un schisme s'ils entreprenaient en un pareil moment une réforme de l'Église, quoiqu'on la jugeât « une très-bonne, grande et sainte besogne ». Comines, qui la croyait désirable, est d'avis qu'on fit mieux *d'appointer*.

Le roi ne voulut pas non plus suivre le conseil qu'on lui donnait de forcer le Pape dans le château Saint-Ange. Il préféra employer des moyens plus doux, et obtint en effet un traité qui fut signé le 16 janvier 1495. Alexandre VI reçut en grâce ses sujets rebelles, donna le chapeau de cardinal à deux prélats français, dont l'un était l'évêque de Saint-Malo, livra deux citadelles, et remit à Charles VIII le prince turc Djem, qui était alors sous sa garde ; mais en faisant ces concessions, il refusa de céder sur le point essentiel, c'est-à-dire de se prononcer sur l'investiture du royaume de Naples. Le roi se contenta d'avoir garanti la sûreté de sa marche. Il assista à un consistoire et aux fêtes de l'Église, puis il prit la route de Naples par Geprano et San-Germano.

Le traité romain fut, il est vrai, assez mal exécuté. Le prince Djem mourut, et le bruit courut qu'on l'avait empoisonné avant de le remettre aux mains du roi. César Borgia, qui avait été donné en otage, s'enfuit presque aussitôt du camp des Français.

Un symptôme plus grave des hostilités prochaines qu'on devait rencontrer fut l'apparition de Fonseca, ambassadeur de Ferdinand le Catholique. Au moment où Charles VIII entrait sur le

[1] La France militaire garda longtemps le souvenir de cette entrée dans la Ville éternelle. « C'étoit, dit plus tard Brantôme en parlant de Charles VIII dans sa *Vie des grands capitaines*, un vray tremblement et foudre de guerre... Allez-moi trouver jamais roi de France qui ait fait de ces coups, lors que Charlemagne. »

Digitized by Google

territoire napolitain, l'envoyé espagnol vint lui reprocher d'attaquer sans raison une branche de la maison d'Aragon, et déchira en sa présence de ses propres mains le traité que son maître avait signé à Barcelone.

Cependant les Français poursuivirent leur marche. La terreur se répandait à leur approche, et l'on faisait courir ces bruits de prodiges prétendus qui de tout temps ont annoncé en Italie les grandes calamités publiques. Alphonse II, qui s'était rendu odieux par ses cruautés, abdiqua avec une précipitation folle, par lâcheté, au dire de Comines. Il courut s'enfermer dans un couvent de Sicile, laissant à son fils Ferdinand II une couronne près de lui échapper.

Les Français mirent vingt-six jours de Rome à Naples, marche dont la célérité parut extrême, d'autant plus qu'ils vivaient aux dépens des pays qu'ils traversaient. Mais c'était un voyage plutôt qu'une conquête ; les chevaliers endossaient rarement le harnais. Il n'y eut guère de résistance qu'au mont Saint-Jean, à l'entrée des montagnes ; le château fut battu par l'artillerie, enlevé en huit heures et la garnison passée au fil de l'épée. Les troupes napolitaines ne firent que reculer et se débander d'étape en étape. Le 20 février, la trahison du Milanais Trivulce livra les portes de Capoue. Le 21, Ferdinand s'enfuit de Naples. Le 22, Charles VIII y entra, ayant fait, au rapport de Guichardin, mieux que César, car il avait vaincu sans avoir vu.

Le royaume se soumit avec une facilité sans exemple. Les Aragonais ne conservèrent que trois forteresses, le château Neuf, le château de l'OEuf à Naples et celui de Gaëte, plus cinq villes du midi, Brindes, Bari, Otrante, Gallipoli et Reggio. Presque tous les seigneurs vinrent faire hommage à Charles VIII. La terreur des armes françaises s'étendit au delà du détroit de Brindes ; les populations grecques et albanaises s'agitèrent, et le sultan commença à se croire menacé.

Les trois châteaux qui résistaient encore furent assiégés, battus en brèche par l'artillerie et forcés de se rendre au bout d'un mois. Les Français s'emparèrent des arsenaux et des richesses de toute espèce qu'ils trouvèrent entassées dans le château Neuf de Naples. Mais les places du midi, attaquées par des détachements insuffisants, continuèrent de résister.

Le roi distribua les terres du domaine napolitain et les grandes dignités du royaume à ses compagnons et aux barons exilés

Digitized by Google

qu'il réintégra. Il était obligé de satisfaire l'avidité des siens et celle de ses alliés. Cependant, pour ne pas s'aliéner les habitants du pays, il valida tous les contrats antérieurs, confirmant ainsi la propriété des biens acquis par les anciens partisans de la maison d'Aragon, et il annonça une diminution d'impôts.

Ces mesures n'eurent pas l'effet qu'il avait désiré. Les barons du parti angevin, autrefois dépouillés, auraient voulu des représailles. Il y eut bientôt des défections éclatantes. Le peuple ne tarda pas non plus à sentir le poids de la conquête. Il avait témoigné une joie bruyante à l'arrivée de Charles VIII, et il passa avec la mobilité italienne de son premier enthousiasme à des sentiments très-opposés. Les Français d'ailleurs le ménagèrent peu. Ils ne cachaient pas leur dédain pour une nation qui n'avait pas su combattre. Le roi et ceux qui l'entouraient ne parurent occupés qu'à se délasser de la guerre par des fêtes, des tournois et des plaisirs, au milieu de palais et de parcs magnifiques où ils trouvaient toutes les séductions d'un climat nouveau [1].

X. — Pendant ce temps l'orage se formait derrière eux, L'Italie et l'Europe avaient suivi leur progrès avec une anxiété croissante. On avait d'abord refusé de croire que le roi s'avançât aussi loin, puis qu'il fit la conquête de Naples. Peu à peu les yeux s'étaient ouverts, et la réalité avait dissipé les illusions.

Tous les États italiens entretenaient des ambassadeurs à Venise; l'Empereur et le roi d'Espagne y envoyèrent aussi les leurs. Venise avait commencé par demeurer spectatrice des événements; même, comme elle convoitait plusieurs villes maritimes du royaume de Naples, dont la possession eût complété pour elle celle des ports de l'Adriatique, elle s'était d'abord montrée disposée à sacrifier à cette ambition l'indépendance de l'Italie. Mais quand elle vit Charles VIII occuper les places fortes de la Toscane, elle se mit à pencher du côté opposé. La coalition fut alors organisée par Louis le More. Il avait réalisé son ambition; il avait obtenu la couronne ducale de Milan et la ruine des princes aragonais de Naples. Il n'attendait plus rien des Français, et même il commençait à les craindre, car il redoutait les prétentions avouées du duc d'Orléans sur son duché, et il voyait Trivulce, son ennemi personnel, en grande faveur auprès de Charles VIII. On lui avait refusé, outre les places de l'Apennin dont il avait demandé la garde, Tarente sur

[1] Journal d'André Delavigne, dans les Annales de Cimber et Danjou.

Digitized by Google

laquelle il invoquait des droits. Avec son génie d'intrigue, il fut l'âme d'une ligue dans laquelle entrèrent non-seulement Venise, le Pape et plusieurs petits princes italiens, comme le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue, mais encore Maximilien et Ferdinand d'Espagne.

Comines, ambassadeur du roi auprès de la République, était chargé de surveiller ces menées. La description qu'il a laissée de sa réception, de la ville et de son opulence, du sénat, émule de l'ancien sénat de Rome, forme un des chapitres les plus intéressants de ses Mémoires. Il est pénétré d'admiration pour le gouvernement et la grandeur de Venise *la dominante*, comme on l'appelait alors. Les autres politiques du temps, Machiavel en tête, ont tous rendu à la seigneurie le même hommage. Lorsque Florence, redevenue libre après le passage de Charles VIII, chercha un modèle pour son gouvernement, les plus éclairés de ses citoyens tournèrent les yeux sur celui que Venise leur présentait.

Les Vénitiens furent atterrés à la nouvelle que le château de Naples s'était rendu. Les sénateurs « m'envoyèrent querir un matin, dit Comines. Je les trouvai en grand nombre, comme de cinquante ou de soixante en la chambre du prince qui estoit malade, et là (le prince) me conta ces nouvelles, de visage joyeux ; mais nul en la compagnie ne se sçavoit feindre si bien comme lui. Les uns estoient assis sur un marchepied des bancs et avoient la tête appuyée entre leurs mains ; les autres d'une autre sorte, tous démontrans avoir grande tristesse au cœur. Et croy que quand les nouvelles vinrent à Rome de la bataille perdue à Cannes contre Annibal, les sénateurs qui estoient demeurés n'estoient pas plus ébahis ni plus épouvantés qu'ils estoient ; car un seul ne fit semblant de me regarder ni ne me dit un mot que luy, et les regardois à grande merveille. »

La ligue, qui se négociait depuis quatre mois, fut immédiatement conclue. Les cinq puissances, Milan, Rome, Venise, l'Empire et l'Espagne, signèrent, le 31 mars, un traité définitif, se garantirent réciproquement leurs territoires, et s'engagèrent à entretenir à frais communs trente-cinq mille cavaliers et vingt mille fantassins pendant vingt-cinq ans. Elles se promettaient en outre, mais par des articles secrets, de travailler au rétablissement de Ferdinand II à Naples et d'attaquer la France sur plusieurs points. L'histoire ne présentait guère d'exemple d'une coalition aussi forte et aussi sérieusement organisée.

Digitized by Google

« La ligue, continue Comines, fut conclue un soir bien tard. Le matin me demanda la seigneurie, plus matin qu'ils n'avoient de coutume. Comme je fus arrivé et assis, me dit le duc qu'en l'honneur de la sainte Trinité ils avoient conclu ligue avec notre saint-père le Pape, les rois des Romains et de Castille, eux et le duc de Milan... Et estoient assemblés en grand nombre, comme de cent ou plus. Et avoient les têtes hautes, faisoient bonne chère, et n'avoient point contenances semblables à celles qu'ils avoient le jour qu'ils me dirent la prise du château de Naples [1]. »

Les coalisés avouaient un double but, qui était de défendre la chrétienté contre les Turcs, et les États italiens contre toute atteinte portée à leur indépendance. Mais de ces deux objets, le premier était un mensonge; car les Vénitiens traitèrent aussitôt avec le sultan, et lui livrèrent les secrets des complots tramés dans la Grèce et l'Albanie. Un ambassadeur ottoman, qui se trouvait à Venise, assista publiquement aux fêtes que la seigneurie célébra en l'honneur de la signature du traité.

Comines fut effrayé du danger que courait le roi, à une si grande distance de la France, sans une flotte capable de l'y ramener par mer, et avec la certitude de rencontrer au retour une armée ennemie prête à lui fermer les passages de l'Apennin. Il l'avertit de la nécessité de hâter sa retraite. Charles VIII voulut encore frapper les Napolitains avant son départ du spectacle d'une entrée triomphale, où il parut le globe d'une main, l'épée de l'autre, en costume d'empereur d'Orient, le 12 mai 1495. Le 20 du même mois, il reprit la route du nord avec une moitié de ses troupes, laissant l'autre sous les ordres de Gilbert de Montpensier, de la maison de Bourbon, qu'il nomma vice-roi. Les forteresses demeuraient occupées par des garnisons françaises. Néanmoins l'empressement des hommes d'armes qui regagnaient la France et les regrets de ceux qui restaient semblèrent de mauvais augure pour la durée d'une conquête qui ne datait que de trois mois. On n'occupait même ni Reggio, ni Brindes, ni Otrante, dont on eût eu, suivant Comines, le temps de s'emparer.

XI. — Le roi partit avec douze mille hommes. Il en laissait épars à Naples et dans les différentes places du royaume douze à quinze mille environ. C'était s'exposer que de partager ainsi

[1] Comines, liv. VII.

Digitized by Google

ses forces, car on mettait en péril le corps d'armée et les garnisons, mais les Français ne faisaient à peu près aucun compte des Italiens. Ils ne craignaient que les trahisons, les vengeances secrètes, quelques coups de stylet ou de poignard. Ils étaient disposés à croire à tous les bruits d'empoisonnements ou d'assassinats prétendus ordonnés par les princes d'Italie ; Comines ne pouvait les persuader que les armements de ces princes fussent sérieux. Si l'on revenait, c'était pour ne pas être arrêté par les Impériaux ou les Espagnols ; l'irritation était au comble contre ces derniers, qu'on accusait d'avoir violé leur foi.

La marche, qu'on avait jugée rapide à l'aller, fut accélérée au retour. Charles VIII ne fit que traverser Rome. Alexandre VI avait quitté le Vatican, s'était retiré à Orvieto, et se tenait prêt à fuir à Venise. Le roi aurait pu le punir de n'avoir pas observé le traité et d'être entré dans la coalition. Mais il voulait ménager la cour romaine, et il lui remit les deux places fortes qu'il tenait en gage.

Comines, qui le joignit à Sienne, trouva la marche encore trop lente à son gré. Cependant on fut retardé de nouveau par les démêlés de Pise et de Florence, et les sollicitations des Siennois et des Pisans qui voulaient avoir des capitaines français. Charles VIII leur en accorda. Il laissa des garnisons dans plusieurs petits châteaux, au risque de s'affaiblir. Il se flattait de l'espoir que la présence de ces garnisons lui assurerait l'obéissance de la Toscane, et particulièrement de Florence. Il était mécontent des Florentins et de leurs prétentions, mais il les tenait par la crainte d'une restauration des Médicis. Il reçut leur soumission ; il consentit même à écouter les remontrances que lui fit Savonarole. Ce dernier ne cessait de le croire conduit par la main de Dieu, mais ajoutait qu'il aurait *en bref un coup de fouet,* pour n'avoir ni réformé l'Église ni empêché ses soldats d'opprimer les Italiens.

A Sarzane, au pied des Apennins, commencèrent les plus grandes difficultés du retour. Un détachement fut envoyé vers Gênes, qui se montrait hostile depuis la défection du duc de Milan. On espérait déterminer dans la ville une conspiration en faveur de la France. Non-seulement elle n'eut pas lieu, mais le détachement français fut maltraité par les troupes de débarquement d'une flotte aragonaise.

A Pontremoli, les Suisses, qui avaient une vengeance à exercer contre les habitants, mirent tout à feu et à sang sans s'inquiéter

Digitized by Google

d'aggraver la situation déjà critique de l'armée. Or on était au pied des Apennins, qu'il fallait traverser avec la certitude de rencontrer les troupes de la coalition de l'autre côté.

Les Vénitiens étaient convenus de n'entrer en campagne qu'autant que le duc de Milan serait attaqué. Or les Français, irrités de la trahison de Louis le More, parlaient hautement de lui enlever le duché et de le donner au duc d'Orléans, qui était resté à Asti avec une garnison pour surveiller l'Italie du nord. Ils avaient un parti ou pratiquaient des intelligences dans plusieurs villes du Milanais. Louis le More s'étant avancé avec des troupes du côté d'Asti, quelques capitaines français sortirent de la place et s'emparèrent de Novare, qu'une trahison leur livra. Cette occupation de Novare, à laquelle on se borna, car on n'osait se fier aux avis qu'on recevait de Pavie et d'autres villes, compromit la retraite du roi en attirant l'armée vénitienne en Lombardie. Trente-cinq mille hommes environ [1], commandés par le marquis de Mantoue, vinrent occuper la rive droite du Pô et les vallées adjacentes, jusqu'au pied des Apennins. Les quatre cinquièmes étaient composés de troupes vénitiennes ou au service de Venise. Le reste était Milanais. On y comptait aussi quelques soldats allemands, mais en petit nombre, les contingents de Maximilien ne s'avançant qu'avec une lenteur extrême.

Trivulce était un banni de Milan qui s'était mis au service des rois de Naples en haine de Louis le More, et qui maintenant servait Charles VIII. Il conseilla de soulever la population du duché en proclamant le jeune Galéas, fils enfant du malheureux prince dont le roi avait vu l'agonie au château de Pavie. Charles VIII refusa de suivre cet avis, pour ne pas porter atteinte aux droits que le duc d'Orléans prétendait sur Milan.

La plus grande difficulté du passage de l'Apennin consistait dans le transport de l'artillerie. On songea un instant à enclouer les gros canons, mais la proposition en fut vivement repoussée, et le transport tenté à tout hasard. Les Suisses offrirent de s'atteler aux pièces pour racheter leur désobéissance à Pontremoli. Les chemins étaient à peine praticables pour des mulets. Il fallut qu'une partie de l'armée taillât le roc afin de les élargir et de les aplanir. On avait surtout quatorze gros canons

[1] C'est Comines qui donne ce chiffre. Toutefois c'était le chiffre des cadres, et Guichardin constate que les cadres des armées italiennes étaient rarement au complet.

Digitized by Google

d'un poids énorme. « Ces Allemands, dit Comines, ce sont les Suisses qu'il désigne sous ce nom, se couploient deux à deux, de bonnes cordes, et s'y mettoient cent et deux cents à la fois; et quand ceux-là estoient las, il s'y en mettoit d'autres. Nonobstant cela, y estoient aussi les chevaux de l'artillerie; et toutes gens qui avoient train, de la maison du roi, prestoient chacun un cheval pour cuider passer plus tôt. Mais si n'eussent esté les Allemans, les chevaux ne l'eussent jamais passée. Et à dire la vérité ils ne passèrent point l'artillerie seulement, mais toute la compagnie; car autrement, si n'eût été ce moyen, âme ne fust passée [1]. » Enfin l'obstacle fut vaincu avec cet entrain de gaieté qui frappait les Italiens encore plus que la valeur française. L'imprévoyance, il est vrai, était telle, que l'avant-garde, commandée par le maréchal de Gié, ayant passé la première, se trouva séparée de plusieurs marches du reste de l'armée et en grand danger d'être écrasée par l'ennemi.

Les Italiens restèrent immobiles dans la vallée du Pô et n'attaquèrent point. Ils étaient peu unis, chose inévitable dans une armée de coalition composée d'éléments hétérogènes. Le marquis de Mantoue et les provéditeurs de Venise ne dirigeaient pas à leur gré les petits princes et les condottieri, dont plusieurs n'avaient jamais vu de guerre sérieuse. Aussi les chefs n'étaient-ils pas tous, malgré la supériorité de leurs forces, d'avis d'engager le combat; quelques-uns pensaient que puisqu'on avait obligé les Français à quitter Naples au plus vite, on pouvait se contenter de les poursuivre et de leur faire hâter la retraite.

Tout se borna d'abord à de petites escarmouches tentées par les estradiots, cavaliers grecs ou albanais armés à la légère, que Venise prenait à son service depuis les guerres de Turquie, et qui étonnèrent les Français par leur costume à demi oriental, la rapidité de leurs évolutions, la hardiesse de leurs attaques, enfin par leur férocité; ils avaient l'habitude de couper, comme les Turcs, les têtes de leurs ennemis. Cette expédition d'Italie était pour les compagnons de Charles VIII un voyage de découverte, où ils rencontraient à chaque pas un spectacle nouveau.

Cependant les deux armées se trouvèrent en présence dans une vallée étroite sur les bords du Taro qui descend de l'Apennin, à peu de distance de Fornoue. Charles VIII devait craindre

[1] Comines, liv. VIII, chap. v.

Digitized by Google

d'engager un combat; il n'avait en tout que huit à neuf mille hommes, fatigués d'une marche pénible, et son camp était embarrassé de plus de six mille sommiers, ou chevaux et mulets portant des bagages. Il chargea Comines d'entrer en pourparlers avec le marquis de Mantoue et les provéditeurs vénitiens; mais on était à portée de canon et si avancés qu'un engagement était difficilement évitable. Reculer eût paru une lâcheté d'un côté ou de l'autre.

Il y avait déjà quelque temps qu'on se tirait des décharges d'artillerie, interrompues par des envois de parlementaires, quand le comte de Caïazzo, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes milanais, se jeta, malgré le marquis de Mantoue, sur le centre des troupes françaises, espérant enlever le roi qui s'y trouvait peu accompagné, avant que les deux ailes, un peu trop écartées, pussent se replier et le secourir. En effet, les Français étaient partagés en trois corps qui pouvaient difficilement se soutenir, et ils eussent couru de grands périls s'ils eussent rencontré un ennemi plus exercé. Mais les Italiens n'avaient pas l'habitude des batailles rangées, et ne savaient combattre qu'en lançant des escadrons les uns après les autres. Leurs rangs furent rompus; ils ne purent se rallier; le premier bataillon repoussé entraîna la déroute de ceux qui suivaient, et il ne fallut qu'un quart d'heure pour décider le gain de la journée. Charles VIII, armé de pied en cap et monté sur un magnifique coursier noir, s'exposa et paya bravement de sa personne. Les gens d'armes français poursuivirent l'ennemi pendant trois quarts d'heure, sans se débander à cause de leur petit nombre et en ayant soin de ne faire aucun prisonnier, de peur de retarder la marche et de tomber dans la faute commise à Guinegate. Les Suisses repoussèrent de leur côté les estradiots, qui s'étaient jetés sur les tentes et les bagages, et en avaient déjà pillé une partie.

Telle fut la bataille de Fornoue. Elle coûta aux Italiens un peu plus de trois mille hommes. Les Français n'y firent que des pertes légères, mais ils se contentèrent d'avoir eu l'honneur de la journée et de s'être assuré un libre passage pour le retour. Comme ils craignaient de manquer de vivres et de munitions, ils s'empressèrent de gagner Asti, marchant avec toute la hâte que comportaient les mauvais chemins, l'absence de guides et les charrois pénibles de l'artillerie. Les Suisses formaient l'arrière-garde, pendant que les vaincus de Fornoue suivaient à

Digitized by Google

une journée de distance. L'armée courut des dangers continuels, tantôt séparée en deux par une rivière dont les pluies faisaient un torrent, tantôt obligée de passer sous le feu d'une place ennemie. Les hommes d'armes étaient sans argent, las de l'Italie, impatients de revoir la France et d'échapper aux fièvres qui commençaient à les décimer. Comines, toujours chargé de négocier avec les chefs de la coalition, ne recevait aucun ordre et ne savait plus quelle conduite tenir. De toutes parts venaient des nouvelles fâcheuses, de Naples où Montpensier perdait du terrain, de Toscane où les chefs des garnisons françaises se voyaient déjà réduits à vendre leurs châteaux aux Florentins. Enfin on atteignit Asti, où on trouva des vivres, des habillements, des munitions, et le repos nécessaire après des marches si difficiles et si aventurées.

Louis le More et le marquis de Mantoue, abandonnant la poursuite du roi, menèrent les forces de la coalition assiéger Novare. Le duc d'Orléans avait rassemblé dans cette ville jusqu'à sept mille cinq cents hommes, dont une partie arrivés de France nouvellement, mais n'avait pu y réunir les approvisionnements nécessaires pour soutenir un siége de quelque durée. Charles VIII perdit un mois à Asti et à Turin avant de lui porter secours. Il était d'ailleurs obligé de donner du repos à ses troupes et préoccupé d'armer à Gênes une petite flotte pour secourir les châteaux de Naples. Pendant ce temps, des lansquenets allemands arrivèrent au camp de Louis le More; c'était une infanterie nouvellement organisée et qui jouissait d'une grande renommée. Charles VIII, n'ayant pas assez de gens de pied pour soutenir la lutte, se décida, mais un peu tardivement, à envoyer le bailli de Dijon faire en son nom de nouvelles levées chez les Suisses.

Novare fut menacée de la famine : ce danger et le désir où l'on était de part et d'autre d'éviter un nouveau combat, amenèrent à négocier d'une manière plus sérieuse qu'on n'avait fait d'abord. Quinze jours de pourparlers aboutirent à un accord avec le duc de Milan. On commença par signer une trêve ; le duc d'Orléans obtint de sortir de la place. Puis on stipula la sortie de la garnison, déjà réduite de deux mille hommes et hors d'état de supporter plus longtemps les privations qu'elle endurait. Elle avait été forcée de manger ses chevaux. Les soldats, malades et défaits, pouvaient à peine se traîner jusqu'à Verceil. Le traité, signé le 10 octobre dans cette dernière ville,

Digitized by Google

rendit Novare à Louis le More, qui prit l'engagement d'abandonner ses alliés. Comines énumère un certain nombre de conditions qu'on lui imposa, mais qui étaient insignifiantes ou illusoires. Au fond, on était forcé de traiter, parce que l'hiver approchait, qu'on manquait d'argent, et qu'on voulait « *se départir honorablement* ».

Pendant qu'on négociait le traité de Verceil, il arriva tout à coup plus de vingt mille Suisses; jamais il ne s'en était rassemblé à la fois un pareil nombre. On disait que presque tous les hommes valides avaient quitté les montagnes. « Et fallut, dit Comines, défendre l'entrée du pays de Piémont, pour n'en laisser plus passer, ou bien les femmes et les enfans y fussent venus. » Des curés marchaient à la tête de leurs paroisses; un évêque, celui de Sion, les accompagnait. Ils accouraient, attirés par l'appât de la solde et du gain que la France leur offrait en Italie. Comines n'avait jamais vu d'hommes si beaux ni si forts. Mais il n'existait plus de raison de recommencer une guerre terminée et dont on était las. On ne put s'empêcher aussi de se défier de pareils auxiliaires, plus nombreux à eux seuls que le reste de l'armée, et prêts à imposer leurs services. Quelques-uns menaçaient tout haut d'enlever le roi et de le faire marcher à leur tête. Il fallut pour les apaiser et les renvoyer leur promettre trois mois de solde, dont on leur garantit le payement en leur livrant des otages.

Charles VIII repassa les Alpes avec un reste de troupes débandées, mais son arrivée à Lyon fut célébrée par des fêtes et des tournois, et la France ne vit de cette longue promenade militaire que la gloire.

XII. — Comines fut dépêché à Venise et à Milan, qu'il entreprit en vain d'intéresser au maintien d'un gouvernement français à Naples. Les Vénitiens préféraient le rétablissement des princes de la maison d'Aragon, qui inspiraient moins d'appréhensions à l'Italie, et dont ils espéraient obtenir les villes maritimes de la Pouille. Leur amiral Grimani avait débarqué sur la côte de cette province, avant même que Charles VIII eût franchi Capoue. Ils venaient en outre d'y envoyer le marquis de Mantoue, aussitôt après le traité de Verceil et l'abandon de Novare. Ils offrirent, si la France voulait leur reconnaître la possession des villes de la Pouille, de négocier un arrangement par lequel Ferdinand d'Aragon, redevenu maître de Naples,

Digitized by Google

aurait fait hommage à Charles VIII, et ils s'engagèrent à obtenir pour cet accord l'adhésion du Pape. La paix rétablie de cette manière, on eût fait une ligue générale contre les Turcs. Mais Comines n'avait pas de pouvoirs pour traiter sur cette base, et cet abandon déguisé du royaume de Naples eût été jugé injurieux en France. Il ne put donc rien obtenir. Il ne fut pas beaucoup plus heureux auprès du duc de Milan, qui trouvait des prétextes pour ne pas exécuter les clauses accessoires du traité de Verceil.

Dans la réalité le royaume de Naples était déjà à demi perdu. Dès que les habitants avaient appris la conclusion de la ligue, dès qu'ils avaient vu Charles VIII se retirer avec une moitié de ses troupes et les flottes de Venise et de l'Aragon approcher de leurs côtes, ils s'étaient agités et avaient manifesté des sentiments hostiles. Quelques jours après le départ du roi, le fameux Gonzalve de Cordoue, un des vainqueurs de Grenade, débarqua dans la Calabre avec Ferdinand II, la souleva et y occupa Reggio et Seminara. D'Aubigny, nommé par Charles VIII connétable de Naples, les battit près de Seminara et les obligea, le prince à se rembarquer, Gonzalve à s'enfermer dans Reggio. Mais au mois de juillet Ferdinand fit une seconde tentative sous les murs mêmes de la capitale, dont une insurrection populaire lui ouvrit les portes. Le vice-roi Montpensier, qui avait fait la faute de sortir de la ville, ne put y rentrer et ne garda plus que les châteaux. Aussitôt le parti aragonais releva la tête de tous côtés; la bannière française fut abattue dans la plupart des villes et remplacée par celle d'Aragon. Les Colonna passèrent à l'ennemi; beaucoup d'Italiens auxiliaires suivirent leur exemple. Le vice-roi se défendit dans le château de Naples, mais ne fut pas secouru; la flottille équipée à Gênes par Charles VIII ne put arriver jusqu'à lui. Il fut mal secondé par les capitaines des autres garnisons, qui manquaient eux-mêmes de troupes et d'argent. Il finit par être dans l'obligation de se retirer, après avoir perdu une partie de ses soldats, et les châteaux capitulèrent après sa sortie (octobre 1495). Ferdinand recouvra sa couronne, aux acclamations des Napolitains.

Montpensier réunit les principaux détachements français et alla tenir la campagne dans la Pouille, dont ses lieutenants occupaient encore toutes les places. Ferdinand l'y suivit et y fut joint par les troupes vénitiennes du marquis de Mantoue. Les Vénitiens, non contents d'envoyer des auxiliaires à la

Digitized by Google

maison d'Aragon, lui avancèrent l'argent dont elle avait besoin, et se firent donner en nantissement les villes maritimes de la Pouille. On s'observa pendant une partie de l'année 1496. Malheureusement les Français et leurs alliés continuaient de ne recevoir ni argent ni renforts. Les Suisses désertaient faute de paye. Charles VIII ne trouva que quarante mille ducats à leur envoyer quand déjà tout était perdu. La France négligea de profiter des divisions qui éclataient dans toutes les parties de l'Italie; elle aurait pu s'attacher quelques-uns des petits princes ou des condottieri, elle n'en fit rien. Montpensier dut s'enfermer dans la petite ville d'Atella, où il se vit bloquer par Ferdinand et Gonzalve. Comme il avait les communications et les vivres coupés, il capitula le 21 juillet 1496. Il livra son artillerie, promit l'abandon des dernières places françaises, et n'obtint qu'à cette condition la liberté de se retirer lui et ses alliés italiens, avec une amnistie pour les Napolitains qui avaient servi la France. Les soldats étaient réduits à l'état le plus misérable; le dénûment et un été fiévreux achevèrent de les décimer; il continua d'en perdre beaucoup avant de pouvoir les rembarquer.

Venose et Tarente, que ses lieutenants défendaient encore, se rendirent en vertu de cette capitulation. Le commandant de Gaëte continua de tenir un certain temps, et déclara qu'il voulait attendre les ordres du roi. Plusieurs capitaines ne crurent pouvoir sauver leur honneur qu'en se mettant à la tête de leurs compagnies et en se frayant un passage la lance au poing. Louis d'Ars et Guillaume de Villeneuve traversèrent ainsi toute l'Italie et rentrèrent en France, où on les accueillit avec admiration. La retraite de Louis d'Ars fut considérée longtemps comme un des beaux faits d'armes de notre histoire. La première guerre d'Italie a été la croisade de ce siècle. Ses souvenirs devaient rester longtemps nationaux et populaires. La tradition ne tarda pas à faire du jeune roi qui l'avait entreprise le modèle de la chevalerie, et de ses premiers héros, de la Trémouille qui commandait les Suisses aux Apennins, de Bayard qui combattait à Fornoue, des héros de légende et d'épopée.

Ce qui devait aussi perpétuer ces souvenirs, c'est que les hommes d'armes rapportaient avec eux les dépouilles de la Péninsule. C'étaient des étoffes, des tableaux, des meubles, qui servirent à orner les châteaux et qui excitaient encore l'admiration

Digitized by Google

de Brantôme à la fin du siècle suivant. Charles VIII ramena d'Italie des peintres et des architectes, premiers ouvriers de la renaissance des arts dans la France, qui était uniquement couverte de monuments gothiques. Il enleva même des palais et des châteaux de Naples des bronzes, des marbres et des antiques; mais les vaisseaux qui portaient ces objets précieux tombèrent aux mains de marins génois et aragonais.

XIII. — L'année 1496 se passa pour la France dans une inaction complète, comme si elle eût eu à se reposer d'une entreprise qui avait étonné l'Europe. Le roi reprit sa vie de plaisirs accoutumés. L'insouciance même qu'il montra pour les troupes laissées dans le royaume de Naples en présence d'ennemis qui n'étaient ni redoutables ni nombreux, justifia le reproche de légèreté depuis longtemps dirigé contre lui.

Ce n'était pas que les projets sur l'Italie fussent abandonnés. Tout le monde était d'accord sur un point, à savoir que l'honneur du pays y était engagé. Pendant deux ans on ne s'occupa que de les remanier et d'en former de nouveaux. Les derniers revers n'avaient pas fait oublier la facilité des premiers succès; on espérait profiter de l'expérience acquise et de circonstances qui étaient loin d'être toutes défavorables.

La coalition de 1495 s'était dissoute peu à peu. Louis le More s'était séparé de ses alliés par le traité de Verceil. Venise avait agi uniquement dans ses propres intérêts, en défendant l'équilibre italien et en occupant les villes maritimes de la Pouille. Rome gardait sa réserve ordinaire. L'empereur Maximilien n'avait pris à la guerre qu'une part indirecte. C'était le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, qui pouvait justement attribuer à sa diplomatie et à ses armes le rétablissement des princes napolitains de la maison d'Aragon. Les Français l'accusèrent avec raison de les avoir trompés et trahis.

Pendant que la coalition se détruisait elle-même, les États italiens, loin de profiter de la leçon qu'ils avaient reçue, retombaient dans leurs divisions ordinaires. Ils en voulaient tous au duc de Milan, qui les avait trahis deux fois, la première en appelant Charles VIII dans la Péninsule, et la seconde en signant le traité de Verceil. On ne lui en voulait pas moins en France, car on l'accusait d'avoir, en signant ce traité, joué Comines et les négociateurs français, et pris pour recouvrer Novare des engagements qu'il n'avait pas tenus. On comptait

Digitized by Google

toujours sur la faction milanaise qu'on savait attachée au duc d'Orléans.

On résolut donc de former une coalition d'États italiens contre Louis le More. Il était facile d'armer les petits princes, les condottieri, les capitaines, qui offraient leurs services à la France. On pouvait disposer du marquis de Ferrare, des Bentivoglio, des Orsini. Les Florentins, qui craignaient le retour de Pierre de Médicis et voulaient le conjurer à tout prix de peur des proscriptions, montrèrent un grand zèle pour la réalisation de ce plan. Ils ne cessèrent de solliciter Charles VIII en faveur d'une nouvelle expédition d'Italie, dont ils représentèrent le succès comme assuré. Ils la désiraient avec une telle ardeur, que leurs ambassadeurs ne pouvaient concevoir les hésitations de la cour de France[1]. Les ducs d'Orléans et de Bourbon entrèrent dans ces vues. En effet, dit Comines, « le duché de Milan gagné, le royaume de Naples se recouvroit de soi-même. » Le roi de Naples Ferdinand, mort peu de temps après la capitulation d'Atella, avait été remplacé par son oncle Frédéric, et le nouveau prince était fort gêné vis-à-vis des Vénitiens et du roi d'Espagne, qui ayant prêté de l'argent et fourni des troupes pour le rétablissement de sa maison, détenaient, au moins à titre de gages, les premiers, les villes maritimes de la Pouille, le second, celles de la Calabre.

Le plan formé à la cour de France devait recevoir son exécution sous le règne suivant. Pour lors cette exécution fut différée par divers motifs; d'abord, au dire des Italiens, par la légèreté du roi et son amour des plaisirs, ensuite par l'état des finances et la lenteur inévitable des nouveaux apprêts. On sentait aussi la nécessité de mieux s'assurer des dispositions de l'étranger. Une dernière raison, la plus sérieuse, fut la santé de Charles VIII qui inspirait des inquiétudes. Le duc d'Orléans contribua lui-même à ces délais, comme en prévision de la fin prochaine du jeune roi, dont il demeurait l'unique héritier; car les trois enfants que Charles VIII avait eus d'Anne de Bretagne étaient morts successivement dès le berceau.

Louis le More, menacé par les États italiens et par la France, ne paraît pas avoir cru le danger bien grand. Jusque-là il avait toujours tiré profit de ses alliances, même les plus périlleuses. Il s'était également servi de l'alliance française en 1494, et de

[1] Desjardins, t. Ier, *sub finem*.

Digitized by Google

celle de la ligue en 1495. Suivant Guichardin, il se regardait comme *l'enfant chéri de la fortune* et l'arbitre de la Péninsule. Il chercha maintenant un autre appui, celui de Maximilien. L'Empereur descendit en Italie, y tint une diète, et, sous prétexte de la pacifier, prétendit y faire revivre les anciens droits de l'Empire (fin de 1496).

La France entreprit de le détacher de l'alliance du duc de Milan, et même de l'intéresser au succès de la politique française. Des négociations semblables furent entamées avec Ferdinand le Catholique. Quelques hostilités insignifiantes avaient continué sur la frontière du Roussillon. Une trêve fut signée en 1497, et suivie de pourparlers destinés à préparer une action commune de la France et de l'Espagne en Italie. Pendant ce temps on formait de nouveaux corps, tels que les cent suisses et des compagnies d'estradiots, à l'imitation de ceux de Venise. On favorisait aussi sous main les conspirations des capitaines italiens contre Savone, Gênes et Milan.

Ainsi l'on se préparait à recommencer la conquête de Naples, et à réparer les fautes commises dans la première expédition. Cependant le roi, dont la direction d'esprit semblait changée par l'altération visible de sa santé, s'occupait aussi d'autres projets. Il songeait, comme Louis XI avait fait dans ses derniers jours, à entreprendre des réformes intérieures. « Il avoit mis » son imagination de vouloir vivre selon les commandemens de » Dieu, et mettre la justice en bon ordre et l'Église, et aussi de » ranger ses finances. » Il voulait réduire les tailles, qui avaient doublé depuis les états de 1484. « Il mettoit grand'peine à » réformer les abus de l'ordre de Saint-Benoît et d'autres reli- » gions. Il approchoit de luy bonnes gens de religion, et les » oyoit parler. Il avoit bon vouloir, s'il eût pu, qu'un évesque » n'eust tenu que son évêché, s'il n'eust esté cardinal, et cestuy- » là deux, et qu'ils se fussent allés tenir sur leurs bénéfices ; » mais il eût eu bien à faire à ranger les gens d'Église. Il fit de » grandes aumosnes aux mendians... Il avoit mis sus une » audience publique, où il escoutoit tout le monde et par espé- » cial les pauvres, et faisoit de bonnes expéditions. »

Entre autres ordonnances émanées de lui, on cite celle par laquelle fut institué le *grand conseil*, c'est-à-dire la section du conseil du roi chargée des affaires judiciaires dont la connaissance était spécialement réservée au prince.

Le 7 avril 1498, Charles VIII se frappa le front en traver-

Digitized by Google

sant une galerie basse du château de Plessis-lez-Tours pour voir jouer à la paume dans les fossés. Quelques instants après, il tomba et perdit l'usage de la parole. Il expira le soir même au milieu de la cour consternée. En lui s'éteignit la première branche directe des Valois. La couronne passait à la branche d'Orléans. Louis XII accourut du château de Blois et fut proclamé immédiatement.

Digitized by Google

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

LOUIS XII.

I. — Louis XII avait trente-six ans. Il était le représentant d'une branche nouvelle que trois générations éloignaient du trône. Il y monta cependant sans aucune opposition, et il prévint habilement celle qui aurait pu se former. Son premier acte fut de mander près de lui et de confirmer dans tous ses états et offices la Trémouille, son ennemi et son vainqueur au combat de Saint-Aubin-du-Cormier. Les historiens lui ont fait dire à cette occasion ce mot célèbre : « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. » Il trouva la cour exempte de ces divisions qui l'avaient troublée longtemps, et il sut y maintenir un bon accord et une harmonie dont les exemples sont rares sous les autres règnes. Un seul des princes lui inspirait de l'ombrage, c'était le duc de Bourbon. Il n'hésita pas à lui faire de grands avantages pour le gagner; il lui permit de transmettre à sa fille, son unique héritière, les fiefs masculins de sa maison.

La mort de Charles VIII remettait en question l'union de la Bretagne à la monarchie. La reine Anne reprenait le gouvernement de son duché. C'était là un malheur politique; la première pensée de Louis XII fut de le réparer. Il obtint d'elle, après quatre mois de veuvage, la promesse d'un nouveau mariage, à peu près aux mêmes conditions qu'elle avait épousé Charles VIII [1]. Les historiens postérieurs ont forgé à ce propos des détails romanesques entièrement faux. La politique seule fit cette union. On convoqua les états de Bretagne, et ils exprimèrent le vœu, alors général, qu'il fallait prévenir une sorte de démembrement de la France. D'ailleurs, le traité de Rennes de 1491 avait tranché d'avance la difficulté présente, en stipulant qu'en cas de prédécès de Charles VIII, Anne n'épouserait que son successeur. Cette clause, que les Bretons avaient insérée au traité par fierté autant que par prévision, trouvait maintenant son application naturelle.

[1] Ce n'était pas une incorporation définitive, car la Bretagne devait appartenir au second et non à l'aîné des enfants d'Anne de Bretagne; mais c'était un acheminement réel à l'union.

Digitized by Google

Il existait, il est vrai, un obstacle. Louis XII était marié à une fille de Louis XI, Jeanne de France, princesse laide et contrefaite, qu'il n'avait jamais beaucoup aimée. Il fallait qu'il obtînt d'en être séparé légitimement. La séparation fut demandée à la cour de Rome, qui l'accorda, en ayant soin de se faire payer ce service.

Louis XII prit à son avénement les titres de roi de France, roi des Deux-Siciles et duc de Milan, déclarant ainsi qu'il n'abandonnait aucune des vues de Charles VIII sur l'Italie. Il héritait des prétentions de son prédécesseur sur Naples, et il y joignait les siennes propres sur Milan. Il revendiquait le duché de Milan du chef de Valentine Visconti, son aïeule. Son père et lui avaient toujours traité les Sforza d'usurpateurs et réservé les droits de leur propre maison, quoique ni Louis XI ni Charles VIII n'eussent voulu reconnaître ces droits publiquement. Les Sforza les contestaient, en soutenant que le duché de Milan n'était pas transmissible par les femmes, et s'appuyaient sur l'élection populaire, confirmée par l'investiture impériale.

Indépendamment des titres personnels du roi sur le Milanais, la France avait une raison de faire la guerre à Louis le More. Elle lui reprochait depuis deux ans l'inexécution du traité de Verceil, et lui adressait des menaces auxquelles il demeurait insensible. Ces menaces paraissaient d'autant plus faciles à exécuter que Rome et Venise s'associaient par des raisons différentes à la politique française.

Alexandre VI, qui aspirait à élever la maison des Borgia au rang des maisons souveraines de l'Italie, avait demandé pour l'aîné de ses fils, le duc de Gandia, la main d'une princesse napolitaine, et avait éprouvé un refus. Il se rapprocha de la France, dans l'espérance d'obtenir d'elle une autre princesse aragonaise de la maison de Naples, qui se trouvait à la cour de Louis XII, ou à défaut de celle-ci, une princesse française. Il marchanda cette alliance, au prix de la bulle que Louis XII sollicitait, et qui devait annuler le mariage du roi et de Jeanne de France.

Pendant ces négociations, le duc de Gandia fut assassiné, très-probablement par l'ordre de son frère César Borgia, alors revêtu de la pourpre romaine. Alexandre VI arrêta, dès qu'il soupçonna la vérité, les poursuites rigoureuses qu'il avait ordonnées d'abord contre les meurtriers. César, devenu l'aîné des Borgia, quitta la pourpre, se fit relever de vœux qui lui avaient

Digitized by Google

été imposés, et succédant à l'ambition de son frère, se rendit en France, où il poursuivit pour son propre compte les négociations matrimoniales déjà entamées. Il apporta le chapeau de cardinal à Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, devenu le principal ministre du roi après avoir été longtemps le conseiller et le favori du duc d'Orléans.

Une assemblée d'évêques désignés par le Pape était déjà réunie pour prendre connaissance des motifs de la rupture entre Louis XII et Jeanne de France. Quoique la raison en fût toute politique, on allégua la parenté, la contrainte et d'autres prétextes plus ou moins spécieux. On voulut obtenir le consentement de Jeanne, et on l'obtint. Elle se retira dans un monastère, à Bourges, moyennant une pension et la concession du Berry à titre d'apanage. Le 17 décembre 1498, les évêques annulèrent le premier mariage du roi, et le 7 janvier suivant il épousa la Bretagne dans la personne de la reine Anne. Pour reconnaître le service que le Pape lui avait rendu et payer le prix du marché, Louis XII donna à César Borgia le titre de duc de Valentinois, vingt-huit mille livres de rente et le commandement de cent lances. César épousa peu après la fille de Jean d'Albret, dont la maison se rattachait à celle de France par les femmes.

La séparation, ou comme tous les auteurs disent, le divorce de Louis XII et de Jeanne de France, était un acte commandé par la politique, et comme tel généralement désiré. D'autres exemples du même genre et du même temps semblent aussi prouver que la cour de Rome cassait alors les mariages des princes avec beaucoup plus de facilité qu'aujourd'hui [1]. Cependant la conscience publique, on doit le remarquer à son honneur, ne fut pas unanimement rassurée par la décision du tribunal ecclésiastique. L'université de Paris s'éleva contre la décision du concile. « Si ce fut bien fait ou mal fait, dit l'auteur de la *Vie de Bayard*, Dieu est tout seul qui le connaît. »

Louis XII avait encore, en comblant César Borgia de ses faveurs, un autre but. Il voulait gagner la cour de Rome à ses vues sur l'Italie, et la chose était facile; car Alexandre VI n'avait qu'une pensée à laquelle il sacrifiait tout, celle de donner aux Borgia un grand établissement princier dans la Péninsule, et comme il était rebuté par l'Espagne, il cherchait à

[1] On peut citer plusieurs exemples semblables du pontificat de Jules II.

Digitized by Google

réaliser son ambition au moyen de la France. Les Vénitiens se laissèrent aussi gagner, malgré leur circonspection habituelle. Ils avaient de grands démêlés avec Louis le More, et ils étaient arrivés à une rupture presque complète. Le roi, mettant ces dispositions à profit, leur offrit Crémone et la Ghiara d'Adda, s'il obtenait leur concours pour occuper le Milanais. Le sénat accepta l'offre, et signa en secret, avec la France, au mois de février 1499, un traité qui ne tarda pas à être rendu public.

Louis XII négocia avec toutes les puissances, italiennes ou autres, qui pouvaient mettre obstacle à ses projets sur Milan. Dès les premiers mois de son règne, il avait renouvelé le traité d'Étaples avec l'Angleterre. Il devait craindre l'Espagne, qui avait fait échouer l'expédition de Charles VIII et dont les deux envoyés à Rome et à Venise, les frères de la Vega, ne cessaient de combattre ouvertement sa politique. Quoiqu'il ne pût faire aucun fond sur les rois catholiques, il signa avec eux un traité auquel ils se prêtèrent, parce qu'ils redoutaient une guerre avec le Portugal, et dont le principal objet fut de garantir sa frontière. On obtint enfin une prolongation de la trêve conclue avec l'empereur Maximilien et son fils Philippe le Beau, duc de Bourgogne. Maximilien, bien que suzerain de Louis le More, à qui il avait donné l'investiture et dont il avait épousé la nièce, n'entreprit rien pour le défendre. Il avait aussi des démêlés avec lui, et comme l'étendue de ses États appelait continuellement ses armes d'un côté différent, il était alors obligé de consacrer toutes ses forces à une guerre contre les Suisses.

Ainsi Louis le More ne trouva d'appui nulle part. Il avait mécontenté tous ses voisins par sa versatilité et sa mauvaise foi. Comme il n'avait cessé de tromper tout le monde, tout le monde l'abandonna. Son bouffon disait plaisamment qu'il avait voulu avoir les Vénitiens pour pourvoyeurs, Charles VIII pour capitaine, et l'Empereur pour courrier [1]. Frédéric de Naples, le seul allié qu'un intérêt commun dût lui conserver fidèle, ne lui prêta aucun secours effectif. Le duc de Ferrare, quoique son beau-père, garda la neutralité. Les petits États italiens, Mantoue, Montferrat, suivirent cet exemple. Les Florentins firent de même, par faiblesse plus que par prudence; mais ils étaient ses ennemis déclarés, et c'étaient eux qui s'étaient montrés les plus ardents à solliciter les armes de la France contre

[1] Machiavel, *Fragments historiques*.

Digitized by Google

lui. Il fut réduit à solliciter l'appui du sultan, le dernier recours des princes italiens aux abois. Bajazet II se contenta de lui promettre d'occuper les Vénitiens par une attaque sur le Frioul.

Cependant, après avoir commis faute sur faute et imprudence sur imprudence, il attendit les Français avec un calme inexplicable, se confiant moins, ce semble, à ses forces qui étaient peu nombreuses et composées en partie de mercenaires, qu'à la richesse de son trésor et à celle de ses États, qu'il accablait d'impôts.

II. — Louis XII avait inauguré son règne par une diminution des tailles et la remise du droit de joyeux avénement. Il voulut, avant de partir pour l'Italie, mettre dans la gestion des finances plus d'économie et de régularité. Le payement des troupes et celui des créanciers de l'État ne subirent sous son règne aucun des délais si ordinaires sous les règnes précédents.

Il fit aussi des réformes administratives, ou plutôt il mit à exécution celles qu'avait préparées le chancelier Guy de Rochefort, ancien président au parlement de Bourgogne[1]. C'était à Guy de Rochefort qu'on devait l'institution du grand conseil, sorte de cour supérieure ou souveraine, avec une juridiction d'exception. Le conseil du roi avait toujours renfermé une section spéciale chargée des affaires judiciaires. Cette section devint un conseil à part avec des attributions plus étendues et mieux déterminées. Elle eut à juger les affaires évoquées par le roi et les conflits de juridiction.

Guy de Rochefort entreprit aussi de faire constater et réformer par des commissaires royaux les coutumes de chaque bailliage, dont la publication devait être confiée aux soins des parlements. Ce fut un immense travail, d'une importance égale pour la justice à celle qu'avait eue autrefois la rédaction des chartes de communes pour le système municipal. Un de ses résultats les plus intéressants au point de vue de l'histoire, fut de régler l'exercice des droits que les seigneurs avaient conservés. La pensée de cette révision remontait au moins au règne de Charles VII; car on la trouve exprimée dans l'ordonnance de Montils-lez-Tours de 1454; mais elle ne reçut d'exécution que sous Louis XII. La coutume de Paris, la plus importante de toutes, fut publiée en 1510.

[1] Il avait été nommé chancelier en 1497. Son frère Guillaume de Rochefort, chancelier avant lui, était mort en 1492.

Digitized by Google

Les règles de l'administration judiciaire furent renouvelées par une grande ordonnance en cent soixante-deux articles, publiée à Blois au mois de mars 1499, à la suite d'une assemblée de notables. La condition des grades fut déclarée obligatoire pour les bénéfices ecclésiastiques et pour les offices judiciaires sans exception. En vertu de ce principe, les baillis et les prévôts furent tenus, comme les seigneurs particuliers, de déléguer à des lieutenants ou juges gradués les fonctions judiciaires dont ils étaient investis.

Comme le duché de Bourgogne, récemment uni à la couronne, demanda la confirmation de ses priviléges, et celui de Bretagne la reconnaissance de ses libertés, il devint difficile de traiter moins favorablement les provinces qui n'avaient pas obtenu les mêmes avantages à l'époque plus ancienne de leur réunion. Louis XII érigea par ce motif l'Échiquier de Rouen en un parlement permanent et souverain pour la Normandie (1499). Deux ans après, il créa le parlement d'Aix pour la Provence et ses dépendances.

Ces mesures d'un gouvernement actif, économe, préoccupé de la justice et de la bonne administration, ont contribué naturellement à populariser le roi et ses ministres, Rochefort et Georges d'Amboise. Louis XII eut encore le soin d'insérer dans tous ses traités avec les États étrangers, l'Angleterre, l'Espagne ou Venise, des clauses protectrices du commerce français. Il signa ou renouvela dès ce même temps des traités de commerce particuliers avec les royaumes du Nord.

III. — Lyon fut désigné pour le quartier général des troupes. Vingt-trois mille hommes durent s'y réunir, répartis en trois divisions, dont les commandements furent donnés aux comtes de Ligny et d'Aubigny, et à Jean-Jacques Trivulce. On y compta environ dix mille chevaux; les Suisses étaient au nombre de cinq mille; le reste était composé de fantassins ou piétons, Gascons pour la plupart, la Gascogne ayant alors la renommée de fournir les meilleurs gens de pied. Trivulce, établi à Asti, attendait l'armée dans le Montferrat. On promit au duc de Savoie de lui détacher de l'État de Milan une quantité de terres valant vingt mille livres de rente, moyennant quoi il ouvrit le passage aux troupes françaises. Les petits châteaux d'Arazzo et d'Annone, à l'entrée du Milanais, furent enlevés rapidement par l'artillerie, et leurs défenseurs passés au

Digitized by Google

fil de l'épée. Les troupes milanaises, postées à Alexandrie sous les ordres de Galéas de San-Severino, demeurèrent immobiles, et se débandèrent aussitôt après la perte des deux châteaux. Les Français, devenus maîtres d'Alexandrie sans coup férir, reçurent la soumission que Pavie et les autres villes s'empressèrent de leur apporter. Trivulce entra à Milan vingt jours après l'ouverture de la campagne. Louis le More s'enfuit dans le Tyrol, avec son trésor, l'espérance de louer des Suisses et celle d'armer l'Empereur en sa faveur. Il comptait sur la résistance du château de Milan, où il laissait une garnison; mais le gouverneur se rendit aux Français après un siége de douze jours. Gênes traita avec la même facilité.

Louis XII croyait arriver en Italie pour combattre, il n'y arriva que pour triompher. Le 2 octobre, il fit à Milan une entrée magnifique, revêtu de l'habit des ducs; la population se pressa au-devant de lui et l'accueillit joyeusement. Il promit de diminuer les impôts, arma des chevaliers et nomma un parlement pour l'administration de la justice. Ce parlement, composé de membres des deux conseils ducaux, c'est-à-dire des principaux personnages du pays, fut investi du droit qu'avaient les parlements de France de confirmer ou de rejeter les ordonnances royales. Ces mesures furent bien reçues et rendirent les Français populaires.

Maître de Milan, Louis XII devenait l'arbitre de l'Italie. Il commença par tenir ses engagements envers ses alliés; il donna au duc de Savoie et aux Vénitiens les districts qu'il leur avait promis; ces concessions eurent le malheur d'exciter les plaintes des Milanais, car ils y virent un démembrement de leur seigneurie. Il traita ensuite avec hauteur les princes et les États qui étaient demeurés neutres. Cependant, comme il songeait dès lors à reconquérir Naples et qu'il avait besoin de s'assurer un passage libre par le centre de la Péninsule, il conclut facilement des arrangements avec eux, surtout avec les Florentins.

Restait à satisfaire le Pape, qui avait contribué au succès de la politique française. César Borgia réclama l'appui que la France lui avait promis pour l'accomplissement de ses projets sur la Romagne. Les seigneurs de ce pays, investis du titre de *vicaires* du saint-siége, étaient indépendants de fait. Ils vivaient du métier de *condottieri*, et se mettaient à la solde de toutes les puissances italiennes, sans tenir compte de leur sujétion au gouvernement romain; plusieurs d'entre eux avaient même

Digitized by Google

porté les armes contre ce gouvernement. Le duc de Valentinois, voulant rétablir l'autorité pontificale dans la Romagne, l'entreprit assisté d'Yves d'Alègre, qui lui amena trois cents lances françaises (environ deux mille chevaux) et quatre mille Suisses. Il enleva Imola, prit Forli malgré une vive résistance, et passa l'hiver au siége de Faenza.

IV. — Mais il eût fallu assurer la conquête de la Lombardie. Or, par l'imprudence des Français et par la mobilité des Italiens, les choses se passèrent à Milan exactement comme elles s'étaient passées à Naples quatre ans plus tôt. Dès que le roi fut parti, les Milanais, qui avaient des sujets de mécontentement et ne voyaient pas leurs espérances se réaliser, témoignèrent une certaine hostilité. L'éloignement du jeune Jean Galéas, emmené en France pour qu'il n'y eût plus de Sforza dans le duché, servit aux ennemis de la France pour agiter le pays. Trivulce, nommé gouverneur de Milan, exaspéra les esprits par la partialité qu'il montra pour les anciens bannis rentrés avec lui. Il eut l'inhabileté ou le malheur de ressusciter les haines de parti, et il acheva de se rendre odieux en ordonnant des exécutions capitales.

Louis le More se tenait à proximité dans le Tyrol, surveillant ce retour de l'opinion et agissant par des émissaires secrets. Il n'avait pu entraîner l'Empereur dans une guerre contre la France; mais comme Maximilien venait de traiter avec les Suisses, il se composa une armée avec les soldats licenciés et sans emploi de l'armée impériale, huit mille Suisses et cinq cents gens d'armes francs-comtois, et prit à sa solde quelques corps de lansquenets allemands. Ces troupes réunies, il parut inopinément sur les bords du lac de Côme au mois de février 1500, et surprit Trivulce. Ce dernier rappela Yves d'Alègre en toute hâte, mais n'ayant pas de forces suffisantes pour combattre Louis le More et contenir l'effervescence du pays, il évacua Milan, sauf le château, où il laissa une garnison. Les Français se replièrent sur Mortara et s'y concentrèrent, en attendant le moment de reprendre l'offensive. Yves d'Alègre, Louis d'Ars, Ligny, et les autres capitaines détachés du gros de l'armée, le rejoignirent en abandonnant les postes avancés qu'ils occupaient. Les Vénitiens gardèrent de leur côté Lodi et Plaisance.

Louis le More rentra à Milan trois jours après le départ de Trivulce, accompagné de son frère le cardinal Ascagne et des

Digitized by Google

quelques seigneurs fidèles qui l'avaient suivi dans son exil. Reconnu par la plupart des villes du duché, il s'empressa de faire un appel aux Etats voisins, d'ailleurs sans grand succès, ceux-ci conservant leurs anciennes défiances contre lui et se souciant peu de s'engager dans une entreprise dont l'issue demeurait au moins incertaine.

Dès que Louis XII fut informé de ces événements, il ordonna un emprunt de guerre, fit partir cinq cents lances sous les ordres de la Trémouille pour renforcer l'armée française, et envoya le bailli de Dijon, Antoine de Bessey, enrôler quelques milliers de Suisses. Enfin Georges d'Amboise passa les Alpes pour diriger lui-même et sur les lieux les affaires italiennes.

Louis le More, ayant grossi ses troupes de quelques bandes de condottieri, assiégea Novare que défendait Yves d'Alègre. Il occupa la ville, mais ne put enlever le château. Il marcha ensuite sur Mortara, où se trouvaient Trivulce et Ligny. La mésintelligence qui régnait entre ces deux chefs aurait pu être fatale, si la Trémouille n'était arrivé avec sa division et n'avait pris le commandement supérieur. L'armée se renforça bientôt de bataillons suisses et de nombreux volontaires de la noblesse. Les gentilshommes de la cour, croyant qu'on livrerait une bataille, quittèrent Lyon précipitamment, et une foule d'hommes d'armes les suivirent pour *prendre part à la fête*.

La Suisse était devenue un grand marché d'hommes. Les enrôlements s'y faisaient par l'intermédiaire de la diète; on traitait avec les magistrats des cantons, qui mettaient eux-mêmes à prix les services de leurs sujets. Ces services étaient comme à l'encan et se payaient à un prix d'autant plus élevé que les princes voisins mettaient surenchère sur surenchère. Les offres continuelles de la France, de l'Allemagne et de l'Italie faisaient affluer l'argent dans un pays jusque-là fort pauvre, et la guerre devenait un métier lucratif pour les gens des treize cantons. Malheureusement les Suisses eurent le sort de toutes les troupes mercenaires. Indifférents aux causes pour lesquelles ils vendaient leur sang, ils gâtèrent peu à peu les qualités natives qui avaient fait d'eux la plus solide infanterie de l'Europe. Leur discipline s'altéra; leurs exigences, leur brutalité, leur goût du pillage, les rendirent incommodes aux princes qui se servaient d'eux et firent de leur apparition un fléau pour l'Italie.

Les Suisses de l'armée française se trouvèrent en présence d'autres Suisses qui s'étaient mis au service de Louis le More,

Digitized by Google

mais qui avaient traité sans l'agrément de la diète. La diète défendit aux uns et aux autres de se battre contre des compatriotes. D'inévitables relations s'établirent alors entre les deux camps, ou du moins entre les Suisses des deux partis, qui fraternisèrent, sans toutefois abandonner leurs drapeaux, pour ne pas perdre leur solde et les autres avantages stipulés dans leurs engagements.

La Trémouille, fort du traité que le bailli de Dijon avait signé avec la France au nom de la diète, crut pouvoir tirer parti de cette situation, et attaqua les troupes italiennes. Louis le More voulut résister. Les Suisses qui étaient à sa solde demandèrent à être payés sur-le-champ et refusèrent de combattre. Ce refus causa une panique dans le reste de son armée, où la plupart des corps se débandèrent. Les officiers suisses voulurent obliger le duc à traiter. Ne pouvant l'y décider, ils entrèrent directement en négociation avec les généraux français, et demandèrent pour l'armée entière la retraite libre, à la seule condition de poser les armes. La Trémouille ne voulut l'accorder que pour les Suisses, les Francs-Comtois et les Allemands. Il excepta les Italiens, qu'il prétendait traiter en rebelles, et les estradiots, dont il tenait à punir les cruautés. Les Suisses, les Francs-Comtois, les lansquenets acceptèrent la convention et consentirent à défiler sans armes au milieu des troupes françaises. Les Milanais et les estradiots essayèrent d'échapper, mais on se mit à leur poursuite et il en périt un grand nombre. Louis le More prit un déguisement pour se retirer avec les officiers suisses qui ayant garanti sa sûreté et sa liberté personnelles, voulurent protéger sa retraite; mais un soldat le trahit et le livra aux Français. Il fut envoyé à Lyon, où Louis XII se trouvait alors, et où on le donna en spectacle à la curiosité populaire. On le mena ensuite au château de Loches, où il vécut dix ans dans une sorte de prison.

Son frère le cardinal Ascagne et les autres membres de sa famille tombèrent quelques jours après aux mains des Français et furent également envoyés en France.

Le cardinal d'Amboise se rendit à Milan. Les Milanais crièrent merci et envoyèrent une députation à sa rencontre pour solliciter leur grâce. Il n'en ordonna pas moins l'exécution des principaux auteurs du soulèvement, et exigea que la ville se rachetât pour trois cent mille écus. A ce prix il garantit le respect des personnes et des propriétés. Comme Trivulce avait

Digitized by Google

suscité contre lui des haines trop violentes, ce furent Chaumont d'Amboise, neveu du cardinal, et d'Aubigny, qui furent chargés du gouvernement du Milanais en qualité de lieutenants généraux.

Les Suisses de l'armée française ne tardèrent pas à être licenciés, et reprirent la route de leurs montagnes sur les pas de leurs compatriotes. Une difficulté s'éleva au sujet du payement de la solde. Ceux du Tessin se prétendirent lésés, et en se retirant ils s'emparèrent à titre d'indemnité ou de gage de la petite place milanaise de Bellinzona sur le lac Majeur. Elle resta depuis lors en leur pouvoir ; Louis XII la leur abandonna trois ans après par traité avec celles de Palanza et de Riviera.

Les Français ne voulurent pas rentrer à Milan sans témoigner leur mécontentement aux États italiens qui les avaient abandonnés, et leur gratitude à ceux qui les avaient soutenus. Quelques petits princes des Apennins, les Gonzague, les Bentivoglio, avaient plus ou moins aidé Louis le More ; on leur enleva une partie de leurs places, et on leur imposa des contributions de guerre qui servirent à payer les frais de cette seconde conquête.

On assista au contraire dans plusieurs entreprises les Florentins et César Borgia, qui avaient exécuté fidèlement les derniers traités.

Les Florentins n'avaient depuis six ans qu'une pensée, celle de reprendre Pise qui leur avait appartenu près d'un siècle, et qui avait profité du passage de Charles VIII pour recouvrer sa liberté. La cour de France était assaillie de sollicitations de la part des deux villes rivales qui demandaient également à être soutenues, l'une pour rentrer dans ses droits, l'autre pour maintenir son indépendance. Louis XII, après la rentrée de ses troupes à Milan, jugea le procès en faveur des Florentins, et leur envoya pour les assister dans leur guerre contre Pise un corps auxiliaire dont ils désignèrent eux-mêmes le commandant, Hugues de Beaumont. Mais les Pisans, ne voulant à aucun prix retomber sous un joug détesté, offrirent de se donner à la France, et lorsque Hugues de Beaumont vint les assiéger avec des troupes composées de Florentins, de Français, de Suisses et de mercenaires italiens de tous pays, ils s'efforcèrent et réussirent à force de prévenances à gagner une partie des officiers et des soldats français. La mésintelligence se mit entre les capitaines français et les capitaines florentins, qui se repro-

Digitized by Google

chèrent les uns aux autres de mal exécuter leurs conventions. Beaumont fut obligé de lever le siége. Les Florentins se plaignirent au roi, qui leur reprocha à son tour leurs exigences et leur mauvaise discipline, et Pise garda sa liberté.

Les troupes françaises mises à la disposition de César Borgia eurent plus de succès. César enleva Pesaro et Rimini, et réduisit Faenza à capituler après un siége de cinq mois. Toutefois Faenza, défendue par le jeune Astorre de Manfredi, s'illustra par une héroïque résistance. Le duc de Valentinois, qui avait sous lui les meilleurs capitaines de l'Italie et les gendarmes de France les plus renommés, se vengea de cette résistance par des châtiments de la dernière rigueur.

V. — Louis XII méditait de refaire la conquête de Naples, que les Français regardaient comme leur propriété légitime. L'alliance des Borgia, resserrée tout récemment par le cardinal Georges d'Amboise, lui assurait l'Italie centrale, et lui faisait espérer, ce qui était plus important, une déclaration de la cour de Rome, suzeraine de Naples, en faveur de ses droits. Il était maître de Milan ; il pouvait compter sur la neutralité de Venise, à laquelle il avait promis sa coopération contre les Turcs. Il dominait plus ou moins Florence et les petits États italiens, d'ailleurs impuissants quand ils étaient réduits à eux-mêmes. Il ne rencontrait donc aucun obstacle dans la Péninsule.

Mais il craignait l'Autriche et l'Espagne, l'expérience de Charles VIII ayant prouvé qu'une coalition de ces deux puissances pouvait arrêter les armes françaises, même victorieuses. Maximilien, qui n'avait rien fait pour empêcher la ruine des Sforza, n'en protestait pas moins contre l'occupation du duché de Milan par Louis XII. Ce duché était fief de l'Empire, et il demandait de l'argent aux diètes d'Allemagne pour sauvegarder ses droits de suzeraineté. Le roi essaya de le gagner par des offres avantageuses. Il reconnut les droits de l'Empire, et demanda l'investiture du Milanais, non pas pour lui, mais pour sa fille au berceau, Claude de France, qu'il proposa de fiancer à un autre enfant au berceau, Charles, fils de Philippe le Beau et petit-fils de l'Empereur.

Pendant ces négociations, propres à séduire Maximilien, Louis XII en poursuivit d'autres avec les rois d'Espagne, et leur fit des offres non moins avantageuses qu'ils finirent par accepter.

Les deux cours de France et d'Espagne prétendaient égale-

Digitized by Google

ment à la possession du royaume de Naples, que les maisons d'Anjou et d'Aragon se disputaient depuis un peu plus de deux siècles. Ni l'une ni l'autre de ces cours ne reconnaissait Frédéric II. Les Espagnols, tout en aidant au rétablissement de la branche bâtarde d'Aragon et à l'expulsion des Français, avaient réservé leurs droits, qu'ils se proposaient de faire valoir en temps utile; en attendant ils occupaient plusieurs des places maritimes du royaume. Frédéric II offrait à Louis XII de lui payer tribut, de lui prêter l'hommage féodal et même de lui abandonner quelques places. Louis XII refusa. Le malheureux roi de Naples, repoussé par la France, menacé par l'Espagne, abandonné par l'Italie, renié enfin par le Pape son suzerain, qu'il avait personnellement offensé en lui refusant une alliance de famille, s'adressa dans sa détresse au sultan, et acheva de se perdre par cette démarche malheureuse.

Ferdinand le Catholique, qui ne voulait ni le soutenir ni abandonner l'Italie méridionale aux Français, accepta un traité de partage dont la première idée avait été mise en avant trois ans plus tôt. Ce traité, signé à Grenade au mois de novembre 1500, devait rester secret jusqu'à ce qu'il pût être mis à exécution. La France et l'Espagne déclaraient transiger sur des droits séculaires, auxquels ni l'une ni l'autre des deux couronnes ne pouvait renoncer. Elles contestaient la légitimité de Frédéric II, lui reprochaient d'avoir recherché l'alliance des Turcs, au mépris de sa dignité de prince chrétien, et se partageaient ses États. La France devait avoir Naples, la Terre de Labour et les Abruzzes; l'Espagne, la Pouille et la Calabre. Les revenus du royaume devaient être également partagés. Louis XII prenait le titre de roi de Naples et de Jérusalem, Ferdinand celui de duc de Pouille et de Calabre. Les deux princes devaient agir séparément pour occuper les provinces dévolues à chacun d'eux, et la conquête achevée, faire de l'Italie méridionale une simple étape pour une guerre ou une croisade en Orient.

Les historiens modernes et surtout les historiens italiens se sont récriés contre l'infamie d'un pareil traité; ils se sont apitoyés snr le sort du malheureux Frédéric et ont embrassé sa cause, comme ils ont embrassé celle de Louis le More. Ils ont particulièrement reproché à Ferdinand le Catholique d'avoir abandonné un prince de sa maison.

Ces reproches méritent au moins d'être discutés. On doit

Digitized by Google

rappeler que ni la France ni l'Espagne n'avaient reconnu la branche qui régnait à Naples, qu'il n'y avait en France qu'une opinion sur les droits de la maison d'Anjou, et en Espagne sur ceux de la branche aînée d'Aragon ; que le traité terminait une vieille contestation entre les deux couronnes ; que l'inconstance des Napolitains et la facilité avec laquelle ils acclamaient successivement des maîtres nouveaux ne permettaient pas de tenir un grand compte de leur opinion ; que l'Italie se montra désintéressée dans la querelle ; qu'enfin le Pape, suzerain du royaume, fut plus favorable que contraire à cet arrangement. Alexandre VI avait des griefs fondés contre la cour de Naples. Les Colonna, ses sujets rebelles, commandaient l'armée de Frédéric. Le royaume était dans un état précaire et dangereux pour le reste de l'Italie. La transaction avait pour objet d'y mettre un terme. Elle offrait au Pape d'autres avantages. En se prononçant à la fois pour la France et pour l'Espagne, il évitait de faire un choix entre elles ; il y gagnait d'avoir pour vassaux deux des souverains les plus puissants de l'Europe, et ces deux vassaux se tenant en respect, il était naturellement appelé à les dominer tous les deux. De plus, on les intéressait ou on les obligeait même à faire la guerre aux Turcs et à protéger de ce côté la Péninsule.

L'armée française d'occupation fut formée à Lyon au printemps de 1501, sous le commandement de Stuart d'Aubigny, assisté du duc de Valentinois et du comte de Caïazzo. Elle compta mille lances, six mille hommes de pied français, quatre mille Suisses, et fut pourvue d'une forte artillerie. Parmi les noms des capitaines, on en citait que les guerres d'Italie devaient illustrer, d'Urfé, Chabannes de la Palice, Aymar de Prie, Yves d'Alègre. On équipa un grand nombre de bâtiments de transport, comme pour l'expédition de Charles VIII, mais avec une flotte de dix-neuf gros navires qui devait les protéger, demeurer maîtresse de la mer, et stationner à Gênes sous les ordres de Philippe de Ravenstein. Comme elle était destinée à agir contre les Turcs après la conquête de Naples, la reine Anne voulut contribuer de ses deniers à son équipement.

Le 25 mai l'armée française était à Milan, le 30 à Parme, le 25 juin à Rome. Le Pape tint un consistoire en présence des ambassadeurs de France et d'Espagne, et lança une bulle qui, privant Frédéric du royaume de Naples, en disposait conformément au traité de Grenade.

Digitized by Google

Gonzalve de Cordoue occupait la Sicile depuis l'année précédente avec douze cents chevaux et huit mille fantassins. Il venait d'aider les Vénitiens à reprendre aux Turcs la place importante de Saint-Georges de Céphalonie. On avait pu jusque-là croire en Italie qu'il s'opposerait aux entreprises des Français. La déclaration d'Alexandre VI dissipa tous les doutes sur les dispositions de l'Espagne, que Frédéric connaissait d'ailleurs parfaitement.

D'Aubigny, après avoir pillé chemin faisant le territoire des Colonna, arriva sans coup férir sur les bords du Vulturne. Capoue, défendue par Fabrice Colonna, l'arrêta et soutint un siége en règle. Mais deux semaines suffirent pour enlever les châteaux voisins et battre en brèche les murs de la place. Elle fut prise d'assaut et livrée au pillage. Frédéric, ayant perdu le boulevard de ses États, renonça à prolonger une lutte inutile, et demanda huit jours pour évacuer Naples. Il stipula une amnistie en faveur de ceux qui l'avaient servi, la liberté pour lui-même de se retirer à Ischia avec sa famille, et il abandonna aux Français la Terre de Labour et les Abruzzes. Les châteaux de Naples furent livrés le 25 août ; la ville paya soixante mille ducats au lieutenant de Louis XII.

Philippe de Ravenstein arrivait à la tête de la flotte. Il refusa de se regarder comme lié par la convention qu'avait signée d'Aubigny. Frédéric fut obligé de se remettre aux mains de l'amiral français. Il fut conduit en France, où Louis XII le traita royalement et lui assura cinquante mille livres sa vie durant sur le duché d'Anjou. Il mourut trois ans après, en 1504.

Naples étant conquise, la flotte de Ravenstein se joignit aux galères vénitiennes pour attaquer les Turcs dans les mers de la Grèce. Ce concours prêté aux Vénitiens était le prix de leur adhésion à la politique de Louis XII en Italie, comme le concours que leur avait prêté Gonzalve l'année précédente était le prix de leur alliance avec l'Espagne. Mais l'entreprise n'eut aucun succès. Les Français, unis aux Vénitiens, échouèrent devant Mételin, dont les Turcs s'étaient rendus maîtres, et furent repoussés après trois assauts. La flotte de Ravenstein, à demi détruite par la guerre et les tempêtes, eut besoin au retour d'être assistée et ravitaillée par les Espagnols sur la côte de Calabre.

Gonzalve soumit de son côté en un mois la partie du royaume de Naples attribuée à l'Espagne par le traité de Gre-

Digitized by Google

nade. Il ne trouva de sérieuse résistance qu'à Tarente, forte de ses remparts et de sa position maritime. Il fut obligé de bloquer la place, mais il finit par la réduire à capituler. Le jeune prince Ferdinand, fils du roi Frédéric, s'y était enfermé avec quelques troupes. Le *grand capitaine* l'envoya captif en Espagne, quoiqu'il eût juré dans la capitulation de lui laisser la liberté.

Ainsi les Français et les Espagnols occupèrent l'Italie méridionale, sans autres difficultés que les deux siéges de Capoue et de Tarente. D'Aubigny gouverna Naples pour la France avec le titre de lieutenant-général, jusqu'à l'arrivée de Louis d'Armagnac, duc de Nemours, que Louis XII en nomma vice-roi.

Après trois ans d'efforts presque toujours heureux, la diplomatie et les armes de Louis XII avaient atteint le but désiré. Les Français étaient maîtres de Milan et de Naples. Grâce à leur alliance avec le Pape et avec Venise, ils exerçaient en Italie une sorte de prépondérance, au moins égale à celle qu'y avaient eue les anciens empereurs d'Allemagne, au temps de leur plus grande puissance. Florence, les petites républiques et les petits princes, étaient dominés par cet inévitable protectorat. L'opposition de l'Autriche était neutralisée. L'Espagne n'avait trouvé rien de mieux que de s'associer à la politique française.

Ces résultats brillants rendirent les guerres d'Italie populaires. Les sentiments de la France à leur égard sont vivement exprimés dans les récits contemporains des exploits de la Trémouille et de Bayard, comme dans les écrits un peu postérieurs de Brantôme et de tous les auteurs militaires du seizième siècle.

La guerre nourrissait la guerre. Elle coûtait peu d'hommes, car les campagnes étaient courtes, et peu d'argent, car on faisait contribuer les Italiens. En même temps la paix intérieure, la régularité de l'administration, les réformes financières poursuivies avec un soin constant, permettaient de faire des dégrèvements dans la plupart des provinces.

L'activité du gouvernement ne se ralentissait pas. Le chancelier Guy de Rochefort continuait ses grands travaux, créait les parlements d'Aix et de Rouen, améliorait la justice financière, et rendait les cours des aides et les chambres des comptes plus indépendantes que par le passé. Le cardinal de Rouen, Georges d'Amboise, entreprenait de son côté une réforme des *religions*, c'est-à-dire des maisons religieuses de Paris, et commençait ainsi en France l'exécution d'un projet que des voix puissantes sollicitaient, mais vainement, en Italie.

Digitized by Google

Aucun danger sérieux ne menaçait encore de compromettre ces triomphes. Quelques milliers de Suisses, excités par les émigrés de la Lombardie, essayèrent au mois d'août 1501, au moment même où d'Aubigny entrait à Naples, de troubler la domination française dans le nord de la Péninsule, mais ils ne purent s'avancer au delà de Lugano, et furent repoussés facilement.

Maximilien, suzerain du Milanais, continuait de montrer un assez grand mauvais vouloir. Mais l'archiduc Philippe le Beau, son fils, gouverneur des Pays-Bas, était animé de dispositions plus favorables. Marié avec Jeanne d'Espagne (Jeanne la Folle), et devenu par cette union héritier présomptif du trône de Castille, il croyait la paix avec la France nécessaire à la réalisation de ses projets d'agrandissement à venir. Il favorisa la conclusion d'un traité que le cardinal d'Amboise alla signer à Trente, au mois d'octobre de cette année, avec l'Empereur et son ministre; le cardinal de Gurk. Louis XII obtint de Maximilien la promesse de l'investiture du Milanais, moyennant celle d'un mariage entre sa fille Claude et le prince Charles d'Autriche. Il consentit à rappeler à Milan une partie des bannis, adoucit la captivité des Sforza, et rendit la liberté au cardinal Ascagne, frère de Louis le More. Il s'engagea enfin à soutenir l'Empereur dans ses guerres contre les Turcs et dans ses prétentions déjà avouées aux couronnes de Bohême et de Hongrie. Peu de temps après, l'archiduc Philippe le Beau traversa Paris en se rendant des Pays-Bas en Espagne; son passage fut partout une occasion de fêtes, destinées à célébrer la bonne entente de la France et de l'Empire.

On a reproché au traité de 1501, non sans raison, d'avoir contribué à l'agrandissement déjà prévu de la maison d'Autriche, et préparé ainsi à la France un redoutable antagonisme. C'était là une conséquence à peu près forcée de la politique d'agrandissement suivie par Louis XII en Italie; il fallait pour s'assurer de l'Autriche et de l'Espagne faire une part nécessaire à leur ambition. Mais cette part eût eu moins d'inconvénients si l'on eût conservé les conquêtes italiennes. Il faut ajouter que les avantages stipulés par la France étaient immédiats et certains, les dangers auxquels elle s'exposait éloignés et douteux. L'âge de deux enfants fiancés dès le berceau rendait très-éventuel l'accomplissement d'une clause qui en effet ne reçut point d'exécution.

Digitized by Google

VI. — Les premières difficultés que les Français rencontrèrent en Italie commencèrent en l'an 1502 et vinrent du côté de l'Espagne.

Le partage du royaume de Naples entre deux vice-royautés, l'une française, l'autre aragonaise, devait amener des contestations difficilement évitables, et même prévues, suivant toute apparence. Car il était difficile de croire que Louis XII et Ferdinand eussent abandonné sincèrement et sans réserve toute prétention ultérieure. Cependant les conflits éclatèrent plus tôt qu'on ne l'avait pensé [1].

Ce fut l'indécision des limites réciproques qui les fit naître. Les Espagnols réclamèrent deux provinces centrales, la Capitanate et la Basilicate, considérées comme faisant partie de la Pouille. Les Français, de leur côté, soutinrent qu'elles étaient une dépendance des Abruzzes, parce qu'elles fournissaient aux troupeaux de ce dernier pays des pâturages d'hiver indispensables. La lettre du traité semblait favorable aux prétentions des Espagnols; cependant il s'expliquait si peu à cet égard, que certains auteurs ont pu croire l'omission ou l'obscurité calculée à dessein. La seule clause précise était celle qui stipulait le partage égal des droits de péage perçus de temps immémorial sur les troupeaux passant d'une province à l'autre.

Nemours et Gonzalve convinrent d'abord d'un séquestre provisoire à frais communs. Mais au printemps de 1502, les deux cours n'ayant rien réglé, les contestations dégénérèrent en hostilités.

Au mois de juin, Louis XII alla s'établir à Asti, promit à ses lieutenants des renforts prochains, et somma Gonzalve d'évacuer les places qu'il occupait dans la Capitanate et la Basilicate. Gonzalve répondit par une déclaration qui réservait les droits de l'Aragon; toutefois, comme il n'avait que des forces inférieures et ne recevait ni argent ni secours, il se concentra successivement à Atella et à Barletta. Cette dernière ville, entourée de vieux remparts, et située sur l'Adriatique, était très-difficile à bloquer et ne pouvait être enlevée d'assaut. Nemours n'entreprit pas moins d'en faire le siége en règle, car il ne voulait pas laisser l'ennemi maître d'une pareille position. Pendant ce temps, quelques détachements, sous les ordres de d'Aubigny et d'autres capitaines, enlevèrent rapidement les petites places voisines,

[1] Prescott, *Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*, chap. XI de la IIe partie, a parfaitement exposé ceci, quoiqu'en se plaçant à un point de vue trop espagnol.

Digitized by Google

entre autres celle de Canosa, défendue par le célèbre Pierre Navarre, et achevèrent de soumettre la Pouille et la Calabre.

Le siége de Barletta dura huit mois, de juillet 1502 à avril 1503. Gonzalve soutint par un prodige de constance et d'énergie les dispositions morales d'une armée qui manquait de paye, de vivres et d'habits. Cette armée, en partie formée à la guerre de Grenade, était peu nombreuse, mais renfermait la meilleure infanterie de l'Europe. Le chef et les soldats, dès longtemps habitués à la même vie, se distinguaient par les mêmes qualités, la vigueur, le calcul, une patience inébranlable. Gonzalve était dans la situation d'Annibal, auquel on l'a comparé. Mais, plus heureux que le général carthaginois, il réussit à se procurer quelques ravitaillements du côté de la mer, malgré la présence d'une flotte française en croisière dans l'Adriatique, ce qui lui permit d'échapper sinon à une disette extrême, du moins à la famine. Une circonstance particulière a poétisé les souvenirs de ce siége de Barletta et lui a donné une célébrité presque légendaire; c'est le nombre considérable de défis, de duels et d'assauts d'armes qui eurent lieu entre les chevaliers des deux camps. Les histoires du temps sont pleines des récits de ces espèces de tournois, parmi lesquels on distingua le duel de Bayard et d'Alonzo de Sotomayor, et un combat de onze chevaliers français contre onze chevaliers italiens, qui prétendaient soutenir l'honneur militaire de leur nation.

Partout la campagne de 1502 fut favorable aux Français. D'Aubigny la termina au mois de décembre en faisant poser les armes à un corps espagnol de renforts, débarqué à Terra-Nova dans la Calabre. Mais ces succès furent balancés aux yeux des Italiens par la résistance de Barletta. Ils admirèrent la vigueur des bandes espagnoles et le caractère indomptable de leur héroïque chef. Ils commencèrent à douter de la fortune de la France, aux prises avec une nation militaire qui se prétendait au moins son égale. Venise, qui avait d'abord paru attachée à la cause française, mais qui n'avait en réalité d'autre politique que d'escompter les chances favorables des événements, se mit à faire des vœux pour l'Espagne, ou au moins pour la prolongation de la lutte entre les deux couronnes. Ces sentiments se propagèrent d'autant mieux que les Borgia avaient beaucoup d'ennemis dans la Péninsule et que leurs agrandissements, dus à l'appui de la France, inspiraient à peu près partout des craintes et des haines également vives.

Digitized by Google

VII. — Les Borgia étaient devenus, grâce à leur alliance étroite avec Louis XII, à l'effacement momentané de Venise et à leur propre habileté, les souverains les plus considérables de l'Italie. Toute leur politique n'avait qu'un but; ils voulaient sinon détruire, au moins réduire à une obéissance durable les vassaux trop puissants et trop insoumis des États pontificaux. Pour y parvenir, ils s'attachèrent à organiser une force militaire, comme les papes n'en avaient guère eu jusque-là. Alexandre VI se proposait d'ériger ensuite la Romagne en duché en faveur de son fils César, déjà duc de Valentinois.

Établir un gouvernement régulier dans un pays déchiré par les guerres perpétuelles que se faisaient entre eux quinze ou vingt familles de petits tyrans, était une entreprise utile et brillante, dont plus d'un pontife avait déjà conçu la pensée et même commencé l'exécution. Le talent des Borgia fut de l'exécuter effectivement par leurs alliances et par leurs armes. Mais en s'agrandissant eux-mêmes, ils excitèrent autour d'eux, dans leurs États et hors de leurs États, des jalousies, des défiances, des haines, qui paraissent avoir été la cause principale de l'animosité des Italiens contre leur nom et leur mémoire.

Jamais d'ailleurs le népotisme n'avait été si florissant à la cour de Rome; il y existait à titre d'institution, et on le défendait comme un principe de gouvernement. Les papes s'entouraient de leurs neveux, comme les autres souverains s'entouraient des princes de leur sang. Déjà les Riario, les la Rovère avaient donné à ces neveux de grands établissements, semblables à des apanages. Alexandre VI suivit ces exemples, et renchérit sur eux.

Toutefois, ce ne fut pas là ce que les Italiens lui reprochèrent. Qu'il eût dès son avénement élevé à la pourpre César, le second de ses fils, et deux de ses neveux; qu'il eût cherché pour ses enfants des alliances princières, cassé coup sur coup deux mariages de sa fille Lucrezia pour lui donner des époux d'un rang successivement plus élevé, et fini par la marier en quatrièmes noces à un duc de Ferrare, cela était dans les mœurs du temps. Ce qu'on ne lui pardonna pas, ce fut de vouloir former une principauté de famille avec l'aide de la France, en détruisant les petits gouvernements de la Romagne. Il fut dès lors accusé d'indignité personnelle; son fils le fut de cruautés et de barbaries de toute sorte.

César Borgia, aussitôt arrivé à l'âge d'homme, avait aban-

Digitized by Google

donné la pourpre pour embrasser la vie des armes. Chargé du commandement de Rome, il s'y montra impitoyable, faisant la police au moyen de sbires et d'assassins à gages. Le bruit public lui attribua tous les crimes qui s'y commettaient. Les contemporains l'accusent de n'avoir pas épargné sa propre famille; ils lui imputent l'assassinat de son frère aîné le duc de Gandia, et celui du duc de Bisceglia, le troisième mari de sa sœur. Un Allemand, maître des cérémonies de la cour romaine, s'est fait le Suétone de ces nouveaux Césars; heureusement la vérité des tableaux qu'il nous a laissés aurait besoin souvent d'être confirmée par d'autres témoignages moins suspects.

Quoi qu'il en soit de la vérité ou de l'exagération de ces récits, le duc de Valentinois déploya de grands talents, dignes d'une meilleure renommée. A vingt-six ans, il avait formé une bonne armée, avec les plus mauvais éléments possibles; elle était presque uniquement composée d'Italiens. Maître de cette armée, dont l'organisation et la discipline étaient excellentes, il soumit à un joug définitif les vassaux du saint-siége, habitués à une indépendance que favorisaient la nature mixte du gouvernement pontifical, les changements d'hommes perpétuels dans un État électif et des interrègnes prolongés. Les Colonna et les Orsini furent frappés sans distinction, et les anciennes factions des Gibelins et des Guelfes réduites à l'impuissance. Les petits seigneurs de la Romagne, décorés du titre de vicaires du saint-siége, mais en réalité plus ou moins indépendants, furent dépouillés de cette indépendance et forcés d'abandonner leur métier de *condottieri*. Cette conquête occupa les deux années 1501 et 1502. Le duc de Valentinois s'y montra diplomate habile, car il obligea plusieurs des petits États italiens qui l'avoisinaient à s'associer à sa politique, et en même temps général exercé. Il est vrai que la cruauté lui coûtait peu. Conformément aux usages militaires de la Romagne, il faisait ordinairement périr après le combat ceux de ses ennemis qui étaient tombés entre ses mains. Enfin, la conquête achevée, il obtint d'un conclave complaisant qu'elle fût érigée en duché, et que ce duché lui fût donné avec le titre de gonfalonier de l'Église.

Louis XII, étant venu à Milan au mois d'août 1502, fut assailli de plaintes par les petits États italiens, alarmés de ses succès et de l'ambition croissante des Borgia. César était, à les entendre, un ennemi public qu'ils chargeaient de trahisons et

Digitized by Google

de crimes. Ils affectaient de ne plus croire que le titre d'allié de la France fût une sûreté. En même temps, ils prétendaient que le duc de Valentinois devait uniquement ses triomphes à l'appui des troupes françaises, et qu'il s'était présenté à l'Italie *armato di Francesi*, suivant l'énergique expression de Machiavel.

Il est douteux que ces plaintes fussent sérieuses. Les petits États italiens, à commencer par Florence, craignant tout à la fois les agrandissements des Français et ceux des Borgia, négociaient de côté et d'autre avec une absence égale de sincérité. Machiavel, qui suivit plusieurs mois en qualité d'envoyé florentin le duc de Valentinois, était chargé par la seigneurie de la tenir constamment informée au sujet d'entreprises qui lui causaient de vives inquiétudes; quant à la conduite à suivre, il se plaint sans cesse de manquer d'ordres précis. C'est d'ailleurs un fait remarquable que Machiavel, venu auprès de César en observateur au moins très-défiant, lui soit dans ses dépêches plus favorable qu'hostile, et ait fini par faire un de ses héros de l'homme qui avait créé et discipliné une armée italienne.

César Borgia, accusé auprès du roi par tous ses ennemis, se rendit à Milan, où il n'eut pas de peine à assurer le maintien de sa faveur. Jamais d'ailleurs Louis XII n'avait mieux senti l'importance de l'alliance romaine; le soin de ses communications avec Naples l'exigeait. On disait aussi que Georges d'Amboise, nommé légat *à latere* pour la France, aspirait à la papauté, ce qui eût achevé de rendre les Français maîtres de l'Italie continentale. Guichardin assure que le cardinal se croyait, dans la prévision de son élévation au saint-siége, personnellement intéressé à l'établissement d'un ordre nouveau dans la Romagne.

Les ennemis du duc conspirèrent contre lui en son absence. Plusieurs de ses lieutenants l'avaient abandonné, le croyant perdu. Il se trouva au retour dans les conditions les plus critiques; il s'en tira par son infernale habileté. Il refit son armée, à demi désorganisée, attira les principaux conjurés dans une conférence à Sinigaglia (le 31 décembre), s'empara d'eux et les fit mettre à mort comme *tyrans*, *assassins* et *traîtres*, s'inquiétant peu du droit des gens à l'égard d'hommes qui ne l'avaient jamais respecté. Depuis ce jour il demeura maître de la Romagne, où il était craint et où il ne tarda pas à acquérir une

Digitized by Google

certaine popularité. Il avait réalisé son ambition, et il se croyait assez fort pour que le Pape futur dût avoir besoin de lui. Il poursuivit les Orsini, ses adversaires, jusqu'au sein du conclave, et fit arrêter au Vatican un cardinal de leur maison.

VIII. — Louis XII revint en France par Gênes, où il fit une entrée et jura de maintenir les priviléges de la seigneurie. La guerre de Naples était alors sa grande préoccupation. Il ne pouvait se dissimuler ni l'agitation de l'Italie, ni le mauvais vouloir des Vénitiens, ni les inquiétudes causées par son ambition, ni le peu d'accord qui régnait entre ses généraux. La guerre, en se prolongeant, le forçait à sortir de son système d'économie ordinaire, pour entretenir une armée qui vivait pourtant aux dépens des Italiens, non sans exciter beaucoup de plaintes de la part de ces derniers. Au commencement de 1503, les nouvelles devinrent moins favorables. On apprit que Gonzalve recevait des convois de vivres et faisait d'heureuses sorties, que la flotte française, sous les ordres de Préjan, avait été battue près d'Otrante par une flotte ennemie. Les Espagnols commencèrent à reprendre un rôle aggressif; ils enlevèrent le 22 février la petite place de Ruvo, où commandait la Palice.

Dans ces conditions, Louis XII, quels qu'eussent été ses projets antérieurs, résolut d'offrir la paix. Il reçut à Lyon la visite de Philippe le Beau, qui traversait la France une seconde fois en retournant de la Castille dans les Pays-Bas. Il voulut profiter des dispositions toujours favorables que le prince lui avait montrées. Il proposa le maintien du traité de Grenade et des deux vice-royautés, en attendant la conclusion du mariage projeté entre Charles d'Autriche et la princesse Claude de France, qui devaient être un jour souverains de tout le royaume et prendre immédiatement les titres de roi et reine de Naples, de duc et duchesse de Calabre. Provisoirement on devait se restituer les places prises de part et d'autre. La France consentait à laisser aux Espagnols la portion de la Capitanate qu'ils occupaient, à la condition qu'elle serait mise entre les mains de l'archiduc. Celui-ci, trouvant dans un pareil traité un avantage pour lui-même et l'espérance d'un nouvel agrandissement pour sa maison, s'empressa de le signer le 5 avril 1503, au nom du roi et de la reine d'Espagne, qui lui avaient donné certains pouvoirs. Des courriers furent expédiés aux deux armées pour leur ordonner de poser les armes.

Digitized by Google

Gonzalve reçut les députés au moment où, renforcé de soldats allemands, il s'apprêtait à sortir de Barletta. Il refusa d'accepter le traité, tant qu'il n'aurait pas un ordre écrit de Ferdinand. Il sortit le 28 avril, et pensant être attaqué par les Français, il fit halte à Cérignole dans une position favorablement choisie ; il se protégea au moyen d'un fossé et disposa sur le parapet son artillerie, composée de treize canons. Les Français n'arrivèrent en sa présence qu'une demi-heure avant le coucher du soleil. Nemours voulait d'abord remettre l'attaque au lendemain ; l'impatience de ses capitaines le décida à l'ordonner sur-le-champ. Il prit l'avant-garde avec un corps de gens d'armes, mais fut arrêté par le fossé, dont la poussière lui dérobait la vue, et atteint d'un coup de canon au moment où il cherchait à se frayer passage. Les fantassins suisses et gascons essayèrent aussi vainement de franchir le fossé, et perdirent une partie des leurs, y compris leur commandant Chaudieu. Les Espagnols, sortant de leur retranchement, accablèrent les assaillants et leur taillèrent en pièces plus de trois mille hommes en moins d'une heure; le reste n'échappa qu'à la faveur de la nuit, en prenant la fuite dans les directions les plus opposées. Louis d'Ars courut s'enfermer dans Venouse; Yves d'Alègre vit toutes les places se fermer devant lui, et ne trouva d'asile que dans les murs de Gaëte.

Le lendemain de sa victoire, Gonzalve apprit qu'un corps espagnol, nouvellement débarqué dans la Calabre, avait détruit à Seminara le corps français commandé par d'Aubigny. Il prit sur-le-champ la route de Naples, y entra sans difficulté le 14 mai, et occupa la Terre de Labour jusqu'à Gaëte. Les châteaux de Naples renfermaient des garnisons françaises; don Pedro de Navarre fut chargé de les enlever, et les fit sauter avec la mine. En quelques jours Louis XII ne conserva plus que Gaëte et les trois petites places de Venosa dans la Pouille, de San-Severino et Rossano dans la Calabre.

Ferdinand différait à ratifier le traité de Lyon, et prétendait que l'archiduc avait dépassé ses instructions. Il l'accusait d'avoir sacrifié les intérêts de l'Espagne aux siens propres et à ceux de l'Autriche. Les Espagnols reprochaient aux Autrichiens de spéculer déjà sur leur héritage. Les victoires de Gonzalve rendirent le roi d'Aragon de moins en moins conciliant, et après avoir demandé des modifications au traité, il finit par le rejeter tout à fait. Alors la France entière éclata en invectives contre

Digitized by Google

sa duplicité. Louis XII se plaignit d'avoir été trompé, puisque c'était sur la foi du traité qu'il n'avait envoyé ni argent ni troupes en Italie. Il aurait pu retenir l'archiduc, qui se trouvait à sa merci; il refusa pourtant d'employer ce moyen violent. L'archiduc de son côté s'indigna, soutint qu'il avait été joué, et déclara qu'il ne quitterait pas la France tant qu'il n'aurait pas obtenu les ratifications de la cour d'Espagne.

Louis XII résolut de tirer une prompte vengeance de ces revers et de cet affront. Il mit sur pied trois armées, composées chacune de gendarmerie et de quelques milliers de fantassins, de Suisses principalement. Il augmenta les impôts, établit quelques aides nouvelles pour payer ces trois armées, et les dirigea sur l'Italie, la Navarre et le Roussillon. La Trémouille commandait la première; le comte d'Albret la seconde, avec l'assistance du maréchal de Gié; le maréchal de Rieux la troisième. Une flotte française devait s'avancer sur les côtes de la Catalogne et seconder les opérations des troupes de terre.

La guerre prenait des proportions nouvelles; limitée jusque-là au royaume de Naples, elle se transformait en une lutte nationale contre l'Espagne. Il ne s'agissait pas seulement pour la France de venger un outrage ou de réparer une défaite; elle voulait encore rétablir sa prépondérance compromise, en Europe aussi bien qu'en Italie, par les progrès d'une puissance rivale.

IX. — Jusque-là l'Espagne, divisée et occupée de chasser les Maures, était restée plus ou moins étrangère au reste de l'Europe. Maintenant la monarchie formée de la réunion de la Castille et de l'Aragon et fortifiée par la conquête de Grenade, se trouvait dans des conditions de force et d'ambition toutes nouvelles. L'unité territoriale de la Péninsule était la même qu'aujourd'hui; l'unité religieuse ou catholique venait d'être achevée par l'expulsion de la dernière dynastie arabe, par la persécution des Maures et des Juifs, et par l'établissement des tribunaux d'inquisition. L'œuvre poursuivie par huit siècles de luttes incessantes était donc accomplie. L'activité nationale, que ces luttes avaient entretenue, cherchait un emploi nouveau. En même temps les *rois catholiques*, Ferdinand et Isabelle, étaient très-absolus, du moins en ce qui ne touchait pas les institutions locales, asile des vieilles libertés du pays. Pour les affaires de l'extérieur, rien ne limitait leur action.

Digitized by Google

Ferdinand s'était fait grand maître des ordres de chevalerie religieuse, et avait organisé l'armée sur un nouveau pied, en ajoutant à la gendarmerie, composée comme en France de gentilshommes, et aux troupes légères de pied et de cheval formées dans la guerre de Grenade, une infanterie nationale, assez semblable aux francs archers créés par Charles VII. Ces troupes, commandées par d'excellents capitaines et animées du plus vif sentiment national, permettaient à l'Espagne l'ambition des conquêtes étrangères, pour lesquelles elle trouvait un champ ouvert en Italie et en Afrique, pendant que les découvertes de Christophe Colomb lui donnaient un monde nouveau. Elle pouvait dès lors balancer la fortune de la France, qu'elle rencontrait partout devant elle comme une barrière à ses desseins. Les guerres d'Italie firent promptement naître entre les deux peuples une jalousie qui ressembla à de la haine.

Les Français, presque surpris de rencontrer de ce côté un obstacle dont ils n'avaient pas prévu la puissance, en témoignèrent une irritation dont la trace s'est conservée dans la plupart des écrits du temps. Justes pour Isabelle, ils se sont associés au concert d'éloges qu'elle a reçus des écrivains espagnols, mais ils ont refusé de le faire pour Ferdinand, dont la conduite autorisait d'ailleurs leurs accusations de mauvaise foi et de perfidie.

Des trois armées que Louis XII dirigea contre l'Espagne, deux, celle de la Navarre et celle du Roussillon, firent peu de chose. On accusa d'Albret, qui commandait la première, d'avoir ménagé l'ennemi. L'armée du Roussillon, soutenue de la noblesse du Languedoc, mit le siége pendant cinq semaines devant la ville de Salces; mais Ferdinand et le duc d'Albe lui opposèrent des forces considérables qu'ils réunirent en Aragon, firent lever ce siége et s'avancèrent jusqu'aux murs de Narbonne. La mauvaise saison et la difficulté qu'éprouvaient les deux peuples à entamer réciproquement leur frontière, amenèrent la conclusion d'une trêve pour les Pyrénées. Cette trêve, limitée à cinq mois, reçut ensuite des prolongations successives.

La guerre fut ainsi ramenée, par un effet de l'impuissance réciproque, à son premier théâtre. Tout l'effort de la France se concentra sur Gaëte, où commandait Yves d'Alègre, et où l'on avait dès le principe transporté par mer des troupes fraîches avec tout ce qui était nécessaire pour une défense. L'armée de la Trémouille, en y comprenant les alliés qu'avaient fournis

Digitized by Google

Florence, Ferrare, Bologne, Sienne et Mantoue, s'élevait au chiffre de dix-huit cents lances et de dix-huit mille fantassins. Elle marcha au secours de Gaëte. A Parme, la Trémouille malade céda le commandement au marquis de Mantoue, qui passait pour le premier capitaine de l'Italie.

Si la France gardait encore ces alliés, les Borgia la trahissaient déjà, ou plutôt se ménageaient la faculté de se ranger du parti du plus fort. Louis XII profita des craintes qu'inspirait le duc de Valentinois pour former une ligue défensive entre Sienne, Bologne et le duc de Ferrare. Alexandre VI, toujours attentif à ménager les puissances, proposa la neutralité des États romains, proposition que les Français regarderent comme dérisoire. Il mourut sur ces entrefaites, le 18 août, très-inopinément, et sa mort, loin de simplifier les affaires de l'Italie, ne fit qu'augmenter la confusion.

César Borgia était malade à Rome; le bruit courut qu'il s'était empoisonné involontairement ainsi que son père avec le poison destiné à un cardinal. Aussitôt tous les feudataires qu'il croyait avoir détruits relevèrent la tête. Les Colonna rentrèrent dans les États romains et reprirent leurs anciennes places. Les Orsini mirent des troupes sur pied et s'avancèrent vers Rome, qui se trouva prise entre leurs soldats et ceux du duc de Valentinois. L'armée française approchait du Tibre; on pensait aussi que Gonzalve et les Espagnols essayeraient de peser sur le conclave. Les cardinaux, menacés par une masse de soldats de toutes les nations et de tous les partis, rappelèrent en toute hâte ceux d'entre eux qui se trouvaient absents, obtinrent de Georges d'Amboise qu'il arrêtât l'armée française à Népi, écartèrent dès lors facilement les autres corps de troupes, et le 22 septembre élevèrent d'un commun accord sur le trône de saint Pierre l'archevêque de Sienne, Piccolomini, neveu de Pie II.

Le choix du nouveau Pape, qui prit le nom de Pie III, pouvait avoir un double but, celui de donner pour successeur à Alexandre VI un digne religieux, et celui de gagner du temps pour une autre élection; car Pie III, vieux et malade, ne garda la tiare que quatre semaines. Il mourut le 18 octobre.

César croyait toujours à son influence sur le conclave; il essaya de gagner les Colonna, et offrit aux Français de les accompagner à Naples, s'ils lui garantissaient la possession de son duché de Romagne. Mais tous ses efforts échouèrent. Le

Digitized by Google

31 octobre le conclave donna la tiare à Jules II (Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre aux liens), ennemi déclaré d'Alexandre VI, qui l'avait proscrit autrefois. Deux raisons dictèrent ce choix, cette hostilité d'abord, et la haute idée qu'on avait du caractère du nouveau pape. Il était craint; on le savait plein d'énergie. On vit en lui le personnage du sacré collége le plus capable de tenir tête aux puissances. Chose remarquable, dans un temps où la dissimulation passait pour une habileté souveraine, il jouissait d'une réputation de franchise illimitée.

César crut pouvoir se maintenir même après cette élection. Mais les États italiens, Venise particulièrement, avaient juré sa perte. Les Orsini et les petits seigneurs romagnols armaient des troupes, troupes composées, il est vrai, de brigands plutôt que de soldats, au rapport de Machiavel; ils profitaient de la guerre de Naples pour recommencer leur métier de condottieri, et traiter personnellement avec les ambassadeurs de France et d'Espagne qui marchandaient leurs services. Jules II, inquiet de tous ces troubles et décidé à ne souffrir dans l'État romain d'autre maître que lui-même, demanda au duc de Valentinois de lui remettre quatre de ses places. Sur son refus, il le fit arrêter à Ostie.

Le duc disparut ainsi tout à coup de la scène politique qu'il avait bruyamment remplie. Alexandre VI avait semblé toujours heureux. Son fils expia les crimes de sa maison. Mis en liberté peu de temps après, il se livra lui-même à Gonzalve, qui, sur un ordre de Ferdinand, l'envoya prisonnier au fond de l'Aragon. Soit haine du passé, soit méfiance de l'avenir, les Espagnols ne voulurent pas accepter les offres qu'il leur fit de tramer pour eux de nouvelles révolutions en Italie.

L'armée française, retardée par un séjour de plusieurs semaines dans la Romagne, n'arriva que sur la fin d'octobre à Gaëte, où elle se rallia aux anciennes troupes franco-napolitaines. Gonzalve ne l'avait pas attendue. Ses forces étaient moins nombreuses, quoiqu'il eût également reçu des renforts. Il s'était donc replié derrière le Garillan et mis sur la défensive. Les Français jetèrent un pont sur le fleuve et essayèrent de forcer le passage avec leur impétuosité ordinaire. Mais ils trouvèrent une résistance acharnée, et après une mêlée corps à corps de plusieurs heures qui donne à ce combat une certaine ressemblance avec ceux de l'antiquité, ils finirent par être ramenés sur la rive droite (6 novembre).

Digitized by Google

Gonzalve se retrancha sur la rive gauche dans un camp dont l'abord était défendu par des plaines de boue. L'attaquer n'était pas possible. Son armée, il est vrai, souffrait extrêmement d'un campement malsain, des grandes pluies et d'un hiver précoce, le plus rude qu'on eût vu de mémoire d'homme sous un pareil climat. Mais le grand capitaine connaissait les troupes françaises et pensait qu'elles résisteraient moins que les siennes. En effet, malgré un campement un peu moins défavorable, elles ne tardèrent pas à être décimées par les maladies. Elles manquaient de vivres, de munitions, d'argent, quoique le roi eût pris soin d'organiser à Rome des magasins; les trésoriers détournaient les fonds qu'ils devaient faire parvenir aux capitaines. La démoralisation suivit de près. Les soldats se plaignirent d'être commandés par un Italien. Le marquis de Mantoue, sentant son autorité affaiblie, et voyant la plus grande armée que la France eût eue jusqu'alors en Italie se fondre entre ses mains, saisit l'occasion d'une maladie pour remettre le commandement au marquis de Saluces, Italien il est vrai, mais depuis longtemps au service de la France et en grande estime auprès des capitaines français.

Novembre et décembre se passèrent ainsi sans qu'on pût faire un pas en avant. Le chiffre des troupes et le succès rapide obtenu dans les autres guerres de Naples avaient donné d'autres espérances. Les Espagnols, exposés aux mêmes souffrances, savaient mieux y résister, et leur chef continuait de montrer une constance inébranlable. Enfin le 27 décembre, Gonzalve, ayant reçu un corps de cavalerie auxiliaire que les Orsini lui envoyaient sous la conduite d'un capitaine éprouvé, Alviano, sortit de ses lignes comme il était sorti de Barletta. Il passa de nuit le Garillan sur un pont, à quelques milles au-dessus de l'ennemi, et attaqua avec vigueur. L'armée française était tout à fait désorganisée. Les soldats se répandaient en plaintes contre les chefs, contre les trésoriers, contre les Italiens auxiliaires dont ils suspectaient la fidélité, et qui s'associaient mal au péril commun. Yves d'Alègre entreprit vainement d'arrêter les Espagnols au passage. Le marquis de Saluces crut devoir ordonner la retraite sur Gaëte, retraite difficile dans une pareille saison, avec l'artillerie et le matériel de guerre.

On se retira d'abord en bon ordre, la gendarmerie formant l'arrière-garde et se retournant de moment à autre pour faire face à l'ennemi, car la cavalerie espagnole, aidée de celle des Orsini,

Digitized by Google

la serrait de près. Mais arrivés au pont de Mola, la confusion se mit dans les différents corps de l'armée, et après un engagement très-meurtrier avec les Espagnols, il fallut abandonner les canons et la plupart des équipages. A partir de ce moment la retraite se changea en déroute; les soldats prirent la fuite dans toutes les directions. Trois ou quatre mille hommes restèrent sur le terrain. Cependant une partie des fuyards put se jeter dans les murs de Gaëte (28 décembre).

Le lendemain Gonzalve enleva le Monte Orlando, qui commandait la place. La garnison, démoralisée, bien que nombreuse encore, offrit de capituler. La capitulation fut signée le 1er janvier 1504. Les Français stipulèrent qu'ils auraient le passage libre pour sortir de l'Italie, et que les prisonniers seraient délivrés de part et d'autre. Mais tout n'était pas fini. Il fallait rentrer en France. Ceux qui s'embarquèrent, exténués par la misère et les fièvres contractées au Garillan, furent décimés par une affreuse mortalité. Ceux qui traversèrent l'Italie furent plus malheureux encore; ils furent dépouillés et massacrés sur les routes par les paysans. La fièvre emporta le marquis de Saluces à son arrivée à Gênes. Beaucoup de capitaines périrent. Quelques centaines d'hommes seulement réussirent à repasser les Alpes, après cinquante jours de marche et de souffrances inouïes.

Telles furent ces journées du Garillan, qui achevèrent la perte du royaume de Naples, perte commencée à la bataille de Cérignole. Les historiens militaires du seizième siècle n'ont peut-être jamais mieux exprimé la force du sentiment national que dans le récit de ces désastres. Ce fut, au moins pour toute une génération, un souvenir pareil à celui de Roncevaux. Malheureusement les suites en furent de plus en plus fâcheuses. La France y souffrit dans sa réputation militaire, qui fut compromise, et dans sa situation politique, qui fut considérablement diminuée.

Gonzalve et les troupes espagnoles venaient de mettre le sceau à leur renommée par ces victoires obtenues sur des forces supérieures, et sur un ennemi autrement redoutable que les Maures. Le grand capitaine avait enlevé deux fois aux Français le royaume de Naples. En même temps il avait eu le talent de ménager et même de gagner les Italiens, las et quelquefois humiliés du joug de la France. Il avait eu soin de traiter sur un pied d'égalité les Colonna, l'Alviane et ses autres auxiliaires.

Digitized by Google

Louis XII aurait pu craindre de nouveaux revers, car il n'avait plus d'armée en Lombardie, si Gonzalve ne s'était vu arrêter par la nécessité d'organiser sa conquête et par le manque d'argent. La couronne d'Aragon supportait seule les dépenses de la guerre de Naples, et se trouvait momentanément épuisée, malgré le chiffre relativement peu élevé des frais que cette guerre lui avait coûté. Pour payer des soldats aussi exigeants après la victoire qu'infatigables dans la lutte, Gonzalve fut réduit à leur laisser une sorte de liberté de pillage, circonstance qui commença à effrayer les Italiens ; ils purent comprendre qu'ils n'avaient fait que changer de maîtres.

Quoi qu'il en soit, ils se détachèrent peu à peu de l'alliance française. La chute de César Borgia avait déjà relevé plusieurs petits États italiens qui se déclaraient pour l'Espagne. Le Pape, sans sortir encore de son rôle pacifique, montrait les dispositions les plus indépendantes. Venise était lasse d'une alliance qui lui avait donné quelques districts dans le Milanais, mais qui lui laissait supporter seule le poids de la guerre contre les Turcs. Elle s'était d'ailleurs opposée à l'agrandissement des Français dans le royaume de Naples, et avait aidé Gonzalve sous main quand il était enfermé à Barletta. Florence restait presque seule attachée ou rivée à la politique française. Elle avait alors à la cour de Louis XII deux envoyés, dont l'un était Machiavel. Mais elle ne comptait plus, même en Italie où elle était réduite à un rôle des plus secondaires.

La correspondance du célèbre écrivain, tout en renfermant des renseignements curieux sur la politique et la diplomatie française, fait surtout apprécier la triste situation des petits gouvernements italiens, leurs inquiétudes, leurs hésitations, leur disposition à tourner avec la fortune. Elle les montre uniquement préoccupés de satisfaire les intérêts les plus mesquins et les plus imperceptibles. A voir Machiavel et son collègue Valori suivant, quelquefois de loin, la cour de Louis XII dans ses voyages, de Lyon à Paris ou de Paris à Nantes, épiant un geste, un mot du roi, du cardinal d'Amboise, des secrétaires d'État, envoyant un journal de conjectures plus encore que d'informations, cherchant à deviner et devinant mal les secrets de la politique qu'ils surveillent, s'exprimant enfin sur toutes choses avec une froideur que rien n'émeut, on comprend à quel rôle dépendant et passif l'Italie était réduite.

Digitized by Google

X. — Louis XII, après avoir ordonné une enquête et châtié les trésoriers coupables, dut se préoccuper de sortir avec honneur d'une situation difficile, et de garantir les intérêts des barons napolitains du parti d'Anjou, qu'il laissait exposés sans défense à l'arbitraire, peut-être aux vengeances des vainqueurs. Cependant, comme il ne pouvait tenter de reconquérir Naples, il consentit à signer avec l'Espagne, au mois de février 1504, une trêve de trois ans qu'elle lui proposa.

Ferdinand éprouvait une grande gêne financière. Il voyait l'Aragon épuisé par ses conquêtes italiennes, quoique son armée fût si mal payée qu'il fallût après la victoire l'indemniser aux dépens du pays conquis. Une trêve de trois ans lui assurait la conservation provisoire de son nouveau royaume, lui donnait le temps d'organiser un gouvernement, et avait encore l'avantage de rendre à l'archiduc sa liberté. Louis XII s'empressa de l'accepter. L'honneur des armes françaises fut quelque peu relevé par la brillante retraite de Louis d'Ars, qui s'était maintenu avec une compagnie d'hommes d'armes à Venosa, dans la Pouille. La trêve signée, il sortit, traversa toute l'Italie avec les siens, la lance au poing, et ramena glorieusement un des débris de l'armée qui avait conquis le royaume de Naples trois ans plus tôt.

L'Espagne avait une autre raison de rechercher une trêve avec la France. Les rois catholiques avaient perdu plusieurs de leurs enfants et petits-enfants. Jeanne, la seule fille qu'ils eussent conservée, était atteinte d'une folie intermittente. La santé très-affaiblie d'Isabelle ne laissait pas espérer qu'elle vécût longtemps, et sa mort devait remettre en question l'union, encore imparfaite, de l'Aragon et de la Castille. Ainsi, après vingt ans d'un accord surprenant pendant lequel l'Espagne entière semblait n'avoir eu qu'une volonté, on était menacé du retour des divisions et même des factions d'autrefois. Isabelle la Catholique mourut au mois de novembre 1504. Jamais femme n'avait été plus admirable, jamais reine mieux obéie et plus adorée. Les souvenirs les plus brillants et les plus populaires de l'Espagne se rattachèrent longtemps à son règne et à son nom.

En signant la trêve, Louis XII ne prenait aucun engagement. Il pouvait persévérer dans sa politique d'opposer Philippe le Beau à Ferdinand et l'Autriche à l'Espagne. Or il était attiré vers l'Autriche, non-seulement par l'utilité qu'il trouvait à pro-

Digitized by Google

fiter du peu d'accord des deux puissances, mais aussi par les préférences et l'ambition naturelle d'Anne de Bretagne.

Anne exerçait une grande autorité, qu'elle devait à son titre de duchesse souveraine et à son caractère personnel. Comme duchesse souveraine, elle avait une véritable cour à part, qui tout en se mêlant à la cour de France, avait soin de demeurer distincte et quelque peu indépendante. Comme femme, elle ne se contentait pas de donner l'exemple des vertus domestiques; elle s'occupait aussi du gouvernement et des affaires publiques. Elle recevait les ambassadeurs; elle leur répondait même dans leurs langues. Une vieille chronique, que cite Brantôme, l'appelle « une honorable et vertueuse reine et fort sage, la vraie mère des povres, le support des gentilshommes, le recueil des dames et damoiselles et honnestes filles, et le refuge des savants hommes. » Au dire de l'historien de Bayard, « plus magnanime, plus vertueuse, plus sage, plus libérale ni plus accomplie princesse n'a porté couronne en France, depuis qu'il y a eu titre de reine. »

La sévérité de mœurs et la noble simplicité qui régnaient à la cour de la reine étaient imitées autour d'elle. La duchesse d'Angoulême, Louise de Savoie, prenait pour devise *Libris et liberis*, à mes livres et à mes enfants. L'auteur de la Vie de la Trémouille a fait un remarquable portrait de la princesse de ce nom et de l'existence qu'elle menait, partagée entre la religion, l'étude et les affaires.

C'est un fait remarquable que le rôle politique joué par les femmes à cette époque. Isabelle la Catholique venait de partager avec Ferdinand la gloire du plus grand règne que l'Espagne eût eu jusque-là. Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, et future régente des Pays-Bas, se préparait à une vice-royauté où elle déploya autant de talent de gouvernement que d'habileté diplomatique. Une instruction plus solide et plus étendue fut la première raison de la supériorité personnelle que montrèrent les princes et les princesses du seizième siècle.

Or Anne de Bretagne concentrait toutes ses affections sur sa fille Claude, à peine âgée de cinq ans et le seul de ses enfants qu'elle eût conservé. Elle était flattée de la perspective de lui faire épouser l'héritier de la maison d'Autriche et de lui laisser, outre la Bretagne, quelque province italienne, comme le Milanais, peut-être Naples. Une telle alliance avait un inconvénient manifeste, celui de priver à la fois la France de la Bretagne et

Digitized by Google

de ses conquêtes italiennes. Mais les Bretons, quoiqu'ils eussent l'esprit très-français, tenaient encore à leur nationalité particulière, et la reine mettait son ambition maternelle au-dessus des considérations purement politiques. Louis XII céda, parce que le danger semblait éloigné et qu'il espérait gagner avec cet appât Philippe le Beau et Maximilien.

Il persista donc à se rapprocher de ces deux princes. Il signa trois traités avec eux à Blois, au mois de septembre 1504. Le premier stipula un engagement de mariage, engagement par lequel la France promit de rendre tout ce qu'elle avait recueilli de la succession de la maison de Bourgogne. Le second stipula que l'Empereur donnerait enfin au roi l'investiture du Milanais, et le troisième établit une alliance secrète des trois princes contre la république de Venise, dont ils avaient également à se plaindre. Le Pape prit part à ce dernier traité. Louis XII ne crut pas payer d'un trop haut prix l'appui de l'Autriche et la reconnaissance de ses possessions italiennes par l'Empire. Quant aux Vénitiens, il avait été joué par eux continuellement. Il ne lui en coûtait donc pas de s'unir contre eux au Pape et à l'Empereur, irrités de leur manque de foi et décidés à leur infliger un rude châtiment. D'ailleurs la France ne pouvait plus, depuis ses revers dans le royaume de Naples, disposer seule des destinées de l'Italie.

Philippe continuait de se montrer dévoué à l'alliance française, où il trouvait les plus brillants avantages. Maximilien y était moins porté. Cependant il signa les traités, reçut à Haguenau le cardinal de Rouen, Georges d'Amboise, qui venait faire entre ses mains l'hommage du Milanais pour Louis XII, et donna enfin l'investiture si désirée.

XI. — La politique étrangère de Louis XII avait été, pendant ses premières années et ses premiers succès, populaire en France. Les négociations demeuraient secrètes; le public n'en connaissait guère que les résultats. Mais quand les traités de Blois furent connus, ils ne furent pas jugés favorablement. Promettre à l'Autriche la succession de la Bretagne équivalait à démembrer le royaume; c'était abandonner le résultat politique poursuivi longtemps par Louis XI et Anne de Beaujeu. Le danger fut aggravé par la mort d'Isabelle la Catholique; car Jeanne la Folle hérita de la Castille, et, comme sa faiblesse d'esprit ne lui permettait de prendre aucune part au gouverne-

Digitized by Google

ment, Philippe le Beau, son mari, prétendit à la régence. La maison d'Autriche, déjà maîtresse des Pays-Bas, allait le devenir aussi de l'Espagne. Il s'éleva dès lors à la cour une opposition très-forte et très-naturelle contre le mariage autrichien.

Au mois d'avril 1505, Louis XII tomba malade à Blois et fut quelque temps en péril de mort. Il fit un testament par lequel, au mépris des traités précédents, il donnait sa fille, Claude de France, à l'héritier de la couronne, son neveu François, duc d'Angoulême. La reine effrayée se prépara à quitter Blois pour se retirer en Bretagne, et envoya à Nantes des bateaux chargés de ce qu'elle avait de plus précieux. On fit même courir le bruit que, toujours favorable au mariage autrichien, elle voulait enlever le duc d'Angoulême, qui se trouvait au château d'Angers. Le maréchal de Gié, gouverneur de ce château, quoique Breton lui-même et de la famille des Rohan, empêcha l'exécution de ce plan, et arrêta sur la Loire les bateaux de la reine. Quand Louis XII fut revenu à la santé, il approuva sa conduite.

Cette petite révolution de cour est d'ailleurs restée obscure. Les contemporains évitent d'en parler ou ne le font qu'avec des réticences calculées. Il en est de même d'un procès de trahison qui fut intenté au maréchal peu après, devant le parlement de Toulouse. Il fut condamné à la perte de ses gouvernements, de ses titres et de ses dignités, et obligé de se retirer dans ses terres en Anjou. On sait seulement qu'il avait à la cour beaucoup d'ennemis, que ces ennemis agirent contre lui, et que la reine le poursuivit avec un véritable esprit de vengeance.

Louis XII avait pris la résolution de revenir sur le principal article des traités de Blois. S'était-il donc uniquement proposé, en les signant, de tromper l'archiduc et l'Empereur? ou, après avoir cédé aux suggestions d'Anne de Bretagne, car il était d'un caractère faible et changeant, se ravisa-t-il? Comprit-il la nécessité de céder aux représentations qu'on lui fit et de reculer devant les exigences de l'opinion? Cela est difficile à déterminer. Quoi qu'il en soit, il chercha des prétextes de rupture, et renouvela d'anciennes prétentions de la couronne au sujet des régales de Flandre et de la mouvance de châtellenies des Pays-Bas. Philippe, intéressé à écarter toute cause de mésintelligence, déclara accepter le jugement du parlement de Paris.

Une circonstance éminemment favorable à Louis XII et dont il ne manqua pas de tirer parti, fut la mésintelligence croissante

Digitized by Google

de l'archiduc et de son beau-père Ferdinand d'Aragon. Ferdinand était demeuré, par le testament d'Isabelle, grand maître des trois ordres militaires, et gardait la libre disposition d'une moitié des revenus de l'Amérique. Il conservait la couronne d'Aragon et celle de Naples, conquête particulière des Aragonais, mais sur laquelle les Castillans ne laissaient pas que de se croire certains droits, en raison de la part qu'ils avaient prise aux guerres d'Italie. Dans ces circonstances, Ferdinand profita de l'absence de son gendre et de sa fille pour se faire donner la régence de la Castille par les cortès.

Comme il craignait le mécontentement de Philippe le Beau, l'hostilité de la noblesse castillane, dépouillée sous le règne d'Isabelle d'une partie de ses priviléges et de son autorité, et les prétentions que la France conservait sur Naples, il résolut de se rapprocher de Louis XII à tout prix, et il lui fit faire des ouvertures par un envoyé confidentiel, Juan de Enguerra, moine catalan. Louis XII, très-disposé à rompre les engagements pris avec l'Autriche l'année précédente, accepta les négociations, qui aboutirent à la conclusion d'un traité signé à Blois le 12 octobre 1505. Il abandonna l'Italie méridionale à Ferdinand, à trois conditions : la première, que ses droits sur Naples seraient considérés comme la dot de sa nièce Germaine de Foix, fille de sa sœur, et que cette princesse, alors âgée de dix-huit ans, épouserait le roi d'Aragon, qui en avait cinquante-trois; les autres, que la France recevrait une somme de sept cent mille ducats, payable en dix ans, comme indemnité des frais de la dernière guerre, et que les barons angevins seraient rétablis dans leurs fiefs, propriétés et dignités. Par ce traité, Ferdinand assurait sa liberté d'action en Castille et isolait Philippe le Beau. Louis XII de son côté divisait ses ennemis, sans abandonner entièrement ses droits sur Naples, puisque ces droits devenaient la dot d'une princesse française et que la France se réservait de les faire valoir de nouveau, dans le cas où aucun enfant ne naîtrait du second mariage du roi d'Aragon. Enfin ce n'était qu'une demi-rupture avec l'Autriche, puisqu'il n'y avait qu'une seule clause de changée aux engagements pris pour le mariage de Claude de France, celle relative à Naples. La clause relative au Milanais était maintenue, et l'archiduc trouvait encore dans ces engagements ainsi modifiés un avantage assez grand pour qu'il craignît de se compromettre en prenant les armes.

Digitized by Google

Philippe se contenta en effet de se plaindre. Ses pensées étaient pour le moment tournées vers la Castille, où il était appelé par un parti. Il faisait de grands préparatifs pour répondre à cet appel. Divers soins, la santé de Jeanne, les difficultés du voyage, la nécessité de paraître en Espagne avec une cour et une armée, rendirent ces préparatifs interminables. Il ne quitta les Pays-Bas que le 10 janvier 1506. Retardé par une tempête et par un séjour forcé sur les côtes d'Angleterre, il ne débarqua à la Corogne qu'en avril.

Louis XII mit ces délais à profit. Enhardi par les embarras de Philippe et de Maximilien, qui étaient préoccupés d'autres intérêts, assuré d'ailleurs de l'alliance du roi d'Aragon, il résolut de poursuivre son œuvre et de défaire le mariage autrichien. Il déclara vouloir consulter le pays, et convoqua une assemblée d'états à Tours.

Ces états s'assemblèrent le 14 mai 1506 au château du Plessis. Louis XII était entouré des princes du sang et des grands dignitaires. Les députés prirent pour organe un docteur de Paris, chanoine de Notre-Dame, maître Thomas Bricot. L'orateur remercia le roi « d'avoir maintenu son royaume et son peuple en si bonne paix que par le passé n'avoit été en plus grande tranquillité, d'avoir quitté sur son peuple le quart des tailles, enfin d'avoir réformé la justice de son royaume et mis bons juges partout. Et pour ces causes et autres qui seroient longues à réciter, il devoit être appelé *le roi Louys douzième, père du peuple.* » Ensuite l'orateur et ceux des états se mirent à genoux et « dit icelui Bricot : « Sire, nous sommes icy venus sous votre bon plaisir pour vous faire une requête pour le général bien de vostre royaume, qui est telle que vos très-humbles sujets vous supplient de donner *madame votre fille unique* en mariage à *monsieur François*, icy présent, qui est tout François, » disant outre plusieurs belles paroles qui esmeurent le Roy et les assistants à pleurer. »

Louis XII en référa au conseil, qui fut d'avis que la requête des états était bonne, juste et raisonnable. Les fiançailles de François de Valois et de Claude de France eurent lieu dès le 21 du même mois. Les princes, les barons et les représentants des villes prêtèrent entre les mains du roi le serment de n'épargner ni corps ni biens pour que cette décision eût son plein effet.

C'était là une scène préparée ; le vœu des états était connu

Digitized by Google

d'avance. Louis XII, s'appuyant sur la volonté exprimée du pays, écrivit à Philippe d'Autriche pour lui en faire part et s'excuser de renoncer aux clauses des traités de Blois, clauses qu'il soutenait d'ailleurs être conditionnelles et non absolues.

Philippe adressa de nouvelles plaintes, et déclina la responsabilité d'une guerre, s'il devait en naître une quelque jour[1]. Mais pour le moment cette guerre ne paraissait pas à craindre. Ses projets sur la Castille l'occupaient entièrement. Arrivé après de longs retards dans la Péninsule, il ne songeait qu'à enlever la régence à Ferdinand. Ce dernier, abandonné par la plus grande partie de la noblesse castillane, qui, outre ses autres griefs, lui reprochait son second mariage, consentit d'abord à partager la régence, puis à la laisser tout entière à son gendre (juin 1506). Il s'embarqua pour Naples avec Germaine de Foix, afin de visiter sa conquête et de surveiller Gonzalve de Cordoue, dont la fidélité commençait à lui inspirer des soupçons. Quelques vagues tentatives de Louis XII et de Maximilien pour gagner le *grand capitaine* avaient contribué à répandre le bruit que ce dernier songeait à prendre la couronne de Naples pour lui-même.

Philippe le Beau mourut peu de temps après. Il n'avait que vingt-huit ans, et il fut enlevé en quelques heures par une fièvre inflammatoire (septembre 1506). Il laissa les Pays-Bas épuisés d'argent par son entreprise de Castille, et la Castille en proie aux factions. Une régence dut être constituée dans les deux pays, ce qui ne put se faire, dans le second surtout, sans de nouveaux troubles propres à éloigner encore les chances de guerre.

XII. — Louis XII était donc rassuré du côté de la Castille ; il l'était aussi du côté des Pays-Bas, malgré quelques démêlés d'importance secondaire. Restait Maximilien, dont le mauvais vouloir était certain. Maximilien avait toujours vu à regret les Français maîtres de Milan, et cherchant à étendre leur influence en Italie. Il était jaloux de ramener la Péninsule sous l'influence allemande, qui y avait été prépondérante autrefois et qui y était alors fort compromise. Il n'avait paru qu'une seule fois au delà des Alpes et sans y briller. Il voulait maintenant se faire couronner à Rome et recevoir du Pape le commandement des

[1] Lettre du 24 juillet 1506 au cardinal de Rouen.

Digitized by Google

armées chrétiennes contre les Turcs. La France le gênait pour accomplir ce plan. Il rencontrait, il est vrai, d'autres obstacles: car l'Italie, la Suisse, la Hongrie, la Bohême, les Pays-Bas, l'occupaient à la fois, et l'empêchaient de concentrer ses forces pour l'achèvement d'une seule entreprise.

Il avait promis en 1501 l'investiture du Milanais, puis il avait différé d'exécuter sa promesse, alléguant tantôt un prétexte, tantôt un autre, et donnant ainsi un exemple de versatilité et d'absence de fidélité à ses engagements, dont Louis XII pouvait à son tour se prévaloir. Courant sans cesse d'une extrémité de l'Empire à l'autre, ou voyageant de château en château dans les montagnes du Tyrol, il semblait se dérober aux poursuites des envoyés français[1]. C'était en 1505 seulement qu'il avait accordé l'investiture promise. Encore l'avait-il fait en termes équivoques, dont Louis XII ne pouvait être satisfait. On eût dit que toute sa politique consistât à ne s'expliquer jamais[2]. Au fond, ses actes étaient hostiles. Il cherchait des alliances de tous côtés, particulièrement en Suisse et en Angleterre, alliances qui « donnoient à penser à beaucoup de gens, » dit le cardinal d'Amboise dans ses dépêches. On s'inquiétait surtout en France de son projet de campagne en Italie. Louis XII déclarait aux envoyés florentins son intention de le ménager, de l'assister même, mais aussi de lui tenir le mors à la bouche, quelque chemin qu'il prît[3]. Georges d'Amboise ajoutait quelque temps après: « Si l'Empereur veut faire des changements en Italie, les Français ne pourront souffrir que ces changements atteignent leurs amis et leurs alliés. Si vraiment il veut passer (on doutait toujours de l'accomplissement de son projet), nous verrons combien de gens il mènera. S'il en a peu, cela ne pourra inquiéter personne. S'il en a beaucoup, nous saurons y pourvoir. »

Louis XII, dont la santé longtemps affaiblie paraissait s'améliorer, résolut de passer le premier en Italie, pour y reprendre un rôle actif. Il y avait déjà recouvré une partie de son ascendant, grâce à l'impopularité croissante des Espagnols. Il annonça d'avance son projet, sachant que ses préparatifs dureraient

[1] Leglay, *Correspondance entre la France et l'Autriche*, passim.—Dépêche de Vettori du 11 février 1504, dans la *Correspondance de Machiavel*.

[2] C'est ce qui désespérait Machiavel. Voir sa *Légation d'Allemagne*.

[3] Lettre de Francesco Pandolfini aux Dix, du 10 février 1505. Desjardins, tome II.

Digitized by Google

beaucoup moins que ceux de son rival. Il ne négligea rien pour flatter les Italiens. Ses conversations, reproduites par les envoyés florentins, se font remarquer par une heureuse alliance de finesse, de grandeur et de familiarité.

Il s'appuyait alors dans la Péninsule sur Florence et sur Rome. Les rapports étaient faciles avec Florence, moins avec Rome. Car Jules II, après avoir montré pendant trois ans une modération qu'on attendait peu de son caractère entier et résolu, ne dissimulait plus son dessein arrêté « de délivrer les villes de l'Église des tyrans qui les asservissaient, et de les mettre à l'abri des tentatives du dedans et du dehors [1]. » Comme la France avait garanti l'intégrité des États pontificaux, le Pape la pressa de lui fournir quelques troupes auxiliaires, et entreprit d'achever en personne l'œuvre qu'Alexandre VI avait confiée autrefois au duc de Valentinois. Il partit, accompagné de vingt-quatre cardinaux, et prit le commandement d'une armée destinée à enlever Pérouse aux Baglioni et Bologne aux Bentivoglio. Les Baglioni firent leur soumission. Chaumont d'Amboise, gouverneur de Milan, vint avec un corps auxiliaire se joindre aux troupes pontificales sous les murs de Bologne. Jean Bentivoglio la remit aux mains des Français, et la ville rentra sous le gouvernement direct du saint-siége.

Des troubles qui éclatèrent à Gênes amenèrent dans le même temps une intervention française. Le sang avait coulé dans une lutte engagée entre le parti populaire et celui de la noblesse. Le parti populaire avait été victorieux et avait réduit les nobles à ne plus prétendre qu'au tiers des charges de la république, au lieu de la moitié que les anciennes constitutions leur assuraient. Les conventions de ce genre n'étaient pas rares dans les États italiens. Les vainqueurs allèrent plus loin ; ils prononcèrent la confiscation ou le séquestre des biens de quelques nobles qui avaient été bannis ou s'étaient exilés volontairement. Ces derniers implorèrent l'appui du lieutenant de Louis XII, Ravenstein, qui commandait à Asti. Ravenstein les ramena à Gênes et leur fit rendre leurs biens, tout en maintenant la nouvelle loi établie pour les magistratures. Mais le parti populaire, mécontent de cette intervention et de la transaction qu'on lui imposait, voulut prendre une revanche. A peu de temps de là, il enleva Monaco, fief des Grimaldi, sous prétexte que la posses-

[1] *Correspondance de Machiavel*, deuxième légation à Rome, lettre XXIV.

Digitized by Google

sion de cette place donnait à la noblesse le moyen d'affamer la ville. Il noua des intelligences avec les autres États italiens, et sollicita l'appui de Maximilien.

Louis XII résolut de traiter les Génois en ennemis. Il était fatigué de leurs révolutions, et avait dit plusieurs fois aux envoyés florentins qu'il leur donnerait un jour une grande bastonnade. Au mois de février 1507, il ordonna aux capitaines Salazar et Yves d'Alègre de marcher contre la seigneurie. Salazar bombarda la ville et Yves d'Alègre occupa Monaco. Les Génois se déclarèrent indépendants, élurent un doge, firent les apprêts d'une défense énergique, et s'étant emparés d'un des forts que les Français occupaient, en massacrèrent la garnison, à laquelle ils avaient promis la vie sauve. Le roi se mit à la tête de l'armée, partit de Grenoble le 5 avril, passa les Alpes et arriva le 26 du même mois devant les montagnes dont l'enceinte circulaire protége Gênes du côté du nord. Le nouveau doge y avait placé quelques milices. Mais les Génois lâchèrent pied après un combat très-court; le désordre se mit dans leurs rangs, et les chefs mêmes prirent la fuite. Louis XII fit le 29 une entrée victorieuse; il monta à la grande église, suivi d'une foule de femmes et d'enfants vêtus de blanc et criant merci. Il reçut la soumission et les excuses des principaux habitants; toutefois il ne leur accorda la conservation de la vie et des biens qu'au prix d'une énorme contribution militaire. Il éleva un fort, celui de la Lanterne, pour tenir la ville en respect; il l'obligea d'armer trois galères qui seraient toujours à son service, et abolit une partie de ses priviléges. On s'empara des rebelles, qui furent jugés; soixante-dix-neuf périrent sur l'échafaud. Le doge, Paul de Novi, s'était d'abord échappé, il fut livré et compris au nombre des victimes.

De Gênes le roi se rendit à Milan. Il désirait une entrevue avec le Pape; mais Jules II, qui était Génois, et aurait voulu détourner le châtiment infligé à sa patrie, éluda cette offre. Louis XII en désirait une également avec Ferdinand le Catholique. Ce dernier, revenant de Naples, passa quelques jours à Savone, accompagné de Gonzalve de Cordoue (fin de juin). Les deux rois se visitèrent en grande pompe, et se témoignèrent en public la confiance la plus entière, ce qui parut de mauvais augure aux Italiens, habitués et réduits à ne plus espérer que dans les divisions de leurs maîtres.

Ce n'était pourtant pas contre les États italiens que la France

Digitized by Google

et l'Espagne cherchaient à s'entendre, mais contre l'Empereur, dont les projets leur inspiraient une égale défiance.

XIII. — Maximilien tenait alors à Constance, du mois de juin au mois d'août, une diète à laquelle il avait convoqué les représentants de tout l'Empire et qui fut extraordinairement nombreuse. Il y annonça son projet d'aller à Rome pour s'y faire couronner suivant l'usage de ses prédécesseurs, et pour s'y faire donner le commandement des armées de la chrétienté. Il demanda que l'Empire lui fournît suivant l'usage un cortége et une armée, ce qui était d'autant plus nécessaire que les Français et les Espagnols, établis à Milan et à Naples, occupaient une partie de la Péninsule.

L'apparition d'une armée allemande parut à l'Italie une menace. Machiavel nous a laissé des notes curieuses recueillies dans une mission dont il fut chargé auprès de Maximilien. L'Allemagne était alors un pays riche de toutes manières, par son économie, la simplicité de ses habitants et même de ses princes, autant que par son industrie et les produits qu'elle exportait. Elle était également un pays militaire; il n'y avait pas de princes ni de villes qui ne levassent des milices sur leurs territoires, et ces milices, l'infanterie surtout, étaient régulièrement exercées. Les lansquenets allemands, armés de piques et de dagues, formaient d'excellentes troupes légères. La gendarmerie, plus pesante que celle de France ou d'Italie, n'en passait pas moins pour très-aguerrie. Ainsi les armées allemandes, appelées à paraître à leur tour sur le grand champ de bataille de l'Europe, étaient à la fois redoutables par le nombre et par la valeur. Il fallait seulement que l'Empereur fût assez riche pour les payer, et qu'il eût un ascendant personnel assez fort pour leur communiquer un élan, leur inspirer un esprit, pareils à l'élan et à l'esprit des troupes françaises. Car les milices appartenant aux princes et aux villes impériales, l'Empereur était obligé pour réunir une armée de faire des marchés avec les États particuliers, et comme ces États avaient un intérêt médiocre aux guerres d'Italie, les Allemands ne portaient dans ces guerres ni beaucoup d'ardeur ni beaucoup d'entente.

Enfin, si les forces et les ressources de l'Empire étaient considérables, il n'était pas facile de faire mouvoir avec ensemble et par une seule impulsion une vaste fédération d'États, tous différents de formes, d'étendue et d'intérêts. L'Allemagne

Digitized by Google

exerçait en Europe une action passive par sa masse; elle opposait un contre-poids naturel aux puissances dont les entreprises rompaient l'équilibre; elle était peu faite pour l'initiative et pour un rôle d'agression.

Les empereurs qui voulurent la soulever durent chercher un point d'appui nécessaire. Ils le cherchèrent d'abord dans l'extension de leurs États héréditaires, dont le poids devait entraîner les autres États de l'Empire. Maximilien le chercha aussi dans les alliances étrangères; mais sa politique n'eut pas à cet égard les résultats qui furent obtenus après lui par Charles-Quint. Il voulut au moins donner plus de cohésion au corps germanique, et il y réussit. Il établit la chambre impériale, qui jugea les différends d'État à État, qui fut un auxiliaire des diètes plus puissant que les diètes mêmes, et servit à rendre les guerres plus rares au sein de la confédération. Il aurait voulu établir une armée permanente, en se fondant sur ce que tous les grands États de l'Europe en avaient une. Mais la jalousie des petits États allemands ne permit pas que ce projet pût s'exécuter. La diète de Constance se contenta de lui promettre de fort contingents et des sommes considérables pour le voyage de Rome.

Cependant les contingents votés ne furent prêts qu'au bout de plusieurs mois; encore furent-ils très-réduits. Ces lenteurs, ces déceptions étaient ordinaires en Allemagne; peut-être furent-elles favorisées par l'habileté des agents de Louis XII, qui firent valoir l'attitude pacifique de leur maître, et répandirent de l'argent parmi les princes. Quoi qu'il en soit, l'assemblée se sépara à la fin d'août, et au mois de décembre, Machiavel, envoyé par la république de Florence vers l'Empereur pour régler le chiffre de sa contribution aux frais du couronnement [1], ne rencontra dans la Suisse et le Tyrol que des bandes peu nombreuses se dirigeant isolément vers les passages des Alpes. L'Allemagne promettait et n'agissait pas. L'Europe, témoin de cette inaction, attribuait à Maximilien un défaut qui tenait aux vices mêmes de l'Empire; elle l'accusait d'entreprendre toujours et de n'exécuter jamais.

L'Empereur fut donc arrêté par les lenteurs des États germaniques et les réserves des Suisses, qui ne voulaient lui fournir

[1] Machiavel plaisante ingénieusement Maximilien, voulant descendre en Italie et obligé de discuter avec tous les États de la Péninsule le chiffre de contributions de chacun d'eux.

Digitized by Google

de troupes qu'à la condition de ne pas servir contre Louis XII. Il ne put réunir que des forces inférieures à celles sur lesquelles il avait compté, et composées principalement des troupes de ses États héréditaires. Il les divisa en trois corps, qu'il plaça à Besançon, à Trente et dans la Carinthie. Le premier, le moins considérable, était destiné à surveiller la France ; il se proposait d'entrer avec les autres en Italie et de forcer le passage au besoin. Venise en effet consentait à le laisser traverser son territoire avec un cortége approprié à la dignité impériale, mais non avec une armée.

Maximilien, regardant ce refus comme un affront, partit de Trente le 3 février 1508 et entra sur le territoire vénitien. La république s'y opposa; les troupes françaises du Milanais, sous les ordres de Trivulce, appuyèrent cette résistance. Louis XII aimait peu les Vénitiens, et eût voulu éviter une guerre avec l'Empereur; mais il s'était engagé vis-à-vis d'eux et de plusieurs autres États italiens à ne pas laisser d'armée impériale pénétrer dans la Péninsule. Les Impériaux, après avoir occupé la frontière vénitienne sur plusieurs points, s'arrêtèrent faute d'argent et parce que les Suisses auxiliaires les abandonnèrent. Maximilien, qui avait compté sur les promesses de la diète de Constance, courut en Souabe pour en hâter la réalisation; mais, malgré la guerre commencée, les États de l'Empire persévérèrent dans leur lenteur ordinaire. Pendant ce temps, Trivulce aida les généraux de la république à chasser les lieutenants impériaux ; ils enlevèrent même Gorice, Trieste, et quelques autres places des États héréditaires. Maximilien fut obligé de demander une trêve, qu'on lui accorda avec ostentation. Elle fut signée le 24 avril entre l'Empire et Venise, et comprit tous les États italiens. Seulement la France, ayant voulu profiter de cette circonstance pour obtenir le règlement des affaires des Pays-Bas, fut laissée en dehors, et la république traita sans elle.

Venise s'attribuait avec raison, malgré la coopération de Trivulce, le principal honneur de la guerre. Elle se félicita d'avoir arrêté les armes de l'Empereur et se crut plus forte que jamais. Son habileté ou son orgueil la perdirent. Entourée d'ennemis en Italie, elle fit la faute de braver à la fois le ressentiment de Maximilien et celui de Louis XII, des intérêts duquel elle avait détaché les siens. Elle vit se former contre elle ce qu'on a appelé une conspiration de rois.

Digitized by Google

XIV. — Depuis longtemps l'orgueil de la république excitait la jalousie et les plaintes de l'Europe. Maîtresse de l'Adriatique et de la Méditerranée orientale, où les Turcs n'avaient entamé qu'imparfaitement son empire, elle demeurait l'entrepôt des marchandises de l'Orient, et la capitale commerciale du monde. La découverte des nouvelles routes de l'Inde était trop récente pour avoir encore détourné une partie des sources de sa fortune. Son gouvernement toujours le même, et que depuis plusieurs siècles ni révolution ni conspiration n'avaient pu atteindre, faisait l'admiration des Comines et des Machiavel. Elle possédait un revenu égal au tiers de celui de la France, et qui se composait presque uniquement de taxes commerciales. Sa marine était sans rivale. Elle avait, malgré sa magnificence, conservé des mœurs fortes et simples; chez elle toutes les traditions étaient religieusement observées. Elle ne le cédait pour l'éclat littéraire et le goût des arts qu'à Florence ou à Rome; encore commençait-elle à contester à ces deux villes ce genre de supériorité. C'était à cette époque que florissait dans ses murs la célèbre imprimerie des Alde, qui prit une si grande part à la restauration de l'antiquité.

Quoique puissance maritime avant tout, Venise possédait un *empire de terre ferme*, qui s'étendait depuis Trieste et les confins de l'Istrie jusqu'à l'Adda. Elle avait aidé Louis XII dans la conquête du Milanais pour obtenir de lui Crémone, Bergame et Brescia. Elle avait enlevé plusieurs places aux ducs de Mantoue et de Ferrare. Elle occupait quelques villes de la Romagne et cinq ports du royaume de Naples sur l'Adriatique, dont elle prétendait se réserver le monopole. Son gouvernement dans les provinces de terre ferme était doux et populaire. Elle y levait peu d'impôts.

Ce qui lui manquait, comme aux autres États italiens, c'était une armée nationale. Elle louait des soldats et des officiers qu'elle faisait accompagner et surveiller par ses *provéditeurs*. Elle pouvait sans doute avec sa richesse réunir des armées assez nombreuses, et les payer plus régulièrement qu'aucun des princes ou des gouvernements de l'époque. Elle savait même les entretenir avec une habileté et un soin qui firent l'admiration des Français[1]. Mais, quelque supériorité qu'elle eût à cet égard, elle était militairement inférieure aux grandes monarchies qui l'entouraient.

[1] *Mémoires de Fleuranges*, an 1508.

Digitized by Google

Elle n'avait ménagé aucune puissance, la France pas plus que les autres. Uniquement occupée de poursuivre ses intérêts du jour et de chercher des agrandissements de territoire, elle avait toujours fait et défait ses alliances à ce seul point de vue. Elle avait, presque dans le même temps, aidé les Français à s'emparer de Milan, et fourni un appui indirect à Gonzalve de Cordoue, dans l'espérance de garder plus facilement les ports du royaume de Naples sur l'Adriatique, si ce royaume appartenait aux Espagnols. Elle avait combattu plus ou moins ouvertement les Borgia et Jules II; elle avait contrecarré et menacé les Florentins, ses autres alliés. Une rupture était donc facile à prévoir, à un jour donné. Louis le More l'avait annoncé dès 1499 : « Vous m'amènerez les Français à dîner, disait-il à un envoyé du sénat, je vous préviens qu'ils iront souper chez vous. »

Louis XII, irrité des procédés de Venise, consentit en 1504, lors des traités de Blois, à entrer dans une première ligue que l'Empereur lui proposa de former contre elle. Trans, ambassadeur de France à Rome, disait alors qu'on s'occupait de faire autour de la république une belle guirlande. A peu de temps de là, Chaumont d'Amboise, gouverneur de Milan, assurait Machiavel qu'on la réduirait à ne plus s'occuper que de la pêche. On ne cessa de se plaindre au sénat de l'appui qu'il prêtait aux ennemis de la France. Le sénat se contenta de répondre en rejetant la faute sur les entreprises et les intérêts des particuliers. Cependant, jusqu'en 1508, Louis XII n'abandonna pas la seigneurie. Il n'entreprit d'exécuter ses menaces que lorsqu'elle eut signé la trêve sans lui, quoiqu'il l'eût assistée pour repousser de son territoire les Impériaux.

Maximilien connaissait ces dispositions. Il offrit à la France la garantie définitive du Milanais et l'abandon par l'Autriche du mariage que les états de Tours avaient fait rompre, à la condition d'une alliance contre la république. Louis XII se vit dans le même temps sollicité par Jules II, qui réclamait son concours pour reprendre les villes de la Romagne récemment occupées par les Vénitiens. Sacrifier Venise était un danger pour la France, car la république avait des intérêts et une sphère d'action à part; on pouvait trouver en elle une ennemie, jamais une rivale. C'est ce que représenta vivement au conseil l'évêque de Paris, Étienne Poncher. Mais cette opinion eut peu de partisans. On ne croyait guère alors aux alliances ou aux

Digitized by Google

rivalités naturelles; on était habitué à faire et défaire les traités avec une facilité extrême, sans autre règle que les besoins journaliers. On était animé du désir de punir les Vénitiens de leur orgueil, de sortir de la longue tolérance qu'on leur avait montrée, de détruire en eux un des plus grands obstacles que la politique française avait rencontrés jusque-là en Italie. On trouvait avantageux de servir les vengeances des États italiens, à la tête desquels le roi tenait toujours à se placer, et plus avantageux encore d'obtenir de l'Autriche l'abandon définitif des traités de Blois. Enfin, le duché de Milan avait été démembré en faveur de Venise; il avait cédé en différentes fois Brescia, Bergame, Crème, Crémone et la Ghiara d'Adda. Les Milanais ne cessaient de regretter ces villes et leurs districts, et de désirer la reconstitution intégrale de leur ancien État. On se proposait d'opérer cette reconstitution au profit de la France.

Tous ces motifs amenèrent la conclusion du traité de Cambrai, qui fut signé le 10 décembre 1508 par Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et gouvernante des Pays-Bas, et le cardinal d'Amboise. Marguerite, veuve d'un prince de Savoie et jeune encore (elle n'avait pas trente ans), était chargée depuis un peu plus d'un an de la régence des Pays-Bas; elle montra dans les négociations préparatoires une habileté diplomatique consommée. Elle triompha des difficultés et des objections que lui faisait Georges d'Amboise. Elle écrit elle-même dans une de ses lettres qu'elle faillit bien souvent se prendre aux cheveux avec monsieur le légat.

Il fut stipulé publiquement que l'Empereur renoncerait au mariage de son petit-fils avec Claude de France, moyennant cent mille écus d'or, et qu'il garantirait à la France la possession du Milanais. L'Empereur et le roi s'engageaient ensuite, mais par des articles secrets, à revendiquer en commun les provinces de la république sur lesquelles ils avaient des titres à faire valoir. Le nonce du Pape et l'envoyé de Ferdinand entrèrent dans le traité, ce dernier à la sollicitation de la France, avec des réserves toutefois et sous la condition que Maximilien s'abstiendrait, pendant six mois au moins, de prétendre à la régence de Castille. Le Pape stipula la restitution des places de la Romagne, Ferdinand celle des ports méridionaux de l'Adriatique. On réserva l'accession de tous les autres États ou princes qui avaient des territoires à revendiquer. Les ducs de Ferrare, de Mantoue, de Savoie, étaient du nombre; ils

Digitized by Google

s'empressèrent de donner leur adhésion. Florence imita leur exemple, pour se venger de l'appui que les Vénitiens avaient longtemps prêté aux villes de Toscane ses rivales. Le roi d'Angleterre fut le seul souverain qui, désintéressé d'ailleurs, résista aux sollicitations et refusa de prendre un parti.

Venise ne put ignorer le complot formé contre elle, malgré le secret dont on le tint d'abord entouré. Elle ne fit rien pour le conjurer. Elle refusa de croire que des souverains divisés si longtemps et dont les intérêts étaient si opposés, particulièrement en Italie, pussent s'entendre pour agir d'un commun accord; et quand cet accord fut manifeste, elle ne voulut pas croire qu'il fût durable; elle douta de ses effets. Si quelque chose peut excuser cette illusion, c'est que les autres États italiens, même ceux qui étaient entrés dans la ligue, la partageaient plus ou moins. Le pape Jules II, entre autres, vit d'abord dans le traité de Cambrai un moyen comminatoire de s'assurer les places de la Romagne dont il poursuivait la restitution. Il offrit à la république une transaction qui consistait à établir à Rimini et à Faenza deux patriciens de Venise comme vassaux du saint-siége. Mais le sénat, fort de ses droits prétendus, refusa d'accepter toute transaction, quelle qu'elle fût, tant sur les villes de la Romagne que sur ses priviléges spirituels, alors contestés par la cour de Rome. Jules II attendit ce refus pour ratifier, le 22 mars 1509, l'engagement que le nonce avait pris pour lui à Cambrai.

XV. — Venise fit fièrement face au danger. Elle avait jusque-là vaincu toutes les coalitions italiennes, et elle ne savait jusqu'à quel point c'était l'Europe qui se liguait contre elle au lieu de l'Italie. Enfin, elle n'avait jamais reculé, jamais cédé une prétention ni un pouce de terre. Elle crut que si elle reculait, son honneur serait compromis et les concessions n'auraient plus de terme. Sur l'avis d'un de ses sénateurs, Trevisani, elle résolut de lutter contre l'Europe. Réduite à ses seules forces, car elle ne trouva aucun appui à l'étranger, pas même chez le sultan dont elle sollicita l'alliance, elle leva ou plutôt soudoya une armée de trente mille hommes de pied et de quinze mille chevaux, qu'elle envoya presque tout entière sur l'Oglio et sur l'Adda, avec une forte artillerie et le matériel de guerre nécessaire. Rien ne fut épargné pour la défense des États de terre ferme. Deux seigneurs romains, célèbres par leurs talents

Digitized by Google

militaires et qui appartenaient tous deux à la famille des Orsini, le marquis de Petigliano et Barthélemy d'Alviano, furent mis à la tête des troupes. Petigliano eut le commandement en chef, Alviano servit sous ses ordres en qualité de mestre de camp.

La France devait entrer en campagne la première, conformément aux arrangements pris avec ses alliés. L'armée française était de douze mille chevaux et de vingt mille hommes de pied. On ne comptait dans ce dernier chiffre que six mille Suisses. Louis XII, voulant former une infanterie nationale, avait levé en France des compagnies régulières de fantassins: les capitaines des compagnies d'ordonnance, Bayard, la Palice, Vandenesse, prirent le commandement de ces fantassins, et laissèrent celui des gens d'armes à leurs lieutenants. Cet ordre avait déjà été suivi l'année précédente au siége de Gênes.

Une campagne d'Italie était toujours populaire en France. Les gens d'armes s'équipèrent volontiers pour aller combattre cette république qui « à grande pompe, nous dit l'historien de Bayard, et à peu de connoissance de Dieu, vivoit glorieusement et à opulence, faisant peu d'estime des autres princes de la chrétienté. » Les Milanais témoignèrent aussi un grand empressement de reconquérir les provinces que Venise leur avait enlevées.

Le 8 avril 1509, Louis XII était à Lyon. Le 15, Chaumont d'Amboise occupait les deux rives de l'Adda. Le 16, le héraut français dénonçait les hostilités au sénat. Enfin Jules II lançait quelques jours après des bulles comminatoires contre la république, et convoquait les princes d'Europe à la défense des droits du saint-siége. Ces bulles légitimaient et consacraient la guerre. Elles déliaient les princes des traités ou engagements antérieurs qu'ils pouvaient avoir signés avec les Vénitiens. L'Empereur était particulièrement sommé d'assurer l'exécution des sentences pontificales.

Louis XII parut dans les premiers jours de mai sur l'Adda avec l'armée française, où régnait, au dire de l'envoyé florentin présent à la campagne, un ordre admirable et une justice sévère [1]. Les Vénitiens attendaient, campés sur la rive droite. Deux plans de campagne avaient été proposés à la république. l'un, celui d'Alviano, consistant à prendre l'offensive et à porter la guerre dans le Milanais; l'autre, celui de Petigliano, à garder les places fortes et les lignes des fleuves. Le sénat, qui comp-

[1] Pandolfini, dépêche n° 21, du 22 mai 1509.

Digitized by Google

tait sur le temps et la diplomatie plus que sur les armes, avait préféré le second et décidé qu'on se bornerait à se défendre sur les bords de l'Adda ou de l'Oglio.

Louis XII franchit l'Adda au pont de Cassano, et trouva l'ennemi fortement retranché à peu de distance. Il n'osa l'attaquer de face, et entreprit de se porter à droite sur Vaïla, pour s'établir sur ce point et couper les communications avec Crême et les places voisines du Pô, où il s'approvisionnait. Les Vénitiens, jugeant l'importance de la position de Vaïla, résolurent de l'occuper les premiers, ce qui leur était facile, car ils en étaient plus rapprochés; mais ils ne purent faire le mouvement nécessaire avec assez de rapidité pour empêcher leur arrière-garde, que commandait Alviano, d'être surprise par l'avant-garde française sous les ordres de Chaumont d'Amboise et de Trivulce. La bataille s'engagea entre les villages d'Agnadel et de Vaïla, malgré le vieux Petigliano, qui aurait voulu l'éviter. Le désir qu'il en avait lui fit même commettre la faute de ne pas soutenir son arrière-garde; il crut qu'elle était simplement aux prises avec un corps français, et qu'elle aurait toujours le temps de battre en retraite. Cependant les différentes divisions françaises arrivaient sur le terrain et le chiffre des troupes engagées grossissait toujours. Alviano accourut avec les Brisighelles, aventuriers romagnols qui faisaient l'élite de l'armée vénitienne, déploya une rare valeur, repoussa Chaumont d'Amboise, rompit les Suisses et arrêta longtemps les Gascons. Jamais on n'avait vu les Italiens se battre de cette manière. Louis XII s'avança alors en personne au fort de la mêlée, et dit, à ce qu'on raconte, aux gentilshommes qui l'entouraient : « Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi. » La Trémouille entraîna les Gascons et les nouvelles compagnies de fantassins en leur criant : « Enfants, le roi vous voit. » Pendant quatre heures les Français rencontrèrent une résistance que leurs relations qualifient d'incroyable. Enfin l'ennemi abandonna le champ de bataille, jonché de huit mille morts, et laissa sur la place vingt-huit pièces d'artillerie [1]. Alviano, blessé au visage, demeura prisonnier, tandis que Petigliano achevait sa retraite avec la cavalerie qui n'avait pas combattu.

La victoire d'Agnadel fut gagnée le 14 mai. Le 17, Bergame ouvrit ses portes. Caravaggio fut pris d'assaut. Brescia, Crême,

[1] Ces chiffres ont été établis avec soin par Pandolfini, l'envoyé florentin qui accompagnait Louis XII. *Dépêches des Florentins*, t. II.

Digitized by Google

Crémone, accueillirent les Français. Peschiera fut défendue énergiquement pendant douze jours par un sénateur vénitien; le capitaine qui l'enleva fit pendre ce sénateur avec son fils, et passa les défenseurs de la ville au fil de l'épée. Les vainqueurs se virent bientôt maîtres de toute la contrée que le traité de Blois leur avait assignée, et dont ils admirèrent la richesse et l'abondance. Ils s'arrêtèrent dans leur marche triomphale au bord de l'Adige, tandis que l'armée vénitienne de Petigliano reculait jusqu'à Mestre, en face des lagunes.

Après la victoire des Français, les petits États italiens se précipitèrent sur le lion renversé, et enlevèrent chacun une part des dépouilles. L'armée pontificale, commandée par le duc de Ferrare, qui avait pour mestre de camp le duc d'Urbin, neveu du Pape, occupa les villes contestées de la Romagne. Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, rentra dans les ports de son royaume. Le duc de Ferrare reprit pour lui-même la Polésine, et le marquis de Mantoue deux places. Les Vénitiens n'opposèrent de résistance nulle part.

Un échec aussi terrible infligé à Venise devait ouvrir les yeux des Italiens sur la force de la France et la faiblesse des États péninsulaires. Cependant leur premier sentiment, attesté par Guichardin, fut d'applaudir aux revers de la république, tant elle avait soulevé de haines autour d'elle. Tous les petits princes, tous les petits États coalisés, voulurent venger les injures d'une politique impitoyable. Ces haines avaient autant de puissance que le sentiment national italien en avait peu.

Dans ces revers, Venise fut digne d'elle-même. Elle ne désespéra pas de sa fortune. Elle arma ses galères et fortifia son port. Elle craignait peu un siége et se croyait inattaquable au fond des lagunes; mais, tout en s'apprêtant à défendre son empire maritime, comme elle ne pouvait protéger ses sujets de terre ferme, elle prit, moitié par nécessité, moitié par politique, le parti de les délier de leur serment de fidélité. La mesure était habile, quoique forcée; car, en empêchant l'effusion du sang et les maux de la guerre, en s'interdisant plus tard le droit de distinguer ceux qui l'auraient abandonnée et ceux qui l'auraient servie, la république se créait des titres à la reconnaissance des habitants de ses provinces. Elle ne garda que deux places du Frioul, et Trévise, qui refusa de recevoir les Impériaux.

Maximilien s'était trouvé en retard cette fois encore. Mais le

Digitized by Google

duc de Brunswick, son lieutenant, occupa pour lui les places qu'il revendiquait au nom de l'Empire ou de la maison d'Autriche. Il entra sans difficulté à Padoue et à Vicence. Vérone offrit à Louis XII de se donner aux Français ; le roi, fidèle au traité conclu avec l'Empereur, en remit les clefs aux commissaires impériaux.

Venise se voyait réduite à faire ce qu'elle n'avait jamais fait, à céder. Elle offrit au Pape, au roi d'Aragon et à l'Empereur d'acheter la paix au prix qu'ils voudraient y mettre. Elle ne marchandait plus les concessions. Elle abandonnait toutes les prétentions, tous les territoires sur lesquels elle avait refusé d'abord de transiger. Pour dissoudre la ligue, elle se résignait à tous les sacrifices. Elle proposa même à Maximilien de lui payer un tribut annuel de cinquante mille ducats. Jules II accepta de négocier, tout en se montrant inflexible au sujet de la soumission qu'il exigeait ; mais l'Empereur, récemment arrivé à Trente, refusa de se séparer de la France qui avait seule combattu jusque-là, et avec laquelle il était plus particulièrement engagé.

Les Vénitiens durent encore recourir aux armes. Ils avaient rallié à Mestre les débris de leurs troupes et reconstitué une petite armée. Ils profitèrent de la faiblesse de la garnison allemande de Padoue pour surprendre et enlever cette place (17 juillet). Les gens de la campagne et même les ouvriers de la ville, lassés des rapines et de l'insolence des Impériaux, arborèrent le drapeau de saint Marc. Les lansquenets de la garnison, privés de secours, furent réduits à vendre chèrement leurs vies. Venise profita de ces dispositions populaires et de ce succès pour promettre une indemnité complète à tous ceux de ses anciens sujets qui rentreraient sous son gouvernement. On savait qu'elle pouvait tenir sa parole et qu'elle la tiendrait. Les troupes de la république reprirent l'offensive, occupèrent Legnago sur l'Adige, enlevèrent le marquis de Mantoue et attaquèrent les garnisons françaises et impériales. Le courage revint aux paysans, exaspérés contre les troupes allemandes ; ils se battirent avec une sorte de rage qui étonnait Machiavel [1]. Ils ne faisaient aucun quartier aux soldats ennemis qui leur tombaient entre les mains. Ils disaient qu'ils étaient nés sujets de saint Marc et qu'ils mourraient sujets de saint Marc (Marcheschi).

Louis XII s'était retiré. La Palice demeurait avec sept cents

[1] Lettre du 26 novembre 1509.

Digitized by Google

lances et quelque infanterie pour garder les conquêtes françaises et se joindre à l'Empereur aussitôt sa venue. Il s'avança de manière à couvrir Vérone et Vicence, et à les garantir contre les entreprises de l'armée vénitienne.

Louis XII pouvait s'attribuer justement tous les honneurs de la guerre ; il avait accompli à lui seul l'œuvre de la ligue de Cambrai. Depuis longtemps les Français n'avaient fait de campagne aussi brillante, aussi rapide, aussi heureuse. Décidé à exécuter ses conventions avec l'Empereur et à aider les Impériaux pour le recouvrement de leurs territoires, le roi l'était aussi à laisser le champ libre à ses alliés et à ses ennemis. Il s'en exprima très-nettement aux envoyés florentins qui l'accompagnaient. D'ailleurs ni le Pape ni Ferdinand d'Aragon n'étaient d'avis qu'on détruisît Venise. Jules II prétendait qu'on devait se renfermer rigoureusement dans les stipulations de Cambrai. Rome et Naples, également alarmées de la puissance et de l'ambition de la France, ne cessèrent de faire des représentations dans ce sens. Le Pape attendait que Maximilien eût repris toutes ses places pour absoudre les Vénitiens des censures qu'il leur avait infligées [1].

Maximilien était en retard, suivant sa coutume, et comme les triomphes de Louis XII lui inspiraient une certaine jalousie, il ne voulut entrer en Italie qu'après avoir réuni toutes ses forces. Il parut enfin au mois de septembre avec vingt mille Allemands et quelques corps auxiliaires d'Espagnols et de Suisses. Ayant rallié le corps français de la Palice et les troupes italiennes de Mantoue et de Ferrare, il mit le siége le 15 du même mois devant les murs de Padoue. Son armée était, suivant les calculs les plus probables, de trente-deux mille hommes d'infanterie et dix-sept cents lances, faisant huit ou dix mille cavaliers. Même en ne tenant aucun compte des exagérations de quelques auteurs, il est certain que l'Italie n'avait pas vu de troupes impériales si nombreuses, ni si bien équipées depuis le temps des Frédéric. L'artillerie des Impériaux était formidable ; elle comptait cent six pièces, outre les bombardes.

Padoue fut défendue par Petigliano, le provéditeur Gritti et l'armée vénitienne, à laquelle se joignirent trois cents jeunes patriciens, contrairement à la loi qui interdisait aux nobles le

[1] Tout ceci résulte de la correspondance des envoyés florentins, Pandolfini et Nasi, auprès de Louis XII, pendant les mois de juin, juillet et août 1509. Desjardins, t. II.

Digitized by Google

service des armées de terre. Le doge avait sollicité pour ses fils l'honneur de s'y enfermer avec eux. L'attaque et la défense furent également vigoureuses. L'artillerie impériale ayant battu en brèche un des bastions, trois assauts furent livrés par des colonnes composées de Français, d'Allemands et d'Espagnols. Aucun d'eux ne réussit. L'Empereur demanda aux gens d'armes français d'en tenter un quatrième ; ils acceptèrent, mais à condition que la gendarmerie allemande descendrait aussi de cheval pour marcher avec eux. Les Allemands ne purent s'y décider, et il fallut y renoncer. Cependant l'armée de siége était campée sur un terrain bas et coupé de fossés ; les Vénitiens trouvèrent moyen de détourner l'eau des canaux et d'inonder les fossés. Maximilien, voyant ses ressources s'épuiser et ne pouvant maintenir en bonne intelligence ses troupes composées de corps de différentes nations, renonça à entreprendre un blocus. Il donna le seizième jour le signal de la retraite. Il avait achevé par cet effort impuissant de s'amoindrir aux yeux des Italiens et de ses alliés. On ne contestait ni sa bravoure ni ses connaissances militaires, mais on ne pouvait s'expliquer ses lenteurs. Jamais il n'avait mené d'entreprise à bonne fin. Ses propres ambassadeurs se plaignaient du retard continuel de ses affaires, ne sachant, disaient-ils, « quel diable les rendait si malheureuses. » Quant aux Français, ils exprimaient hautement leur peu de sympathie pour les Impériaux ; ils offraient « de mettre à eux seuls Venise par terre, et disaient qu'ils n'y procéderaient pas à la façon d'Allemagne [1]. »

Maximilien laissa les Vénitiens reprendre Vicence et plusieurs autres places. Pour sauver Vérone, il l'engagea à la France au prix de cinquante mille ducats. Les Français tenaient extrêmement à occuper cette ville, qui leur ouvrait le territoire de la république, et dominait la route par où les Allemands pénétraient en Italie.

Ainsi les Vénitiens, écrasés par les armes de Louis XII, résistèrent avec succès à celles de l'Empereur, et reconquirent une partie de leur territoire. Ils ne réussirent pas aussi bien dans une attaque contre Ferrare, dont le duc venait de recevoir l'investiture impériale. Ils eurent au mois de décembre une flottille détruite sur le Pô par l'artillerie d'Alphonse d'Este. Mais leurs espérances renaissaient peu à peu. Ils spéculèrent sur la jalousie ou les craintes que la France inspirait à ses alliés

[1] Lettre de Gattinara à Marguerite, octobre 1509.

Digitized by Google

d'Italie, et parvinrent à obtenir de Jules II un traité qui fut signé le 25 février 1510. Ils abandonnèrent toutes leurs prétentions de priviléges spirituels, tous leurs droits sur les villes de la Romagne, et reconnurent aux sujets pontificaux la faculté de naviguer librement dans l'Adriatique. Moyennant ces concessions, ils détachèrent le Pape de la ligue de Cambrai.

XVI. — Jules II, soutenu en cette circonstance par le collége des cardinaux, prétendit que le but de la ligue était atteint; que si Maximilien n'était pas encore maître de toutes les places qui devaient lui appartenir, il ne pouvait se l'imputer qu'à lui-même, qu'il n'avait su ni vaincre ni traiter; que dès lors chacun des confédérés recouvrait sa liberté. Cette interprétation des engagements antérieurs ne fut acceptée ni par l'Empire ni par la France. Les deux puissances déclarèrent que tous les contractants au traité de Cambrai étaient liés solidairement, et qu'aucun n'avait le droit de faire un traité séparé.

Jules II était septuagénaire et d'une santé affaiblie, mais il avait un de ces caractères de fer sur lesquels l'âge et la maladie n'ont aucune prise. Constamment préoccupé de reconstituer le territoire de Saint-Pierre, il avait repris Pérouse aux Baglioni, Bologne aux Bentivoglio, et aux Vénitiens les villes de la Romagne, qu'ils occupaient depuis plus de vingt ans. Il ne lui restait plus de prétentions à faire valoir ou de revendications à exercer que contre le duc de Ferrare. Pour atteindre son but il s'était servi plus d'une fois des armes de la France; maintenant que ce but était atteint ou près de l'être, il s'alarmait de l'ambition de Louis XII et du désir que Maximilien devait avoir de réparer ses échecs. Il savait que l'Empereur sollicitait encore l'appui des troupes françaises, et offrait au roi de l'indemniser des frais d'une nouvelle campagne en enlevant à la république ses dernières possessions [1]. Il voulait donc sauver Venise; il aurait dit aux envoyés de France et d'Allemagne, suivant la relation de Trevisani: « Si Venise n'existait pas, il faudrait en faire une. » Il n'estimait pas beaucoup les autres souverains, excepté Louis XII, qu'il redoutait; il prétendait en faire les instruments de la politique romaine, et voulait, dit Trevisani, être le seul maître et le seigneur du jeu du monde [2].

[1] Instructions de Maximilien à ses envoyés, du 26 novembre 1509. Leglay, *Correspondance entre la France et l'Autriche.*

[2] Relation de l'envoyé vénitien Trevisani, de 1510. (Collection Alberi.)

Digitized by Google

Le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, vassal de l'Eglise, venait de reprendre aux Vénitiens la ville de Comacchio, sur laquelle l'Église avait prétendu autrefois posséder des droits. Jules II fit valoir ces droits avec sa roideur ordinaire. Le duc les contesta et recourut à l'intervention des Français, à côté desquels il avait combattu dans la dernière guerre. Les Français voulurent ménager un accord. Le Pape s'y refusa.

Jules II, comprenant qu'il allait heurter la France, chercha des alliés. Il s'efforça de gagner le roi d'Aragon, qui n'avait plus de griefs contre Venise, et qui était comme lui intéressé à la paix de l'Italie. Ferdinand continuait d'envoyer des troupes espagnoles auxiliaires à l'Empereur, conformément au traité de Cambrai; mais il songeait à se dégager, et il désirait que Maximilien traitât.

Jules II gagna aussi Henri VIII, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre à l'âge de dix-huit ans et d'épouser une fille de Ferdinand, Catherine d'Aragon [1]. Il lui envoya le 9 avril 1510 la rose bénite dont Rome faisait quelquefois présent aux rois. Henri VIII signa aussitôt avec l'Aragon un traité d'alliance offensive et défensive contre quelque ennemi que ce fût.

Assuré des dispositions favorables, sinon du concours de ces princes, le Pape rechercha encore l'appui des Suisses, qui pouvaient lui fournir des soldats. La confédération, dont les traités avec la France venaient d'expirer, voulut, au moment de les renouveler, stipuler des pensions plus considérables pour chaque canton et une paye plus élevée pour les troupes qu'elle mettrait sur pied. Louis XII n'entendit pas que les cantons lui fissent la loi. Il résolut de leur montrer qu'il pouvait se passer d'eux, et il se contenta de renouveler les conventions particulières que la France avait avec les Valaisans et les Grisons. Le Pape profita de cette mésintelligence pour former une ligue de cinq ans entre le saint-siége et les treize cantons. Il chargea l'évêque de Sion, Schinner, longtemps aumônier de leurs armées, de leur représenter qu'ils avaient les mêmes intérêts que l'Italie, dont ils faisaient l'avant-garde et le rempart naturel. Il leur promit de fortes pensions. Il flatta leur vanité, car les Suisses se regardaient comme les premiers soldats de l'Europe et ne croyaient pas qu'une guerre pût réussir sans eux. Il excita leur défiance contre la France; il leur représenta que Louis XII, qui les avait jusque-là protégés contre les entreprises de l'Empereur, tou-

[1] Déjà mariée antérieurement à son frère Arthur.

Digitized by Google

jours jaloux de leurs libertés, ne pouvait plus le faire, puisqu'il s'était rapproché étroitement de Maximilien. Il réussit à les gagner, et s'assura ainsi des alliés et des soldats pour l'exécution de ses nouveaux projets.

XVII. — Cependant la guerre recommença sur le territoire vénitien, au printemps de 1510. Le prince d'Anhalt y entra avec les Impériaux; le grand maître Chaumont d'Amboise, gouverneur de Milan, et le duc de Ferrare, se joignirent à lui. Malgré la présence d'une petite armée vénitienne commandée par un Romain, Baglione (Petigliano venait de mourir), les alliés n'eurent pas de peine à occuper la Polésine. Vicence fut reprise : les Impériaux la mirent au pillage, et y commirent de grandes cruautés. Les Français et leurs auxiliaires ne se montrèrent pas toujours beaucoup plus humains. Des fugitifs, au nombre de mille, suivant Guichardin, s'étaient cachés dans une grotte immense qu'on appelait la grotte de Masano ; les aventuriers mirent le feu à l'entrée et les étouffèrent. Il est vrai que Bayard fit saisir et pendre sur-le-champ deux des auteurs de cette atrocité.

De Vicence on devait marcher sur Padoue ; l'indiscipline des Allemands, qui étaient mal payés et se débandaient, obligea d'abandonner l'entreprise. Chaumont ayant succédé dans le commandement au prince d'Anhalt, se replia sur Legnago, qu'il enleva ou plutôt qu'il surprit, grâce à l'habileté du capitaine dauphinois Molard, un des compagnons de Bayard. L'Empereur, sentant le prix d'auxiliaires tels que les Français, et désirant se les attacher de plus en plus, leur engagea Legnago comme il leur avait déjà engagé Vérone, en sorte qu'ils se trouvèrent maîtres des deux positions les plus importantes sur l'Adige. L'arrivée d'un corps espagnol envoyé par Ferdinand permit ensuite de reprendre la marche en avant. On occupa Monselice, où un corps d'estradiots fut brûlé ou massacré, en représailles du meurtre d'un officier italien au service de la France. Les Allemands voulurent poursuivre et marcher sur Trévise ; mais le grand maître, obligé de rentrer dans le Milanais que menaçaient les Suisses, et de détacher quelques troupes dans le Ferrarais envahi par le Pape, ne laissa qu'un corps peu nombreux avec les Impériaux (juillet). Alors les paysans relevèrent partout avec enthousiasme le drapeau vénitien, et opposèrent une résistance héroïque.

Digitized by Google

Jusque-là le cardinal de Rouen, oncle de Chaumont d'Amboise, avait ménagé Rome et contribué à amortir les démêlés de la France avec le saint-siége. Sa mort, arrivée à Lyon le 25 mai, précipita la rupture.

Il y a eu peu de ministres en France qui aient laissé un nom aussi populaire que Georges d'Amboise. Le calme intérieur et la prospérité dont le royaume jouissait passaient pour être en partie son ouvrage. « Il manioit, dit un contemporain, le roi et son royaume en si bonne sorte, que le peuple françois ne fut oncques mieux traité [1]. » Mais son principal mérite fut dans la conduite des affaires extérieures, qui n'avaient jamais été si compliquées et si difficiles. De quelque manière qu'on juge les actes de sa politique étrangère, il est certain qu'il avait obtenu des succès réels. Il inspirait d'ailleurs aux représentants des autres puissances, et particulièrement aux envoyés des États italiens, de grands sentiments de respect et d'admiration, malgré les tributs personnels qu'il exigeait d'eux, et qui furent la source principale de son énorme fortune. Cette fortune ne paraît avoir causé aucun scandale ni en France ni ailleurs, tant la vénalité était chose ordinaire. On attribuait au cardinal de Rouen l'ambition d'être élu pape. Si cette ambition se fût réalisée, la France eût achevé de dominer l'Italie.

Sa mort précipita des événements difficilement évitables. Jules II n'était pas homme à se contraindre longtemps. Il avait déjà permis à ses vassaux de servir dans l'armée vénitienne, et envoyé un nonce en Allemagne pour détourner les princes d'Empire d'assister Maximilien. Sa rupture avec la France était prévue et redoutée depuis plusieurs mois par toute la diplomatie européenne, lorsque le 7 juillet il donna l'investiture de Naples, différée jusque-là à cause de quelques difficultés secondaires, à Ferdinand le Catholique, sans tenir compte des droits que la France avait transportés sur la tête de Germaine de Foix. Louis XII ressentit vivement cette injure indirecte. Le 9 août, le Pape, après s'être refusé à toutes les offres touchant l'affaire de Ferrare, lança contre Alphonse d'Este une bulle d'excommunication, et sollicita contre lui les armes des princes de la chrétienté.

Il en vint presque aussitôt à des attaques plus directes contre la France. Après avoir défendu à deux cardinaux français de sortir de Rome, il suscita une tentative d'émigrés sur Gênes.

[1] L'auteur du *Panégyrique de la Trémouille*, chap. XXI.

Digitized by Google

Il envoya le duc d'Urbin s'emparer de Modène dans le Ferrarais, et il fit descendre dans le Milanais une armée suisse conduite par l'évêque de Sion. Toutes ces agressions isolées, et qui ne purent avoir lieu simultanément, furent repoussées sans peine. Chaumont d'Amboise, rentré dans le Milanais, arrêta les progrès du duc d'Urbin et ceux des Suisses. Ces derniers voulaient une bataille; il la leur refusa, leur coupa les vivres et les empêcha d'opérer leur jonction avec les Vénitiens. Ils ne s'avancèrent pas beaucoup au delà de Côme, et jugeant impossible de se frayer un passage, ils rentrèrent dans la campagne. On crut que leurs principaux capitaines s'étaient laissé gagner et payer pour ordonner la retraite (septembre).

Ces succès de la France furent, il est vrai, compensés par ceux de l'armée vénitienne, qui reprit Este, Monselice, Vicence, et se logea aux portes mêmes de Vérone. Mais ici les revers n'étaient que pour les Impériaux. L'Empereur continuait de se perdre par ses lenteurs et ses éternels embarras financiers. Il lui fallait demander sans cesse à Louis XII des subsides ou des prêts. Ses ambassadeurs se plaignaient de manquer de tout, et lui représentaient ainsi qu'à sa fille qu'il n'y avait, avec un pareil dénûment, ni guerre ni politique possibles [1], que l'honneur, et surtout le profit, seraient toujours pour les Français.

XVIII. — Louis XII aurait pu agir contre Jules II avec la vigueur qu'il avait montrée l'année précédente contre Venise. Ses griefs étaient à peu près de la même nature. Mais Jules II était un autre ennemi, et l'on pouvait craindre qu'une guerre avec le Pape ne fût vue de mauvais œil par la France ou par les étrangers. Le roi témoignait pour ces raisons une grande répugnance à s'y engager. Il se tenait sur une défensive calculée, disant qu'il voulait défendre son honneur, mais le concilier avec ce qu'il devait à l'Église.

Il pouvait se croire sûr de Maximilien qui avait besoin de lui, et dont il recevait même l'évêque de Gurk, le principal ministre, en ambassade solennelle; mais il n'ignorait pas les dispositions peu favorables des autres puissances, et la jalousie que les derniers succès militaires de la France leur avaient inspirée. Il voyait avec une méfiance particulière le roi d'Ara-

[1] « Est una miserabilis res ipsa nostra paupertas. » Lettre d'André de Burgo à Marguerite, 1510.

Digitized by Google

gon se rapprocher de Jules II de plus en plus, comme pour se rendre l'arbitre de la guerre ou de la paix. Avant donc de prendre un parti, il réunit une assemblée du clergé à Tours, et lui posa cette question : « Un pape peut-il en conscience déclarer la guerre, lever des troupes, les entretenir et les mettre en action, lorsqu'il ne s'agit ni de la religion ni du domaine de l'Église ? » La réponse fut que le Pape ne le pouvait ni ne le devait. Sept autres questions plus particulières furent posées, comme celles de savoir si un prince pouvait se défendre contre le Pape, saisir des terres de l'Église, dans quel cas et dans quelle mesure on pouvait se soustraire à l'obéissance, etc. L'assemblée essaya de faire la part du temporel et du spirituel, et montra un assez grand esprit de modération. Elle autorisa pourtant le roi à faire la guerre à Jules II.

Louis XII, en suscitant ces déclarations, se proposait d'ôter à sa cause tout caractère religieux, de réduire la guerre à ce qu'elle était en réalité, une guerre politique, et de mettre l'opinion de son côté. Toutefois la décision de l'assemblée de Tours avait un côté contestable. Le Pape, étant souverain, pouvait faire la guerre; s'il la faisait, on pouvait aussi la faire contre lui; mais il n'y avait pas de tribunal en France qui pût se rendre juge de ses motifs; autrement on détruisait la souveraineté pontificale. Le clergé ne fut donc pas unanime; il y eut des protestations, surtout de la part des prélats de Bretagne et des Pays-Bas, qui avaient refusé de prendre part aux délibérations. Les opposants alléguèrent que la guerre, commencée pour des intérêts temporels, n'était pas exempte du mélange de questions spirituelles. Il y avait plusieurs démêlés entre la France et Rome au sujet de la pragmatique et de la collation des bénéfices, et l'on ne pouvait combattre le prince romain sans combattre aussi le pontife. Les étrangers accusèrent encore le roi et son clergé d'agir dans un intérêt tout français, et de semer les germes d'un schisme. Ferdinand le Catholique adressa des représentations à Louis XII dans ce sens. Maximilien, qui avait promis de faire un appel semblable au clergé d'Allemagne, se garda de tenir cette promesse. La France comprit alors, comme le disait le chef du gouvernement florentin, Soderini [1], que si l'amitié d'un pape offrait peu d'avantages, son hostilité était un danger immense.

[1] Dans ses instructions à Machiavel pour la troisième légation en France, 1510.

Digitized by Google

Dès que Jules II eut connaissance des décisions de Tours, il lança l'excommunication contre les principaux officiers de l'armée française qui soutenaient Alphonse d'Este, vassal révolté du saint-siége. Il était déjà venu s'établir à Bologne, une de ses conquêtes, et il y réunissait des troupes pour commencer l'attaque du duché de Ferrare. Il voulait assister en personne aux premiers mouvements de son armée, car il savait, dit Guichardin, qu'à la guerre un pape est toujours mal obéi. Il voulait aussi communiquer à ses lieutenants et à ses troupes, composées de bandes de nations diverses, quelque chose de cette énergie calme et sûre d'elle-même qui l'animait.

Septuagénaire et atteint d'une maladie que l'on crut mortelle, il n'en soutint pas moins le courage de ses soldats avec une opiniâtreté invincible. Le duc de Ferrare et Chaumont d'Amboise entouraient Bologne avec des forces supérieures. Il refusa jusqu'à la dernière extrémité d'accepter des négociations, et ne le fit que sur les instances, on pourrait dire les exigences des ambassadeurs d'Angleterre et d'Aragon. Les négociations une fois ouvertes, il refusa de céder sur aucun point litigieux; il repoussa également un compromis pour Ferrare et le rétablissement de la ligue de Cambrai. Pendant les pourparlers, il fit entrer un corps vénitien dans la place. Le grand maître et Alphonse d'Este durent se retirer, victimes de leur modération; mais en accordant un armistice d'après le vœu de Louis XII, ils n'avaient cherché qu'à éviter un triomphe dont la France se fût trouvée embarrassée.

Bien que Jules II n'eût été protégé que par le respect de ses ennemis, il résolut de poursuivre la guerre. Après une maladie nouvelle qui fit désespérer de sa vie une seconde fois, il voulut en plein hiver entreprendre le siége de Ferrare. Ses capitaines, jugeant la place à peu près imprenable, obtinrent avec beaucoup de peine qu'il se rabattît sur Concordia et la Mirandole, petites forteresses qui appartenaient à des princes alliés de la France et qui avaient une certaine importance stratégique. La première fut enlevée sans coup férir. La seconde, défendue par une femme, fille de Jean-Jacques Trivulce, exigea un siége en règle. Jules II, ne se fiant pas au talent de son neveu le duc d'Urbin, conduisit le siége lui-même. Il se logea sur les tranchées et parut à la tête de son armée en équipage militaire, avec une suite de vingt-quatre cardinaux. La glace ayant couvert les fossés, il fit pointer ses canons, et ordonna que l'assaut

Digitized by Google

fût donné sous ses yeux. La Mirandole capitula le 20 janvier 1511.

Ce spectacle d'un pape guerrier étonna l'Europe et peut-être l'Italie. Mais Jules II, en agissant comme un prince temporel et en montrant les qualités d'un général d'armée, inspirait autour de lui des sentiments autres que nous ne le supposons. Si les Français étaient de jour en jour plus disposés à oublier son caractère sacré et à ne voir en lui qu'un prince ennemi, les Italiens étaient frappés de cette audace impassible, qui lui faisait affronter, presque seul, la puissance par laquelle Venise venait d'être écrasée. Machiavel le trouvait téméraire et l'admirait. Les Romains commençaient à dire que le Pape voulait chasser les barbares de l'Italie. Or les barbares, c'étaient les Français. On disait aussi qu'il avait jeté dans le Tibre les clefs de saint Pierre pour prendre le glaive de saint Paul.

Chaumont d'Amboise était rentré à Milan au mois de décembre et avait licencié une partie de ses fantassins. Aussi attribua-t-on la perte de la Mirandole à son inaction et à la jalousie qu'il ressentait pour Trivulce. Les gens d'armes étaient peu disposés à comprendre la politique de ménagements suivie par le roi. Louis XII finit par s'irriter de la persistance belliqueuse du Pape, et ordonna au grand maître de rentrer en campagne. Chaumont alla défendre le Ferrarais ; il y entra et s'y campa en face de la position forte de Bondeno, que l'armée pontificale occupait. Il y était à peine arrivé qu'il y mourut le 11 mars, presque subitement, laissant sa réputation militaire affaiblie par la timidité mal interprétée de ses derniers actes : on prétendit que le chagrin qu'il en ressentit fut cause de sa mort. Trivulce prit sa place, et, uni à Alphonse d'Este, obtint des succès plus marqués. Il délogea l'armée pontificale de la plupart de ses positions.

XIX. — Cependant Ferdinand le Catholique négocia la réunion d'un congrès à Mantoue. On agitait en France et en Allemagne la question de convoquer un concile, question soulevée par la présence à Pavie de cinq cardinaux qui s'étaient séparés de Jules II. Le roi d'Aragon combattit la pensée de ce concile, qui pouvait amener un schisme et devait compliquer de troubles religieux un débat essentiellement politique. Un congrès devait au contraire le circonscrire et préparer les bases d'un

Digitized by Google

accord entre l'Empire et Venise. Ferdinand se portait fort pour la cour de Rome et promettait que le Pape enverrait des négociateurs. Le congrès fut donc accepté. Mantoue fut désignée pour le lieu de sa réunion. On signa un armistice de deux mois, et l'Empereur obtint de Jules II qu'il renonçât pendant ce temps à exercer des poursuites contre les cinq cardinaux dissidents.

Les opérations du congrès présentèrent plus de difficultés qu'on n'avait pensé. Jules II exigea d'abord que l'évêque de Gurk, ambassadeur de l'Empire, se rendît à Bologne pour y discuter sous ses yeux les conditions du traité avec les Vénitiens. La question des droits de l'Empire sur le territoire vénitien amena ensuite de longs débats. Enfin, lorsqu'on fut arrivé à poser les bases d'une transaction, l'évêque de Gurk, qui avait des engagements pris avec la France, demanda que le traité entre le Pape et Maximilien fût accompagné d'un second traité entre le Pape, Louis XII et le duc de Ferrare. Jules II s'y refusa. Il avait espéré détacher l'Empire de la France, mais ayant avec cette dernière puissance un démêlé dans lequel le gouvernement ecclésiastique était intéressé, il ne voulut pas consentir à transiger avec elle. Les négociations furent rompues le 25 avril.

Louis XII était venu à Lyon, où il avait réuni de nouveau l'assemblée du clergé. Il parlait de passer les Alpes et de livrer une bataille. En attendant, il donna à Trivulce l'ordre d'agir. Celui-ci rentra en campagne le 1er mai, franchit le Pô, reprit Concordia, joignit à ses troupes un corps de lansquenets, remonta le Panaro, qu'il passa dans les gués voisins de Modène, et obligea l'armée pontificale à quitter le camp de Bondeno, pour aller s'établir derrière le canal de Bologne au Casalecchio. Il n'eut qu'à se présenter pour occuper Bologne. Jules II s'était retiré en laissant au cardinal de Pavie la défense de la ville et de la citadelle. Ce cardinal, peu sûr de ses troupes et encore moins de la milice bolonaise, s'enfuit le 21 mai, à la première manifestation que firent les partisans des Bentivoglio en faveur des Français. La terreur se répandit aussitôt dans le camp du Casalecchio. Le duc d'Urbin donna le signal de la retraite ou plutôt de la déroute, qui fut complète. Quand les Français arrivèrent, l'ennemi s'était déjà dérobé; mais ils eurent le temps de s'emparer de ses munitions et de ses bagages. Les Bolonais renversèrent une statue colossale en bronze de Jules II, ouvrage de Michel-Ange, et la fondirent pour en faire des canons; ils

Digitized by Google

rasèrent ensuite leur citadelle. Le duc de Ferrare rentra dans toutes ses places. A Ravenne, où le Pape s'était retiré, le duc d'Urbin poignarda de sa main le cardinal de Pavie, qu'il regardait comme la cause de tout le désastre.

Trivulce ne poussa pas plus loin sa victoire. Il s'arrêta aux frontières de l'État pontifical, rentra dans le Milanais et licencia une partie de ses troupes. Louis XII craignait toujours d'abuser de la supériorité de ses forces, et tenait d'autant plus à circonscrire la guerre, que ses alliés évitaient de l'assister contre le Pape.

Il espérait que ses victoires rendraient Jules II plus traitable. En outre, il était revenu, depuis l'insuccès du congrès de Mantoue, au projet de concile général, déjà formé avec l'Empereur et les cardinaux dissidents. Ce concile était dans sa pensée destiné à rétablir la paix et à entreprendre la réforme de l'Église, que Jules II, lors de son avénement, avait promis d'accomplir. Les cinq cardinaux dissidents publièrent les bulles de convocation; l'assemblée devait s'ouvrir à Pise, le 1er septembre. Le roi de France et l'Empereur invitèrent les prélats de leurs États à s'y rendre pour remplir le vœu de l'Europe, et adressèrent la même invitation au Pape. Ce mode de procéder n'était pas régulier, puisque c'était au Pape qu'il appartenait de convoquer un concile; mais on se fondait sur la nécessité et sur des précédents plus ou moins analogues, tirés de l'histoire du grand schisme.

Malheureusement la convocation était l'œuvre d'une très-faible minorité du sacré collége, et quelle que fût la valeur des précédents invoqués, les circonstances étaient fort différentes de celles du grand schisme. Sa légalité fut donc attaquée très-vivement. Il était d'ailleurs douteux que le concile réussît mieux que le congrès à trancher les difficultés politiques, et il était certain qu'il les compliquerait de difficultés religieuses. C'était un pas nouveau vers un schisme qui paraissait imminent. On crut même généralement que Louis XII et Maximilien n'avaient d'autre but que de préparer l'élection du pape futur, car Jules II était continuellement en danger de mort, et le bruit se répandit un instant (au mois d'août) qu'il avait cessé de vivre. Or la paix et la guerre dépendaient du choix de son successeur [1]. Jules II répondit à ses adversaires en convoquant de

[1] La succession de Jules II était considérée partout comme prochaine, et les ambitions étaient en jeu. On a une lettre de Maximilien, de 1512, écrite à

Digitized by Google

son côté un concile œcuménique pour l'année suivante, à Saint-Jean de Latran, et en mettant l'Europe en demeure de choisir.

Les cardinaux dissidents, successivement réduits au nombre de trois, trouvèrent à Pise un accueil assez froid, et n'y virent arriver que quelques rares prélats. Tout le clergé d'Italie se déclara contre eux. Vingt-quatre évêques français envoyés par Louis XII étaient attendus, mais ne s'empressaient pas de paraître. Les Florentins, auxquels Pise appartenait, craignirent d'être exposés aux foudres de l'Église, et après avoir vainement envoyé Machiavel à Louis XII pour le dissuader de réunir le concile sur leur territoire, ils l'envoyèrent à Pise même auprès des cardinaux dissidents, pour les engager à se séparer ou à transférer l'assemblée ailleurs.

Les cardinaux finirent, malgré leur répugnance, par y consentir, et se retirèrent à Milan. Leur impuissance était dès lors avérée; il était manifeste que l'Europe catholique n'était pas avec eux; son silence les frappait non-seulement d'impuissance, mais de ridicule. Le 24 octobre, le Pape prononça leur déposition.

Ce malencontreux concile fournit aussi à tous les princes étrangers une raison ou un prétexte de se séparer de la France. Louis XII reçut des représentations qui lui furent adressées par Ferdinand d'Aragon, par Henri VIII, par Marguerite d'Autriche. La reine Anne de Bretagne éprouva des scrupules de conscience, les exprima tout haut, et rallia autour d'elle le parti nombreux qui les partageait, au sein du clergé ou parmi les laïques. Maximilien fut sollicité par sa fille de se détacher de la France. Il résista aux instances de Marguerite; car il continuait d'avoir besoin du concours des Français sur le territoire vénitien. Mais après avoir pris part à la convocation de l'assemblée, il l'abandonna à elle-même, et ne fit rien pour la soutenir.

Jules II demeurait inflexible. D'ailleurs les dispositions des princes l'eussent raffermi, si cela eût été nécessaire. Il signa le 5 octobre avec Venise et le roi catholique une *sainte ligue* pour la défense des intérêts de l'Église, particulièrement de ses droits sur Ferrare et Bologne; on accusait Louis XII de vouloir garder cette dernière ville au même titre que Paris. On laissa le

sa fille Marguerite, où il lui annonce qu'il songe à se faire élire par les cardinaux. Il aurait dans ce cas résigné l'Empire en faveur de son petit-fils. Il pensait assurer de cette manière l'avenir et la prépondérance de la maison d'Autriche.

Digitized by Google

protocole ouvert, pour que d'autres souverains pussent entrer dans la confédération ; le Pape espérait l'accession du roi d'Angleterre ; il eût voulu aussi obtenir celle de Maximilien. Mais ce dernier, quoique moins contraire qu'autrefois à la pensée d'un accord avec les Vénitiens, sentait trop la nécessité de ne pas perdre l'appui que lui prêtait alors la Palice, nommé grand maître depuis la mort de Chaumont d'Amboise. Il témoigna même un vif mécontentement ; car le premier effet de la ligue devait être de rappeler les gens d'armes français à Milan.

Ainsi la sainte ligue ne fut dans le principe qu'une simple alliance de trois puissances italiennes contre la France pour un but déterminé ; mais elle était destinée dans la pensée de ses auteurs, et surtout du Pape, à devenir le germe d'une coalition européenne. Jules II avait, malgré sa perspicacité et sa prudence, trop présumé de ses forces dans la dernière guerre ; il ne devait qu'aux ménagements de la France d'avoir échappé à de plus graves désastres, maintenant il allait entrer en lice avec d'autres ressources. L'alliance déclarée du roi d'Aragon lui permettait de balancer la fortune de son puissant ennemi. L'opinion religieuse se prononçait pour lui depuis l'échec du concile de Pise.

Enfin, la vue d'un prince italien entreprenant de chasser les barbares, enthousiasma dans la Péninsule les esprits mobiles et portés aux illusions. On se figurait que les barbares seraient expulsés par d'autres barbares, les Français par les Espagnols, que ces derniers seraient affaiblis par leur victoire, et que le sang italien serait ménagé. Tel était le sentiment public, attesté par Machiavel et Guichardin, et partagé dans la Péninsule, bien qu'avec plus ou moins de confiance, par la vanité universelle.

XX. — Avant que l'armée de la ligue pût se rassembler et entrer en campagne, et pendant que la France, trompée sur les intentions réelles de Ferdinand, croyait encore n'avoir affaire qu'aux Vénitiens et au Pape, les Suisses, conduits par l'évêque de Sion promu au cardinalat, descendirent de nouveau en Italie. Ils reprochaient à Louis XII d'avoir outragé la confédération par ses paroles et sa conduite, et ils portaient écrits sur leurs étendards les titres qu'ils se donnaient à eux-mêmes de « vainqueurs des rois, amis de la justice, défenseurs de la sainte Église romaine. »

Digitized by Google

Gaston de Foix, duc de Nemours et neveu du roi, fut chargé de les surveiller avec un corps d'observation. Il les laissa s'avancer jusqu'à deux milles de Milan, et brûler sur leur route quelques villages, mais il leur coupa les vivres, leur refusa le combat, et leur fit perdre l'espérance de joindre l'armée vénitienne. Alors leurs capitaines marchandèrent une retraite, et l'expédition finit de la même manière que la précédente, par ce que Fleuranges appelle « une bataille d'écus au soleil ».

Ferdinand le Catholique, s'étant décidé à soutenir ouvertement la politique de Jules II, lui envoya des troupes. L'armée de la ligue, qui se réunit à Imola au mois de janvier 1512, se composa de seize mille hommes d'infanterie, moitié Italiens et moitié Espagnols, dix-huit cents gens d'armes et seize cents chevaux légers. Elle fut placée sous le commandement du vice-roi de Naples, Raymond de Cardone, assisté du cardinal légat, Jean de Médicis, dont Jules II fit choix pour inquiéter les Florentins et les punir de leur première complaisance à l'égard du concile de Pise. L'infanterie espagnole, sous les ordres du fameux Pierre Navarre, comprenait les restes des vieilles bandes de Gonzalve, grossis de soldats qui s'étaient formés aux guerres d'Afrique. On y comptait même quelques musulmans africains. Cette infanterie étrangère, sobre et patiente, taciturne, animée d'une fierté dédaigneuse, même pour ses alliés, enfin à la fois dévote et cruelle, inspirait aux Italiens presque autant d'effroi que d'étonnement. Le 26 janvier, Cardone mit le siége devant Bologne, que défendait une garnison française. Jules II voulait reprendre cette ville à tout prix. Pour les Vénitiens, ils devaient agir séparément, et passer l'Adige de leur côté en se dirigeant sur Bergame et Brescia.

Louis XII, quoique éclairé tardivement sur les intentions du roi de Naples, avait eu soin d'envoyer toutes les compagnies d'ordonnance au delà des monts, à l'exception de deux cents lances réservées pour défendre la frontière de Picardie. Il avait complété les cadres de son infanterie avec des recrues tirées de Gascogne, et pris à solde deux corps d'Allemands et d'Italiens. Gaston de Foix était alors vice-roi d'Italie. Laissant à Milan et dans les places les troupes nécessaires pour les garder, il se rendit avec le gros de son armée à Finale, où il fit jeter un pont sur le Pô, afin de pouvoir se porter à volonté contre les Espagnols ou les Vénitiens. Il envoya d'abord un détachement ren-

Digitized by Google

forcer la garnison de Bologne, et se réserva d'observer les Vénitiens. Mais ceux-ci, après quelques marches au delà de l'Adige, n'osèrent s'aventurer et repassèrent le fleuve. Gaston, rassuré de ce côté, partit alors de Finale avec treize cents cents lances et quatorze mille fantassins, fit une marche forcée de plusieurs jours, malgré une neige épouvantable, arriva le matin du 5 février devant la citadelle de Bologne et y introduisit un nouveau renfort. L'ennemi ne s'était pas douté de sa venue. « Il marchoit si diligemment, dit l'historien de Bayard, qu'un chevaucheur sur un courtaut de cent écus n'eût su faire plus de pays qu'il en faisoit en un jour avec toute son armée. » Cette rapidité et cette audace surprirent le froid et méthodique Cardone. Les Espagnols ne lui donnèrent pas le temps de les attaquer et levèrent le siége immédiatement.

Nemours apprit alors que Brescia venait de se soulever, qu'une conspiration avait éclaté le 4, livré la ville aux Vénitiens et entraîné le soulèvement de Bergame et des places voisines. La garnison française, commandée par du Lude, avait dû s'enfermer dans le château. Gaston n'hésita pas. Il courut à Brescia, franchit en neuf jours la distance qui l'en séparait (environ cinquante lieues), malgré l'affreux état des routes, surprit chemin faisant et jeta dans l'Adige un corps vénitien commandé par Baglione, qui ne l'attendait pas, atteignit enfin Brescia le 19, et entra par un détour dans la citadelle. Comme la garnison du château avait déjà fait brèche aux remparts élevés autour de la ville par les Vénitiens, on décida que l'assaut serait donné dès le lendemain. Les gens d'armes ne voulurent pas en laisser tout l'honneur aux lansquenets et aux aventuriers; ils se mirent à pied pour y prendre part, et ce fut Bayard qui les conduisit. Gaston se mêla aux assaillants; comme le terrain était glissant, il ôta ses souliers pour être plus leste, et se mit « en eschapins de chausses; » exemple qu'une partie des gens d'armes imitèrent. En peu d'instants les Vénitiens furent chassés ou taillés en pièces. C'était l'usage d'abandonner aux soldats les villes rebelles; ils eurent pendant sept jours la liberté du pillage. Le comte Avogadro, principal auteur de la rébellion, fut décapité avec ses deux fils. Les soldats de Gaston trouvèrent à Brescia le prix des travaux extraordinaires que leur chef leur avait imposés. Ils y gagnèrent tant, dit l'historien de Bayard, « que la plupart s'en retourna et laissa la guerre. » On parla beaucoup de massacres commis lors de la prise de la place, mais la renom-

Digitized by Google

mée les exagéra; nous avons à cet égard le témoignage des envoyés impériaux.

Gaston avait frappé l'ennemi d'étonnement par sa décision, sa vigueur, et surtout la rapidité incroyable de ses marches. Il avait par ses qualités triomphé d'adversaires prudents, circonspects, et qui avaient refusé deux fois, à Bologne et à Brescia, une bataille en rase campagne. Il s'arrêta quelque temps après sa victoire pour donner du repos à ses troupes.

La situation de la France devenait de plus en plus critique. Car le roi d'Angleterre, dont l'accession secrète à la sainte ligue datait du 13 novembre 1511, faisait des préparatifs pour descendre sur le continent, parlait de reprendre les provinces qu'y avaient possédées ses ancêtres, et venait de rappeler son ambassadeur. Maximilien avait également rappelé le sien, Andrea del Burgo, dont les secrétaires étaient restés seuls auprès de Louis XII. L'Empereur ne voulait plus se compromettre dans l'affaire du concile de Pise, négociait pour lui-même un traité particulier avec les Vénitiens, et offrait sa médiation aux parties belligérantes.

Cependant Louis XII, fort de la double agression repoussée par Gaston de Foix, résolut de poursuivre ses avantages. A la fin de février, les envoyés de Maximilien lui écrivirent que les Français reprenaient leur fierté, qu'ils croyaient entraîner les Suisses, qu'ils étaient sûrs, grâce aux victoires de Gaston, de battre le Pape, qu'ils avaient formé une armée de treize cents lances et de dix-huit mille piétons, de Gascogne, de Normandie et de Picardie, pour l'opposer aux Anglais; qu'enfin ils se passeraient de l'Empereur, s'ils étaient abandonnés de lui.

Le duc de Nemours reçut l'ordre de prendre l'offensive, d'agir vite et de poursuivre le vice-roi de Naples retranché sur les contre-forts des Apennins. Louis XII voulait une victoire qui désorganisât la coalition. Gaston obéit et marcha contre Raymond de Cardone. Il était accompagné du cardinal de San-Severino, l'un de ceux qui s'étaient retirés à Milan; ce cardinal faisait l'office de légat du concile de Pise. Ferdinand avait recommandé la temporisation; Cardone en conséquence refusa d'accepter une bataille. Gaston, pour l'y forcer, résolut d'assiéger Ravenne, par laquelle les Pontificaux et les Aragonais communiquaient avec les Vénitiens.

Il arriva devant la place le 8 avril. Le 6, il avait reçu la nouvelle d'une trêve signée entre l'Empereur et Venise. L'ambas-

Digitized by Google

sadeur de Maximilien à Rome écrivait au capitaine Jacob Emser, commandant des lansquenets auxiliaires, de se retirer de l'armée française. Le capitaine Jacob montra la lettre à Bayard. On obtint de lui qu'il garderait le secret quelques jours. Gaston, se voyant à la veille de perdre une partie de ses forces, et craignant d'ailleurs de manquer de vivres, fit battre immédiatement les murs de Ravenne. Il eût voulu enlever la ville par un coup de main, mais il échoua. Pendant ce temps l'armée de la ligue, qui le suivait de près, vint se retrancher derrière lui à une faible distance pour l'observer. Trouvant l'occasion d'une bataille, il la livra sans hésiter, le 11 avril, jour de Pâques.

Les confédérés s'étaient retranchés à la hâte sur un terrain choisi et légèrement élevé au-dessus du Ronco. Pierre Navarre, capitaine de l'infanterie espagnole, avait imaginé de placer des hacquebutes, sorte de grosses arquebuses, sur des charrettes ou des affûts mobiles, de manière à présenter une redoutable ligne de défense. Les Français s'avancèrent jusqu'à deux cents pas de ces retranchements, prêts à gravir la pente qui y menait. On se salua pendant près de trois heures d'une artillerie qui fut meurtrière, car de part et d'autre on ne voulait ni avancer ni reculer; mais les Français souffrirent davantage, à cause de leur position défavorable et parce qu'ils se tinrent constamment debout. Pierre Navarre tint au contraire ses fantassins espagnols couchés à terre, tant que tira l'artillerie française. Gaston, témoin de cet inconvénient, trouva moyen de déplacer une partie de son artillerie, celle du duc de Ferrare, et de prendre l'armée ennemie en flanc. Il fit alors beaucoup de mal aux fantassins espagnols et aux gens d'armes italiens. Ces derniers, commandés par Fabricio Colonna, ne supportèrent pas d'être mitraillés ainsi; quoique le vice-roi leur eût donné l'ordre de rester immobiles, ils sortirent de leurs retranchements et coururent sur les Français. Pierre Navarre fut obligé de faire relever ses fantassins espagnols et de suivre le mouvement de la cavalerie. Cette circonstance dérangea le plan de Raymond de Cardone en lui faisant perdre l'avantage de sa position défensive. La mêlée s'engagea avec une vigueur extrême dans la plaine étroite du Ronco. Les gens d'armes italiens tinrent peu de temps contre les gens d'armes français. Quant aux fantassins espagnols, qui se battaient corps à corps avec des sabres très-courts contre les aventuriers français et

Digitized by Google

les lansquenets armés de longues piques, ils eurent d'abord le dessus et disputèrent le succès; mais des charges répétées de gendarmerie, sous les ordres d'Yves d'Alègre, parvinrent à les rompre et à les faire reculer.

Le vice-roi donna le signal de la retraite et partit des premiers. Ses principaux lieutenants, Navarre, Fabricio Colonna, Pescaire qui commandait la cavalerie légère, le cardinal légat Jean de Médicis, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Ces derniers, maîtres du champ de bataille, enlevèrent les bagages de l'ennemi. Pendant ce temps, les Espagnols, qui s'étaient ralliés sur une chaussée à peu de distance, s'apprêtèrent à se retirer lentement et en bon ordre. Les aventuriers français, honteux de leur avoir cédé le terrain quelques instants auparavant, demandèrent à les poursuivre « pour recouvrer leur honneur ». Gaston le leur permit, malgré tous les avis, et voulut conduire lui-même cette dernière attaque. Or il chargea avec trop peu de monde, fut reçu vigoureusement, eut son cheval tué sous lui, et tomba percé de coups.

Jamais jeune général n'avait communiqué à ses troupes un tel entraînement, une telle confiance, quoiqu'il ne les ménageât pas et qu'il fît une guerre où la vie des hommes n'était pas épargnée. On l'appelait le foudre de l'Italie. Cette mort si prompte, après l'illustration d'une campagne si courte et si bien remplie, arrêta tout à coup l'élan des Français. Ils avaient d'ailleurs éprouvé des pertes considérables et presque égales à celles de l'ennemi. Ravenne avait été le tombeau de leurs meilleurs capitaines. On ne sait pas au juste ce que la victoire leur coûta. Guichardin porte à dix mille hommes la perte totale des deux armées, mais les auteurs français accusent des chiffres bien plus élevés.

La Palice, qui prit le commandement, entra sans peine à Ravenne et en abandonna le pillage à ses soldats. On lui reprocha de n'avoir pas poursuivi l'ennemi et marché sur Rome, ce que Gaston, a-t-on dit, eût fait sans hésiter. Il est douteux que les vainqueurs, manquant de vivres, et déjà dans une situation critique avant la bataille, fussent en état d'entreprendre une marche pareille. C'était d'ailleurs la seule armée que la France eût en Italie; la Palice voulut, avant de la compromettre, attendre les ordres du roi. La bataille de Ravenne avait été plus meurtrière que décisive, et l'on ne faisait pas bon visage à la cour de Louis XII, au rapport des envoyés de Maximilien.

Digitized by Google

XXI. — Jules II, toujours impassible et grand dans les revers, s'enferma au château Saint-Ange, et y attendit les prélats convoqués pour le concile de Latran. Ce concile, ouvert le 3 mai, fut sa réponse aux victoires de la France. Quatre-vingt-trois prélats assistèrent à la première session, tandis que le concile de Pise, transféré à Milan, mais composé d'un nombre de membres insignifiant, fulminait des décrets impuissants.

Jules II consentit à négocier, mais pour la forme, toujours résolu à ne faire aucune concession; il rompit même les négociations presque aussitôt, sur l'observation des cardinaux anglais et aragonais qu'il ne pouvait traiter sans ses alliés.

L'évêque de Sion, récemment promu au cardinalat, leva pour lui douze mille Suisses. Comme ils ne pouvaient traverser le Milanais sans y être arrêtés par les Français, on les fit passer par Trente et le Tyrol, du consentement de l'Empereur. De cette manière ils entrèrent directement sur le territoire vénitien et purent se joindre sans difficulté aux troupes de la république. Ils furent placés avec un corps d'artillerie et de gendarmerie sous les ordres de Baglione. Maximilien avait désavoué la trêve signée par son ambassadeur avec Venise; cependant il penchait de plus en plus vers la ligue, dans l'espérance qu'elle parviendrait à chasser les Français de Milan. Tel était en effet le projet arrêté des Italiens et du roi de Naples.

La Palice avait reçu de Louis XII l'ordre ne pas aller plus avant, et de se borner à garder les places dont il était maître. Malheureusement ses troupes, diminuées par leurs propres victoires, étaient inférieures à celles de l'ennemi. Au lieu de lui envoyer les renforts nécessaires, on l'affaiblit en rappelant en France plusieurs de ses compagnies de gens d'armes; il perdit aussi ses fantassins allemands, retirés par Maximilien. L'arrivée des Suisses et leur jonction avec les Vénitiens l'obligèrent de se replier par le Milanais. Il évacua les petites places qu'il occupait dans la Romagne, et ne laissa de garnison que dans le château de Ravenne. A peine se fut-il éloigné que cette garnison, assaillie par l'ennemi, se vit réduite à céder au nombre. Elle capitula en stipulant qu'elle aurait la retraite libre, ce qui ne l'empêcha pas d'être inquiétée et maltraitée gravement.

La Palice mit des garnisons avec ses meilleurs lieutenants dans les places les plus importantes, telles que Bologne, Cré-

Digitized by Google

moue, Brescia et Bergame, et divisa le reste de son armée en deux corps, l'un qu'il plaça sous les murs de Parme pour se porter au besoin contre les Aragonais, l'autre qu'il conduisit lui-même sur le Mincio pour faire face aux Vénitiens et aux Suisses.

Mais les Français souffraient d'être réduits à une guerre défensive, dans laquelle ils ne pouvaient déployer aucune de ces qualités brillantes qui avaient fait leurs récents triomphes. Ils étaient déjà démoralisés, ils pressentaient la perte de l'Italie et ne songeaient guère plus qu'à se ménager une retraite honorable. Les Italiens et leurs alliés étaient au contraire animés, malgré leur échec de Ravenne, d'une ardeur qu'ils n'avaient jamais eue; ils se montraient pleins d'espérance, éveillaient partout le sentiment patriotique des populations, et soulevaient leur esprit religieux contre le prétendu concile de Pise, dont les Français eux-mêmes ne se servaient que comme d'une machine de guerre.

Les Suisses, unis à leurs alliés, comptaient environ trente mille hommes. Se voyant très-supérieurs à l'armée française, ils se portèrent directement sur le Milanais, au lieu d'aller joindre les troupes du Pape et du roi de Naples. Ils se firent livrer passage par le Véronais, qui appartenait à l'Empereur, et par le Mantouan, qui était resté pays neutre; ils obligèrent ainsi la Palice à se replier successivement du Mincio sur l'Oglio et sur l'Adda. Le 5 juin, ils arborèrent, malgré l'opposition des Vénitiens, le drapeau de Maximilien Sforza, fils de Louis le More, et restaurèrent ainsi la dernière dynastie milanaise. Ils marchèrent ensuite sur Bergame, qui fut abandonnée; Pavie elle-même, que la Palice voulait d'abord défendre et où il avait concentré les restes de son armée, fut évacuée le 18 du même mois. Il fallut retirer la garnison de Bologne, et le duc d'Urbin rentra aussitôt dans cette dernière ville avec les troupes pontificales.

En quelques semaines les Français ne conservèrent que les châteaux de Milan, de Crémone et de Brescia, avec les deux forts de Crème et de Peschiera. Les capitaines n'avaient plus d'autre souci que d'emmener, disent les Mémoires de Fleuranges, leurs gens d'armes la lance sur la cuisse et leurs fantassins la pique sur le cou. Encore ne purent-ils échapper au sort de toute armée qui bat en retraite. Les Français devenaient odieux depuis qu'on avait cessé de les craindre. Le peuple se

Digitized by Google

souleva à leur départ, et il y en eut plusieurs de massacrés à Milan. La Palice repassa les monts le 28 juin. Le comté d'Asti, héritage de la maison d'Orléans, fut perdu en même temps que le Milanais. Gênes elle-même proclama le 29 juin un nouveau doge, et obligea le gouverneur à s'enfermer dans le château de la Lanterne.

Ainsi la sainte ligue obtint un triomphe aussi complet que rapide. Les Français furent presque chassés de l'Italie. Jules II, redevenu maître de Bologne, obligea le duc de Ferrare, son vassal, à recevoir la loi qu'il lui imposa. Il avait affaibli Venise sans la détruire, et fait du roi d'Aragon son allié le plus fidèle. Un seul des États italiens continuait de lui inspirer quelque crainte, à cause de la neutralité qu'il affectait et de ses rapports étroits avec Louis XII: c'était Florence. Mais l'armée espagnole y entra, y changea le gouvernement et y rétablit les Médicis.

Jules II avait exécuté tous ses plans et reconquis les anciennes dépendances des États pontificaux. Il avait fait plus, car il s'était emparé de la direction des affaires de la Péninsule et du protectorat des petits États. Plus heureux que prudent, plus courageux que fort, mais ambitieux et avide de grandeur outre mesure, s'il faut croire le portrait que nous a laissé de lui un des envoyés de Venise, il avait la supériorité du succès [1]; succès auquel applaudirent ceux mêmes qui, comme Machiavel, avaient d'abord jugé sa politique téméraire. Rome était une puissance italienne; les Italiens se montrèrent fiers de son rôle et de ses triomphes. Ce n'est pas qu'ils fussent délivrés des étrangers, car Naples était aux Espagnols et Vérone aux Impériaux: mais Jules II menait l'Espagne et l'Empire, neutralisait les puissances étrangères les unes par les autres, et maintenait son indépendance et sa prépondérance personnelles par cette sorte d'équilibre. On le comparait au Neptune de Virgile, qui savait déchaîner et arrêter les tempêtes. Guichardin a dit de lui qu'il eût été le plus grand prince du monde s'il n'eût porté la tiare. C'était là une réserve importante, que les Italiens eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de faire; mais à leurs yeux le succès couvrait tout. Ils voyaient, sans beaucoup s'en étonner, le gouvernement romain prendre toutes les allures d'un gouvernement temporel. Le sacré collége était alors une sorte de

[1] Relation de Paolo Capello.

Digitized by Google

sénat italien, où la politique voulait que la plupart des États et des familles princières de la Péninsule eussent des représentants. Il faut ajouter que l'Italie s'était unie tout entière pour protester contre la pensée ou la possibilité d'un schisme. Si la question d'une réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres y avait de nombreux partisans, comme dans le reste de l'Europe, on attendait cette réforme du concile de Latran, où elle venait précisément d'être posée.

Louis XII, obligé d'abandonner la Péninsule, eut encore à défendre ses propres frontières, menacées ou même attaquées de différents côtés. Une armée aragonaise se rassembla près de la Bidassoa, et se joignit à dix mille hommes de troupes anglaises débarquées à Saint-Sébastien. Ferdinand désirait depuis longtemps s'emparer de la Navarre, où régnait Jean d'Albret. Il demanda à ce prince de lui laisser occuper, au moment où il allait entrer en France, quelques-unes des positions les plus importantes du royaume. Le malheureux roi de Navarre, placé entre l'Espagne qui menaçait sa couronne, et la France qui pouvait difficilement le protéger, essaya d'abord de maintenir sa neutralité; mais ce n'était pas chose facile, et il finit par traiter avec Louis XII. Dès que Ferdinand eut connaissance de ce traité, il donna l'ordre à ses troupes d'occuper la Navarre. Le duc d'Albe entra le 21 juillet à Pampelune, presque sans combat. Jean d'Albret, surpris avant d'avoir pu organiser des moyens de résistance, se retira dans le Béarn, où sa maison possédait quelques fiefs. Les Anglo-Aragonais, maîtres de la Navarre, franchirent les Pyrénées. Louis XII envoya contre eux une armée commandée par le jeune duc d'Angoulême et la Palice; on leur fit aisément repasser la frontière, mais on ne put reconquérir la Navarre, qui demeura depuis lors unie à l'Espagne et fut perdue pour la maison d'Albret.

XXII. — La sainte ligue victorieuse fut sur le point de se diviser, comme il arrive à toutes les coalitions qui ont atteint leur but immédiat. Les Suisses manifestèrent de grandes exigences; ils frappèrent les Milanais, au nom de Maximilien Sforza, d'énormes contributions à leur profit, et occupèrent pour eux-mêmes les quatre bailliages de Mendrisio, Lugano, Locarno et Maggia, qui, unis à Bellinzona, forment aujourd'hui la plus grande partie du canton du Tessin. Les Grisons occupèrent de leur côté Chiavenna et le comté de Bormio dans la Val-

Digitized by Google

teline. Le Pape, non content d'avoir réuni aux États du saint-siége Modène et Reggio, enlevés au duc de Ferrare, prétendit y réunir encore, en vertu d'anciens titres, Parme et Plaisance, alors partie du Milanais.

Quant à l'Empereur, avant de se prononcer sur l'investiture du duché, il réclama Brescia, Bergame et Crémone, enlevées récemment aux Français, et qu'il désirait garder pour lui-même. Les Vénitiens élevant des prétentions sur ces places qui leur avaient appartenu autrefois, il refusa de les satisfaire, et leur fit des conditions de plus en plus dures pour la signature d'un traité définitif.

Un congrès de plénipotentiaires des puissances eut lieu à Mantoue au mois d'août. L'évêque de Gurk y vint représenter Maximilien. Les négociations furent longues, difficiles, et ne se terminèrent qu'à Rome au mois de novembre. L'Empereur finit par entrer décidément dans la sainte ligue, abandonna le concile de Pise, et consentit à donner à Maximilien Sforza l'investiture du Milanais, à condition que Parme, Plaisance, Reggio, Bergame, Brescia, Crême, Padoue et Trévise, seraient reconnues fiefs impériaux. Les trois premières de ces villes devaient être inféodées par lui au saint-siége, les cinq autres aux Vénitiens. Il garda Vérone et Vicence comme partie intégrante de l'Empire.

Venise seule était lésée par ce traité; elle ne recouvrait qu'une partie de ses anciennes possessions de terre ferme, et encore à titre de fiefs impériaux chargés de services et de redevances. Elle refusa d'accepter la paix dans des conditions pareilles. Ayant pris une part active à la guerre faite par la sainte ligue, elle ne voulait pas être sacrifiée à l'Empereur, qui n'y était entré qu'indirectement et à la dernière heure. Cependant on n'écouta pas ses protestations, et le traité fut exécuté. Les Français venaient de se retirer de Brescia, qu'ils avaient livrée au roi de Naples, de Peschiera, rendue aux Impériaux, et de Crême, abandonnée aux Vénitiens. Ils ne conservaient de garnisons que dans les châteaux de Milan et de Crémone. Maximilien Sforza fit son entrée à Milan, y reçut solennellement le 29 décembre l'investiture impériale des mains de l'évêque de Gurk, promu au cardinalat, et prit possession de son nouveau gouvernement, toujours entouré de l'armée suisse, à laquelle Jules II venait d'envoyer des drapeaux bénits.

Digitized by Google

XXIII.—La France devait chercher à se refaire des alliances. Elle n'en avait plus que deux, celle du duc de Gueldre, qu'elle soutenait depuis plusieurs années, plus ou moins ostensiblement, contre Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, et celle du roi d'Écosse, qui s'était porté comme médiateur entre Louis XII et le Pape. Mais ces alliances étaient insignifiantes. Les vues de Louis XII durent se diriger ailleurs.

Sa première pensée fut de se rapprocher de l'Empereur. Ce dernier avait toujours la prétention d'être resté fidèle à ses traités avec la France, bien qu'il eût agi isolément et concouru à faciliter le triomphe de ses ennemis. Il oubliait qu'il avait livré passage aux Suisses et donné à Maximilien Sforza l'investiture du Milanais. Malgré ces actes d'hostilité fort peu équivoques, et malgré la rivalité déclarée qui avait éclaté, après quatre ans d'une action commune, entre les Français et les Impériaux, Louis XII essaya de gagner l'Empereur par la proposition d'un mariage entre Renée de France, sa seconde fille, et Ferdinand d'Autriche, second fils de Philippe le Beau. Ce mariage n'eût pas eu les mêmes inconvénients que celui que les états de Blois avaient fait cassér; il ne présentait de danger pour l'unité de la France qu'éventuellement, dans le cas où Madame Claude, l'aînée des filles du roi et l'héritière de la Bretagne, mourrait sans enfants, et laisserait son héritage à sa sœur. Céder en dot à la jeune princesse les droits de la France sur le Milanais, ce n'était plus démembrer le royaume, puisque le Milanais était perdu. Le projet flattait l'ambition et la vanité de la reine, qui voulait pour ses filles de grandes alliances. Enfin, on espérait gagner par là le roi d'Aragon, grand-père maternel du jeune Ferdinand. Mais Maximilien, éclairé sur la valeur de ces stipulations matrimoniales, y mit pour condition que les villes du Milanais reçussent une garnison impériale, et que la jeune Renée, alors âgée de trois ans, fût élevée à la cour d'Autriche. Anne de Bretagne refusa.

Louis XII envoya aussi pratiquer les Suisses. Il leur fit de grandes offres d'argent, et celle de leur reconnaître, s'ils abandonnaient Maximilien Sforza, la possession des quatre bailliages du Milanais dont ils s'étaient rendus maîtres. Mais les Suisses étaient enivrés de leurs succès; ils regardaient le Milanais comme leur conquête et prétendaient le gouverner au nom du prince qu'ils y avaient rétabli. Ils ne voulaient à aucun prix que Louis XII y rentrât, et ils se montrèrent intraitables. Brantôme

Digitized by Google

dit qu'ils méprisaient alors toute nation et qu'ils prétendaient battre tout le monde.

Venise était mieux disposée. Mécontente de l'abandon où l'avaient laissée les puissances signataires de la sainte ligue, et toujours en guerre contre l'Empereur, elle était prête à s'allier à la France pour achever de reconquérir ses anciennes possessions de terre ferme. Se rapprocher de Venise était pour Louis XII donner un démenti à sa politique antérieure et condamner la ligue de Cambrai. Mais les circonstances avaient changé. D'ailleurs, tout en négociant sur les bases du traité de 1499, on le modifia. On stipula, comme en cette année, la conquête du Milanais à frais communs; seulement on ne voulut céder à la république que Bergame et Brescia. Crémone et la Ghiara d'Adda devaient demeurer au Milanais, c'est-à-dire à la France. André Gritti signa le nouveau traité à Blois, le 24 mars 1513. Les prisonniers vénitiens qu'on avait faits dans les campagnes précédentes, entre autres Alviano, pris à Agnadel, furent aussitôt mis en liberté.

La seigneurie montra, même à ces conditions, un certain empressement à conclure le traité. Elle persistait toujours dans la pensée de refaire son empire de terre ferme. Elle avait la conscience de ses ressources. Car, malgré les humiliations qu'elle avait subies et le coup irréparable qu'elle avait reçu, elle avait conservé une force que ne possédait aucun de ses adversaires, celle d'un crédit assuré; elle trouvait des emprunts à cinq pour cent quand les princes ses voisins étaient obligés de payer quelquefois jusqu'à trente et quarante pour cent. Elle n'attendait rien ni de Maximilien, son ennemi naturel, ni des autres États italiens, jaloux de sa puissance passée et non moins jaloux de la voir se relever. Enfin, quoiqu'elle continuât à ne chercher dans ses alliances successives que l'intérêt du moment, elle avait quelque raison de compter sur la France, le jour où Louis XII reconnaissait la faute qu'il avait faite en signant la ligue de Cambrai. Elle se flattait de recouvrer, par les armes françaises, les territoires que les armes françaises lui avaient enlevés.

Pendant que ce traité se négociait à Blois, Jules II mourut le 21 février. Ce fut encore un événement favorable à la France, car il ne pouvait que faciliter ses rapports et au besoin sa réconciliation avec la cour de Rome. Le 10 mars, le conclave donna la tiare au cardinal Jean de Médicis, dont le frère Julien avait pris depuis plusieurs mois le gouvernement de Florence.

Digitized by Google

Léon X dut son élection à sa qualité de prince italien, au moment où la cour de Rome était à la tête de la cause italienne; il la dut aussi à sa réputation d'ennemi de la France, car il avait été légat dans l'armée de la sainte ligue; cependant il montra des dispositions différentes de celles de Jules II. Il commença par établir la paix religieuse. Couronné pendant que le concile de Latran était réuni, il obtint l'adhésion immédiate et manifeste de toute l'Église. Les deux cardinaux encore dissidents s'empressèrent de le reconnaître et de lui demander leur réconciliation. Louis XII le reconnut aussi; il saisit cette occasion de renoncer au schisme qui lui avait si mal réussi, et de sortir de la situation fausse qu'il s'était créée vis-à-vis du saint-siége et des Italiens.

La paix religieuse était le préliminaire de la paix politique, que Léon X parut désirer. Mais le roi ne voulut pas attendre l'issue de négociations, toujours fort lentes avec la cour de Rome. Il était résolu à employer les armes et à le faire promptement. Aussitôt l'alliance conclue avec les Vénitiens, il mit sur pied l'armée qui devait reconquérir le Milanais. Ayant assuré sa frontière des Pyrénées pour un an au moins, par une trêve signée à Orthez le 1er avril avec le roi d'Aragon, il chargea la Trémouille, qui avait déjà pris Milan, de le reprendre une seconde fois. Jamais une action rapide, énergique, n'avait été plus nécessaire; car une coalition, non plus italienne, mais européenne, se préparait contre la France. Un traité fut signé le 5 avril à Malines, entre le roi d'Angleterre, l'Empereur et le roi d'Espagne, par les soins de Marguerite d'Autriche. Léon X y entra aussi, mais avec des réserves, pour ne pas compromettre les négociations entamées avec Louis XII.

Louis XII voulut prévenir ses ennemis qui n'étaient pas prêts, et profiter des hésitations du Pape, d'ailleurs partagées par Ferdinand le Catholique. Le Milanais fut donc attaqué dès le mois de mai par les Vénitiens et les Français.

Alviano, qui commandait les Vénitiens, agit avec une impétuosité peu ordinaire aux troupes italiennes, surprit Peschiera, qui se rendit, obtint que Brescia se prononçât en sa faveur, et enleva Crémone à la garnison suisse de Maximilien Sforza. Ce dernier s'enferma avec le gros de l'armée suisse, composé seulement de six mille hommes, à Novare, pour y attendre les Français. Obligé de suivre ses redoutables auxiliaires, qu'il ne dirigeait pas, il était leur prisonnier plutôt que leur maître. Ses

Digitized by Google

prétendus alliés ne l'assistèrent pas. L'armée de Raymond de Cardone, campée au sud du Pô, demeura en observation, pendant que les troupes du Pape occupaient Parme et Plaisance. Les Suisses avaient choisi la position de Novare, parce qu'elle leur permettait d'attendre l'arrivée de deux nouvelles bandes de leurs compatriotes.

La Trémouille, après avoir de son côté enlevé Asti sans coup férir, marcha sur Novare, quoiqu'il n'eût encore réuni qu'une moitié de ses forces, dix mille fantassins et cinq cents gens d'armes. Il ne voulait pas laisser à l'ennemi le temps de recevoir des renforts; il comptait aussi ramener à lui les Italiens en montrant de la décision et de la confiance. En effet, Milan et Gênes, croyant au prochain triomphe des Français, se déclarèrent en sa faveur. Il promettait au roi d'enlever Maximilien Sforza, comme il avait treize ans plus tôt enlevé son père Louis le More, également gardé par les Suisses dans cette même place de Novare. Cependant il trouva la ville si bien remparée et défendue qu'il jugea difficile de l'investir, et ne pouvant l'enlever d'un coup de main, il alla se placer trois lieues plus loin, à Trécas, sur la route du Tessin, pour barrer le passage à l'une des bandes qui était attendue. Pendant ce temps la seconde bande entra à Novare par une autre route.

Les Suisses réunis dans la place se trouvèrent au nombre de treize mille hommes, c'est-à-dire au moins égaux à l'armée française, quoiqu'ils manquassent d'artillerie et de gendarmerie. Leurs capitaines, sans laisser aux soldats nouvellement arrivés le temps du repos, résolurent dans la nuit du 5 au 6 juin de sortir et de tenter une attaque contre les Français. Ils se mirent en route, laissant à peine dans Novare quelques centaines d'hommes, arrivèrent avant le jour au camp de la Trémouille, qui n'avait pas pris la précaution de se fortifier, et se jetèrent sur lui à corps perdu. Ils marchaient en colonnes serrées avec leur vigueur et leur impétuosité ordinaires, décidés à renverser tous les obstacles. Leurs colonnes furent décimées par l'artillerie, qui enlevait des files entières; elles se reformaient après chaque décharge et avançaient toujours. Elles arrivèrent aux canons, tuèrent ceux qui les servaient, les tournèrent contre les Français, et obtinrent une victoire complète. Les lansquenets auxiliaires, que commandaient les deux fils de Robert de la Mark, seigneur de Sedan, Fleuranges *l'Adventureux* et Jamets, furent taillés en pièces. On prétendait que les Suisses voulaient les

Digitized by Google

punir d'avoir pris leur place dans les armées françaises. Les fantassins gascons eurent aussi beaucoup à souffrir. Quant aux gens d'armes, qui se trouvaient éloignés de l'infanterie sur un terrain coupé de canaux et peu favorable aux chevaux, ils purent à peine combattre. Pourtant Robert de la Mark fit une charge avec trois cents cavaliers et put sauver ses deux fils, qu'il ramena couverts de blessures.

La bataille ne dura guère plus d'une heure. Les Suisses enlevèrent vingt-deux pièces de canon. S'ils avaient eu quelque cavalerie, ils auraient probablement achevé de détruire leurs adversaires. Quoi qu'il en soit, cette victoire leur assura la Lombardie. La Trémouille n'eut plus qu'à rallier les débris de son armée et à repasser les Alpes[1]. Maximilien Sforza fut rétabli dans son duché héréditaire, qui paya encore les frais de cette restauration. Les Suisses se qualifièrent de libérateurs du saint-siége et de l'Italie. Fiers d'avoir prouvé leur supériorité sur les lansquenets et sur l'infanterie française que Louis XII avait entrepris de former, ils devinrent d'autant plus arrogants qu'ils n'agissaient plus comme simples mercenaires au service d'une puissance étrangère, mais comme nation. Unis enfin par les efforts et l'habileté du cardinal de Sion, ils prétendaient être considérés comme une puissance européenne, et la guerre qu'ils faisaient à la France était pour eux une guerre nationale.

Non contents d'avoir rétabli à Milan le prince qu'ils protégeaient, ils commirent des dévastations dans le Piémont et le Montferrat, pays alliés de la France. Ferdinand le Catholique se déclara et ordonna à Raymond de Cardone de marcher sur Gênes, où la garnison française fut obligée de se retirer dans le fort du Fanal. Alviano et les Vénitiens durent repasser l'Adige.

XXIV.—Pendant que la tentative de reprendre l'Italie échouait ainsi malheureusement, la coalition formée à Malines s'apprêtait à envahir la France. Henri VIII, jeune, avide de guerre, et poussé par le roi d'Aragon, avait entraîné Maximilien dans une guerre offensive, pour laquelle les deux princes mettaient sur

[1] Les écrivains de mémoires attribuent généralement le mauvais choix de la position de Trécas à une faute, quelques-uns disent à une trahison de Trivulce, qui aurait voulu épargner un terrain plus favorable, à cause de villages à lui appartenant. Trivulce servait avec la Trémouille. On avait craint de lui donner le commandement, de peur de s'aliéner à Milan la faction gibeline qui le détestait.

Digitized by Google

pied des forces considérables. Celles de l'Empereur étaient les plus nombreuses; en revanche, le roi d'Angleterre, disposant de l'énorme trésor amassé par son père Henri VII, payait à son allié un subside journalier de cent écus d'or. Maximilien réclamait le duché de Bourgogne et tout l'héritage de Charles le Téméraire. Henri VIII prétendait reconquérir les provinces continentales qui avaient appartenu autrefois aux Anglais. C'était donc un démembrement du royaume que la coalition se proposait, et la France était menacée du danger que Louis XI avait mis autrefois tous ses soins à conjurer. Il est vrai qu'elle s'était singulièrement fortifiée depuis, que l'esprit national avait fait de grands progrès, même dans ses provinces les plus récemment réunies à la couronne, et que les étrangers ne pouvaient espérer à l'intérieur aucun appui.

Cependant Louis XII manquait d'argent, et ses troupes n'étaient plus suffisantes. Cette guerre n'était plus de celles qu'on pouvait soutenir aux dépens des pays étrangers, et la France n'avait pas le crédit de Venise. Il fallut augmenter les tailles et les aides, emprunter à un taux onéreux, et demander aux villes des dons gratuits pour pourvoir à la défense de la frontière, sur laquelle on groupa l'arrière-ban et la milice des provinces, avec quelques bandes de lansquenets. On envoya une flotte bien armée croiser dans la Manche et sur les côtes de Bretagne. Elle ne put malheureusement empêcher le transport des troupes anglaises sur le continent; mais elle livra deux combats, dans l'un desquels le vaisseau amiral français, *la Cordelière*, le plus grand bâtiment de guerre qu'on eût encore construit, se voyant brûlé par un vaisseau ennemi, le brûla à son tour et le fit périr avec lui.

Les Anglais mirent le siége devant Térouanne au mois de juin, et le 1er août Henri VIII en personne partit de Calais pour en diriger les opérations. La garnison manquait de munitions. De Piennes, gouverneur de la Picardie, et le duc de Longueville, réunirent douze cents lances de gendarmerie avec les meilleurs capitaines, et marchèrent à son secours. Les Français rencontrèrent les troupes de Henri VIII à Tournehen, entre Calais et Térouanne. Ils auraient pu les surprendre et les couper, c'était l'avis de Bayard; mais ils restèrent fidèles à l'ordre du roi, qui avait défendu d'engager un combat. Ils laissèrent donc le roi d'Angleterre passer et s'unir à l'armée impériale. Celle-ci se grossit encore d'un grand nombre de

Digitized by Google

gentilshommes de la Flandre et des Pays-Bas, quoique Marguerite d'Autriche eût gardé une neutralité prudente, sous prétexte que ses États étaient trop exposés pour qu'elle en compromît la sûreté. Maximilien, tout en s'effaçant derrière Henri VIII, dont il ménageait l'excessive vanité, prit la direction effective des opérations militaires.

Le 16 août un corps de gens d'armes français se porta sur Guinegate, pour protéger un mouvement de cavaliers mercenaires estradiots ou albanais qui tentaient de ravitailler Térouanne. Ces gens d'armes, s'étant trop avancés, furent obligés de rétrograder, et se virent surpris pendant leur retraite. Plusieurs milliers d'archers anglais et de lansquenets marchèrent sur eux avec des canons. Saisis de panique, ils revinrent sur leurs pas avec une précipitation qui jeta le désordre dans les autres corps échelonnés à quelque distance. La bataille, engagée ainsi, ne fut pas très-meurtrière, mais les principaux capitaines, Longueville, la Palice, Bayard, s'étant portés à l'arrière-garde pour rallier les fuyards, tombèrent presque tous aux mains de l'ennemi.

On appela cette journée la journée des Éperons. Elle entraîna la capitulation de Térouanne, qui se rendit le 22, et que Maximilien fit en partie démolir, parce que sa position avancée à la pointe de l'Artois et de la Flandre inquiétait les Pays-Bas. C'était une des plus anciennes places de la monarchie. François d'Angoulême ramena les troupes françaises sur la Somme. L'ennemi alla le mois suivant assiéger Tournay. La ville ne tint que huit jours et capitula le 24 septembre; mais Henri VIII ayant voulu la garder, l'Empereur eut une altercation avec lui et se retira en prétextant la saison avancée. Cet incident amena prématurément la fin de la campagne.

Pendant que Térouanne luttait encore, d'autres ennemis passaient la frontière de Bourgogne. Vingt mille Suisses, soutenus par deux corps d'Impériaux et un corps de Francs-Comtois armés par Marguerite, traversaient la Saône et entraient dans le duché de Bourgogne. Le 7 septembre, ils arrivaient sous les murs de Dijon. Toujours animés des sentiments les plus hostiles contre la France, ils se vantaient de lui infliger quelque grand désastre sur son propre territoire. Ils s'étaient mis avec empressement à la solde des princes coalisés, et moitié par passion, moitié par intérêt, ils étaient accourus aux offres que leur faisait le roi d'Angleterre.

Digitized by Google

Dijon n'était pas en état de soutenir un siége. Au bout de deux jours, l'artillerie avait ouvert une brèche de plusieurs côtés. La Trémouille, ayant trop peu de monde pour défendre la place, voulut parlementer. Les Suisses refusèrent d'abord un armistice. L'insuccès d'un premier assaut les rendit plus traitables. La Trémouille eut une entrevue avec les chefs des cantons, qui formaient le conseil de guerre présidé par l'avoyer de Berne; les Impériaux n'y furent pas admis. Il leur représenta que l'Empereur et les Anglais leur devaient déjà un arriéré de solde qui risquait de n'être pas payé; il leur offrit tout l'argent qu'ils demandaient, c'est-à-dire quatre cent mille écus d'or; il promit l'abandon qu'ils exigeaient de toutes les places d'Italie où les Français avaient encore des garnisons, c'est-à-dire des châteaux de Milan, de Crémone et d'Asti. Le traité fut signé à la hâte le 13 septembre. Dès que les chefs des cantons eurent reçu les otages qui en garantissaient l'exécution, ils firent retirer leurs hommes, et abandonnèrent leurs alliés. La Bourgogne et la frontière de l'Est furent délivrées.

Il est à peu près certain que la Trémouille avait gagné les principaux représentants des cantons. Le traité fut signé de part et d'autre avec une grande précipitation, et sans que les signataires eussent les pouvoirs nécessaires. En France on le jugea très-sévèrement. Le roi écrivit à la Trémouille qu'il le trouvait *merveilleusement étrange*. On se sentait humilié d'acheter la retraite des Suisses, de traiter avec eux de puissance à puissance, et surtout d'accepter la loi qu'ils faisaient pour l'Italie. Louis XII consentit à exécuter, sauf certains délais, les clauses pécuniaires; il leva immédiatement sur les villes de la Bourgogne une partie de la somme stipulée; mais il refusa de ratifier la clause d'abandon de l'Italie. La Trémouille lui-même était d'avis qu'elle ne devait pas l'être. La diète suisse montra de son côté plus d'irritation encore, elle fit juger les chefs des cantons comme coupables de s'être vendus et d'avoir vendu l'honneur national. Pourtant le cardinal de Sion prit leur défense et obtint l'abandon des poursuites dirigées contre eux.

Pour achever les désastres de cette malheureuse année, Louis XII apprit, à peu près vers le même temps, que le roi d'Écosse Jacques IV, son allié, venait de périr avec la fleur de sa noblesse dans une bataille livrée aux Anglais à Floddenfield, le 9 septembre.

Digitized by Google

XXV. — L'année 1513 fut militairement une des plus malheureuses de notre histoire. En Italie, en Picardie, en Bourgogne, on avait perdu des batailles, abandonné des places, signé des conventions malheureuses. Le règne de Louis XII finissait autrement qu'il n'avait commencé. Le remarquable élan militaire produit au début par les guerres et les succès d'Italie semblait s'être arrêté tout à coup; le roi et ses plus habiles généraux, la Palice et la Trémouille, se voyaient trahis par la fortune. Toutefois, si les revers étaient trop réels, il ne faut pas s'exagérer leurs conséquences. Les ressources du royaume étaient loin d'être épuisées. Il y avait une année seulement que la France payait la guerre, et si cette année avait été lourde, le fardeau n'avait rien d'excessif; car la prospérité et la richesse générales s'étaient accrues. Les armées étant beaucoup moins nombreuses que de nos jours, les vides y étaient aussi plus faciles à combler. On avait perdu tout au plus quelques milliers d'hommes à Novare et à Guinegate, et les pertes principales avaient porté sur les lansquenets auxiliaires. L'invasion étrangère n'avait pas entamé la France sérieusement; Machiavel estimait qu'elle n'avait rien à craindre de ce côté, depuis qu'elle était armée, expérimentée et bien unie. On pouvait compter sur l'attachement des nouvelles provinces à la monarchie, et si les coalitions étrangères devenaient plus faciles et plus menaçantes, la résistance devenait de son côté plus forte et plus sûre. D'ailleurs, quelque puissantes que fussent les coalitions, on n'en avait pas vu jusque-là qui fussent restées unies au delà de la durée d'une campagne. Celle de 1513, malgré ses succès, ne pouvait avoir d'autre effet sérieux que de fermer aux Français, pour quelque temps au moins, la route de l'Italie.

Ce qu'il fallait donc à la France, c'était de retrouver des alliés, de pouvoir de nouveau lever des mercenaires étrangers pour compléter les cadres de son infanterie, et de détacher quelqu'un des membres de la coalition de Malines; à ce prix on était assuré de la rendre impuissante, sinon de la détruire. Les négociations de Louis XII furent dirigées vers ces différents buts.

Venise soutenait encore une lutte héroïque contre les forces réunies des Espagnols et des Impériaux. Elle resta forcément fidèle à l'alliance française, et repoussa toutes les ouvertures qu'on lui fit pour la rompre. Léon X, qui ne portait plus dans

Digitized by Google

la politique l'inflexible volonté de Jules II, mais une majesté calme et digne, était le souverain pacifique qu'il fallait pour remplacer un souverain conquérant. Sans vouloir abandonner aucune des conquêtes de son prédécesseur, aucun des droits prétendus par lui, il prenait vis-à-vis de l'Europe l'attitude d'un arbitre et d'un conciliateur suprême. Il faisait de la réconciliation religieuse de la France le préliminaire nécessaire de toute autre négociation. Claude de Seyssel, évêque de Marseille, termina cette affaire à Rome même. Le concile schismatique de Pise, transféré à Lyon, fut dissous, et les députés du clergé de France se rendirent au concile de Latran. La réconciliation fut solennellement proclamée au mois de décembre 1513. Cet acte acheva de détruire la sainte ligue, enleva tout prétexte aux défenseurs réels ou prétendus de l'Église, et prépara, s'il est permis d'employer une expression plus moderne, la rentrée de la France dans le concert européen.

Louis XII ne cessa de négocier avec l'Empereur et le roi d'Espagne. On remit en avant le mariage de la jeune Renée de France avec Ferdinand d'Autriche, mariage auquel ces deux princes avaient un égal intérêt, puisque Ferdinand était également leur petit-fils. On revint à ce projet comme à un compromis favorable des prétentions de la France et des droits de l'Empire sur le Milanais. La reine Anne de Bretagne, très-ambitieuse pour ses filles, désirait extrêmement ce mariage; elle envoya dans ce but plusieurs agents particuliers à la cour d'Espagne, qui se tenait alors à Valladolid ou à Madrid[1]. Anne mourut au mois de janvier 1514, et le projet, poursuivi moins vivement après elle, finit par être abandonné. Mais ces négociations ne furent pas sans effet. Elles ébranlèrent la cour d'Espagne, beaucoup moins intéressée que les autres à poursuivre la guerre. Elles semèrent entre les princes coalisés des défiances qui furent un dissolvant actif de la coalition. Marguerite, qui tout en gardant la neutralité, désirait la continuation de la guerre dans l'espérance d'affaiblir la France du côté des Pays-Bas, fit des efforts inutiles pour réchauffer l'ardeur très-amoindrie de son père Maximilien[2]. Enfin les Italiens, qui voyaient avec raison dans l'occupation concertée de Milan par les Impériaux et les Espagnols réunis le plus grave des périls

[1] *Dépêches des envoyés florentins*, années 1513-1514, t. II.

[2] *Id.*, lettre de Rafaël de Médicis, février 1514. Voir aussi les lettres de Marguerite à Maximilien dans Leglay, *Correspondance avec l'Autriche*, t. Ier.

Digitized by Google

pour la liberté de la Péninsule et celle de l'Église, se rapprochèrent de la France. L'envoyé florentin près de Louis XII, Acciaiuoli, ne se contenta pas de combattre le projet de mariage de toute son énergie; il écrivit à Julien de Médicis que si Milan devait être aux mains des étrangers, les Français étaient préférables à tous les autres. Les Médicis, maîtres de Rome et de Florence, voulaient, ce semble, assurer leur prépondérance et leur rôle d'arbitres suprêmes des affaires d'Italie en maintenant un certain équilibre entre les étrangers, Français, Impériaux ou Espagnols, qui y occupaient des territoires.

Louis XII se prévalut habilement de ces dispositions. Les négociations furent actives pendant tout l'hiver et le printemps. Les envoyés des cours étrangères se pressaient à Blois, cherchant à se deviner et à surprendre leurs secrets. Enfin, au mois d'avril 1514, Quintana, ambassadeur de Ferdinand le Catholique, signa à Orléans une trêve d'un an, au nom de l'Empereur, de Jeanne, reine de Castille, et de Charles d'Autriche, souverain des Pays-Bas. On laissait au roi d'Angleterre la faculté d'y être compris. Rien n'était stipulé pour l'Italie, mais l'essentiel était obtenu. La coalition posait les armes. Il ne restait plus que les Suisses et l'Angleterre. Louis XII négocia également avec Henri VIII et la confédération, pour ne pas les avoir à la fois sur les bras, comme l'année précédente.

En attendant, il célébra le 18 mai le mariage de sa fille aînée, Claude de France, avec François de Valois, duc d'Angoulême, futur héritier du trône. Ce mariage, préparé dès l'an 1506 aux états généraux de Tours, assurait la double réunion à la couronne de la Bretagne et de l'héritage des Valois. La reine l'avait toujours fait différer de son vivant, par mauvais vouloir, disait-on, contre le duc d'Angoulême, et par jalousie de sa mère Louise de Savoie. L'unité de la France acquit ainsi une nouvelle garantie.

Les châteaux de Milan et de Crémone avaient capitulé. La capitulation de la garnison du fanal de Gênes acheva de faire perdre aux Français la dernière position qu'ils eussent conservée en Italie. Mais Louis XII, loin de renoncer au Milanais, ne cessait d'entretenir les envoyés italiens de ses projets pour le reconquérir dans un délai prochain.

La paix fut très-difficile à obtenir de Henri VIII. Il était de tous les ennemis de la France le plus ardent, le plus belliqueux et le plus riche; les ressources de ses États, accrues par une

Digitized by Google

longue paix, n'étaient pas encore épuisées. Il s'emporta contre ses alliés, et en particulier contre son beau-père Ferdinand, l'auteur principal de la trêve, dans laquelle il refusa hautement d'entrer, déclarant qu'il y allait de son honneur[1]. Marguerite essaya de le calmer en lui demandant pour Charles d'Autriche la main de sa sœur, la princesse Marie. On s'applaudissait en France de cette colère du roi d'Angleterre contre ses anciens alliés. Le duc de Longueville, prisonnier des Anglais depuis la bataille de Guinegate, la mit habilement à profit. Il gagna la faveur de Henri VIII, parvint peu à peu à le rapprocher de la France, et décida Louis XII à demander pour lui-même la main de la jeune princesse anglaise.

Le Pape servit de médiateur, et un traité fut signé le 7 août. Louis XII dut abandonner Tournay, malgré ses répugnances, mais se fit reconnaître en retour par Henri VIII le titre de duc de Milan. Deux mois après, le 9 octobre, il épousa à l'âge de cinquante-trois ans la princesse anglaise, qui n'en avait que dix-huit. Depuis longtemps sa santé languissante et profondément atteinte ne se soutenait que par un régime très-régulier. Ce mariage, un complet changement de vie et la fatigue des fêtes auxquelles il donna lieu, hâtèrent sa fin. Il tomba dans un affaiblissement dont les progrès furent très-rapides, et expira le 1er janvier 1515.

XXVI. — Quelque jugement qu'on doive porter de ce règne, Louis XII fut un des rois les plus populaires que la France ait jamais eus. Il le fut de son vivant et continua de l'être après sa mort. Claude de Seyssel, évêque de Marseille, et Jean de Saint-Gelais, nous ont laissé de lui des panégyriques où les causes de cette popularité sont assez habilement déduites. Jamais, à les entendre, le peuple n'avait été aussi heureux que sous son gouvernement; jamais il n'avait eu si bonne justice, jamais il n'avait été moins foulé par les pilleries des gens de guerre et les levées d'impôts.

Les réformes judiciaires commencées par Guy de Rochefort suivaient leur cours; les droits seigneuriaux étaient revisés, et les coutumes de chaque province successivement rédigées avec des améliorations importantes. Les frais judiciaires étaient réduits. Les parlements de Rouen, d'Aix et de Milan, avaient

[1] Voir les dépêches des ambassadeurs de Maximilien. Tome IV de la correspondance de Louis XII et du cardinal d'Amboise.

Digitized by Google

été organisés. Peut-être est-ce aux ordonnances de Louis XII et à l'usage des mercuriales établi sous son règne qu'il faut attribuer la formation de cet esprit remarquable que la magistrature française montra au seizième siècle. La simplicité des mœurs, l'intégrité, l'incorruptibilité, l'indépendance, toutes ces qualités traditionnelles qui se perpétuèrent par l'hérédité et par le souvenir des grands exemples, frappent surtout à cette époque où le gouvernement, régulier et probe, évitait de porter atteinte aux priviléges des grands corps de l'État, et les laissait se diriger eux-mêmes. La magistrature française eut encore un autre mérite, celui de l'étude et du savoir. Elle prit à la renaissance de l'érudition et des lettres, hâtée par les progrès de l'imprimerie, une part aussi active qu'éclairée.

L'armée, de son côté, composée à peu près uniquement de gentilshommes, trouvait dans les guerres étrangères un but à son activité et une véritable école de guerre. Pendant ce temps la police des garnisons était faite avec un soin rigoureux ; la présence des soldats, cessant d'être une charge pour les villes ou les campagnes, devenait au contraire une protection. Comme il n'y avait plus de grands duchés, Louis XII les remplaça par l'institution de gouvernements militaires. Les chefs de ces gouvernements, lieutenants généraux du roi, eurent chacun le commandement d'une ou de plusieurs provinces.

L'économie de Louis XII devint de bonne heure proverbiale, et donna lieu contre lui, de son vivant même, à plus d'une satire. Suivant Seyssel, il diminua les tailles à l'origine d'un dixième, et un peu plus tard d'un tiers. Il supprima aussi le droit de joyeux avénement, et malgré ces suppressions, il acquitta rigoureusement les engagements de l'État. Son économie ne se démentit pas, malgré les guerres malheureuses de l'année 1513, qui forcèrent d'augmenter plusieurs impôts, de demander des dons extraordinaires, et de recourir à des emprunts plus ou moins déguisés. Une des formes habituelles sous lesquelles Louis XII recourut au crédit fut celle des ventes d'offices de judicature et de finance ; on justifiait ces ventes par le motif que ces offices, conférant certains priviléges et devenant héréditaires sous certaines conditions, étaient de vraies propriétés pour les familles. Malheureusement il était trop facile d'abuser d'une pareille ressource ; les offices ne tardèrent pas à se multiplier outre mesure et au delà de tous les besoins, comme on le vit sous François Ier.

Digitized by Google

Seyssel prétend que la richesse de la France augmenta, qu'on put constater partout l'extension de la culture, le rendement supérieur des impôts, l'accroissement de la fortune privée, parallèle à celui de la fortune publique, la construction de maisons nouvelles, le progrès de l'aisance et du luxe, enfin le développement rapide du commerce, surtout du commerce étranger, dans les principales villes, à Paris, à Rouen, à Tours ou à Lyon.

« C'est, dit-il, chose apparente que le revenu des bénéfices, des terres et des seigneuries, est crû partout généralement de beaucoup. Et pareillement les fermes des gabelles, péages, greffes et de tous autres revenus, sont augmentées bien grandement, et en plusieurs lieux plus de deux tiers ; en autres, plus de dix parts les neuf. Aussi est l'entrecours de la marchandise, tant par mer que par terre, fort multiplié. Car pour le bénéfice de la paix, etc...., toutes gens (excepté les nobles, lesquels encore je n'excepte pas tous) se mêlent de marchandise. Et pour un marchand que l'on trouvoit du temps du roi Louis onzième, riche et grossier, à Paris, à Rouen, à Lyon, et aux autres bonnes villes du royaume, et généralement par toute la France, l'on en trouve de ce règne plus de cinquante. Et si en ha par les petites villes plus grand nombre qu'il n'en souloit avoir par les grosses et principales cités. Tellement qu'on ne fait guère maison sur rue qui n'ait boutique pour marchandise ou pour art mécanique. Et font à présent moins de difficulté d'aller à Rome, à Naples, à Londres et ailleurs delà la mer, qu'ils faisoient autrefois d'aller à Lyon ou à Genève. Tellement que aucuns y en a qui par mer sont allés chercher et ont trouvé des terres nouvelles. Car la renommée et l'autorité du roi à présent régnant est si grande que ses sujets sont honorés et supportés en tout pays, tant en mer que en terre [1]. »

Ces assertions, qu'expliquent d'ailleurs la paix intérieure et une meilleure administration, sont confirmées par Machiavel. Ce dernier constate, avec son esprit d'observation ordinaire, l'abondance qui régnait en France et l'aisance des habitants. Il ajoute seulement que l'argent y était plus rare et circulait moins qu'en Italie.

Ce qui frappe surtout Machiavel, c'est l'unité française, supérieure à celle d'aucun autre État européen. Il admire, et les autres Italiens chargés de missions pareilles à la sienne par-

[1] Seyssel, p. 112.

Digitized by Google

tagent cette admiration, l'ordre et l'harmonie qui existaient entre les différentes classes de la nation. Ces classes, séparées par leur constitution, leurs occupations et leurs priviléges, étaient cependant étroitement liées l'une à l'autre, et formaient un solide ensemble. Il n'existait entre elles aucun antagonisme. Les portes de la noblesse et du clergé, c'est-à-dire des deux ordres prépondérants, n'étaient nullement fermées ; le système des anoblissements suffisait pour satisfaire les bourgeois qui s'étaient enrichis par le négoce ou élevés par les fonctions publiques. Machiavel remarque seulement que le clergé composait seul les conseils du gouvernement, et que le rôle ordinaire de la noblesse se bornait à exécuter les décisions prises dans ces conseils.

Le gouvernement français avait encore pour les observateurs italiens une supériorité d'un autre genre, c'était sa grande régularité. En tout ce qui touchait l'administration intérieure, il était soumis à des lois fixes et fondamentales, dont la garde et la défense étaient confiées aux parlements. Louis XII respecta ces lois fondamentales, de même que les priviléges des provinces et des villes. On aurait très-certainement tort de s'exagérer aujourd'hui cette régularité : les lois fondamentales n'étaient pas nombreuses, et l'autorité des parlements n'offrait pas une bien sûre garantie. On le vit sous le règne de François Ier. Il n'y en avait pas moins là une supériorité relative de la France sur les Etats voisins ; la royauté trouvait une force dans sa modération même. « Plus absolue, disait l'Italien Ludovic Canossa, elle eût été plus imparfaite. »

Malgré le progrès croissant des lumières et la propagation des livres par l'imprimerie, on écrivait encore assez peu. Les seuls mémoires que nous ayons de ce temps, les biographies de la Trémouille, de Bayard et de Fleuranges, sont de simples récits militaires. On ne peut donc y étudier qu'un côté de l'esprit public. La manière dont ils rapportent les événements et dont ils exposent la politique est très-défectueuse ; mais ils font admirablement connaître les sentiments et les idées des gens de guerre. Avec eux on assiste aux guerres d'Italie. Ils constituent un genre littéraire à part, genre tout français et dont les qualités sont avant tout françaises. Les héros, sinon les auteurs de ces mémoires, sont des hommes d'action, dont la vie semée d'incidents est ordinairement racontée d'une manière originale et naturelle, pour le passe-temps et l'instruction de la jeunesse à venir, qui devra se

Digitized by Google

montrer digne de ses devanciers. C'est dans ce but que Fleuranges profite de quelques loisirs pour dicter lui-même ses souvenirs, et que le loyal serviteur du Chevalier sans peur et sans reproche peint avec un peu plus d'art, mais avec un charme infini, les moindres combats de Bayard, le type du noble aventurier et le plus parfait modèle de l'honneur militaire. La vie de Bayard offre même une remarquable élévation de sentiments. Ce n'est pas seulement à l'apprentissage de la guerre, c'est à celui de toutes les vertus militaires qu'elle prétend former les jeunes gentilshommes. Nulle part la chevalerie du seizième siècle n'a trouvé d'expression plus pure et plus généreuse. Or, il n'est pas sans intérêt d'observer que le temps où la France ennoblissait ainsi le type de la chevalerie était précisément celui où l'Arioste s'emparait de ce même type dans un autre but, pour amuser l'Italie. Tel était le génie différent des deux nations. Peut-être, dans les biographies de ce genre, l'histoire prend-elle un caractère à demi romanesque. Mais quelles que soient les légitimes réserves de la critique, la naïveté du style, la simplicité des récits, la vérité des tableaux, rendent de pareils livres hautement instructifs pour l'intelligence des mœurs et des idées de l'époque, et montrent que le type n'avait rien qui fût au-dessus de la réalité.

Brantôme dit quelque part que la noblesse était la meilleure pièce de l'armure du roi. Elle se faisait en effet un point d'honneur de la fidélité monarchique, qui était pour elle la fidélité au drapeau national. Elle estimait les étrangers lorsque, alliés de la France, ils se montraient *bons Français*. Elle dédaignait les Italiens, qui servaient tour à tour des maîtres différents et des causes différentes, quels que pussent être d'ailleurs leurs talents militaires ; aussi Louis XII eut-il à se repentir de l'avoir placée une fois sous le commandement d'un marquis de Mantoue ou d'un marquis de Saluces. Elle méprisait également les Suisses, dont la bravoure vénale n'avait rien de commun avec les sentiments qui l'animaient.

La popularité rapide de François Ier tint à ce qu'il sortit de cette école de grandes traditions militaires, et à ce que du premier coup, plus heureux que Gaston de Foix, il releva la France à Marignan. Le roi chevalier voulut recevoir l'accolade et l'épée des propres mains de Bayard, sur le champ même de la victoire, comme si ce sacre de la chevalerie dût ajouter au sacre de la royauté.

Digitized by Google

LIVRE VINGTIÈME.

FRANÇOIS Ier.

I. — François Ier, roi à vingt ans, réunissait tous les genres d'avantages personnels[1]. Il était grand, de belle taille, la figure aimable et noble. Il avait la force de corps, le courage et le sentiment de l'honneur militaire, qui faisaient un chevalier accompli. Il avait l'esprit facile, élégant, cultivé, de la pénétration diplomatique et même de l'application aux affaires. Français ou étrangers étaient séduits également par la grâce de son maintien et l'aisance de sa parole. En peu de temps, il sut se faire admirer et aimer, et il conquit une popularité qu'il conserva jusqu'à la fin de son règne, comme l'atteste encore, en 1546, l'envoyé vénitien Cavalli.

La cour, à son avénement, changea d'aspect. Il aimait le faste, l'éclat, la grandeur. Sa mere, Louise de Savoie, partageait ses goûts, si contraires aux goûts plus simples ou plus sévères de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Il attira la noblesse autour de lui, et il exerça sur les jeunes gentilshommes une vive fascination. Ambitieux de gloire militaire, il n'eut pas de peine à les entraîner dans son projet de recommencer les guerres d'Italie; il rajeunit en quelque sorte l'esprit de l'armée et du pays, esprit ébranlé par les derniers revers et la vieillesse anticipée de Louis XII.

Il fit très-peu de changements parmi les grands officiers de la couronne. Il donna cependant le titre de grand maître à Gouffier-Boisy, son ancien gouverneur, et les sceaux à Antoine Duprat, président au parlement de Paris. Ce dernier, un des meilleurs légistes et des politiques les plus habiles, sinon les plus consciencieux, qu'il y ait eus en France, venait de se retirer après des démêlés avec le chancelier de Louis XII, à Cognac, auprès de Louise de Savoie.

Louise, objet de la jalousie d'Anne de Bretagne, qui lui enviait le bonheur d'être mère de l'héritier du trône, tenue

[1] François Ier, neveu de Louis XII, était de la branche d'Orléans, mais la succession en ligne directe ayant été interrompue, on le considéra comme l'auteur d'une nouvelle branche qui fut appelée *branche des Valois*.

Digitized by Google

par conséquent à l'écart comme une rivale, avait élevé son fils avec autant d'ambition que d'amour maternel. Dans le journal de sa vie, qu'elle-même a pris soin de rédiger, elle l'appelle « mon roi, mon seigneur et mon César. » Elle y suit pas à pas tous les degrés de sa fortune, jusqu'au trône, « par quoi elle fut, dit-elle, amplement récompensée de toutes ses adversités passées. Elle s'est peinte naïvement en ces mots : « Humilité me tenoit compagnie, et patience ne m'a jamais abandonnée. » Marguerite, sa fille aînée, la perle des Valois, comme on l'appela, montrait de son côté la même sollicitude ambitieuse pour son frère, bien qu'avec plus de simplicité et de naturel. Le successeur de Louis XII apprit, dans cette petite cour de Cognac, en recevant l'éducation militaire du temps, à partager les goûts littéraires et artistiques de sa mère et de sa sœur.

Après le sacre, qui fut célébré à Reims en grande pompe, et les fêtes d'une entrée royale à Paris, on s'occupa sans délai de continuer les apprêts de l'expédition d'Italie, apprêts déjà commencés par Louis XII. On ne possédait plus rien au delà des Alpes; car le fort de la Lanterne ou du Fanal, à Gênes, avait capitulé. Tout le monde s'attendait à voir les Français rentrer dans le Milanais; mais François Ier devança l'attente générale; il voulut que cette conquête marquât la première année de son règne.

Deux choses étaient nécessaires : il fallait empêcher une coalition des grandes puissances et trouver des alliés. La coalition avait été dissoute l'année précédente; afin qu'elle ne pût se reformer, on signa deux traités avec l'Angleterre et les Pays-Bas. Henri VIII, toujours mécontent de la manière dont les autres rois l'avaient abandonné, consentit à renouveler l'alliance qu'il avait jurée avec Louis XII en 1514. Le jeune prince de Castille, Charles d'Autriche, sortait de tutelle, prenait le gouvernement direct des Pays-Bas, et s'apprêtait à passer en Espagne; il fut le premier à rechercher l'amitié de la France, dans le but d'assurer la frontière belge. On convint qu'il serait fiancé à Madame Renée, seconde fille de Louis XII, qu'il recevrait une dot considérable, et qu'il différerait de cinq ans l'hommage qu'il devait à la couronne en sa qualité de comte de Flandre. De la part de François Ier, les concessions étaient importantes, mais éloignées et éventuelles; l'avantage était immédiat. La France, garantie au nord, sur sa frontière la plus vulnérable, et n'ayant rien à craindre de l'Angleterre ni des Pays-Bas, pouvait agir librement.

Digitized by Google

On eût voulu gagner la cour de Rome. Léon X n'avait cessé de se rapprocher de la France. Son frère, Julien de Médicis, avait épousé en 1514 une sœur de Louise de Savoie. On lui envoya plusieurs ambassadeurs, entre autres le célèbre humaniste Guillaume Budé. Mais le Pape désirait la paix de l'Italie et la grandeur de sa maison. Une nouvelle campagne des Français dérangeait ses plans; aussi depuis plusieurs mois ne négligeait-il rien pour les dissuader de l'entreprendre [1]. Il se refusa à tout engagement, même à celui d'une simple neutralité.

Restaient Ferdinand le Catholique, Maximilien et les Suisses. Le roi d'Aragon était vieux et malade; on pressentait sa mort prochaine, et on le savait peu disposé à prendre la direction d'une nouvelle ligue. C'était lui qui avait fait échouer celle de 1513 en se retirant. Cependant, comme il craignait de perdre l'alliance des Suisses et qu'il désirait empêcher le retour des Français dans la Péninsule, il refusa de proroger la trêve de l'année précédente, et signa une alliance défensive avec Maximilien et les treize cantons. L'Empereur avait toujours besoin de troupes espagnoles pour continuer sa guerre contre Venise; il reprochait de plus à la France de troubler l'Empire par ses levées de lansquenets. Mais son hostilité paraissait aussi peu dangereuse que son amitié était peu utile. Pour les Suisses, comme on les trouva rebelles à toutes les offres et manifestant d'inqualifiables exigences, on renonça au projet de les gagner.

On était toujours assuré de l'alliance des Vénitiens. François Ier renouvela le traité signé à Blois par Louis XII avec la république.

Après ces précautions diplomatiques, il fallait renouveler et fortifier l'armée. La gendarmerie fut portée de deux mille cinq cents lances à quatre mille. On y joignit une infanterie nationale, également plus nombreuse que celle des années précédentes, dix mille Basques et Dauphinois, dix mille aventuriers français, picards, gascons ou bretons, et trois mille pionniers ou soldats du génie. Une partie de ces troupes fut formée par Pietro Navarra, prisonnier des Français depuis la bataille de Ravenne. Le célèbre capitaine espagnol, n'ayant pu obtenir de Ferdinand le Catholique le payement de sa rançon, qu'il était incapable de payer lui-même, consentit à se mettre au service de François Ier. L'infanterie étrangère se composait de vingt-six

[1] Dépêches de ses ambassadeurs, décembre 1514 et janvier 1515. Desjardins, t. II.

Digitized by Google

mille lansquenets, sous les ordres du duc de Gueldre [1]. L'artillerie, plus considérable que jamais, comprenait soixante-douze gros canons et cinq cents pièces montées sur des affûts roulants.

II. — On essaya d'abord de dissimuler le but de ces armements par la nécessité de couvrir la frontière des Pyrénées contre Ferdinand et celle de la Bourgogne contre les Suisses. Sept cents lances et quelques fantassins furent dirigés sur chacun de ces deux points. Enfin, dans les premiers jours du mois d'août, le roi, laissant à sa mère la régence, partit de Lyon avec deux mille cinq cents lances et trente-deux mille hommes d'infanterie. Il avait donné le commandement à son cousin le connétable Charles de Bourbon, qui fut assisté des maréchaux de la Palice, de la Trémouille et Trivulce. Il emmenait avec lui le chancelier et tout son conseil. Arrivé à Grenoble, on apprit que les deux grands passages des Alpes, ceux du mont Cenis et du mont Genèvre, étaient gardés par les Suisses, établis au pas de Suse. Ces derniers occupaient tout le Piémont et croyaient fermer ainsi l'entrée de la Péninsule. Ils étaient nombreux, mais défendaient à peu près seuls Maximilien Sforza; le Milanais ne leur avait fourni que quelques centaines de cavaliers. Plus loin, sur la rive droite du Pô, près de Plaisance, était campée une petite armée d'observation, composée de corps espagnols et pontificaux; elle était commandée par Raymond de Cardone, général de Ferdinand, et général peu aventureux, qui avait l'ordre d'agir isolément et d'attendre les événements. Laurent de Médicis, neveu du Pape, devait, avec un autre corps de troupes pontificales, se borner provisoirement à la défensive, en protégeant Modène, Reggio, Parme et Plaisance, dont Léon X avait fait un fief de l'Église en faveur de son frère Julien. La cour de Rome avait fini par entrer dans la ligue organisée par Ferdinand le Catholique; mais elle n'y était entrée qu'avec de grandes réserves, et en recommandant à Laurent de Médicis une excessive circonspection. L'armée espagnole et pontificale avait encore un autre but, celui d'observer les Vénitiens, commandés par Alviano, qui s'avançaient sur l'autre rive du Pô.

Les Français, obligés de renoncer aux routes du mont Cenis et du mont Genèvre, marchèrent plus au sud, Là, Trivulce se mit en quête de quelque autre passage. Un comte piémontais

[1] C'est le chiffre que donne Fleuranges.

Digitized by Google

indiqua les défilés de Guillestre et de l'Argentière, et la vallée de la Stura, dont le débouché à Roques-Sparvière n'était pas gardé. Ces défilés n'étaient pas praticables aux chevaux; cependant, après les avoir reconnus, on se décida à y faire entrer une division de gendarmerie que suivraient les gens de pied. On était au 10 août, dans un des moments de l'année où les Alpes ont le moins de neige. On élargit la route, où ne s'aventuraient que des chasseurs, en faisant jouer la mine et sauter le roc, en creusant des galeries, en jetant des planchers mobiles en guise de ponts dans les endroits difficiles. Les soldats, le fer et la pioche à la main, mirent à ces travaux autant d'habileté que de zèle. Enfin on effectua en cinq jours, hommes et chevaux, un passage qui n'a de comparable que celui d'Annibal ou celui de Napoléon. Les premières colonnes débouchèrent sans obstacle dans le marquisat de Saluces. Les Suisses étaient à Suse, à Coni et Pignerol. Prosper Colonna occupait Villafranca, sur le Pô, avec un détachement de troupes pontificales au service du duc de Milan. Les gens d'armes français de l'avant-garde, conduits par la Palice, qui avait sous ses ordres d'Aubigny, d'Hymbercourt et Bayard, passèrent par le col de Sestrières, coururent de toute leur vitesse sur Villafranca, et y surprirent l'ennemi, qui n'eut pas même le temps de fermer ses portes. Le général italien, enlevé avec les six cents chevaux qu'il commandait, se rendit à d'Aubigny, en s'émerveillant que les Français fussent ainsi tombés du ciel (15 août). Ce coup de main assura le libre passage du reste de l'armée, qui marchait plus lentement, et celui de la grosse artillerie, qu'on put conduire par le mont Genèvre.

Une fois établis dans la vallée du Pô, les Français furent aisément maîtres de toute la route de Milan. Les Suisses, surpris, déconcertés, et manquant de cavalerie, ne pouvaient lutter en rase campagne; ils n'avaient pas assez d'artillerie pour s'enfermer dans les places. Ils plièrent bagage et regagnèrent le Milanais, marchant en toute hâte, mais retardés par leurs canons, que, suivant Fleuranges, « ils tiroient la plupart au col, faute de chevaux. » Ils traversèrent ainsi le marquisat de Saluces et le Piémont. On les poursuivit l'épée dans les reins, en livrant diverses escarmouches. Ils essayèrent de défendre le château de Novare, mais ils n'y tinrent que deux jours. Enfin Trivulce s'avança jusque sous les murs de Milan.

Pendant ce temps Aymar de Prie débarquait avec un corps

Digitized by Google

français à Gênes, qui venait de se donner au roi, occupait Alexandrie et Tortone, et fermait de ce côté la route à Raymond de Cardone. Ce dernier demeurait dans l'expectative, observant les Vénitiens, n'osant compter sur les auxiliaires pontificaux qui s'étaient unis à lui, et prenant, ce semble, peu de souci de Maximilien Sforza, quoique l'Empereur et le roi d'Aragon se fussent engagés à garantir à ce prince le duché de Milan. Il laissa donc les Suisses agir seuls.

La position de Maximilien Sforza devenait extrêmement critique. Il ne pouvait compter que sur les Suisses, dont il s'était engagé à entretenir toujours une armée; mais ceux-ci gouvernaient la Lombardie en son nom, s'y comportaient en maîtres, et s'y faisaient détester. Les Lombards les regardaient comme des conquérants étrangers, et comme les pires de tous, à cause de leur brutalité et de leurs pilleries. Ils n'étaient même pas très-sûrs. Mécontents de n'être pas soutenus par les États italiens, ils attendaient avec anxiété le payement du premier terme du subside que Ferdinand le Catholique s'était engagé à leur fournir. Plusieurs capitaines continuaient de se montrer *bons Français*, comme on disait alors, c'est-à-dire attachés à la France, qu'ils avaient servie autrefois, et prêts à rentrer dans son alliance. Cette alliance leur paraissait la plus solide et la plus lucrative de toutes.

Le duc de Savoie se présenta comme médiateur et négocia un arrangement. François Ier, en qui l'ardeur ne faisait pas taire la prudence, y prêta les mains. Les Suisses demeuraient indécis, et leurs chefs très-divisés. Au moment de se retirer, ils reçurent à Galera le premier payement du subside de Ferdinand, et ils apprirent qu'il leur arrivait du Saint-Gothard un renfort de vingt mille de leurs compatriotes. Cependant le traité était prêt; ils finirent par l'accepter. Ils prirent l'engagement d'évacuer le Milanais et de restituer les bailliages qu'ils en avaient détachés, moyennant trois cent mille écus d'or, l'augmentation de leurs pensions, qui seraient doublées, le payement des sommes stipulées au traité de Dijon et non encore acquittées, trois mois de solde pour eux-mêmes, et un traitement honorable pour Maximilien Sforza.

Comme il fallait faire un premier payement immédiat, les seigneurs donnèrent leur vaisselle et tout l'argent qu'ils avaient dans les mains; chacun ne garda que ce qui lui était nécessaire pour huit jours. Lautrec conduisit à Buffalora, sur la

Digitized by Google

route de Milan au Tessin, le convoi destiné à la première échéance; mais pendant qu'il débattait avec les envoyés des Suisses quelques détails d'exécution, les vingt mille montagnards attendus débouchèrent dans la Lombardie. Ces hommes demandaient une bataille ou exigeaient à leur tour un payement. Le fameux cardinal de Sion, Matthieu Schinner, arrivé à Milan quelques jours avant eux avec une compagnie de cavaliers pontificaux, attaqua le traité et prêcha la guerre de toute la force de sa haine contre la France. Ces soldats en armes délibéraient dans le plus grand tumulte, mal contenus par des chefs incertains ou divisés. Schinner leur représenta la honte qu'il y aurait pour eux à trahir Maximilien Sforza qu'ils avaient fait duc de Milan, la gloire dont ils se couvriraient au contraire en demeurant les défenseurs de l'Italie et du saint-siége. On ajoute que, profitant d'une reconnaissance que Fleuranges avait poussée jusque sous les murs de la ville, il donna l'ordre de sonner l'alarme, et entraîna par ce stratagème les gens des cantons. Toutefois le baron d'Altsax, les capitaines Diesbach et Albert de la Pierre, s'étaient déjà retirés avec quelques milliers d'hommes, ne voulant pas violer la parole jurée aux Français.

Pendant ces négociations François Ier était entré à Pavie, dont la possession lui livrait le passage du Tessin; il s'était ensuite avancé à Marignan, où il s'était campé, afin d'empêcher Raymond de Cardone d'opérer sa jonction avec les Suisses, et afin de pouvoir lui-même donner la main à Alviano et aux Vénitiens. Alviano, devenu *très-bon Français*, surveillait la ligne du Pô. Il se porta en quatre marches d'une célérité extrême de l'Adige sur l'Adda, et se rapprocha de l'armée française. Le vice-roi de Naples ne put faire autre chose que de jeter quelques détachements dans les places de Brescia et de Vérone, pour y renforcer les garnisons impériales.

Le 13 septembre, François Ier, se fiant à la conclusion du traité, quitta Marignan. Il suivait la chaussée de Milan où il se proposait d'entrer, quand à deux ou trois heures de l'après-midi ses avant-postes furent attaqués à Sainte-Brigitte par les Suisses, accourus sans tambours au nombre d'environ vingt-quatre mille, avec quelques cavaliers milanais et une vingtaine de canons. Fleuranges vint annoncer que la bataille était inévitable. On fit à la hâte les apprêts nécessaires pour la soutenir, quoique la position ne fût pas avantageuse, les plaines basses et marécageuses qui s'étendaient à droite et à gauche de Mari-

Digitized by Google

gnan ne permettant pas à la gendarmerie de manœuvrer aisément.

Trois colonnes suisses, fortes chacune de huit ou dix mille hommes, s'avancèrent en bon ordre et la pique basse comme à Novare, pour rompre les lignes françaises et enclouer l'artillerie. Elles se jetèrent avec leur impétuosité ordinaire sur les lansquenets qu'on leur opposa ; ceux-ci reculèrent d'abord, se croyant sacrifiés. Leur chef, le duc de Gueldre, ne pensant pas qu'on se battît, les avait quittés quelques jours auparavant, et s'était fait remplacer à leur tête par son neveu Claude de Guise. Cependant une charge vigoureuse de la gendarmerie rétablit le combat. L'armée française formait plusieurs divisions, flanquées chacune d'un corps de cavalerie. Les lansquenets, rassurés et se voyant soutenus par les Gascons qui les suivaient, disputèrent vivement le terrain. Eux et les Suisses se battirent avec une animosité toute particulière. Mais ce fut surtout la cavalerie qui donna, car on voulait rompre à tout prix les colonnes suisses. Le roi commanda en personne une de ces charges, où il fut suivi des jeunes seigneurs de la cour venus là pour *leur plaisir*.

La mêlée, engagée des deux côtés de la chaussée sur une ligne de plus en plus étendue, devint extrêmement acharnée. Commencée au milieu du jour, elle continua le soir à la clarté de la lune jusqu'à une heure avancée; l'obscurité même la suspendit sans y mettre un terme. A ce moment les Suisses avaient, comme à Novare, éprouvé des pertes sensibles; mais leurs colonnes, se reformant toujours sous la mitraille, avaient gagné du terrain et déjà pris plusieurs batteries. Arrêtés par la nuit au milieu de leur marche, ils étaient bien décidés à la poursuivre. Des tonneaux de vin leur furent envoyés de Milan, et ils s'en gorgèrent en attendant que le jour leur permît d'achever la victoire. Ils la croyaient si certaine que le cardinal de Sion la fit prématurément annoncer par des courriers aux princes d'Italie.

Les deux armées demeurèrent toute la nuit en présence à quelques pas l'une de l'autre, et presque confondues. François Ier passa ce temps à cheval ou couché sur l'affût d'un canon. On fut obligé d'éteindre les feux que l'on avait d'abord allumés, afin de dérober sa présence à l'ennemi. Pendant ce temps les clairons ralliaient les troupes françaises éparses; la Trémouille et Trivulce les massaient pour le combat du lende-

Digitized by Google

main, et disposaient l'artillerie de manière à emporter à la fois les colonnes suisses en face et de flanc.

Le jour venu, la bataille recommença avec plus de furie que la veille. Or les Français ne tardèrent pas à reprendre l'avantage, grâce à leur artillerie. Les Suisses, foudroyés par le canon, furent réduits à plier. Les gens d'armes tenaient à honneur de se laver du reproche d'être des lièvres armés, reproche qu'on leur adressait depuis les journées de Novare et de Guinegate. Ils firent de nouvelles charges et se battirent avec le dernier acharnement. Les Suisses perdirent leur supériorité dès que leurs bataillons furent rompus, car toute leur force était dans leur masse. Ce moment fut au contraire celui où les fantassins français ou allemands, plus agiles et se servant d'armes plus courtes, retrouvèrent la leur. Enfin, lorsque le triomphe était déjà certain, un nuage de poussière annonça l'arrivée d'Alviano avec un corps de cavalerie vénitienne. A cette vue les Suisses lâchèrent pied tout à fait. Cependant ils se retirèrent en bonne contenance. Un seul de leurs bataillons s'écarta et se logea dans des cassines qu'il fit mine de vouloir défendre; Fleuranges l'y poursuivit et y mit le feu. Telle fut la bataille de Marignan, qui dura dix-neuf heures, interrompue il est vrai par la nuit. Trivulce l'appela un combat de géants, et déclara que les batailles auxquelles il avait assisté n'étaient que des jeux d'enfants au prix de celle-là. Les Français avaient effacé leurs revers et reconquis la Lombardie.

On raconte que François Ier voulut après le combat être armé chevalier, et qu'il choisit Bayard pour lui donner l'accolade, ce qui ne s'était jamais vu, car on supposait les rois chevaliers dès leur naissance [1]. Le soir du second jour il écrivit à sa mère Louise de Savoie une lettre que nous avons encore, lettre toute pleine de l'émotion de ces deux journées et de celle de la nuit qui les sépara; on y sent le feu de l'action et l'entraînement de la victoire, d'ailleurs mêlés de quelques forfanteries militaires, car le roi était jeune, ardent, et, suivant l'expression de Balbo, il fut un grand chevalier plutôt qu'un grand capitaine.

On le célébra partout comme un héros. En France, sa gloire fut portée aux nues. On composa des dialogues entre César, le premier vainqueur des Helvétiens, et le roi François, le second

[1] La scène est très-curieusement racontée par Champier, auteur d'une vie de Bayard. *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, t. II.

Digitized by Google

César, le vainqueur et le dominateur des Suisses. « J'allai à pied, dit Louise de Savoie, à Notre-Dame des Fontaines, pour lui recommander ce que j'aime plus que moi-même; c'est mon fils, glorieux et triomphant César, vainqueur des Helvétiens. » Un décret du sénat de Venise lui décerna, à lui et à tous les princes de la maison de Valois, le titre de noble vénitien.

Maximilien Sforza s'enferma dans le château de Milan. Les Suisses lui demandèrent trois mois de solde, qu'il ne put payer, et saisissant ce prétexte pour l'abandonner, ils reprirent le chemin des montagnes. Pierre Navarre assiégea le château et creusa des mines. Les assiégés y opposèrent des contre-mines; mais le duc refusa de prolonger une défense sans espoir; il accepta au bout de vingt jours l'offre d'une retraite en France avec une forte pension. Il montra même beaucoup d'empressement à quitter un pouvoir qui lui était à charge. Il se plaignait de n'être que le valet des Suisses; il accusait la sainte ligue d'avoir reconstitué le duché de Milan de manière qu'il dépendît de tout le monde et ne pût résister à personne. Il se plaignait aussi de l'inaction du Pape et du roi d'Aragon, qui semblaient n'avoir envoyé d'armée en Lombardie que pour y assister aux événements. Les Français lui reprochèrent d'avoir manqué de caractère et de dignité.

François Ier voulut attendre la capitulation du château pour paraître dans la capitale de la Lombardie; il y fit alors une entrée que Fleuranges appelle « merveilleusement belle et triomphante ». On mit pendant ce temps à la disposition des Vénitiens quelques capitaines pour les aider à reprendre les places qui devaient leur appartenir en vertu du traité de Blois. Mais la mort presque subite d'Alviano arrêta les succès de la république. Ses soldats, après avoir repris Bergame, ne purent enlever aux Impériaux ni Brescia ni Vérone.

III. — Dès que la nouvelle de la journée de Marignan fut arrivée à Florence et à Rome, Julien de Médicis et le Pape, dont la conduite douteuse et peu d'accord avec leurs paroles[1] avait indisposé les Français, résolurent de traiter à tout prix. Les instructions de Julien de Médicis, datées du 19 septembre, recommandèrent aux envoyés florentins d'obtenir les meilleures conditions possibles, mais de conclure immédiatement, avant que les Suisses fissent leur appointement et les Espagnols

[1] Voir les dépêches de Pandolfini. Desjardins, t. II.

Digitized by Google

leur retraite; ce qui en effet eut lieu presque aussitôt. Le roi, ne songeant qu'à s'assurer de Milan, accepta sans peine les propositions qu'on lui apportait.

Le principal traité fut celui de Viterbe, signé le 13 octobre avec le Pape par l'entremise du cardinal de Ferrare. Léon X déclara renoncer à la possession de Parme et de Plaisance, dont il avait déjà retiré ses troupes; ces deux villes furent de nouveau réunies au Milanais. Il promit aussi de rendre Modène et Reggio à Alphonse d'Este, moyennant une indemnité pécuniaire. Il obtint, en échange de cet abandon, la reconnaissance de tout ce dont Rome était alors maîtresse, la confirmation du gouvernement des Médicis à Florence, et l'assurance que les Français ne soutiendraient contre lui les prétentions d'aucun de ses vassaux. Enfin le roi promit d'abolir la Pragmatique, promesse dont l'effet suivit de près. La Pragmatique fut remplacée par un concordat que le chancelier Duprat et deux cardinaux préparèrent à Bologne. Le Pape et le roi eurent dans cette dernière ville, au mois de décembre, une entrevue des plus solennelles. Animés tous deux des mêmes sentiments de conciliation, ils se témoignèrent une grande confiance. Le Pape, déployant sa majesté ordinaire et les magnificences de sa cour, parut être le vainqueur plutôt que le vaincu. Gattinara, l'ambassadeur de Marguerite, remarque malicieusement dans ses lettres que les Français, toujours prompts à copier leur prince, furent aussi disposés à exagérer leur soumission et leur empressement auprès de Léon X qu'ils avaient témoigné naguère d'aigreur et d'irritation contre Jules II.

François Ier poursuivit également les négociations interrompues avec les Suisses. Il continuait de leur offrir des conditions favorables; huit cantons les acceptèrent. Il paya l'arriéré du traité de Dijon, racheta pour trois cent mille écus les bailliages du Tessin qui dominaient la route de Milan, fit avec les huit cantons un traité d'alliance, et donna des pensions aux chefs du parti français (7 novembre).

Ainsi la conquête du Milanais fut aussitôt consolidée par des traités. François Ier ne s'enivra pas de sa victoire.

Il avait encore des vues sur Naples, et même une raison d'attaquer ce dernier royaume. Car Germaine de Foix venait de mourir sans enfants; les droits de la France, qui lui avaient été cédés à elle et à ses futurs descendants, reprenaient toute leur force. Mais une attaque dirigée contre Naples eût soulevé

Digitized by Google

une coalition européenne. Le roi, cédant aux représentations pacifiques de Léon X, en ajourna l'exécution et résolut d'attendre la mort déjà prévue de Ferdinand le Catholique, qu'on savait atteint d'un mal incurable. Il se réserva de faire valoir ses titres personnels le jour où la succession de Naples et de l'Aragon viendrait à s'ouvrir.

La guerre n'était d'ailleurs pas terminée. Les hostilités continuaient avec l'Empereur. Le connétable Charles de Bourbon, gouverneur du Milanais, soutint les Vénitiens. Aidé de Trivulce et de Pierre Navarre, il leur conduisit plusieurs corps d'auxiliaires. Mais on ne put déloger les Impériaux de Vérone et de Brescia, au grand mécontentement des Vénitiens, qui se plaignirent que la prise de Milan eût calmé la première ardeur des Français.

La mort de Ferdinand le Catholique, le 23 janvier 1516, inquiéta l'Europe sur les projets de la France. On savait que François Ier voulait conquérir Naples, et le succès de sa première campagne devait l'encourager à en entreprendre une seconde. L'héritier de Ferdinand était Charles d'Autriche, prince des Pays-Bas, roi d'Espagne, et déjà connu comme prétendant à l'Empire. Les États italiens, Rome et Florence, allaient être réduits à choisir entre la grandeur de ce prince ou celle de François Ier; ils ne pouvaient que travailler au progrès de l'un ou de l'autre. En présence de cette dangereuse alternative, Léon X continua de prêcher la paix.

La France la désirait aussi, surtout par des raisons financières [1]. Mais elle était d'abord obligée de défendre le Milanais contre l'Empereur, qui annonçait l'intention de le conquérir et de l'annexer à l'Empire. Maximilien descendit en Italie au mois de mars avec une armée; l'Angleterre et l'Aragon lui avaient fourni des subsides.

Le connétable de Bourbon rappela autour de lui les différents corps de troupes françaises, s'enferma à Milan, en brûla les faubourgs et se prépara à soutenir un siége. Toutefois le danger fut moins grand qu'on ne l'avait craint. Les deux armées comprenaient chacune plusieurs milliers de Suisses auxiliaires. Ceux de l'armée française servaient en vertu du traité de Genève; ceux de l'armée impériale, au nombre de quinze mille, avaient été levés dans les cantons qui n'avaient pas accepté ce

[1] Dépêches de Vettori à Laurent de Médicis (février 1516). Desjardins, tome II.

Digitized by Google

traité, ou se composaient des vaincus de Marignan, dont le cardinal de Sion, toujours ennemi juré de la France, avait rallié les débris. Quand on fut en présence, les Suisses des deux partis refusèrent également de se battre contre leurs compatriotes. Cette double émeute, qui jeta l'alarme dans les deux camps, finit par tourner contre l'Empereur. L'argent lui manquait; il jugea qu'il ne pourrait satisfaire des auxiliaires trop exigeants ni même s'assurer d'eux. Il n'entreprit pas le siége de Milan et quitta l'Italie au moment où on le croyait le plus redoutable, donnant ainsi à l'Europe une dernière preuve de son impuissance.

Les Français, rassurés sur le sort de leur conquête, reprirent l'offensive. Lautrec, devenu lieutenant général du Milanais par la retraite de Charles de Bourbon, alla de nouveau conduire des troupes auxiliaires aux Vénitiens. Brescia se rendit dans le courant de la campagne; mais on ne put enlever Vérone.

François Ier, renonçant à ses projets sur Naples, ne chercha plus qu'à se faire reconnaître la possession de Milan, et comme ses dispositions pacifiques furent secondées par Léon X, l'année 1516 se termina par la signature de traités importants, qui donnèrent à la France, à l'Italie et à l'Europe quatre années de paix, pour se reposer de huit ans de guerre.

Le 13 août, un traité fut signé à Noyon, entre l'archiduc Charles, devenu roi d'Espagne, et François Ier, par les deux anciens gouverneurs de ces princes, Chièvres et Gouffier-Boisy. Charles garda le royaume de Naples, en s'engageant à épouser une princesse française, héritière des droits délégués par Louis XII à Germaine de Foix. Cette princesse française, au lieu d'être Renée, la seconde fille de Louis XII, dut être la fille même, encore au berceau, de François Ier: en attendant que le mariage se fît, l'archiduc s'engageait à payer annuellement cent mille écus d'or.

Moyennant cette clause, la France et l'Espagne jurèrent la paix; la question de la Navarre était seule réservée. L'Empereur demeura d'abord en dehors de ces arrangements; mais on lui laissa la faculté d'y entrer, et il finit par s'y décider, le 4 décembre. Ne recevant plus de subsides d'aucun côté, il prit le parti d'abandonner Vérone aux Vénitiens pour une somme d'argent, et de renoncer à toute conquête en Italie. Il garda seulement les places qu'il occupait dans le Frioul.

Restaient les Suisses. François Ier avait traité à Genève avec

Digitized by Google

huit cantons. Les huit autres avaient refusé de souscrire à l'abandon des bailliages milanais et de leurs alliances avec l'Empereur. On finit par les gagner, au prix de la cession de Bellinzona, et au mois de novembre le roi signa avec les treize cantons la paix de Fribourg, qu'on déclara perpétuelle, c'est-à-dire d'une durée illimitée. La déclaration était téméraire, et pourtant elle se vérifia. « Les François, dit le cardinal de Sion dans une de ses lettres, étoient libéraux d'or et d'argent, et le peuple de Suisse enclin à la guerre[1]. » Les cantons devinrent à partir de cette paix une pépinière permanente pour le recrutement de nos armées, et, satisfaits d'être pour nous des auxiliaires utiles et fidèles, cessèrent de prétendre au rôle de grande puissance.

IV. — Le 18 août, cinq jours après le traité de Noyon, le concordat, qui avait été préparé à l'entrevue de Bologne, fut définitivement signé. Il fit cesser un débat qui durait depuis près de quatre-vingts ans entre la France et le saint-siége, et créa pour les affaires ecclésiastiques un ordre nouveau qui eut trois siècles de durée.

Depuis l'an 1438, la Pragmatique sanction était la charte de gouvernement de l'Église de France, dans ses rapports avec le roi et avec le Pape. En négligeant ici les nombreux articles de cette charte sur la discipline intérieure du clergé, on peut ramener la plupart de ses dispositions aux trois suivantes : le rétablissement des élections canoniques pour la collation des bénéfices, une forte restriction des citations et appels en cour de Rome, et la suppression des *annates*, c'est-à-dire de l'impôt ordinaire et permanent que Rome levait sur le clergé français.

Ces mesures s'expliquaient par les circonstances où elles avaient été prises. La Pragmatique appartenait à l'époque où les conciles avaient mis fin au grand schisme, et où le clergé de France, le clergé gallican, qui avait joué un rôle si considérable dans ces conciles, voulait la réforme de la cour de Rome. Comme l'autorité des papes et leur intervention dans un grand nombre de matières du gouvernement avaient eu autrefois de graves inconvénients, il avait été naturel que le roi entreprît d'enlever aux papes le choix des prélats, et leur contestât la faculté d'autoriser tous les actes du clergé, celle d'évoquer indistinctement une foule d'affaires devant les tribunaux romains,

[1] Leglay, *Négociations autrichiennes*, t. II, p. 152.

Digitized by Google

ou celle de lever en France des impôts réguliers. Par toutes ces raisons, on avait fortement limité en 1438, soit au profit de la royauté, soit au profit du clergé lui-même, les droits que le saint-siége exerçait dans le royaume.

Mais Rome n'accepta jamais la Pragmatique. Elle lui reprocha d'abord d'être une simple déclaration du gouvernement, faite, il est vrai, en vertu des actes d'un concile, mais sans qu'on l'eût consultée elle-même. C'était là une objection de forme péremptoire ; elle y ajouta des objections de fond. Elle se plaignit des entraves mises à l'exercice de son autorité légitime, de la gêne qui en résulta pour le gouvernement général de l'Église. Elle fit des réserves nombreuses, se contenta de tolérer, encore avec des restrictions continuelles, l'application de règles prétendues qu'elle n'admettait pas, et ne cessa de réclamer la suppression d'un acte attentatoire à ses droits. Louis XI essaya sans succès diverses transactions auxquelles il finit par renoncer. Le clergé sollicita lui-même en 1478 la rédaction d'une nouvelle charte, se bornant à demander qu'elle fût l'œuvre d'un concile universel.

Les difficultés, loin de diminuer, grandirent avec le temps. Les élections canoniques entraînaient des abus qui soulevèrent des plaintes fondées.

Elles étaient ordinairement une occasion de brigues, de luttes, quelquefois de scandales. La liberté dont le clergé paraissait jouir était à peu près nominale. Les seigneurs laïques et le roi possédaient des droits de patronage étendus, et il n'y avait guère d'élections sur lesquelles une pression considérable ne fût exercée de part ou d'autre. Beaucoup d'abbayes appartenaient à des seigneurs, qui nommaient des procureurs pour en administrer les revenus à leur profit, et des prieurs pour en gouverner les moines. Ainsi le clergé était retombé en partie sous le coup de ces influences laïques auxquelles les grands papes du moyen âge s'étaient autrefois efforcés de l'arracher.

Enfin, si la conduite de Jules II parut justifier quelques-unes des règles de la Pragmatique, la conduite de Louis XII fournit contre elle un argument de plus. On prétendit qu'elle menait la France à un schisme, que le schisme avorté de 1512 était son œuvre, et qu'il n'eût pas eu lieu si le clergé de France n'eût rompu ou du moins relâché depuis longtemps ses liens avec Rome.

François Ier témoigna dès son avénement le désir de déférer

Digitized by Google

aux vœux du saint-siége, et de lui rendre ce qui lui était dû. C'était réparer la faute de Louis XII. Il voulut aussi plaire à Léon X, dont l'alliance lui était nécessaire. Mais en signant un concordat, il prétendait ne pas affaiblir les prérogatives de sa couronne; il cherchait au contraire à s'attribuer une autorité plus grande et plus directe sur le clergé de France, que ses conseillers, entre autres Duprat, commençaient à trouver trop prépondérant et surtout trop indépendant.

Ce fut dans cet esprit que Duprat rédigea le concordat. On maintint la plupart des articles disciplinaires de la Pragmatique. On ne se prononça pas sur la juridiction supérieure des conciles; mais ce silence équivalait à un abandon formel de la doctrine qui déplaisait le plus à la cour de Rome. L'innovation la plus considérable consista dans la suppression des élections canoniques. La collation directe des évêchés et des bénéfices fut attribuée au roi, sauf le droit reconnu au Pape de donner ou de refuser l'investiture spirituelle aux prélats désignés ainsi; on conservait d'ailleurs toutes les conditions de grades et autres, exigées antérieurement. En somme, on fit bon marché des libertés, réelles ou illusoires, de l'Église de France. La cour de Rome demandait qu'on rétablît les annates, la faculté des anciens interdits et les appels au saint-siége. François Ier refusa de transiger sur ces deux derniers points, et n'accepta de transaction que sur le premier; il consentit au rétablissement des annates, pourvu que leur levée fût soumise à l'autorisation royale.

Nul ne pouvait se méprendre sur la pensée qui avait présidé à ce concordat. La substitution des nominations royales aux élections canoniques était un changement d'une très-haute portée. Aussi fut-elle loin d'être accueillie avec une faveur générale. Quels que fussent les abus des anciennes élections, le système des nominations royales devait en avoir d'autres, en dépit des règles établies ou maintenues pour les choix. Disposer de la feuille des bénéfices, c'était pour les rois disposer d'un moyen d'action puissant, qui pouvait aussi devenir un moyen de corruption dangereux; car le nombre des bénéfices s'élevait au chiffre de près de cent cinquante mille. L'indépendance du clergé était menacée. On se demandait s'il était bon que le roi intervînt dans son gouvernement intérieur d'une manière aussi directe, et ces craintes étaient d'autant plus fondées que les auteurs du concordat parlaient déjà du bon plaisir royal.

Le concordat fut soumis à la ratification du concile de Latran

Digitized by Google

et à l'enregistrement du parlement de Paris. Le concile le ratifia sans difficulté. Mais le parlement, qui défendait depuis longtemps la Pragmatique, qui n'était pas favorable aux prétentions romaines, et voyait de mauvais œil une diminution de sa propre juridiction, résista. Le 5 février 1517, le connétable et le chancelier, lui ayant présenté les bulles, eurent pour toute réponse qu'on aviserait. La cour désigna des commissaires pour les examiner. Quelques mois après, le bâtard de Savoie porta un ordre formel d'enregistrer; le parlement refusa de délibérer en sa présence et ne céda qu'à une injonction expresse du roi. Le résultat de la délibération fut qu'il serait sursis à l'enregistrement jusqu'à la réunion d'un concile de l'Église gallicane. Car il n'était pas juste, disait-on, que cette Église n'eût pas été consultée, et qu'une loi telle que la Pragmatique, établie dans un concile national, fût abrogée autrement que par un autre concile national.

L'opposition grandit peu à peu. L'université et une partie du clergé joignirent leurs plaintes à celles du parlement. L'esprit gallican était puissant. Le clergé de France avait joui jusque-là d'une indépendance étendue, dont il sentait le prix d'autant mieux qu'il était menacé de la perdre. C'était à cette indépendance qu'il attribuait sa force et sa valeur. Il se sentait et à juste titre moralement supérieur au clergé italien, malgré les abus qui existaient dans son sein, et que n'avaient pas fait disparaître entièrement les réformes de Georges d'Amboise. Le parlement n'avait pas moins de raison de tenir à conserver l'ancien ordre de choses. Il était composé pour une moitié de conseillers clercs; il jugeait les appels de tous les tribunaux ecclésiastiques du royaume. Il se regardait et pouvait être regardé comme la plus haute cour de juridiction du clergé de France.

Mais François Ier, après avoir accordé un ajournement et des délais, ordonna au chancelier de rédiger un mémoire pour répondre au mémoire du parlement, et finit par déclarer qu'il voulait être obéi. Recevant les députés de la cour au château d'Amboise (février 1518), il leur dit qu'il n'y avait qu'un roi en France, et qu'il ne souffrirait pas que le parlement le traitât comme le grand conseil traitait le doge de Venise. Il s'éleva durement contre les priviléges des ecclésiastiques, et menaça de n'en plus admettre un seul au parlement. Aux plaintes de l'université et du clergé, il ne fit d'autre réponse que de les

Digitized by Google

renvoyer au Pape. Le 12 mars, le grand chambellan se présenta devant la cour. Le 16, elle dut enregistrer. Elle protesta qu'elle cédait à la force, et persista à demander qu'un concile fût spécialement convoqué pour trancher le débat. L'université de Paris ne fut pas moins énergique dans sa résistance. Elle défendit à ses libraires d'imprimer le concordat et les bulles, qu'elle fit attaquer par ses prédicateurs. L'agitation alla croissant. François Ier fut obligé d'employer des mesures de répression, et quelques-uns des opposants furent jetés en prison. Comme le parlement s'obstinait à juger conformément aux règles de la Pragmatique, le roi finit par lui enlever les causes de bénéfices, pour les attribuer spécialement au grand conseil.

Au reste, la question du concordat ne fut pas la seule à propos de laquelle le parlement eut la main forcée. Duprat lui envoya plusieurs fois l'ordre de passer à l'enregistrement de lois nouvelles. L'indépendance de la magistrature, généralement respectée par Louis XII, le fut beaucoup moins sous le nouveau règne. François Ier, qui se servit le premier de la formule « Tel est notre bon plaisir », put se vanter d'avoir mis les rois hors de pages.

Si la victoire lui resta, elle fut du moins disputée. L'opinion publique était loin d'accueillir favorablement ces coups d'autorité, et ce qui le prouve, c'est l'impopularité de Duprat, qui assuma la responsabilité d'un absolutisme nouveau en France. Duprat souleva contre lui de son vivant de grandes haines, et laissa plus tard une mémoire détestée.

V. — Léon X s'était longtemps défié de la France. Il avait même essayé de faire partager ses appréhensions aux autres cours. Mais il avait aussi désiré la paix et contribué à l'établir. Quand elle fut assurée par les traités de 1516, il la fit durer quatre ans, et ces quatre ans, pendant lesquels l'Europe jouit d'un repos complet comme l'Italie, furent les plus glorieux de son pontificat.

Comme prince temporel, il recueillit les fruits de la politique de Jules II, et resta maître de tous les territoires sur lesquels le saint-siége pouvait élever des droits, excepté Parme et Plaisance, sur lesquelles ces droits étaient d'ailleurs très-incertains. Dans l'intérieur de ses États, il déjoua quelques conspirations, et soumit sans peine les mutineries des petits princes de la Romagne. Rome se retrouvait à la tête des États italiens, et

Digitized by Google

Florence lui servait de satellite. La maison de Médicis représentait alors toute l'Italie indépendante, le reste de la Péninsule appartenant aux Français, aux Espagnols ou à des princes de second ordre. Venise faisait exception, mais après une lutte de huit ans, qui avait mis son existence en péril, elle recueillait ses forces silencieusement.

Dans ces conditions, Léon X rêva comme ses prédécesseurs l'agrandissement de sa propre famille, la grandeur et l'indépendance de l'Italie servant d'excuse à son ambition. Il donna le duché d'Urbin à son neveu Laurent, qui épousa une fille de la maison de Vendôme. Il rêva même de l'élever un jour, lui ou son autre neveu Julien, au trône de Naples, en profitant des démêlés que la possession de ce trône devait soulever inévitablement entre la France et l'Autriche [1].

Mais ce qui fit surtout la grandeur de Léon X, c'est qu'il mérita de donner son nom à son siècle. C'est que Rome, déjà capitale politique de l'Italie, devint sous son règne la capitale intellectuelle du monde entier. Le travail antérieur de la Renaissance, l'étude et l'imitation de l'antiquité, la formation de la langue italienne et le débrouillement du génie italien, les essais tentés à Florence, à Naples, à Venise, pour créer une littérature nouvelle et un art national, aboutirent aux magnificences de la cour romaine, vers laquelle tous les regards de l'Europe se tournèrent à la fois. Léon X, né sur les marches d'un trône, élevé dans la pourpre, au milieu des poëtes, des peintres et des savants, présida avec une majesté douce et fière au plein essor de cette civilisation, qui dota l'Italie de chefs-d'œuvre dans tous les genres. La Renaissance était arrivée, après de longs essais, à produire une grande époque, digne de celles de Périclès et d'Auguste.

Rome était un centre européen, et comme un soleil dont les lettrés et les savants de tous pays cherchaient les rayons. La France fut peut-être de tous les pays autres que l'Italie celui qui subit le mieux cette influence, par la raison qu'elle avait, elle aussi, une civilisation développée, et que les Français se regardaient dans la Péninsule comme chez eux.

L'usage encore général de la langue latine resserrait les liens qui unissaient entre eux les lettrés et les savants de l'Eu-

[1] Relation de Giorgi, 1517. « Le Pape et les Médicis n'ont d'autre idée que l'agrandissement de leur maison. Ses neveux ne se contentent pas d'être ducs, ils veulent que l'un d'eux soit roi. »

Digitized by Google

rope. Une école nombreuse et composée d'hommes éminents eut la prétention de rendre au latin son caractère et sa pureté antiques. On voulut modeler la nouvelle littérature latine sur celle du siècle d'Auguste. Dans la poursuite de cette œuvre les Français associèrent leurs efforts à ceux des Italiens. Budée et les cicéroniens, plus tard Ferron, Beaucaire, de Thou et d'autres encore, placèrent leurs noms à côté des noms plus célèbres des Bembo, des Sadolet, des Paul Jove et des Érasme. Pourtant cette tentative alla directement contre le but qu'elle se proposait. En ramenant le latin à ce qu'il était dans l'antiquité, en le dépouillant de ce que le moyen âge y avait ajouté et des altérations souvent nécessaires qu'il lui avait fait subir, les cicéroniens le ramenèrent à l'état de langue morte. C'était un moule antique dans lequel la pensée moderne ne pouvait plus se développer librement. Les langues nouvelles devaient être pour celle-ci un instrument meilleur et plus utile.

Les Français goûtèrent peu les lettres italiennes. La légèreté railleuse et sceptique de l'Arioste leur plut médiocrement. Machiavel et Guichardin leur étaient étrangers, non-seulement par la langue, mais par l'esprit. Les mémoires tout militaires de Bayard et de Fleuranges sont loin de briller par ce profond sentiment de l'art, par cette observation fine et pénétrante qui sont les qualités communes des historiens comme des diplomates de la Péninsule. Mais quelle vie, quel naturel, quel esprit fier et généreux! Qu'y avait-il de commun entre de pareils hommes et ces politiques froids et moroses comptant sans illusions, comme des médecins au chevet d'un malade, les pulsations de l'Italie, les jours qui lui restaient à vivre, et les moyens qu'ils avaient encore de la sauver.

Les arts étaient une langue universelle, difficile à imiter, qu'il était toutefois plus aisé à des étrangers de comprendre. Les splendeurs de Rome sous Léon X, déjà préparées sous Jules II, les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Pérugin, de Raphaël, de Jules Romain, étaient de nature à frapper tous les yeux et à éveiller partout le sentiment d'un art que le moyen âge n'avait pas connu. La France avait déjà pris à l'Italie un de ses peintres les plus célèbres, le vieux Léonard de Vinci. Elle possédait elle-même des artistes nombreux, animés d'un souffle nouveau. Elle faisait subir à l'architecture, cet art dont le progrès entraîne celui de tous les autres, une transformation où l'influence italienne se reconnaît facilement.

Digitized by Google

On commençait à bâtir les églises de la renaissance, plus brillantes, plus recherchées dans leur ornementation que celles d'autrefois, moins grandioses peut-être. La plus belle fut l'église de Notre-Dame de Brou, élevée, sur un sol français aujourd'hui, par Marguerite d'Autriche, veuve du duc de Savoie et souveraine de la Bresse.

VI. — François Ier, allié du roi d'Espagne, de l'Empereur et de l'Italie[1], entreprit de négocier avec Henri VIII pour le rachat de Tournai. Ces négociations présentèrent des difficultés, à cause de la lutte qui s'était élevée en Écosse entre deux partis, l'un soutenu par la France et l'autre par l'Angleterre. Cependant Bonnivet, ambassadeur de François Ier, gagna le principal ministre anglais, le fameux Wolsey, archevêque d'York, et réussit à obtenir par un traité signé à Londres le 14 octobre 1518, le rachat de Tournai, moyennant six cent mille écus d'or. On fiança le Dauphin de France au berceau avec une fille de Henri VIII, et l'alliance fut scellée par des fêtes brillantes données à Paris aux ambassadeurs anglais.

François Ier ne pouvait être embarrassé de payer cette somme, car la France était calme, en paix avec l'étranger, et n'éprouvait aucun besoin d'argent. Les édits bursaux furent rares pendant quelques années.

Deux mois après le traité de Londres, le roi, cédant aux sollicitations du Pape, annonça l'intention de combattre les Turcs.

Les progrès de la puissance ottomane jetaient alors l'effroi dans la chrétienté. Le sultan Sélim, belliqueux et conquérant comme son aïeul Mahomet II, venait d'ajouter à ses États la Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte. La Hongrie et l'Italie se crurent menacées du sort éprouvé par l'empire grec au siècle précédent.

Les Turcs étaient l'épouvantail de l'Europe, comme les Cosaques l'ont été à une autre époque. Ils avaient déjà fait dans la Hongrie et les provinces autrichiennes les plus voisines une série de courses de pillage, accompagnées de toutes les barbaries imaginables. On racontait partout comment ils promenaient avec eux la dévastation et la mort, comment ils changeaient les églises en mosquées, emportaient les têtes coupées de leurs ennemis, et emmenaient des milliers de captifs voués

[1] Le traité avec Venise fut renouvelé le 8 octobre 1517.

Digitized by Google

à la plus cruelle des servitudes. On se croyait revenu au temps des grandes invasions, et le péril semblait irrésistible. Les Turcs étaient chassés quelquefois; ils revenaient toujours. Aucune des nations de l'Europe prise isolément ne possédait d'armée capable de résister seule à ces masses barbares qu'on se figurait innombrables.

Nous savons ce qu'étaient les armées européennes. Celles qui prirent part aux guerres d'Italie montaient rarement au chiffre de quarante mille hommes : les armées de la Porte atteignaient sans peine celui de deux et même de trois cent mille soldats. Chez les Turcs, la nation entière combattait. Elle n'avait d'autre occupation que la guerre. Les feudataires, abandonnant la culture du sol à des vaincus ou rayas, étaient tenus de servir sans solde dans la cavalerie irrégulière. Chargés des anciennes armes nationales, d'arcs, de massues de fer, de poignards, de sabres et de lances, ils accouraient tous les deux ou trois ans au signal du sultan, et dès que l'herbe avait poussé, ils s'élançaient de toute la rapidité de leurs chevaux partout où des obstacles naturels ne les arrêtaient pas. Avides de butin et de pillage, leur cruauté n'épargnait rien. Derrière eux s'avançaient les corps réguliers, formés des cavaliers soldés et de la redoutable infanterie des janissaires, qui passaient pour manier l'arquebuse avec une extrême dextérité. Ces corps réguliers, pourvus de meilleures armes, composés d'hommes choisis et exercés qu'animait un même esprit, qui portaient très-haut le sentiment de leur valeur et ne connaissaient d'autre patrie que leur drapeau, qui se distinguaient enfin par la simplicité de leur tenue militaire et le bon ordre de leurs camps ou de leurs casernes, atteignaient seuls un chiffre supérieur à celui des armées européennes ordinaires. Ils avaient encore sur ces armées un autre avantage, c'est que le sultan y donnait les grades au mérite; on n'y connaissait nulle distinction de rang; l'esclavage avait tout nivelé [1].

C'est là qu'était la force de la Turquie. Elle comptait sur la bonne discipline et la supériorité numérique de ses troupes, quoique les janissaires seuls eussent des armes qui valussent celles des chrétiens. Pour le génie et l'artillerie, les Turcs étaient tout au plus les égaux de leurs adversaires. Leur marine non plus n'était pas redoutable, au moins à cette époque; elle

[1] Voir sur tous ces points, que je puis seulement indiquer en passant, les Relations vénitiennes d'Albéri, et Ranke, *les Osmanlis au seizième siècle*.

Digitized by Google

était presque uniquement composée de corsaires. Sélim fut le premier sultan qui entreprit la construction d'une grande flotte ; l'œuvre fut achevée par son fils Soliman.

Les Vénitiens qui furent chargés de missions à Constantinople, et dont les relations nous font connaître la puissance ottomane par ce qui nous intéresse le plus, se sont encore étonnés de deux choses, de la richesse des sultans et de la facilité avec laquelle ils faisaient exécuter leurs volontés les plus absolues. Les revenus du Grand Seigneur étaient considérables, quoique les pays soumis au joug musulman fussent plus malheureux et plus pauvres que le reste de l'Europe. Il est vrai que le principal de ces revenus était le kharadj ou tribut payé par les chrétiens, et que les sultans conquérants, tels que Sélim et Soliman, enrichirent leurs trésors des dépouilles des nations vaincues [1].

Depuis le seizième siècle tout a changé autour des Turcs. Les États de l'Europe ont tiré un plus grand parti de leurs ressources naturelles, développé leur commerce et leurs finances, augmenté leurs armées, perfectionné leur science militaire, élevé autour d'eux un rempart de forteresses. Les Turcs sont restés ce qu'ils étaient, ou peu s'en faut. Leur système de gouvernement s'est à peine modifié; ils se sont bornés à tirer tout ce qu'ils ont pu des provinces conquises, et comme ces provinces ont été épuisées de bonne heure, ils ont cessé de s'enrichir le jour où ils ont cessé d'en conquérir de nouvelles. Sans doute ils ont participé aux progrès militaires des autres nations européennes; mais ils se les sont appropriés tard, et toujours avec répugnance.

S'ils ont changé, ç'a été à leur désavantage. Ils avaient au temps de leurs conquêtes les vertus d'un peuple pauvre, la simplicité, l'abnégation, la persévérance; mais passant de la pauvreté à une richesse subite qui n'était que le fruit des rapines et des extorsions, ils perdirent dès le seizième siècle leurs qualités originaires, et tombèrent rapidement dans une corruption précoce que l'influence religieuse du Koran ne put ni prévenir ni combattre. Leurs meilleures institutions s'altérèrent, leurs milices devinrent de moins en moins disciplinées et pleines d'exigences, même pour les sultans. Les fiefs militaires viagers que l'État distribuait comme récompense aux fils des anciens

[1] Voir particulièrement la relation de Marco Minio de 1522.

Digitized by Google

feudataires furent vendus publiquement par les sultans eux-mêmes et par les pachas. Les finances furent dilapidées sans pudeur, et le gouvernement devint un pillage. Au dire des envoyés vénitiens, tout se vendait, la paix, la guerre, la justice, la faveur. On s'explique ainsi comment les Turcs ont pu être au seizième siècle la terreur de l'Europe et comment ils comptent si peu devant elle aujourd'hui.

Leur grandeur consistait presque uniquement dans leurs forces militaires. Ils n'ont rien civilisé. Quels qu'aient été les talents ou l'éclat de plusieurs de leurs personnages historiques, il n'y a jamais eu de véritable civilisation ottomane; ce qu'on a quelquefois appelé de ce nom n'a été qu'un misérable plagiat de la civilisation byzantine.

Ils n'ont même jamais *gouverné* les pays dont ils étaient maîtres, dans le sens que nous donnons à ce mot. Ils ont laissé subsister partout les institutions locales, et c'est ainsi que les Grecs sont demeurés Grecs. On ne peut calculer quelle a été à chaque époque la proportion des chrétiens dans les différentes provinces de l'empire, mais tout porte à croire que cette proportion n'a pas beaucoup varié depuis le seizième siècle, et que le nombre des chrétiens l'a toujours emporté. Les deux races, séparées par la religion, ne se sont jamais confondues; les conversions forcées à l'islamisme ont cessé peu après le règne de Soliman, et les conversions volontaires, plus ou moins rares suivant les temps, n'ont jamais été que des exceptions.

La condition des Grecs était misérable, comme celle de tous les peuples opprimés. Quelques générations suffirent pour faire tomber la masse de la nation dans un abrutissement à peine tempéré par l'influence religieuse des *papas;* car les prêtres grecs n'échappèrent pas aux vices du temps et à la corruption inséparable de l'état social que les Turcs leur avaient fait. Ils eurent pourtant le mérite d'entretenir au plus haut degré l'attachement au christianisme et l'esprit national de leurs coreligionnaires; ils empêchèrent ainsi qu'il y eût de prescription contre le droit des populations chrétiennes.

Au seizième siècle ces populations, complétement subjuguées, et périodiquement épuisées par l'enlèvement des jeunes gens et des jeunes filles qui recrutaient les armées et les sérails, ne songeaient pas, comme elles firent plus tard, à s'insurger contre un joug odieux. Elles courbaient la tête en silence. Elles voyaient d'ailleurs leurs chefs naturels, les représentants des

Digitized by Google

premières familles grecques, accepter la domination musulmane. Parmi les héritiers des grands noms byzantins, les plus fiers se vengeaient de leur asservissement en accaparant le monopole du commerce et de la banque, que le gouvernement turc leur laissait par dédain. Quelques-uns abjuraient; car à cette époque les abjurations étaient moins rares, au moins dans la classe élevée, qu'elles ne sont devenues depuis. Les Grecs renégats, qui donnèrent à l'Empire quelques-uns de ses plus illustres personnages, portèrent dans les rangs des Turcs la supériorité de leur génie et de leur culture européenne; ils furent des intermédiaires naturels entre la Porte et les puissances de l'Occident.

Cette double situation des Grecs explique le peu de sympathie que l'Europe leur témoigna. Déjà la différence des rites grec et latin avait empêché toute union au quinzième siècle. Au seizième, le sort des chrétiens d'Orient touchait fort peu les Occidentaux, et c'est à peine si la pensée de les protéger ou de les délivrer de l'oppression est exprimée de loin en loin dans les actes diplomatiques[1]. Évidemment, en se préoccupant des Turcs, l'Europe ne songeait qu'à elle-même et à ses propres dangers.

Mais le Pape, fort menacé, et à un double titre, comme souverain de Rome et comme chef spirituel de la chrétienté, donna le signal de l'alarme. Léon X craignit pour l'Italie dès le règne de Sélim. Il représentait dans ses dépêches le jeune Soliman les yeux attachés sur la carte de la Péninsule et y cherchant un lieu de débarquement pour les flottes ottomanes. Les Turcs avaient déjà paru sur le littoral romain. Il écrivait à François Ier: *Pia arma sumamus, antea gloriosa, nunc vero necessaria.*

Il envoya en 1518 des légats dans toutes les cours solliciter les souverains à une croisade qu'exigeaient également le salut de la Hongrie et celui de l'Italie. Le cardinal Bibbiena vint en France et y gagna un grand crédit en s'assurant la faveur de la reine mère. Louise de Savoie profitait des goûts de plaisir de son fils pour se mêler du gouvernement d'une manière active. François Ier accepta le plan d'une guerre qui flattait sa vanité, qui s'accordait avec la tradition française, puisque Charles VIII l'avait projetée, et pour laquelle enfin le Pape avait tout prévu.

[1] Il n'en est question que dans les instructions données en 1516 par François Ier au sire de Boisy, son négociateur à Noyon.

Digitized by Google

Léon X proposait la formation d'une armée européenne de soixante mille fantassins, la plupart porteurs d'arquebuses, douze mille hommes de cavalerie légère et quatre mille lances. L'infanterie devait être principalement composée de Suisses, de lansquenets, d'Espagnols. La France devait fournir la gendarmerie; la cavalerie légère devait être formée de genétaires espagnols et de Hongrois. Les nations maritimes, Venise, le Portugal, l'Angleterre, devaient contribuer en envoyant des vaisseaux, de l'artillerie et des approvisionnements. Toute l'Europe était tenue de s'imposer pour l'entretien de cette armée, entretien que Léon X évaluait à huit millions d'écus d'or. Le commandement devait appartenir à l'Empereur ou au roi de France, tandis que le roi d'Angleterre ou celui de Portugal commanderait la flotte européenne.

Le gouvernement romain discutait tous les plans que l'on pouvait suivre pour attaquer l'empire turc, et sa conclusion était de marcher directement à Constantinople, en préparant avec le sofi d'une part, de l'autre avec les rois de Pologne et de Hongrie, d'importantes diversions. Les conquêtes devaient ensuite être partagées; le Pape se proposait pour l'arbitre de ce partage, qui devait se faire en proportion des sacrifices de chaque nation et de chaque prince. Léon X s'adressait à toutes les passions que flattait la croisade, à l'amour de la gloire, du gain, des entreprises, mais principalement à l'enthousiasme militaire et religieux.

François Ier, qui était encore couvert des lauriers de Marignan, aspira sincèrement au rôle de champion et surtout de chef de la chrétienté vis-à-vis des Turcs. L'Orient était pour les armes françaises un champ d'aventures et de gloire plus vaste encore que l'Italie. Il accepta le projet du saint-siége, en modifiant seulement quelques parties de l'exécution, et il rechercha l'adhésion de l'Angleterre et des autres puissances. Il promit solennellement au mois de décembre de mettre quarante mille hommes sur pied. Il espérait aussi que ce rôle qu'on lui offrait servirait son ambition; car il négociait alors en Allemagne pour obtenir les suffrages des électeurs à la vacance prochaine et prévue de l'Empire. Maximilien entra de son côté dans les plans de Léon X, et même leur donna plus d'extension encore; non content de reprendre Constantinople, il voulait faire en trois ans, au moyen d'une coalition des États chrétiens, la conquête successive de toutes les provinces turques

Digitized by Google

d'Europe, d'Afrique et d'Asie, et terminer cette grande entreprise par la délivrance de la Palestine.

VII. — François Ier avait commencé, dès le mois de novembre 1516, à s'attacher par des traités les électeurs et les princes d'Allemagne. En dix-huit mois il gagna les électeurs de Trèves, de Brandebourg, de Mayence, le comte palatin et un certain nombre de seigneurs immédiats de la Lorraine, des Pays-Bas et du nord de l'Empire; il fit entrer dans ses vues les ducs de Lorraine, de Gueldre, de Clèves et Juliers, de Brunswick, de Holstein. Il promettait à ces princes, par des engagements qui devaient demeurer très-secrets, des pensions, des dons d'argent, des mariages riches et brillants pour leurs fils ou leurs filles; ceux-ci lui promettaient en retour leurs votes, leurs bons offices, et des troupes de lansquenets qui seraient mises au service de la France. L'Allemagne cherchait alors à se donner pour chef, contrairement à ce qu'elle avait fait longtemps dans les élections impériales, un prince puissant, qui pût à la fois la défendre contre les Turcs et lui assurer en Europe un rôle politique proportionné à sa force, à sa richesse et aux plus brillantes traditions du saint-empire. C'était du moins une des raisons que François Ier invoquait en se mettant sur les rangs. Il se croyait désigné par la victoire de Marignan pour être le chef futur de la chrétienté, et il spéculait sur l'effroi que les Turcs inspiraient. Il se prévalait aussi des anciennes relations que les princes de l'Empire avaient l'habitude d'entretenir isolément avec la France.

Malgré le secret avec lequel les négociations françaises étaient menées, Maximilien en eut connaissance. Il entreprit de les déjouer et d'assurer de son vivant sa succession à son petit-fils Charles d'Autriche. Ce jeune prince, qui avait déjà recueilli l'héritage des maisons de Bourgogne, de Castille et d'Aragon, était destiné à y ajouter encore celui de la maison de Habsbourg. Maximilien, et sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, préparaient depuis longtemps, avec une habileté et une persévérance que le succès finit par couronner, la grandeur prochaine de Charles-Quint.

Charles avait reçu à Bruxelles, sous un gouverneur flamand de la maison de Croy, le sire de Chièvres, l'éducation ordinaire des princes de son temps; il était habile aux tournois et aux exercices guerriers; il possédait la connaissance des lettres et

Digitized by Google

le goût des arts. Mais ce qui le distinguait, c'était le génie politique auquel il avait été formé dès le berceau; il était laborieux, réfléchi; il parlait plusieurs langues et se faisait, dès l'âge de quinze ans, communiquer, à quelque heure que ce fût du jour ou de la nuit, toutes les dépêches que recevait son gouvernement.

Souverain national des Pays-Bas, aimé de la Bourgogne et de la Flandre, qui jouissaient alors d'une paix non interrompue et d'une prospérité croissante, Charles avait quitté Bruxelles en 1517 pour se rendre en Espagne et y prendre possession des trois couronnes de Castille, d'Aragon et de Navarre. On avait craint un instant que les royaumes espagnols ne fussent de nouveau divisés; car Ferdinand le Catholique avait songé à léguer l'Aragon et la Navarre à Ferdinand, le second de ses petits-fils. Mais le parti considérable et puissant qui s'était formé pour défendre et maintenir l'unité de la Péninsule et croyait que la grandeur de l'Espagne était à ce prix, réussit à empêcher le partage.

Cependant l'unité espagnole ne triompha pas sans résistance. Elle rencontrait une forte opposition dans l'esprit des seigneurs et des villes, attachés de tout temps aux antiques libertés, et d'autant plus jaloux de les rétablir à la faveur d'un nouveau règne, qu'elles avaient reçu sous Ferdinand et Isabelle de récentes et rudes atteintes. Charles indisposa ses nouveaux sujets en arrivant au milieu d'eux avec un entourage de Flamands qui se jetèrent sur l'Espagne comme sur un pays conquis, et s'y partagèrent avidement le pouvoir et les dignités.

Le jeune prince était aux prises avec ces difficultés, lorsque Maximilien le présenta aux électeurs comme l'héritier de la maison d'Autriche, dans laquelle l'Empire était de fait presque héréditaire, et dont les États patrimoniaux faisaient la barrière et le boulevard de l'Allemagne. D'ailleurs les Allemands avaient trouvé de tout temps un grand avantage à donner la couronne impériale aux princes de Habsbourg, qui, possédant eux-mêmes des domaines et des revenus considérables, demandaient ordinairement aux États de l'Empire de moins fortes contributions que n'eussent fait d'autres princes.

Maximilien connaissait les électeurs et savait que l'Empire était au plus offrant. Il convainquit son petit-fils de la nécessité de n'épargner aucune dépense pour le succès de sa candidature, et ne négligea rien de son côté afin de lui préparer des suffrages

Digitized by Google

et de combattre les intrigues françaises. Il aurait voulu le faire élire roi des Romains, suivant l'usage qui permettait aux empereurs de se donner sous ce titre un coadjuteur destiné à recueillir leur succession. Mais l'usage voulait aussi qu'une pareille nomination n'eût lieu qu'après que l'Empereur avait été couronné à Rome. Maximilien n'avait jamais été à Rome et ne portait par conséquent que le titre d'Empereur élu. Les électeurs s'opposèrent à une prétention qu'ils déclarèrent contraire à la constitution germanique. Le Pape la combattit de son côté. Léon X refusa une transaction par laquelle il aurait envoyé à Maximilien la couronne à Trente ou à Brixen, dans le Tyrol; enfin il soutint que Charles ne pouvait être élu, attendu que d'après les traités, le même prince ne pouvait être à la fois roi de Naples et empereur.

Maximilien, dont le caractère persistant ne connaissait pas d'obstacles, persévéra dans un projet très-arrêté. Il s'assura l'appui financier des sept maisons de banque d'Augsbourg, dont la principale, celle des Fugger, lui rendit les services les plus importants; il augmenta encore son crédit en obtenant pour les engagements de ces banquiers la garantie des villes d'Anvers et de Malines, où se faisait le plus grand commerce d'argent des Pays-Bas. Sûr de ces ressources, il acheta les voix de plusieurs électeurs et l'appui d'un grand nombre de princes ou de villes de l'Empire. Il obtint les promesses les plus formelles. Une diète qu'il réunit à Augsbourg au mois d'août 1518, pour discuter le projet de croisade que proposait Léon X, lui servit à obtenir la confirmation de ces promesses et à déjouer les espérances de François Ier.

Il mourut sur ces entrefaites, le 19 janvier 1519, plus rapidement que l'altération de sa santé ne le faisait pressentir. Il avait à peine soixante ans. La lutte, déjà commencée entre les deux concurrents, prit alors une nouvelle vivacité. Le roi de France couvrit l'Allemagne de ses agents, avoués ou secrets; il en envoya jusqu'en Pologne. Il agit auprès de tous les princes de l'Europe, et particulièrement auprès de Léon X, pour obtenir leur appui. Il organisa une grande ambassade destinée à se tenir à proximité de la diète et des électeurs, et lui donna pour chef son favori, l'amiral Bonnivet. Fleuranges, l'*aventureux*, en faisait partie. Cette ambassade se rendit d'abord dans la Lorraine, dont le duc était favorable, puis à Trèves, dont l'archevêque électeur était également dévoué; ensuite elle se rappro-

Digitized by Google

cha des électorats du Rhin et de Francfort, où la diète devait s'assembler. Les agents français vantaient la puissance de leur roi, sa magnanimité, sa jeunesse, ses talents militaires, et son grand désir de servir la chrétienté. Ils peignaient au contraire le Roi Catholique comme un prince sans expérience de la guerre, éloigné de l'Allemagne par la possession des royaumes espagnols, et incapable de porter la couronne impériale parce qu'il possédait déjà celle de Naples.

Charles ne fut pas moins actif de son côté. Ses agents et ceux de Marguerite montrèrent un zèle et une entente remarquables. Ils répandirent l'argent à pleines mains. C'était, disaient-ils, la seule manière d'assurer que « *le prêcheur eût bon crédit* ». Ils écrivaient à leur roi que la peste d'avarice régnait en Allemagne, et qu'il valait bien la peine de se faire à prix d'or prince des princes. Ils exploitèrent la jalousie et même la crainte que la France inspirait aux Allemands. Ils représentèrent le rival de leur maître comme étranger à un pays dont il ignorait « le langage, les mœurs et la condition » [1]. François Ier soutenait pourtant qu'il était membre de l'Empire, en sa qualité de roi d'Arles et de duc de Milan. Les agents autrichiens et flamands le peignirent encore heureux, entreprenant, aimant le pouvoir absolu. Ils craignaient ou affectaient de craindre qu'une fois élu, il ne portât atteinte aux constitutions de l'Empire. Charles devait inspirer moins d'effroi, parce qu'il n'avait dans la plupart de ses royaumes ou États héréditaires qu'un pouvoir limité et réglé.

Un troisième compétiteur se présenta, ce fut Henri VIII; mais cette nouvelle candidature fut retirée, dès que l'envoyé anglais eut pu juger du peu de chance qu'elle rencontrait.

Ni le Pape ni aucun des autres souverains de la chrétienté ne témoignèrent une grande faveur aux deux rivaux. L'avénement de l'un d'eux, quel qu'il fût, au trône impérial, menaçait trop l'équilibre européen. Léon X eût préféré l'élection d'un Allemand. Cependant il se prononça pour François Ier, auquel il était lié par des traités étroits; car sa principale crainte était de voir le même prince régner à Naples et exercer les droits de l'Empire dans le nord et le centre de l'Italie. Venise fut presque le seul État qui se prononçât officiellement, encore

[1] Leglay, t. II, p. 213. « Il voudra les réduire (les Allemands) à sa nature, et ne cessera de les tailler, ronger, composer et rendre plus serfs que ses propres sujets. »

Digitized by Google

avec la réserve que la seigneurie mettait dans toute sa conduite politique. Redoutant particulièrement la maison d'Autriche, dont les territoires l'entouraient comme d'un cercle ennemi, elle désira plus encore qu'elle ne favorisa le succès du roi de France.

Dans les conseils privés de la maison d'Autriche, on délibéra quelque temps pour savoir si l'on présenterait aux électeurs Ferdinand à la place de Charles. Mais cette proposition, faite par la régence des États héréditaires et agréée d'abord à Bruxelles, fut repoussée d'une manière péremptoire par Charles lui-même, qui allégua que le partage avec son frère serait la division et la ruine de la maison de Habsbourg, par conséquent le triomphe de la France. Il obligea ses agents de renoncer entièrement à cette idée.

C'étaient le margrave de Brandebourg et son frère l'archevêque électeur de Mayence, archichancelier de l'Empire, qui semblaient devoir décider de l'élection. Or, ces princes, d'une avidité extrême, mettaient, sans beaucoup s'en cacher, leurs suffrages à l'enchère et prenaient l'argent de toute main[1]. Armestorff, chambellan du roi de Castille, finit par triompher de leurs tergiversations, et les gagna décidément à la cause de son maître. L'Allemagne, dit M. Mignet, était alors un marché et un camp. Les électeurs se rendaient avec des troupes à la diète de Francfort. Les villes de Souabe s'étaient liguées contre le duc de Wurtemberg, et avaient pris à leur solde une armée d'aventuriers commandée par Franz de Sickingen. Charles eut l'habileté de réduire le duc de Wurtemberg à l'impuissance en détachant de lui les Suisses auxiliaires qu'il avait levés, et de prendre Sickingen à son service. Marguerite d'Autriche gagna de son côté les petits princes de la Franconie et de la Souabe, ceux qui avoisinaient la France et les Pays-Bas, et qui avaient servi la plupart dans les armées françaises. Elle s'assura l'appui des seigneurs de la Mark, tout-puissants dans les Ardennes. Le père et l'oncle de Fleuranges, n'obtenant pas de François Ier ce qu'ils désiraient, soutinrent la candidature de son rival.

Bonnivet et les autres envoyés français, quoique parcourant les électorats du Rhin en compagnie d'archers qui portaient des malles ou bougettes pleines d'écus d'or, perdirent au der-

[1] Les envoyés autrichiens appelaient le margrave de Brandebourg « le père de toute avarice », et François Ier écrivait le 30 mars : « Je veux qu'on saoule de toutes choses le marquis Joachim. »

Digitized by Google

nier jour toute espérance. Ils changèrent leurs batteries, et essayèrent de faire échouer la candidature de Charles, en proposant celle d'un électeur, comme le margrave de Brandebourg ou le duc de Saxe. Mais ce moyen, qui, employé plus tôt, eût eu des chances de succès, n'en présentait plus aucune. L'Autriche était entièrement maîtresse du terrain ; elle avait triomphé de l'opposition même de Léon X. Le Pape, obtenant des promesses et des garanties pour l'Italie, commençant aussi à se préoccuper des progrès du luthéranisme et de l'effervescence religieuse qui gagnait une partie de l'Allemagne, pencha du côté qui paraissait le plus fort.

La diète s'ouvrit à Francfort le 18 juin. L'électeur de Mayence, écartant toute candidature allemande, se prononça pour Charles d'Autriche, dont il représenta le triomphe comme entouré de moins de dangers pour l'intégrité de l'Allemagne et l'indépendance de ses princes, que ne l'eût été le choix de son rival. L'archevêque de Trèves appuya François Ier, si l'on devait choisir un étranger, mais parut préférer le choix d'un Allemand. L'électeur de Saxe, sur qui les voix se seraient portées en pareil cas, déclina l'honneur qu'on voulait lui faire, et fut d'avis de couronner l'archiduc roi d'Espagne, à la seule condition de lui imposer, outre la garantie ordinaire des priviléges de l'Empire, des capitulations par lesquelles il s'engagerait à ne gouverner qu'avec le concours de la diète, à venir au plus tôt en Allemagne pour y résider, et à n'y amener aucunes troupes étrangères. Le 5 juillet, Charles-Quint fut proclamé.

Bonnivet et sa suite n'eurent qu'à se retirer. Comme ils emportaient quelque argent resté sans emploi, Sickingen et ses Allemands, qui considéraient cet argent comme leur dû, dressèrent une embuscade pour l'enlever ; mais les Français furent avertis et réussirent à le mettre en sûreté.

François Ier fut peu satisfait, moins, dit Fleuranges, pour la valeur de l'Empire que pour la honte. La puissance impériale, comparée par un contemporain à un rayon de soleil qu'on ne pouvait ni saisir ni fixer, lui eût peut-être créé plus d'embarras qu'elle ne lui eût donné de force réelle. Mais il éprouvait à la fois une déception et un échec. Sa vanité souffrit de ce qu'on lui eût préféré un prince plus jeune et qui de sa personne était encore inconnu. En outre, la réunion de tant de couronnes sur une même tête exposait la France à un danger perpétuel. Les coalitions étrangères cessaient de présenter les difficultés qu'elles

Digitized by Google

avaient présentées jusque-là. Charles-Quint, disposant des forces réunies de l'Empire, des Pays-Bas, de l'Espagne et de Naples, était à lui seul une coalition en permanence. Il ne restait pour servir de modératrices et maintenir en équilibre la balance européenne, que deux puissances, les plus isolées par leur position et par la nature de leurs intérêts, Rome et l'Angleterre.

VIII. — On parla beaucoup de la paix et de la nécessité de la prolonger, mais par la raison que tout le monde pressentait la guerre. Pendant que les princes rivaux se disputaient à Francfort, suivant le dire chevaleresque de François Ier, les faveurs de la même maîtresse, leurs deux anciens gouverneurs, Gouffier-Boisy et Chièvres, les négociateurs du traité de 1516, s'étaient efforcés vainement d'établir des bases durables de paix. La mort de Gouffier-Boisy (au mois de septembre 1519) entraîna la dissolution des conférences tenues à Montpellier.

Les sujets de contestation étaient nombreux. On avait ajourné la question de la Navarre en 1516; elle se représentait en 1519. La maison d'Albret revendiquait ses États, que les Espagnols occupaient en alléguant les droits de Germaine de Foix, cédés à Ferdinand le Catholique. Les Français n'avaient jamais abandonné entièrement leurs vues sur Naples, ni les Impériaux leurs prétentions sur Milan. On n'avait stipulé dans les traités précédents que des cessions conditionnelles, c'est-à-dire sur lesquelles il était possible de revenir, si l'exécution des conditions devenait la matière d'un débat. Par exemple, la France avait renoncé au royaume de Naples par le traité de Noyon, au prix d'un payement annuel de cent mille écus d'or; ce payement n'avait pas eu lieu régulièrement. Les Français réclamaient les arrérages ou l'annulation du traité. Le chancelier de Bourgogne, Gattinara, répondait en contestant le droit prétendu et la validité de la dette. La chancellerie de Bruxelles conservait aussi des titres, qu'elle se proposait d'exhumer un jour, sur le duché de Bourgogne et les autres parties détachées de l'héritage de Charles le Téméraire.

Il eût été facile de régler tous ces litiges, dont quelques-uns étaient anciens, et de résoudre ou d'ajourner au moins les difficultés, si les dispositions eussent été pacifiques. Mais l'élection de Charles-Quint à l'Empire souffla dans toute l'Europe un vent de guerre. François Ier croyait son prestige affaibli et voulait le relever. Il se confiait dans la supériorité person-

Digitized by Google

nelle qu'il s'attribuait sur son rival ; il voyait ses finances consolidées par quatre années de paix, son armée fière et entreprenante, l'ordre assuré à l'intérieur. Il comptait sur le dévouement de la nation, dont il était l'idole. Ses attaques contre les libertés des parlements et de l'Église n'avaient pas porté une grande atteinte à sa popularité. Sa bravoure et sa grâce militaire plaisaient au peuple, tandis que ses libéralités et ses goûts chevaleresques séduisaient la noblesse, prête à entrer en lice contre l'ennemi, au premier signal qu'il lui donnerait.

Charles-Quint ne jouissait pas des mêmes avantages. Il laissa l'Espagne en feu quand il la quitta, le 22 mai 1520, pour aller prendre la couronne impériale à Aix-la-Chapelle. Les Espagnols montraient une grande animosité contre les Flamands, qu'ils accusaient de les traiter comme des Indiens. La Castille craignait d'être sacrifiée à l'Allemagne, et refusait de payer de ses deniers les frais de la nouvelle grandeur de son prince ; enfin le parti des libertés municipales et provinciales se levait dans toute la Péninsule d'une manière menaçante.

L'Allemagne n'était guère plus calme. Ce grand pays, toujours si divisé et toujours si facile à émouvoir, retentissait des prédications de Luther, qu'appuyait l'université de Wittenberg, et de ses débats contre les légats romains. Luther n'était pas encore séparé de l'Église ; ni l'hérésie, ni même le schisme, n'étaient consommés. Mais l'agitation produite au delà du Rhin commençait à prendre un caractère alarmant pour Rome et pour l'Empire ; elle s'étendait tous les jours et mettait une arme d'opposition très-dangereuse aux mains des princes ou des villes impériales.

La situation de François Ier était donc plus favorable que celle de Charles-Quint. Pour la rendre plus favorable encore, il s'efforça de gagner le roi d'Angleterre. Il eut avec lui, au mois de juin 1520, sur la frontière commune, entre Guines et Ardres, une entrevue destinée à renouveler le traité de 1518. Les deux rois, suivis chacun de leur noblesse, y étalèrent un luxe et une magnificence extrême. Les seigneurs français, qui n'acceptaient aucune infériorité, assistèrent aux fêtes vêtus de velours, « enchaînés de grosses chaînes, » et portant, dit du Bellay, leurs prés, leurs forêts et leurs moulins sur leurs épaules. Fleuranges a laissé une description curieuse de cette fastueuse entrevue qu'on appela le *Camp du Drap d'or*. François Ier s'affranchit du cérémonial rigoureux et défiant qu'avaient établi les

Digitized by Google

ordonnateurs des réceptions. Il se rendit, accompagné seulement de deux pages, au milieu du camp anglais, et traita sans intermédiaire avec Henri VIII. Celui-ci ne voulut pas demeurer en reste de courtoisie, et se rendit au camp français de la même manière. Toutefois, dans les tournois et les joutes, le roi de France, plein d'adresse, de force et de grâce, ne ménagea pas assez l'amour-propre d'un voisin orgueilleux dont la susceptibilité était poussée à l'excès.

Henri VIII renouvela le traité de 1518, mais se garda de prendre aucun engagement nouveau ou particulier en faveur de la France. Il était dans le même temps l'objet des prévenances et des sollicitations empressées de Charles-Quint. Au moment de passer sur le continent, il avait reçu à Cantorbéry l'Empereur, qui se rendait d'Espagne en Allemagne par les Pays-Bas. En quittant le camp du Drap d'or, il le vit une seconde fois à Gravelines. Charles-Quint, beaucoup plus jeune que Henri VIII (il avait dix ans de moins), eut l'habileté de lui témoigner une extrême déférence, et celle de gagner son principal conseiller, le cardinal Wolsey, archevêque d'York. Les Anglais sentirent qu'ils étaient les arbitres de la paix de l'Europe. Ils profitèrent de cette situation pour mettre leur alliance à un haut prix, et montrèrent dans toutes les négociations une duplicité très-intéressée.

On comprenait que la guerre ne pouvait éclater sans durer longtemps et sans ébranler l'Europe. Aussi ni François ni Charles ne voulaient-ils prendre la responsabilité de l'agression. Quoique leurs rapports devinssent chaque jour plus difficiles, chacun d'eux affectait de se réduire à la défensive, évitait de faire des préparatifs trop alarmants, et cherchait à mettre l'opinion de son côté. Ils n'en étaient pas moins très-décidés tous les deux à la guerre, et n'attendaient que le moment de la commencer. Au printemps de 1521, François Ier en prit l'initiative par deux attaques indirectes sur les Ardennes et la Navarre.

IX. — Dans les Ardennes, Robert de la Mark, duc de Bouillon et seigneur de Sedan, se plaignait d'une sentence rendue par le chancelier de Brabant contrairement à sa propre souveraineté. Après en avoir vainement sollicité la réformation près de Charles-Quint, il mit sa personne et ses places aux mains du roi de France, et ne craignit pas de défier l'Empe-

Digitized by Google

reur, son suzerain. Le défi fut porté au milieu même de la diète de Worms, diète nombreuse et solennelle, convoquée pour obliger l'Allemagne à exécuter la sentence du Pape contre Luther. Immédiatement après, Robert de la Mark entra sur les terres de l'Empire (mars 1521). Charles-Quint chargea le comte de Nassau et Franz de Sickingen de répondre à cette attaque, en occupant les places du duché de Bouillon.

Pour la Navarre, elle était restée en dehors de toutes les conventions pacifiques insérées dans les traités précédents. Charles-Quint avait seulement promis de donner une satisfaction raisonnable à la maison d'Albret, dans un délai de huit mois après son arrivée en Espagne. Le délai était expiré depuis longtemps et aucune décision n'était prise. Les troubles de la Péninsule parurent au jeune roi titulaire, Henri d'Albret, une occasion favorable de recouvrer son royaume. François Ier l'autorisa à lever une petite armée, composée de Gascons et de gentilshommes du Midi, auxquels se joignirent quelques gens d'armes des ordonnances royales. Le commandement en fut donné à André de Lesparre, de la maison de Foix, frère de Lautrec et de madame de Châteaubriant, alors maîtresse en titre. En quinze jours, Lesparre occupa toute la Navarre, dont Ximénès avait fait démanteler les places, à l'exception de Pampelune, pour empêcher les habitants de se soulever. Malheureusement, séduit par la facilité de sa conquête, il commit deux fautes, celle de mettre le siége devant Logroño, qui était sur le territoire castillan, et celle de licencier une partie de ses soldats. Les Castillans, que ses premiers succès avaient peu émus, ne voulurent pas laisser violer leur territoire. La régence espagnole, voyant que l'ennemi avait arboré le drapeau des *communeros*, c'est-à-dire des gens des communes révoltés, rassembla facilement un corps de troupes composé surtout de *caballeros*, c'est-à-dire de nobles demeurés fidèles au roi. Le duc de Najara obligea les Gascons de lever le siége de Logroño, les mit en déroute à Esquiros, fit prisonnier Lesparre, qui était blessé et mourut de ses blessures; enfin, reconquit la Navarre aussi rapidement qu'elle avait été perdue. Les Castillans attachaient le plus grand prix à la possession d'un royaume qu'ils appelaient « la clef des Espagnes [1]. »

Charles-Quint se déclara provoqué et assailli, et prêt à se

[1] Dépêche de la Roche-Beaucourt, ambassadeur de François Ier en Espagne, citée par M. Mignet.

Digitized by Google

défendre avec l'aide de Dieu et des alliés. Il rendit François Ier responsable de cette double attaque, dont il montra d'ailleurs une grande joie; car il était prêt à la guerre, et s'il apportait à la lutte qui allait s'engager une ardeur en apparence plus contenue, il y mettait aussi plus d'aigreur. Il regardait la couronne impériale comme une propriété de la maison d'Autriche, et il accusait le roi de France d'avoir prétendu lui ravir son bien.

François Ier, craignant de fournir aux Anglais un prétexte de se prononcer contre lui, accepta l'offre de conférences que faisait Henri VIII pour le rétablissement de la paix, et abandonna Robert de la Mark. Mais ni cette concession, ni le retard calculé et d'ailleurs assez imprévoyant de ses préparatifs militaires, ne lui furent d'aucune utilité. Nassau mit ces délais à profit pour occuper tout le pays de Robert de la Mark, à l'exception des places imprenables de Jamets et de Sedan. Il entra même sur le territoire français, où il s'empara de Mouzon. La frontière fut également traversée par plusieurs corps de troupes flamandes qui se rendirent maîtres d'Ardres, de Saint-Amand et de Mortagne.

François Ier se déclara à son tour provoqué et assailli, prétendit qu'on le prenait au dépourvu, et donna plus d'activité à ses préparatifs militaires.

Il se rendit à Dijon, puis à Troyes, pour rassembler ses ordonnances, lever de l'infanterie, soudoyer des lansquenets et des Suisses, et opposer ainsi une puissante armée aux forces du comte de Nassau, qui, grossissant tous les jours, finirent par atteindre le chiffre de quarante mille hommes.

Les deux princes n'avaient pas cessé d'agir à Rome en même temps qu'à Londres. François Ier flattait l'ambition de Léon X pour sa famille, et lui offrait un traité éventuel qui aurait assuré à un Médicis un fief important dans le royaume de Naples. Charles-Quint faisait de son côté au Pape des offres non moins avantageuses; il lui promettait de l'aider à reprendre Parme et Plaisance, qui étaient alors avec le Milanais aux mains de la France. « Léon X, dit M. Mignet, allié toujours équivoque, promettait selon ses craintes, agissait selon ses intérêts. » Sans se prononcer ouvertement, il pencha vers l'Empereur, dont les propositions lui présentaient un avantage plus certain. D'ailleurs Charles-Quint lui paraissait le plus fort; les mesures arbitraires de Lautrec avaient produit dans le Milanais et dans tout le nord de l'Italie une grande animosité contre les Français. Enfin

Digitized by Google

l'appui temporel du maître de l'Allemagne était tout à fait nécessaire à la cour de Rome pour arrêter dans ce dernier pays les progrès de plus en plus menaçants de la réforme. Léon X signa donc, le 8 avril 1521, un traité secret avec l'Empereur; on devait chasser les Français du Milanais et rendre le duché à François Sforza, frère du dernier duc Maximilien, à l'exception de Parme et de Plaisance, qui feraient retour au saint-siége.

Malgré le secret de ces conventions, la France ne put se méprendre sur les dispositions hostiles de la cour de Rome; les bannis milanais furent accueillis sur le territoire de l'Église et conspirèrent ouvertement pour le rétablissement des Sforza. Lescun, maréchal de Foix et frère de Lautrec, remplaçait ce dernier pendant une absence; il apprit que le principal centre de réunion des bannis milanais était à Reggio; il essaya de les y enlever par surprise (juin 1521). Il échoua, et n'osa forcer la place défendue par Guy Rangone et par l'historien Guichardin. Léon X fit grand bruit de cette violation de territoire, refusa d'accepter les explications et les excuses de François Ier, et ne tarda pas à publier le traité secret qu'il avait signé avec l'Empereur. C'était une déclaration de guerre. Elle causa la plus vive irritation en France, où on accusa la cour de Rome d'ingratitude et de mauvaise foi.

Pendant ce temps, les conférences dont l'Angleterre avait pris l'initiative s'ouvrirent le 4 août, sous la présidence de Wolsey, qui voulut être assisté d'un nonce. Henri VIII se faisait juge du camp et désirait connaître quel avait été l'agresseur; telle était du moins sa prétention officielle; mais la neutralité qu'il affectait était un mensonge. Wolsey avait déjà pris des engagements formels avec Charles-Quint; il fit traîner les négociations en longueur, promena les envoyés français de délai en délai, et les quitta à plusieurs reprises pour s'aboucher directement avec l'Empereur dans les Pays-Bas. Les Anglais armaient, et cherchaient uniquement à gagner du temps pour laisser les Impériaux s'engager plus avant [1]. Les débats qui eurent lieu à Calais entre les deux chanceliers Duprat et Gattinara, en présence du cardinal d'York et du nonce, furent donc de pure forme. Tout s'y passa en récriminations peu courtoises. Gatti-

[1] Cette duplicité ressort clairement de plusieurs dépêches anglaises, et de dépêches de Charles-Quint à Wolsey. — Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint.* — Voir surtout une lettre de Wolsey à Henri VIII, du 19 août 1522.

Digitized by Google

nara montra des exigences inouïes. C'était un homme très-passionné, dont le caractère et le langage étaient à la fois pleins d'originalité et de violence. Dans un mémoire adressé à l'Empereur, il énumère sept raisons en faveur de la paix, et les compare aux sept péchés capitaux, tandis qu'il compte dix raisons en faveur de la guerre, et les appelle les dix commandements de Dieu. Dans sa discussion avec le chancelier de France, il mit en avant les prétentions de son maître sur la Bourgogne, héritage de Charles le Téméraire, sur la Provence et le royaume d'Arles, autrefois partie de l'Empire, même sur la couronne de France, dont Boniface VIII avait disposé deux siècles plus tôt en faveur d'Albert d'Autriche; il fit entendre que s'il renonçait sur ce dernier point à soutenir les droits de l'Empereur, c'était uniquement par égard pour Henri VIII, qui élevait de son côté des prétentions du même genre [1].

Des négociations ainsi conduites ne pouvaient arrêter sérieusement les hostilités; en fait, elles furent à peine interrompues. Charles-Quint surtout était pressé d'agir, car il voulait utiliser ses armements, profiter des lenteurs et de l'imprévoyance de son rival, et entraîner les Anglais. Les Impériaux, déjà maîtres de Mouzon, cherchèrent à s'emparer des autres places situées sur la Meuse. Nassau entreprit le siége de Mézières, qui était la plus importante; Bayard fut chargé de la défendre. Il n'avait que quelques compagnies, et les remparts étaient en mauvais état; mais il promit de tenir le temps nécessaire pour que le roi massât des forces suffisantes sur la frontière de Champagne et de Picardie. Aidé d'Anne de Montmorency, qui lui amena quelques renforts, il fit mieux que tenir sa parole. Il mit la division par de faux avis entre Nassau et Franz de Sickingen, et força l'ennemi à lever le siége au bout d'un mois, le 1er octobre.

Les Impériaux s'éloignèrent en suivant la frontière dans la direction de Tournai et en brûlant les villages. Les Français, après avoir envoyé un détachement qui reprit Mouzon, les suivirent jusqu'aux bords de l'Escaut. François Ier, accompagné du connétable de Bourbon, alla prendre le commandement de ses troupes, divisées en deux corps sous les ducs d'Alençon et de Vendôme. Le duc d'Alençon avait épousé sa sœur Marguerite de Valois. Charles-Quint, de son côté, s'était rendu en personne au milieu des siennes. Les Impériaux faillirent être

[1] Relation de la conférence de Calais composée par le secrétaire de Duprat. Leglay, t. II.

Digitized by Google

surpris entre Bouchain et Valenciennes, sur l'Escaut, dont ils n'avaient pas gardé le passage. Un de leurs corps d'armée, arrivé trop tard pour le disputer aux Français, fut entouré un instant. Bourbon et les maréchaux de la Palice et de la Trémouille furent d'avis qu'on profitât de cette circonstance inespérée pour livrer une bataille dont le succès était certain. Mais François Ier céda à l'opinion trop circonspecte du maréchal de Châtillon, et péchant ce jour-là par excès de prudence, laissa échapper l'ennemi. Les Français n'en eurent pas moins l'honneur et l'avantage de cette campagne d'automne. Ils prirent Bouchain et occupèrent, au mois de novembre, la plupart des places de l'Artois, entre autres Hesdin, devenue très-importante depuis le séjour qu'y avaient fait les ducs de Bourgogne. Ils ne purent, il est vrai, débloquer Tournai, qui se rendit le mois suivant aux Impériaux.

Wolsey se bornait alors à proposer une trêve, mais il demandait, ce qui n'était guère admissible, que les places prises de part et d'autre fussent séquestrées aux mains des Anglais. Sur ces entrefaites on apprit que Bonnivet, nommé gouverneur de la Guyenne, venait de franchir la frontière espagnole avec une armée et d'enlever Fontarabie. Charles-Quint exigea que Fontarabie fût évacué immédiatement. Sur le refus des Français, il repoussa l'offre de la trêve.

Ainsi s'ouvrirent en cette année 1521 les grandes et interminables guerres de la France et de l'Autriche, guerres destinées à faire couler des flots de sang pendant plus de deux siècles. La lenteur avec laquelle les deux puissances entrèrent en lice, leurs hésitations, le soin qu'elles mirent à assurer leurs alliances, montrent combien l'importance et la gravité de la lutte étaient déjà comprises.

X. — Les Français n'eurent malheureusement pas en Italie les mêmes succès que sur leur frontière de Flandre. Les troupes pontificales et florentines, sous les ordres de Prosper Colonne, unies aux troupes napolitaines que commandait le marquis de Pescaire, entrèrent le 1er août sur le territoire de Parme. Lautrec venait d'arriver de France et de reprendre le gouvernement du Milanais. Ce pays était plus animé que jamais. Lautrec et son frère Lescun n'avaient eu pour les habitants aucun des ménagements observés par Louis XII, et même avant eux par le connétable de Bourbon. Ils avaient cassé en 1518 le corps

Digitized by Google

de ville, qui était nombreux et composé de membres élus, pour le remplacer par un conseil de soixante membres à la nomination du gouverneur. Ils avaient rendu plusieurs édits sans consulter le parlement. Leurs troupes, ne recevant plus de paye régulière, vivaient aux dépens du pays, qu'elles pillaient et rançonnaient à leur gré. Les anciennes divisions des Guelfes et des Gibelins étaient redevenues très-ardentes. La faction des Gibelins conspirant ouvertement, les Français en avaient banni les principaux chefs, dont ils avaient confisqué et s'étaient adjugé les biens. Enfin on avait agi depuis quatre ans avec une imprévoyance extrême, et l'on s'était aliéné, comme à dessein, l'esprit du pays. François Ier, trop insouciant à cet égard, avait laissé mourir dans une sorte de disgrâce le vieux maréchal Trivulce, que les Milanais étaient habitués à regarder comme leur chef et qui lui avait rendu jusque-là les plus grands services.

Lautrec disposait de forces suffisantes pour contenir les ennemis de l'intérieur et tenir tête aux troupes pontificales et napolitaines; vingt mille Suisses auxiliaires servaient sous ses ordres. Mais, soit défiance, soit faux calcul, il se réduisit à la défensive; il laissa Prosper Colonne enlever Parme le 1er septembre, il le laissa ensuite traverser le Pô à Casal-Maggiore et remonter le long de l'Oglio en gagnant toujours du terrain. Colonne se rapprocha ainsi de Milan et réussit à opérer sa jonction avec un corps de Suisses que lui amenèrent par le pays de Bergame les cardinaux de Sion et de Médicis; ce dernier était le propre neveu de Léon X. Lautrec, observant attentivement l'armée ennemie, put mettre quelque habileté dans ses manœuvres; mais il manqua de décision et perdit trois fois l'occasion de livrer une bataille dans des positions avantageuses. Il fut bientôt obligé de se replier sur Milan.

Les Suisses auxiliaires, découragés par cette retraite, mécontents qu'on ne les eût pas fait combattre et voyant des compatriotes dans les rangs ennemis, demandèrent leur paye arriérée. Comme on ne put les satisfaire, seize mille d'entre eux désertèrent. Les Gibelins se soulevèrent. Un de leurs chefs, Pallavicino, fut décapité par ordre de Lautrec, mais ils s'entendirent avec les bannis et avec Colonne, qui s'était avancé jusqu'aux portes de la ville. Le 19 novembre, ces portes furent ouvertes aux confédérés, qui en prirent possession, et les Français réduits à s'enfermer dans le château.

Quoique Lautrec eût encore des garnisons dans une partie

Digitized by Google

des places du duché, l'occupation de Milan par les troupes italiennes causa la plus vive sensation dans toute la Péninsule. Léon X mourut le 24 novembre, presque subitement, quelques heures après en avoir reçu la nouvelle. Le bruit courut partout que la joie l'avait étouffé. La perte de Milan par les Français coïncida avec la rupture des conférences de Calais, inutilement prolongées jusqu'au 22 novembre. Or cette rupture fut suivie de la conclusion d'une ligue offensive, signée dès le surlendemain 24 du même mois, par l'Empereur, le roi d'Angleterre et le nonce de Léon X contre François Ier.

Lautrec se retira à Crémone et y établit son quartier général. Le manque d'argent l'obligea de renvoyer en France pendant l'hiver une partie de sa gendarmerie. Il fit solliciter par son frère, le maréchal de Foix, l'envoi de nouvelles ressources et de nouvelles troupes pour la campagne suivante. Bien qu'il fût encore maître d'une moitié des places du Milanais, sa situation serait devenue très-critique sans l'obligation où se virent aussi Colonne et Pescaire de licencier une partie de leurs troupes, et sans la vacance du saint-siége. Car Léon X laissait le gouvernement romain très-obéré, et l'on ne savait si son successeur suivrait la même politique que lui.

Le nouvel élu fut un homme étranger à l'Italie, mais non à l'Empire, Adrien d'Utrecht, ancien précepteur de Charles-Quint, maintenant cardinal de Tortose et vice-roi de Castille. Ce choix fut l'œuvre du cardinal Jean de Médicis, qui, ne pouvant obtenir la tiare pour lui-même, et craignant que l'ordre intérieur des États romains ne fût mis en péril par un interrègne trop prolongé, trouva moyen de former une majorité en faveur d'un prélat incapable de faire ombrage aux cardinaux et d'ailleurs recommandable par sa piété et sa science (9 janvier 1522). Rome et l'Italie furent plongées dans l'étonnement ou plutôt dans la consternation par une élection aussi imprévue. Depuis longtemps c'étaient les intérêts politiques qui dirigeaient le choix des conclaves, et Rome et l'Italie crurent ces intérêts sacrifiés. Léon X en avait été le représentant éminent. Adrien VI, d'origine flamande, était un prêtre sévère et un politique médiocre. Un tel choix pouvait être opportun en présence des progrès du luthéranisme, et c'est ce qui résulte de la déclaration même des cardinaux en faveur du nouvel élu. Mais c'était là une considération de peu de poids aux yeux des Romains et des Italiens; elle est même à peine indiquée dans

Digitized by Google

les relations envoyées aux puissances par les ambassadeurs qu'elles avaient à Rome. Ils n'y virent qu'une intrigue du cardinal de Médicis, désireux de garder la principale autorité et de continuer la politique de son oncle Léon X.

François Ier, voulant à tout prix reconquérir le Milanais, employa l'hiver à se créer de nouvelles ressources. Il multiplia les édits bursaux, demanda des subsides au clergé, envoya son oncle, le bâtard de Savoie, faire des levées chez les Suisses, et obligea les villes et les paroisses à équiper des archers, comme au temps de Charles VII.

Dès les premiers jours de mars, Lautrec fut en mesure de sortir de Crémone. Il rallia de nouvelles compagnies de gens d'armes, de l'artillerie, et dix mille Suisses que la diète envoya conformément au traité de 1506. La diète avait en effet réprouvé les menées du cardinal de Sion et défendu aux gens des cantons de servir dans aucune armée ennemie de la France. Lautrec joignit ses forces aux troupes de Venise dont l'alliance ne s'était pas démentie encore, et aux *bandes noires* que lui amena un Médicis, mécontent de la nouvelle élection pontificale. Il marcha droit sur Milan; mais Prosper Colonne s'y était remparé de tous côtés et tenait la garnison française enfermée dans le château. Lautrec ne put même empêcher François Sforza d'entrer dans la ville avec un corps de lansquenets auxiliaires. Les deux armées manœuvrèrent quelque temps autour de Milan. Colonne et Pescaire occupèrent à la Bicoque, vieux manoir entouré de nombreuses dépendances, entre Lodi et Monza, une position très-forte où il était périlleux de les assaillir. Lautrec, espérant que le manque d'argent et de vivres les empêcherait d'y demeurer longtemps, résolut de ne pas les y forcer; mais les Suisses qui l'accompagnaient, lassés, comme dans la campagne précédente, de marches pénibles et inutiles, et mécontents des retards de leur paye, demandèrent *argent*, *congé* ou *bataille*. Lautrec craignit qu'ils ne l'abandonnassent, et se décida, malgré l'avis de la Palice, à renoncer à son système de temporisation. Il fit sur-le-champ un plan d'attaque contre les retranchements dont l'ennemi s'était entouré.

Le 27 avril, le camp de Prosper Colonne fut assailli de trois côtés, les Suisses marchant au centre et la gendarmerie française sur les deux ailes. Les Suisses, qui s'étaient vantés d'enlever le retranchement principal, ne purent triompher du désavantage du terrain, perdirent inutilement trois mille des leurs,

Digitized by Google

et furent obligés d'abandonner leur audacieuse entreprise. Le maréchal de Foix eut plus de succès, car il pénétra dans le camp romain et napolitain avec un corps de gendarmerie; mais il ne put s'y maintenir et finit par être repoussé à son tour.

Ce qu'on avait craint avant la bataille arriva après. Les Suisses retournèrent dans leurs montagnes; Gritti et les Vénitiens se retirèrent de leur côté. Lautrec, n'ayant presque plus d'armée, remit le commandement de la gendarmerie à son frère, qui alla s'enfermer à Crémone, et retourna lui-même en France pour se plaindre de ce qu'on l'avait laissé manquer d'argent, malgré les promesses les plus formelles. Prosper Colonne s'empara de Lodi, et assiégea Crémone. Lescun capitula dans cette dernière ville le 21 mai, et promit d'abandonner dans un délai de trois mois, s'il n'était pas secouru, toute la Lombardie, à l'exception des trois châteaux de Milan, de Crémone et de Novare. Ce terme expiré, n'ayant reçu aucun renfort, il tint parole. Pendant ce temps, Gênes, que les Français avaient gardée, fut enlevée le 30 mai par un lieutenant de Pescaire, le général napolitain.

Ainsi les Français furent encore une fois chassés de l'Italie, où ils ne gardèrent que trois petites garnisons enfermées dans trois châteaux et réduites à l'impuissance. Le Milanais retomba aux mains du Pape et de l'Empereur, qui avaient pris l'engagement d'y rétablir un Sforza. Parme et Plaisance furent réunies aux États pontificaux.

Sur les plaintes de Lautrec à son retour en France, le roi ordonna une enquête. Le surintendant des finances, Semblançay, accusa Louise de Savoie d'avoir détourné les sommes destinées à l'armée d'Italie. On attribua la perte de Milan à l'avarice de la reine mère, ou à son aversion pour la maîtresse du roi, la comtesse de Châteaubriant, qu'elle voulait perdre avec ses deux frères, Lautrec et Lescun.

Mais il y avait d'autres coupables. François Ier, entraîné par ses goûts de plaisir, n'apportait pas dans les apprêts d'expéditions aussi importantes l'esprit de suite et la prévoyance nécessaires. Lautrec et Lescun n'étaient pas non plus à l'abri de tout reproche. On les accusa de s'être aliéné l'esprit des Milanais par des mauvais traitements et par un gouvernement arbitraire, d'avoir dédaigné l'avis des capitaines qui servaient sous eux, d'avoir enfin montré trop de prudence quand il fallait agir, et trop de témérité quand la prudence était nécessaire,

Digitized by Google

comme à la Bicoque. Si l'argent leur avait manqué, Colonne et Pescaire n'en avaient pas eu davantage. Lautrec, il est vrai, trouva des défenseurs dans l'armée. Montluc, qui avait servi sous lui, affirme qu'il fit militairement tout ce qu'il était possible de faire pour sauver l'Italie.

XI. — Pendant que les Français achevaient de perdre le Milanais, Charles-Quint retournait des Pays-Bas en Espagne, où la révolte des *communeros* avait été entièrement vaincue. Il s'arrêta quelques jours à Greenwich et à Londres. Aussitôt Henri VIII lança un manifeste contre la France (29 mai), et rendit public le traité secret que Wolsey avait signé six mois plus tôt. Il reprochait à François Ier de n'avoir pas observé la neutralité stipulée au camp du Drap d'or, en soutenant en Écosse un parti hostile à l'Angleterre. En conséquence il se disait délié de ses précédents engagements, et il déclarait embrasser le parti de l'Empereur, auquel il promettait sa fille en mariage. Les deux princes ne se proposaient rien moins que d'enlever à la France, l'Empereur, les provinces de l'ancien duché de Bourgogne, le roi d'Angleterre, la Normandie et tout ce que ses ancêtres avaient autrefois possédé sur le continent.

Les hostilités suivirent de près. Le comte de Surrey, ayant escorté Charles-Quint en Espagne avec une flotte anglaise, pilla Morlaix au retour le 4 juillet. Il descendit ensuite avec des troupes de débarquement dans la Picardie et unit ses forces à celles des Impériaux, commandés par le comte de Buren. Les coalisés essayèrent de reprendre Hesdin, mais ne purent y parvenir. François Ier se contenta d'assurer de ce côté la garde de ses places, car il réservait pour l'Italie ses plans de guerre offensive. Vendôme, chargé de défendre la frontière des Pays-Bas, s'attacha uniquement à fatiguer et ruiner l'ennemi en traînant la guerre en longueur.

Les Espagnols, délivrés de leurs troubles intérieurs, étaient en mesure de fournir à Charles-Quint une armée contre nous. Ils entreprirent de rentrer dans Fontarabie. Mais le maréchal de la Palice leur en fit lever le siége. François Ier demanda aux états du Languedoc un subside pour mettre en état de défense la frontière des Pyrénées.

Réduite à la guerre défensive, la France avait au moins l'avantage de n'offrir aucun point sérieusement vulnérable. Il n'était facile de l'entamer ni aux Alpes, ni aux Pyrénées, ni

Digitized by Google

même dans le Nord, quoique de ce côté la frontière ne fût déterminée par aucune ligne géographique; l'ennemi y était réduit à occuper successivement des places aisées à défendre, dont François Ier s'occupa de fortifier les plus faibles ou les plus exposées, et dont il augmenta les garnisons. Quant à la frontière de l'Est, elle était couverte par les ducs de Savoie, les cantons suisses et les princes de Lorraine, dont la politique consistait à maintenir autant que possible leur neutralité et à éloigner de leurs pays le théâtre de la guerre. Les Suisses stipulèrent même avec Marguerite d'Autriche la neutralité de la Franche-Comté [1]. C'étaient là des avantages réels et de nature à compenser l'isolement de la France, réduite à deux alliances, l'une insignifiante, celle de l'Écosse, et l'autre douteuse, celle de Venise.

Mais la guerre, en prenant des proportions plus étendues et une durée indéfinie, exigeait plus de ressources. Il fallut multiplier les édits bursaux. On révoqua les aliénations de domaines, on créa des offices vénaux, même une chambre entière au parlement de Paris. On demanda des subsides aux provinces, aux villes et aux corps de métiers. On fit du crédit public un usage nouveau. François Ier créa le 27 septembre les premières rentes sur l'hôtel de ville de Paris. Il emprunta deux cent mille livres au denier douze, c'est-à-dire à huit un quart pour cent, en affectant spécialement au payement des intérêts le produit d'une taxe sur le bétail vendu à Paris même. La ville servait d'intermédiaire à l'État.

On ne put reprendre immédiatement l'offensive en Italie; le roi dut ajourner de ce côté la réalisation de ses projets à l'an 1523. Ce retard eut des effets fâcheux; l'esprit de la Péninsule se prononça de plus en plus contre la France, qui finit par y perdre ses derniers alliés.

Adrien VI n'arriva à Rome que sept mois après son élection. Cette absence, l'espèce de suspension qu'elle imposa au gouvernement romain, et l'impartialité que le nouveau pontife montra au début, semblèrent d'abord favorables à la France. Ce pape grave et sévère, sous lequel Rome fit, comme on l'a dit, pénitence pendant un an, fut très-impopulaire en Italie. Ses sujets, mécontents de son origine étrangère, prirent sa simplicité et jusqu'à ses vertus pour de la barbarie. Ils lui surent

[1] Traité de Saint-Jean de Losne, juillet 1522.

Digitized by Google

mauvais gré de réconcilier les ducs de Ferrare et d'Urbin avec le saint-siége, en renonçant à certaines prétentions de souveraineté temporelle que ses prédécesseurs n'avaient cessé de faire valoir sur le territoire de ces princes.

Cependant les ambassadeurs vénitiens jugèrent que cette impartialité ne pouvait durer, et qu'Adrien VI était plus engagé au fond dans la politique impériale qu'il ne le croyait lui-même. En effet, tout en déclarant qu'il voulait la paix, et qu'il n'aurait, en sa qualité de père commun des fidèles, d'autre balance que la justice, il proposa une trêve de trois ans avec le maintien du *statu quo*. Cette proposition, qui laissait le Milanais à la maison de Sforza, fut naturellement accueillie par Charles-Quint et rejetée par François Ier. François Ier se crut engagé d'honneur à repousser des conditions que de grands revers seulement pouvaient l'obliger à subir. Il n'avait d'ailleurs, et avec raison, aucune confiance dans le succès de négociations nouvelles; car il devait rencontrer les mêmes exigences, les mêmes prétentions intolérables qu'en 1521. Le Pape insista, et finit par s'autoriser des refus de la France pour se rapprocher de l'Empereur. Celui-ci, se sentant appuyé par la cour de Rome, crut que tout céderait devant lui. « Me semble, disait-il dans une de ses lettres à Adrien VI, que le papat étant en votre main et l'empyre en la mienne, est pour faire ensemble beaucoup de bonnes et grandes choses, et doit être une même chose et unanime des deux. »

Adrien VI forma une ligue de tous les États italiens, y compris Venise (août 1523). La ligue eut deux objets; le premier fut de maintenir dans le Milanais François Sforza, qui venait d'y rentrer, et le second d'établir une garantie mutuelle des États de la Péninsule contre la Turquie. Car Soliman venait d'enlever Rhodes aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (décembre 1522). L'appui de Charles-Quint semblait nécessaire aux Italiens dans ce double but. Les Vénitiens entrèrent dans la ligue, parce qu'ils se voyaient seuls en Italie à faire la guerre contre la maison d'Autriche, et qu'ils craignaient d'être écrasés. Ils n'avaient rien gagné à l'alliance française dans les dernières années, et leur ambassadeur Badoeri leur représentait François Ier comme un prince affaibli, livré étourdiment au plaisir, gaspillant en fêtes et en prodigalités les revenus de la couronne, incapable enfin de soutenir utilement la république. Ces considérations les décidèrent à traiter avec la maison d'Autriche et

Digitized by Google

le Pape. D'ailleurs la seigneurie n'avait plus la prétention de diriger les événements et se contentait de les suivre.

XII. — François Ier soutenait la guerre qui continuait sur la frontière du nord, et faisait les apprêts d'une expédition d'Italie, quand la conspiration du duc de Bourbon vint encore aggraver sa situation et en augmenter les périls.

Charles de Bourbon-Montpensier était le représentant d'une branche éloignée de la maison de France, mais la seule qui eût conservé son ancienne puissance féodale. Les ducs de Bourbon avaient évité, grâce à leur fidélité sous les derniers règnes, le sort des ducs d'Anjou, de Bourgogne ou de Bretagne. Ils n'avaient cessé de vivre à Moulins en princes à demi souverains, entourés d'une cour brillante et d'une noblesse nombreuse, tenant des états, levant des impôts, possédant une administration qu'ils dirigeaient, des châteaux et des forteresses. Quoique Charles de Bourbon ne fût pas le plus proche héritier du trône, puisque le duc d'Alençon, mari de Marguerite de Valois, passait avant lui, il était plus puissant et plus riche que les autres princes du sang. Il était plein d'activité et de talent, d'un caractère résolu, d'un esprit hasardeux, d'une fierté intraitable sous des dehors calmes et même réservés. Très-jeune, il avait montré dans les guerres d'Italie non-seulement beaucoup de bravoure, mais un véritable génie militaire. A la dignité de grand chambrier de France, héréditaire chez ses aïeux, il joignait celle de connétable, qu'il avait reçue à l'avénement de François Ier.

Après avoir joui de la faveur du roi, il l'avait perdue peu à peu depuis l'an 1516. Rappelé de son gouvernement du Milanais, il n'avait été ni remboursé de ses dépenses ni payé de ses pensions. En 1521, lorsque le roi avait créé quatre grands commandements, il n'en avait reçu aucun ; il avait même éprouvé une injure qu'il ressentit vivement : lors du passage de l'Escaut, François Ier lui avait ôté pour le donner au duc d'Alençon le commandement de l'avant-garde, qui était un privilége de la connétablie.

Il n'en avait pas moins servi le roi fidèlement durant cette campagne, et amené avec lui un nombre considérable de gentilshommes. Mais un procès qu'on lui intenta, et qui ne tentait à rien moins qu'à le dépouiller presque complétement, acheva de l'exaspérer. Il avait épousé sa cousine germaine, Susanne

Digitized by Google

de Bourbon, fille d'Anne de Bourbon-Beaujeu et petite-fille de Louis XI. Par ce mariage, il avait réuni les biens des deux branches de sa famille. Susanne mourut en 1521 sans lui avoir donné d'enfants, et lui légua tous ses biens propres. Louise de Savoie attaqua la validité du testament, et réclama les biens de la duchesse, sur lesquels elle avait en effet des droits personnels. Il paraît qu'elle offrit sa main au connétable, malgré la différence d'âge : elle avait quarante-six ans et lui trente-cinq ; qu'il refusa ce moyen de concilier des prétentions opposées, et qu'elle jura de se venger en le dépouillant. Mais François Ier ne se contenta pas de soutenir les réclamations de sa mère. Il voulut encore faire déclarer réversibles à la couronne les apanages des ducs de Bourbon, c'est-à-dire le Bourbonnais, le Dauphiné d'Auvergne, la Marche, le Forez, le Beaujolais et la Dombes, outre un grand nombre de places, de seigneuries et de châtellenies.

Le procès se compliquait de l'interprétation d'actes royaux antérieurs, qui avaient déterminé, en les changeant plusieurs fois, la nature des biens des ducs de Bourbon, et la loi particulière de succession à laquelle chacun d'eux devait être soumis. Les prétentions du roi et de sa mère étaient fondées sur ces titres ; elles n'en étaient pas moins contestables, car elles étaient contraires à des actes que les rois précédents avaient ratifiés. Celles du roi étaient particulièrement exorbitantes, et il y avait lieu de s'étonner qu'on ne les eût pas plus tôt mises en avant. La fille de Louis XI, Anne de Bourbon-Beaujeu, qui vivait encore, et qui mourut pendant le procès, se prononça de la manière la plus formelle en faveur des droits du connétable, son gendre [1].

Si François Ier et sa mère montrèrent beaucoup d'âpreté et d'avidité dans les poursuites, ils n'y montrèrent pas moins de légèreté ni d'imprévoyance. Dans un moment critique pour la France entourée d'ennemis, ils ne voulurent pas croire qu'il y eût le moindre danger à pousser le connétable aux extrémités.

Bourbon avait déjà reçu l'offre de la main d'une sœur de l'Empereur. Dès que le procès fut entamé, il noua des intelligences avec Charles-Quint et Henri VIII. Il se présenta à ces princes en libérateur de la France opprimée. Il se plaignit de François Ier, de l'arbitraire de son gouvernement, de sa

[1] La question de droit relative à ces biens a été discutée à fond par M. Mignet.

Digitized by Google

légèreté, de sa dissipation et de l'extravagance de sa conduite. Ces négociations secrètes, commencées pendant l'été de 1522, durèrent près d'une année. Henri VIII hésita d'abord à prendre aucun engagement, car il prétendait n'avoir pas trouvé chez l'Empereur un concours aussi actif qu'il l'avait espéré, et son zèle s'était refroidi. Cependant il se ravisa, et signa un projet de convention à Londres, au mois de mai 1523. Ce projet fut porté à Bourg-en-Bresse par Beaurain, chambellan de Charles-Quint, et par un agent anglais. Bourbon avait alors perdu tout espoir de garder ses biens, dont une partie venait déjà d'être réunie à la couronne. Il quitta Moulins et se rendit à Montbrison, où l'agent impérial et l'agent anglais se risquèrent à l'aller trouver. Là, dans la nuit du 18 juillet, il signa avec eux un traité d'alliance défensive et offensive, par lequel il fut stipulé qu'aussitôt que François Ier aurait quitté Lyon pour passer les Alpes, le roi d'Angleterre ferait entrer des troupes en France par la Picardie, et l'Empereur par la Champagne et les Pyrénées ; en même temps, le connétable armerait ses vassaux et ses sujets. Ainsi une triple invasion devait être combinée avec un soulèvement intérieur qui était à peu près l'unique moyen d'en assurer le succès. Charles-Quint et le roi d'Angleterre se flattaient de diviser le pays et d'y entraîner, à l'aide du duc de Bourbon, un parti nombreux de mécontents. Toutefois, le connétable ne voulait pas s'engager à reconnaître Henri VIII pour roi de France, et à lui faire hommage en cette qualité. Le but de la ligue et les droits, ou tout au moins les prétentions des parties contractantes, restèrent indéterminés.

François Ier, après avoir visité l'armée de Picardie et assisté à la levée du siége de Térouanne que Vendôme fit abandonner aux Impériaux, jugea sa principale frontière assurée. Il envoya Lautrec et Lescun garder les entrées de la Gascogne et du Languedoc, et il s'occupa des derniers apprêts de l'expédition qu'il voulait conduire en personne dans le Milanais. Il déclara sa mère régente pour le temps que durerait son absence, et prit la route de Lyon, où le quartier général était fixé. Dès les premiers jours du mois d'août, l'amiral Bonnivet, qui commandait l'avant-garde, passa le mont Cenis ; entre Suse et Turin, il rallia un corps de Suisses que Montmorency était allé lever dans les cantons. Prosper Colonne s'attendait à être attaqué sur le Tessin, et s'y fortifiait.

Le roi avait déjà reçu l'éveil sur les projets du connétable,

Digitized by Google

lorsque arrivé à Saint-Pierre-le-Moutier, il acquit des preuves certaines de sa trahison. Une lettre de Brézé, sénéchal de Normandie, l'instruisit que deux gentilshommes de la province, sollicités d'entrer dans le complot, venaient d'en faire la révélation.

François Ier n'en passa pas moins à Moulins à la tête de ses troupes. Reçu par Bourbon au château de cette ville, il lui fit part de sa découverte. Bourbon nia le projet de mariage et d'alliance. François Ier ne jugea pas encore à propos de s'assurer de lui, soit qu'il manquât de preuves suffisantes, soit qu'il craignit l'effet que produirait l'arrestation d'un prince du sang, soit enfin qu'il n'eût pas perdu l'espérance de le ramener. Il lui offrit même de lui laisser, par forme de transaction, la jouissance viagère de ses apanages. Il voulut l'emmener au delà des monts, et il lui proposa de partager avec lui le commandement. Il partit pour l'attendre à Lyon ou à Crémieux ; cette dernière petite ville était sa résidence habituelle quand il voulait se tenir à proximité de l'Italie.

Bourbon était trop engagé pour reculer. Il n'attendait qu'une chose pour se déclarer, c'était que le roi eût passé les Alpes; or, François Ier, très-décidé à ne pas le laisser derrière lui, le pressait de le rejoindre à Lyon. Bourbon feignit une maladie ; il s'avança lentement en litière jusqu'à la Palice ; puis, le 3 septembre, il revint tout à coup sur ses pas ; quoique entouré de troupes royales qui le surveillaient, il trouva moyen de s'aboucher secrètement avec deux agents de Henri VIII, et le 6, il courut s'enfermer dans sa forteresse de Chantelle.

Le roi donna aussitôt l'ordre d'arrêter quelques-uns de ses complices, entre autres Saint-Vallier, gouverneur du Dauphiné, et de cerner Chantelle. Le connétable envoya demander par l'évêque d'Autun que tous les actes du procès fussent annulés; mais comptant peu sur cette démarche, qui n'eut d'autre effet que l'arrestation du négociateur, il ne songea plus qu'à fuir. Les forteresses de Chantelle et de Carlat n'étaient pas capables de faire une longue résistance, et la présence de troupes royales dans tout le Bourbonnais et le Forez ne lui permettait pas de soulever ses vassaux. En conséquence il quitta Chantelle avec une petite escorte, qu'il renvoya aussitôt arrivé à Herment. Là, il prit le déguisement d'un valet, et partit, lui cinquième, avec un de ses gentilshommes nommé Pompérant, qui le conduisit dans son château de la Garde, près de Saint-Flour. Il y

Digitized by Google

resta caché quatre jours, puis reprit sa course et gagna la frontière sans être reconnu, malgré les soldats dont les routes étaient couvertes. Il passa le Rhône dans un bac et atteignit, le 3 octobre, Saint-Claude en Franche-Comté. Le 9, il était à Besançon, où quelques-uns de ses gentilshommes ne tardèrent pas à le rejoindre.

Pendant ce temps, François Ier fit occuper Chantelle et les autres places du Bourbonnais, ordonna de transférer Saint-Vallier, l'évêque d'Autun et les autres personnages arrêtés déjà au château de Loches, et choisit dans le parlement des commissaires pour instruire en toute hâte leur procès. Par un édit publié à Lyon le 25 septembre, il défendit qu'aucune levée de gens de guerre eût lieu dans le royaume sans son ordre exprès. Il appela près de lui les princes du sang, Alençon et Vendôme, prit le parti de rester en France, et laissa à Bonnivet la conduite de la guerre d'Italie.

XIII.— S'il dut changer ses plans, ce fut moins par la crainte d'un soulèvement intérieur que par l'obligation de défendre des frontières menacées. En effet, la triple invasion convenue entre Bourbon, Henri VIII et Charles-Quint s'exécuta avec beaucoup d'entente et de simultanéité. Dès les derniers jours du mois d'août, le duc de Suffolk sortait de Calais à la tête d'une armée anglaise; au commencement de septembre, il s'unissait aux Impériaux commandés par le comte de Buren, et entrait dans la Picardie. Dans le même temps, les Espagnols passaient les Pyrénées et se dirigeaient sur Bayonne. Enfin, un corps de dix mille lansquenets, commandé par les princes de Furstemberg et conduit par un secrétaire de Bourbon, la Mothe des Noyers, traversa la Franche-Comté, malgré la neutralité déclarée de cette province, se proposant d'appuyer le soulèvement qu'on attendait dans le centre de la France. Mais ayant appris pendant le chemin la fuite du connétable, il changea de direction et entreprit de pénétrer dans le royaume par la Champagne.

La plus considérable de ces armées était celle des Anglo-Flamands, entrés en Picardie. La Trémouille, qui commandait dans cette province et ne pouvait leur opposer que des forces inférieures, résolut de se borner à en défendre les places. Mais Suffolk et Buren, attachant peu d'importance à ces places, craignirent d'y perdre un temps inutile, passèrent la Somme à

Digitized by Google

Bray, qu'ils brûlèrent, occupèrent plusieurs villes ouvertes, comme Roye et Montdidier, et s'avancèrent jusqu'aux bords de l'Oise. Paris se crut menacé et fut jeté dans le plus grand effroi. François Ier y envoya Chabot de Brion et le duc de Vendôme, qui haranguèrent le parlement et le conseil de ville, exposèrent tout au long la trahison du connétable et l'accusèrent d'avoir préparé un partage de la France avec les étrangers. On organisa des mesures de défense, on creusa des tranchées; on arma la milice urbaine, on leva les francs archers de l'Ile de France. Toutes les troupes et l'artillerie des provinces voisines furent concentrées autour de la capitale. Vendôme courut ensuite en Normandie lever des milices destinées à renforcer la Trémouille.

Cependant l'armée anglo-flamande craignit en s'avançant trop d'avoir la retraite coupée; car elle laissait derrière elle les garnisons de Picardie que Vendôme s'apprêtait à rejoindre. Elle se dirigea vers la Champagne, pour y donner la main aux lansquenets. Ces derniers, marchant de leur côté à sa rencontre, furent arrêtés à Chaumont par le comte d'Orval, Jean d'Albret, et le duc de Guise, gouverneur de la province. Manquant de subsistances et n'ayant pas de cavaliers pour s'en procurer, ils se replièrent sur la Meuse. Claude de Guise les poursuivit l'épée dans les reins et les mit en pleine déroute à Neufchâteau, si facilement, dit du Bellay, que les dames de Lorraine et de Guise, qui étaient aux fenêtres du château de la ville, en eurent le passe-temps. Les Anglo-Flamands furent arrêtés à leur tour par ce désastre, par les rigueurs d'un hiver précoce, et surtout par le manque d'argent. Marguerite d'Autriche déclara qu'elle ne pouvait plus payer ses troupes. Henri VIII, déjà mécontent de ses alliés et les accusant de ne pas tenir ce qu'ils avaient promis, refusa de prendre les Flamands à sa solde, en sorte que l'armée d'invasion dut se retirer sans avoir obtenu aucun avantage. Elle rentra au mois de novembre, les Flamands à Valenciennes, les Anglais à Calais.

Au Midi, les Espagnols avaient entrepris le siége de Bayonne. Lautrec, gouverneur de la Guyenne, se jeta dans la place et la défendit avec beaucoup de vigueur. « Sa présence, dit du Bellay, donna telle assurance aux habitants, que tous, hommes, femmes et enfants, mirent la main à l'œuvre, tellement que qui estoit couart se faisoit hardi. » Les Espagnols furent forcés de renoncer à leur entreprise; cependant ils enlevèrent dans

Digitized by Google

leur retraite Fontarabie, dont le gouverneur fut dégradé de noblesse et déclaré roturier pour sa négligence.

Ainsi la triple invasion échoua. La coalition fut repoussée partout ; aucun soulèvement intérieur n'avait éclaté. Le roi n'employa même à la défense du royaume qu'une partie de ses troupes, puisqu'il avait en Italie une armée composée de ses meilleurs soldats. Toutefois, ces heureux résultats furent dus principalement aux embarras de l'Empereur. Charles-Quint se trouvait dans les mêmes conditions que son aïeul Maximilien ; ses ressources ne s'élevaient pas à la hauteur de ses entreprises. Dans aucun de ses États, il ne pouvait faire exécuter ses ordres avec autant de facilité et de promptitude que François Ier, et la plupart d'entre eux, surtout l'Espagne, marchandaient les hommes et l'argent.

On a reproché à François Ier d'avoir compromis la défense de la France en poursuivant son ambition d'Italie, et de n'avoir pas cherché dans le Nord, sur la frontière des Pays-Bas, des acquisitions plus rapprochées, plus avantageuses, plus faciles peut-être. C'eût été en effet une politique meilleure, et ce devait être un jour celle de Louis XIV. Mais les guerres d'Italie étaient alors regardées par le roi, par la noblesse et par le pays entier, comme une affaire d'honneur, et l'on ne voulait pas laisser l'influence impériale maîtresse de la Péninsule sans contrepoids. C'est pourquoi Bonnivet avait reçu dix-huit cents lances, l'élite de la gendarmerie, douze mille aventuriers français, et vingt mille Suisses, Grisons ou lansquenets,

L'amiral passa le 14 septembre, sans grande difficulté, le Tessin, dont Prosper abandonna la défense ; mais au lieu de poursuivre l'ennemi rapidement, il s'arrêta quelques jours pour parlementer avec les Milanais, et pendant ces pourparlers, qui ne servirent à rien, il donna aux Italiens et aux Impériaux le temps de se fortifier à Milan, à Crémone et à Pavie. Colonne s'assura de ces trois places, y attendit les renforts que lui envoya la ligue italienne, et laissa les Français occuper, sans combat, Lodi et les autres positions secondaires. Deux mois se passèrent ainsi sans qu'on pût amener le vieux général, il avait alors quatre-vingts ans, à engager une action. Les Français, après avoir inutilement entrepris d'assiéger ou d'affamer Milan, commencèrent à souffrir de l'insalubrité des campements, de la difficulté des vivres et de l'approche de l'hiver. Bonnivet demanda une trêve de six mois ; n'ayant pu l'obtenir, il alla

Digitized by Google

camper le 27 novembre à Biagrasso et à Rosate, où il se fortifia, résolu d'attendre le retour de la belle saison. Il renvoya même en France une partie de son infanterie.

Prosper Colonne mourut le 30 décembre. Le jour même de sa mort, Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, arrivait à Milan lui succéder. Le nouveau commandant amenait des renforts et apportait de l'argent, car Charles-Quint voulait à tout prix réparer ses échecs de France par un succès en Italie. Pescaire, le général le plus aimé de l'infanterie espagnole, avait refusé de servir sous Colonne; il accompagnait Lannoy. Tous deux étaient disposés à renoncer au système de temporisation qui faisait donner à leur prédécesseur le nom de Fabius italien. Renforcés de six mille lansquenets que Bourbon leur amena et d'un corps vénitien, ils se trouvèrent beaucoup plus forts que Bonnivet. Ils avaient surtout dans leur armée des bandes très-animées, très-ardentes, et qui se payaient par le pillage.

Dès que la saison le permit, ils prirent l'offensive. Au mois de février 1524, Pescaire attaqua la position de Rebec. Bayard, qui la défendait, fut obligé de l'abandonner; il laissa son bagage aux mains de l'ennemi et se plaignit d'avoir été sacrifié par l'amiral. Pescaire, jugeant la position de ce dernier à Biagrasso trop forte pour être abordée directement, fit passer le Tessin à un corps d'Impériaux, afin d'enfermer les Français entre deux lignes d'ennemis et de couper leurs communications avec le Piémont, d'où ils tiraient leurs vivres. Ce mouvement obligea en effet l'amiral à reculer jusqu'à Novare. Chemin faisant, il offrit la bataille; mais les Impériaux n'eurent garde de l'accepter, car ils se croyaient assurés de le chasser sans combat.

Bonnivet demeura deux mois à Novare avec une armée fatiguée, démoralisée par une campagne d'hiver infructueuse, et décimée par une peste terrible. Il attendait des renforts de la France, de la Suisse et des ligues grises. Une partie de ces renforts trouva le passage barré par les Impériaux et ne put le joindre. Éprouvant tous les jours de nouvelles pertes et craignant la famine, chassé d'ailleurs de Novare par la contagion, il résolut de marcher sur la Sésia, où il devait rallier dix mille Suisses arrivés par le val d'Aoste, puis de se retourner pour faire face à l'ennemi.

Il traversa en effet la Sésia; mais les Suisses des nouvelles bandes se plaignirent de n'avoir pas trouvé à Ivrée les gens d'armes qui devaient les y attendre. Ils saisirent ce prétexte

Digitized by Google

pour retourner dans leur pays et pour entraîner ceux de leurs compatriotes qui avaient échappé aux désastres de cette mal heureuse campagne. Pendant le débat, Bourbon et Pescaire, qui suivaient de près l'armée française, arrivèrent aussi à la Sésia et la franchirent au gué de Romagnano (30 avril). Les bataillons qui gardaient le passage fléchirent. Bonnivet voulut charger les Impériaux avec la gendarmerie. Il fut blessé et obligé de remettre le commandement de la retraite au comte de Saint-Pol et au capitaine Bayard. A peine ce dernier avait-il pris place à l'arrière-garde, qu'un coup d'arquebuse l'atteignit dans les reins. Il se fit coucher mourant au pied d'un arbre. Les ennemis eux-mêmes voulurent rendre hommage à l'homme qui passait en Europe pour avoir le mieux mérité le titre prodigué avant lui, mais dès lors irrévocablement attaché à son nom, de Chevalier sans peur et sans reproche. Pescaire et Bourbon s'arrêtèrent pour le voir. Martin du Bellay lui prête de simples et nobles paroles adressées au connétable, dont la trahison révoltait tous les sentiments de loyauté des vieux soldats des guerres d'Italie. « Le duc de Bourbon, lequel étoit à la poursuite de notre camp, le vint trouver, et dit audit Bayard qu'il avoit grand' pitié de lui, le voyant en cet estat, pour avoir esté si vertueux chevalier. Le capitaine Bayard lui fit response. Monsieur, il n'y a point de pitié en moi, car je meurs en homme de bien. Mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre prince, votre patrie et votre serment. »

Les Français furent poursuivis jusqu'à Ivrée, sans autre perte nouvelle que celle d'un bataillon suisse. Là Bonnivet put repasser le Saint-Bernard et ramener les débris de ses troupes. Les commandants des places de Novare, d'Alexandrie et de Lodi, qui nous appartenaient encore, se rendirent aux Impériaux.

Quoique cette campagne de huit mois n'eût pas été marquée par des désastres comparables à celle de 1513, elle était aussi malheureuse. La France y perdit une armée, plusieurs de ses meilleurs capitaines, et la confiance des Italiens. On discuta beaucoup les causes de ces revers; on accusa Bonnivet d'avoir méprisé les conseils des vieux officiers, d'avoir voulu faire une guerre de temporisation et entrepris une lutte stratégique incompatible avec le génie et l'ardeur des troupes françaises.

XIV. — La ligue italienne formée par Adrien VI avait atteint son but et chassé les Français; il est vrai qu'elle avait peu agi

Digitized by Google

par elle-même, les forces impériales ayant été presque seules employées depuis l'arrivée de Lannoy. Bourbon, devenu le plus ardent des ennemis de la France, ne voulait pas s'en tenir là; il brûlait d'entrer dans le royaume, et il écrivait à l'Empereur et au roi d'Angleterre qu'il y était attendu. Cependant les Italiens goûtaient peu ce projet, et, satisfaits du résultat obtenu, ne se souciaient pas de prolonger la durée de leurs charges dans un intérêt qui leur était étranger. Le cardinal de Médicis, Clément VII, venait de succéder à Adrien VI [1], et bien qu'héritier des vues et de la politique de son oncle Léon X, il partageait les sentiments de ses compatriotes. Il ne voulait pas non plus contribuer à augmenter la puissance de l'Empereur, déjà trop grande pour la Péninsule.

Bourbon prétendait réaliser le plan de l'année précédente, en vertu duquel la France devait être attaquée sur toutes ses frontières. Mais l'échec éprouvé dans l'exécution avait fort diminué la confiance de Charles-Quint et de Henri VIII; l'expérience de l'insuffisance de leurs ressources les invitait à restreindre leurs entreprises. Ils résolurent de se borner à une attaque sur la Provence. L'Empereur fournit les troupes et le roi d'Angleterre les paya.

Bourbon fut mis à la tête de l'armée impériale et franchit le Var, au mois de juillet 1524, avec une vingtaine de mille hommes, la plupart Espagnols ou lansquenets. Les premières villes de la Provence devant lesquelles il se présenta étaient tout ouvertes, et n'opposèrent aucune résistance. Elles firent hommage à l'Empereur, y compris Aix, la capitale et la résidence du parlement. La Provence, ancien pays d'états, annexée au reste de la monarchie depuis un demi-siècle à peine, était-elle moins française que les autres provinces? Quelques historiens l'ont pensé et ont cru qu'elle regrettait le temps où elle avait ses princes particuliers de la maison d'Anjou. Ce qu'on peut affirmer, c'est que si Bourbon compta sur ses dispositions, il se les exagéra beaucoup. Il n'y avait plus en France que les princes du sang qui se regardassent comme maîtres de passer à l'ennemi. Le reste de la nation ne connaissait, comme au temps de Comines, que deux sentiments, celui de la fidélité au roi et celui du dévouement au seigneur auquel appartenaient les bourgeois et dont relevaient les gentilshommes. Bourbon ne pouvait donc espérer d'appui sérieux que dans ses anciens apa-

[1] Mort le 14 septembre 1521.

Digitized by Google

nages; partout ailleurs il fut déçu; et la fidélité monarchique l'emporta. « Le naturel des François, dit du Bellay, est de n'abandonner jamais son prince ».

Le connétable n'en vit pas moins dans cette facile soumission des villes de Provence un augure favorable des succès qu'il espérait dans le centre du royaume. Il croyait entraîner la noblesse de son apanage. Il voulut se diriger vers Lyon pour se rapprocher d'elle; mais Pescaire, qui jugeait les choses plus froidement, aima mieux attaquer Marseille, qui n'avait pas de fortifications et qu'aucune armée ne défendait. Marseille, ancienne république plus ou moins libre jusqu'au treizième siècle, semblait pouvoir être détachée de la France et devenir une possession impériale importante dans la Méditerranée. Quoique Bourbon eût le commandement en chef, il dut déférer à la volonté de Pescaire, qui était aussi celle de l'Empereur.

François Ier était alors rassuré sur la portée du complot ourdi par le connétable. L'instruction du procès des gentilshommes et autres personnages arrêtés par ses ordres n'avait pas révélé un nombre de complices aussi grand qu'il l'avait craint. Le comte de Saint-Vallier, Jean de Poitiers, fut seul condamné à perdre la tête; le roi lui fit grâce. Les autres inculpés ne furent frappés que de peines légères, sauf les gentilshommes qui avaient rejoint Bourbon, et qui furent condamnés par contumace, ainsi que lui, au supplice des traîtres.

Le roi fit dire aux Marseillais de tenir bon. Il leur envoya Chabot de Brion, son ami et son confident. Un capitaine romain, Renzo de Ceri, de la maison des Orsini, défendit la ville avec un corps de bannis italiens qui s'étaient mis au service de la France pendant la campagne de Bonnivet en Lombardie. Les bourgeois fournirent quelques milices, et Renzo fit élever des remparts, auxquels les femmes elles-mêmes travaillèrent.

Les Impériaux ne tardèrent pas à connaître « que la ville étoit pourvue de gens de bien ». Ils manquaient d'ailleurs de vivres; car on avait fait le dégât à leur approche. Ils n'avaient pas une artillerie suffisante; leurs mines furent éventées et leurs travaux interrompus à plusieurs reprises par les sorties de la garnison. Les chefs s'entendaient mal. On raconte qu'un boulet étant entré dans la tente de Pescaire, y tua trois personnes; le marquis le fit ramasser et l'envoya à Bourbon, en lui disant que c'était ainsi que les bourgeois lui apportaient les clefs de la ville. Après cinq semaines de siége, le connétable

Digitized by Google

ordonna l'assaut le 24 septembre. Il espérait enlever la place avant l'arrivée du roi. L'assaut fut repoussé.

François Ier marchait en effet vers le Midi avec des forces supérieures. Il fit occuper Avignon par le maréchal de la Palice, du consentement du légat du Pape, et s'avança lui-même jusqu'à Salon en Provence, à huit lieues de Marseille. Les Impériaux ne l'attendirent pas; ils levèrent leur camp dès le lendemain de leur échec, et comme ils se sentaient poursuivis de près, ils durent abandonner une partie de leurs équipages, briser eux-mêmes leurs canons, et regagner l'Italie à marches forcées. Sur mer ils n'avaient pas été plus heureux. Le Génois André Doria, qui commandait la flotte de France, leur avait pris plusieurs bâtiments, entre autres celui que montait un des principaux lieutenants de Bourbon, Philibert de Châlons, prince d'Orange.

XV. — François Ier, à la tête de quinze cents lances, de trente mille fantassins, dont vingt mille Suisses ou lansquenets et d'une forte artillerie, n'entendait pas se borner à chasser les Impériaux du royaume. Il voulait reconquérir la Lombardie et venger les désastres de l'armée de Bonnivet. Il comptait le faire en personne; il emmenait d'ailleurs avec lui la Palice, la Trémouille, et tous les vieux généraux des guerres précédentes.

Laissant donc quelques-uns de ses lieutenants poursuivre les troupes de Pescaire sur la route qui longe la Méditerranée, il passa les Alpes par le mont Cenis pour devancer l'ennemi dans le Milanais. Ce dernier pays, dégarni de troupes, ne devait pas opposer de résistance sérieuse. Lannoy, n'ayant pu décider les habitants de Milan à prendre les armes, fut obligé d'évacuer la ville. François Sforza se retira à Crémone; les Espagnols s'enfermèrent à Pavie, à Alexandrie et à Lodi. Bourbon courut en Allemagne pour y enrôler des lansquenets. Les Français marchèrent droit sur Milan, où la Trémouille entra sans coup férir avec une division de l'armée. Ils y furent accueillis avec la faveur ordinaire que les Italiens témoignaient aux vainqueurs [1]. François Ier réussit dans cette expédition comme dans celle qui avait inauguré son règne, par sa décision et la rapidité de ses mouvements. C'était une grande hardiesse qu'une guerre en-

[1] Sébastien Moreau, historien contemporain, cite ironiquement à ce sujet le proverbe italien *Vive qui vinche*. *Archives curieuses*, t. II.

Digitized by Google

treprise en automne; on s'exposait aux chances d'une prolongation de la campagne en hiver, après l'exemple des revers éprouvés par Bonnivet, et avec une armée où les auxiliaires étrangers étaient en grand nombre. Or, l'expérience des campagnes précédentes avait fait connaître le danger de se fier à de pareilles troupes. Mais le roi comptait sur sa présence, sur la supériorité numérique de ses soldats, sur les sentiments qui animaient sa gendarmerie, sur l'avantage d'attaquer un ennemi déjà battu et divisé. Il espérait par un facile succès réparer tous les désastres précédents, replacer la France au rang acquis par la bataille de Marignan, et perdu seulement par les fautes de Lautrec et de Bonnivet. Enfin il jugeait que reprendre l'offensive en Italie était le plus sûr moyen de dérouter les coalitions et de couper court aux entreprises des étrangers sur les frontières de la France.

Le premier mérite de François Ier, c'était la fougue, l'impétuosité ; il était en ce sens le digne chef des troupes françaises. D'ailleurs, au dire des envoyés vénitiens, il possédait encore d'autres qualités ; il avait le jugement sain et connaissait la guerre, même la guerre maritime. Déprécié par les uns, il est vanté par les autres. Cavalli va jusqu'à ne lui trouver qu'un seul défaut, celui de laisser l'exécution et le soin des détails à des seconds qui ne le valaient pas.

François Ier avait une autre raison de passer les Alpes sans délai. Il savait les Italiens lassés des contributions qu'ils payaient aux Impériaux, et prêts à abandonner une alliance onéreuse, presque une sujétion. Une victoire brillante, gagnée par les Français, devait les ramener. Car toute leur politique consistait à changer tour à tour de patronage ou de protectorat, et à favoriser la puissance étrangère qui leur apparaissait comme une libératrice, pour échapper à l'autre, à celle dont la prépondérance ou le joug se faisaient sentir trop durement.

Arrivé dans le Milanais, le roi avait le choix d'assiéger les places ou de les laisser derrière lui, et de poursuivre directement Pescaire, qui occupait Lodi et les ponts de l'Adda avec des forces inférieures. L'effet prouva que ce dernier parti eût été préférable, mais il était le moins sûr. François Ier aima mieux assiéger Pavie, dont la prise eût entraîné celle des autres places occupées par les Impériaux. Antonio de Leyva, un des meilleurs officiers d'Espagne, y était enfermé avec de vieilles bandes espagnoles et des lansquenets. La ville fut cernée le

Digitized by Google

22 octobre ; les Français espérèrent la réduire en détournant le Tessin, qui coule au pied de ses murs : mais ils renoncèrent bientôt à des travaux trop considérables, et calculant que le siége leur coûterait beaucoup de temps, ils préparèrent un campement pour l'hiver, dans des conditions d'ailleurs favorables.

Le pape Clément VII mit à propos ce retard forcé pour négocier une trêve. La trêve fut agréée par Lannoy, qui consentait à laisser à la France tout ce qu'elle occupait dans le Milanais. Mais François Ier la refusa, pour ne pas refroidir les dispositions favorables que les Italiens commençaient à lui montrer. Il détacha même un corps d'armée qu'il envoya dans le royaume de Naples, sous les ordres de Jean Stuart, duc d'Albany. C'était, il est vrai, diminuer ses forces, mais il obligeait par là le Pape, sinon à se déclarer, du moins à livrer passage aux troupes françaises, ce que les Espagnols regardèrent comme un acte positif d'hostilité contre eux. Clément VII, en accordant le passage, signa un traité de neutralité avec François Ier pour Rome et Florence. Cet exemple fut imité par les Vénitiens. Même les petits princes italiens, qui prenaient tous du service dans les deux camps, conduisirent leurs soldats à l'armée française.

Les chefs des Impériaux étaient hors d'état de s'opposer à la marche du duc d'Albany. Ils ne s'attachèrent qu'à concentrer et à grossir leurs forces dans le Milanais, où devait se décider le sort de la guerre. Ils reçurent de nouveaux corps de lansquenets que Bourbon amena d'Allemagne. Les troubles de l'Empire, et l'agitation religieuse produite par Luther, favorisaient exceptionnellement les enrôlements d'aventuriers ; car ce n'étaient plus seulement les goûts militaires, la cupidité ou la force des traditions germaniques, c'était encore le vent de la réforme qui poussait les Allemands à descendre en Italie. Les généraux de Charles-Quint se trouvèrent donc bientôt à la tête de troupes au moins égales par le nombre aux troupes françaises déjà réduites ; mais ils étaient fort embarrassés de faire subsister leurs soldats, car ils ne recevaient point d'argent, et le pays était presque entièrement au pouvoir de l'ennemi. Ils furent obligés de les payer de leurs propres deniers. Bourbon et Pescaire engagèrent dans ce but tout ce qu'ils avaient, leurs joyaux et leur argenterie. Une victoire leur était nécessaire ; autrement ces Espagnols, ces Allemands, ces Italiens

Digitized by Google

allaient se séparer, et la France rester libre maîtresse du Milanais.

Dès le 25 janvier, Pescaire, le plus habile ou tout au moins le plus populaire de ces généraux, chercha les occasions d'engager une bataille, à laquelle les Français semblaient se refuser. En se jetant sur les détachements qui s'écartaient du corps principal de l'armée, il remporta quelques petits avantages qui augmentèrent la confiance des siens. Cependant les Français, établis dans une forte position au parc de Mirabel, refusaient toujours de combattre, et semblaient attendre le moment prochain où leurs ennemis, privés de ressources, seraient forcés de se débander. Le 24 février, Pescaire et Bourbon se décidèrent à tenter une entreprise hasardeuse. Ils essayèrent de se mettre en communication avec Pavie et de rafraîchir la garnison, espérant, s'ils n'y réussissaient pas, entraîner au moins François Ier à une bataille. Ils lancèrent donc leurs troupes avant le jour dans le parc même, quoiqu'il fallût traverser une petite plaine sous le canon des Français. C'était une sorte de défi. Il fut malheureusement accepté, malgré l'avis des vieux généraux. Bonnivet soutint qu'on ne devait pas s'exposer à laisser renforcer la garnison de Pavie. La position paraissait si sûre et l'attaque de Pescaire si imprudente, qu'on jugea le moment venu de terminer la guerre par une action décisive. La bataille eut lieu.

L'artillerie française, commandée par Galiot de Genouillac, sire d'Acier, ancien compagnon de Charles VIII, tonna contre les Impériaux, qui voulaient forcer le passage, et leur tua beaucoup de monde. On voyait leurs rangs, décimés par le canon, flotter en désordre. La gendarmerie crut qu'ils allaient fuir et chargea, le roi en tête. Le malheur fut que cette charge eut lieu trop tôt, car le grand maître dut faire taire son artillerie pour ne pas tirer sur les siens. D'un autre côté, les gens d'armes français trouvèrent les gens d'armes ennemis entremêlés d'arquebusiers à cheval dont les balles, qui traversaient les armures, renversèrent à la fois les hommes et les chevaux. Mais rien n'était décidé, et l'on n'avait encore fait que compromettre ses avantages, lorsque les Suisses, qui formaient le premier et le plus considérable de nos trois corps d'infanterie, arrivés en face des Impériaux, jetèrent bas les armes. Le capitaine Diesbach, qui les commandait, fit tout ce qu'il put pour les entraîner, n'y réussit pas, et se précipita de désespoir dans la mêlée,

Digitized by Google

où il se fit tuer. Le second corps, celui des lansquenets, aborda résolûment l'infanterie impériale; il fut soutenu par le troisième, celui des fantassins français; mais trop faible pour une lutte devenue inégale, il fut détruit presque en entier. Alors le désordre se mit partout, la défaite devint une déroute, et une sortie d'Antonio de Leyva avec la garnison de Pavie acheva de décider du sort de la journée en dissipant l'arrière-garde française.

Les Français perdirent huit à neuf mille hommes, c'est-à-dire plus du tiers de leur armée. Il paraît que le roi s'était trompé sur le chiffre réel de ses troupes; il croyait les compagnies au complet, et elles ne l'étaient pas, par la faute des capitaines qui diminuaient le nombre effectif de leurs soldats, afin de bénéficier sur la paye qu'ils recevaient pour eux.

Quoi qu'il en soit, la Palice, la Trémouille, Lescun, et bien d'autres champions des guerres italiennes, demeurèrent *couchés au lit d'honneur* [1]. Bonnivet, témoin du désastre dont il était indirectement un des auteurs, ne voulut pas lui survivre; il chercha la mort et opposa, dit la relation espagnole, sa gorge aux épées de l'ennemi. Le roi de Navarre, Saint-Pol, Fleuranges, Montmorency, Brion, presque tous les capitaines qui ne furent pas tués, tombèrent aux mains des Impériaux. François Ier vint clore cette fâcheuse liste; il avait combattu des derniers et avec un grand courage. Il fut blessé, jeté sous son cheval et en danger d'être frappé mortellement; enfin on le reconnut et on l'épargna, car un pareil captif valait à lui seul le gain d'une bataille. Il refusa de rendre son épée à Pompérant, gentilhomme du duc de Bourbon, et ne voulut la remettre qu'au vice-roi de Naples en personne. Lannoy vint la recevoir à genoux. Il le traita avec de grands honneurs.

Désirant toutefois s'assurer de sa personne, il l'envoya, sous la garde de Ferdinand Alarcon, un des officiers espagnols dans lesquels il avait le plus de confiance, au château de Pizzighettone, qui dut lui servir de prison.

Le soir même de la bataille, François Ier écrivit à sa mère que « de toute chose ne lui étoit demeuré que l'honneur et la vie. » En effet la Lombardie était perdue, irrévocablement cette fois, et l'armée détruite. Les soldats qui avaient échappé au désastre se hâtèrent de rentrer en France. Le duc d'Alençon ramena l'arrière-garde; on lui reprocha d'avoir pris la fuite

[1] Expression du Panégyrique de la Trémouille.

Digitized by Google

avant la fin de la journée, et à peine arrivé à Lyon, il mourut de chagrin. Trivulce, qui commandait la garnison de Milan, la ramena également. Au bout de quinze jours, il n'y eut plus de Français en Italie que les prisonniers.

XVI. — La perte d'une armée, c'était au moins la seconde que nous coûtait le Milanais, et l'obligation de renoncer pour assez longtemps à une conquête à laquelle on se croyait engagé d'honneur, se trouvaient très-aggravées par la captivité du roi. Cette captivité devait inspirer aux ennemis d'immenses exigences, et les souvenirs qu'avait laissés autrefois celle du roi Jean étaient de fâcheux augure. Cependant la situation était moins grave qu'à cette dernière époque. La France était infiniment plus unie et plus compacte. Elle n'avait pas à redouter les mêmes troubles intérieurs. Elle savait par sa propre expérience qu'elle pouvait défier les invasions. Elle devait résister à toute proposition d'un démembrement, car elle était assez forte pour défendre son territoire. Même au lendemain de sa défaite, elle pouvait défier l'armée impériale, cette armée famélique qui s'était battue pour le butin et qui spéculait sur la rançon de ses prisonniers. Les généraux de Charles-Quint, envieux les uns des autres et profondément divisés, s'étaient condamnés à l'inaction. L'Empereur les laissa sans argent, après comme avant Pavie. Les Italiens craignirent que le joug impérial, auquel ils avaient essayé déjà de se soustraire, n'en devînt que plus pesant, et par un effet naturel de ce système de bascule qui les avait déjà conduits à se rapprocher de la France, ils penchèrent un peu plus de son côté, tout en essayant de ménager les vainqueurs. C'est là ce qui explique comment la duchesse d'Angoulême, régente, put dire aux envoyés vénitiens avec une certaine vérité, que si le roi son fils était prisonnier, la France demeurait libre.

La nouvelle fatale fut reçue à Paris le 7 mars. Le parlement manda aussitôt le gouverneur, le prévôt des marchands, les échevins et le lieutenant criminel, prit avec eux des mesures pour la sûreté publique, fit garder les portes et tendre des chaînes sur la rivière. Il donna six mois de gages pour les travaux des fortifications. On mit la ville en état de siége, comme on avait fait dix-huit mois plus tôt à l'approche des Anglais.

La régente, qui se trouvait à Lyon, envoya des commissaires dans toutes les grandes villes, et écrivit aux divers parlements

Digitized by Google

pour que les mêmes mesures fussent prises et l'ordre maintenu partout. Elle s'empressa de rassurer par ses lettres tous ceux qui pouvaient être effrayés.

Il n'y avait qu'un danger sérieux, celui d'une scission entre les princes. Louise de Savoie était peu aimée; on prêcha dans plusieurs églises de Paris contre elle, et surtout contre le chancelier Duprat, son principal ministre, qui était extrêmement impopulaire. Les ennemis de Duprat s'entendirent pour offrir la lieutenance générale au duc de Vendôme, premier prince du sang; ils lui promirent l'assistance de Paris et des autres bonnes villes. Du Bellay affirme que le complot fut l'œuvre de « gros personnages ». Il est difficile de savoir quelle était la force réelle de ceux qui faisaient de pareilles offres; mais Vendôme eut le mérite de les refuser, « considérant, dit le vieil historien Belleforest, que pour cela on tireroit une suite dérogeante à l'autorité du roi, nommant régents, et les feroit-on redevables (responsables) à la volonté des communités et des villes. »

La fidélité du duc de Vendôme empêcha la formation d'un parti contre la régente; l'ordre fut dès lors maintenu sans difficulté. On signala, il est vrai, quelques bandes de cavaliers et de soldats réformés, qui coururent la Champagne, aux cris de : Vive Bourbon! ou de : Vive Bourgogne! Une certaine agitation était inévitable [1]. Quatre ans de guerre, les augmentations d'impôts, divers abus administratifs, avaient jeté sur plusieurs points des semences de troubles; mais il n'y eut de soulèvements nulle part, ce qui prouve combien Bourbon s'était fait illusion sur les vraies dispositions du pays. La tranquillité publique ne fut mise en péril que sur la frontière de l'Est, par une circonstance tout à fait étrangère à la France. On craignit que les révoltes de paysans qui venaient d'ensanglanter la Souabe et l'Alsace n'eussent un contre-coup dans le royaume; car ces paysans, enrégimentés par quelques-uns des prédicateurs de la réforme, combattaient pour la suppression des dîmes et d'autres droits seigneuriaux. Ils envahirent l'Alsace et voulurent passer dans la Lorraine. Le duc de Guise, chargé du commandement de la Champagne et de la Bourgogne, les prévint, leur livra près de Saverne un combat sanglant où il

[1] Le *Journal du bourgeois de Paris* sous François Ier donne quelques détails sur l'agitation qui régnait depuis quatre ans, mais qui n'avait en réalité rien de sérieux.

Digitized by Google

les mit en déroute, et en fit un carnage qui lui valut de leur part le surnom de Grand Boucher.

Pendant ce temps, Louise de Savoie recueillit les débris de l'armée d'Italie; elle fit payer aux soldats ce qui leur était dû, et les ramena sous le drapeau. Le duc d'Albany, détaché pour la conquête du royaume de Naples, abandonna une entreprise devenue impossible, et revint en France sur les galères auxiliaires des Génois, que commandait le célèbre André Doria.

La régente, dit du Bellay, se montra « femme de vertu ». Elle fut à la hauteur des difficultés de sa tâche, déploya beaucoup d'énergie et sut répondre aux sentiments nationaux. La correspondance des ambassadeurs étrangers, qui lui rendent un témoignage unanimement favorable, ne laisse là-dessus aucun doute [1]. Quelques remontrances du parlement de Paris furent le seul acte d'opposition sérieuse qu'elle rencontra.

Ces remontrances ont le mérite de nous faire connaître les vœux et les griefs de la classe qui était alors la plus éclairée du pays. Le parlement sollicitait la poursuite de l'hérésie, qui tendait à se multiplier en France comme en Allemagne, et le rétablissement de la Pragmatique sanction. Il demandait des réformes administratives, surtout pour les finances et la justice. Il se plaignait des concussions des financiers, qui n'étaient pas poursuivis; tout le monde en France attribuait à cette cause les derniers revers de nos armées. Il proposait de nouvelles ordonnances somptuaires, équivalant à de nouveaux impôts, dans un double but de fiscalité et de morale publique. En ce qui concernait la justice, il protestait surtout contre le mal de la vénalité des offices, étendue démesurément par les derniers édits bursaux.

Duprat ayant mal accueilli ces remontrances, la lutte sourde qui durait depuis longtemps entre le parlement et le chancelier ne tarda pas à se changer en guerre ouverte. Pourtant cette guerre n'éclata qu'un peu plus tard, en 1527.

XVII. — François Ier avait dû partager d'abord l'inquiétude

[1] « A ce que je vois, ne fust son autorité et son sens, les choses de ce royaume ne se porteroient pour le présent si bien qu'elles font; car d'autant que mon petit entendement le peut comprendre, je n'ay jamais vu guère personne si bien parler et entendre les affaires d'Estat, ni aussi porter ses regrets avec si grande constance qu'elle fait. » Lettre de de Praet à l'Empereur, du 18 novembre 1525. Leglay, t. II.

Digitized by Google

générale sur l'effet que sa captivité produirait. Quand il eut appris que la France demeurait calme et que sa mère y était pleinement obéie, il écrivit aux grands et aux cours souveraines pour les remercier de leur loyauté. Il leur déclara que s'il avait mieux aimé à Pavie une captivité honorable qu'une fuite honteuse, prisonnier, il n'achèterait sa liberté par aucun sacrifice incompatible avec la dignité du royaume. Son langage était toujours ce qu'il avait été, fier, généreux, chevaleresque [1].

Il annonça aussi qu'il était entré en négociations avec l'Empereur au sujet de sa délivrance. Mais au début, les exigences de ce dernier furent excessives. Charles-Quint demanda tout ce qui avait appartenu à Charles le Téméraire, dont il était l'héritier; il revendiqua la Bourgogne avec les différentes seigneuries annexes, les comtés de Vermandois et de Boulogne jusqu'à la Somme, et l'abandon de toute suzeraineté de la couronne de France sur le comté de Flandre. Comme Empereur, il exigea une renonciation absolue au duché de Milan, plus l'abandon de la Provence et du Dauphiné qui reconstitueraient le royaume d'Arles et seraient donnés au connétable de Bourbon; enfin, comme roi d'Espagne, il voulut l'annulation de la pension que la France avait conservée sur le royaume de Naples. Il demanda encore que la Normandie, la Guyenne et la Gascogne fussent cédées au roi d'Angleterre. Telles furent ses premières propositions, trop exorbitantes, il est vrai, pour être sérieuses. François Ier ne voulut pas les débattre et répondit : « Plutôt mourir que ce faire. »

La seule concession à laquelle il fût résolu était l'abandon de l'Italie. Mais pour amener Charles-Quint à se relâcher de prétentions inadmissibles, il fallait d'abord lui montrer que la France avait encore des alliances. Louise de Savoie mit à profit les dispo-

[1] « Entre tant d'infélicités n'ay reçeu nul plus grand plaisir que savoir l'obéissance que portez à Madame, en vous montrant bien être vrais loyaux sujets et bons François, la vous recommandant toujours et mes petits enfants qui sont les vôtres, et la chose publique, vous asseurant qu'en continuant en la diligence et démonstration qu'avez fait jusqu'ici, donnerés plus grande envie à nos ennemys de me délivrer que de vous faire la guerre. L'Empereur m'a ouvert quelque parti pour ma délivrance, et ai espérance qu'il sera raisonnable, et que les choses bientôt sortiront leur effet; et soyés sûrs que comme pour mon honneur et celui de ma nation, j'ai plutôt élu l'honnête prison que l'honteuse fuite, ne sera jamais dit que si je n'ai été si heureux de faire bien à mon royaume, que pour envie d'être délivré je y face mal, se estimant bien heureux pour la liberté de son pays toute sa vie demeurer en prison. »

Digitized by Google

sitions des Etats italiens et celles de l'Angleterre, favorables au moins au maintien de l'équilibre. Dès le mois de mars 1525, Rome et Venise, également inquiètes des progrès de la puissance impériale, avaient envoyé des négociateurs auprès de Henri VIII et préparé une médiation [1].

Les Italiens étaient très-effrayés et irrités de la licence des soldats impériaux. Ces soldats se payaient eux-mêmes, frappaient de contributions non-seulement la Lombardie, mais les provinces environnantes, vénitiennes, pontificales ou autres, et commettaient des déprédations de tout genre. Antonio de Leyva avait eu beaucoup de peine à empêcher que Pavie ne fût pillée par sa garnison. Lannoy profita de cet effroi pour obtenir du Pape un traité de subsides. Ainsi l'Italie était obligée de payer sa propre servitude.

Lannoy écrivait lettres sur lettres à Charles-Quint pour lui répéter que sans envoi d'argent immédiat il ne pouvait ni contenir ni garder ses troupes. Charles-Quint se voyait hors d'état de lui en envoyer, et commençait à douter de ses forces, qu'il sentait inférieures à son ambition. Il tirait peu de chose de l'Espagne; il n'était en Allemagne que le chef d'une république; l'Italie se montrait hostile à ses projets, et l'Angleterre lasse du concours qu'elle lui prêtait. Il poursuivait cependant un nouveau projet d'invasion en France, espérant tirer par là un meilleur profit de sa victoire, et imposer aux Français un traité qui lui fût plus avantageux.

Lannoy ne craignait pas seulement la ruine de son armée, il redoutait aussi un complot qui lui eût enlevé le prisonnier de Pizzighettone; car les Impériaux, chefs et soldats, le regardaient comme leur propriété [2]. Il proposa à François Ier de le conduire en Espagne, ce qui lui permettrait de conférer directement avec Charles-Quint. C'était, à l'entendre, la manière la plus sûre de négocier, la seule même qui pût les amener à un rapprochement dont ils étaient pour lors très-éloignés. François Ier, pensant que l'Empereur n'oserait dans une conférence lui renouveler des propositions aussi humiliantes que celles qu'il lui avait adressées déjà, souscrivit avec empressement à l'offre du vice-roi. On le conduisit à Gênes, sous prétexte de l'embar-

[1] Venise envoya des ambassadeurs à Henri VIII le 6 mars, et Clément VII le 16.

[2] Voir surtout la lettre de Lannoy à Charles-Quint du 20 avril 1525. Leglay, t. II.

Digitized by Google

quer pour une forteresse du royaume de Naples. Pendant ce temps, Montmorency forma le projet de se servir des galères françaises de Marseille pour l'enlever. François Ier en reçut avis; mais Lannoy exigea que les galères fussent conduites à Porto-Venere et livrées à des équipages espagnols. François Ier fut alors transféré en Espagne; il arriva le 15 juin au port de Roses en Catalogne.

Bourbon, Pescaire et les Impériaux ne purent apprendre ce qu'ils appelèrent la trahison du vice-roi de Naples sans éclater en reproches contre lui. Bourbon écrivit à l'Empereur pour lui témoigner son irritation et celle de ses soldats, doublement privés du fruit de leurs victoires.

XVIII. — Charles-Quint était demeuré étranger à cette espèce de complot; mais il ne put cacher la joie qu'il éprouva de se voir encore mieux maître de son rival. Il hésita d'abord sur la conduite qu'il tiendrait. Quelques-uns de ses conseillers pensèrent qu'il devait se montrer généreux et chercher à s'attacher François Ier par la reconnaissance. D'autres, les politiques, tels que Gattinara, son chancelier, ou de Praet, son ambassadeur près de la duchesse d'Angoulême, furent d'avis qu'il devait tirer tout le parti possible d'une aussi rare fortune. Il y était assez porté de lui-même. Cependant il tergiversait, soit pour ménager l'opinion publique, soit plutôt par l'incertitude où il était encore de savoir s'il pourrait ou non continuer la guerre.

Les lettres des Pays-Bas et du Milanais ne tardèrent pas à lui ôter à cet égard ses dernières illusions. Marguerite déclarait que la Belgique, envahie par les troubles de religion, n'était plus en état de rien payer. Il prit alors le parti de signer pour les Pays-Bas, le 14 juillet, une trêve de six mois. Le 11 août il en signa une seconde pour ses autres frontières. Il donna l'ordre à Lannoy de licencier une partie de l'armée du Milanais. Enfin, dans les derniers jours du mois d'août, il tira François Ier de Xativa, dans le royaume de Valence, où il l'avait retenu jusque-là malgré ses pressantes sollicitations, et il le fit conduire au château de Madrid, sans adoucir toutefois sa captivité. Le prisonnier fut traité à Madrid plus durement qu'il ne l'avait été en Italie.

Pendant ce temps, Rome et Venise, ayant également à se plaindre de l'armée impériale et des procédés de Lannoy à leur égard, se décidèrent à conclure une alliance offensive et défen-

Digitized by Google

sive pour la liberté de la Péninsule. Elles sollicitèrent la France d'y entrer, à la seule condition de reconnaître le gouvernement de François Sforza dans le Milanais. Louise de Savoie n'eut aucune peine à y consentir; car il valait mieux, dès qu'on était décidé à renoncer au Milanais, le voir dans les mains de Sforza que dans celles de l'Empereur. Les Italiens craignaient avec raison que Charles-Quint, différant depuis trois ans sous divers prétextes de donner à l'héritier de cette maison l'investiture impériale, ne voulût réunir Milan à l'Empire, afin de tenir par sa possession et par celle de Naples, au nord et au midi, la Péninsule serrée entre deux grandes positions militaires et deux armées.

La régente, après s'être assurée des États italiens par ce sacrifice d'ailleurs inévitable, unit ses efforts aux leurs pour gagner la cour de Londres. Henri VIII était las d'une alliance qui depuis trois ans lui coûtait beaucoup, sans qu'il en tirât aucun profit. Il reprochait à Charles-Quint de l'avoir abusé par de vaines promesses; il était très-désillusionné sur les forces d'un prince que les victoires mêmes épuisaient, et qui se montrait hors d'état d'en poursuivre les avantages. Ces sentiments étaient partagés par le pays entier et par le parlement, qui se refusait à voter de nouveaux subsides. Enfin Wolsey, déçu deux fois dans ses espérances d'arriver à la tiare par l'influence de la diplomatie impériale, avait appris à ne faire fonds à cet égard ni sur la sincérité de Charles-Quint ni sur sa puissance, qu'il s'était d'abord exagérée. Tels étaient les sentiments de l'Angleterre, lorsque Louise de Savoie, apprenant que Henri VIII réclamait à l'Empereur deux millions d'écus d'or, et que l'Empereur refusait de les payer, les offrit au nom de la France, comme prix d'un traité. Henri VIII les accepta, et signa le 30 août, à Moore, une alliance offensive et défensive avec la régente.

Cette revanche diplomatique de la France ne devait pas disposer Charles-Quint à adoucir la captivité de son prisonnier. François Ier avait d'abord été soutenu par la pensée de sauve garder l'honneur et la dignité de sa couronne, et par des sentiments religieux que le malheur avait développés ou suscités en lui; aussi avait-il jusque-là supporté sa situation avec courage; mais après sa translation au sombre château de Madrid, le courage l'abandonna. Il ne pouvait surtout se consoler d'être éloigné de sa mère et de sa sœur, avec lesquelles il disait former

Digitized by Google

une indissoluble *trinité*. La duchesse d'Angoulême et Marguerite de Valois, alors veuve du duc d'Alençon, partageaient tous ses sentiments, ses regrets et ses espérances. Jamais accord plus parfait ne s'était rencontré entre les membres d'une même famille. La reine Claude, morte l'année précédente, n'avait eu qu'une faible part à l'affection de son mari, concentrée presque entièrement sur d'autres objets. Dans le langage poétique de Louise et de Marguerite, les trois personnes *n'étaient qu'un cœur*. Les lettres, les vers même que François Ier écrivait et recevait, expriment d'une manière aussi vive qu'originale cette communauté de sentiments, mêlée à de nobles et patriotiques pensées.

Sa santé s'altéra. Il tomba peu à peu dans un état d'abattement qu'on attribua aux rigueurs de sa prison et au chagrin de n'avoir pas obtenu de Charles-Quint l'entrevue qu'il avait espérée en venant en Espagne. Sa maladie, ayant pris un caractère inquiétant, alarma la cour de Madrid. S'il succombait, elle perdait le fruit de la victoire de Pavie. Charles-Quint résolut enfin d'entamer les négociations qu'il avait différées jusque-là ; ses ministres ouvrirent des conférences à Tolède avec les plénipotentiaires français, qui étaient l'archevêque d'Embrun, Jean de Selve, président au parlement de Paris, et Philippe de Brion Chabot. Il accorda lui-même à son prisonnier, le 28 septembre, l'entrevue si ardemment sollicitée. La duchesse d'Alençon avait obtenu dès le mois d'août un sauf-conduit pour venir en Espagne visiter son frère. Marot, valet de chambre et poëte en titre de Marguerite, a dit d'elle qu'elle avait « corps féminin, cœur d'homme et tête d'ange ». Elle fut en effet l'ange des Valois. Sa correspondance, retrouvée et publiée de nos jours, intéresse à tous les titres. Marguerite, douée d'une imagination vive et romanesque, aimait à s'entourer d'hommes de lettres et de beaux esprits qui lui composaient une cour. Pour charmer l'ennui de ses longs voyages, particulièrement de celui qu'elle fit de Lyon à Madrid, elle écrivait chemin faisant dans sa litière des vers et des contes moraux, mêlés d'hymnes d'amour en l'honneur de son frère.

Arrivée en Espagne, elle réveilla l'énergie de François et contribua par ses soins à lui rendre la santé. Elle chercha en même temps à agir sur l'Empereur ; mais elle trouva Charles-Quint et ses conseillers d'une inflexible roideur. « Si j'avois affaire à gens de bien, écrivait-elle à sa mère, qui entendissent

Digitized by Google

que c'est que d'honneur, je ne me soucierois : mais c'est le contraire. » « Croyez, disait-elle particulièrement de Gattinara, qu'il y a ici un chancelier qui est d'étrange sorte [1]. »

Le reste de la cour et de la nation témoignait cependant une vive sympathie pour elle et pour le royal prisonnier. François Ier avait des qualités propres à plaire aux Espagnols. Un complot fut, dit-on, tramé pour sa délivrance. L'Empereur se crut obligé de défendre à plusieurs grands d'Espagne de rendre visite à Marguerite.

On peut noter deux périodes dans les négociations, l'une pendant laquelle un résultat parut possible et fut espéré, l'autre pendant laquelle cette espérance fut perdue.

Les plénipotentiaires négociaient à Madrid avec Gattinara et les ministres de Charles-Quint. Ceux-ci avaient compris la nécessité de restreindre leurs premières exigences ; mais ils réclamaient encore comme conditions, dont ils étaient très-décidés à ne pas se départir, la cession de la Bourgogne avec ses appartenances, celle de tous les droits de la France sur l'Italie, celle du ressort de Flandre et des droits litigieux sur la frontière du nord, l'abandon par François Ier de tous ses alliés, et la restitution du connétable de Bourbon et des bannis dans leurs biens.

Les Français acceptaient ces dernières conditions sauf quelques réserves, mais rejetaient la première de la manière la plus absolue. Ils se refusaient à céder la Bourgogne. Ils considéraient un tel abandon comme un démembrement du royaume, démembrement injurieux, qu'ils déclaraient d'ailleurs ne pouvoir se faire que du consentement des pairs et de celui de la nation.

Charles-Quint avait promis sa sœur Éléonor, veuve du roi de Portugal, au connétable. Éléonor montrait une aversion marquée pour un homme que les seigneurs espagnols aussi bien que ceux de France regardaient comme un traître. Marguerite sut lui persuader d'épouser son frère. On pensait que cette alliance rendrait l'Empereur plus traitable. François Ier demanda que les prétentions impériales sur la Bourgogne fussent la dot de la princesse.

Charles-Quint accepta la pensée de ce mariage, mais ne voulut pas que ce fût pour le roi de France un moyen de lui arracher quelques concessions déguisées. Il demeura inébranlable dans ses exigences, refusa d'écouter aucune représentation, et n'omit rien de ce qui pouvait blesser François Ier et

[1] Dans une lettre à Montmorency.

Digitized by Google

Marguerite. Non content de faire le plus brillant accueil au duc de Bourbon qui vint à Madrid, il parla de l'envoyer en France avec des pleins pouvoirs pour négocier en son nom. Les Espagnols furent loin de s'associer, sinon à la politique de leur roi, du moins aux sentiments qu'il manifesta en faveur du connétable. Le marquis de Villena, ayant reçu l'ordre de le loger, répondit qu'il obéirait, mais qu'il brûlerait ensuite sa maison pour avoir servi à loger un traître.

Le dénoûment des négociations devenant de jour en jour plus problématique, elles furent à peu près abandonnées.

Charles-Quint reçut alors de sinistres conseils, car sa faveur semblait acquise aux projets les moins conciliants. De Praet, son ambassadeur près de la duchesse d'Angoulême, fut d'avis que l'on gardât François Ier en prison d'une manière indéfinie, rien n'étant plus propre que la captivité de ce prince à troubler la France. Voici comment il jugeait les sentiments que le roi inspirait au pays. « Le peuple de France, écrivait-il, a une merveilleuse affection au seigneur roi, à ouïr parler chacun, que si la rançon dudit roy fût convertie en argent comptant, que l'on ne la sçauroit faire si excessive que tôt elle ne feust preste; et d'autant plus est cruelle ladite amour envers lui, depuis qu'il a été sceu comment il s'est porté honnêtement et en homme de cœur à sa prise [1]. »

François Ier, désespérant d'obtenir des conditions acceptables, résolut, d'après le conseil de sa sœur, d'abdiquer. Il signa des lettres patentes pour faire couronner roi de France l'aîné de ses fils, le dauphin François. Il y disait avoir espéré vainement en l'*humanité* et l'*honnêteté* de l'Empereur. Voyant enfin qu'il ne pouvait sortir de prison par *honnête composition*, il abandonnait la couronne à son fils, sauf à la reprendre s'il était un jour délivré. La duchesse d'Angoulême devait conserver la régence tout le temps que durerait la minorité du jeune prince.

L'acte d'abdication, signé au mois de novembre, fut porté en France par Marguerite, et une copie en fut transmise à Charles-Quint. La duchesse d'Alençon faillit être arrêtée avant de quitter l'Espagne, pour avoir laissé expirer les délais de son sauf-conduit; heureusement elle fut avertie à temps. Partout sur son passage depuis les Pyrénées jusqu'à Lyon, elle recueillit

[1] Lettre de de Praet à l'Empereur, des 13 et 15 octobre 1525.

Digitized by Google

le témoignage des sentiments populaires les plus vifs pour elle et pour le roi.

Peut-être François et Marguerite avaient-ils pensé que cette abdication rendrait leur ennemi plus traitable. Dès que le prisonnier n'était plus le roi de France, Charles-Quint n'avait plus entre les mains qu'un gage très-diminué.

François soupirait d'ailleurs après sa délivrance. Sa fierté commençait parfois à se démentir. La vie, ou plutôt la prison, lui était à charge. Après le départ de sa sœur, il se montra beaucoup plus avide de la liberté.

L'abdication, qui d'abord ne parut pas émouvoir l'Empereur, fut regardée en France comme une sorte d'acte de désespoir, nullement comme un remède à la situation. On lui reprocha de laisser le pays exposé à de grands dangers. La duchesse d'Angoulême était d'une santé affaiblie, et déjà atteinte du mal auquel elle devait succomber. Le Dauphin François n'avait que huit ans. Une minorité prolongée était un présage de troubles; le connétable avait encore des adhérents, et son exemple pouvait trouver des imitateurs ; une agitation religieuse, analogue à celle de l'Allemagne, n'était pas moins à craindre. Le traité signé avec Henri VIII paraissait très-onéreux; les grandes villes refusaient de garantir les sommes promises. Enfin on sentait que la guerre recommencerait un jour, et l'on y croyait la présence du roi tout à fait nécessaire.

Louise de Savoie n'était pas la moins alarmée; elle redoutait le retour des difficultés qu'elle avait conjurées; elle voyait déjà commencer une lutte entre le parlement et Duprat, son chancelier. Elle finit par faiblir, et sollicita son fils de trouver quelque arrangement « pour cette Bourgogne ».

François se résigna par ces raisons à signer le 14 janvier 1526 le traité de Madrid. Il cédait la Bourgogne avec ses annexes, le Charolais, les seigneuries de Noyers, de Château-Chinon et d'Auxonne. Il renonçait à tous droits de suzeraineté sur les villes et châtellenies de Flandre, à ses droits et prétentions sur l'Italie. Il abandonnait la cause de Henri d'Albret et la Navarre. Il épousait Éléonor, sœur de l'Empereur, rétablissait dans leurs biens le duc de Bourbon et les bannis; enfin il promettait à Charles-Quint son appui pour le faire couronner à Rome et pour combattre les Turcs. Charles-Quint renonçait de son côté aux prétentions de la maison de Bourgogne sur les villes de la Somme.

Digitized by Google

Moyennant ces concessions, le roi devait recouvrer sa liberté. Ses deux fils aînés ou douze des principaux seigneurs de France devaient être remis en otage à sa place entre les mains de l'Empereur. François Ier aima mieux livrer ses fils qui étaient enfants et ne pouvaient encore servir le pays. Le 21 février, il quitta Madrid, et le 13 mars il fut échangé contre eux à la frontière, sur la Bidassoa. Il ne cachait pas sa joie d'être libre. On raconte qu'après avoir passé la Bidassoa, il monta lestement sur un cheval turc qu'on lui présenta et s'écria : « Enfin je suis roi ! »

En signant le traité de Madrid, il était bien résolu de ne pas exécuter la clause relative à la Bourgogne. Il croyait et il avait toujours déclaré qu'il ne pouvait disposer de cette province sans elle et sans la France. Déjà pendant son séjour en Italie il avait protesté contre toutes conditions déshonorantes qui pourraient lui être extorquées par force, et il l'avait fait en présence de Lannoy, de Pescaire, d'Antonio de Leyva, d'Alarcon et autres, « qui étoient, disait-il, chevaliers d'honneur et qui pouvoient l'affirmer. » Pareille protestation fut renouvelée en Espagne le 16 août 1525, et Charles-Quint en eut connaissance. Enfin, la veille même du traité, François Ier fit rédiger dans sa prison une dernière protestation plus explicite encore, en présence de Montmorency et d'autres témoins.

Il dit plus tard en propres termes, et ces termes sont répétés par du Bellay, « que tous les engagements pris par lui étoient nuls, parce qu'il étoit prisonnier gardé et non sur sa foy [1]. »

Charles-Quint était averti ; il connaissait les sentiments de son prisonnier, qui étaient conformes à ceux de la chevalerie du temps ; il avait reçu ses protestations. Il ne pouvait ignorer les dispositions de la France. Aussi quelques-uns de ses conseillers, Gattinara entre autres, firent-ils une vive opposition au traité ; le vieux chancelier refusa d'y apposer son sceau. Mais Charles-Quint se décida par d'autres raisons. Il n'était pas en mesure de soutenir ses prétentions par une nouvelle guerre, il ne pouvait solder ses armées ; l'abdication de François avait déjà diminué la valeur du prisonnier, et sa mort eût entièrement libéré la France ; enfin, à la place du roi, il gardait entre les mains ses deux fils, dont l'un était héritier présomptif de la couronne. Ainsi, même en réservant la question de la Bourgogne, il trouvait au traité de Madrid d'assez grands avantages

[1] Voir le manifeste de 1528.

Digitized by Google

pour qu'il crût devoir répondre par la délivrance de son rival aux murmures de l'Europe, qui accusait sa rigueur et son inhumanité. Les Espagnols eux-mêmes s'associaient à ces murmures.

Lannoy avait accompagné François Ier rentrant dans son royaume. Il insista pour l'exécution du traité, c'est-à-dire pour que la Bourgogne fût remise à l'Empereur. François différa de répondre; pressé cependant par des instances de plus en plus vives, il offrit de payer deux millions d'écus d'or à titre de rachat. Il déclara enfin qu'il était forcé de consulter le pays. Le traité avait besoin, suivant lui, d'être accepté par les représentants de la France. Il se plaignit aussi que Charles-Quint l'eût fait imprimer et publier en Flandre avant l'échange des ratifications.

Au mois de mai il réunit à Cognac une assemblée de princes, de seigneurs et d'évêques, et voulut prendre leur avis. Les députés de la Bourgogne y comparurent et déclarèrent que leur province, parfaitement décidée à rester française, protesterait par les armes contre un démembrement. L'assemblée soutint que le roi n'avait pu aliéner valablement de sa seule autorité une province de son royaume, et qu'en conséquence l'article du traité était nul. Cette résolution fut exprimée en présence de Lannoy, qui dut faire connaître à Charles-Quint l'obstacle invincible contre lequel il se heurtait. Charles se contenta de répondre que puisqu'il en était ainsi, François Ier n'avait qu'à venir se remettre en prison.

Les écrivains et les historiens espagnols ont accusé la mauvaise foi du roi de France. Il y a beaucoup à rabattre de ces accusations. Charles-Quint savait que l'article relatif à la Bourgogne ne serait pas validé. Il avait tout prévu, et quand il refusa d'accepter l'indemnité qui lui était offerte, ce ne fut pas seulement la France qui déclara François Ier délié de ses engagements. Le roi d'Angleterre et le Pape furent du même avis. Clément VII l'en délia également.

XIX. — Clément VII avait été salué à son avénement comme un pape italien. Cousin de Léon X, sous le règne duquel il avait été l'un des principaux ministres de la cour de Rome, il semblait destiné à rendre à cette cour l'espèce d'indépendance qu'elle avait perdue sous Adrien VI, étranger à la Péninsule et sujet de Charles-Quint. Pour Rome, pour l'Italie, il était un souverain national. Il se concilia le sacré collége, que son pré-

Digitized by Google

décesseur s'était aliéné en grande partie; il était juste, droit, de mœurs sévères; il ne souffrit pas les abus trop souvent tolérés par ses devanciers [1]. Il montra pour la protection des lettres et des arts le goût éclairé d'un Médicis, sans tomber pourtant dans le faste et les profusions qui avaient été l'une des plus grandes fautes de Léon X. Les relations contemporaines lui sont généralement favorables. Vettori ne lui trouvait aucun défaut, et disait que depuis deux siècles il n'y avait pas eu d'homme plus parfait élevé sur le trône de saint Pierre.

Simple cardinal, il avait favorisé la politique de Charles-Quint; mais depuis son pontificat il avait eu à se plaindre en différentes circonstances des dispositions peu conciliantes de l'Empereur. Il l'accusait d'ailleurs de favoriser sous main le luthéranisme pour s'en faire une arme contre Rome [2]. Il n'aimait pas non plus les Espagnols, qui devenaient de plus en plus arrogants et antipathiques à l'Italie. Les Italiens, habitués à se croire le premier peuple du monde, regardaient les Espagnols comme très-inférieurs à eux-mêmes pour le degré de civilisation et de culture intellectuelle; ils ne voulaient plus voir que les vices de leur caractère national, un orgueil excessif, un intraitable esprit de domination, une avidité extrême, à la satisfaction de laquelle la cruauté ne coûtait rien.

Pendant l'année 1525 Clément VII sonda les Suisses, l'Angleterre, et prépara sourdement une ligue des États italiens avec la France. Tous ces États avaient à se plaindre des contributions que levaient sur eux, malgré les traités, les chefs de l'armée impériale. Ils craignaient aussi que Charles-Quint, en différant de donner l'investiture à François Sforza, ne voulût réserver la Lombardie à son propre frère Ferdinand, ce qui eût livré tout à fait la Péninsule à l'omnipotence autrichienne. L'Empereur, désirant calmer ses craintes, se décida enfin au mois d'août 1525 à donner cette investiture; mais il y mit pour condition que François Sforza payerait de nouveau cinquante mille ducats aux troupes impériales. Cette concession rassura imparfaitement les Italiens. Le duc de Milan était valétudinaire et sans enfants. On y vit un simple ajournement, non un abandon des projets ambitieux de la maison d'Autriche. Le duc fut très-mécontent de son côté, car il se voyait obligé de fouler ses

[1] Relazione di Foscari, 1526 : « È uomo di Dio. »
[2] *Idem.*

Digitized by Google

sujets pour le compte d'une puissance qui lui vendait chèrement son appui.

Le grand conspirateur Morone, son chancelier, imagina de gagner le marquis de Pescaire, qui était d'origine espagnole, mais né en Italie, possesseur de riches domaines dans le royaume de Naples et mari de la célèbre Vittoria Colonna, protectrice de Michel-Ange. Pescaire, le plus brillant des généraux de Charles-Quint, s'était couvert de gloire dans les deux dernières campagnes : les Italiens mettaient leur vanité à le regarder comme un des leurs; on savait qu'il trouvait ses services mal récompensés et qu'il accusait l'Empereur d'ingratitude. On lui offrit la succession de François Sforza dans le duché de Milan, ou la couronne de Naples, s'il se faisait le chef de la révolution italienne. Sa trahison eût paru plus naturelle que celle du connétable de Bourbon, et la perspective offerte à son ambition était beaucoup plus brillante. Peut-être hésita-t-il entre sa fidélité à l'Espagne et ses sentiments pour l'Italie. Du moins Morone et les autres auteurs de la proposition prirent son silence pour un acquiescement et crurent pouvoir espérer en lui[1].

Pourtant son hésitation fut courte. Il fit arrêter Morone, dans une entrevue qu'il eut avec lui le 14 octobre, et il déclara François Sforza rebelle pour avoir conspiré contre l'Empereur son suzerain. Il obligea les Milanais à prêter directement serment de fidélité à Charles-Quint, et il entreprit le siége de la citadelle où le duc s'était retiré. Mais ce fut le dernier acte de sa vie. Miné par une fièvre lente, il mourut le 30 novembre à l'âge de trente-six ans. Les Italiens se déchaînèrent contre sa mémoire. Les odieuses couleurs sous lesquelles ils le peignent à peu près unanimement prouvent le ressentiment qu'ils éprouvèrent d'avoir été trompés par lui dans leurs espérances. Sa mort, arrivée pendant l'absence de Lannoy et de Bourbon, parut un soulagement pour la Péninsule, dont les différents États, ne pouvant plus cacher leur politique, commencèrent à jeter le masque. Venise déclara qu'elle ne traiterait avec l'Empereur qu'après que les Impériaux auraient évacué la Lombardie.

Aussi après la rentrée de François Ier coururent-ils au-devant de l'alliance française. Ils signèrent avec lui, le 22 mai 1526, le traité de Cognac, qui assurait le Milanais aux Sforza. Fran-

[1] Guichardin, les négociateurs du temps, et Contarini, auteur de la première relation vénitienne, déclarent tous que Pescaire ne laissa pas deviner sa pensée.

Digitized by Google

çois Ier ne gardait que le comté d'Asti et la suzeraineté de Gênes. Charles-Quint, dont les lieutenants, Antonio de Leyva et le marquis du Guast, neveu de Pescaire, assiégeaient toujours le château de Milan, fut invité à accepter les conditions de la ligue italienne; en cas de refus de sa part, les confédérés devaient s'armer pour chasser les Impériaux de la Lombardie et envahir le royaume de Naples, qui serait donné à un prince italien. Les Français s'engageaient à fournir à leurs alliés une force de trente mille hommes.

Machiavel, dont l'opinion a d'autant plus de poids qu'elle était certainement celle de beaucoup de ses compatriotes, ne croyait pas à une alliance durable des Français et des Italiens. Il ne croyait pas que les Français entreprissent sérieusement de défendre l'indépendance de la Péninsule, ou même se bornassent à en vouloir chasser les Espagnols. Mais il partageait la haine générale de ses compatriotes contre les Impériaux, et nul ne l'a exprimée avec plus de violence. « *Liberate,* écrivait-il, *diuturna cura Italiam, exstirpate has immanes belluas, quæ hominis, præter faciem et vocem, nihil habent.* » Vettori approuvait la résolution hardie du Pape, quoi qu'il pût en arriver. Les Italiens patriotes, las de voir leur patrie ravagée par des guerres dont elle ne profitait pas, estimaient le moment venu de tenter un suprême et vigoureux effort pour sa délivrance.

Milan se souleva donc à l'instigation de Clément VII, qui fit marcher pour la soutenir une armée moitié romaine et moitié vénitienne. « Cette fois, dit Giberto, l'un des conseillers du Pape, il ne s'agit pas d'une petite vengeance, d'un point d'honneur, d'une seule ville; cette guerre décidera de la délivrance ou de l'esclavage de l'Italie. » On se flattait de réussir même sans le secours de la France, secours sur lequel on ne comptait qu'à demi. « La gloire, disait le même Giberto, en sera à nous seuls; les fruits en seront d'autant plus doux[1]. »

Les Italiens agirent les premiers et sans attendre. D'affreux excès commis par l'armée espagnole à Milan, dont les habitants étaient pillés, rançonnés et torturés sans merci, justifièrent cette prise d'armes (juin 1526). On voulait aussi délivrer François Sforza, qui, assiégé depuis huit mois dans le château, allait être réduit à capituler faute de vivres. Le duc d'Urbin, commandant l'armée vénitienne et pontificale, occupa Lodi; mais peu confiant dans la valeur de l'infanterie italienne, il résolut

[1] Relation de Foscari, en 1526.

Digitized by Google

d'attendre la division française que devait amener le marquis de Saluces, et un corps de Suisses levé également par la France. Il était d'ailleurs élève de Prosper Colonne, c'est-à-dire tacticien avant tout. Il s'établit solidement à Lodi, et se contenta de couper les vivres aux Impériaux, qu'il savait à bout de ressources. Un instant il marcha sur Milan, mais il se ravisa aussitôt et se retira, contrairement à l'avis de Guichardin, qui commandait sous ses ordres la division pontificale, et qui lui a appliqué le mot de César en le parodiant : *Veni, vidi, fugi*. Comme il avait eu anciennement des démêlés avec Léon X, on ne manqua pas de l'accuser de trahir, en haine des Médicis.

Pendant ce temps, Bourbon, à qui l'Empereur avait promis l'investiture de Milan et donné le commandement supérieur de l'armée de Lombardie, débarqua d'Espagne à Gênes avec quelque argent, courut à Milan, qu'il frappa encore d'une énorme contribution, et réduisit le château à capituler (24 juillet). François Sforza était resté jusque-là étranger à la ligue italienne; il promit de se retirer à Côme; mais les Impériaux ayant violé quelques articles de la capitulation, il se déclara dégagé de sa parole et gagna le camp des confédérés.

Le peu de succès de ces derniers tenait plus encore aux défiances du Pape et à la réserve calculée des Français, qu'aux lenteurs du duc d'Urbin. Clément VII, d'un caractère indécis et flottant, froid et sans relations intimes avec ses alliés, manquait des qualités nécessaires pour diriger une coalition. Il avait eu l'énergie de commencer la guerre et n'avait pas celle qu'il fallait pour la poursuivre avec vigueur. Quant à la France, son but en soutenant les Italiens était d'amener l'Empereur à se désister de ses prétentions sur la Bourgogne. Elle ne cessait de négocier avec Madrid, et pressait d'autant moins ses armements qu'elle éprouvait une grande gêne financière. Elle ne trouvait plus de marchands, c'est-à-dire de banquiers, pour faire un emprunt. Ces délais donnèrent à Charles-Quint le temps d'envoyer de nouvelles troupes en Italie, et ce fut seulement après l'arrivée de Bourbon à Milan que François Ier, cédant aux sollicitations urgentes de Rome, mit les siennes en campagne. Dix mille hommes de troupes françaises furent placés sous les ordres du marquis de Saluces, qui dut rallier un nombre de Suisses à peu près égal. En même temps les galères commandées par André Doria et Pierre Navarre reçurent l'ordre de partir pour Gênes et d'y relever le drapeau français. Dès que

Digitized by Google

le marquis de Saluces et le duc d'Urbin eurent opéré leur jonction, ils s'emparèrent de Crémone.

XX. — Rome fut alors victime d'un singulier complot. Le cardinal Pompée Colonne était avec sa puissante famille très-attaché à l'Empereur, par conséquent très-hostile à Clément VII, surtout depuis que ce dernier s'était lié étroitement à la France. Au mois d'août 1526, le Pape et le cardinal parurent réconciliés; le Pape, dont les meilleures troupes étaient dans le Milanais, n'en garda qu'un nombre insignifiant à Rome et aux environs. Le 20 septembre, une bande de trois mille hommes et quelques chevaux, conduite par les Colonne, surprit la ville et s'en rendit maîtresse, d'intelligence avec l'ambassadeur espagnol Hugues de Moncade. Elle ne trouva presque point de résistance, et Clément VII dut s'enfermer au château Saint-Ange.

L'idée de réunir un concile était très-répandue. Les Allemands le demandaient, et Charles-Quint ne manquait pas de conseillers qui l'engageaient à le convoquer pour lui déférer la conduite du Pape, son ennemi. On prétend que le cardinal Pompée Colonne avait embrassé chaudement cette pensée du concile, dans l'espérance de voir déposer Clément VII et d'être élu à sa place. Mais Moncade s'était proposé uniquement d'intimider le Pape. Il intervint et lui fit rendre la liberté au bout de trois heures, à condition qu'il signerait avec l'Espagne une trêve de quatre mois et qu'il rappellerait le contingent pontifical de l'armée de Lombardie[1]. Un délai de deux mois était donné aux autres États italiens pour entrer dans la trêve. Quant aux Colonne, Moncade se contenta de stipuler leur pardon et quelques faveurs particulières.

Clément VII exécuta la convention et rappela ses troupes, sauf quatre mille hommes des bandes noires, qui, servant à la solde de la France, étaient considérés comme troupes françaises. Le malheur de ce rappel était moins de diminuer l'armée des confédérés que de désorganiser la ligue elle-même, dont Rome avait eu jusque-là l'initiative et la direction.

Les Impériaux ne tardèrent pas non plus à recevoir des renforts espagnols, amenés par Lannoy, et quinze mille Allemands environ, conduits par un capitaine luthérien renommé, George Frondsberg. L'agitation religieuse causée en Allemagne par

[1] Guichardin, liv. XVII.

Digitized by Google

Luther, les révoltes de paysans qui y avaient éclaté sur plusieurs points, la haine de Rome et de l'Italie, qui n'y avait jamais été prêchée avec autant de force, y facilitaient les enrôlements d'aventuriers, et ces aventuriers, la plupart enfants perdus de la réforme, arrivaient enflammés de l'espérance de détruire la Babylone moderne. George Frondsberg descendit en Italie au mois de novembre par le Tyrol; il battit un détachement de l'armée de la ligue et tua Jean de Médicis, chef des bandes noires, puis força le passage du Pô et alla attendre aux environs de Plaisance le duc de Bourbon, qui s'unit à lui au mois de janvier 1527. Jean de Médicis avait à peine trente ans. Les Italiens regardèrent sa mort comme une sorte d'arrêt du ciel. Éblouis par ses talents et sa renommée, ils avaient cru voir en lui un grand homme de guerre, et le chef de l'armée nationale destinée à l'affranchissement de la Péninsule.

Les Impériaux ainsi renforcés, soutenus encore par le duc de Ferrare, qui était l'ennemi du Pape à cause de la ville de Modène, auraient été très-redoutables, s'ils n'avaient, comme dans les campagnes précédentes, manqué de solde régulière. Les généraux de Charles-Quint étaient ordinairement réduits à vivre aux dépens de leurs ennemis ou même de leurs alliés. Bourbon accabla le Milanais de réquisitions, se dépouilla lui-même de tout ce qu'il possédait pour le distribuer à ses soldats, et se vit réduit à sortir d'un pays ruiné, où il se contenta de laisser quelques garnisons derrière lui. Il avait le choix de se jeter sur le territoire des Vénitiens ou sur celui du Pape. Il n'hésita pas. Il entra vers la fin de janvier 1527 dans le Plaisantin, qui appartenait à Clément VII, et où il fit d'ailleurs sa jonction avec les bandes allemandes de Frondsberg.

Le Pape n'avait pas abandonné ses projets contre l'Espagne, malgré la trêve que Moncade l'avait forcé de signer au mois de septembre précédent. Il excommunia les Colonne, qui mécontents d'avoir servi d'instruments à l'ambassadeur espagnol, continuaient leurs complots. Il fit occuper leurs places fortes et dégrader le cardinal Pompée. Il essaya d'entretenir ou de renouer ses alliances avec Venise, les autres États italiens et la France. Tous les États italiens regardaient le sort de la prochaine campagne, celle de 1527, comme dépendant de François Ier, qu'ils sollicitaient de passer les monts en personne. Ils lui représentaient qu'ils ne pouvaient lutter seuls contre l'Empereur. Ils étaient en même temps irrités de son inaction; ils accu-

Digitized by Google

saient son insouciance, son amour des plaisirs, et se plaignaient plus vivement encore de ses conseillers. Ils ne voulaient plus entendre parler de délais qui devaient les perdre. Leurs envoyés, fort découragés, entrevoyaient la ruine imminente de leur patrie[1].

Clément VII aurait voulu soutenir une double guerre, dans la Lombardie et à Naples, où les Espagnols avaient mécontenté les populations en les frappant de contributions extraordinaires. Le jeune prince de Vaudemont, de la maison de Lorraine, héritier des anciens ducs d'Anjou, prétendait ressusciter le parti des barons angevins; il descendit avec un corps français et quelques troupes pontificales sur la côte napolitaine, où il enleva dans les premiers jours de mars Castellamare, Sorrente et Salerne. Mais Clément VII, accablé d'embarras financiers, exposé à des complots dans l'État romain, menacé par Bourbon, peu soutenu par la ligue italienne qui lui reprochait de l'avoir abandonnée l'automne précédent, finit par se lasser de n'obtenir de la France que de rares subsides et des bandes auxiliaires insuffisantes. Il se déclara hors d'état de supporter seul le fardeau qu'elle laissait peser sur ses épaules, prêta l'oreille aux propositions de Lannoy, et signa le 15 mars une nouvelle trêve de huit mois avec l'Espagne, en stipulant l'oubli du passé et la restitution des Colonne.

François Ier s'irrita à son tour d'une conduite qui lui semblait une défaillance. Il refusa d'accepter l'excuse de la nécessité. Il soutint avec assez de raison que le Pape, au lieu d'empêcher sa propre ruine, ne faisait que la hâter. Réveillé cependant par ce malheureux exemple de la faiblesse de l'Italie livrée à elle-même, il renouvela son alliance avec la ligue vénitienne; il déclara qu'il traitait avec l'Angleterre, et qu'aussitôt la coopération de Henri VIII obtenue, il marcherait à la conquête du royaume de Naples. Il ajouta qu'il destinait ce royaume à son second fils, dont il voulait faire un prince italien et que le Pape adopterait[2].

XXI. — Bourbon était sorti du Milanais à la fin de janvier. Il avait marché sur Plaisance, puis sur Bologne, dont il était d'ailleurs hors d'état d'entreprendre le siége, car son artillerie

[1] Voir surtout les dépêches de l'envoyé florentin Acciaiuoli, décembre 1526 et janvier 1527. Desjardins, t. II.

[2] Dépêches d'Acciaiuoli, février, mars et avril 1527.

Digitized by Google

se bornait à quatre canons. Le duc d'Urbin et le marquis de Saluces le surveillaient avec les troupes italiennes et françaises, espérant toujours que les bandes impériales seraient forcées de se dissoudre faute d'argent et de ressources. Bourbon déjoua ces calculs. Appuyé et ravitaillé par le duc de Ferrare, il décida les lansquenets, tentés un instant de l'abandonner après la mort de leur capitaine George Frondsberg, à rester sous ses drapeaux. Il déploya une habileté extrême pour faire vivre son armée et pour s'en faire obéir. La faire vivre était très-difficile, car il n'avait pas de cavalerie pour fourrager. S'en faire obéir ne l'était guère moins; ses soldats de nation différente, mal vêtus et mal payés, étaient pleins d'exigences et prompts à se mutiner; sa vie fut plusieurs fois en danger. Mais il s'était ruiné pour eux et avait confondu sa fortune avec la leur. Il n'avait gardé de son ancienne richesse qu'une casaque de toile d'argent, en signe de commandement. Quand on lui apporta la trêve signée par Lannoy, il refusa de la ratifier si on ne lui payait immédiatement deux mois de solde.

Comme il ne recevait que des à-compte insuffisants et qu'il ne pouvait licencier ses troupes, il poursuivit sa marche dans la Romagne, en brûlant les villages où il passait, et il traversa les Apennins sans laisser paraître de but arrêté. Ses soldats, furieux de la trêve, faillirent mettre en pièces un envoyé du vice-roi, qui n'échappa que par une fuite rapide. Il songea un instant à descendre sur la Toscane pour y vivre (avril), mais le duc d'Urbin lui barrait le passage. Clément VII, également menacé à Florence et à Rome, n'en refusait pas moins de croire au danger, comptait sur la trêve signée avec Lannoy, remettait le soin de sa protection aux agents espagnols, et laissait Guichardin, alors son envoyé auprès de la ligue italienne, sans instructions. *Abusé* ou *estonné,* suivant du Bellay; aveuglé, suivant Guichardin, par une sécurité inexplicable qui tenait du vertige, il poussa l'imprudence jusqu'à licencier les bandes noires, qui auraient pu couvrir Rome.

Or Lannoy était hors d'état de le protéger, et quant à Bourbon, il n'appartenait plus à Charles-Quint, mais à son armée. Mécontent de l'Empereur, on croit qu'il songeait à lui-même; les contemporains lui ont attribué la pensée de se faire un royaume à Rome, à Naples, ou sur un point quelconque de l'Italie. Contenu dans le nord par le duc d'Urbin, il prit le parti de se diriger vers le midi, à grandes journées, et offrit à ses

Digitized by Google

aventuriers de les payer avec le pillage de la Ville éternelle.

Il arriva devant les murs de Rome le 5 mai presque par surprise. Renzo di Ceri et l'ambassadeur français Martin du Bellay, sire de Langey, essayèrent d'organiser les milices urbaines pour défendre la capitale de la chrétienté. Le 6, l'assaut fut donné par trois colonnes, allemande, italienne et espagnole. Bourbon y périt d'un coup d'arquebuse, mais ses troupes entrèrent et mirent la ville à feu et à sang. Tout fut profané et pillé. Le Pape courut s'enfermer au château Saint-Ange avec la plupart des cardinaux et les ambassadeurs des princes chrétiens. Les vainqueurs exercèrent toutes les cruautés imaginables. Les Allemands et les Espagnols rivalisèrent de barbarie, torturèrent les cardinaux et les prêtres pour leur faire livrer les richesses des palais et des églises, et détruisirent une foule d'objets d'art, entre autres les vitraux du Vatican. Ce sac de Rome, en plein seizième siècle, fit pâlir les souvenirs d'Alaric et de Genséric, des Goths et des Vandales. Philibert de Châlons, prince d'Orange, l'ami, le lieutenant et le successeur de Bourbon, n'était que le chef nominal d'une armée abandonnée à elle-même, et pendant huit mois la ville resta au pouvoir d'une soldatesque effrénée.

Le duc d'Urbin aurait pu, ce semble, prévenir les Impériaux. Mais il était retenu, moins par sa circonspection naturelle que par les ordres qu'il avait de se tenir à portée du territoire vénitien pour le garantir. Jamais ligue n'avait été si mal conduite que la ligue italienne ; on s'était toujours borné à se défendre quand on eût été plusieurs fois en mesure de prendre une offensive signalée [1]. Ou les confédérés ne crurent pas au péril du Pape, ou ils ne voulurent pas le défendre, ou ils ne l'osèrent pas. Le duc d'Urbin n'essaya pas même de le délivrer, en attaquant l'armée impériale au moment où, désorganisée par ses propres excès, elle semblait plus facile à vaincre ou à détruire. Enfin les Florentins saisirent cette occasion pour se soulever contre les Médicis et les chasser.

Clément VII tint un mois dans le château Saint-Ange. Au bout de ce temps, manquant de vivres et craignant de tomber aux mains des soldats allemands luthériens, il accepta les offres que Lannoy était venu lui apporter. Il n'avait conclu jusque-là que des trêves avec l'Espagne. Il signa un traité le 6 juin. Il livra Parme, Plaisance, Modène, reçut des garnisons dans les

[1] Voir sur ce sujet les plaintes exprimées par Machiavel dans ses dernières lettres.

Digitized by Google

places les plus importantes de l'Église, et contracta l'engagement de payer quatre cent mille ducats par échéances successives. Moyennant ces concessions, on lui promit la liberté, mais il fut obligé de demeurer prisonnier au château Saint-Ange jusqu'à la fin des échéances, le vice-roi n'ayant pu obtenir des troupes impériales qu'elles se retirassent avant d'être payées entièrement.

Le capitaine Alarcon, qui avait gardé autrefois François Ier, fut chargé maintenant de la garde de Clément VII, ce qu'il fit avec quelques scrupules. « A Dieu ne plaise, disait-il, que j'amène le corps du Christ en prison. » « Le bonhomme, écrit à Charles-Quint un de ses envoyés, ne l'a pas fait pour mauvaise intention, mais pour être trop scrupuleux. »

L'émotion produite en Europe fut naturellement profonde. Charles-Quint essaya de se disculper d'une entreprise qu'il n'avait pas ordonnée. Mais la justification était difficile. On lui reprocha avec raison de n'avoir rien fait ni pour l'empêcher, ni pour contenter ses troupes et mettre Clément VII en liberté. François Ier ne put de son côté échapper au reproche d'avoir sacrifié le Pape, son allié, à l'Espagne et aux Colonne. Pourtant les cardinaux durent se tourner vers lui et vers Henri VIII, comme vers des libérateurs.

On vit aussi combien l'Italie, réduite à ses seules forces, ou même faiblement aidée, pouvait peu de chose. Jamais ne s'étaient mieux révélées la difficulté de ses coalitions, l'insuffisance de ses troupes, l'inaptitude du gouvernement pontifical à soutenir et surtout à diriger une lutte armée contre une des grandes puissances de l'Europe. Le plan de Jules II qui consistait à former l'unité italienne, en rattachant la politique et les armées des différents États de la Péninsule à la politique et à l'armée du saint-siége, passa décidément à l'état de chimère. Le découragement des Italiens fut grand et égal à leurs récentes illusions. Clément VII, qu'ils avaient commencé par porter aux nues, perdit toute sa popularité. On accusa son imprévoyance, on le rendit responsable de la ruine des espérances communes. Guichardin dit de lui que Dieu l'avait aveuglé parce qu'il voulait le perdre.

XXII. — François Ier désespérait les envoyés italiens depuis son retour d'Espagne par l'insouciance qu'il leur témoignait. Son ancienne ardeur, très-ralentie, faisait place à l'amour des

Digitized by Google

plaisirs et du repos. Il rencontrait aussi des difficultés intérieures qui n'échappaient pas à la clairvoyance des ambassadeurs étrangers, même de véritables embarras de gouvernement.

Le parlement faisait une guerre ouverte au chancelier Duprat. Entre autres griefs, il se plaignait du concordat qui lui avait enlevé la connaissance des matières bénéficiales pour les attribuer au grand conseil, et de la multiplication exagérée des offices vénaux, alors simple expédient financier, mais expédient dont l'usage était devenu immédiatement un abus.

Duprat fut à la fois l'un des ministres les plus habiles de l'ancienne France, et l'un des plus justement impopulaires. Avec des talents de premier ordre, il avait rendu à François Ier des services signalés. Il était l'auteur du concordat qui mettait le clergé sous la main du roi; il avait remporté d'importants triomphes diplomatiques; il avait poursuivi le procès de la couronne contre le duc de Bourbon; il était le conseiller intime de Louise de Savoie. Mais il fournissait des armes à ses nombreux ennemis par son avidité sans bornes, par sa fortune rapide et démesurée, par les abus qu'il tolérait, par la manière scandaleuse dont il profitait de sa faveur pour se faire donner une multitude de bénéfices, évêchés ou abbayes. On eût pu dire de lui ce qu'on a dit d'un autre prélat, qu'il réunissait tant de dignités ecclésiastiques en sa personne qu'il eût formé un concile à lui tout seul [1]. Nommé archevêque de Sens malgré les protestations du chapitre, il ne put entrer dans son diocèse qu'après sa mort et dans son église que pour y être enterré [2].

Il tira du concordat un profit tel qu'on put l'accuser de l'avoir uniquement conclu dans des vues personnelles. Quand il reprochait à la magistrature de faire entendre des plaintes intéressées, ce même reproche lui était renvoyé avec autant de raison. Il employait aussi de singuliers moyens pour combattre ses adversaires. Il suspendait les gages des magistrats et saisissait le temporel des membres du chapitre de Sens. Il appartenait à la classe de ces légistes habiles et déliés, qui, sachant associer leur fortune particulière aux intérêts de l'État, se font de ces intérêts un bouclier contre toutes les attaques, justes ou injustes,

[1] Du premier cardinal de Lorraine.

[2] *Vie du chancelier Duprat*, par le marquis Duprat, l'un de ses descendants. Cet ouvrage, écrit dans un but avoué de panégyrique, va directement, par le simple exposé des faits, contre l'objet de son auteur.

Digitized by Google

calmes ou passionnées. Celles du parlement, dont la dignité était abaissée et l'importance réduite, furent en général justes et calmes. Mais François Ier ne manqua pas d'y voir une atteinte portée à sa propre autorité. Il tint, le 24 juillet, entouré des principaux personnages du royaume, un lit de justice, où il annula les procédures commencées contre le chancelier, et défendit aux juges de se mêler, « de quelque manière que ce fût, des affaires de l'État. »

Ce fut pourtant dans cette assemblée que le premier président Claude Gaillard, exposant les prétentions de la cour, dit ces belles paroles : « Nous ne voulons, sire, révoquer en doute ou disputer de votre puissance ; ce seroit espèce de sacrilége ; et savons bien que vous êtes par sus les lois, et que les lois et ordonnances ne vous peuvent contraindre, et n'y estes contraint par puissance coactive ; mais entendons dire que vous ne devez ou ne pouvez pas vouloir tout ce que vous pouvez ; ains seulement ce qui est en raison bon et équitable, qui n'est autre que justice. » Tel était alors le véritable esprit de liberté, qui trouvait dans le pays de sages et éloquents interprètes.

Une autre difficulté du gouvernement tenait aux malversations des financiers. La continuité des guerres, les besoins d'argent qu'elles entraînaient, les augmentations d'impôts, emprunts, créations de charges nouvelles, enfin l'emploi de toutes les ressources auxquelles on était obligé de recourir, depuis que les guerres ne se faisaient plus aux frais de l'Italie, facilitaient les dilapidations, dont Louise de Savoie se plaint dans son journal, et auxquelles la magistrature et le peuple attribuaient hautement la plupart des récents désastres. Duprat fit instruire un grand procès contre les financiers. La principale victime fut le surintendant Semblançay, qu'on pendit au gibet de Montfaucon le 9 août 1527. Semblançay passa pour une victime des vengeances de la reine mère, qu'on accusait d'avoir détourné elle-même l'argent destiné à l'armée d'Italie en 1522 ; mais, outre l'invraisemblance d'une telle accusation, l'obscurité qui règne encore sur ce procès ne permet d'affirmer rien autre à ce sujet que l'existence de désordres graves et d'énormes abus.

XXIII. — Il y avait déjà longtemps que François Ier était sollicité d'envoyer une armée au delà des Alpes et même d'entrer en campagne, lorsque la captivité de Clément VII vint le

Digitized by Google

tirer de ses indécisions, ou plutôt, comme le disent les envoyés italiens, le réveiller brusquement. Il hâta la conclusion de ses négociations avec Henri VIII. Les deux rois, qui avaient déjà signé deux conventions, le 30 avril et le 29 mai, dans la prévision d'une guerre entreprise en commun, conclurent à Amiens le 18 août un traité dont l'objet était de forcer l'Empereur à mettre en liberté le Pape et les enfants de France, et à restituer les États du saint-siége dans leur intégrité. La France mettait sur pied une forte armée, et l'Angleterre s'engageait à fournir des subsides. Le cardinal Wolsey vint en personne à Amiens signer ce traité avec François Ier. Marie, fille de Henri VIII, dut être fiancée au roi ou à l'un de ses fils. Le roi, qui s'était naguère beaucoup plaint des lenteurs et de l'indécision du Pape, montra beaucoup de chaleur pour sa défense et pour celle de l'Église. C'était un rôle qui flattait son ambition et que l'imprudence de Charles-Quint semblait lui avoir réservé [1]. Sa décision ranima les espérances des Italiens. D'accord avec le cardinal d'York, il donna des ordres pour que sa flotte surveillât la Méditerranée et empêchât la translation du Pape en Espagne. Ils s'entendirent aussi pour inviter les cardinaux à s'établir à Avignon, déclarant que les actes du sacré collége ne seraient reconnus ni en France ni en Angleterre, tant que le gouvernement pontifical demeurerait à Rome dans une ville occupée par les Espagnols. Toutefois cette invitation resta sans effet.

Au mois d'août, l'armée se réunit au quartier général d'Asti. Lautrec en reçut le commandement; les Italiens, qui l'avaient autrefois détesté, se félicitèrent de son choix; car on le regardait comme un capitaine exact, scrupuleux, l'un des plus capables de mener à bonne fin une entreprise qui devait décider du sort de la Péninsule [2]. Pendant ce temps, André Doria et la flotte bloquaient Gênes, qui fut obligée d'abandonner le parti des Impériaux. Lautrec, s'étant uni aux Vénitiens et aux dernières troupes de la ligue italienne, assiégea les deux places fortes d'Alexandrie et de Pavie, et les enleva. La prise de Pavie fut considérée comme une revanche du désastre éprouvé sous ses murs deux ans auparavant. Ces places furent remises, conformément aux traités, entre les mains de François Sforza. Antonio de Leyva, qui commandait en Lombardie pour l'Em-

[1] Dépêches d'Acciaiuoli.
[2] *Idem.*

Digitized by Google

pereur, fut réduit à concentrer à Milan ce qui lui restait de troupes. François Sforza et les Vénitiens auraient voulu l'attaquer sur-le-champ et le chasser. Mais Lautrec, pour exécuter les ordres du roi et répondre aux sollicitations pressantes du Pape, aima mieux marcher contre l'armée impériale de la Romagne, et laisser au duc et aux Vénitiens le soin d'achever la délivrance de la Lombardie.

Au moment de prendre la route du midi, il reçut dans l'alliance de la ligue le duc de Ferrare et la république de Florence. Le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, se réconcilia définitivement avec le saint-siége; la France servit d'intermédiaire, et l'alliance fut scellée par les fiançailles du prince Hercule d'Este avec madame Renée, la seconde fille de Louis XII et la future protectrice du Tasse. Ferrare était depuis vingt ans une des cours les plus brillantes de la Péninsule.

François Ier cherchait à mettre l'opinion publique de son côté et à s'assurer le concours moral de la nation, préoccupation qui s'explique par les agitations de l'année précédente ou par le désir de se disculper d'avoir violé le traité de Madrid. Il convoqua le 16 décembre 1527 une assemblée de notables à laquelle assistèrent les princes du sang, les cardinaux français, plusieurs archevêques ou évêques, un grand nombre de membres des cours souveraines et les magistrats municipaux de Paris. Il leur fit l'histoire de son gouvernement, des guerres qu'il avait soutenues, des embarras qu'il avait éprouvés, de ses revers, de sa captivité, des négociations de Madrid, de ses alliances avec l'Angleterre et l'Italie, et leur demanda de voter la levée de deux millions d'écus d'or pour obtenir de l'Empereur la restitution de ses enfants, ou pour lui faire la guerre en cas de refus. Les quatre sections de l'assemblée, celles du clergé, de la noblesse, de la magistrature et de la municipalité de Paris, déférèrent également à ses vœux, de sorte qu'il put s'appuyer aux yeux de l'Europe sur le concours formel de la France[1]. Le clergé offrit particulièrement par la voix du cardinal de Bourbon un million trois cent mille écus d'à-compte, à condition que le roi ferait recouvrer au Pape sa liberté, jurerait d'exterminer les luthériens, et maintiendrait les immunités de l'Église.

[1] Dans quelques provinces pourtant la noblesse invoqua ses priviléges pour ne pas payer de taxes extraordinaires. Le roi de Navarre, Henri d'Albret, eut beaucoup de peine à obtenir le consentement des nobles du Poitou et de l'Angoumois. (Voir les lettres de Marguerite.)

Digitized by Google

Le 21 janvier 1528, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Venise se présentèrent à Burgos devant l'Empereur, pour le sommer de délivrer les enfants de France. Charles-Quint venait de céder sur la Bourgogne; mais, suivant son usage, il mettait à cet abandon de ses premières prétentions des conditions peu acceptables. Il voulait que les troupes françaises fussent retirées de l'Italie, qu'on lui rendît Gênes, et qu'on lui livrât François Sforza pour le juger. De telles conditions n'étaient pas admissibles. François Ier ne pouvait ni abandonner des alliés qui comptaient sur lui depuis deux ans, ni livrer la Lombardie aux Impériaux, au moment où une armée française victorieuse venait de pénétrer au cœur de la Péninsule.

Les ambassadeurs furent immédiatement suivis de deux hérauts qui prononcèrent une déclaration de guerre. L'Empereur les mit en arrestation. François Ier répondit en arrêtant de son côté l'envoyé impérial, Perrenot de Granvelle. Les ambassadeurs furent ensuite relâchés de part et d'autre; mais comme François était accusé d'avoir manqué à sa parole, il envoya un cartel à Charles-Quint. « Si jamais, y disait-il, vous nous avez voulu ou voulez charger que jamais nous ayons fait chose qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doive faire, nous dirons que vous avez menti par la gorge, et qu'autant de fois que vous le direz vous mentirez, estant délibéré de défendre notre honneur jusques au dernier jour de notre vie [1]. » Le défi fut accepté, et l'on débattit les préliminaires d'un combat singulier en champ clos sur la frontière de la Bidassoa. Cependant les grands d'Espagne et les conseillers du roi de France s'entremirent également pour empêcher le duel, et il n'eut pas lieu.

XXIV. — Lautrec traversa la Romagne pendant l'hiver. Il avait une très-belle armée, de trente-cinq mille hommes environ, dont quelques milliers de Suisses et d'Italiens auxiliaires, le gros des troupes de la ligue continuant de tenir la campagne dans le Milanais. Les Impériaux durent quitter Rome et se replier sur le royaume de Naples pour le défendre. En se retirant, ils firent un nouveau traité avec le Pape, ou plutôt ils le mirent à rançon ; car ils lui vendirent sa liberté moyennant le payement de nouveaux subsides. Clément VII sortit du château Saint-Ange, mais il ne se crut pas encore en sûreté et se réfugia à Orvieto.

[1] La déclaration est dans les *Mémoires* de du Bellay.

Digitized by Google

Lautrec entra le 10 février 1528 dans le royaume de Naples par les Abruzzes. Il était assuré de l'assistance de l'ancien parti angevin qui relevait la tête. Presque toutes les villes des Abruzzes lui ouvrirent leurs portes. Il alla droit dans la Pouille enlever la gabelle que payaient les troupeaux voyageurs, et il s'empara du haras de l'Empereur. Il était à Luceria et à Foggia quand le prince d'Orange vint s'établir à Troya en face de lui avec quinze mille hommes de l'ancienne armée de Bourbon, et entreprit de lui couper la route de Naples. Lautrec essaya d'attirer les Impériaux à une bataille dont il regardait le succès comme certain ; mais le prince, connaissant l'infériorité de ses forces, se replia sur la capitale.

Lautrec enleva Melphe et Venouse, pour ne pas laisser de garnisons derrière lui, soumit rapidement les différentes places de la Pouille et de la Terre de Labour, et se dirigea vers Naples, sous les murs de laquelle il arriva le 1er mai. Quelques capitaines conseillèrent un assaut immédiat, mais l'entreprise eût été hasardeuse et meurtrière ; il aima mieux faire un siége en règle, avec l'aide des galères françaises qui tenaient la mer et occupaient le port. Elles étaient commandées par Philippino Doria, neveu et lieutenant du fameux André Doria. Lautrec éleva des forts autour de la place, et commença les opérations du siége, non sans avoir beaucoup à souffrir ; car les Impériaux, décidés à opposer une vigoureuse résistance, gênèrent ses travaux par de fréquentes sorties. Le vice-roi, Hugues de Moncade, successeur de Lannoy, attaqua le 28 mai avec quelques bâtiments la flotte française, et lui livra un combat des plus acharnés ; mais il fut tué, la plupart de ses bâtiments furent détruits, et Philippino fit un grand nombre de prisonniers de marque, parmi lesquels se trouva le marquis du Guast.

Le prince d'Orange fut nommé vice-roi de Naples en remplacement de Moncade. Il ne lui restait avec la capitale du royaume que deux places fortes, Gaëte et Manfredonia. Tout le reste s'était déclaré pour la France. Les Caraffa, les Caraccioli, et autres Napolitains de haut rang, désertaient Naples pour passer dans le camp français. L'armée espagnole ou impériale exaspérait la population italienne par ses violences et ses désordres.

Un événement malheureux compromit le premier succès des assiégeants et changea la fortune. Ce fut la défection de l'ami-

Digitized by Google

ral André Doria, dont la réputation était telle que Montluc a pu dire de lui : « Il semblait que la mer redoutât cet homme. » Le délai de son engagement était expiré. Comme on lui devait des arrérages de solde et le prix de la rançon de prisonniers auxquels il avait rendu la liberté, il voulut mettre à un nouvel engagement des conditions plus onéreuses et qui furent jugées exorbitantes. Il avait d'autres griefs. Il se plaignait de travaux entrepris par les Français pour fortifier Savone, en agrandir le port et y attirer une partie du commerce de Gênes. Lautrec appuya ses réclamations ; mais Montmorency et Duprat soutinrent qu'on ne pouvait tolérer qu'un étranger fît la loi au roi.

Quand le sire de Barbézieux fut nommé à sa place amiral des mers du Levant, André Doria lui remit les galères françaises, et garda les galères génoises, en déclarant qu'il s'en servirait pour faire respecter les intérêts et les priviléges de sa patrie. Il promit aussi aux Génois que « ce qu'il pourrait faire pour son pays avec son honneur, il le ferait [1] ». Dans ces dispositions, il n'observa pas longtemps la neutralité. Il avait quitté le blocus maritime de Naples le 4 juillet, et le 20 du même mois, ayant traité avec l'Espagne par l'entremise du marquis du Guast, son prisonnier, il mit Gênes et sa flotte au service de l'Empereur.

Cette défection entraîna une interruption du siége. Les galères françaises, assistées de la flotte vénitienne, ne reprirent le blocus sous Barbézieux que le 18 juillet. Pendant ce temps la ville avait été ravitaillée. L'armée de terre avait été envahie dès le milieu de juin par des fièvres pestilentielles. L'eau et les vivres manquaient. Lautrec n'avait reçu également qu'une partie de l'argent sur lequel il devait compter. Une mortalité de jour en jour plus forte rendit la continuation des tranchées impossible. Comme on ne recevait de France que des renforts insuffisants pour combler des pertes nombreuses, quelques-uns des capitaines furent d'avis de faire retirer les troupes dans les villes voisines. Lautrec voulut persister, malgré la continuation du fléau, qui enleva le comte de Vaudemont, le prince de Navarre, et l'élite de ses lieutenants. Le 2 août, l'armée ne comptait plus que quatre mille hommes de pied en état de combattre, et cent gens d'armes environ. Le général fit jusqu'au dernier moment des prodiges d'énergie, « décidé, dit du Bellay, à mourir sur le lieu plutôt que se retirer un pas ». Il tint parole ; la peste l'emporta le 15 août.

[1] Martin du Bellay.

Digitized by Google

Le marquis de Saluces, « homme autant courageux, aimé et suivi des gens de guerre que nul autre », prit le commandement ; mais dans le triste état où l'armée était réduite, on ne pouvait songer qu'à la retraite. Elle se fit sur Aversa, non sans difficulté, l'arrière-garde étant poursuivie et fort maltraitée par les Impériaux. Saluces se vit bientôt entouré et forcé de capituler. Il posa les armes le 30 août, en stipulant, pour obtenir la retraite libre, l'abandon de tout ce que les Français et leurs alliés avaient conquis dans l'Italie méridionale. Un très-petit nombre de ses soldats revirent la France. Les troupes du prince d'Orange exercèrent les vengeances les plus cruelles sur des ennemis vaincus et sans défense. Les malades, entassés sans secours dans des huttes et des étables malsaines, y périrent par centaines. Ainsi fut reperdu le royaume de Naples. Quelques places de la Pouille continuèrent seules de résister, et finirent par capituler l'année suivante.

La ruine de l'armée de Naples tenait à bien des causes. Malheureusement, une de ces causes était la négligence du roi, qui n'envoya ni argent ni renforts en quantité suffisante. François Ier avait bien fait partir cinq cents lances et dix mille hommes de pied pour l'Italie, sous les ordres du comte de Saint-Pol; mais Saint-Pol était chargé d'arrêter au passage une armée allemande du duc de Brunswick qui descendait par le Trentin, et de soutenir dans le Milanais le duc d'Urbin et François Sforza, alors inférieurs aux Espagnols d'Antonio de Leyva. Les Français, arrivés dans la Lombardie au mois de juillet, ne purent que soutenir le duc de Milan et les Vénitiens, et quoique le duc de Brunswick, arrêté par le manque de solde, ne parût pas, Saint-Pol ne fut d'aucune utilité à l'armée de Naples. Il continua de tenir la campagne pendant l'automne et l'hiver qui suivirent, sans empêcher la perte des châteaux de Gênes et de Savone, dont les Impériaux se rendirent maîtres. Au printemps de 1529, il se réunit de nouveau aux Milanais et aux Vénitiens, mais se laissa surprendre avec la division française par Antonio de Leyva à Landriano, où il fut battu et tué.

XXV. — Depuis l'issue malheureuse du siége de Naples, il ne restait plus qu'à traiter. Le Pape était en liberté, et voulait absolument la paix; les marchands anglais, mécontents de l'interruption de leur commerce avec les Pays-Bas, avaient obtenu dès le mois de juin 1528 que Henri VIII signât une trêve de

Digitized by Google

huit mois avec Marguerite. François Ier craignit d'être abandonné par l'Angleterre. Quant à l'Italie, quoiqu'il entretînt toujours son humeur belliqueuse en annonçant des préparatifs qu'il était peu disposé à faire, il ne comptait aucunement sur elle; la neutralité du Pape avait dissous l'ancienne ligue; la nouvelle, composée de Venise, Florence, Milan et Ferrare, était aussi divisée qu'impuissante. François ne songeait donc plus qu'à obtenir la liberté de ses enfants, dût-il sacrifier ses alliés italiens[1]. Charles-Quint de son côté était devenu plus traitable. Maître de l'Italie, il désirait y assurer le fruit de ses victoires, et portait plus particulièrement ses vues du côté de l'Allemagne troublée par les luthériens, ou de la Hongrie bouleversée par les victoires des Turcs.

Les négociations entre la France et l'Empereur commencèrent au mois de décembre 1528; elles se prolongèrent une partie de l'année 1529. Pendant ce temps, Charles-Quint traitait directement avec le Pape. Clément VII s'était tout à fait détaché des autres États italiens, auxquels il reprochait non-seulement de ne l'avoir ni soutenu ni défendu, mais d'avoir profité de ses revers, les Vénitiens pour occuper des places de la Romagne dont ils avaient été maîtres, et les Florentins pour chasser les Médicis. Il accusait aussi la France d'avoir reconnu le nouveau gouvernement de Florence et traité avec lui. Charles-Quint garantit la reconstitution des États pontificaux dans leur intégrité et la restauration des Médicis à Florence. Le Pape, sensible à ces offres, cessa de se préoccuper de l'indépendance italienne, et se réfugia dans le rôle de chef de la chrétienté, rôle auquel les circonstances donnaient d'ailleurs une grandeur particulière. Comme l'Empereur, il ne désirait plus que la paix universelle, afin de pouvoir tourner les armes de l'Europe contre les luthériens et les Turcs, tous les jours plus menaçants.

Le traité de Barcelone, qu'il signa le 20 juin 1529 avec Charles-Quint, hâta la conclusion de celui de Cambrai. Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie se réunirent dans cette

[1] Les sieurs de Rosimbos et Desbarres, dans un rapport adressé à l'Empereur le 31 décembre 1528 sur les premières ouvertures des négociations, disent que François Ier ne pourrait abandonner ses alliés directement, mais qu'il le pourrait en chargeant sa mère du traité, « sur laquelle, ajoutent-ils, il pourra prendre excuse de tous griefs et lui en jeter le chat aux jambes, comme ayant traité sans son sceu ».

Digitized by Google

ville, placée sur la frontière de France et de Flandre, le 7 juillet. Elles avaient des pleins pouvoirs l'une de son neveu, l'autre de son fils, et logées dans deux maisons voisines, qu'on avait fait communiquer, elles se voyaient seules, afin que l'œuvre de la pacification éprouvât moins de difficultés. Comme les préliminaires étaient arrêtés d'avance, on s'entendit sans peine sur les points essentiels. Tout le débat roula sur les intérêts de l'Italie. Charles-Quint ou Marguerite ne voulaient admettre aucune stipulation en faveur des États italiens, dont ils se proposaient de régler le sort ultérieurement. François Ier défendit quelque temps ses anciens alliés. Les envoyés de Florence et de Venise insistèrent pour être tenus au courant des négociations et compris dans le traité. Ils se plaignaient de ce qu'ils avaient dépensé et de ce qu'ils avaient souffert, et mettaient volontiers leur ruine sur le compte de la France. On leur répondait qu'ils avaient marchandé leurs sacrifices, que militairement ils n'avaient rien fait, qu'ils n'avaient pas su rester unis, et s'étaient toujours divisés pour les intérêts les plus mesquins, intérêts auxquels la France ne pouvait prendre aucune part. Ils se récriaient aussi contre les conditions que l'Empereur voulait leur imposer; Venise, par exemple, refusait de s'engager à faire la guerre aux Turcs[1]. Enfin, le 5 août 1529, après un éclat momentané qui fit craindre la rupture des conférences, la paix fut conclue.

Il fut stipulé que les fils de François Ier seraient mis en liberté moyennant deux millions d'écus d'or; une partie de cette somme dût être payée au roi d'Angleterre, dont Charles-Quint était débiteur; que l'Empereur renoncerait à la Bourgogne, en se contentant de la jouissance viagère du Charolais; que François Ier renouvellerait la renonciation déjà faite par lui de ses droits de suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, épouserait Éléonore, sœur de Charles-Quint, et promettrait de restituer dans leurs biens les héritiers et les complices du duc de Bourbon.

Quant aux États d'Italie, ils furent sacrifiés. François Ier avait soutenu personnellement leurs intérêts, mais s'il faut croire leurs envoyés, ce fut Louise de Savoie, qui, voulant à tout prix éviter la rupture des conférences, céda devant la résistance

[1] Voir sur toutes ces négociations les dépêches très-instructives de l'envoyé florentin Carducci à la cour de Rome du mois de février au mois d'août 1529. Desjardins, t. II.

Digitized by Google

de Marguerite. Cette nouvelle les consterna, car ils se voyaient livrés à l'Empereur sans nulle défense. Ils s'exhalèrent en plaintes et accusèrent la France de la plus criminelle ingratitude. Le roi, las à son tour de leur incapacité et de leurs exigences, leur reprocha leurs défiances, les précautions qu'ils avaient prises en envoyant à l'Empereur des agents secrets, et se contenta de leur promettre ses bons offices pour le règlement de leurs contestations avec Charles-Quint.

Le traité de Cambrai, maudit par les Italiens, fut sinon populaire en France, du moins accepté avec satisfaction. Il fermait pour plusieurs années une période de guerres malheureuses et d'efforts inutiles. Il assurait l'intégrité du royaume, et les sacrifices qu'il imposait étaient de ceux auxquels on était depuis longtemps résigné.

L'exécution exigea certains délais; car, outre l'échange des ratifications, les Français devaient remettre à l'Empereur trois places, Hesdin, Asti et Barletta dans le royaume de Naples, où ils avaient conservé une garnison. Ce fut donc seulement le 1er juillet 1530 que les enfants de France recouvrèrent leur liberté. Les Espagnols les conduisirent sur la Bidassoa, et, là, les remirent aux mains du grand maître Montmorency et de l'archevêque de Bourges, depuis cardinal de Tournon, contre douze cent mille écus d'or payés comptant. L'échange se fit avec un cérémonial qui trahit une défiance poussée au plus haut degré. La sœur de Charles-Quint, Éléonore, passa la Bidassoa avec les enfants de France. Le roi était venu à Bordeaux; il se rendit au-devant d'elle, l'épousa dans une petite abbaye au milieu des Landes, puis la conduisit, en traversant les châteaux royaux, à Saint-Denis où elle fut couronnée, et à Paris où elle fit une entrée solennelle.

Le reste de la rançon devait être payé aux Anglais. Mais Henri VIII en remit une partie, moyennant l'engagement que prit Langey (Guillaume du Bellay), ambassadeur à Londres, d'obtenir l'appui des universités françaises en sa faveur; Henri VIII voulait alors faire déclarer nul son mariage avec Catherine d'Aragon.

Charles-Quint, auquel les traités de Barcelone et de Cambrai livraient l'Italie, s'y rendit pour la pacifier et pour y prendre la couronne impériale. Il y séjourna à Gênes et à Bologne, y traita avec les différents États, à l'exception de Florence, et régla leurs intérêts. En général, il leur imposa des conditions

Digitized by Google

assez équitables. Il évita de paraître abuser de ses victoires, et affecta une modération à laquelle les Italiens ne s'étaient pas attendus. Sûr du protectorat de la Péninsule, il n'avait que deux préoccupations, l'une de satisfaire le Pape, l'autre d'écarter ou de prévenir à tout prix l'ingérence actuelle ou future de la France dans les affaires italiennes. Il déclara donc qu'il n'y voulait posséder rien de plus que le royaume de Naples, son légitime héritage. Il donna l'investiture du Milanais à François Sforza, moyennant une contribution annuelle, et lui fit épouser sa nièce, fille du roi de Danemark. Il reçut des mains de Clément VII la couronne impériale à Bologne, le 22 février 1530, et jamais couronnement d'un empereur n'eut plus d'éclat. C'était la dernière fois que l'Italie était témoin d'une pareille solennité. Mais, malgré les avantages réels d'une paix dont elle n'avait pas joui depuis longtemps et qui fermait pour elle une période de déchirements, elle sentit à partir de ce jour la perte de son indépendance et le joug plus ou moins pesant de la maison d'Autriche.

Il n'y eut de maltraités pour le moment que les barons napolitains de la faction angevine et la république de Florence. Les barons angevins furent dépouillés de leurs biens et bannis pour avoir prêté leur appui à la France. Florence fut assiégée par l'armée du prince d'Orange, parce qu'elle refusa de recevoir les Médicis, dont Charles-Quint avait promis au Pape le rétablissement. Les Florentins montrèrent dans ce siége une résolution et un courage que les incertitudes ordinaires de leur politique laissaient peu prévoir, mais ils furent obligés de céder à la force et d'accepter la restauration de leurs princes.

XXVI. — L'Italie pacifiée, l'Empereur se rendit en Allemagne, où il n'avait pas paru depuis huit ans, et où l'appelaient deux grands intérêts, celui de la lutte contre les Turcs et celui de la lutte contre les luthériens. Depuis ces huit années, la question d'Orient et la question religieuse, quoique reléguées au second rang, avaient pris des proportions nouvelles et plus inquiétantes; aussi n'avaient-elles pas été indifférentes à la conclusion des traités de Barcelone et de Cambrai. Il est nécessaire de les exposer ici rapidement; car, outre l'influence qu'elles exercèrent sur la politique générale, elles en exercèrent une particulière sur la politique française.

L'élection de Charles-Quint à l'Empire l'an 1519, en divi-

Digitized by Google

sant l'Europe, la mort inopinée de Sélim l'an 1520, en faisant croire l'élan belliqueux des Turcs arrêté pour un temps, avaient été cause de l'abandon des projets de croisade formés par Léon X. Mais le répit fut de courte durée. Le nouveau sultan, Soliman, inaugura son règne par la prise de Belgrade et de Rhodes (en 1521 et 1522). Maître de ces deux places, devant lesquelles Mahomet II avait échoué, il menaça la Hongrie du sort éprouvé par l'Empire grec, et prétendit à la domination de la Méditerranée. Les Ottomans construisirent de grandes flottes et prélndèrent au succès de leur ambition en imposant leur suzeraineté aux États barbaresques, dont la marine, composée de corsaires, était très-nombreuse.

L'Europe, occupée de tout autres guerres, ne prêta qu'une attention distraite aux siéges de Belgrade et de Rhodes, et n'envoya aucun secours aux défenseurs de ces places. Les chevaliers de Rhodes, Français pour la plupart et commandés par un Français, Villiers de l'Ile-Adam, furent abandonnés à eux-mêmes ; cependant il eût été facile de les sauver ; car il fallut aux Turcs sept mois et une armée de cent mille hommes pour enlever une forteresse que défendaient en tout huit mille chrétiens. Le pape Adrien VI, désespéré de ce résultat, conçut un plan très-chimérique, qui consistait à lever une armée fournie et entretenue par tous les ordres religieux de la chrétienté. Naturellement, ce plan n'eut pas d'exécution.

Non-seulement la croisade n'eut pas lieu, mais les Turcs prirent de jour en jour une plus forte position en Europe. Ils n'avaient encore signé de traités qu'avec Venise ou les rois de Hongrie et de Pologne, leurs voisins immédiats ; ils ne tardèrent pas à en signer avec les puissances occidentales elles-mêmes. C'était un acheminement à la reconnaissance de la Turquie comme puissance européenne, et cette reconnaissance était à peu près inévitable. Car il fallait ou chasser le gouvernement ottoman, ou le reconnaître. Si on le laissait maître d'une partie de l'Europe, on était réduit à l'accepter comme un fait. D'un autre côté il devait, une fois reconnu, tenir une place et jouer un rôle nécessaire dans l'équilibre européen.

Malgré la haine toujours très-vive que les infidèles inspiraient, l'usage de traiter avec eux était ancien et remontait jusqu'au temps des croisades. Venise et Rome elle-même entretenaient des missions dans plusieurs royaumes de l'Asie. En l'an 1520, Charles-Quint négocia un traité entre l'Espagne et la

Digitized by Google

Turquie, pour assurer aux pèlerins la liberté de visiter le Saint-Sépulcre.

La France entra pour la première fois en relation avec la Porte l'an 1525. Louise de Savoie envoya pendant la captivité de son fils un premier agent auprès de Soliman. Cet agent fut tué dans la Bosnie. Un second envoyé, le Dalmate Jean Frangipani, qui avait reçu de François Ier lui-même des instructions particulières, atteignit Constantinople et sollicita l'alliance du Sultan contre l'Empereur. Nous avons encore la lettre du roi et la réponse de Soliman. Pourtant on ne peut considérer cette négociation que comme un préliminaire assez vague de celles qui suivirent. Les premiers émissaires français en Turquie étaient de simples aventuriers, choisis à Venise parmi les hommes qui avaient visité l'Orient; leurs missions, extrêmement périlleuses, étaient secrètes; on se réservait toujours de les désavouer. C'était d'ailleurs bien moins une alliance qu'on se proposait d'établir qu'une action commune qu'on cherchait à combiner pour un moment donné. Une diversion des Turcs sur le Danube devait rendre Charles-Quint plus traitable.

Mais de pareilles négociations, qui n'étaient pas sans précédents de la part des États et des souverains italiens, devaient contribuer à faire entrer prochainement la Turquie dans la sphère de la politique européenne. Elles eurent d'ailleurs à peu de temps de là un résultat heureux. Soliman confirma en 1528 les réglements que les soudans d'Égypte avaient faits autrefois pour les consuls français d'Alexandrie, et conclut un premier arrangement pour la mosquée de Jérusalem. Sans consentir à abandonner aux Français le tombeau du Christ, il promit d'y laisser célébrer les rites du culte latin. Ainsi la question des lieux saints fut posée comme elle l'est encore aujourd'hui, et la France y exerça une sorte de protectorat.

Si la chute de Belgrade et celle de Rhodes avaient causé peu d'émotion en Europe, il n'en fut pas de même de la grande victoire que Soliman remporta le 29 août 1526 à Mohatch, et qui lui livra la Hongrie. La mort héroïque du jeune roi Louis II, se faisant tuer avec une partie de sa noblesse par une armée quatre fois supérieure en nombre, excita l'admiration et l'épouvante. L'Allemagne fut tout à coup éveillée de sa léthargie, car la barrière qui la protégeait était tombée. Le Pape témoigna de son côté beaucoup d'effroi, et ce fut une des raisons qui contribuèrent à le détacher peu à peu de la ligue italienne.

Digitized by Google

Louis II n'avait pas d'enfants. Les Hongrois se partagèrent entre deux compétiteurs. L'un, Jean Zapoly, comte de Zips, fut immédiatement élu et proclamé par le parti national. L'autre, Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint et beau-frère de Louis II, revendiqua la succession de ce dernier en s'appuyant sur d'anciens traités, et en offrant aux Hongrois l'appui de l'Autriche et de l'Empire. Mais ces offres tardives et intéressées ne lui valurent qu'un certain nombre de partisans. Tous les ennemis de Charles-Quint, tous les États que l'accroissement de sa maison inquiétait, devaient naturellement soutenir Jean Zapoly. La France, qui cherchait des alliances en Orient et qui trouvait l'occasion d'y combattre la politique autrichienne, se prononça la première en sa faveur; elle entraîna l'adhésion de l'Angleterre et de Venise, alors ses alliées. Le capitaine Rincon, ancien aventurier espagnol que François Ier avait pris à son service, et qui employa une extrême habileté dans des négociations difficiles, fut chargé d'obtenir pour l'élu du parti national hongrois l'appui très-nécessaire du roi de Pologne Sigismond Ier. Un envoyé de Zapoly, le comte polonais Laski, vint porter à Paris le projet d'un traité qui y fut signé au mois d'octobre 1528, et qui fut ratifié à Bude l'année suivante. Le roi de Hongrie s'engageait, moyennant un subside de vingt mille écus d'or, à adopter pour successeur Henri, duc d'Orléans, second fils de François Ier.

Ainsi ce fut la France qui soutint le parti national hongrois et qui intéressa l'Europe à le reconnaître. Cependant la situation de Zapoly était très-critique. Son royaume était occupé par les Turcs, maîtres de Bude, de Belgrade et de toutes les places de quelque importance; il fut obligé de se déclarer leur vassal. Il était vis-à-vis d'eux dans une situation pareille à celle des hospodars de Valachie et de Moldavie. Il obtint d'être agréé par le Sultan, grâce surtout à l'intermédiaire du Vénitien Aloysio Gritti, tout-puissant auprès de Soliman et du vizir Ibrahim. En même temps il se voyait exposé à l'hostilité de la maison d'Autriche. Ferdinand maintenait ses propres prétentions, et lui reprochait de s'être fait le vassal de la Porte, reproche sérieux s'il eût été sincère; mais Ferdinand envoya de son côté une ambassade à Constantinople pour y demander d'être agréé comme roi de Hongrie; seulement il n'y eut pas le même succès. Les Hongrois des deux partis étaient également convaincus de l'impossibilité de renouveler l'héroïque, mais

Digitized by Google

inutile effort de Mohatch. Par une circonstance singulière, le débat entre les deux compétiteurs ne fut pas seulement soumis au sultan, il le fut aussi au Pape. Rome prétendit le juger en consistoire, en vertu d'un ancien titre de suzeraineté sur la couronne de saint Étienne et dans l'intérêt de la paix européenne. Zapoly se soumit à son arbitrage.

Ferdinand, auquel les Hongrois reprochaient de les avoir laissés succomber, eut bientôt à défendre ses États héréditaires. Soliman réunit en 1529 une armée de plus de deux cent mille hommes, remonta le Danube, reçut à Mohatch l'hommage de Zapoly, et donna l'ordre à Ibrahim, auquel il laissa le commandement, d'assiéger Vienne. Le siége commença les derniers jours de septembre, un mois après le traité de Cambrai. L'Allemagne, si lente à s'émouvoir, sortit tout à fait de son inaction. Jusque-là Luther avait traité la crainte des Turcs de chimérique, et enseigné que le Pape était un ennemi bien plus redoutable. Mais la chute des Hongrois dessilla tous les yeux, et Luther lui-même prêcha l'union. Catholiques et protestants prirent une égale part à la défense commune. Les États de l'Empire mirent sur pied une armée puissante, qui, renforcée de contingents italiens, força le grand vizir à lever après vingt jours et deux assauts le siége de la capitale de l'Autriche. Les Turcs, malgré leur nombre et leur valeur, perdirent une partie de leur supériorité devant des murailles bien défendues.

Ainsi Vienne fut promptement délivrée ; mais les troupes allemandes n'entreprirent pas de poursuivre un ennemi trop nombreux et trop fort pour qu'on pût songer utilement à lui couper la retraite. Charles-Quint et Ferdinand signerent une trêve avec le sultan.

Ce fut après la délivrance de Vienne et la pacification de l'Italie que l'Empereur se rendit en Allemagne. Il voulait y prendre des mesures contre une nouvelle invasion des Turcs qui ne pouvaient manquer de reparaître, et avec lesquels il accusait François Ier d'être d'intelligence. Cette accusation était tellement accréditée chez les Allemands que François fut obligé de la repousser par plusieurs déclarations expresses.

XXVII. — Charles-Quint voulait aussi apaiser les troubles religieux, car la révolution luthérienne mettait en danger l'existence du catholicisme dans les pays allemands et menaçait celle de l'Empire.

Digitized by Google

Luther, après avoir commencé par un débat de théologie pure sur la doctrine de la justification par la grâce, avait successivement étendu ses attaques à toutes les doctrines et institutions de l'Église romaine, et après s'être adressé aux universités et au clergé, il avait soumis ces attaques au jugement de la foule. Ce qui le distingue entre les réformateurs, c'est d'avoir été un des plus puissants agitateurs populaires qu'il y ait jamais eu, d'avoir par sa parole et ses écrits, qui s'adressaient à toutes les classes d'auditeurs et de lecteurs sans exception, remué son pays jusque dans ses dernières profondeurs. L'Allemagne renfermait alors, surtout dans ses villes libres, ses villes d'université ou ses villes ouvrières, une petite bourgeoisie constituée démocratiquement, nombreuse, active, remuante, prétendant à une prépondérance que les étrangers constataient avec étonnement [1]. A côté de cette démocratie inquiète, elle renfermait encore des universités raisonneuses et pleines d'esprits méditatifs, un clergé et des religieux généralement discrédités, et au rapport du Vénitien Tiepolo, méritant de l'être, des prélats ambitieux qui aspiraient à changer les biens ecclésiastiques en propriétés privées, des princes avides, jaloux de l'Église, jaloux de l'Empereur, disposés à flatter les passions de leurs sujets pour s'en faire une arme. Tous ces sentiments divers étaient dominés par un sentiment commun, par un préjugé national excessif contre les Italiens, et en particulier contre la cour de Rome, dont la fiscalité était également détestée du peuple et des grands. Luther connaissait son temps et son pays; aussi habile qu'ardent, il flatta les préjugés, les intérêts, les passions de l'Allemagne, et la souleva contre l'ordre établi dans les choses religieuses. Sa parole, remuant toutes les questions, s'avançant avec hardiesse, reculant à propos, mais ne perdant jamais rien du terrain qu'elle avait gagné, finit en peu d'années par avoir presque tout détruit. Il voulut alors arrêter, maîtriser ou diriger le mouvement; mais malgré la vigueur et la souplesse de son génie, il n'eut pas le même succès. Né pour renverser et non pour fonder, il dut remettre à d'autres la tâche difficile d'établir les bases d'une nouvelle Église.

En 1530, Tiepolo déclarait l'Allemagne dans un état d'agitation indicible. Epouvanté du chaos d'opinions qui y régnait, témoin de la ruine déjà très-avancée des pouvoirs religieux et craignant celle des pouvoirs civils, l'envoyé de Venise n'osait

[1] Tiepolo, *Relation de Charles-Quint de* 1532. Recueil Alberi.

Digitized by Google

envisager un avenir qui lui paraissait plein de menaces ; il concluait en vantant bien haut la sagesse du gouvernement vénitien, qui n'avait jamais permis dans ses États l'ombre même d'une discussion religieuse[1].

Charles-Quint était par croyance, par devoir et par intérêt, le champion de l'Église romaine. Son attachement au catholicisme était profond et ne fit que croître avec l'âge[2]. Sa souveraineté, consacrée par la religion, l'obligeait à poursuivre des nouveautés d'ailleurs dangereuses pour la paix de l'Allemagne et qui favorisaient les désirs ambitieux de plusieurs des princes de l'Empire. Mais en même temps il était froid, peu disposé aux entraînements, et obligé par la multiplicité de ses États de mener de front les plus grandes affaires et les entreprises les plus différentes. C'est pourquoi, après avoir condamné Luther à la diète de Worms en 1521, il suivit à l'égard de la réforme une politique d'atermoiements qui autorisa toutes les interprétations. On crut qu'il ajournait la répression, ou qu'il se faisait illusion sur la gravité de la querelle, ou qu'il comptait sur le temps pour amortir la chaleur des esprits. A Rome on l'accusa d'une faveur secrète pour les nouvelles doctrines ; on pensa du moins qu'il les laissait vivre pour s'en faire une arme contre le saint-siége, auquel il voulait imposer la nécessité de son alliance. Il n'est pas douteux que ces atermoiements n'aient facilité la propagation du luthéranisme.

Deux diètes, réunies à Nuremberg en 1523 et à Spire en 1526, par Ferdinand, à qui Charles-Quint avait abandonné le gouvernement de ses États héréditaires et confié celui de l'Empire durant son absence, demeurèrent sans résultat, parce que l'Empereur ne voulut pas se séparer des princes et des États d'Allemagne, et que ces princes, ces États prétendirent imposer à la cour de Rome des conditions auxquelles elle se refusait.

En 1530, lorsque Charles-Quint eut traité avec Clément VII à Barcelone et reçu à Bologne la couronne impériale, il put s'occuper plus particulièrement des difficultés religieuses. Il était en paix avec l'Europe, et même avec les Turcs. A peine arrivé en Allemagne, il y tint au mois de juin la célèbre diète d'Augsbourg.

Sa politique fut alors parfaitement nette. Il se montra à la

[1] Tiepolo, *Relation de 1532 sur Charles-Quint*

[2] Toutes les relations contemporaines s'accordent sur ce point.

Digitized by Google

fois très-opposé au luthéranisme et très-décidé à ne pas employer les voies de rigueur, qui étaient périlleuses, que les catholiques allemands redoutaient comme pouvant entraîner une guerre civile terrible, qui eussent inévitablement abouti à diviser l'Allemagne en plusieurs États distincts ou à changer de fond en comble la constitution de l'Empire, qui enfin, bonnes peut-être au point de vue politique, étaient détestables au point de vue religieux et devaient être en ce sens complétement inefficaces.

Il n'avait encore que trente ans, mais il était plus vieux que son âge et déjà fatigué de guerres; son ambition commençait à se calmer, et sa prudence naturelle devenait de la circonspection. Il venait de gagner l'esprit des Italiens par ses dispositions conciliantes, et il prétendait gagner de la même manière celui des Allemands. Maintenant qu'il avait reçu la couronne impériale, il prétendait faire élire son frère Ferdinand roi des Romains; Ferdinand devait ainsi être vicaire général de l'Empire en son absence et assuré de lui succéder. Il argüait, pour obtenir cette élection, de la nécessité d'assurer l'Allemagne contre les Turcs, dont les invasions périodiques étaient pareilles au flux et au reflux de la mer. Enfin il croyait et continua de croire presque toute sa vie, que les opinions dissidentes n'étaient pas inconciliables. Il le crut encore, après que Mélanchthon eut rédigé la célèbre confession d'Augsbourg, illusion que partageait alors plus d'un théologien [1]. L'envoyé vénitien Tiepolo, quoique fort opposé aux idées nouvelles et fort effrayé des conséquences dont elles menaçaient l'Allemagne, approuve entièrement la conduite de l'Empereur, comme la seule praticable et la seule efficace.

La diète d'Augsbourg, cédant aux instances du légat, condamna une partie des opinions protestantes; elle défendit de les enseigner et de propager le nouveau culte. Toutefois, en enfermant les luthériens dans un cercle aussi étroit que possible, elle leur laissa une sorte de liberté provisoire, jusqu'aux décisions d'un prochain concile qu'on devait prier le Pape de convoquer dans un délai de six mois.

Ferdinand fut élu roi des Romains le 5 janvier 1531, malgré une forte opposition et l'abstention de l'électeur de Saxe, qui

[1] Bossuet lui même ne juge pas qu'après la confession d'Augsbourg, qui donnait un corps de doctrines aux réformés allemands, ces opinions fussent devenues absolument inconciliables.

Digitized by Google

était alors à la tête des princes *protestants*. Ces princes étaient l'électeur de Saxe, le marquis de Brandebourg, le landgrave de Hesse, les ducs de Lunebourg, le prince d'Anhalt; on les appelait ainsi pour avoir signé en 1529 avec les députés de quatorze villes impériales une protestation contre le recès d'une diète, suivant eux trop peu favorable au luthéranisme. Ils se réunirent deux fois à Smalkalde, la première après la condamnation prononcée par la diète d'Augsbourg contre la confession de Mélanchthon, et la seconde après l'élection de Ferdinand comme roi des Romains. Ils y conclurent une ligue défensive, et cherchant des alliances étrangères, selon un usage que leurs devanciers avaient toujours suivi en pareil cas, ils sollicitèrent l'appui de la France et de l'Angleterre.

XXVIII. — Le traité de Cambrai fut subi plutôt qu'accepté par la France. Il était, comme les envoyés français le dirent à Charles-Quint lui-même, « de dure digestion[1] ». L'Empereur avait voulu réduire François Ier à ne s'occuper que d'affaires intérieures. François Ier ne songeait qu'à sortir de cette situation, et il exprimait hautement le désir de relever son honneur, c'est-à-dire de reconquérir l'influence qu'il avait perdue.

Cependant le besoin de repos, égal des deux côtés, maintint quelque temps la bonne intelligence. Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie, qui avaient signé le traité de Cambrai, et la nouvelle reine Éléonore, qui servait de lien entre son frère et son époux, ne négligèrent rien non plus pour la faire durer. Des mariages éventuels furent négociés entre les enfants des deux princes; on discuta un projet d'entrevue destiné à dissiper les défiances. Mais tout se réduisit à des pourparlers. La mort de Marguerite au mois de décembre 1530, celle de Louise de Savoie au printemps de 1531, laissèrent à Éléonore la charge d'entretenir seule une entente chaque jour plus difficile. L'antagonisme des deux rivaux éclatait partout, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Hongrie.

En Italie, Charles-Quint imagina de donner au duc de Savoie le comté d'Asti, ancien patrimoine de la maison d'Orléans, abandonné au traité de Cambrai. C'était un moyen d'attacher à ses intérêts un prince peu puissant, mais qui tenait les clefs des Alpes et qui avait ordinairement servi la France, même en gardant la neutralité. François Ier ne manqua pas de voir

[1] Leglay, t. II, p. 723.

Digitized by Google

dans cette donation un acte d'hostilité destiné à lui fermer les portes de l'Italie.

La Suisse était divisée entre les cantons qui avaient embrassé le culte réformé et ceux qui demeuraient fidèles au catholicisme, et l'agitation religieuse avait abouti à une guerre acharnée. L'Empereur, qui soutenait les cantons catholiques, voulut obliger François Ier à cesser tous rapports avec les cantons protestants, et à les exclure des traités précédemment signés par la France avec la confédération. Le roi, qui avait peu d'alliés et n'en voulait pas diminuer le nombre, s'y refusa, au risque d'encourir le reproche de favoriser l'hérésie.

La même raison, celle de réparer les brèches faites à ses alliances, lui fit accueillir favorablement les envoyés de la ligue de Smalkalde. Il chargea l'un de ses plus habiles diplomates, Guillaume du Bellay, sire de Langey, de se rendre en Allemagne et de promettre son appui aux princes fédérés pour le maintien des *anciennes observances*, avec un subside dans le cas où ils auraient à soutenir une guerre défensive. Il lui donna encore, soit pour prévenir toute interprétation fâcheuse de ses rapports avec des luthériens, soit pour saisir l'occasion d'exercer une intervention dans les démêlés de l'Empire, la mission de voir et entendre « comment on pourrait mettre l'union en Germanie touchant le fait de la religion, tant pour l'intérêt de l'Allemagne que celui de la chrétienté ».

Mais ce fut surtout au sujet des Turcs que l'opposition des deux politiques se manifesta. L'Empereur venait de donner l'île de Malte aux chevaliers de Rhodes; il annonçait vouloir désormais consacrer ses forces à la défense de la chrétienté, et il demandait le concours de la France. Le roi, suspect à l'Europe à cause de ses rapports avec Soliman et de son alliance avec Jean Zapoly, se déclara prêt à prendre les armes; mais ne voulant pas se borner au rôle de second de l'Empereur, il mit à son concours une condition : savoir, la réunion d'un congrès de princes pour arrêter le plan d'une guerre qui intéressait l'Europe entière. Charles-Quint demandait de l'argent, non des hommes; à quoi François Ier répondait qu'il n'était ni marchand ni banquier, mais prince chrétien, et qu'en conséquence il voulait avoir sa part du danger; que l'Empereur possédant les forces nécessaires pour protéger la frontière autrichienne, il se déclarait, lui, prêt à défendre l'Italie. Il fit des offres dans ce sens, et même il les soumit à l'agrément du Pape. Charles-

Digitized by Google

Quint n'y vit qu'un prétexte de ramener des troupes françaises en Italie, ce qu'il déclara ne vouloir souffrir à aucun prix.

Toutes ces négociations manquaient également de sincérité, et les deux princes ne tardèrent pas à s'en faire de mutuels reproches. Au dire du roi, l'Empereur s'arrogeait une sorte de protectorat de l'Europe, et sacrifiait les intérêts communs de la chrétienté à la satisfaction de son orgueil. Au dire de l'Empereur, le roi trahissait ces mêmes intérêts, en « baillant assistance aux dévoyés de notre sainte foi, sans parler des Turcs et des amis des Turcs ». François Ier était constamment obligé de se défendre de cette imputation; il dut assurer les princes protestants de Smalkalde, par la bouche de Langey, que loin d'être d'intelligence avec Soliman, il s'unirait au reste de la chrétienté contre lui.

En 1532, pour mieux se laver des soupçons dirigés contre sa politique, il envoya Rincon à Constantinople avec la mission de détourner le sultan de la nouvelle invasion qu'il préparait en Allemagne. Mais quand Rincon arriva, les préparatifs étaient achevés, et l'armée se mettait en marche. Il est d'ailleurs douteux que les Turcs eussent tenu compte d'une pareille intervention.

François Ier ne se borna pas là pour sa justification. A Rome, où la question hongroise se débattait dans un consistoire, il déclina toute responsabilité au sujet des dernières invasions des Ottomans. Il nia qu'il eût engagé le sultan à prendre les armes; il attribua les malheurs de la Hongrie et les dangers de l'Allemagne à la politique autrichienne, accusant Charles-Quint et son frère d'avoir laissé succomber les Hongrois afin de s'approprier leur royaume. Pour lui, il renouvela l'engagement de défendre la chrétienté, demanda au Pape l'autorisation de lever des décimes dans ce but, et équipa avec l'argent qu'il en tira des bâtiments qui durent protéger les côtes de Languedoc et de Provence contre les Barbaresques.

Les Turcs envahirent en 1532 pour la seconde fois les États héréditaires de l'Autriche, avec des forces aussi nombreuses et aussi redoutables qu'en 1529. L'impuissance constatée de la Hongrie et de son roi Zapoly leur livrait sans résistance la grande vallée du Danube. Mais, à l'entrée des États héréditaires, ils trouvèrent Charles-Quint et Ferdinand à la tête d'une magnifique armée, composée de tous les contingents de l'Allemagne. L'Empereur avait rallié tous les princes en face du

Digitized by Google

danger commun, moyennant la publication d'un nouvel *intérim*, ou d'une nouvelle trêve de religion, en attendant le concile général qui devait s'assembler. Soliman fut obligé de se retirer, sans que son invasion eût d'autres suites que d'affreux ravages dans plusieurs vallées de l'Autriche et de la Styrie.

Charles-Quint sauva donc l'Allemagne sans le concours de François Ier ni des autres princes européens, et le succès fut complet, car les Turcs cessèrent depuis cette époque, pour longtemps au moins, de menacer l'Empire.

Pourtant, malgré son triomphe, il ne crut pas prudent de persévérer dans la politique qu'il avait suivie jusque-là vis-à-vis de la Hongrie. Une transaction, préparée en 1531 entre Ferdinand et Zapoly, fut conclue en 1533 par la médiation du roi de Pologne. Zapoly garda la couronne de saint Étienne sous la suzeraineté du sultan; Ferdinand se contenta du payement d'un tribut annuel et de la cession des mines. Ferdinand signa aussi une convention avec Soliman pour ses États héréditaires, mais il ne put obtenir, telle était alors l'insolence des Turcs à l'égard des chrétiens, que le sultan traitât avec lui sur un pied d'égalité.

XXIX. — Dans le temps où François Ier soutenait contre la maison d'Autriche une lutte diplomatique en Allemagne et en Orient, il s'occupait de terminer à l'intérieur une affaire d'une autre nature, la réunion de la Bretagne à la couronne. Depuis que la reine Claude était morte, la Bretagne appartenait à l'aîné de ses fils, c'est-à-dire au Dauphin; mais elle gardait un gouvernement distinct, et les traités antérieurs laissaient subsister l'éventualité d'une séparation. Elle pouvait un jour être détachée du reste de la monarchie. On sentait combien il importait d'empêcher un tel événement. Duprat décida François Ier à modifier le pacte incomplet qui unissait au royaume une province toute française. L'occasion était des plus favorables, puisque les enfants de France encore mineurs se trouvaient les seuls héritiers des anciens ducs. Le roi visita la Bretagne et y convoqua les états à Vannes, au mois d'août 1532. On avait gagné plusieurs députés, qui demandèrent que la loi salique fût déclarée applicable à la province. Cette proposition souleva de violents orages. La fierté des Bretons voulait être ménagée; ils se montraient jaloux de leur nationalité. Plusieurs familles nobles, qui tenaient à l'ancienne maison ducale par

Digitized by Google

des alliances, combattirent le changement de la loi de succession; car elles y perdaient des droits éventuels. On craignait aussi pour les usages, les libertés et les priviléges traditionnels. Cependant le parti de l'union finit par l'emporter; le gouvernement assura la conservation des priviléges, particulièrement le maintien des États, moyennant quoi le Dauphin prit à Rennes la couronne ducale, et le duché fut incorporé à la monarchie *irrévocablement* et *à perpétuite*.

XXX. — De toutes les alliances que François Ier devait rechercher dans son isolement, la plus précieuse était celle de l'Angleterre. Une circonstance particulière lui permit de la resserrer et de la rendre plus solide qu'elle n'avait encore pu l'être.

Henri VIII, préoccupé de faire annuler par l'Église son mariage avec Catherine d'Aragon, tante de l'Empereur, subordonnait toute sa politique à cet unique intérêt. Le procès durait déjà depuis cinq ans et soulevait encore plus de complications internationales que de difficultés canoniques.

Henri VIII avait épousé, dix-huit ans plus tôt, avec une dispense de Jules II, Catherine d'Aragon, veuve de son frère. Il attaquait maintenant cette dispense comme nulle, par des raisons de droit et des raisons de fait. Il obtint de Clément VII, au mois de décembre 1527, la nomination de légats chargés d'instruire l'affaire. La dispense de Jules II pouvait être révoquée. Devait-elle l'être? Telle était la question sur laquelle les opinions se partageaient. Les évêques de Tarbes et de Bayonne, envoyés français à la cour de Londres, étaient pour l'affirmative. Cependant le procès causait beaucoup de scandale, car Henri VIII n'était pas uniquement mû par des scrupules un peu tardifs; il voulait faire asseoir sur son trône Anne de Boleyn, dont il était profondément épris. Le Pape, qui tenait à obliger le roi d'Angleterre, n'avait pu refuser l'instruction et l'avait commise à des légats; mais la reine en avait appelé en cour de Rome; les légats n'avaient pas cru devoir passer outre. L'affaire avait été évoquée à Rome même. Elle y rencontrait d'autant moins de faveur que Clément VII désirait ménager Charles-Quint, avec lequel il venait de se réconcilier.

Henri VIII avait juré d'obtenir gain de cause. Il voulait avoir un avis favorable des différentes universités de l'Europe; il consulta en France celles de Paris, d'Angers, de Bourges et de

Digitized by Google

Toulouse. Il y répandit beaucoup d'argent; il acheta même l'appui du gouvernement français en lui remettant une partie de la somme dont il s'était rendu débiteur au traité de Cambrai. François Ier était dans l'usage d'imposer son bon plaisir aux différents corps de l'État. D'accord avec Montmorency, il ne négligea rien pour obtenir de la Sorbonne une déclaration telle que Henri VIII la désirait. Il l'obtint enfin, ou plutôt il la surprit, par la manière captieuse dont les questions furent posées, et les autres universités donnèrent leur approbation.

Le roi d'Angleterre, sachant que l'Empereur ferait de la rupture du mariage un cas de guerre, se rapprocha de plus en plus étroitement de la France. Il lui fit des avances de toute sorte, et entra dans la plupart des négociations de François Ier avec les princes étrangers, particulièrement dans celles qui eurent lieu avec les protestants de Smalkalde.

Les deux rois eurent une entrevue à Boulogne le 22 octobre 1532. Comme c'était le moment où Charles-Quint repoussait l'invasion de Soliman, ils déclarèrent, pour donner le change à l'Europe sur leurs véritables préoccupations, qu'ils lèveraient quatre-vingt mille hommes dans le cas où les Turcs viendraient à reparaître [1]. Mais le but de Henri VIII, en sollicitant l'entrevue, avait été de gagner François Ier et de l'associer, s'il le pouvait, à ses projets contre la cour de Rome. Il était très-irrité des lenteurs du Pape et de ses tergiversations, derrière lesquelles il démêlait l'intention bien arrêtée de ne pas annuler son mariage. Il se plaignait d'avoir été cité à Rome, déclarait qu'en sa qualité de roi il ne pouvait s'y rendre, et regardait même cette citation comme un affront fait à sa couronne. Sa mauvaise humeur contre la cour pontificale l'avait porté à vouloir réformer les coutumes abusives de l'Église d'Angleterre. Il avait déjà donné les principales dignités de cette Église à des hommes d'un dévouement et d'une complaisance éprouvés, et il était entré dans une série de mesures destinées à mieux établir la suprématie de la couronne sur le clergé. Il pressait la France de l'imiter et de se joindre à lui pour préparer la réunion d'un concile et d'un congrès européen, où l'on réglerait en commun les droits et les pouvoirs du saint-siége. Ces propositions ne furent pas sans écho en France. Le concordat, il est vrai, y assurait au gouvernement une autorité suffisante, mais il n'empêchait pas qu'on eût encore des griefs contre Rome; le clergé de Bre-

[1] Premier article du traité signé à Calais, quelques jours après l'entrevue.

Digitized by Google

tagne venait cette année même de présenter des remontrances sur différents abus.

François Ier consentit à envoyer au Pape les deux cardinaux de Tournon et de Grammont pour le sonder. Si Clément VII opposait une trop vive résistance, les deux rois devaient le menacer d'un concile qu'ils convoqueraient eux-mêmes. S'il montrait des dispositions favorables, on devait lui proposer une entrevue commune à Nice ou à Avignon.

Le malheureux Pape, accablé de revers et de chagrins, ne voyait que des dangers autour de lui. Entre l'Empereur d'un côté, les rois de France et d'Angleterre de l'autre, il n'osait s'arrêter à aucun parti. En s'aliénant l'Empereur, il renonçait à combattre le protestantisme; en irritant l'Angleterre ou la France, il avait à craindre un double schisme. Tout lui était également sujet de méfiance. Il inclinait pourtant de préférence vers le parti impérial, tant parce que Charles-Quint était maître de l'Italie, qu'à cause du protestantisme, et parce qu'il jugeait impossible de satisfaire les exigences de Henri VIII.

Les cardinaux français résolurent de mettre cette indécision à profit. Ils lui représentèrent François Ier comme le seul médiateur possible entre Rome et l'Angleterre. Ils ajoutèrent que le roi était prêt à soumettre au saint-siége le règlement de tous les intérêts en Italie, même celui d'un différend qu'il avait avec Gênes. Ils entrèrent dans les vues particulières du Pape, tant sur les questions italiennes que sur la réunion du concile. Enfin, ils lui proposèrent une entrevue avec François Ier, à Nice ou à Avignon, et un mariage de sa propre nièce, Catherine de Médicis, duchesse d'Urbin, avec Henri, le second des fils de France. On devait faire aux deux époux une souveraineté italienne, composée d'Urbin, Reggio, Modène, Rubiera, Pise, Livourne, Parme et Plaisance, c'est-à-dire de tous les territoires sur lesquels le droit du gouvernement pontifical était contesté. François Ier céderait à son fils ses droits éventuels sur Milan ou toute autre partie de l'Italie. Clément VII, séduit par l'honneur d'un mariage qui élevait si haut sa maison, et frappé de l'utilité d'une alliance qui pouvait seule le tirer de son isolement, se tourna entièrement vers la France.

Pendant ce temps, Charles-Quint, très-attentif à maintenir son influence exclusive en Italie, s'efforçait d'amener les États italiens à faire une ligue contre le Turc, et à mettre sur pied une armée fédérale dont il eût naturellement disposé. Les agents

Digitized by Google

français dans la Péninsule combattaient un projet dont le but réel était d'écarter la France, et menaçaient, s'il était exécuté, d'y répondre par la formation d'une armée française d'observation dans le Dauphiné. La ligue n'en fut pas moins signée le 24 février 1533, parce que le Pape aima mieux voir en Italie des troupes italiennes que des garnisons impériales; mais les États ne voulurent pas supporter les charges d'une armée fédérale, qui ne fut jamais levée.

Si le Pape fit cette concession à l'Empereur, il était en contradiction avec lui sur plusieurs autres points, particulièrement sur la question du concile.

La convocation d'un concile universel, débattue depuis longtemps, était admise en principe, mais présentait un grand nombre de difficultés préalables. Elle ne pouvait se faire que par le concours du Pape et des principaux souverains de l'Europe. Or ils l'envisageaient chacun d'une manière différente.

Charles-Quint était de tous les princes celui qui y attachait le plus de prix, la jugeant nécessaire pour rétablir l'unité religieuse en Allemagne, croyant que cette unité pouvait en effet être rétablie et qu'elle ne pouvait pas l'être autrement. Sa vanité était d'ailleurs flattée de la pensée de tenir comme empereur la première place dans ces grandes assises de la chrétienté. C'était pour lui une occasion de montrer cette sorte de supériorité qu'il affectait sur les autres souverains et qui l'a fait accuser de rêver la monarchie universelle. Il insistait depuis longtemps auprès de Clément VII et des autres princes pour leur faire adopter ses plans.

François Ier et les autres souverains étaient loin d'avoir les mêmes raisons de désirer le concile. Cependant on était intéressé partout à arrêter le progrès de la révolution luthérienne et à empêcher qu'elle ne gagnât du terrain hors des pays allemands. Partout aussi on prétendait se servir du concile pour limiter les pouvoirs de la cour de Rome. On acceptait donc en principe le projet de l'Empereur; mais chacun présentait ses observations et ses vœux. François Ier voulut que les pouvoirs de l'assemblée ne fussent ni déterminés ni restreints d'avance, afin que nul ne s'excusât d'y venir. Charles-Quint répondit d'une manière assez aigre à des observations qu'il jugeait malveillantes pour lui-même; car il n'y avait pas une seule circonstance où l'extrême jalousie des deux princes ne se manifestât.

Digitized by Google

Quant au Pape, la pensée du concile lui inspirait de grandes appréhensions. Comme souverain temporel de l'État romain, il craignait de soumettre ses actes au jugement d'une assemblée où siégeraient des princes plus puissants que lui. Il redoutait des protestations contre le rétablissement des Médicis à Florence, bien que ce rétablissement fût alors un fait accompli, et des difficultés pour l'alliance projetée de sa nièce avec un prince français. Comme souverain spirituel, il se trouvait en face de périls qui n'étaient pas moindres. Devait-on et pouvait-on admettre les protestants au concile ? S'y rendraient-ils s'ils y étaient admis ? S'ils y étaient condamnés, accepteraient-ils leur condamnation, eux qui rejetaient l'autorité de l'Église et des anciens conciles ? S'ils ne l'acceptaient pas, l'Empereur pourrait-il ou voudrait-il les y contraindre ? Était-on assuré que cette assemblée destinée à rétablir l'union ne fût au contraire la cause de divisions nouvelles et même d'un schisme pour les États restés jusque-là fidèles au saint-siége ? Clément VII calculait toutes les éventualités que l'histoire et l'exemple des conciles précédents rendaient possibles. Il s'effrayait en songeant aux revers qu'il avait éprouvés et qui augmentaient sa circonspection et ses indécisions naturelles. Frappé des hostilités qui régnaient partout contre la cour de Rome, il craignait de paraître au concile moins en souverain de la chrétienté qu'en accusé ; il se rappelait qu'en 1527 ses ennemis avaient demandé sa déposition, et il redoutait l'élection d'un antipape. Sous l'empire de ces sentiments, il accumulait les difficultés. Il objectait les inévitables délais de la convocation, l'embarras de choisir une ville qui plût à tous les souverains, celle de régler l'ordre des discussions et les droits réciproques du Pape, du sacré collége et des simples membres de l'assemblée, la durée des sessions, qui pouvaient s'étendre à plusieurs années, et le péril dans lequel seraient pendant tout ce temps les grands intérêts européens. Il représentait que le concile était au moins inutile pour la guerre qu'on se proposait de soutenir contre les Turcs[1].

François Ier prit entre le Pape et l'Empereur sur cette question du concile le même rôle de médiateur qu'il exerçait entre le Pape et le roi d'Angleterre dans l'affaire du divorce. Sans s'arrêter aux nombreuses difficultés d'exécution, ni se faire

[1] Tout ceci est tiré des pièces diplomatiques du temps et particulièrement de la *Relation de Rome*, de Soriano, en 1533.

Digitized by Google

illusion sur l'étendue des résultats qu'on devait espérer, il déclara considérer le concile comme d'une nécessité absolue à laquelle il n'était plus possible de se soustraire. Il proposa de réunir préalablement une conférence diplomatique pour en régler les points principaux, tout en évitant de limiter d'avance l'objet et les pouvoirs de l'assemblée. Charles-Quint se récria contre une proposition qu'il disait équivaloir à un ajournement. Mais le Pape n'en fut que plus disposé à adopter les vues de la France.

François Ier et Henri VIII avaient concerté à Boulogne une action commune auprès de la cour de Rome. Cependant ils étaient loin d'avoir les mêmes vues. Car le roi de France cherchait surtout à gagner le Pape, et le roi d'Angleterre à l'intimider. Aussi, pendant que les envoyés français continuaient de solliciter la rupture du mariage de Catherine d'Aragon, Henri VIII, dont le parti était pris d'avance, épousa en secret Anne de Boleyn. Il publia ce second mariage au mois de mai 1533, malgré les représentations de François Ier, fit couronner la nouvelle reine le 1er juin, proposa au parlement des actes destinés à soustraire le royaume à l'obédience romaine, et fit enfin prononcer par un nouvel archevêque de Cantorbéry, le fameux Cranmer, une sentence telle qu'il la désirait.

Le Pape, forcé dans ses derniers retranchements, frappa en consistoire le roi d'Angleterre de censures ecclésiastiques pour avoir fait juger à Londres un procès qui était pendant à la cour de Rome. Il essaya pourtant d'atténuer autant qu'il put la rigueur de cette mesure, soit qu'il espérât encore regagner l'Angleterre, soit pour isoler Henri VIII et amener les princes catholiques à s'unir à lui et à exécuter les arrêts du saint-siége. Plus disposé que jamais à se jeter dans les bras de la France, il accepta l'entrevue qu'elle lui avait proposée et qu'il n'avait différée que par la crainte de porter ombrage à l'Empereur. Il montra même un vif désir qu'elle eût lieu sans délai.

Au mois d'octobre 1533 il se rendit à Marseille en grande pompe avec toute la cour romaine. François Ier lui fit une réception des plus cordiales. Les deux souverains eurent des conférences publiques et des entretiens privés. Ils prirent d'abord, en attendant le concile, des mesures provisoires contre l'hérésie qui tendait à s'élever en France. Ils célébrèrent le mariage de Henri de France et de Catherine de Médicis, malgré la jeunesse des deux époux. Quatre prélats français reçurent le

Digitized by Google

chapeau. François et Clément se mirent ensuite d'accord sur plusieurs points des affaires d'Italie et de celles d'Allemagne.

Clément VII espérait, s'il faut en croire l'envoyé vénitien Soriano, en général très-bien instruit, amener par cette démonstration Charles-Quint à se montrer plus traitable sur la question du concile. Il espérait aussi mettre à profit l'influence que François Ier exerçait sur les princes luthériens d'Allemagne. Cependant il eut soin d'éviter tout engagement, et ne cessa de déclarer aux Impériaux que la paix étant son unique but, il voulait préparer une entrevue entre Charles-Quint et le roi de France[1].

François Ier fit à Marseille une dernière tentative de rapprochement entre Rome et l'Angleterre. Mais les envoyés anglais, dont il avait en quelque sorte exigé la présence, se déclarèrent sans instructions, et Henri VIII en appela du Pape au futur concile. Dès lors l'éclat devenait inévitable. Tout ce que François Ier put faire fut de le retarder de quelques mois, en obtenant de Henri VIII qu'il ajournât la soustraction d'obédience, et de Clément VII qu'il suspendit l'effet des bulles d'excommunication jusqu'à ce que le consistoire eût prononcé. Ce fut le 13 mars 1534 que le sacré collége rendit l'arrêt définitif et valida le mariage de Catherine d'Aragon. Alors Henri VIII leva tout à fait le masque, et le schisme d'Angleterre fut consommé.

François Ier n'était pas arrivé à ses fins; d'un autre côté il n'avait plus besoin de faire de sacrifices pour s'assurer de l'alliance anglaise dont il était assuré, quoi qu'il arrivât, la répudiation de Catherine d'Aragon ayant rendu Henri VIII et Charles-Quint ennemis mortels.

XXXI. — La France, ayant pour elle le Pape, l'Angleterre et les princes luthériens d'Allemagne, se trouvait, malgré le peu d'homogénéité de pareilles alliances, en mesure de rentrer en lice contre l'Empereur, si quelque circonstance ramenait une guerre qu'on était loin de désirer, mais que tout obligeait à prévoir. Le roi ne manquait d'ailleurs pas de conseillers qui l'engagèrent à faire valoir ses anciens droits sur l'Italie, et représentèrent les derniers actes de Charles-Quint dans la Péninsule comme des actes d'hostilité contraires au traité de Cambrai.

François Ier se proposait d'y créer une principauté pour

[1] *Relation* de Soriano, de 1535. Recueil Alberi.

Digitized by Google

Henri, le second de ses fils. Peu s'en fallut qu'en 1533 l'occasion ne s'en présentât. Il avait à Milan un agent secret, le comte Maraviglia, dont les gens se battirent avec ceux du comte de Castiglione. Ce dernier fut tué dans la mêlée. Le duc de Milan fit saisir Maraviglia, qui fut mis au secret et exécuté sans jugement. François Ier se plaignit que le caractère d'ambassadeur français eût été violé dans la personne de son agent. On lui répondit que Maraviglia n'avait aucun caractère officiel, et ne pouvait invoquer de privilége en sa faveur ; qu'il était sujet du duc de Milan et soumis aux lois du duché. L'affaire fut sur le point d'amener une rupture. On l'étouffa cependant, et on n'en fit pas un *casus belli*.

Une autre circonstance faillit mettre la France et l'Empire aux prises en Allemagne. Il y avait quinze ans qu'Ulric, duc de Wurtemberg, avait été mis au ban de l'Empire et dépouillé de ses États, que l'Autriche tenait en séquestre. La réintégration de son fils Christophe fut demandée à Ferdinand, dans une diète tenue à Augsbourg, par les ducs de Bavière et la plupart des princes luthériens. La France, qui tenait à honneur de défendre les droits des princes de l'Empire, appuya cette réclamation. La diète l'ayant repoussée, les princes auteurs de la requête entreprirent de se faire justice eux-mêmes, levèrent une armée dont ils donnèrent le commandement au landgrave de Hesse, et rétablirent Christophe dans le Wurtemberg, au mois de mai 1534. Langey ne pouvait leur fournir des subsides sans violer les traités signés avec l'Empereur ; il usa de subterfuge et donna six cent mille écus pour une vente à réméré que Christophe fit au roi de la principauté de Montbéliard, possession de la maison de Wurtemberg. Le duc remboursa ensuite cette somme et reprit la principauté. Ferdinand finit par relever la maison de Wurtemberg de sa déchéance, et fit de nouvelles concessions aux luthériens, qui lui reconnurent de leur côté le titre de roi des Romains.

Charles-Quint se plaignit avec son aigreur et sa hauteur ordinaires. Il déclara qu'il imputait d'avance à François Ier la responsabilité d'une rupture, et qu'il reprendrait ses prétentions sur la Bourgogne le jour où la France recommencerait à en élever sur le Milanais. Mais si François Ier était peu décidé à recommencer la guerre, il était, pour lui-même, très-résolu de l'éviter. Car, toujours préoccupé du règlement des affaires d'Allemagne, il allait rompre avec l'Angleterre, et il préparait

Digitized by Google

de grands armements maritimes contre Tunis et les autres États barbaresques. Ces dispositions réciproques, très-hostiles au fond et pourtant pacifiques, amenèrent quelques tentatives de rapprochement. On mit sur le tapis un projet de mariage entre le Dauphin François et une infante, mariage destiné à contrebalancer l'effet de celui de Henri de France et de Catherine de Médicis.

Les alliances de François Ier avaient toutes le même but; elles étaient politiques et dirigées contre l'Empereur. Elles avaient en même temps, en dépit de leur contradiction, un caractère commun. François Ier se portait partout comme un médiateur pacifique. En Allemagne il prêchait la conciliation, dont l'ambition de l'Empereur était, à l'entendre, le principal obstacle. Il soutenait, non sans raison, que les princes luthériens avaient autant de motifs de se fier à lui que de se défier de Charles-Quint. La sincérité de ces déclarations est suspecte; on doit pourtant rappeler que les princes luthériens paraissaient encore maîtres de trancher à leur gré les questions soulevées par la réforme; car Luther et les théologiens de son parti avaient été obligés de leur reconnaître une sorte d'autorité supérieure dans les matières religieuses, sans quoi ils n'eussent pu lutter contre les anabaptistes et autres prédicateurs anarchiques, ni contenir les passions populaires après les avoir déchaînées. On comptait aussi sur les incertitudes de Mélanchthon et les divisions des théologiens réformés, qui n'étaient pas arrivés à établir une doctrine uniforme et à trouver la vérité qu'ils cherchaient. C'étaient là autant de raisons de poursuivre la pensée d'un rapprochement entre les luthériens et l'Église romaine. Si la division était déjà très-avancée entre les communions différentes, elle n'était pas encore consacrée.

L'illusion était surtout permise en France, où la réforme n'avait trouvé jusque-là que peu d'adhérents. François Ier se vantait qu'il n'y eût point d'hérétiques dans son royaume, et il put jusqu'en 1534 soutenir cette assertion avec une certaine apparence de vérité.

XXXII. — La France ne pouvait pas être plus étrangère que le reste de l'Europe aux disputes religieuses. Elle n'était guère moins préoccupée des questions spirituelles; ses écoles étaient travaillées par l'esprit d'analyse et les recherches d'érudition; la plus grande liberté y régnait en ce qui touchait les investi-

Digitized by Google

gations scientifiques. Très-indépendante de la cour de Rome, elle avait été sur le point de faire un schisme pendant les dernières années du règne de Louis XII, et les idées gallicanes, enracinées chez elle, fortifiées même depuis le concordat, la constituaient en état d'opposition constante à quelques-unes des prétentions romaines.

Cependant le schisme préparé par Louis XII avorta, et la prédication de Luther fut pendant plusieurs années sans grand écho dans le royaume. Les nouvelles opinions religieuses purent avoir quelques partisans isolés; la réforme ne trouva d'appui sérieux ni dans le gouvernement, ni dans le clergé, ni dans les universités, ni dans les masses populaires.

Le gouvernement lui fut hostile; il possédait dans les anciennes lois et dans le concordat des barrières suffisantes contre les empiétements et les abus de la cour de Rome. La noblesse n'était pas assez puissante pour se faire des opinions religieuses une arme contre le roi. Le parlement et les cours de justice, attachés au gallicanisme jusqu'à l'excès, avaient pour principe essentiel d'appliquer les lois, tant ecclésiastiques que civiles. Les universités n'avaient pas le même caractère que les écoles allemandes; la Sorbonne se vantait de défendre la tradition; elle condamna Luther dès l'an 1520. Le clergé formait un corps uni, compacte, où les défections ne pouvaient être que partielles. Il n'était pas à l'abri de certains abus, mais ces abus avaient à coup sûr moins de gravité en France qu'ailleurs. Un grand nombre de maisons religieuses avaient été réformées sous le règne de Louis XII, et le parlement veillait avec soin au maintien de la discipline. Si les prélats exerçaient des pouvoirs temporels, aucun d'eux ne pouvait être tenté d'adopter la réforme pour séculariser les biens de son église. Nul antagonisme entre eux et la cour; ils lui montraient au contraire beaucoup d'attachement; elle était pleine d'hommes d'Église et de cardinaux; ils remplissaient le conseil et les ambassades. Le clergé n'inspirait de préventions ni à la noblesse ni au peuple. Ses biens, quoique considérables, ne tentaient point l'avidité des grands; la noblesse considérait les bénéfices comme un apanage de ses cadets, apanage dont ils étaient assurés de jouir, à la seule condition de prendre des grades dans les universités. Quant au peuple, il se montrait, au dire de l'envoyé vénitien Lippomano, plein de respect pour un clergé moralement et intellectuellement supérieur à celui des autres États de l'Eu-

Digitized by Google

rope[1]. Enfin, si l'Église était riche, elle supportait sa part des charges publiques. Elle avait des assemblées périodiques où elle s'imposait sur l'ordre du roi; les ordres de ce genre étaient rarement discutés, et ils ne le furent jamais sous le règne de François Ier. Ces assemblées fournissaient ordinairement la garantie des emprunts constitués par le gouvernement.

Ainsi les conditions, les intérêts, les passions, l'esprit public, tout différait entre la France et l'Allemagne. On ne négligea d'ailleurs aucun moyen d'enlever aux novateurs leurs armes les plus sérieuses. Un concile de la province de Sens, dont Paris faisait partie, fut assemblé par Duprat en 1528, et fit, bien avant le concile de Trente, des décrets sur le dogme et d'importants règlements pour la discipline et les mœurs. D'autres conciles furent réunis dans les provinces de Lyon et de Bourges.

La propagation de la réforme fut par ces raisons moins facile et moins populaire en France qu'en Allemagne. Cependant le mouvement religieux devait y pénétrer aussi; car il tenait par des liens étroits à la renaissance des lettres et des arts, et à une certaine agitation de liberté qui, sous une forme ou une autre, remuait l'Europe.

La renaissance avait commencé par l'étude de l'antiquité. Dès que l'antiquité païenne était étudiée d'une manière plus approfondie, il était inévitable qu'il en fût de même de l'antiquité chrétienne. L'exégèse et l'interprétation des Écritures devenaient l'objet de grands travaux. L'érudition et la libre explication des livres saints furent une des origines de la réforme.

La réforme procéda donc de la renaissance, ce qui ne veut pas dire qu'elle en fût une conséquence nécessaire. Érasme n'eut pas de peine à réfuter ceux qui tiraient de l'étude de l'antiquité chrétienne la conclusion que le christianisme avait dégénéré. Le progrès de l'esprit humain n'était nullement attaché à la nouveauté des opinions sur tel ou tel dogme, et ce qui le prouve, c'est qu'à cette époque ce progrès ne fut plus frappant nulle part qu'en Italie, en Espagne et en France, c'est-à-dire dans les pays qui demeurèrent catholiques. Le seizième siècle fut le grand siècle littéraire de l'Espagne et de l'Italie. Le protestantisme se montra particulièrement défavorable aux arts;

[1] Ces appréciations sont particulièrement tirées des Relations vénitiennes, dont les auteurs, doués la plupart d'un remarquable génie d'observation, étaient parfaitement en mesure de connaître et de juger la France.

Digitized by Google

en les bannissant des temples, il leur enleva l'inspiration religieuse, la plus haute de toutes et la seule qu'ils eussent eue pendant le moyen âge.

C'est pourquoi, si la réforme put trouver en France des adhérents dans le monde lettré, elle y trouva aussi beaucoup d'ennemis, et le gouvernement qui se montrait le plus protecteur des sciences, des lettres et des arts, put la combattre sans se mettre en contradiction avec lui-même.

La réforme a été aussi associée, comme cause ou comme effet, à une agitation marquée en faveur de la liberté. La liberté sous toutes les formes, philosophique, religieuse, politique, était au fond de ce grand débat. Il serait puéril de le nier. Mais le seizième siècle eut plutôt des aspirations vagues vers la liberté qu'il n'en comprit les vrais principes, et ces aspirations, souvent révolutionnaires, tournèrent la plupart du temps contre le but même qu'elles poursuivaient.

Le résultat à peu près général de la réforme est d'avoir rendu les gouvernements indépendants du saint-siége. Ici encore elle a dépassé le but. Or la France était déjà, grâce à la Pragmatique et au concordat, le pays le plus indépendant de Rome, en sorte que c'était celui qui avait le moins besoin d'une telle révolution.

Politiquement, la réforme servit dans chaque pays un parti différent, parce que les partis s'emparèrent d'elle et s'en firent un instrument. Elle fut aristocratique en Allemagne, où elle assura l'indépendance des princes et des États; monarchique en Angleterre, où elle fortifia l'absolutisme des Tudor. En France, où le gouvernement la combattit, elle resta plus fidèle à son caractère originaire; mais elle tomba facilement dans les complots, les révolutions et les guerres civiles.

Elle produisit d'ailleurs presque partout une effervescence qui fut accompagnée de désordres, et ces désordres obligèrent à une répression. Aussi Érasme, témoin du soulèvement des paysans de la Saxe et de la Franconie, put-il écrire à Luther: « Tu as jeté la semence et nous recueillons les fruits. » Luther entreprit d'arrêter le mouvement qu'il avait lancé; mais il ne réussit qu'imparfaitement à ramener le flot dans son lit; encore fut-il obligé de recourir au bras séculier, et de mettre la nouvelle Église dans une dépendance étroite des princes. Les autres réformateurs furent tous réduits à la même nécessité.

Si ces considérations sont d'une vérité générale, elles s'ap-

Digitized by Google

pliquent plus particulièrement à la France, où la réforme s'introduisit par les recherches savantes et s'étendit par les agitations et les troubles.

Dans le principe, les recherches savantes et les opinions particulières furent tolérées par François Ier, qui ne s'effrayait pas d'une certaine liberté. Plusieurs de ceux que les réformés regardèrent plus tard comme leurs précurseurs ou leurs ancêtres, jouirent de sa faveur et de celle de sa sœur Marguerite. Marguerite, devenue reine de Navarre en 1526, se forma à Nérac, sa résidence ordinaire, une petite cour d'hommes de lettres, de savants et de beaux esprits, où l'on discutait librement beaucoup de choses. Elle se sentait elle-même attirée vers les questions religieuses par une imagination subtile et romanesque; elle entretint une correspondance mystique à ce sujet avec l'évêque de Meaux Briçonnet, un instant séduit par quelques-unes des idées nouvelles, puis avec un chanoine luthérien de Strasbourg, le comte Sigismond de Hohenlohe; elle donna ainsi lieu de suspecter son orthodoxie. Toutefois ces velléités novatrices n'allèrent pas loin. Quels qu'aient été les efforts du protestantisme érudit pour retrouver ses titres et donner de l'éclat à ses origines, il ne peut compter ni l'évêque de Meaux ni Marguerite parmi ses conquêtes. L'évêque abandonna presque aussitôt la voie dans laquelle il s'était engagé, et la princesse demeura toujours catholique[1].

Deux hommes seulement de quelque valeur sont à citer parmi les prosélytes que la réforme fit en France à cette première époque, le savant Lefèvre d'Étaples, qui traduisit la Bible en langue vulgaire, et le chevalier de Berquin, pamphlétaire érudit et correspondant d'Érasme. La Sorbonne censura comme hétérodoxes les écrits de ces deux personnages.

Jusque-là il ne s'agissait que d'opinions et de liberté de penser. Le prosélytisme des réformés ne demeura pas longtemps enfermé dans la sphère de la controverse pure. Il s'adressa aussi aux passions populaires, et essaya de les soulever par des outrages contre le culte. Des fanatiques, prétendant détruire la superstition, renversèrent ou mutilèrent des images sacrées. Le parlement, qui, exerçant une sorte d'autorité supérieure sur l'administration religieuse, avait pour mission d'appliquer les lois contre les actes coupables ou les opinions subversives, punit

[1] C'est ce qui a été parfaitement établi par M. Génin, l'éditeur et le commentateur des *Lettres de Marguerite*.

Digitized by Google

ces profanations par des supplices. Ainsi naquit la répression, qui fut même très-sévère pendant la captivité du roi ; car on avait alors une raison particulière de redouter les troubles et les complots.

François Ier revint de Madrid animé des dispositions qu'il avait déjà montrées, c'est-à-dire peu favorable aux mesures de rigueur, et prêt à résister aux tendances persécutrices. Il autorisa l'impression des Colloques d'Érasme, que la Sorbonne avait défendus. Mais, toujours absolu et agissant plus, même en ces matières, par caprices arbitraires que par règles fixes, il ne réussit ni à arrêter l'agitation des esprits ni à prévenir les émeutes. L'enlèvement nocturne d'une image dans la rue Saint-Antoine en 1528, et l'affichage de placards remplis de menaces contre la messe, donnèrent des armes aux partisans d'une répression énergique. Ce n'était pas de la liberté de conscience qu'il s'agissait, mais de la protection du culte et de la religion. On fit des cérémonies expiatoires, à la suite desquelles on brûla les coupables. Le peuple courut assister à ces supplices avec une véritable fureur, comme on le voit dans le Journal qui nous est resté d'un bourgeois du temps. Les réformés, qui avaient cru le soulever contre le catholicisme, ne le soulevèrent en réalité que contre eux-mêmes. François Ier eut peine à modérer cette animosité ; en 1529 il ne put empêcher que Berquin fût condamné au bûcher pour avoir persévéré, malgré les avertissements et les instances d'un grand nombre de hauts personnages, dans des attaques incessantes contre le dogme et contre le clergé.

Le roi continua de tenir peu de compte d'attaques que le sentiment populaire repoussait avec une pareille énergie. En effet, la seconde explosion n'eut lieu qu'en 1534 ; mais une prédication occulte avait fait pendant cet intervalle de temps des prosélytes plus dangereux, parce qu'ils étaient mieux disciplinés et décidés à braver le gouvernement. Au mois de novembre de cette année éclata un complot ourdi à Neufchâtel en Suisse. Des placards contre la messe furent affichés à Paris dans tous les carrefours, et à Blois jusque sur la porte de la chambre du roi. Les réformés, formant une société organisée dont les chefs étaient hors de France, adressaient une sorte d'appel à la nation et de mise en demeure au pouvoir. Ils avaient gagné des partisans secrets, et ils comptaient entraîner les opinions flottantes. Le complot avait de vastes proportions, puisque l'am-

Digitized by Google

bassadeur impérial écrivait à sa cour que les églises devaient être démolies et le Louvre pillé. Mais les chefs s'étaient exagéré leur influence. La réaction catholique ne fut pas moins forte qu'en 1528. Le peuple de Paris se prononça aussi énergiquement, et le roi, personnellement attaqué, résolut de défendre son autorité menacée. On arrêta toutes les personnes suspectes; on rechercha les hommes qui avaient assisté aux assemblées des réformés, et on en remplit les prisons.

Le 21 janvier 1535, François Ier vint à Paris assister à une procession solennelle, où l'on promena en grande pompe les reliques des martyrs. Tous les prélats présents dans la capitale, les princes, les gentilshommes de la cour, le parlement, les officiers de justice, les envoyés des puissances étrangères, firent partie du cortége. La cérémonie se termina par le supplice de quelques-uns des auteurs du complot. On les brûla sur la montagne Sainte-Geneviève, et la peine du feu fut aggravée par l'emploi d'une machine nouvelle, l'*estrapade*, sorte de balançoire qui élevait le patient au-dessus du bûcher pour l'y replonger à diverses reprises.

On fit alors de nouveaux édits, plus sévères ou plus cruels, pour la poursuite et le châtiment de l'hérésie.

Ce fut à l'époque de cette première persécution que Calvin quitta la petite cour de Nérac et s'enfuit à Bâle. Arrivé là en lieu de sûreté, il y écrivit son fameux livre de l'*Institution chrétienne*, dont il dédia la préface à François Ier. Après avoir exposé les bases de la nouvelle Église, il sommait, avec une vigueur et une audace singulières, le roi de les accepter, et il réclamait ou plutôt il exigeait pour les réformés une liberté due, selon lui, aux véritables héritiers de l'esprit du christianisme primitif. On a appelé ce livre la trompette de la réforme française; c'était aussi une déclaration de guerre. Les partisans des idées nouvelles avaient jusque-là flatté le roi; maintenant ils lui parlaient en ennemis ou en maîtres. Ils l'accablèrent de malédictions et d'anathèmes. Ils lui reprochèrent même de s'être fait un jeu des supplices et d'avoir voulu y assister en personne; mais cette accusation, qu'ils réussirent à accréditer en Allemagne, est aussi dénuée de preuves que de vraisemblance.

Le résultat de ces complots et de ces attaques fut de faire prendre à la France et à la cour une attitude décidée. François Ier se déclara un des champions du catholicisme, au risque

Digitized by Google

de compromettre le rôle qu'il avait voulu jouer de médiateur entre le Pape et les luthériens. D'ailleurs Clément VII venait de mourir sous le poids des chagrins et des ennuis (octobre 1534). Les catholiques de France, avertis du danger, devinrent très-hostiles à l'Allemagne luthérienne, et ne purent apprendre les scènes hideuses de l'anabaptisme à Munster sans y voir le fruit naturel de la réforme.

L'alliance avec les princes allemands devenait fort difficile à maintenir. François Ier, qui désirait la conserver, tant elle s'accordait avec le reste de sa politique, leur envoya un exposé de sa conduite, fit appel à leur désir de conciliation, et invita même Mélanchthon par une lettre flatteuse à venir à Paris, où il lui offrait un colloque avec des théologiens français. Il lui disait qu'il croirait voir la paix arriver en France avec lui. Il publia aussi, le 16 juillet 1535, une amnistie pour tous les condamnés qui feraient profession d'orthodoxie. Mais cette dernière tentative n'eut aucun succès. Les princes de l'Empire se montrèrent aussi défiants que leurs sujets luthériens étaient irrités. Les théologiens allemands, après avoir délibéré longtemps sur l'acceptation du colloque, finirent par le refuser, contrairement à l'opinion de Luther. Alors François Ier abandonna tout à fait un projet de conciliation démontré impraticable, et qui soulevait d'ailleurs l'opposition de la Sorbonne. Il ne resta plus aux hommes qui désiraient l'union religieuse qu'à se réfugier dans l'espérance du concile, accepté à peu près sans réserve par le nouveau pape Paul III.

XXXIII. — François Ier a attaché son nom à la Renaissance française. Ses qualités brillantes, son goût éclairé pour les lettres et les arts, l'avaient préparé à un rôle qu'il faut comparer à celui de Léon X. A peine sur le trône, il rechercha tous les talents et voulut en être entouré. Sa cour devint un centre littéraire et artistique; aussi, lorsque après 1527 Rome, pillée par les soldats de Bourbon, perdit une partie de son prestige et de son éclat; lorsque les papes réformateurs y donnèrent à des religieux une importance qui avait appartenu longtemps à des savants et des artistes [1], pensa-t-on en France que Paris hériterait de ses destinées, et que la capitale intellectuelle

[1] Il suffit de comparer la relation des ambassadeurs vénitiens envoyés à Adrien VI, et les relations vénitiennes de la cour de Rome sous les successeurs de Paul III.

Digitized by Google

de l'Europe serait déplacée. La supériorité de Paris et de la cour des Valois ne fut pas alors une simple prétention de la vanité nationale; les étrangers contemporains la reconnurent. Nulle autre part, ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en Espagne, les lettres, les arts, les sciences, ne trouvaient les mêmes honneurs, un patronage aussi éclairé de la part du gouvernement et du prince, des dispositions aussi favorables dans l'esprit public.

François Ier avait commencé par être élève de l'Italien Balthazar Castiglione, l'auteur du livre du *Courtisan*, c'est-à-dire du parfait homme de cour. Frappé des qualités des Italiens, il les aima d'une manière particulière, et attira près de lui les hommes les plus célèbres de la Péninsule. Léonard de Vinci vint mourir à Fontainebleau, presque entre ses bras. Le Primatice, le Rosso, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, répondirent à son appel; leurs plus belles productions furent pour la France. Ce fut à l'école de pareils maîtres que se formèrent les premiers artistes français et les plus illustres, tels que Jean Goujon. Le roi consacra leurs ciseaux et leurs pinceaux à la construction et à l'ornementation de Chambord et de Fontainebleau, les deux plus belles créations de l'art italien de la Renaissance, de Madrid, de la Meute ou la Muette, de Saint-Germain, de Chantilly. Villers-Cotterets, Écouen qui appartenait aux Montmorency, vinrent un peu plus tard. Le type des anciens châteaux forts qui rappelaient la féodalité fut remplacé par celui des grandes maisons de plaisance, embellies du luxe et des recherches d'un art plus raffiné. La cour voyageait sans cesse de château en château et de fête en fête; les ambassadeurs étrangers qui la suivaient se plaignaient de ne pouvoir suffire à ces perpétuels déplacements [1].

Les Italiens donnèrent encore à la France d'autres richesses que leurs ouvrages. Le Rosso fut chargé de recueillir dans la Péninsule une collection d'antiques qui a été la première origine de nos musées. La nation s'associait à ce goût des arts dont la cour s'était faite l'inspiratrice et qui devint en peu de temps populaire.

Non content d'inviter les artistes étrangers, François Ier appela aussi les savants. Érasme, l'oracle littéraire de l'Europe, fut vivement sollicité de quitter la Hollande pour s'établir en France;

[1] Ces plaintes sont répétées dans toutes les relations et les correspondances, soit vénitiennes, soit florentines.

Digitized by Google

il se contenta d'y faire un voyage. Mais des Italiens, entre autres le poëte florentin Alamanni, des Grecs, le vieux Lascaris à leur tête, s'y créèrent une seconde patrie. C'était le fameux Guillaume Budé, maître de la *librairie* du roi et le plus savant homme du siècle avec les Estienne, qui était chargé de leur faire les honneurs du pays. François Ier donna le soin à ses envoyés en Turquie de lui acheter des manuscrits grecs. On commençait à traduire en français les ouvrages de l'antiquité; l'imprimerie, introduite en France sous Louis XI, prenait un rapide développement, et les presses de Lyon, où s'était établie une colonie italienne nombreuse, acquéraient une célébrité au moins égale à celle des presses de Venise ou de Bâle.

Le Collége de France, qu'on appela dans l'origine Collége des Trois-Langues, fut fondé en 1529 sur un plan tracé par Budé, moins dans un but d'enseignement que dans celui de faire avancer l'étude des trois langues savantes, le latin, le grec et l'hébreu. Il présentait une grande ressemblance avec les académies italiennes. La philologie, son premier objet, était alors de toutes les sciences la plus en honneur, par la raison qu'elle servait de vestibule et d'introduction nécessaire à l'étude de l'antiquité. L'institution du Collége de France, ainsi conçue, laissait l'enseignement proprement dit aux mains de la Sorbonne, c'est-à-dire de l'ancienne université. La Sorbonne, fidèle au vieil esprit scolastique, ennemie des innovations, et très-attachée à ses priviléges qu'elle crut menacés, fit une guerre des plus vives au nouvel établissement. Mais le Collége de France, fort du patronage royal, sortit victorieux de la lutte. On augmenta le nombre de ses chaires; à l'étude des langues il joignit celle des sciences, particulièrement des mathématiques, et dès ses premières années il acquit la réputation du plus brillant et du plus complet des établissements scientifiques de l'Europe.

Sa création, ses succès rapides, s'expliquent par le génie d'un temps fécond en découvertes de tout genre. Il y a dans l'histoire de l'esprit humain de ces moments heureux où les horizons semblent s'étendre de tous les côtés à la fois. Telle fut la première moitié du seizième siècle. Un champ nouveau s'ouvrait à la philologie, car le moyen âge avait peu étudié le grec et ignorait l'hébreu; la médecine était renouvelée par la connaissance acquise de vérités aussi importantes que la circulation du sang; la géographie, les sciences naturelles, l'étaient par les voyages entrepris soit dans le nouvel hémisphère, soit dans

Digitized by Google

l'ancien, et par l'étude de climats ou de peuples à peine connus jusque-là. Naguère encore, Copernic venait de fonder la cosmographie, en exposant le système du monde.

XXXIV. — La cour avait toujours exercé une grande influence sur le pays. Cette influence s'accrut sous le règne de François Ier, et ne fut pas moins utile au progrès de la société et des lettres qu'à celui des arts ou des sciences. Le roi, qui plaisait aux hommes d'armes parce qu'il était le meilleur chevalier de son royaume, aux savants, aux artistes, parce qu'il favorisait leurs travaux, plut aux gens de cour, aux lettrés, aux femmes, parce que personne n'avait mieux que lui le sentiment et le goût du beau. Aidé par sa mère et sa sœur, plus tard par sa belle-fille, Catherine de Médicis, il fit de sa cour la plus remarquable de l'Europe, non-seulement pour le faste, mais pour l'esprit, la grâce, et, s'il faut tout dire, par cette politesse raffinée et quelque peu corrompue, dont Marie Stuart, élevée sous les yeux de Catherine, fut un des types les plus parfaits.

La cour n'avait jamais été si nombreuse. Sous Louis XII, elle se composait ordinairement de quelques familiers, d'un nombre déterminé d'officiers et d'une garde de cent gentilshommes. François Ier y augmenta les offices dans une proportion énorme; il les destinait à des roturiers qui devaient par ce moyen gagner la noblesse, mais ce furent en général les gentilshommes qui les briguèrent. L'usage s'introduisit aussi de donner à quelques-uns de ces gentilshommes des titres sans seigneurie réelle, ce qui était une nouveauté. Il y eut désormais des marquis et des ducs *à brevet*, c'est-à-dire ne possédant ni marquisats ni duchés. Ces deux innovations auraient suffi pour faire de la cour le point de mire de toutes les ambitions et des espérances de fortune. Une autre encore contribua à en augmenter l'attrait et l'éclat. François Ier voulut que les femmes y eussent également des offices, des dignités, une hiérarchie. Il aimait à leur prodiguer, ainsi qu'aux seigneurs, les marques de sa libéralité. Deux de ses maîtresses régnèrent longtemps avec lui : madame de Châteaubriant, sœur de Lautrec et de Lescun; puis après le retour d'Espagne, mademoiselle de Heilly, qu'il fit duchesse d'Étampes, et qui patrona les savants et les artistes en même temps qu'elle disposait des grands emplois.

On ne peut malheureusement parler de cette cour sans parler aussi de sa corruption. François Ier la corrompit par les chan-

Digitized by Google

gements même qu'il y fit et par les exemples qu'il lui donna. Les changements qu'il y fit altérèrent la simplicité des vieilles mœurs, jetèrent une forte perturbation dans les usages comme dans les règles de la noblesse, et favorisèrent outre mesure l'intrigue et la courtisanerie. Les exemples qu'il donna, le scandale qu'il affichait et qu'il laissait afficher publiquement autour de lui, ont chargé sa mémoire du reproche de graves atteintes portées aux mœurs publiques.

Pourtant il serait injuste de ne voir le seizième siècle et la cour des Valois qu'à travers la chronique scandaleuse de Brantôme ou les écrits des calvinistes contemporains. Brantôme ne s'est jamais piqué de chercher la vérité ni même la vraisemblance. Quant aux calvinistes, ils n'ont rien épargné pour ternir la mémoire du prince et des personnages qui furent les auteurs des premières persécutions dirigées contre leurs coreligionnaires. Sur beaucoup de points, leurs ouvrages doivent inspirer une juste défiance [1]. Les correspondances vénitiennes, plus impartiales, donnent une idée plus haute de la cour de François Ier. Les envoyés vénitiens, observateurs pleins de finesse et d'expérience, en admirent continuellement la noblesse et la majesté. Ils sont séduits, et l'on peut affirmer que de tous les étrangers, aucuns n'étaient moins sensibles à la séduction.

Si d'ailleurs on examine la littérature de ce siècle, les ouvrages d'imagination ou les mémoires historiques, il est impossible de ne pas être frappé de l'influence élevée que la cour a exercée sur l'esprit public.

Marguerite de Valois et Marot, son valet de chambre, sont les types les plus remarquables de la littérature de la cour. C'est par eux qu'on peut juger du goût qui y régnait, de l'attrait qu'on y éprouvait pour les plaisirs de la société, pour l'esprit, pour la galanterie, de l'estime qu'on y professait pour le savoir, du respect qu'on y montrait pour l'indépendance des opinions. Quelque juste sévérité qu'appellent plusieurs de leurs œuvres, elles sont restées de véritables modèles, pour l'élévation des sentiments, un tour éminemment heureux, une forme d'une grâce légère et toute poétique.

Comparez à ces types Rabelais, le type populaire, l'auteur de l'inexplicable et bizarre encyclopédie où le seizième siècle

[1] Rarement la passion et l'injustice ont été portées aussi loin que dans les écrits de d'Aubigné, de Théodore de Bèze et des autres écrivains calvinistes du seizième siècle.

Digitized by Google

est passé tout entier en revue dans une vaste et immense débauche d'esprit et d'imagination, on jugera du moins de quel côté étaient la délicatesse et le goût, et en quoi la littérature de cour pouvait épurer la littérature populaire. Au fond, la cour était l'élite de la nation; elle tendit, comme toujours, à élever le reste à son propre niveau, bien que les types qu'elle lui offrait fussent loin d'être irréprochables.

Son influence fut d'autant plus grande, que les innovations de François Ier ne purent y détruire ni la liberté ni l'originalité des caractères. Quoique plus absolu que ses prédécesseurs, il compta toujours avec l'opinion, et il sut, comme le dit ingénieusement M. Ranke, comprendre la distinction de l'obéissance imposée et de l'obéissance volontaire. Il ne chercha pas à façonner les esprits à un joug étroit et uniforme. On peut juger par tous les écrits du seizième siècle que la liberté de parler et d'écrire demeura fort grande.

Un autre caractère de ce temps est le progrès de l'instruction et de la réflexion. Les Mémoires qu'il nous a laissés, bien qu'assez exclusivement militaires, se distinguent de ceux de l'époque précédente par des jugements plus étendus, des vues plus larges, des perspectives plus vastes. Quand on les parcourt dans leur ordre chronologique, on sent que le terrain y change à chaque pas, et que le fond se modifie plus rapidement encore que la langue ne s'y perfectionne. On y trouve plus d'instruction, d'abord sur les matières spéciales, telles que l'art militaire, et bientôt sur tous les sujets. Sans parler des du Bellay, écrivains politiques qui peuvent être considérés comme la monnaie de Comines, on remarque chez les autres auteurs contemporains, mêlés moins directement aux affaires, le besoin d'exprimer sur toute chose des opinions personnelles.

Ce caractère frappe également dans les Mémoires de Brantôme et de Montluc, malgré le peu de ressemblance apparente qu'il y ait entre eux.

Brantôme, infatigable parleur, très-libre dans ses jugements et plus libre encore dans son langage, est de l'école des hommes de guerre pour qui l'obéissance ne se discute pas ; mais ce principe établi, il a des habitudes frondeuses que rien ne gêne, pas même la bienséance. Nul personnage, quelque grand qu'il soit, ne trouve grâce devant sa plume moqueuse et médisante. En même temps il est amateur des bonnes lettres et des gens savants. Il recommande à la jeune noblesse de s'instruire, et

Digitized by Google

de suivre l'exemple de César, qui, non content de faire la guerre des Gaules, écrivit ses *Commentaires*. Avec l'esprit le plus superficiel du monde, il a l'instruction la plus variée. Il a de la science militaire, de l'érudition classique, le goût des arts, la connaissance de l'Europe, au moins de l'Espagne et de l'Italie. En conviant la noblesse à l'étude, il l'invite à se rendre digne des grands emplois, particulièrement de ceux de la diplomatie, qu'il veut lui réserver. On démêle déjà dans ses écrits que la noblesse, non contente de son rôle dans les camps, cherche à se faire une place dans le gouvernement, qu'elle aspire à l'influence et à l'autorité. Si les nobles, en se rattachant plus étroitement à la cour, perdaient une partie de leur indépendance, ils pouvaient en revanche tirer de cette situation des avantages équivalents.

Les qualités de Montluc sont autres. Montluc est le type de l'homme de guerre au seizième siècle, ou plutôt du soldat aventurier. Simple cadet de noblesse et de noblesse gasconne, il raconte ce qu'il appelle ses fortunes avec un naturel, une franchise et au besoin une verve de vanité qui, pour emprunter ses propres expressions, *sentent leur terroir*. Son livre a mérité d'être qualifié par Henri IV, qui s'y connaissait, de *Bible du soldat*.

Mais ce qui n'est pas moins remarquable chez lui, c'est sa prétention de donner des leçons. Il veut former des gentilshommes, et se servir de son expérience pour les préserver des fautes qu'il a commises. C'est pour cela qu'il leur présente son portrait, dont il ne cache pas les défauts ; car il se montre naïvement tel qu'il a été, non tel qu'il aurait pu être. C'est par là aussi qu'en exposant longuement les vertus du soldat ou du capitaine, il s'élève, parfois sans le savoir, à une singulière éloquence. Passionné pour la guerre, il ne la juge pas moins sévèrement et de haut, en moraliste, maudissant l'ambition des princes, à qui Dieu devra demander compte du sang qu'ils auront versé.

Ainsi dans les écrits même les plus personnels, dans ceux où l'homme se montre davantage, on peut constater que l'esprit du siècle tend à gagner soit en étendue, soit en profondeur. Ce sont là comme les préliminaires et les essais de cette liberté d'examen qui était déjà très-grande et qui devait grandir encore. Si elle a promené partout ses excès, on aurait tort de la juger par ses excès seuls. Les débats qu'elle a soulevés ont trempé

Digitized by Google

plus fortement l'esprit public; les opinions sont devenues plus graves, plus sérieuses, plus réfléchies. Il s'est fait plus de bruit autour du pouvoir, dont la conduite a commencé à être contrôlée régulièrement. Celui qui a porté le jugement le plus sévère sur François Ier et sa cour, jugement d'opposition politique et de moraliste, un des hommes en qui l'esprit du seizième siècle s'est le mieux incarné, Gaspard de Saulx-Tavannes, le représentant le plus original du parti de la noblesse indépendante, a flétri dans ses Mémoires plus durement qu'aucun autre l'arbitraire du gouvernement et la corruption d'un règne, auxquels il attribue d'avoir préparé les vices et les malheurs de l'époque suivante.

FIN DU TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE QUINZIÈME. — CHARLES VI (SUITE).

XV. Le duc d'Orléans. 1
XVI. Restitution de l'obédience. . . 5
XVII. Hostilités contre les Anglais. 6
XVIII. Jean Sans-peur s'empare du gouvernement. Première réconciliation. Assassinat du duc d'Orléans. 9
XIX. Rentrée des princes d'Orléans à Paris 13
XX. Traité de Chartres. 16
XXI. Négociations entre les deux papes. Essai d'un compromis. Concile de Pise 19
XXII. Les Armagnacs. Manifeste de Charles d'Orléans. 25
XXIII. Les Bourguignons maîtres du roi et de Paris. Traité d'Auxerre. . 28
XXIV. Remontrances des états et de l'université. Les Cabochiens. . 32
XXV. Guerre civile. 37
XXVI. Jean XXIII. Concile de Constance. Fin du grand schisme . . . 39
XXVII. Henri V. Bataille d'Azincourt 45
XXVIII. Le connétable d'Armagnac. Le Dauphin Charles. 50
XXIX. Isabeau de Bavière. Extension de la guerre civile. 54
XXX. Massacres à Paris. Les Dauphinois à Poitiers 59
XXXI. Prise de Rouen par Henri V. Assassinat de Jean Sans-peur. . . 62
XXXII. Traité de Troyes. 66
XXXIII. Henri V à Paris. Combat de Baugé. Mort de Henri V et de Charles VI. 68

LIVRE SEIZIÈME. — CHARLES VII.

I. Charles VII. Forces de Charles VII. 75
II. Bataille de Verneuil. 77
III. Richemont connétable. 80
IV. Combat de Saint-James. La Trémouille. 83
V. Les Anglais assiégent Orléans. Charles VII à Chinon 86
VI. Jeanne Darc. Délivrance d'Orléans 89
VII. Reprise des places de la Loire. Combat de Patay. Sacre de Charles VII à Reims. 95
VIII. Marche du roi sur Paris. Assaut sur Paris repoussé. 99
IX. Bedford et Philippe le Bon. Captivité de Jeanne Darc 104
X. Procès de Jeanne Darc. Bûcher de Jeanne Darc. 107
XI. Guerre de Lorraine. Couronnement de Henri VI à Paris. Conférences de Seineport. 115
XII. Révolutions à la cour de Charles VII. Congrès d'Arras. Paix d'Arras 120
XIII. Richemont rentre à Paris 126
XIV. Siége de Calais. 128
XV. Charles VII à Paris. Les Écorcheurs. 131
XVI. Concile de Bâle. Eugène IV et

Digitized by Google

le concile de Bâle. Concile de Florence 134
XVII. Pragmatique sanction de Bourges. 141
XVIII. Réformes administratives. États d'Orléans. 144
XIX. La praguerie 149
XX. Siége de Pontoise. Trêve de 1444 avec les Anglais. 153
XXI. Guerre du Dauphin contre les Suisses. 156
XXII. Compagnies d'ordonnance. Francs archers. 159
XXIII. Règlements de finance et de justice. Règlements de commerce et d'industrie 163
XXIV. Le roi, le Dauphin et les princes. 167
XXV. Nouveaux démêlés avec les Anglais. Conquête de la Normandie. Combat de Formigny. Conquête de la Guyenne. 169
XXVI. Jacques Cœur. Procès de Jacques Cœur. 175
XXVII. Révolte de la Guyenne. Soumission de la Guyenne. 180
XXVIII. Troubles à Gand. 184
XXIX. Mahomet II à Constantinople. Projet de croisade 188
XXX. Projets contre l'Angleterre. . 192
XXXI. Procès du duc d'Alençon . . 193
XXXII. Concile de Mantoue. 196
XXXIII. Derniers temps de Charles VII 198

LIVRE DIX-SEPTIÈME. — LOUIS XI.

I. Louis XI 201
II. Premiers actes de Louis XI. . . . 203
III. Affaires d'Aragon et de Castille. 207
IV. Démêlés avec la Bourgogne. Démêlés avec la Bretagne. 208
V. États de Tours. Plaintes contre le roi. Ligue du Bien public 212
VI. Bataille de Montlhéry. 217
VII. Les princes devant Paris. Négociations. Traités de Conflans et de Saint-Maur 220
VIII. Affaires de Normandie. 226
IX. Duplicité de Louis XI. Sac de Dinant par les Bourguignons. Châtiment des Liégeois 229
X. Affaires de Bretagne. Traité d'Ancenis. Louis XI à Péronne. 235
XI. Traité de Péronne. Réconciliation du roi et de son frère. 241
XII. Louis XI et Charles le Téméraire. Révolutions d'Angleterre. . 245
XIII. Guerre contre le duc de Bourgogne. 249
XIV. Complots des princes. Mort du duc de Guyenne. Comines et Lescun 250
XV. Ambition de Charles le Téméraire. Affaires du Midi. Louis XI et les princes. 256
XVI. Charles le Téméraire et les Allemands. Siége de Neuss. Louis XI occupe Perpignan. 261
XVII. Campagne d'Édouard IV en France. Procès du connétable de Saint-Pol 267
XVIII. Les ligues suisses. Bataille de Grauson. Louis XI à Lyon. Bataille de Morat 272
XIX. Bataille de Nancy. 279
XX. Succession de la maison de Bourgogne. Faute de Louis XI. 282
XXI. Occupation de la Picardie et de l'Artois. Marie de Bourgogne épouse Maximilien 285
XXII. Procès du duc de Nemours. Défiance de Louis XI. 291
XXIII. Guerre de Flandre. Trêves et négociations 293
XXIV. Affaires d'Italie. 297
XXV. Ruine de la féodalité apanagère. 299
XXVI. Louis XI au Plessis. Derniers moments de Louis XI. Louis XI jugé par les contemporains 303

LIVRE DIX-HUITIÈME. — CHARLES VIII.

I. Charles VIII. États généraux de 1484 309
II. Organisation du conseil. Cahiers des états. 311

Digitized by Google

III. Anne de Beaujeu et le duc d'Orléans. Révolutions de Bretagne et d'Angleterre. 319
IV. Maximilien d'Autriche. Complots des princes. Bataille de Saint-Aubin et traité de Sablé. 323
V. Coalition étrangère. Charles VIII épouse Anne de Bretagne 328
VI. Traités d'Étaples et de Barcelone. Traité de Senlis 333
VII. Causes des guerres d'Italie. État de l'Italie. 336
VIII. Préparatifs de la campagne. . 342
IX. Charles VIII à Turin et à Pavie. Passage en Toscane. Charles VIII à Pise et à Florence. Séjour à Rome. Les Français à Naples. 345
X. Coalition formée à Venise. 353
XI. Passage des Apennins. Bataille de Fornoue. Retour du roi 355
XII. Perte du royaume de Naples. . 361
XIII. Négociations avec les États italiens. Mort de Charles VIII. . . . 364

LIVRE DIX-NEUVIÈME. — LOUIS XII.

I. Louis XII épouse Anne de Bretagne. Préparatifs contre Milan . . . 368
II. Réformes administratives. 372
III. Conquête de Milan. 373
IV. Prise de Louis le More. 375
V. Négociations avec l'Empire et l'Espagne. Traité de Grenade. Les Français à Naples. 379
VI. Rupture avec l'Espagne. 385
VII. Les Borgia. César Borgia. . . . 387
VIII. Défaite de Cérignole. 390
IX. L'armée espagnole. Gonzalve à Gaëte. Journées du Garillan. . . . 392
X. Trêve de 1504 avec les Rois Catholiques. Traités de Blois avec l'Autriche 399
XI. Louis XII revient sur ses engagements. 401
XII. Négociations. Louis XII à Gênes et à Milan. 405
XIII. Diète de Constance. Guerre de Maximilien contre Venise 409
XIV. Coalition contre Venise. Ligue de Cambrai 412
XV. Bataille d'Agnadel. Conduite héroïque des Vénitiens. L'Empereur repoussé au siége de Padoue . . . 415
XVI. Jules II. 422
XVII. Jules II se déclare contre la France. 424
XVIII. Assemblée du clergé à Tours. Guerre entre le Pape et les Français 426
XIX. Concile de Pise. Sainte ligue. . 429
XX. Gaston de Foix. Bataille de Ravenne 433
XXI. Retraite des Français. Triomphe de Jules II. 439
XXII. Congrès de Mantoue. 442
XXIII. Traité de 1513 entre la France et Venise. Déroute de Novare . . . 444
XXIV. Les Anglais en Picardie. Les Suisses à Dijon 448
XXV. Négociations avec Rome et l'Espagne. Mort de Louis XII . . 452
XXVI. Prospérité de la France. Esprit militaire de la noblesse . . . 455

LIVRE VINGTIÈME. — FRANÇOIS Ier.

I. François Ier. Préparatifs diplomatiques et militaires. 460
II. Passage des Alpes. Négociations avec les Suisses. Bataille de Marignan. Occupation de Milan. . . . 463
III. Paix de Noyon et de Fribourg. 469
IV. Le concordat 473
V. Léon X. La renaissance 477
VI. Les Turcs au seizième siècle. Les Grecs. Projet de croisade de Léon X. 480
VII. Charles-Quint. L'élection impériale, 1519. Échec de François Ier. 486
VIII. Rivalité de François Ier et de Charles-Quint. 492
IX. Premières hostilités en 1521. Conférences de Calais. Campagne sur l'Escaut en 1521 494
X. Perte du Milanais. Défaite de la Bicoque. 499
XI. Adrien VI et la ligue italienne. 504
XII. Le connétable de Bourbon. Conspiration de Bourbon 507
XIII. Campagne des Anglo-Impé-

Digitized by Google

riaux en France en 1523. Campagne de Bonnivet en Italie. Retraite désastreuse des Français. 511
XIV. Les Impériaux en Provence. . 515
XV. Rentrée de François Ier à Milan. Bataille de Pavie. 518
XVI. Captivité du roi. Louise de Savoie régente. 523
XVII. Translation de François Ier en Espagne. 525
XVIII. François Ier à Madrid. Marguerite de Valois. Traité de Madrid. 528
XIX. Clément VII. Traité de Cognac. Ligue franco-italienne. 535
XX. Faiblesse du Pape et des Italiens. 540
XXI. Sac de Rome et mort de Bourbon. Clément VII cède à l'Espagne. 542
XXII. Duprat et le parlement. . . . 545
XXIII. Campagne de Lautrec en Italie. 547
XXIV. Siége de Naples. Ruine de l'armée française 550
XXV. Traité de Cambrai. 553
XXVI. Rapports de la France avec les Turcs. Affaires de Hongrie. . . 557
XXVII. Luther. Charles-Quint et les protestants. 561
XXVIII. Affaires étrangères après 1530. 565
XXIX. La Bretagne réunie à la couronne. 568
XXX. Négociations avec Henri VIII et le Pape. Question du concile. Entrevue de Marseille. 569
XXXI. François Ier et les princes luthériens. 575
XXXII. La réforme en France. Attaques et complots des réformés. Résistance et persécution. 577
XXXIII. La renaissance française. . 584
XXXIV. La cour de François Ier. Les mémoires du seizième siècle. . . . 587

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

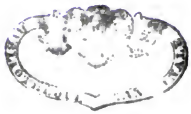

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google